



HAL
open science

Ecrire les espaces des présences éphémères. Géographie des incursions vers les lieux du patrimoine.

Xavier Michel

► **To cite this version:**

Xavier Michel. Ecrire les espaces des présences éphémères. Géographie des incursions vers les lieux du patrimoine.. Géographie. Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, 2006. Français. NNT : . tel-01475331

HAL Id: tel-01475331

<https://shs.hal.science/tel-01475331>

Submitted on 23 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE

UFR 08 GEOGRAPHIE

Doctorat de l'Université

Thèse pour obtenir le grade de
Docteur en Géographie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

présentée et soutenue publiquement par

Xavier MICHEL

le 10 mars 2006

ECRIRE LES ESPACES DES PRESENCES EPHEMERES
GEOGRAPHIE DES INCURSIONS VERS LES LIEUX DU PATRIMOINE

Directeur de thèse :

Yves LUGINBÜHL

Jury :

Philippe BOURDEAU, Professeur de Géographie, Université Grenoble 1 Joseph-Fourier, rapporteur,

Isabelle LEFORT, Professeur de Géographie, Université Lyon 2 Lumière, rapporteur,

Noël LE SCOUARNEC, Géographe, Chef du Bureau de la Stratégie, de la Prospective, de l'Evaluation et de la Recherche, Ministère délégué au Tourisme,

Yves LUGINBÜHL, Géographe, Directeur de Recherche au CNRS,

Jean-Louis TISSIER, Professeur de Géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Colette VALLAT, Professeur de Géographie, Université Paris 10 Nanterre.

SOMMAIRE

Introduction générale

Chapitre préliminaire : Exprimer l'objet pour penser le sujet ? Quels mots de la géographie dans les espaces de visite ?

PREMIERE PARTIE : ESSAI D'EPISTEMOLOGIE DE LA GEOGRAPHIE DES PRESENCES EPHEMERES DE L'HOMME DANS L'ESPACE

Chapitre 1 : Le lieu et l'étendue environnante dans les espaces récréatifs chez les géographes du tourisme français

Chapitre 2 : Parcourir d'autres géographies

DEUXIEME PARTIE : LES MATERIAUX DE LA RECHERCHE

Chapitre 3 : L'organisation des espaces de visite : une étendue différenciée

Chapitre 4 : L'apport des sciences humaines à la réflexion sur l'espace de visite

TROISIEME PARTIE : LES RELATIONS ENTRE LES ESPACES DU QUOTIDIEN, DU SEJOUR TOURISTIQUE ET DE LA VISITE

Chapitre 5 : Représentations et pratiques des espaces de visite chez quatre groupes d'habitants en France

Chapitre 6 : Les pratiques des espaces de visite, la relation des individus à la nature et à l'environnement

Chapitre 7 : Paysages, qualité et bien-être des espaces de visite

QUATRIEME PARTIE : LES ESPACES DE VISITE, EXPRESSIONS GEOGRAPHIQUES DES PRESENCES EPHEMERES DE L'HOMME VERS LES LIEUX DU PATRIMOINE

Chapitre 8 : Les espaces de visite à destination ponctuelle

Chapitre 9 : Les espaces de visite avec points de vue

Conclusion générale

INTRODUCTION

Ecrire l'espace des présences éphémères

L'objet de cette thèse est formé par les espaces de visite, dans leurs relations aux mondes des visiteurs. L'espace de visite est formé par l'étendue que l'individu pratique en rapport avec un lieu patrimonial, ceci au cours d'une excursion. Ainsi, on parle de présence(s) éphémère(s) pour caractériser le champ des pratiques effectuées dans ce cadre géographique. Il s'agit de préciser aussi la distinction entre la rapidité et l'éphémère. Dans un train ou un avion, le déplacement est rapide, mais la présence de l'individu à l'intérieur de l'habitacle n'est pas marquée par le caractère le plus éphémère qui puisse être. Même si le temps de trajet ne dure qu'une heure, c'est une situation davantage fondée sur la rapidité que sur l'aspect éphémère qui importe : le résultat qui compte est de joindre rapidement deux lieux séparés par une assez longue distance. A un espace de visite, il ne s'agit plus de rapidité, car c'est une activité qui s'accompagne d'une lenteur dans le déplacement au sein d'une étendue réduite, mais le caractère de présence éphémère est ici renforcé, car il n'est justement pas relié à la rapidité. On aboutit donc à une association peu probable dans un monde actuel, productif, fait de déplacements et de rapidité, ou, au moins, du dernier de ces deux termes. La visite oblige à la lenteur, et si elle s'accélère, elle est alors remise en cause en elle-même. Demeure alors simplement le déplacement sur une faible étendue et une faible distance, mais rapidement. La visite est ainsi marquée par le mode pédestre de locomotion, et c'est le principal trait qui définit l'espace de visite. Des lieux patrimoniaux peuvent être identifiés, par les institutions, par les acteurs du tourisme (guides, opérateurs, réceptifs), mais ce qui rend effectif le lieu de visite est sa pratique, ainsi que les représentations qui émergent, chez les visiteurs, de cette pratique¹.

D'autre part, établir une géographie de la visite en se focalisant uniquement sur l'espace de visite apparaît être une perspective de recherche limitée. Plus que pour d'autres objets, l'espace de visite existe en relation avec les autres espaces pratiqués et représentés par les individus. C'est aussi peut-être pour cette raison que c'est un objet qui a été peu identifié jusqu'à présent². En lien avec cette faible identification statistique, il s'agit donc de prendre comme sujet de recherche l'analyse du rapport des individus à l'espace. C'est aussi un espace qu'il aurait été difficile de prendre comme objet de recherche il y a trente ans, avant que ne se développe une pratique de visite de masse. Certes, il aurait toujours été possible de se pencher

¹ : Cf. CORMIER-SALEM M.-C., 2003, *Rives et dérives En quête de mangroves*, Université Paris 1, Dossier d'Habilitation à diriger des recherches, vol. 3 : Essai, p. 113 : « *La question de savoir pour qui (pour quel acteur, quelle société) et pour quoi (selon quelle optique) un objet est qualifié de « patrimonial » échappe donc aux seuls scientifiques pour devenir une question de politique au sens noble du terme : quel est le projet de société ? Quelle nature souhaitons-nous pour cette société ?* »

² : La thèse examinera ce qu'il en est au sein de la géographie du tourisme, mais c'est un constat qui peut déjà être fait au niveau des statistiques : Cf. CAZES G., F. POTIER, 2002, Un « système vacancier » français ?, VIARD J. (dir.), *La France des temps libres et des loisirs*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, pp. 45-46 : « *L'ensemble des données statistiques disponibles sur les phénomènes de loisir-tourisme a été amélioré ces dernières années [...] avec, en particulier, le repérage indispensable des « courts séjours » tout en ignorant encore les excursions* ».

sur les pratiques de ceux qui visitent, mais ils étaient moins nombreux qu'aujourd'hui, au point que les statistiques de fréquentation des sites n'étaient pas alors toujours mises en place.

L'étude de l'espace de visite au sein de la géographie du tourisme

L'espace de visite est un objet de recherche par rapport auquel la réflexion est amenée à se fonder en tenant compte de la géographie du tourisme. L'espace-temps est différent, et il s'agira d'éclairer cette spécificité, mais la visite est aussi définie par son aspect récréatif, comme le tourisme. Elle y est incluse, bien qu'elle ne forme pas toute l'activité touristique et qu'elle en déborde.

La pratique de la géographie du tourisme est parfois considérée comme une activité à faire valoir, au sein d'une discipline qui est plus favorable à travailler l'observation de l'enracinement des sociétés humaines à la surface de la Terre³. En y regardant de plus près, le traitement scientifique géographique du tourisme est partagé entre la dimension de la mobilité : il s'agit d'étudier les flux, et la dimension de la sédentarité, par une appréhension de l'activité récréative dans les lieux, ou espaces, de réception. Cette réception fait rapidement penser aux notions de patrimoine et de territoire. A partir de là, la tentation existe d'un retour à des représentations sédentaires de l'occupation et de l'organisation de l'espace. Les formes d'aménagement vont dans ce sens : les stations touristiques peuvent facilement être appréhendées comme une reproduction des localités de la vie quotidienne, d'un point de vue géographique comme, plus largement, des sciences sociales. Ainsi, le déplacement d'une part, le séjour d'autre part, sont deux facettes de l'activité touristique, qui ne sont pas cloisonnées, mais mises en relation. Simplement, cette mise en relation laisse de côté un autre aspect des pratiques des sociétés occidentales. Outre l'itinéraire et le séjour, il existe aussi une activité de visite, développée au sein des excursions, qui est à prendre en compte. Dans une réflexion sur ses relations avec le quotidien comme avec le séjour touristique, on pourrait d'ailleurs examiner si elle se place à côté, à l'intérieur, à l'extérieur, au-delà de ces deux cadres de référence de l'existence de l'homme dans l'espace. Dans tous les cas, il s'agira de montrer que la dimension géographique de la visite a été appréhendée plus tardivement que celle du tourisme en général, parce que c'est une activité, sous sa forme et son importance actuelles, qui est plus récente⁴. En effet, les lieux vers lesquels se rend la population pour des visites, s'ils ont existé depuis longtemps pour certains (on pense aux « monuments naturels » en vogue au début du XXème siècle), sont pour la plupart des lieux qui connaissent une activité de visite croissante, importante, depuis peu de temps : quelques années ou quelques décennies. Même si la visite de ces lieux patrimoniaux est aujourd'hui bien visible du fait de sa massification, en réalité, comme au sujet de la massification du tourisme il y a trente à quarante ans, le fait d'observer, en géographie au moins, la visite, n'est pas une préoccupation

³ : Cf. notamment LEFORT I., 2000, *Des géographies singulières Les territoires d'une géographe*, Université Lyon 2, Texte présenté pour l'habilitation à diriger des recherches, pp. 192-194.

⁴ : Comme prise en compte récente de ce rapport, signalons, entre autres : VIOLIER P., 1998, A la recherche du tourisme urbain : exploration nantaise, CAZES G., F. POTIER (dir.), *Le tourisme urbain : expériences européennes*, Paris, L'Harmattan, pp. 55-69. Cette référence a été choisie notamment parce que les termes « recherche » et « exploration » traduisent assez bien l'aspect assez novateur de l'observation de la visite.

centrale, encore moins théorique, jusqu'à présent. Le développement de la thèse a notamment pour but de préciser ce contexte, mais on peut déjà dire que la visite a été appréhendée davantage de façon sectorielle, par rapport à une région, à un « milieu naturel » attractifs, que par rapport à l'activité elle-même.

Or, la visite est importante à saisir dans sa dimension géographique, parce qu'elle est aujourd'hui, dans un monde où les pratiques éphémères de l'espace prennent une place croissante, la pratique qui permet de saisir à la fois la relation à la nature, à l'environnement, au paysage et au patrimoine, et ceci dans des contextes très variés : séjour touristique ou excursion depuis son domicile. Il est d'ailleurs frappant de constater le paradoxe entre le souci de l'étude du paysage, en géographie, au niveau par exemple de la géographie rurale, ou, maintenant, de la géographie urbaine, en négligeant l'entrée de la relation entre paysage et tourisme, alors le rapport à l'extérieur s'est établi à partir de cette entrée⁵. Ceci se rapporte à une question pertinente : « *Comment peut-on être géographe touristique ?*⁶ », et à une question subsidiaire : si la perplexité de la communauté de chercheurs existe déjà au sujet du tourisme, qu'en est-il au niveau de la visite ? Le tourisme peut être représenté comme étant proche de l'oisiveté, et dans tous les cas il est assimilé à une pratique de masse, différente du voyage, pratique beaucoup plus valorisante. De ce fait, on comprend aisément qu'une assimilation, abusive mais réelle, entre pratique et observation scientifique, conduise à ne pas s'engager sur la voie de la recherche en tourisme. Visiter un espace est une pratique d'un autre ordre. D'abord, elle n'opère plus cette distinction qui existait entre tourisme et voyage. Certes, on peut participer à la visite d'un endroit emporté par un mouvement de foule, ou bien, à l'inverse, pratiquer la visite de façon solitaire, ou encore expérimenter des modes intermédiaires de visite, mais en terme de représentation de la pratique, il n'y a plus de séparation conceptuelle entre deux ou plusieurs modes de pratiques. La visite se range dans une activité noble, celle de la culture, du rapport avec la nature, ou encore, pour un géographe, de la pratique du terrain. Ainsi, le géographe est tenté, lorsqu'il pense ou entend parler de la visite, par le fait de rapporter cette activité à sa pratique de travail, ou alors il a une difficulté à concevoir l'ensemble du phénomène socio-spatial engendré par elle. En effet, si le tourisme impose une certaine séparation avec le quotidien, la visite est « quelque chose » de beaucoup plus flou⁷. En y réfléchissant un instant, on s'aperçoit que visiter un endroit peut se faire à partir de beaucoup de lieux où l'on se trouve d'une façon plus permanente. On peut pratiquer la visite d'un lieu patrimonial depuis son domicile, depuis son lieu de travail ou de vacances, mais aussi, à l'échelle de l'espace quotidien, depuis un lieu d'achats, un lieu de démarche administrative, un restaurant, un hôtel, etc⁸. Ainsi, à l'originalité de l'idée d'observer et de

⁵ : On rappelle notamment les travaux suivants : CORBIN A., 1988, *Le territoire du vide L'Occident et le désir de rivage (1750-1840)*, Paris, Aubier, 406 p. ; JOUTARD P., 1986, *L'invention du mont Blanc*, Paris, Gallimard/Julliard, 216 p.

⁶ : LEFORT I., 2000, *Op. cit.*, p. 192.

⁷ : La visite vient, dans le temps et dans l'observation scientifique, en complément des précédents classements établis notamment par : URRY J., 1995, *Consuming places*, Londres, Routledge, pp. 129-140 : « The Consumption of Tourism », chapitre dans lequel il relève, au XIXème siècle, la distinction entre voyageurs et non voyageurs, à la fin du XIXème siècle la distinction entre différentes classes de voyageurs, au XXème siècle la distinction entre différents modes de transport et différentes formes de voyage, puis, de plus en plus, la distinction de goût entre différents lieux.

⁸ : *Ibid.* : la visite ne se place pas forcément dans le « *out-of-the-ordinary* ».

comprendre le phénomène s'ajoute l'idée que le phénomène est flou à cerner, à délimiter, et a tendance à rejoindre davantage le champ du tourisme plutôt que le champ du quotidien : il cumulerait alors tous les défauts de représentation d'une activité en recherche géographique.

En plus de ces caractéristiques, il apparaît que la visite est une activité qui ne crée pas, ou qui crée beaucoup moins d'infrastructures que le séjour touristique ou les autres activités économiques. La visite repose sur l'existence d'un lieu attractif pour un instant, quelques minutes ou, plus rarement, quelques heures. Ainsi, elle ne nécessite pas un équipement d'accueil comme le séjour touristique ou la résidence quotidienne. A partir de là, elle est une activité dont l'existence peut ne pas reposer sur des aménagements, même si, on l'a déjà souligné, c'est un phénomène visible. Etre hébergé nécessite un toit, travailler implique de se trouver dans un atelier, une usine, un bureau, etc., qui sont tous des lieux aménagés pour la fonction appropriée. La visite, elle, utilise une ressource préexistante. Elle tend alors à s'approcher des activités primaires ou secondaires, d'où la question et les débats sur les ressources et les gisements touristiques, et celles et ceux de la visite.

La spécificité de la relation entre la visite et le paysage

Parmi les différentes notions dont la compréhension est courante, le paysage peut être convoqué pour être mis en relation avec la visite d'une part, avec l'espace du quotidien d'autre part, ceci en laissant de côté l'espace touristique dans le but, ici, de mettre en évidence les particularités de la visite face au quotidien. Trois relations peuvent alors être exprimées⁹.

Vivre et/ou gérer au quotidien un espace implique une certaine connaissance du pays. Selon ce qui relie l'individu à l'espace de vie, la relation est d'ordre affective, et/ou professionnelle. Les représentations du paysage sont alors liées à cette connaissance. La permanence de la pratique du pays exerce un rôle essentiel dans l'existence de ces représentations. Même si l'individu « habitant » a une représentation toujours plus ou moins déformée de la matérialité du pays, il énonce néanmoins comment fonctionne pour lui le paysage. Chez le visiteur, le paysage est évalué sans le bénéfice du caractère permanent de la pratique du pays. Ainsi, la représentation de l'espace de visite s'accommode des conséquences liées à cette lacune.

Si on ne prend plus en compte simplement l'espace de vie, mais l'espace perçu¹⁰, le lien avec le paysage et la visite est plus facile à établir. D'une part, les pratiques touristiques ont pour but d'apprécier les attraits d'un espace visité, et cette appréciation se développe par l'attention à l'environnement à travers les différents sens. Ainsi, la visite est, potentiellement, propice à la concrétisation de la relation « verticale » de l'homme à l'environnement, celle de l'humanisation¹¹. D'autre part, la visite est un phénomène géographique qui contient aussi la dimension de spatialisation : l'étendue de l'espace de visite peut correspondre à la dimension du paysage.

⁹ : Ces trois relations sont également énoncées dans : MICHEL X., 2004, L'évaluation du paysage et le tourisme Les paysages du décalage, PUECH D., A. RIVIERE HONEGGER (dir.), *L'évaluation du paysage Une utopie nécessaire ?*, Montpellier, Presses de l'Université Paul Valéry, pp. 563-571.

¹⁰ : DI MEO G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan Université, pp. 29-30.

¹¹ : PINCHEMEL P. et G., 1988, *La face de la Terre Eléments de géographie*, Paris, A. Colin, 517 p.

Enfin, le lien entre la visite, le paysage et l'espace vécu exprime, outre sa facilité et de sa pertinence, une richesse. L'espace vécu prend en compte la dimension imaginaire, que l'on étend, au-delà de l'espace de vie, à tous les espaces imaginés par l'individu. Cette notion a aussi reçu le nom de « métastructure spatiale »¹², avec un imaginaire spatial, non pas dissocié, mais contribuant à la territorialité de l'individu. Il s'agit de se représenter un pays, sans l'avoir forcément perçu, pour que ce pays, vécu, mais non pratiqué et non senti, soit agrégé à l'espace vécu pratiqué et senti. Dans ce cadre, les pays imaginés sans avoir été perçus, ne peuvent être évalués en eux-mêmes au niveau du paysage, comme au niveau de l'environnement ou du patrimoine, parce que le paysage, l'environnement, le patrimoine, impliquent un rapport entre le pays, l'espace, et sa représentation. Mais l'espace vécu intègre « les valeurs psychologiques qui y sont projetées et perçues »¹³. Ceci est important pour la recherche sur la visite, puisque l'on sait que les représentations des lieux et des espaces comptent dans la représentation du paysage. La méthode d'évaluation du paysage, de l'environnement, du patrimoine dans le cadre de la visite peut donc être de décrire et d'expliquer le rapport entre l'individu et ce qui l'entoure par l'application des notions d'espace perçu et d'espace vécu. Cette dernière prend en compte l'ensemble des espaces pratiqués et connus (au sens large) des individus, et elle permet d'établir dans quelle mesure et pourquoi existent les pratiques et les rapports à l'étendue visitée.

Des espaces éclatés aux espaces mis en relation

La dimension d'éclatement des espaces avec lesquels tout individu occidental est en relation est à prendre en compte. Le développement de la thèse reviendra sur les représentations fondées sur l'ici par rapport à l'ailleurs, sur la réception représentée en fonction de l'émission, en bref, sur l'approche par la base de la sédentarité pour réfléchir aux espaces récréatifs, forcément périphériques. Mais il s'agit aussi, d'emblée, de prendre conscience de la réalité d'un éclatement des lieux de référence, par rapport auquel la notion de centre est relativisée. Déjà, le thème de la bi-résidentialité amène à remettre en cause le référent spatial unique¹⁴. Au-delà de cette question de résidence(s), l'ensemble des lieux pratiqués forme cet éclatement. Celui-ci résulte d'une mutation qui va « *des coquilles de l'homme à la multidimensionnalité du monde de l'être-là* »¹⁵. Dans le champ des loisirs et du tourisme, cet aspect a notamment été mis en évidence par Jean Viard, en posant clairement que, s'il y a éclatement, il y a aussi (ré)unification¹⁶. Mais c'est une réunification qui s'opère à

¹² : Sur l'origine de l'expression : DI MEO G., 1991, *L'homme, la société, l'espace*, Paris, Anthropos, 319 p.

¹³ : DI MEO G., 1998, *Op. cit.*, p. 31, citation de A. Frémont, J. Chevalier, R. Héryn, J. Renard, 1984, *Géographie sociale*, Paris, Masson.

¹⁴ : Par exemple : POTIER F., 2002, La République du temps libre n'est pas une et indivisible, VIARD J. (dir.), *La France des temps libres et des vacances*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, p. 149 : « *Mais quelle est la signification de « lieu habituel* » lorsque se développent des pratiques de double, voire de triple résidence ? ».

¹⁵ : HOYAUX A.-F., 2003, Les constructions des mondes de l'habitant : Eclairage pragmatique et herméneutique, *Cybergeo*, n° 232, 23 p.

¹⁶ : VIARD J., 1984, *Penser les vacances*, Le Paradou, Actes Sud, p. 184 : « *L'individu éclaté par son usage de lieux partiels et par son histoire itinérante est réunifié par le mouvement qu'il opère régulièrement entre ces espaces distincts* ».

l'échelle de l'individu¹⁷. Pour que ce fonctionnement perdure, il faut que l'individu soit en même temps assez détaché des lieux qu'il visite, non pas tant parce qu'il ne pourrait pas s'y attacher, mais parce qu'il doit laisser de la place aux autres lieux pour établir son territoire récréatif¹⁸, associant les espaces visités au cours de séjours touristiques comme les espaces visités à proximité du domicile, lorsque celui-ci est encore un. Ce « butinage » récréatif a aussi une implication en terme de recherche, puisque le fait de ne pas s'attacher à un lieu amène à réfléchir à la pertinence de la notion de territoire, et que, d'autre part, cela pose des difficultés de saisie des connaissances sur les relations, pratiques, cognitives, imaginaires, que l'individu entretient avec l'espace qu'il visite. A partir de là, ce sont aussi la méconnaissance et l'ignorance des individus vis-à-vis de l'espace visité qui entrent dans le champ de la recherche dans un but de connaissance élargie des modes de relation à l'espace de visite.

En terme de relation entre espace et temps, l'activité de visite, elle-même placée au sein de l'excursion, se rangerait alors dans ce que Guy Baudelle et Hervé Regnauld appellent les temporalités rythmiques, qu'ils illustrent par le comportement des motards. La pratique est organisée selon une articulation du hasard et du déterminé : « *l'imprévisibilité ne s'explique pas, bien que les stratégies spatiales qui, une à une, déterminent le comportement, soient déterminables* »¹⁹. La finalité est prévisible, parce qu'il existe un « *attracteur étrange* »²⁰, mais la décomposition de l'expérience aboutit à mettre en évidence des comportements hasardeux. Il reste à observer dans quelle mesure l'attracteur étrange se traduit concrètement par une destination, et dans quelle mesure il est davantage une attraction pouvant prendre différentes formes et localisations. L'observation est aussi à élargir, et les temporalités brèves doivent être comparées à des temporalités plus longues. Dans ce cas, on passe d'une situation chaotique à un lissage et à une linéarité²¹. Ceci conduit à intégrer la recherche des rapports aux espaces de visite dans le cadre de la culture globale des individus²². Mais on se place encore dans un contexte de causalité, où la visite possède une explication. On peut aller plus loin, et avancer qu'une partie des visiteurs n'a pas de motivation lorsqu'elle visite une destination²³. Ceci conduit à réfléchir autrement sur la relation de l'individu aux espaces de visite. Il s'agit notamment d'intégrer un cadre sémiotique à la recherche afin de saisir les différents types de comportement des visiteurs²⁴.

¹⁷ : VIARD J., 1990, *Le tiers espace Essai sur la nature*, Paris, Méridiens Klincksieck, p. 142 : « *Le territoire de chaque individu devient unique et s'appuie sur une polyspatialité faite de bribes d'espace par lui appropriées. Et l'identité que chacun se constitue dans ce territoire éclaté, dont il est le garant unique de l'unité, renforce l'individu au détriment des groupes sociaux* ».

¹⁸ : AMIROU R., 1995, *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage*, Paris, PUF, p. 87 : « *Le touriste aimerait se vivre comme un être de la vacuité, de la vacance, comme un réceptacle vide qui ne demande qu'à se remplir d'éléments nouveaux mais légers. Il ne veut pas s'encombrer de la pesanteur des choses qui l'empêcheraient de continuer son envol* ».

¹⁹ : BAUELLE G., H. REGNAULD, 2004, *Echelles et temporalités en géographie*, Paris, SEDES, p. 129.

²⁰ : *Ibid.*, p. 129.

²¹ : *Ibid.*, p. 132.

²² : MICHEL X., 2003, Places and landscapes photographed and represented by tourists : a global space culture in the individuals, *Still Visions – Changing Lives*, International Conference on Tourism and Photography, Sheffield Hallam University.

²³ : Cf. entre autres McKERCHER B., 2002, Towards a Classification of Cultural Tourists, *International Journal of Tourism Research*, n° 1, pp. 29-38.

²⁴ : A ce sujet, Cf. AMIROU R., 1995, *Op. cit.*, p. 78 : « *Ce qui est recherché par le visiteur n'est pas tant une qualité intrinsèque à l'attraction elle-même, mais l'inscription de celle-ci dans un code symbolique global (une*

Outre cette caractéristique, la condition, le statut et la conscience du visiteur ne sont pas simples. A l'instant de la visite, on peut en effet se demander quelle fonction assume l'individu. C'est un visiteur, mais il pense aussi à autre chose, à d'autres lieux, lorsqu'il perçoit l'espace qu'il est en train de visiter, à partir du moment où l'on fait l'hypothèse que les lieux prennent leur valeur lorsqu'ils sont comparés à d'autres lieux. Ainsi, en suivant la réflexion de Stephanie Hom Cary²⁵, l'état de visiteur est donc à la fois un état réel, mais surtout un état où, à la présence éphémère dans l'espace, s'ajoute une conscience instantanée d'être visiteur, conscience qui s'annule immédiatement parce qu'elle contient la nécessaire représentation d'une présence plus large dans le monde. Cette mise en relation d'un espace avec le reste du monde renvoie à la réflexion synthétique de Philippe Descola sur les dispositifs possibles des rapports entre nature et culture²⁶. Parmi les quatre schèmes qu'il fait ressortir, l'analogisme se définit comme « *un mode d'identification qui fractionne l'ensemble des existants en une multiplicité d'essences, de formes et de substances séparées par de faibles écarts, parfois ordonnées dans une échelle graduée* »²⁷. Ce schème est repéré traditionnellement dans les mondes africains et chinois, mais on fait l'hypothèse qu'il se superpose au schème habituel de la Modernité occidentale : le naturalisme, du fait de la hausse de mobilité et des contacts accrus, là aussi réels comme imaginés, entre les individus et le monde. L'analogisme associe une intériorité et une physicalité d'autrui distinctes des miennes, alors que le naturalisme de la Modernité associe une intériorité distincte, mais une physicalité semblable d'autrui²⁸. L'analogisme est donc la disposition de l'être la mieux appropriée lorsque l'on tient compte des multiples rapports que celui-ci est amené à entretenir avec le monde²⁹. Cela rejoint la dimension de comparaison aussi mise en avant dans le tourisme³⁰. Dans le cadre de ce schéma de fonctionnement, il apparaît important de structurer les rapports qui s'établissent entre les touristes et l'espace de réception³¹.

Les abords du patrimoine

Cette dimension culturelle est utile pour donner un cadre à une recherche, mais elle ne la concrétise pas. Ce qui importe est d'établir une géographie associant les représentations aux

sémiotique des attractions) », et : GRAILLOT L., 1996, *Segmentation, choix de cibles et positionnement des produits touristiques : une approche méthodologique*, Dijon, Thèse de Sciences de gestion, où intervient l'importance de la notion de consommation d'expériences.

²⁵ : HOM CARY S., 2004, The Tourist Moment, *Annals of Tourism Research*, n° 1, pp. 73-74 : "the tourist moment simultaneously produces and erases the tourist-as-subject [...]. Instead of belonging to the experience, he/she belongs to the narrative. This misrecognition creates a sense of belonging haunted by a presence of exteriority".

²⁶ : DESCOLA P., 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 618 p.

²⁷ : *Ibid.*, p. 280.

²⁸ : *Ibid.*, p. 176.

²⁹ : *Ibid.*, p. 281 : « Mais c'est bien la différence infiniment démultipliée qui est l'état ordinaire du monde, et la ressemblance le moyen espéré de le rendre intelligible et supportable ».

³⁰ : URRY J., 1995, The Tourist Gaze and the Environment, *Consuming places*, Londres, Routledge, pp. 173-192: "Different environments can be much more effectively compared than was possible in the past".

³¹ : Cf. notamment JENKINS O., 1999, Understanding and measuring tourist destination images, *International Journal of Tourism Research*, n° 1, pp. 1-15.

pratiques³². Le contexte relationnel et comparatiste présenté ci-dessus fournit des valeurs aux espaces. Mais chaque espace, s'il « *est qualifié, il ne manque pas aussi d'être qualifiant* »³³. En d'autres termes, si la géographie du lieu doit être ouverte sur le monde, elle doit en même temps observer ce lieu en lui-même, dans ce qu'il apporte, ou pas, à l'homme et dans les relations qui s'instaurent, ou pas, avec l'homme. Cette perspective générale a pour but ici d'être appliquée aux espaces de visite du patrimoine.

De nombreux travaux ont été réalisés sur l'espace patrimonial en tant qu'espace à aménager, à gérer, à protéger. Ce n'est pas le sujet de cette recherche. L'idée qui est malgré tout à en retenir, c'est celle d'un élargissement de l'objet ou du « périmètre » de protection³⁴, que cela soit en espace urbain³⁵, rural³⁶ ou, par exemple, maritime³⁷. Il existe ainsi un mouvement, une dynamique d'extension de l'espace valorisé autour du site historique ou « naturel ». Notre hypothèse est que les opérations institutionnelles de valorisation des alentours, et non plus seulement du lieu patrimonial, ne sont qu'un aspect d'un processus plus global de confrontation entre la société et l'espace qui se trouve autour, à proximité, contre un lieu patrimonial. Il s'agira de définir puis d'expliciter ces « abords ». Nous avons commencé par opposer, peut-être de façon excessive, l'espace productif, rapide et marqué parfois par un rétrécissement de l'espace-temps, de la vie quotidienne, à l'espace patrimonial, dont l'usage est fondé sur la lenteur à partir du moment où s'exerce sa visite. Mais entre les deux, les abords ont pour fonction d'assurer la transition. Ce n'est pas tant cette fonction en elle-même qui donne aux abords leur importance, car on peut aussi, à partir de là, parler d'abords pour l'espace d'accès au domicile : l'ascenseur, l'escalier, le couloir, où on s'apprête à passer de l'espace actif extérieur à l'espace qui peut être plus tranquille et apaisé du chez-soi. Dans ce cas, la transition est aussi brutale, mais atténuée par une répétition de la pratique. Cette répétition existe beaucoup moins dans le cadre de l'espace de visite vers un lieu du patrimoine. En outre, ce dernier terme : patrimoine, identifie aussi ces espaces comme étant particuliers. Si ce patrimoine était celui d'une transmission directe, de la part d'habitants plus âgés, dans la localité de notre domicile, on ne parlerait pas, ou peu, d'abords³⁸. La notion d'abords devient pertinente lorsque s'exerce, soit la non-familiarité, soit l'éloignement par rapport à un lieu de visite. Les abords acquièrent ainsi une place importante dans l'organisation de l'espace de visite. A la notion d'abords du lieu, à conserver, il s'agit

³² : CLAVAL P., 2003, *Causalité et géographie*, Paris, L'Harmattan, p. 107 : « *Le but de la discipline n'est-il pas encore d'isoler un (ou des) facteur(s) géographique(s) – l'environnement, la distance dans les épistémologies d'hier, les images de l'utopie dans celles d'aujourd'hui – et de mesurer ce qu'ils apportent à la compréhension du réel ?* »

³³ : BOURDEAU P., 2003, *Territoires du hors-quotidien : une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines : le cas du tourisme sportif de montagne et de nature*, Université Grenoble 1, Thèse d'Habilitation à diriger des recherches, p. 22.

³⁴ : Par exemple, LAURENT X., 2003, La loi sur les secteurs sauvegardés, POIRRIER P., L. VADELORGE (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Paris, Comité d'histoire du Ministère de la Culture/Maison des Sciences de l'Homme, pp. 399-410.

³⁵ : BOUCHE N., 1998, *Tourisme et patrimoine urbain : les grandes interrogations*, CAZES G., F. POTIER (dir.), *Le tourisme et la ville : expériences européennes*, Paris, L'Harmattan, pp. 73-80.

³⁶ : TRICAUD P.-M., 2002, Le patrimoine paysager, de la protection au développement durable L'exemple de la forêt de Fontainebleau et de ses alentours, *Les Cahiers de l'IAURIF*, n° 130, pp. 67-77.

³⁷ : LE LOUARN G., 2002, De la notion de Monument historique à celle de patrimoine Essai de mise en perspective du problème, PERON F. (dir.), *Le patrimoine maritime*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 105-108.

³⁸ : Cf. BOURDIN A., 1992, Patrimoine et demande sociale, NEYRET R. (dir.), *Le patrimoine atout du développement*, Presses Universitaires de Lyon, p. 21 : « *Le patrimoine est ce qui nous vient de nos pères. Ceux qui nous ont donné naissance, ceux qui ont habité là où nous vivons ou, plus généralement, ceux qui ont vécu avant nous* ».

d'ajouter la notion d'abords de l'individu. A cette première articulation se greffe la relation, déjà exposée, entre l'espace à présence éphémère et le reste du monde en tant qu'espace vécu. Ces deux rapports constituent le sujet de la recherche.

Quatre temps pour déployer une architecture de recherche

Traiter cette question implique au préalable de s'entendre sur les termes. Ceci fait l'objet d'un chapitre préliminaire qui a pour but d'éclaircir les expressions utilisées, et aussi de révéler des sens, qui peuvent apparaître particuliers, dans certains mots, mais dont le sujet montre que des sens anciens, un peu oubliés, retrouvent leur pertinence. Ceci est vrai notamment lorsque l'on observe et réfléchit l'espace de façon plus neutre que dans le cadre d'une géographie « stricte » de la sédentarité ou du tourisme. C'est déjà une façon d'avancer dans une géographie humaine au-delà de domaines thématiques cloisonnés.

La première partie de la recherche fait le point sur l'épistémologie de la géographie dans la perspective d'une application à la visite. Ce sont en premier lieu les thèses françaises de géographie du tourisme qui sont examinées, puis une sélection de travaux portant sur des objets proches du nôtre, soit par la configuration de l'espace (les îles), soit par la pratique de mobilité des sociétés, soit, plus directement, par l'observation de la visite dans quelques types d'espace, qui permettent de poursuivre la réflexion sur la spécificité de la visite. En effet, ces travaux ne sont pas étudiés en tant que tel, mais bien par rapport au sujet fixé.

Si la réflexion est déjà présente, elle a pour but d'être davantage opératoire dans la deuxième partie. Il s'agit ici de relever les notions, les outils, les matériaux qui sont utiles pour effectuer par la suite un raisonnement à partir de données originales. Au-delà de notions particulières, les deux raisonnements porteurs de la recherche apparaissent en développement dans cette deuxième partie, à savoir le systémisme et le structuralisme. L'idée de système est déjà implicite dans la définition du sujet, fondée sur un ensemble de termes en interaction. Mais ce système appelle à être ordonné, structuré, non sans but, mais pour montrer que le rapport des individus à l'espace est logique.

Cette logique est démontrée dans la troisième partie, au moyen des résultats d'une série d'entretiens réalisés à domicile dans quatre cadres de vie en France. Le but est de faire ressortir les principaux ordres de relation entre les espaces du quotidien, du séjour touristique et de la visite, dans une démarche de progression des connaissances : d'abord au sujet des représentations et pratiques, puis au sujet de la relation de ces cultures avec la nature et l'environnement, enfin au sujet du bien-être et des difficultés d'être qui s'expriment chez les individus.

La quatrième partie illustre les connaissances acquises en montrant comment les catégories définies s'appliquent à cinq espaces de visite, en utilisant les enquêtes réalisées cette fois-ci *in situ* auprès des visiteurs de ces espaces. Le but est alors de se confronter à la configuration de l'espace et d'en esquisser un essai d'organisation.

CHAPITRE PRELIMINAIRE : EXPRIMER L'OBJET POUR PENSER LE SUJET : QUELS MOTS DE LA GEOGRAPHIE DANS LES ESPACES DE VISITE ?

« *Le premier obstacle auquel se heurte le chercheur est un problème de vocabulaire* ».

Alain REYNAUD.

1). La question de la position et de l'étendue

a). Qu'atteint le visiteur, où se trouve-t-il alors ?

Le visiteur est attiré par un but de visite. Mais comment qualifier ce but dans l'espace ? Concrètement, le visiteur occupe une position durant un temps bref. Position ramène à site, par la même racine des deux mots. Mais peut-on parler de site ? Rémy Knafou et *al.*³⁹ parlent du site touristique comme « *un lieu caractérisé uniquement par des pratiques de passage de la part des touristes. Ainsi, on ne réside pas dans un site touristique, on le visite* ». Si la nécessité d'une distinction par rapport à la ville, à la station, au comptoir touristiques s'impose, le terme de site pose plusieurs problèmes. En premier lieu, un site est un « *emplacement approprié, défini en fonction de son usage* »⁴⁰. Or l'espace restreint qui est atteint par les visiteurs n'est pas au départ défini en fonction de l'usage de visite ou de tourisme, ou alors on parle de la station ou du comptoir. Cet espace développe une autre fonction que celle qu'il avait à l'origine, par un rapport patrimonial entre la visite et la ou les fonctions passées. Ensuite, l'établissement du site est lié à la notion de fondation. Ici, il n'est pas question de fondation en lien avec les qualités et la configuration de l'environnement, mais d'un nouvel usage. Les aménageurs ou les visiteurs ne réfléchissent donc pas en terme d'exploitation ou de valorisation d'une portion d'espace sur un terrain ou une topographie favorables, en vue de développer un établissement humain ou une activité économique. Il existe une exception à cette règle, celui du site paysager : le point de vue, le belvédère, le panorama, la table d'orientation sont des sites, à l'origine, ludiques et/ou touristiques. Ici, la notion de site s'applique pleinement, mais elle est à nuancer, car le site paysager peut adjoindre, compléter ou suppléer un endroit déjà investi en site religieux ou défensif, et d'autre part elle est à replacer dans une généralisation des endroits visités qui, pour beaucoup, ne sont pas des « sites » de visite.

La troisième définition du site donnée par Roger Brunet, appliqué au site balnéaire et au site touristique fait la confusion entre l'usage ludique ou relaxant, tonifiant du bain et l'usage patrimonial d'un espace visité, et d'autre part parle de « *dispositions*

³⁹ : KNAFOU R. et *al.*, 1997, Une approche géographique du tourisme et des loisirs, *L'Espace géographique*, n° 3, pp. 193-204.

⁴⁰ : BRUNET R., R. FERRAS, H. THERY, 1992, *Les mots de la géographie Dictionnaire critique*, Paris, La Documentation française/Reclus, p. 456.

particulières »⁴¹, naturelles, architecturales ou historiques alors que c'est la fonction patrimoniale qui donne une valeur à l'espace visité. « *Espace considéré comme localisation d'une possible installation* »⁴² est une acception tentante incitant alors l'emploi du terme site pour le but d'une visite. Mais là encore, cela ne convient pas : d'une part, il ne s'agit pas d'une installation, ni même parfois d'une occupation, mais d'une présence éphémère, et d'autre part il existe des buts de visite dont la qualité va jusqu'à être à l'opposé d'une possibilité d'installation (sommet froid et venté d'une montagne par exemple, et d'une superficie trop restreinte pour qu'une communauté humaine s'y installe si tant est qu'elle eût les moyens de s'affranchir des conditions du milieu ambiant).

Dans le cadre de la visite, le site est déjà là, historiquement et géographiquement. Certes, on peut dire que le visiteur atteint un site (et on peut d'ailleurs se demander si ce qu'il atteint correspond toujours à un site, notamment lorsque son but est un cheminement linéaire sur un littoral), mais cela ne renseigne pas sur ce que produit l'activité de visite en terme de géographie. Il est toujours possible de réfléchir à l'emploi du terme de site pour la visite. A partir du constat sur les difficultés qui se posent pour l'appliquer à la visite, il apparaît plus cohérent d'employer le terme de destination. Il ne s'agit pas de deux spatialités différentes : une pour le site, une autre pour la destination. La fonction réel de cet espace est aujourd'hui d'être une destination de visite, elle était à l'origine, dans le cas d'un établissement humain, un site. Il n'y a pas superposition de deux spatialités en même temps (ou alors il y aurait suppression de la durée nécessaire à la « fabrication » du patrimoine dans un espace donné, et l'acquisition d'une valeur patrimoniale pour un site dans le temps même de la création d'un établissement humain : on peut sérieusement y réfléchir par exemple dans le cas des nouveaux musées créés dans des espaces de reconversion des fronts d'eau). Que l'espace atteint soit un point, une ligne ou une surface, le visiteur atteint toujours un but, qu'il s'est fixé ou qu'il découvre une fois arrivé sur place, mais qui possède ou acquiert une valeur liée au patrimoine (et non directement liée à la disposition de l'espace) produisant une organisation de l'espace, en pratique et en représentation. Ainsi s'établit une destination de visite. Celle-ci se distingue de la destination touristique par une pratique temporelle différente, qui n'implique pas le séjour, mais aussi par la nature patrimoniale de la visite. Elle correspond par contre aussi à une pratique de déplacement d'un espace ou de plusieurs espaces personnels de logement vers un espace pratiqué de façon épisodique. Pour certaines personnes, il y a confusion entre le logement durant une partie de l'année et leur destination touristique : il s'agit de ne pas écarter ces pratiques spatio-temporelles. Mais le cadre de la destination de visite, lui, ne change pas.

b). Exprimer l'étendue autour du point par les termes du langage courant

Avant de réfléchir sur les notions de milieu, d'environnement, de paysage, trois mots reviennent souvent dans le langage pour qualifier l'espace autour d'un point, que ce soit un site, un lieu, une ville. On parle d'alentours, d'environs, d'abords pour exprimer un

⁴¹ : *Ibid.*, p. 456.

⁴² : LEVY J., M. LUSSAULT (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 848.

espace, une étendue située autour de... Ces trois mots s'emploient, dans ce sens, au pluriel, et leurs définitions renvoient souvent l'un à l'autre dans les dictionnaires. Ils ont pourtant, chacun, une signification spécifique. « Environs » a un sens assez large. S'il possède un second sens, historique, il n'a qu'un sens géographique, celui de « lieux avoisinants, alentours ». Cette définition contient d'une part un ensemble d'objets ponctuels : plusieurs lieux autour, et d'autre part une étendue environnante. Ces « alentours » sont le deuxième terme souvent évoqué. Il s'agit de « ce qui est aux environs, dans un espace situé tout autour (d'un endroit mentionné) ». La définition reste assez générale, imprécise, mais l'idée de l'autour évoque l'arrondissement, la dimension circonvoisine de l'étendue. Le terme « abords » est plus précis. Il contient deux sens : les « alentours d'une ville, d'une maison », et un « accès immédiat d'une ville ». Ceci met clairement en rapport un espace autour avec un lieu habité, et distingue, par les deux sens, des abords que l'on perçoit, soit à partir de ce lieu, soit pour s'y rendre. C'est la définition la plus intéressante par rapport à notre problématique : le visiteur parcourt un espace d'approche, d'accès (second sens), et d'autre part perçoit un espace aux alentours d'une destination qu'il a atteinte (premier sens). Cependant, s'arrêter à cette correspondance entre la définition et son application à la visite bloque la réflexion.

En effet, le premier sens : les alentours de la destination, n'exclut pas que le visiteur présent à cette position ait une perception inexistante des alentours. C'est au contraire l'assemblage collectif des perceptions individuelles in situ qui définit les abords de cette position. En second lieu, le parcours d'accès vers le but de visite ne réduit pas la relation du visiteur à l'espace uniquement à la perspective de l'approche de la destination, comme un but exclusif à atteindre. Le visiteur perçoit aussi ce qui est autour de lui pendant le parcours d'accès, dans un espace qui est traversé.

c). De l'espace à l'ensemble géographique

Face à la recherche des présences éphémères du visiteur dans un espace de réception, comment faut-il entendre l'espace ? Les visiteurs n'occupent pas cet espace en permanence, et, le plus souvent, pour la majorité des cas, ne le visitent qu'une seule fois dans leur vie. Le dictionnaire de l'espace et des sociétés⁴³ donne une définition synthétique des espaces possibles, à partir de la philosophie. Si l'on se réfère à l'espace absolu, il s'agit de voir les localisations et les parcours du visiteur dans un espace contenant ce phénomène de visite, sans que celui-ci ne transforme l'espace. La perspective est tentante : en effet, il existe des positions visitées et des parcours d'approche, ou une partie de l'espace de visite, qui ne sont pas modifiés, ni dans le sens d'une dégradation, ni dans le sens d'un aménagement de l'espace visité. Mais on peut tout de même supposer que les visiteurs participent à l'entretien de cet espace, au maintien de son aspect : directement, car les parcours assurent un entretien des routes et des chemins, et indirectement, car ils permettent aux acteurs locaux de la gestion de l'espace de travailler à sa conservation. Donc, dans tous les cas, le visiteur intervient dans l'espace qu'il parcourt. Si l'on ajoute à

⁴³ : LEVY J., M. LUSSAULT (dir.), 2003, *Dictionnaire de l'espace et des sociétés*, Paris, Belin, article « espace » de J. LEVY, pp. 325-333.

cela que l'espace absolu newtonien est un contenant vide appelant un contenu, la correspondance avec l'espace de visite s'éloigne encore plus, les visiteurs faisant face à un paysage déjà établi par les sociétés locales. Ce rappel sur l'inadéquation entre cet espace absolu et l'espace de visite patrimonial est néanmoins utile, car dans le champ du tourisme et des loisirs, la réflexion sur les parcs à thème et autres enclaves ludiques créés *ex-nihilo*, qui n'est pas la nôtre, peut être différente.

L'espace relatif est plus conforme au sens à donner à l'espace de la visite d'un patrimoine. On ne peut pas différencier un espace contenant et un contenu, car le patrimoine est irrémédiablement inscrit et relié à l'espace dans lequel il se trouve localisé. Les deux sont confondus, le patrimoine est l'espace. La référence à Leibniz est ici opportune : « *les objets spatialisés entrent, à travers leurs relations, dans la construction de l'espace* »⁴⁴. Le relationnel absolu de Berkeley est restrictif, car il limite le déploiement de l'espace aux capacités sensorielles de l'homme, sans tenir compte de la matérialité de l'espace avec lequel l'homme est en contact. « *L'espace géographique a un horizon, un modelé, de la couleur, de la densité* ». « *Cet espace matériel n'est donc pas du tout une chose indifférente.[...] C'est toujours une matière qui accueille ou menace la liberté humaine* »⁴⁵. A ceci il faut ajouter la dimension de l'espace vécu, non pas en tant qu'extension directe de l'espace pratiqué, ni en tant que spatialité supplémentaire se superposant à cet espace pratiqué, mais en tant qu'espace de référence exerçant un rôle sur la perception de l'espace visité. Eric Dardel dit aussi : « *N'est donc réel que l'espace effectivement embrassé par le regard de l'homme, spatialisé par sa rencontre actuelle avec un paysage qui lui fait face et s'annonce à lui* »⁴⁶. Cette phrase de Dardel est composée, certes dans une approche phénoménologique, mais en intégrant aussi toutes les situations de présence de l'homme dans l'espace : l'effectivité de la rencontre avec l'espace s'accompagne de, permet et oblige à une géographie complète, prenant en compte le quotidien comme le hors-quotidien, le permanent comme l'exceptionnel dans le rapport de l'homme à l'espace.

Espace est donc compris dans ce sens concret, rappelé par Roger Brunet, celui d'une étendue que l'on s'apprête à parcourir, à visiter, avec la notion du pas effectué⁴⁷. A partir de cette destination, peut-on parler d'ensemble spatial ? Au sens de Lacoste et Brunet, l'ensemble spatial rassemble plusieurs objets. La pluralité des objets (plusieurs îles, plusieurs villes) face à l'association de la destination et de ses abords pose ici problème, l'hypothèse étant que la recherche porte sur un seul espace restreint à partir duquel le but est d'identifier, de délimiter et de qualifier ses abords, leurs fonctions et leurs relations avec le site.

Dans la définition de l'ensemble géographique, Denis Retaille ouvre le champ permettant d'inclure l'espace visité : « *L'ensemble peut résulter d'un lieu fort entretenu par les lieux qui le composent ou se résumer à un regroupement sur la base de critères très variés, physiologiques ou fonctionnels* »⁴⁸. Ainsi, comme a priori on ne considère pas que

⁴⁴ : *Ibid.*

⁴⁵ : DARDEL E., 1990 [1952], *L'homme et la terre*, Paris, Editions du CTHS, p. 10.

⁴⁶ : *Ibid.*

⁴⁷ : BRUNET R. et al., 1992, *Op. cit.*, p. 193.

⁴⁸ : LEVY J., M. LUSSAULT (dir.), 2003, *Op. cit.*, article « ensemble géographique » de J. LEVY, pp. 312-313.

les abords constituent un lieu ou qu'ils contiennent des lieux, même si c'est une solution qui n'est pas écartée, on peut retenir dans un premier temps la seconde proposition de la définition, celle du regroupement. En l'occurrence, il s'agit ici d'un regroupement d'une étendue, les abords, autour d'une destination. En phase avec Denis Retaille⁴⁹, c'est une « *étape provisoire d'identification d'une unité spatiale* ». L'écueil de la démarche inductive est alors à éviter. Ces ensembles ne doivent pas être délimités et qualifiés a priori.

d). La dimension et l'étendue

Quelle est la dimension de cet ensemble ? Deux réflexions doivent se développer. D'une part, quelle est sa dimension dans l'espace terrestre ? Horizontalement, quelle est son étendue ? Faut-il employer le pluriel, et considérer qu'on ne peut pas raisonner selon une seule échelle, qu'il s'agit de rechercher plusieurs dimensions d'association entre une destination et ses abords, dimensions qui sont à entendre comme plusieurs rayons et périmètres de différentes distances autour du point ? D'autre part, dans quel sens faut-il prendre le terme de dimension en fonction des qualifications attribuées à cet ensemble : dimension paysagère, naturelle, patrimoniale ? La solution est-elle alors de relier ces deux pistes : la spatialisation et la qualification des abords ?

Il existe en géographie différents termes pour exprimer l'importance, la superficie d'un espace. L'étendue est « *une portion d'espace où s'étend quelque chose* »⁵⁰. Les exemples donnés sont « *un champ, une ville, un Etat, un océan* », c'est-à-dire des objets où il n'est pas fait référence à un point de départ, d'origine du déploiement de l'espace. L'idée de déploiement est présente chez Brunet, qui ouvre la porte à notre recherche : « *Dimension d'un corps, portion d'espace qu'il occupe* »⁵¹. L'origine est présente : c'est le corps. Etre humain ou destination, c'est à partir de lui que le dimensionnement s'effectue. Jacques Lévy voit surtout l'étendue en terme de comparaison ou d'interactions entre deux objets, deux phénomènes. Il conçoit aussi l'étude d'un seul « *espace donné* », mais alors avec une « *absence de référent extérieur* »⁵². Dans notre réflexion, il ne s'agit pas de diffusion, de « *propagation d'objets* », mais de prise de conscience d'un espace proximal environnant une position, qui existe par lui et pour lui. Il ne faudrait pas exclure une possibilité : celle de la recherche d'interactions, et même de comparaison, entre un objet et son déploiement spatial : entre la destination et ses abords. Lévy pense aussi la question de l'étendue en associant plusieurs spatialités, comme le territoire et le réseau, ce qui est intéressant à première vue par rapport au parcours et à la perception touristiques de l'espace, spatialité qui serait différente de l'espace façonné et approprié par les acteurs locaux. Mais ceci limite le positionnement de la question des rapports entre la destination et de ses abords, en posant ceux-ci sur le pays, et non en l'intégrant à lui. C'est en fait la

⁴⁹ : LEVY J., M. LUSSAULT (dir.), 2003, *Op. cit.*, D. RETAILLE, p. 312.

⁵⁰ : LACOSTE Y., 2003, *De la géopolitique aux paysages Dictionnaire de la géographie*, Paris, A. Colin, p. 158.

⁵¹ : BRUNET R. et al., 1992, *Op. cit.*, p. 193.

⁵² : LEVY J., M. LUSSAULT (dir.), 2003, *Op. cit.*, article "étendue" de J. LEVY, p. 346.

question de la relation entre le tourisme et le milieu local⁵³ qui exprime ce blocage relationnel. Le tourisme est certes perçu comme une activité constituée par des pratiques, mais celles-ci ne sont pas appréhendées en elles-mêmes, ni dans leurs liens avec les représentations et les rapports aux lieux. Il s'agit plutôt de considérer les impacts économiques, sociaux et écologiques du tourisme sur le milieu local. Cela renvoie à la conception de deux spatialités : l'endogène et l'exogène. Or, d'une part, le rapport du visiteur à l'espace, comme le rapport entre le point et ses abords se font dans une seule unité spatiale, et non dans une superposition de deux spatialités.

D'autre part, cette approche s'impose de plus en plus dans une évolution historique, avec le développement de la mobilité des individus⁵⁴, et le fait que les espaces visités sont parcourus par des touristes comme par des habitants de la région. Le cadre de la recherche concernant l'étendue s'éclaircit : les relations entre la position et ses abords sont à observer dans une même spatialité, en dépassant la thématique de l'impact, et en permettant l'intégration de tous les individus pratiquant l'espace de visite. Il existe une position d'origine a priori, la destination, et les abords qui constituent un déploiement d'espace formant une étendue à partir de cette position.

e). L'échelle de l'ensemble spatial

Une autre notion voisine pose question : celle de l'échelle. Un premier problème est soulevé par l'échelle de la destination. S'étend-elle seulement en un point, délimité par une présence, c'est-à-dire par la partie d'un terrain qui est effectivement foulée par le visiteur, ou bien comprend-elle aussi les abords ? Le point peut s'étendre de façon linéaire, ou aréale. La destination peut être un parcours, avec un aller et retour ou un circuit, elle peut être aussi un espace couvrant une certaine étendue, qui par rapport à l'échelle de l'homme visitant à pied cet espace, n'est plus un point mais une surface. Si une délimitation *a priori* de la destination peut se faire, en tenant compte de sa pratique collective, les représentations individuelles de la destination peuvent varier. Pour certains, le parcours vers le but de la visite n'est qu'une approche vers une position extrême au bout d'un itinéraire ou vers un point prenant une valeur spéciale le long d'un circuit. Pour d'autres, le parcours ou une partie du parcours s'associe à l'arrêt constituant la destination et constitue un espace de destination plus étendu. Le même problème est soulevé, non pas sur l'association de la destination avec le parcours, mais sur le rapport de la destination avec les abords, ainsi qu'avec le rapport entre le parcours et les abords du parcours d'approche, voire du parcours d'extension.

Les pratiques, les comportements des visiteurs ne sont pas identiques durant leurs parcours. A-t-on affaire à un parcours d'approche, de destination, d'extension ? On retrouve ici la notion de rupture de charge dans le passage d'une manière à une autre de visiter l'espace. L'activité motrice et l'activité sensorielle changent lorsque s'effectue le

⁵³ : CAZES G., 1992, *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*, Rosny, Bréal, 189 p.

⁵⁴ : STOCK M., 2001, *Mobilités géographiques et pratiques des lieux Etude théorico-empirique à travers deux lieux touristiques anciennement constitués : Brighton et Hove (Royaume-Uni) et Garmisch-Partenkirchen (Allemagne)*, Université Paris VII, Thèse de doctorat en Géographie, 663 p.

passage de l'abord au lieu. L'être-là par rapport à l'espace et par rapport à autrui changent aussi, en fonction de l'arrêt suivant le mouvement (voire en fonction d'un autre type de mouvement) engendré par la valeur accordée au but de la visite. En outre, l'aspect matériel de la visite : l'étendue de l'espace, son échelle, se définissent par la possibilité de parcourir une étendue limitée. L'espace de visite se place de façon privilégiée dans le sixième ordre de grandeur de Yves Lacoste : « *les mesures en centaines de mètres* », mais aussi dans le cinquième ordre de grandeur : « *les distances qui se mesurent en kilomètres : c'est la carte à très grande échelle 1/25000^{ème} qui convient le mieux pour la marche à pied* »⁵⁵. L'ordre de grandeur ne serait pas seulement lié à la possibilité matérielle de pratiquer un espace pour le visiter en une journée, mais se définirait aussi par l'association d'un type d'espace avec une pratique d'approche vers celui-ci.

Cela ferait revenir la notion si décriée de vocation touristique (ainsi que celle de site), si on considérait qu'à tel type de destination correspondrait un certain déploiement de l'espace d'approche. Il s'agirait d'une vocation par obligation : un « site » de lac de montagne au bout d'une haute vallée sans route, obligerait les visiteurs à un accès particulier. La vocation serait ici d'abord de nature matérielle : une question de difficulté de l'accès physique, mais aussi de nature sociale, au sens large : la sensibilité de protection des espaces « naturels » induit un maintien ou une extension de l'étendue d'accès non motorisé. A l'inverse, pour d'autres « sites », tels que des châteaux, des monuments historiques, la vocation sociale de s'en approcher le plus près possible rapidement, induirait une vocation matérielle à accéder de façon motorisée le plus près possible, grâce ou à cause d'aires de stationnement et de voies de desserte n'encourageant pas l'accès non motorisé. L'enjeu est de déconstruire cette hypothèse de vocations, non seulement par la mise en évidence des évolutions historiques des configurations et des rapports entre la destination et ses abords, mais aussi par l'éclairage des cultures individuelles différentes des espaces visités, enfin, et peut-être surtout, par la prise en compte du hasard et des conditions imprévues de l'organisation de la visite qui orientent son déroulement.

De quels changements d'échelle⁵⁶ faut-il parler ? L'individu vacancier, à mesure qu'il rejoint son lieu de séjour, puis un but de visite, change l'échelle de son rapport à l'espace visité. A petite échelle, il traverse la région de vacances, puis il arrive dans sa localité de séjour, enfin il prend contact avec l'espace de visite. On peut penser qu'il perce les coquilles de la destination, par analogie inverse avec les coquilles de l'homme⁵⁷. L'espace, le temps de parcours de l'espace considéré se restreignent à mesure de l'approche de la destination. L'arrivée dans une localité de villégiature peut donner lieu à deux impressions exclusives ou complémentaires chez les individus : l'environnement du lieu peut être perçu de façon limitée ; pour d'autres, l'envie de percevoir au-delà et d'explorer est due à une représentation plus ouverte de l'environnement. Ensuite, c'est l'association de ces perceptions avec les pratiques qui aboutit au changement d'échelle. Pour les individus à la représentation limitée, le changement d'échelle se fait surtout par la pratique, dans le présent éphémère de la découverte de l'espace visité. Pour les individus à la représentation plus ouverte, et pour ceux qui, habitants ou non dans la région,

⁵⁵ : LACOSTE Y., 2003, *Op. cit.*, p. 135.

⁵⁶ : BRUNET R. et al., 1992, *Op. cit.*, p. 175.

⁵⁷ : BACHELARD G., 1957, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 214 p.

connaissent déjà l'espace visité, c'est la perception du potentiel de l'espace qui joue sur le changement d'échelle dans la représentation de l'espace avant que celui-ci ne se concrétise.

Un autre changement d'échelle se produit. Alors que le changement d'échelle vers la destination est de nature centripète, le changement d'échelle des abords de l'individu aux abords du site assure le passage d'un rapport centrifuge individuel à l'environnement à un rapport centrifuge collectif à l'environnement.

b). Les qualifications de la destination

a). Le lieu

Une destination de visite est un lieu. Les définitions « classiques » du terme le confirment : « Endroit précis de quelques dizaines de mètres de côté (septième ordre de grandeur) qui se repère par des éléments concrets du paysage (un rocher, une source, un pont, etc.) replacés dans un ensemble spatial de plus grandes dimensions »⁵⁸. La taille du lieu correspond bien à celle d'une destination. De plus, comme Lacoste, Brunet situe le lieu dans un cadre plus vaste : « *il a des voisins ; il a un environnement, qui est son milieu* ». « *Le lieu peut aussi être inhabité, mais il a alors ses habitués, il est hanté, sinon habité* »⁵⁹. Parler de lieu de visite devient alors pertinent si l'on tient compte de ces caractéristiques. Mais, s'il conçoit un espace qui l'entoure, le lieu ne rend pas compte de ce contexte d'approche dans le cadre de la mobilité de loisirs. C'est en cela que le terme de destination le complète.

Des définitions plus explicitées sont présentes dans le Dictionnaire de l'espace et des sociétés. J.-N. Entrikin débute sa définition du lieu en le ramenant à un cadre de l'existence quotidienne, avec « à la fois la capacité subjective de participer d'un environnement et la capacité objective de pouvoir observer un environnement comme étant externe et séparé de soi »⁶⁰. Si l'extériorité de l'homme vis-à-vis de l'environnement existe dans un cadre touristique et de visite, car acquise par un processus historique de mise à distance de l'espace⁶¹, son implication, sa participation à l'environnement va beaucoup moins de soi. Le propre du visiteur est de se ressentir comme un individu n'appartenant pas à l'espace qu'il visite, et chercher, acquérir ou exercer une relation avec l'environnement de visite ne signifie pas la même chose que participer d'un environnement, comme un provençal participe de la Provence, un Esquimo de la banquise ou un banlieusard de sa banlieue. L'explication de cette absence de réflexion sur le lieu de visite (qui aboutit aujourd'hui à une contradiction entre la définition du lieu et la spécificité du lieu de visite) s'explique par le développement récent de ce type de lieu, auquel il faut relier, dans

⁵⁸ : LACOSTE Y., 2003, *Op. cit.*, p. 234.

⁵⁹ : BRUNET et al., 1992, *Op. cit.*, p. 298.

⁶⁰ : LEVY J., M. LUSSAULT (dir.), 2003, *Op. cit.*, article « lieu » de J.-N. ENTRIKIN, pp. 557-560.

⁶¹ : Cf. notamment VIARD J., 1990, *Le tiers espace Essai sur la nature*, Paris, Méridiens Klincksieck, 152 p., et BERTHO-LAVENIR C., 1999, *La roue et le stylo Comment nous sommes devenus touristes*, Paris, O. Jacob, 438 p.

l'histoire de la géographie, les préoccupations périodiques de contrecarrer les conceptions que les générations de géographes précédentes se faisaient de la discipline et de ses notions. Un premier temps fut d'abord celui de l'absence de définition du lieu et de sa confusion avec d'autres notions. Tout de même, la géographie régionale « naturelle » puis économique a été amenée, implicitement, à comprendre le lieu comme une portion d'espace singulière. L'analyse spatiale a ensuite utilisé le lieu comme un point situé dans un espace, de façon plus ou moins centrale ou périphérique. Enfin, J.-N. Entrikin rappelle l'apport subjectif de la *humanistic geography*⁶². Dans ces trois grands courants, le lieu est toujours rapporté à un établissement humain permanent, et c'est à partir de cette conception enracinée et fixiste des hommes sur la terre que les géographes l'ont décrit et réfléchi. Il s'agissait pour eux, non seulement de rendre compte de la réalité, mais encore de faire valoir ce en quoi ils innovaient dans la conception et la réflexion, et enfin de montrer en quoi les positions prises précédemment n'étaient pas les plus pertinentes. L'existence de voies de recherche nouvelles, exploitées à partir de la représentation, en partie erronée, de la persistance de l'ancrage des hommes dans les mêmes lieux, a fini par créer un système de conceptions du lieu en géographie fondé sur l'immobilité humaine, qui a fait progresser la science, au niveau de l'analyse quantitative puis au niveau de la dimension subjective du lieu, mais dans un cadre inerte ne prenant pas en compte l'évolution de la réalité, notamment l'accroissement des mobilités de loisirs. Au contraire, la géographie subjective a développé ses recherches sur l'identité attachée au lieu, sur le sentiment communautaire lié à ce lieu, sur sa transformation par les hommes. « Ce processus est souvent accompli en partie par la naturalisation qui résulte de la mise en convergence discursive des qualités d'un groupe et d'un lieu »⁶³. Que le lieu soit vu comme ce qui est propre à l'individu et différent de l'espace du vaste monde, ou qu'il reprenne le sens du *topos* opposé à la *res extensa*, il est dans les deux cas restreint à l'étendue de la vie quotidienne, conception soutenue par la normalité et le caractère implicitement indépassable de cet état de fait. Entrikin termine son article sur le lieu par la conscience du défi de ses études et par l'ouverture de pistes : le lieu est « une relation d'expérience entre un sujet et un *locus*, l'évolution de la société et de l'économie appelle à reconsidérer sa conception, et les nouveaux mouvements revendicatifs fondés sur la localité ou la région ne laissent pas tranquilles la conception traditionnelle du lieu.

Par rapport à la problématique de la destination et de ses abords, Jacques Lévy prend explicitement l'exemple du « basculement lieu/aire » de la gare et de ses abords, avec une limite de basculement qui serait dépendante de la représentation ou des pratiques de l'espace urbain. Il revient à sa position de l'existence de plusieurs couches de spatialités pour résoudre la question⁶⁴. Au contraire, nous avons déjà fait l'hypothèse que la spatialité est singulière, et que la recherche doit se porter sur la qualification des discontinuités pour délimiter le lieu et ses abords. Ceci empêche aussi de considérer les lieux à n'importe quel échelon. Enfin, contrairement à l'affirmation de Lévy, au sein du lieu de visite, la distance prend un mode de pertinence différent de celui des abords, mais néanmoins essentiel : le lieu de visite se caractérise par de subtils jeux de distances qui fondent les propriétés mêmes du lieu de visite, entre les visiteurs et les objets à percevoir dans le lieu, et entre les

⁶² : LEVY J., M. LUSSAULT (dir.), 2003, *Op. cit.*, article « lieu » de J.-N. ENTRIKIN, pp. 557-560.

⁶³ : *Ibid.*

⁶⁴ : LEVY J., M. LUSSAULT (dir.), 2003, *Op. cit.*, article « lieu » de J. LEVY, pp. 560-561.

visiteurs eux-mêmes. On rejoint ici la position de Michel Lussault⁶⁵. Ainsi, un lieu de visite se définit déjà comme une concentration d'objets à percevoir et/ou une concentration de visiteurs due à la combinaison de l'arrivée d'un flux et de son rassemblement dans un espace restreint. Les gestionnaires des lieux de visite guidés poussent à l'extrême cette caractéristique, en acheminant et en regroupant les visiteurs au point de départ de la visite (ce point de départ n'est pas un lieu, car les visiteurs ne sont pas venus pour le visiter, et il ne constitue effectivement pas l'objet de leur visite).

b). Du non lieu au haut lieu

Entre le non lieu et le haut lieu se construit une réflexion à partir d'une matrice qui prend en compte deux types de rapport. D'une part, l'endroit considéré peut être singulier, ou bien pluriel. Les lieux ayant une certaine historicité seraient particuliers, alors que les lieux contemporains seraient purement fonctionnels, identiques les uns aux autres. Il faut être prudent dans cette distinction, car des établissements anciens sont aussi regroupés dans des modèles architecturaux (le château-fort, la bastide, le château Renaissance, etc.), alors que des édifices ou des aménagements récents peuvent se remarquer par leur singularité (Grande Arche de la Défense). Marc Augé associe l'époque contemporaine au développement des non lieux⁶⁶, or cette réflexion ne tient pas tellement compte des lieux de visite, qui sont à la fois visités pour leur caractère patrimonial, mais aussi parce qu'ils constituent, pour leur plus grand nombre, des modèles exemplaires d'un type de lieu de visite, qui ont, dans leur fonction originelle, formé des sites fonctionnels où pouvaient s'exercer le même détachement des hommes vis-à-vis de ses caractéristiques, de même qu'aujourd'hui s'exerce le soi-disant détachement des hommes vis-à-vis des non lieux. Il est donc nécessaire d'intégrer un autre type de rapport, celui qu'entretient le visiteur avec la destination : visite-t-il un lieu patrimonial comme si celui-ci n'est qu'un exemplaire d'une série ou comme s'il est toujours représenté dans sa spécificité, et, dans l'un et l'autre cas, adopte-t-il un rapport d'attachement ou de détachement avec le lieu ?

Afin de rendre compte des lieux qui ne sont pas seulement appropriés par un groupe social y habitant, Bernard Debarbieux emploie l'expression de haut lieu. Sans réfléchir explicitement sur les lieux de visite comme hauts lieux, il conçoit le haut lieu comme un lieu symbolique où se condensent des significations collectives concrétisées par des adhésions individuelles, mises en pratique par des rassemblements. Au-delà, c'est un lieu qui est connu de la société en général, y compris par des individus qui ne s'y sont jamais rendu, mais dont on ne connaît pas spécialement la position ni les caractéristiques exactes⁶⁷. Debarbieux rappelle la mauvaise interprétation du haut lieu par les géographes : « *les croyances traditionnelles, le sens commun et de nombreuses publications, [...] attribuent volontiers au haut-lieu des qualités intrinsèques, attribuées par la volonté divine, par des processus naturels* »⁶⁸. On retrouve encore une fois le bornage de la

⁶⁵ : LEVY J., M. LUSSAULT (dir.), 2003, *Op. cit.*, article "lieu" de M. LUSSAULT, pp. 561-562.

⁶⁶ : AUGÉ M., 1992, *Non lieux Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Le Seuil, 151 p.

⁶⁷ : DEBARBIEUX B., Du haut lieu au général et du mont Blanc en particulier, *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 5-13.

⁶⁸ : LEVY J., M. LUSSAULT (dir.), 2003, *Op. cit.*, article "haut lieu" de B. DEBARBIEUX, pp. 448-449.

géographie à la conception endogène des phénomènes, en l'occurrence ici présenter le haut lieu en tant que lieu touché par un esprit, un génie, puisque la recherche des rapports entre une population extérieure et le lieu ne s'est pas développée en tant que cause du haut lieu. Le lieu devient haut lieu, non pas avec ses qualités intrinsèques, mais par la diffusion et/ou la projection des significations qui lui sont conférées, et qui lui donnent sa valeur. Tout en reprenant cette acception, Brunet a du mal à concevoir que le haut lieu étende sa renommée au monde entier, ce qui est réaliste, mais il revient « en arrière », et rapporte sa valeur symbolique à une échelle « *plus souvent régionale, ou locale, que mondiale* »⁶⁹, se plaçant encore dans une dimension « coquillière » des relations avec le reste du monde. Certes, un haut lieu n'est pas connu du monde entier, mais il peut être connu de personnes se trouvant aux antipodes : la population qui le connaît n'est pas rassemblée dans une étendue circonvoisine, dans la localité ou la région qui l'environne. Il est alors intéressant de réfléchir au haut lieu dans sa dimension de patrimoine local, régional, national ou international⁷⁰ : quelle est l'espace de provenance de ses visiteurs ? Dans tous les cas, la mise en place de labels tels que celui du Patrimoine de l'Humanité par l'Unesco ne constitue-t-elle pas un moyen de rendre moins pertinent ce rapport entre le lieu et sa région, non pas au niveau de l'identité patrimoniale du lieu, mais au niveau des rapports cognitifs, pratiques et symboliques entretenus par des populations d'origine géographique variée ?

3). Les qualifications des abords

a). L'environnement

Les différents dictionnaires donnent de l'environnement des définitions semblables, qui montrent l'ambivalence du terme. A partir de la même racine latine, *virgo*, environnement est ce qui environne. Les environs expriment l'étendue et les lieux de cette étendue, mais c'est aussi la notion d'éléments qui revient pour exprimer l'environnement. Il n'est donc pas question seulement d'une spatialisation des endroits autour de l'homme, mais aussi de la prise en compte des différents éléments naturels pouvant se superposer autour de lui, et qui concourent à sa subsistance, ou qui, du moins, dans le cadre de la visite constituent pour lui des aménités, voire des conditions pour son bien-être (air, eau, flore, faune, etc.). Dans cette acception, c'est le sens actif de l'environnement sur l'homme qui est mis en avant, et non l'inverse⁷¹, et c'est en effet ce premier sens qui est utilisé dans la géographie du tourisme, car il s'agit d'évaluer les potentialités touristiques d'un espace sur des individus.

Il semble que diverses directions aient été prises dans le champ de la géographie du tourisme. D'une part, rendre compte des nouveaux équipements touristiques eut pour

⁶⁹ : BRUNET R. et al., 1992, *Op. cit.*, p. 292.

⁷⁰ : MICHEL X., 2004, Quels lieux ont valeur de patrimoine pour les populations touristiques ? Résultats de deux types d'enquête, communication au colloque *Tourisme et patrimoine*, Commission de Géographie du Tourisme et des loisirs.

⁷¹ : GUERIN-PACE F., P. COLLOMB, 1998, La notion d'environnement Enseignements de la statistique textuelle, *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 41-52.

conséquence de ne considérer l'environnement que dans une perspective de potentialités pour les activités ludiques, sur les côtes balnéaires ou les régions de sports d'hiver. Dans ce contexte, la question de la filiation de la géographie du tourisme avec une géographie urbaine ayant laissé de côté l'environnement⁷² est à examiner. Ensuite, des recherches, partant de la climatologie, ont plus spécialement exploré les conditions de séjour dans différents environnements, sans que le terme soit explicité, aux échelons locaux, régionaux⁷³ ou mondial⁷⁴, en formalisant ainsi au niveau scientifique les publications non académiques à destination du grand public sur les climats des destinations touristiques ; l'apport supplémentaire de ces recherches sur le tourisme et le climat se fonde alors sur la mise en évidence des processus climatiques, par rapport à la simple présentation de données météorologiques, et sur l'impact de ces conditions (produit de l'état du temps et des processus) sur les séjours touristiques. Enfin, les pratiques touristiques ayant une relation plus directe, et explicitement convoquée, avec la nature, ou en tout cas avec l'image de la nature, ont été l'occasion de développer les liens entre tourisme et environnement⁷⁵, où à travers la recherche des rapports à la nature, se retrouve aussi une réflexion sur l'étendue autour et sur la spatialisation. Le sens actif de l'homme sur l'environnement est pris en compte, mais dans la perspective d'une action de protection.

Cette acception rejoint celle qui a été originellement développée : au XIV^{ème} siècle, environnement signifie « *action d'environner* ». C'est Vidal de la Blache qui a complété la définition par « *ce qui inclut* ». La différence de rapport est ici vue à partir du lieu, mais on peut aussi l'appréhender à partir de l'homme, soit dans une « *représentation hypostasiée* », soit dans un « *sens relationnel* »⁷⁶. La première de ces perspectives est à rapprocher de la thématique de recherche des géomorphologues, qui étudient « *l'environnement des sociétés humaines* », et les deux approches sont présentes au « *plan institutionnel* »⁷⁷. Elles seront à examiner dans le champ de la visite, avec notamment la recherche sur l'expérience active ou passive du visiteur⁷⁸, qui renvoie au questionnement sur les nouveaux rapports de l'homme à l'espace⁷⁹.

Qualifier les abords de la destination en tant qu'environnement, à partir des significations du terme évoquées ci-dessus, implique plusieurs questionnements. D'entrée de jeu, la fixation d'une limite aux abords de la destination ne s'impose pas. Si le point d'origine du déploiement de l'environnement est rigide : c'est le visiteur ou le lieu, il n'y a pas, explicitement, de terminaison des abords dans l'étendue qui est contenue dans la notion d'environnement. En même temps, la spatialisation est comprise dans l'environnement, et associée aux relations verticales de l'homme aux éléments de la

⁷² : LUGINBÜHL Y., T. MUXART, 1996, Place de la géographie dans les recherches sur l'environnement, *Lettre du PIR Environnement, Vie et Sociétés*, pp. 44-63

⁷³ : ESCOURROU P., 1980, *Climat et tourisme sur les côtes françaises de Dinard à Biarritz*, Paris, Thèse de doctorat d'Etat, 787 p., et ESCOURROU P., 1993, *Tourisme et environnement*, Paris, SEDES, 239 p.

⁷⁴ : BESANCENOT J.-P., 1990, *Climat et tourisme*, Paris, Masson, 223 p.

⁷⁵ : YELLES N., 1997a, *Espaces protégés et tourisme de nature sur le littoral atlantique français : stratégies et enjeux*, Université Paris 1, Thèse de doctorat en Géographie, 380 p.

⁷⁶ : LEVY J., M. LUSSAULT (dir.), *Op. cit.*, article "environnement" de C. EMELIANOFF, pp. 317-318.

⁷⁷ : LUGINBÜHL Y., T. MUXART, 1996, *Loc. cit.*

⁷⁸ : VOASE R., 2002, Rediscovering the imagination : Investigating Active and Passive Visitor Experience in the 21st Century, *International Journal of Tourism Research*, n° 4, pp. 391-399.

⁷⁹ : Cf. notamment LE LANNOU M., 1967, *Le déménagement du territoire* ; VIRILIO P. 1984, *L'espace critique*, Paris, Christian Bourgois, 129 p. ; PIVETEAU J.-L., 1995, *Temps du territoire Continuités et ruptures dans la relation de l'homme à l'espace*, Genève, Zoé, 260 p.

« nature ». L'environnement agit sur le visiteur, en le contraignant à ne pas faire la visite ou en le rendant insatisfait, à cause de la difficulté du trajet qu'il impose, ou bien en lui apportant une satisfaction, due au temps passé dans cet environnement apprécié. Le visiteur agit-il sur l'environnement ?

Le rapport entre pratiques et représentations, particulier à l'espace de visite, revient ici dans la réflexion. Dans son cadre de vie, l'homme parcourt son environnement, de façon aréale dans les sociétés rurales : les travaux du champ l'amènent à une pratique recouvrant l'étendue, et dans les sociétés urbaines, les déplacements réticulaires induisent un environnement qui ne recouvre plus toute la surface de l'espace urbain, ni toute la superficie du territoire de réseaux de villes, mais où on observe toujours une correspondance, au moins potentielle, entre l'environnement des pratiques et celui des représentations (c'est le cas aussi pour les stations de sports d'hiver leurs domaines skiables, ou pour les stations littorales, leurs plages et leurs espaces balnéaires et nautiques). L'environnement de la visite appelle à être appréhendé différemment. Il est foulé par le visiteur au niveau de la voie qu'il emprunte (route, chemin, sentier, ou itinéraire non marqué au sol), il peut être pratiqué par une extension, un détour, à partir de l'itinéraire ou de la destination, mais l'environnement dont l'individu peut se faire une représentation avant la visite, ou dont la perception induira la représentation pendant et après la visite, ne correspond pas à l'espace effectivement pratiqué, si l'on reste dans l'application du sens actif de l'environnement qui agit sur l'individu. Par contre, si l'on restreint l'acception d'environnement à l'étendue qui est ou peut être effectivement pratiquée, on y retire la dimension paysagère, mais on y gagne une autre dimension, à laquelle on peut associer le terme d'environnement : il s'agit des éléments naturels et humains situés dans l'étendue, qui peuvent être appréhendés matériellement par le visiteur, et qui ne correspondent pas à une composition paysagère. L'environnement peut alors signifier tant le scarabée que le visiteur évite d'écraser en déplaçant sa jambe pour ne pas l'écraser en posant son pied sur lui, que l'immensité du vide qui donne le vertige à certaines personnes dans la montagne, en passant par des matérialités se confondant avec l'échelle du paysage. Mais l'environnement contient uniquement cette dimension de rapport pratique à la matérialité de la nature et des sociétés, que la notion de paysage déborde au niveau de la symbolique mais ne comprend pas en terme de diversité d'échelle des rapports pratiques à la matérialité. Cette acception de l'environnement correspond d'ailleurs à la définition qu'en donne Augustin Berque : « *dimension physique ou factuelle du milieu (comprenant aussi bien des artefacts et des relations sociales que des faits naturels)* »⁸⁰, et le rapport pratique à la nature se retrouve aussi dans le champ de recherches sur les problèmes d'environnement. Les représentations ne sont pas évacuées : un marcheur fera l'effort d'éviter de marcher sur un insecte parce qu'il lui accorde une certaine valeur, mais le geste pratique et/ou la dimension émotionnelle du visiteur sont présents dans l'environnement.

Ainsi, la particularité de la visite à amener à préciser la notion d'environnement. Il reste alors à analyser de quelle façon elle s'articule avec le paysage et le milieu, autres notions qui peuvent et nécessitent d'être convoquées pour qualifier les abords.

⁸⁰ : BERQUE A., 2000 [1990], *Médiance De milieux en paysages*, Paris, Belin, p. 48.

b). Le milieu

Un premier sens de milieu met d'accord Brunet et Lacoste, avec une définition très précise au niveau de la situation du milieu dans l'espace : il s'agit de l'étendue qui est « *entre deux lieux* »⁸¹. Roger Brunet enrichit la définition par un second sens, en revenant aux alentours du lieu, mais en compliquant la donne par un renversement de l'objet étudié, qui fait alors correspondre le milieu au lieu ou au sujet. Cependant, sa définition va plus loin, car la relation entre la destination et ses abords n'est pas simplement ici une relation de spatialisation et de rapport pratique comme c'est le cas avec l'environnement, mais une relation de constitution et d'identification réciproques du lieu et du milieu, que le milieu soit la destination ou les abords. Ceci relance d'ailleurs les rapports d'influence, en termes de déterminisme ou de possibilisme. La définition de Roger Brunet rappelle aussi une des thématiques de recherche dans le tourisme, avec la relation que celui-ci entretient avec le milieu local. Ce milieu est transformé par le système, en l'occurrence ici le système de visite. Comme le site, le milieu serait alors voué à la disparition, avec la perte de sa fonction originelle. Mais Brunet évoque aussi l'amélioration du milieu par le système qui le transforme. La spatialité de l'étendue de la visite connaît une mutation. Cette idée de changement n'est pas neuve. Elle est rappelée par Olivier Soubeyran avec le courant néo-lamarckien qui accorde une part à l'initiative du vivant en terme d'adaptation à « *une modification du milieu ambiant* »⁸². Les géographes vidaliens renouvellent cette approche, en observant ces initiatives dans un cadre fixe : un territoire, plusieurs scénarii. Dans ce cadre sédentaire, l'homme choisit, décide, impose des actions parmi un éventail de possibilités, face à une « *nature hésitante* ». Dans le cadre de la visite, la nature n'hésite pas, elle est devenue patrimoine, et le visiteur développe pour elle un respect, ou au moins une certaine précaution vis-à-vis d'elle, précaution qui a des causes diverses, voire parfois opposées : connaissance du milieu et volonté de le préserver, ou méconnaissance et volonté de s'en préserver, d'un égarement, d'un accident ou plus simplement d'un désintérêt. Se pose alors la question de savoir quel sens donner à l'initiative. Un sens strict permet d'opérer un classement entre les touristes sédentaires et les aventuriers, avec différentes nuances typologiques, très pratiqué par les sociologues du tourisme⁸³. Un élargissement de la notion offre l'ouverture d'explorer la nature des initiatives, qui ne sont pas que des déplacements à une échelle internationale, nationale ou régionale, mais aussi des trajets moins longs, qui donnent peut-être l'occasion de développer d'autres formes d'initiatives. Dans tous les cas, la pratique éphémère des espaces de visite incite à revenir à la réflexion sur l'influence qu'impose ce patrimoine sur l'itinéraire, la durée de visite, les arrêts ou pauses, et sur le comportement du visiteur à la destination.

Le renversement de l'application du terme « milieu », des abords vers la destination a-t-il alors une importance ? Oui, car on ne s'affranchit pas ainsi de la question de la spatialisation. Le sens de l'entre deux lieux a pu s'effacer du fait de l'application du terme de milieu à des cadres de vie sédentaires : l'existence d'un seul lieu de fait a fini par faire passer la notion de milieu dans le lieu même, et/ou dans l'environnement du lieu.

⁸¹ : BRUNET R. *et al.*, 1992, *Op. cit.*, p. 330, et LACOSTE Y., 2003, *Op. cit.*, p. 249.

⁸² : LEVY J., M. LUSSAULT (dir.), *Op. cit.*, article "milieu" de O. SOUBEYRAN, pp. 617-619.

⁸³ : Cf. les travaux de Jean-Didier URBAIN.

Mais l'étymologie de milieu fait penser à l'étape de voyage, à cette position intermédiaire, d'intervalle, et non pas à la destination. Il ne s'agit plus du déploiement à partir d'un point d'origine, mais d'un emplacement entre un endroit de départ et un endroit d'arrivée, qui est au sens strict à égale distance de ces deux points, et qui, dans un sens large, qualifie l'étendue comprise entre ces deux endroits. La destination a déjà été mise en évidence, mais le milieu attribue alors à un autre point, celui du départ de la visite, une fonction aussi importante que la destination. Le point de départ contribue aussi à la définition de la visite. Si la destination possède la valeur d'attraction, lui possède une valeur de constitution de la visite, celle-ci lui est conditionnée, car elle impose un changement de rythme, que celui-ci soit voulu, pour pratiquer un vaste espace de visite (randonnée d'une journée), ou qu'il soit contraint et très bref (visite de quelques minutes pour avoir été dans un château, une grotte, à un point de vue).

Au-delà de l'application concrète entre deux lieux, mais à partir de cette configuration, le milieu considéré ainsi prend une autre dimension, car il traduit aussi le mode de « *relation d'une société à l'espace et à la nature* »⁸⁴. Ce mode de relation passe par un certain mode d'organisation de la présence de l'homme dans l'espace. L'intérêt pour le patrimoine n'est alors pas à observer isolément, ni seulement dans les relations patrimoniales entre la destination et ses abords, mais avec l'hypothèse que l'homme trouve dans cette activité l'exercice d'un mode de relation à l'espace et à la nature qui rend possible et exprime le rapport qu'il entretient avec eux. En cela, il dépasse le cadre, mais non la concrétude de l'espace de visite, car le milieu en question n'est pas que l'entre deux lieux du point de départ et du point d'arrivée. Il a (au moins) deux autres fonctions reliées. D'une part, il n'est pas égal pour celui qui le parcourt. Il amène le visiteur à une évolution de son rapport à l'espace et à la nature à mesure de sa traversée. D'autre part, il n'est pas que l'étendue opérant une jonction entre deux points, mais il est aussi, par un élargissement, une addition des échelles, le fondement de rapports multiples. En premier lieu, il relie la destination, les confins, l'altérité avec l'espace connu des vacances ou du chez soi, en deuxième lieu il opère la relation entre l'espace de visite et les dimensions de l'espace de vie, l'espace pratiqué et produit, et en troisième lieu il ouvre la relation entre cet espace de visite et l'espace de vie d'une part, et les dimensions de l'espace imaginé sans avoir été pratiqué d'autre part. Il appelle et renforce ainsi la nécessité de connaître les cultures globales des individus au sujet de l'espace et de la nature.

c). Le paysage

Par rapport à l'environnement et au milieu, le paysage est peut-être la notion qui apparaît la plus claire, en dépit de son évolution en géographie au cours du XXème siècle et de l'existence de différents courants de recherche qui l'ont travaillée. Au début du XXème siècle, dans la lignée d'Alexandre de Humboldt, le paysage est l'outil de description de la physionomie de la contrée. La dimension du visible est présente, mais la perspective est scientifique, elle n'intègre pas la dimension subjective, le rapport que les hommes entretiennent avec l'espace et la nature. Néanmoins, des jalons sont posés. Selon

⁸⁴ : BERQUE A., 2000[1990], *Op. cit.*, p. 48.

Camille Vallaux, le paysage est un groupement, limité par un « *terminateur* » qu'est l'horizon⁸⁵. Le travail du géographe consiste donc alors à déterminer objectivement le paysage.

A la suite de la définition des dictionnaires de langue française du XVII^{ème} siècle⁸⁶, le paysage est considéré comme l'aspect du pays, ce que l'observateur voit du pays. Si l'observateur est uniquement le géographe, la correspondance s'effectue avec les perspectives de l'école française de géographie. En revanche, si l'observateur est tout un chacun, cela amène à reconsidérer la notion. Le paysage n'est plus seulement la physionomie d'une portion de la surface terrestre, il est cette physionomie en tant qu'elle est perçue par l'observateur. Deux courants principaux ont développé ce nouveau type de dimension attribué au paysage dans les années 1970 : l'un à partir des représentations de l'espace, l'autre à partir de l'esthétique⁸⁷. En ce qui concerne l'application de la notion à l'activité ludique éphémère, temporaire, Sophie Bonin résume l'état de la recherche ainsi :

« *Il semble que les géographes n'aient pas pris la mesure de l'intérêt de ces divers travaux pour la compréhension d'un phénomène aussi géographique que le tourisme* »⁸⁸.

Après « l'apparition » du paysage à la Renaissance dans les représentations picturales, celui-ci a trouvé une application pertinente dans les débuts du tourisme, aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, mais d'un autre côté, les géographes l'ont utilisé pour la description des structures agraires, des régions puis des villes, les références à un autre cadre de réflexion que la sédentarité n'étant qu'implicites⁸⁹. Bien que le tourisme soit né du paysage et que le paysage, tel qu'il est utilisé actuellement par les courants sur les représentations et sur l'esthétique, ait trouvé historiquement son principal terrain d'application dans le tourisme et l'excursionnisme, la réflexion reliant paysage, tourisme et visite n'a pas vraiment démarré. Avant de voir ultérieurement comment et selon quelle pertinence peut s'évaluer le paysage par rapport au tourisme et à la visite⁹⁰, il importe de revenir sur des cadres d'analyse du paysage qui offrent l'occasion de l'application aux pratiques éphémères.

Le travail de Roger Brunet dans *L'Espace géographique* est à cet égard très révélateur. Dans un premier temps, il avance la notion de filtre dans le paysage. Le paysage est limité par un horizon objectif, il correspond à l'étendue jusqu'où la vue peut porter, mais surtout il est ce que l'on voit par l'attention que l'on développe : le paysage est comme un « *reflet incomplet et déformé de l'ensemble des signifiés* »⁹¹. Dans un second

⁸⁵ : ROBIC M.-C., 1992, Milieu, région et paysages géographiques : la synthèse écologique en miettes ?, ROBIC M.-C. (dir.), *Du milieu à l'environnement Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, pp. 167-199.

⁸⁶ : BONIN S., 2002, *Paroles d'habitants Discours sur les paysages : des modèles aux territoires L'évaluation des paysages du fleuve Loire du Gerbier-de-Jonc à Nantes*, Université Paris 1, Thèse de doctorat en Géographie, 513 et 119 p.

⁸⁷ : BONIN S., 2004, Au-delà de la représentation, le paysage, *Strates*, n° 11, pp. 13-26.

⁸⁸ : *Ibid.*

⁸⁹ : MICHEL X., 2000, *Les destinations de visite et l'intervalle circonvoisin Mise en évidence de systèmes de réception*, Université Paris 1, mémoire de DEA Organisation et dynamique des espaces, p. 41.

⁹⁰ : MICHEL X., 2004, L'évaluation du paysage et le tourisme Les paysages du décalage, PUECH D., A. RIVIERE HONEGGER (dir.), *L'évaluation du paysage Une utopie nécessaire ?*, Montpellier, Presses de l'Université Paul-Valéry, pp. 563-571.

⁹¹ : BRUNET R., 1974, Analyse des paysages et sémiologie, *L'Espace géographique*, n° 2, pp. 120-126.

temps, la perspective de la déformation qu'est le paysage par rapport à son fondement objectif, le pays, porte en elle un prodigieux appel à l'ouverture, l'exploration et l'approfondissement de pistes de recherche se référant à l'association des espaces pratiqués et des espaces vécus, et comprenant donc, de façon on ne peut plus appropriée, l'étude du tourisme et de la visite :

« déformé, à cause des rémanences, où les traces du passé sont à leur tour des agents des nouveaux systèmes, à cause des convergences : un signifiant pour plusieurs signifiés, à cause des divergences : un signifié pour plusieurs signifiants »⁹².

Les rémanences constituent le patrimoine : l'espace est investi par le tourisme et la visite, le site devient destination, et le point de vue qu'offre celle-ci est un nouveau regard porté sur le même pays. Les convergences sont les modèles paysagers : les visiteurs se réfèrent à d'autres pays pour identifier le pays visité, le signifiant fait penser, rappelle d'autres signifiés. Dans le schéma inverse, les divergences se produisent alors quand le visiteur perçoit dans un paysage différentes dimensions. Cela doit être aussi mis en relation avec le fait que, le paysage étant devenu subjectif, *« les représentations sont extrêmement variables selon les sociétés et selon les personnes, selon les cultures et les modes de vie »⁹³*

Malgré la possibilité d'emprunter cette voie, de l'approfondir et de l'appliquer à l'ensemble des modes de présence de l'homme sur la terre, les réflexions récentes sur le paysage en géographie n'ont pensé le paysage qu'à partir de sociétés fixées à un espace. Augustin Berque a ainsi développé sa réflexion sur le paysage à la fois empreinte et matrice : empreinte, parce que l'homme y laisse sa marque, sa trace, et matrice, parce que le paysage exerce une influence sur les êtres et leurs cultures⁹⁴. Or, le visiteur laisse-t-il vraiment une marque dans le paysage qu'il parcourt ? Collectivement, oui, les tracés des chemins et des sentiers ne sont pas envahis par les mauvaises herbes grâce à l'activité de promenade ou de randonnée, mais individuellement, quelle est son œuvre, qu'inscrit-il dans le paysage ? Il faut se référer à des espaces « naturels » portant l'apparence et l'espérance d'une virginité pour que le visiteur laisse une trace : dans la neige ou sur le sable, empreintes qui peuvent demeurer bien plus longtemps en tant que souvenirs dans l'esprit du visiteur qu'en tant que traces matérielles, donc le paysage est déjà passé à son rôle de matrice. Celui-ci apparaît plus pertinent. On peut penser que le paysage exerce un effet sur le visiteur, mais cet effet doit être pensé dans la perspective de la présence éphémère, non pas comme quelque chose dont l'homme est imprégné par une occupation permanente, mais comme un pays brièvement parcouru. Le rôle de matrice est-il alors à concevoir comme une fonction qui s'exercerait à chaque visite d'un nouveau pays, ou bien y aurait-il des pays privilégiés ? La matrice correspondrait-elle aux espaces de visite les plus souvent pratiqués, ou pourrait-elle être plus prégnante pour certains espaces visités une seule fois, mais qui prendraient une grande importance dans l'espace vécu du visiteur ?

⁹² : *Ibid.*

⁹³ : BRUNET R. et al., 1992, *Op. cit.*, p. 373.

⁹⁴ : BERQUE A., 2000 [1990], *Op. cit.*

L'approche développée par Yves Luginbühl, sans s'appliquer spécialement au tourisme et à la visite, établit le lien entre les cultures locales et globales du paysage, avec un ou plusieurs échelons intermédiaires. La première perspective de recherche est, dans la lignée d'Armand Frémont⁹⁵, d'appréhender le paysage, dans l'association des pratiques et des représentations, en tenant compte des valeurs que prennent chaque unité de paysage d'une région pour un ou plusieurs groupes sociaux. Dans l'étude des relations des viticoles à la montagne bourguignonne, il est question de la relation des habitants de la Côte à la montagne, donc ce ne sont pas des touristes, mais ils entrent dans la catégorie des visiteurs telle que je la définis. Cet espace fréquenté, qui a pour eux une valeur d'usage et une valeur symbolique importantes, est un autre paysage que celui du vignoble⁹⁶. La réflexion sur les rapports entre la symbolique et la matérialité du paysage⁹⁷ intègre cette fois-ci clairement les différentes échelles de représentation du paysage, du local à l'universel, mais appelle, au sujet de la visite, à une précision sur ce que l'on doit entendre par « société ». La réponse est en partie apportée par le caractère mobile de la société actuelle, avec une « *polyappartenance des individus à plusieurs pays* »⁹⁸. Ceci a pour conséquence l'instauration d'une superposition entre le rapport de la population locale au paysage et le rapport des populations extérieures au paysage. Or, l'espace de visite est constitué aussi bien par la population locale que par la population régionale, nationale ou internationale.

C'est un objet géographique, on l'a déjà dit, qui ne souffre pas d'une superposition entre plusieurs couches de spatialités ou de paysages. Une distinction doit être faite cependant entre les espaces de visite « naturels », qui ne contiennent pas une population y habitant en permanence (et dont l'un des critères de définition est qu'ils sont visités aussi par la population locale), et les espaces de visite habités par une population locale, que celle-ci ne visite donc pas, sauf exception, puisqu'elle y loge la majeure partie du temps. Dans ce second cas, il est vrai que des approches divergentes du paysage existent, car à la différence de représentation s'ajoute une différence de fonction matérielle de l'espace en question : la résidence principale contre la résidence de vacances ou l'espace de visite. Mais cette tension, avec cette différence de pratiques (travail contre loisirs), s'exerce principalement dans l'espace bâti, dont on peut se demander s'il constitue un paysage. A partir de cet espace, les deux catégories différentes de population deviennent les mêmes lorsqu'il s'agit de visiter, dans l'hypothèse où on considère que la population locale est une population au mode de vie majoritairement urbain. La société urbanisée visite alors un espace, avec, en ce qui concerne les pratiques, une même activité, mais des comportements, des représentations différents, donc des relations à l'espace et à la nature qui divergent, mais peuvent aussi converger. Le rapprochement entre société et paysage se fait donc ainsi : dans la partie du pays qui dépasse le cadre de l'espace du logement et de la résidence principale de la population locale (tout en la contenant), où se développe l'aspect d'un pays, et que les différentes catégories de population pratiquent de la même façon, avec des relations différentes à l'environnement (sa dégradation par les touristes est

⁹⁵ : FREMONT A., 1974, Les profondeurs des paysages géographiques Autour d'Ecouvès, dans le Parc régional Normandie-Maine, *L'Espace géographique*, n° 2, pp. 127-136.

⁹⁶ : LUGINBÜHL Y., 1984, La « montagne » un paysage de liberté pour le vignoble de Bourgogne, *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 13-22.

⁹⁷ : LUGINBÜHL Y., 1998, Symbolique et matérialité du paysage, *Revue de l'Economie méridionale*, n° 183, pp. 235-246.

⁹⁸ : *Ibid.*

souvent dénoncée par les populations locales), mais sans relations différentes fondamentales *a priori* au paysage. Il s'agit alors d'examiner les cultures du paysage qui existent chez les individus, en se rapportant aux diverses références qu'ils peuvent convoquer et « travailler » pour former différents modèles paysagers : l'association de la matérialité d'un pays avec des représentations le comparant avec ou le souhaitant comme d'autres pays.

3). Vers les qualifications englobantes

La destination de visite et ses abords sont compris dans des espaces plus vastes, et ne peuvent donc être étudiés sans références à l'application de notions traduisant un endroit dans une étendue qui le déborde, et qui contribuent aussi à le définir.

a). L'enclave

Les discours, plus que les réflexions, sur l'enclavement n'ont fait que dissoudre la notion d'enclave, en l'engageant sur la fausse piste de l'accessibilité et de l'isolement, et, coïncidence ou pas, en la faisant disparaître du dernier dictionnaire important de géographie. Avant le développement des recherches sur les formes actuelles de ségrégation et de résidences refermées sur elles-mêmes, les différentes branches de la géographie n'avaient pas l'occasion de réfléchir à la notion, d'autant plus qu'elle pouvait, en apparence et à partir d'une conception détournée, ne pas servir une géographie appliquée à l'aménagement vu dans la perspective de l'amélioration des dessertes. Ainsi, des travaux entiers, des méthodes d'évaluation (celles de l'INSEE et de la SEGESA) ont été développés sur l'enclavement en tant que situation et/ou processus de faible et/ou difficile accessibilité, sans réfléchir à ce que pouvait être une enclave. A partir de là, les représentations des espaces ou territoires « enclavés » se sont développées : dans un commentaire de carte topographique, il est de bon ton de qualifier ainsi un espace de faible vitalité et/ou de faible densité démographique et économique. L'explication de cette confusion vient de ce que l'acception d'enclave contient l'idée de fermeture, due à l'origine latine du mot *inclavere*.

Dans l'usage du mot, le sens premier de l'enclave a souvent été oublié. Au-delà de sa juste application dans différents domaines⁹⁹, il s'agit donc de réfléchir à son application en géographie. Des exemples historiques, relatifs à l'organisation administrative d'un territoire, sont donnés : « *Terre enfermée dans un territoire autre, dont il ne dépend pas. Les agents du roi définissaient, en 1446, pareille portion de juridiction « un îlot au milieu des terres ducales »* »¹⁰⁰. L'enclave est un type particulier de spéciation¹⁰¹, où sont associés dans la caractérisation d'un tel espace, d'une part un processus de différenciation avec le

⁹⁹ : MICHEL X., 2000, *Op. cit.*, p. 49 : le terme d'enclave est aussi employé en mécanique, médecine, droit, géologie et géopolitique.

¹⁰⁰ : GEORGE P., F. VERGER (dir.), 1996 [1970], *Dictionnaire de la géographie*, Paris, PUF, 500 p.

¹⁰¹ : BRUNET R. et al., 1992, *Op. cit.*, p. 184.

reste de l'étendue, et d'autre part l'instauration d'une certaine difficulté d'accès, en tous cas symbolique, par la mise en place d'une limite ceinturante. L'enclave se définit donc à la fois par le caractère spécifique de son étendue, et la limitation de cette surface qui a en même temps la fonction de limitation de l'entrée dans l'enclave¹⁰². Cette séparation rejoint l'idée de distinction entre les espaces, et va ainsi à l'encontre de la superposition de plusieurs spatialités.

Cette acception est complétée par l'idée de non dépendance vis-à-vis de l'étendue entourante. Ceci amène à réfléchir à son application à l'espace de visite. Même si, aujourd'hui, la population de visiteurs est composée en partie de la population locale, la naissance des espaces de visite est souvent due à un nouveau regard porté par des populations extérieures à la localité voisine, qui le pratiquent, la population locale venant ensuite s'agréger aux touristes. Au niveau de la temporalité, l'existence de l'espace de visite est due très souvent en France à une pratique collective saisonnière, à cause à la fois du calendrier des vacances scolaires, des week-ends et des conditions météorologiques favorables. Il s'agit ainsi d'insister sur le fait que l'espace est un espace humain. L'espace de visite n'est pas une enclave lorsqu'il n'est pas visité, mais justement lorsque les visiteurs développent des pratiques et des représentations, *in situ*, de la matérialité de l'espace, conduisant à l'existence temporelle de l'espace de visite et, par un processus à mettre éventuellement en évidence, de l'enclave. La non dépendance vis-à-vis de l'étendue entourante est celle qui est formée de l'association de la destination et des abords. On fait l'hypothèse que, au niveau du paysage, la destination est dépendante des abords (dont l'étendue est à définir par rapport à la matérialité de l'espace), mais que l'étendue au-delà des abords n'exerce pas de rôle conduisant à la dépendance de la destination ou de l'espace de visite entier. La limite de l'enclave correspond donc à la limite externe des abords. C'est dans ce sens que l'idée de « surenclavement » est esquissée¹⁰³. On peut aussi avancer le terme de « coenclavement ». Le but est de mettre en évidence le fait que les abords constituent l'objet nécessaire de l'espace de visite en tant qu'enclave. L'application de la notion dans la géographie du tourisme et par rapport aux espaces étudiés permettra de valider cette hypothèse et d'en montrer les modalités.

b). Les confins

Avant d'examiner les termes exprimant les discontinuités et de les appliquer à l'espace de visite, il est un mot, d'emploi plus général et de sens apparemment assez flou, qui appelle à être explicité : c'est le terme de confins. Au-delà des autres expressions des discontinuités qui détaillent l'organisation de l'espace de visite, les confins peuvent faire penser à l'ensemble de cet espace ou à une de ses parties. En effet, en dehors des villes, les espaces de visite sont souvent situés, non pas au cœur de l'espace productif ou de l'espace touristique, mais sur la partie externe du territoire communal et/ou régional. C'est le cas pour les destinations de « nature », en montagne, sur le littoral, dans des îles, ou pour des destinations de visite à motivation plus culturelle. Même dans l'espace urbain, les

¹⁰² : MICHEL X., 2000, *Op. cit.*, pp. 49-51.

¹⁰³ : *Ibid.*, pp. 52-53 et p. 59.

monuments sont souvent situés, soit dans le péricentre de la ville, soit dans le « centre historique », mais en retrait par rapport à l'espace commercial actuel de la ville : la cathédrale de Bordeaux ne connaît pas l'animation de la rue Sainte-Catherine, l'arc de Triomphe à Paris est déjà en marge de l'espace commercial des Champs-Élysées, Notre-Dame de Fourvière domine la ville de Lyon, comme, dans une moindre mesure, le château d'Annecy se place au-dessus du quartier du Thiou. A l'échelle du village, la configuration est souvent du même ordre : les anciens domaines seigneuriaux et les abbayes se placent à côté ou à distance de l'habitat de la communauté villageoise.

Quelle application peut-on en tirer pour l'organisation de l'espace de visite ? Au-delà de cette image des confins, à quel espace correspond-il plus précisément ? En première analyse, les confins sont un ensemble aux limites d'un territoire¹⁰⁴. « *Les confins incluent les idées de proximité (d'un autre territoire) et d'extrémité (par rapport au centre)* »¹⁰⁵. En ce sens, ils font penser aux abords parce qu'ils se situent loin du centre d'habitat permanent, secondaire ou de vacances, et près du centre touristique ou de la destination de visite. D'autre part, les confins sont « *marqués par la continuité et la présence de gradients là où l'idée de limite suggère plutôt, dans le sens commun, la rupture* »¹⁰⁶. Dans ce sens aussi, les abords assument une fonction de transition telle qu'elle est exprimée dans la notion de confins. Les représentations jouent un rôle important dans l'esprit du visiteur : associées à la pratique du déplacement, elles éloignent « mentalement » le visiteur du centre pour le rapprocher de la destination. En outre, les abords sont *confinés* à leur destination : ils touchent la destination, et en même temps sont limités dans leur extension à l'espace de visite¹⁰⁷. Mais les abords entre le territoire du quotidien, ou le territoire touristique, et la destination de visite peuvent-ils être comparables aux confins entre deux territoires ? En effet, la destination ne constitue pas un territoire : elle est de dimension en général très réduite, et en outre ne connaît pas une appropriation par les visiteurs, tout au plus une présence, voire une occupation éphémère. Cela amène à reconsidérer ce que peuvent être des confins par rapport à l'organisation de visite.

La première éventualité est l'existence de confins avant l'espace de visite, ou avant l'espace touristique. Ils se placeraient donc avant les abords. Mais l'espace de visite en entier ne constitue pas non plus un territoire, et ce d'autant moins que, *a priori*, on peut penser que les abords ont encore moins de chances d'être appropriés par les visiteurs que la destination, si l'on suit le schéma de l'addition d'une pratique avec une représentation éphémères et superficielles de l'espace. Il existe alors une seconde possibilité, celle de placer les confins à la limite de l'espace de visite, après les abords et/ou la destination. Ils marquent alors la distinction entre un territoire touristique, qui peut être aréolaire ou réticulaire, et qui comprend à la fois la population locale et la population touristique, et d'autre part un territoire non touristique : agricole, forestier ou non humanisé. Ces confins peuvent alors parfois connaître une mutation, et se transformer en abords d'extension du parcours et/ou de la destination. Ces confins peuvent être visibles, mais très difficilement accessibles, ou invisibles, mais éventuellement accessibles. Dans tous les cas, les confins

¹⁰⁴ : LACOSTE Y., 2003, *Op. cit.*

¹⁰⁵ : BRUNET R. et al., 1992, *Op. cit.*, p. 122.

¹⁰⁶ : LEVY J., M. LUSSAULT (dir.), 2003, *Op. cit.*, article « confins » de J. LEVY, pp. 197-198.

¹⁰⁷ : BRUNET R. et al., 1992, *Op. cit.*, p. 122.

signifient que l'espace de visite est environné par d'autres espaces, qu'on ne doit pas se limiter à l'observation de la voie d'accès, de l'espace pratiqué par les visiteurs. Il restera à voir, à partir des différents terrains de recherche, quels sont les types de confins, et dans quelle mesure ces types de définissent par et comment ils s'associent avec l'organisation de l'espace de visite.

c). La contrée

Si les confins se placent autour de l'espace de visite mais ne le comprennent pas, la contrée est un espace englobant, qui contient, au moins, tout l'espace de visite, et peut occuper de plus vastes étendues. Elle « *se distingue de ses voisins par un ensemble de caractères, par un paysage différent,...* »¹⁰⁸. L'origine du terme est latine : *contra*, qui signifie tout contre. C'est aussi le pays d'en face. Cet espace de même dimension que la région, mais avec des significations plus précises, renvoie à une altérité par rapport à l'espace où l'on est, que ce soit de façon permanente ou temporaire, « *une région proche que l'on ne connaît pas encore et dont on se méfie* »¹⁰⁹. Si le terme de méfiance paraît exagéré en comparaison avec les questions de défense d'un territoire, il apparaît assez juste s'il s'agit de faire ressortir l'appréhension des visiteurs en vue d'un espace qu'ils ne connaissent pas, notamment par rapport à la « peur de la nature »¹¹⁰. En ce sens, la contrée est aussi l'espace avec lequel le visiteur est amené à une confrontation obligée.

Elle est alors utile pour replacer les abords dans un cadre plus large, qui permet, au fond, de les délimiter, en les faisant correspondre avec les limites de la contrée, ou bien en les restreignant à une étendue plus circonscrite près de la destination. On peut faire l'hypothèse de rapports différents entre la contrée et les abords suivant le type d'espace de visite auquel on a affaire, ainsi que suivant la contrée dans laquelle il se place. Dans une contrée de plaine ou de plateau, par exemple le val de Loire, l'accès routier impose de traiter la question de la route menant aux destinations de visite, à l'échelle régionale, alors que le cheminement pédestre vers les monuments sera en général très réduit. A l'inverse, les destinations atteintes après un long cheminement pédestre incitent à réviser à la baisse la part accordée à la route. En pratique, les visiteurs donnent de l'importance à la représentation qui se développe sur le parcours terminal, aux abords de la destination, et l'espace routier est celui du déplacement rapide. Entre ces deux contraires, il existe des situations intermédiaires, ainsi que des particularités : une très grande ville est-elle une contrée ? Une petite île appartient-elle à la même contrée que celle du littoral continental en face, ou est-elle de toute façon une contrée à elle seule, puisqu'elle est déjà *en face* ?

¹⁰⁸ : *Ibid.*, p. 127.

¹⁰⁹ : *Ibid.*, p. 127.

¹¹⁰ : TERRASSON F., 1988, *La Peur de la nature*, Paris, Sang de la terre, 192 p.

PREMIERE PARTIE :

**LA PRESENCE EPHEMERE DE L'HOMME DANS
L'ESPACE :**

ESSAI D'EPISTEMOLOGIE APPLIQUE A LA VISITE

Introduction

Une fois cerné des mots essentiels par rapport à l'espace de visite, il s'agit d'opérer un retour en arrière sur la production scientifique. Concernant l'épistémologie, il existe deux « *styles de théorie de la science* »¹¹¹. Le premier est une étude de la science dans son ensemble, alors que le second est une étude appliquée « *à la singularité de ses domaines* »¹¹². C'est ce second style qui nous intéresse ici. Deux voies d'approche sont convoquées pour le traiter : d'une part, les thèses sur les espaces du tourisme et des loisirs chez les géographes français, et, d'autre part, la démarche de « parcourir d'autres géographies ». Plusieurs raisons expliquent ce programme. Tout d'abord, dans quelle mesure les idées relatives à la problématique de l'espace de visite ont-elles été présentes dans la géographie française ? Au sujet des espaces touristiques et de loisirs, le but est de rechercher la mise en évidence l'espace de visite comme objet d'étude. Quand, comment, selon quelle anticipation, quelle adaptation, ou quel suivisme par rapport au contexte de l'aménagement, des pratiques et des représentations la géographie a-t-elle développé des recherches sur l'espace de visite ? La position adoptée par la géographie est-elle aussi influencée par le cadre général d'exercice de la discipline et/ou simplement par ce contexte « sociétal » ?

La géographie du tourisme et des loisirs reproduit-elle une géographie de la sédentarité dans les espaces récréatifs, et, si oui, la géographie de la visite peut-elle, doit-elle alors aussi se ranger dans cette représentation du monde, ou bien marque-t-elle une innovation du fait du caractère éphémère de la présence de l'homme dans l'espace ? Conjointement, il importe donc d'examiner d'où peuvent provenir les modes de raisonnement sur l'espace de visite, à partir des productions sur le tourisme, comme à partir de travaux plus généraux sur les mobilités : ce deuxième questionnement convoque donc les deux chapitres de cette partie. Ensuite, parmi les espaces et les civilisations, peut-on retrouver la question de l'itinéraire, de la mobilité et de l'éphémère simplement aujourd'hui, dans les sociétés occidentales, ou bien aussi ailleurs ? Ce regard amène aussi à s'interroger, d'une part, sur des espaces qui sont, par eux-mêmes, des lieux de visite, dont c'est la principale fonction, et d'autre part, sur des espaces qui sont simplement considérés comme des supports de l'activité de visite. A travers cette observation, l'enjeu scientifique est de révéler les raisonnements établis en terme de spatialisation et d'humanisation. Ainsi, la réflexion géographique sur les espaces de visite, notamment en ce qui concerne les relations entre le lieu et ses abords, a-t-elle été établie à partir de l'étude du terrain, de l'action que les hommes y déroulent, et/ou est-elle due à une exploitation de travaux antérieurs ?

L'objectif de cette partie est surtout un retour sur la discipline. Néanmoins, il se place déjà aussi dans la mobilisation d'un raisonnement préparatoire à la recherche effective sur les espaces de visite.

¹¹¹ : ROBIC M.-C., 1992, Epistémologie de la géographie, BAILLY A., R. FERRAS, D. PUMAIN (dir.), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Economica, p. 37.

¹¹² : *Ibid.*, p. 37.

CHAPITRE 1 : LE LIEU ET L'ETENDUE ENVIRONNANTE DANS L'ETUDE DES ESPACES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS CHEZ LES GEOGRAPHES FRANCAIS

Dans un premier temps, l'analyse d'une sélection de thèses de géographie du tourisme et des loisirs réalisées par des géographes français permet de montrer quels ont été les thèmes et les réflexions privilégiés, et ainsi d'essayer de mieux comprendre pourquoi l'objet de recherche : l'espace de visite, ainsi que le sujet : les relations entre les cultures paysagères et patrimoniales de l'espace de visite et l'organisation de l'espace, n'ont pas été traités. Il ne s'agit donc pas ici d'effectuer une histoire de la géographie du tourisme et des loisirs en France, qui a déjà été abordée par ailleurs¹¹³, mais de porter un regard sur les thèses de géographie du tourisme et des loisirs pour faire ressortir les facteurs sociaux, culturels, économiques d'une part, et scientifiques d'autre part, qui ont conduit à la situation historique et actuelle. La concentration de l'analyse sur les thèses nous semble, justifiée car ces travaux reflètent le mieux à la fois la recherche fondamentale et en même temps l'intégration par la recherche de l'activité touristique et ludique, son évolution et ses effets géographiques. L'analyse de ces travaux de recherche pourra aussi inclure d'autres publications afin de rendre cette perspective historique plus complète.

Un tableau chronologique est donc présenté. Il met en évidence les tendances de recherche qui se sont succédé depuis plus de quarante ans dans la géographie du tourisme et des loisirs en France, ceci à travers un regard porté sur 25 thèses.

1). Les premières thèses de géographie du tourisme : 1958-1963

A partir des années 1950, le tourisme commence vraiment à prendre une nouvelle ampleur en France. Les grands équipements de la décennie suivante ne sont pas encore là, mais les flux de récréation dans la France des trente glorieuses grossissent de plus en plus. Deux thèses sont alors produites pour rendre compte de la situation dans les régions touristiques.

a). Les théories et les observations de la localisation

En 1958, Pierre Defert¹¹⁴ s'attache à montrer la spécificité des phénomènes de localisation touristique. C'est à partir de la version de sa thèse publiée par l'AIEST que nous avons travaillé¹¹⁵. Une première partie, « *l'observation économique* », présente en fait la question de la localisation touristique d'un point de vue général. La particularité du tourisme

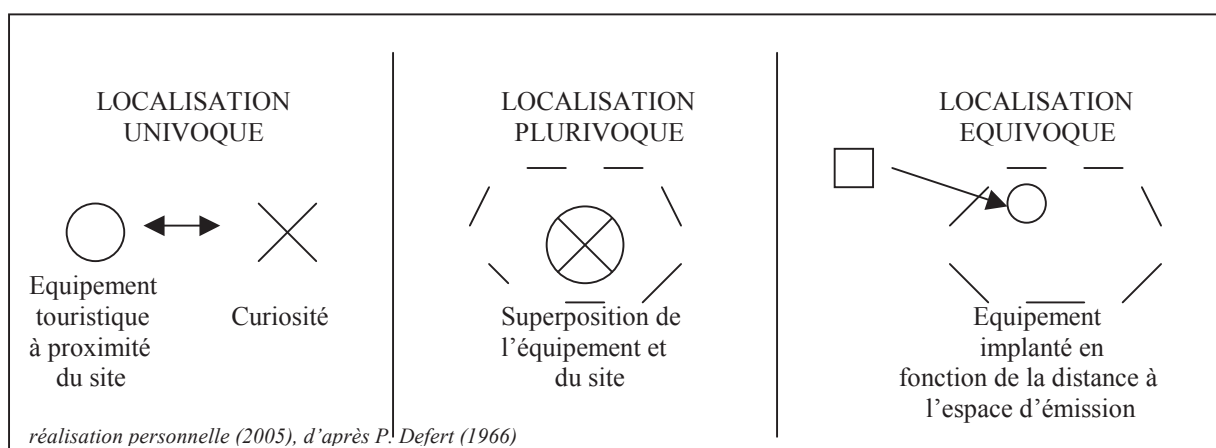
¹¹³ : Cf. notamment CAZES G., 1987, La géographie du tourisme : réflexions sur les objectifs et les pratiques en France, *Annales de Géographie*, n° 537, pp. 595-600 ; CAZES G., 1999b, La recherche en géographie du tourisme, *Géographes associés*, n° 23, pp. 101-103 ; LAZZAROTTI O., 2002, French Tourism Geographies : a review, *Tourism Geographies*, n° 2, pp. 135-147.

¹¹⁴ : DEFERT P., 1958, *La mise en valeur touristique des littoraux et des montagnes en Europe Contribution à une géographie générale et régionale du tourisme*, Faculté des Lettres de l'Université de Paris, Thèse pour le doctorat d'Université, 2 tomes, 728 p.

¹¹⁵ : DEFERT P., 1966, *La localisation touristique Problèmes théoriques et pratiques*, Berne, Ed. Gurten, Publications de l'Association Internationale des Experts et Scientifiques du Tourisme (AIEST), vol. 7, 143 p.

est soulignée : « *c'est le voyageur qui se déplace pour aller vers la marchandise* », en comparaison avec les autres activités où l'inverse se produit. A partir de là, la distance exerce un rôle clé pour Defert. Il travaille cette notion en l'appliquant au tourisme, et aboutit ainsi à deux typologies. La première typologie est une variation entre déterminisme et possibilisme des localisations. Il est surtout question de l'emplacement touristique dans un espace de réception défini par ses caractéristiques physiques, notamment le relief. Le premier type est la localisation « *univoque* », déterminée par les « *sites* » ou « *monuments* ». Sans le dire, le caractère patrimonial est ici présent, au-delà du déterminisme naturel. L'équipement touristique ne peut pas être loin. Cela correspond bien aux localités touristiques avant les années 1960, lorsque l'aménagement régional n'a pas encore eu lieu. Defert précise bien que le tourisme se localise et utilise des sites préexistants, mais qu'il n'en crée pas. Ce sont des « *curiosités* » déjà là. La distance est donc faible entre le site et l'équipement touristique : il y a plutôt contiguïté. On peut dire que la seule distance nécessaire serait celle nécessaire à l'existence du paysage, par exemple entre la terrasse d'un hôtel et une baie, l'hôtel étant situé en haut d'un versant littoral pour offrir une fonction et une valeur de point de vue. Le deuxième type : la localisation plurivoque, limite aussi l'analyse de la distance à l'espace de réception. L'implantation de l'équipement touristique peut varier dans une région aux mêmes qualités. Ce sera le cas des aménagements intégrés des années 1960 et 1970 : dans des espaces homogènes (côtes basses et sableuses surtout, moins en montagne où le site a une place importante), la localisation touristique se réalise à partir d'un raisonnement en terme d'aménagement régional, et les qualités du site arrivent ensuite. Ici, la distance n'intervient pas. On ne recherche pas la localisation près d'un site favorable, mais sur un site : « *planéité* », etc. Enfin, le troisième type associe l'espace de réception et l'espace d'émission : dans la « *localisation équivoque* », la qualité de l'emplacement dans l'espace de réception importe peu ; c'est surtout la distance par rapport à l'espace d'émission qui intervient. Cette première typologie de Defert peut être représentée graphiquement par le schéma ci-dessous (Figure 1).

Figure 1 : Distance, réception et émission dans la localisation touristique chez Pierre Defert :



Cette analyse est appliquée aux localités, stations touristiques dans le cadre de la villégiature. Par rapport aux espaces de visite à caractère patrimonial, plusieurs éléments sont remarquables. Tout d'abord, la destination du troisième type semble ne pas correspondre à la qualité d'un lieu, mais d'une aire au sein de laquelle la localisation se fait selon la proximité

avec l'espace d'émission. C'est une organisation à laquelle il faut songer. Elle fait déborder la réflexion de l'espace de réception concernant la destination et ses abords, avec une application à deux échelles, que n'avait pas énoncé Defert puisqu'il pensait seulement à la relation entre le domicile et la villégiature : pour notre sujet, on observe un dédoublement scalaire et relationnel entre d'une part, la destination (ou l'espace de visite complet) et le lieu de villégiature, et d'autre part, entre la destination ou l'espace de visite et le domicile. Ensuite, la comparaison entre les localisations univoque et plurivoque est à appliquer plus clairement au paysage. Le cas univoque place l'équipement en situation, sinon périphérique ou marginale, du moins à côté d'un site, d'un paysage qui, d'une part, est à préserver de tout équipement afin qu'il garde sa qualité, et qui, d'autre part, s'évalue positivement si on l'apprécie à proximité, mais non pas en y étant « au cœur ».

Une seconde typologie est établie, à partir des modèles de Miksch. Il s'agit de la mise en relation de l'offre et de la demande touristiques, appliquée à une analyse spatiale. Une application à l'espace de visite est ici aussi nécessaire (Tableau 1).

Tableau 1 : Application des modèles de Miksch, repris par Defert, à la relation entre l'espace de visite, de villégiature et l'espace d'émission :

DEMANDE	OFFRE DE VILLEGIAURE	ESPACE DE VISITE
a). Offre et demande concentrées, <i>espace de visite concentré</i> : Pointe du Petit Minou		
Brest et sa périphérie	absente	Pointe du Petit Minou
a). Offre et demande concentrées, <i>espace de visite dispersé</i> : Bois et forêts franciliens		
Paris et sa banlieue	absente	Bois de Vincennes, forêts de Meudon, Sénart, Chantilly,...
b). Demande concentrée, offre dispersée, <i>espace de visite concentré</i> : Mont Joly (Haute-Savoie)		
Demande locale et régionale	Absente, ou St-Gervais, Les Contamines, Megève	Mont Joly, Aiguille Croche
b). Demande concentrée, offre dispersée, <i>espace de visite dispersé</i> : Monts du Lyonnais...		
Lyon et sa périphérie	Absente, ou hébergement rural	Monts du Lyonnais, du Beaujolais
c). Demande dispersée, offre concentrée, <i>espace de visite concentré</i> : Toulouse		
Etranger, France	Toulouse et sa périphérie	Le Vieux Toulouse
c). Demande dispersée, offre concentrée, <i>espace de visite dispersé</i> : Arrière-pays varois		
Etranger, France	Côte d'Azur	Villages perchés de l'arrière-pays varois
d). Offre dispersée, demande dispersée, <i>espace de visite concentré</i> : Vestiges de Jublains		
France	Pays de Loire	Vestiges gallo-romains de Jublains
d). Offre dispersée, demande dispersée, <i>espace de visite dispersé</i> : Périgord		
Europe du Nord, Paris, Bordeaux, etc.	Gîtes ruraux, campings, chambres d'hôtes, hôtels dans l'espace rural	Jardins d'Eyrignac, Sarlat, Domme, La Roque-Gageac, Beynac, Les Eyzies

Elaboration personnelle (2005), d'après Defert (1966)

Ce tableau appelle plusieurs remarques. Par rapport à la présentation de Defert, on rajoute ici la colonne de l'espace de visite. Cela a pour conséquence, en général, de supprimer l'existence de la villégiature dans le cas d'une demande et d'une offre concentrées. Cette relation s'appliquait bien à des stations créées jusqu'au début du XXème siècle et correspondant à des lieux de villégiature de villes péri-littorales : Palavas-les-Flots pour Montpellier, Canet pour Perpignan, mais aussi nombre de petites localités des côtes de la Manche et de l'Atlantique, dont la population vacancière provenait de la ville proche, voire un peu plus éloignée (Paris). Mais l'association de la demande et de l'offre concentrées ne s'applique pas vraiment à un rapport composé de trois espaces : de demande, d'offre de

villégiature et de visite. En effet, une demande concentrée est locale : elle adopte, soit un lieu de villégiature, soit un lieu de visite à proximité, mais moins facilement les deux, ou alors la visite devient promenade dans le lieu de villégiature. Des espaces de visite particuliers, difficiles d'accès, sélectionnent la demande. Ainsi, même si des touristes se rendent au Mont Joly, l'ascension est plutôt l'apanage d'une population locale et régionale. Cela est lié à la valeur du lieu, puisque des sommets également ou plus difficiles à gravir sont le but d'un public beaucoup plus nombreux et d'origine varié : l'archétype en est le mont Blanc. Enfin, on peut aussi observer que le passage de l'espace du domicile, de l'hébergement ou de la villégiature à l'espace de visite peut se faire par un mouvement centrifuge, surtout dans le cas d'un espace de visite dispersé (arrière-pays varois, Monts du Lyonnais), ou par un mouvement centripète avec un espace de visite concentré (Vieux Toulouse) atteint depuis l'extérieur. Et le caractère réticulaire, déjà présents dans les types précédents, devient dominant dans l'organisation de l'espace de visite où la demande et l'offre sont dispersées.

Le second « volet » de la thèse de Pierre Defert est cette fois-ci une « *observation géographique* ». L'échelon d'analyse ainsi que la thématique géographique ne sont pas les mêmes suivant le type d'espace, comme le résume le tableau 2.

Tableau 2 : Types d'espaces, échelons d'analyse et phénomènes observés dans la thèse de Pierre Defert :

	Les littoraux balnéaires	La montagne	Campagnes et forêts
L'architecture des constructions	X		XX
Les aménagements dans la localité	XX		
Les déplacements dans la localité	XX		
Les types de plans des localités	XX		
Les types de site	XX	X	X
L'accès à la localité à un échelon local		XX	X
La localité et son environnement physique immédiat	XX	X	XX
La localité dans le paysage		X	XX
L'organisation de l'espace produit par l'ensemble des localités	X	XX	X
L'accès à la localité à un échelon régional		XX	X

Elaboration personnelle (2005), d'après Defert (1966)

En partant d'une analyse à très grande échelle, jusqu'à l'échelon régional, on s'aperçoit que, à un type d'espace est globalement associée une échelle d'observation des phénomènes. Les littoraux balnéaires sont décrits localement, en insistant sur les types de localités touristiques, dans leurs rapports avec un espace « support ». Les espaces touristiques montagnards et ruraux sont davantage appréhendés à une échelle plus petite. Les localités de campagne sont observées dans leur rapport au paysage, alors qu'il importe pour les localités de montagne d'être accessibles au sein d'un massif. Ainsi, selon la configuration de l'espace, Defert insiste différemment sur les niveaux scalaires des phénomènes géographiques. Il apparaît aussi le double mouvement centripète/centrifuge au sujet des localités montagnardes et campagnardes, au niveau des pratiques : concentration, puis redistribution des flux dans la montagne, et au niveau du couple pratiques/représentations dans l'espace rural : accès au village, puis pratique de la campagne, mais aussi représentation de son paysage. Enfin, la

configuration a un impact sur la réflexion géographique concernant l'orientation du déploiement des aménagements : les catégories du longitudinal et du transversal à partir des localités apparaissent ainsi dans les espaces littoraux (surtout) mais aussi montagnards, alors que l'espace rural est qualifié d'isotrope. A propos des stations littorales, Jean-Michel Dewailly a approfondi la représentation de l'organisation de l'espace, par des cartes mettant en évidence le caractère transversal¹¹⁶ et des coupes montrant l'aspect longitudinal des stations d'Europe du Nord¹¹⁷.

Pierre Defert apporte donc une importante, et, on peut dire, première contribution se consacrant uniquement à la géographie du tourisme. L'observation et la réflexion sont très poussées à propos des objets étudiés, mais ceux-ci ne sont que les lieux de villégiature, localités déjà existantes ou stations créées pour le tourisme. Même si sa mise en relation du point et de l'étendue environnante ne concerne pas les espaces de visite, elle offre déjà un tableau d'ensemble où une géographie de ces relations peut être mise en évidence à partir d'un classement à la fois scalaire et thématique, associant l'étendue, les déplacements de l'homme, ses activités et, parfois, ses représentations de l'espace. Au sujet de l'analyse des liens entre émission et réception, Defert se limite à la reprise de l'approche économique. Elle est intéressante dans la mesure où elle nous a permis d'« accoler » l'espace de visite à son schéma. Néanmoins, il restera à intégrer à cette position une dimension essentielle de notre recherche : les relations entre espaces d'émission et de réception au niveau des cultures paysagères.

b). Les apports idiographiques de Louis Burnet

La thèse de Louis Burnet¹¹⁸ est idiographique. Il ne s'agit pas de mener une réflexion théorique, mais de décrire les côtes de France sous l'angle de la villégiature. Elle est donc moins utile pour notre recherche. Néanmoins, le thème de l'excursion est présent. D'un côté, Burnet déplore le manque de qualités d'une localité pour la villégiature. La valeur des lieux est fondée uniquement sur cette fonction de villégiature. Lorsque le développement balnéaire n'est pas encore effectué, il importe d'examiner les atouts qui le rendraient possible. Les handicaps de la localité sont ainsi relevés pour expliquer dans le temps : passé, présent et avenir, le fait que telle localité ne soit pas un lieu de villégiature. Par exemple, pour Collioure : « *n'est pas une grande station et ne le deviendra sans doute jamais [...]. Elle manque d'une plage assez ample et de beau sable. Il lui sera difficile de devenir une grande station balnéaire* »¹¹⁹. D'autres lieux sont considérés comme étant plus favorables. Ainsi pour Belle-Ile : « *Pour le moment il s'agit surtout de tourisme de passage mais l'île pourrait devenir un beau lieu de séjour* »¹²⁰.

Mais l'autre face de la problématique de Burnet, c'est qu'un lieu de villégiature s'inscrit aussi dans un espace, une région, et que, dans ce cadre, tout ce qu'il y a autour du lieu, comme qualités, contribue à sa valeur :

¹¹⁶ : DEWAILLY J.-M., 1990, *Tourisme et aménagement en Europe du Nord*, Paris, Masson, pp. 203 et 205.

¹¹⁷ : *Ibid.*, p. 208.

¹¹⁸ : BURNET L., 1963, *Villégiature et tourisme sur les côtes de France*, Paris, Hachette, Bibliothèque des Guides Bleus, 483 p.

¹¹⁹ : *Ibid.*, p. 193.

¹²⁰ : *Ibid.*, p. 406.

« *Le site d'une station, sa protection contre les vents, sa richesse en points de vue, les excursions possibles à son départ, la richesse de sa flore sont les éléments de base d'un séjour agréable et, autant que le sable, ils déterminent l'afflux des estivants et des hivernants* »¹²¹.

Au niveau du vocabulaire et de la réflexion, cet énoncé est important, car il nous donne la clé (ou une des clés) de différenciation entre la valeur et la qualité d'un espace du point de vue du tourisme et des loisirs. La valeur d'un lieu se construit avec des qualités qu'elle peut prendre, aussi, en dehors de ce lieu. Cette relation « à sens unique » nous amène à poser la question de la « prédation » ou d'un usage sans perte de valeur de l'espace. A l'origine, il est entendu que les qualités demeurent dans chaque point de l'étendue (sauf destruction, altération). Un lieu construit sa valeur en prenant une partie des qualités qui constitue cette valeur dans les environs. C'est le cas de la dimension paysagère de la valeur du lieu. A partir de là, la question est de savoir si l'étendue, ou un point de l'étendue environnant un lieu n'attire pas, ou peu, parce qu'il subit une « prise de qualité » faisant chuter sa valeur. Cela permettrait en outre de renforcer la prédominance de la valeur et de l'attraction du lieu bénéficiaire de cette prise de qualité.

Au niveau des espaces d'excursion, on retrouve en fait chez Burnet des exemples prenant place dans le tableau 1 associant des espaces d'émission, de villégiature et de visite. On trouve cependant un avertissement montrant qu'un même espace de villégiature donne lieu à deux types d'espaces d'excursion, et donc de visite. Ainsi, pour Nice : « *Nulle part on ne dispose d'un tel nombre et d'une telle variété d'excursions possibles. Le cadre immédiat permet de nombreuses promenades à pied soit en bordure de la mer, soit vers l'intérieur* »¹²². Sans remettre en cause le classement établi dans le tableau 2, qui est avant tout théorique et pour lequel les exemples pris offrent une représentation simplifiée de la réalité, utile dans un premier moment de la réflexion, cela conduit à prendre en compte la complexité de l'organisation de l'espace par les relations qui sont construites entre les espaces du domicile, de la villégiature et de l'excursion. A partir de Nice en tant qu'espace de séjour : ses hôtels, il existe d'une part un espace de visite concentré : la promenade des Anglais et le Vieux Nice (plus restreint que l'espace urbain pratiqué pour l'hébergement et la restauration), d'autre part un espace de visite dispersé (centrifuge, faisant l'objet d'un déplacement en véhicule) : l'arrière-pays niçois, auquel on peut adjoindre la colline des musées de Cimiez, et la Riviera. Deux combinaisons peuvent donc se développer à partir d'un espace de villégiature, mais sur des étendues différentes, sans donner lieu à une superposition de deux espaces.

2). A la fin des années 1960, deux thèses fondamentales pour la problématique de la relation entre espaces d'émission et de réception

En 1969, deux travaux importants par rapport à notre problématique de la relation entre espaces d'émission et de réception sont publiés. Il s'agit des thèses de Françoise Cribier¹²³, et de Jean Ginier¹²⁴. Dans les deux cas, l'objet de la recherche : les déplacements des touristes, permet de prendre en compte tous les espaces pratiqués, du cadre de vie

¹²¹ : *Ibid.*, p. 82.

¹²² : *Ibid.*, p. 95.

¹²³ : CRIBIER F., 1969, *La grande migration estivale des citadins en France*, Paris, CNRS, Mémoires et documents hors série, 403 p. + 32 p. de cartes en couleurs.

¹²⁴ : GINIER J., 1969, *Les touristes étrangers en France pendant l'été*, Paris, Genin, 643 p.

permanent de ces populations aux lieux de villégiature et d'excursion. En effet, c'est en entrant dans la recherche par l'étude de la position, de toutes les positions, et des mouvements d'un groupe ou de plusieurs groupes humains que l'ensemble des phénomènes peut être appréhendé. C'est par là que semble s'effectuer la distinction entre la géographie humaine et l'aménagement, qui n'est pas une séparation mais une meilleure définition des fondements de la recherche pour établir ensuite un travail de relation de ces deux disciplines dans l'observation et l'explication de l'espace. Cela justifie aussi le choix des enquêtes, à partir de données statistiques, de questionnaires ou d'entretiens, alors que les géographes reçoivent souvent la remarque de l'enquête comme méthode non géographique. Le choix d'une population différente à étudier dans son comportement spatial implique donc de privilégier certains thèmes au détriment d'autres. Cela est lié aussi aux données disponibles et aux moyens d'observation (Tab. 3).

a). Les « aires de plaisance » de Françoise Cribier

Françoise Cribier se focalise sur les vacances des citoyens français. Elle laisse de côté les vacances de la population rurale. D'autre part, en mettant l'accent sur la villégiature, elle délaisse les espaces de visite.

Tableau 3 : Points communs et différences dans la composition des thèses de Cribier et Ginier :

	Françoise Cribier	Jean Ginier
Les marchés touristiques et la promotion du tourisme		X
Les espaces d'émission pendant les périodes de vacances	X	
Les infrastructures de transport		XX
La redistribution de la répartition de la population pendant les périodes de vacances entre espaces d'émission et de réception	X	
Les caractéristiques de la population touristique	XX	XX
La répartition régionale	XX	XX
Les lieux de villégiature	XX	XX
Les espaces d'excursion	X	XX

Source : Cribier et Ginier

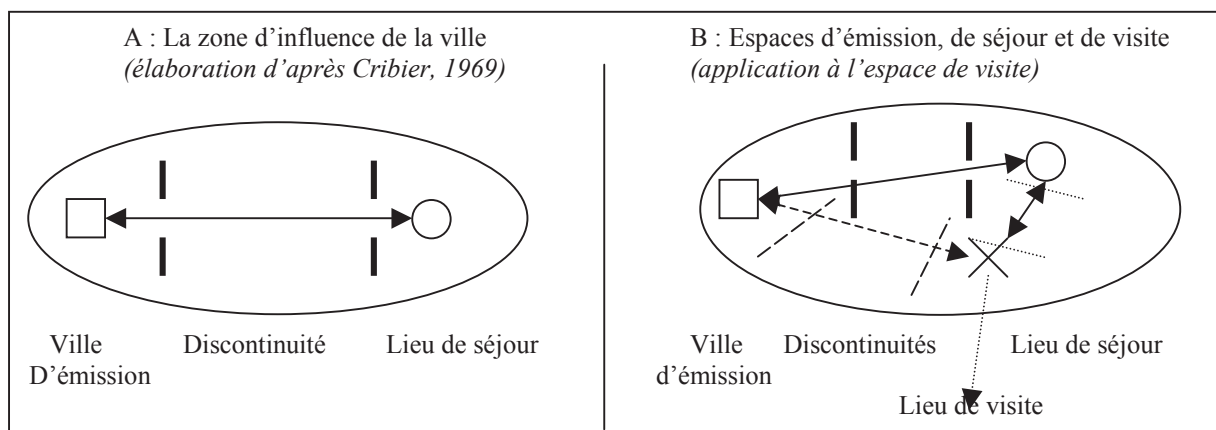
L'emploi des termes de site et de fréquentation se rapporte aux stations ou aux résidences secondaires, pas aux lieux de visite¹²⁵. La Mer de Glace et le Cirque de Gavarnie sont cités pour leur présence dans « *l'imagerie populaire* », mais la présence de l'homme en haute montagne est vite résumée, car « *les nuitées dans les refuges n'atteignent que 80 000 unités par an* »¹²⁶. Ainsi, la restriction du thème de recherche à la villégiature amène l'auteur à écarter certains espaces : « *la haute montagne au sens des alpinistes* » n'est pas à prendre en compte, car elle n'est pas habitée. L'activité de visite est donc effacée, et une expression comme les « séjours fixes de vacances » montre bien, par chacun de ses termes, l'idée d'une

¹²⁵ : Ceux-ci sont simplement évoqués une fois, dans une note au bas de la page 364.

¹²⁶ : *Ibid.*

certaine permanence, impliquant un certain équipement pour l'accueil et les activités. Cribier regrette l'absence d'équipement dans « *les sites les plus remarquables* ». D'ailleurs, il est question d'observer cette migration pour en voir un résultat, qui n'est pas celui de présences éphémères et fuyantes dans l'espace, mais bien celui d'une redistribution du peuplement et d'un tableau d'une autre répartition de la population en France durant l'été. Autre point important de sa thèse, l'influence de son directeur, Georges Chabot, notamment en ce qui concerne les « *aires de plaisance* », qui sont une transposition, au sujet des vacances, des « zones d'influence des villes ». La notion de plaisance permet de ne pas exclure *a priori* les visites, mais celles-ci ne sont pas prises en compte, c'est au contraire par l'observation des structures d'hébergement que s'évalue l'extension de ces aires de vacances ou de week-end autour des villes. En faisant dépendre ces espaces de la ville d'émission de la population vacancière, on obtient des aires « *discontinues* » et où la villégiature est surtout développée dans la « *partie externe* », en périphérie de l'aire par rapport à la ville d'émission. Ce point de vue peut être repris dans une application à l'espace de visite par un basculement d'échelle. Si, au lieu de prendre le rapport espace d'émission/espace de villégiature, on prend le rapport espace de villégiature (ou d'émission dans le cas d'une simple excursion sans séjour)/espace de visite, observe-t-on le même processus de distanciation entre le point d'origine et le point de destination, ainsi que le caractère discontinu entre eux ? On peut donc déjà compléter l'analyse de l'organisation de l'espace à ce sujet de la façon suivante (Figure 2), en associant dans un même schéma les trois espaces de l'émission, du séjour et de la visite, en remarquant que l'originalité par rapport à l'analyse de Pierre Defert tient ici dans la mise en relation de ces trois espaces par la réflexion sur la distance.

Figure 2 : Zone d'influence urbaine, aire de plaisance et espace de visite, d'après Cribier :



b). Autre population, autre géographie

Il est encore plus intéressant de voir à quel point le choix de la population étrangère touristique en France par Jean Ginier a contribué à intégrer l'ensemble des modes de présence dans l'espace des individus qui la composent. Cependant, il faut voir que des raisons particulières conduisent à parler ici des espaces de visite. Pour Paris intra-muros, la description des quartiers et des lieux visités est fortement liée aux références littéraires (Miller, Steinbeck), aux guides touristiques et aux services offerts pour la visite. Une

cartographie des excursions dans la capitale¹²⁷ est dressée, avec l'association des « *hauts-lieux de visite* », des itinéraires et des aires de stationnement. Ainsi est graphiquement et implicitement présent l'esquisse d'un espace de visite. La visite des châteaux et des cathédrales de la région parisienne est aussi mentionnée, mais parce que des nuitées non négligeables ont lieu dans les villes de ces monuments, et pour montrer que les centres américains de garnison attiraient les touristes : « *après le départ des troupes de l'OTAN, la baisse a été catastrophique pour certains hôteliers...* »¹²⁸ : ce n'est donc pas la fréquentation des monuments ni l'espace de visite qui importent. Le contraste est frappant entre le titre d'un paragraphe : « *Le flux énorme des visites de monuments* »¹²⁹ en région parisienne, et son faible contenu : 12 lignes sur deux informations tirées de sondages. Le texte de la thèse semble assez proche de celui d'un guide touristique, parce qu'il se limite souvent à la description des espaces touristiques, y compris lorsqu'il détaille les principaux attraits du Musée du Louvre. Cependant, il s'en démarque lorsqu'une analyse géographique montre les localités bénéficiant du tourisme de passage. Il faut entendre par passage l'arrêt d'une nuit dans une ville ou un village le long d'un itinéraire, et c'est précisément l'étude de populations touristiques étrangères qui a permis de souligner ces itinéraires particuliers et ces arrêts éphémères, par exemple ceux des Italiens. Deux types d'itinéraires sont distingués : l'axe de passage, de l'espace d'émission vers un espace de réception, mais où les étapes existent à la fois par l'existence d'un équipement d'accueil et de richesses patrimoniales, et le circuit, qui est davantage un espace de réception autonome : Val de Loire ou Bretagne. Ainsi, cette géographie itinérante vient compléter le cadre émission/réception qui jusque là était les seules conceptions et représentations de la géographie du tourisme. Enfin, pour Jean Ginier, le géographe est aussi là pour faire des propositions, ce qui est d'ailleurs conforme au contexte des relations des sciences sociales avec l'économie et la société dans les années 1960. A ce propos, on ressent, à plusieurs reprises, que l'auteur est contenu dans son développement par le cadre de son sujet et par les données dont il dispose, mais il exprime le besoin et l'opportunité d'un développement touristique dans ce qu'il appelle le « *tourisme-excursion* », qui inclut les courts séjours. Le contexte est celui d'un déclin des côtes balnéaires face à l'essor des autres destinations méditerranéennes, voire tropicales. Ginier suggère d'utiliser davantage les transports modernes. D'autre part, toujours au sujet des déplacements, il souhaite qu'un réseau plus complet de sentiers de randonnée existe en France face à la demande étrangère.

Ces deux thèses ont donc pour point commun l'entrée dans la recherche par l'étude d'une population. Cela conduit à prendre conscience de la question de la distance dans l'organisation de l'espace. Ensuite, l'apport des deux recherches est complémentaire : l'étude des déplacements des citadins chez Cribier se place dans le prolongement et la différenciation par rapport aux premières thèses, alors que l'observation des étrangers amène Ginier à prendre conscience de l'espace parcouru comme un espace qui est aussi organisé, et qui n'est pas seulement une discontinuité dont la seule fonction serait une vacuité constituant un rapport distancié entre émission et réception. Concernant l'application de cette relation émission/réception à l'excursion, on peut citer l'évocation du rôle de la distance des lieux de

¹²⁷ : GINIER J., *Op. cit.*, p. 361 : « Les circuits parisiens ».

¹²⁸ : *Ibid.*, p. 352.

¹²⁹ : *Ibid.*, p. 476.

visite par rapport au domicile, qui partage l'espace de réception de loisirs en deux grands types d'espace pratiqué :

*« il convient de distinguer ceux qui se déroulent dans l'environnement immédiat du domicile (le Wohnumfeld allemand) (en fin de journée surtout) de ceux qui se pratiquent dans un espace de récréation proche (Naherholungsraum). Les premiers (fréquentation d'espaces verts, visites aux amis, restaurant, théâtre, pratique d'un sport) restent souvent à l'intérieur de l'isochrone 20 minutes. Les seconds, affectés d'une durée plus longue, s'inscrivent dans un rayon d'une cinquantaine de km »*¹³⁰.

3). Rendre compte des grands aménagements littoraux et montagnards

Un premier thème de recherche se distingue dans les années 1970. Il consiste, dans une approche régionale, à montrer quel a été le résultat des grands aménagements littoraux et montagnards lancés dans les années 1960. Une thèse sur les Alpes et une sur la côte aquitaine en constituent les travaux repris ici. En complément, il ne faut pas oublier l'évocation de l'espace intermédiaire dans un article de synthèse de Yvette Barbaza au sujet du littoral¹³¹.

a). Une approche régionale et paysagère

La thèse de Micheline Cassou-Mounat¹³² est une monographie régionale. Le détail de la description des espaces offre l'occasion de présenter des processus jusque là ignorés, à un échelon local. Concernant la question de l'approche et de l'accès, le rôle du chemin de fer dans la création des stations océanes anciennes est décrit de façon récurrente, et dans une époque plus récente, depuis les années 1930, l'auteur souligne que le prolongement des routes a permis à des stations de naître. Ainsi, c'est un refus important du déterminisme de la configuration physique qui est implicitement présent : *« La création des petites stations de la côte océane ne correspond donc en aucune manière au choix de sites préférentiels sur un secteur côtier assez uniforme »*¹³³. D'autre part, dans un mouvement inverse d'extension de localités, l'urbanisation autour d'Arcachon est présentée, mais aussi le réseau d'itinéraires touristiques autour du bassin, tout en insistant sur l'autonomie des stations voisines par rapport à Arcachon. Les abords de la station principale existent par les déplacements en voiture *« sur une côte où les bourgs et les stations sont distants de 5 à 10 km, où l'on aime aller de l'océan aux lacs, de la plage à la forêt, d'un point du Bassin à l'autre, partir en voiture est presque une nécessité »*¹³⁴. Mais il n'est pas seulement question de réseau d'accès

¹³⁰ : DEWAILLY J.-M., 1990, *Tourisme et aménagement en Europe du Nord*, Paris, Masson, p. 259.

¹³¹ : BARBAZA Y., 1970, Trois types d'intervention du tourisme dans l'organisation de l'espace littoral, *Annales de Géographie*, n° 434, pp. 446-469. L'essentiel de l'article est consacré à l'organisation des espaces touristiques littoraux, mais est précédé d'une partie : « L'organisation de l'espace intermédiaire entre les aires de marché et de consommation », qui parle en fait d'une absence d'organisation de l'espace par les flux touristiques : *« émiettement, échelonnement sans rythme précis »* dans la localisation des relais-étapes, mais reconnaît aux équipements touristiques des rôles *« d'accueil et de services »*, et de *« fluidité de la circulation »*. Y. Barbaza en revient ainsi à des problématiques d'aménagement régional et d'agglomération, et passe à côté d'une réflexion sur l'organisation de l'espace intermédiaire.

¹³² : CASSOU-MOUNAT J., 1977, *La vie humaine sur le littoral des Landes de Gascogne*, Lille/Paris, Atelier de reproduction des thèses/Champion, 2 tomes, 906 p. + 158 p. de cartes et croquis.

¹³³ : *Ibid.*, p. 273.

¹³⁴ : *Ibid.*, p. 672.

dans les environs des stations : « *aux difficultés d'accès s'ajoutent (...) les diverses contraintes qui restreignent l'utilisation de l'espace global, et en particulier des forêts et des plans d'eau* »¹³⁵.

On passe aussi de l'aire d'influence de la ville d'émission à l'aire d'influence du lieu de séjour, et il est possible de le développer car des relations existent ici entre stations océanes et villages intérieurs, comme dans le Marensin et la Maremme, qualifiés de « *campagnes pré-littorales* », où le tourisme « *a accompagné l'essor des grandes stations* »¹³⁶. Le facteur paysager intervient dans cette mise en valeur et cette relation privilégiée entre la côte et la campagne. D'une part, l'absence de dunes ne crée pas de discontinuité, d'autre part les éléments du paysage des Landes : la forêt, les étangs et les airiaux, ainsi que leur composition favorisent l'aménité de cet espace. Mais, outre la proximité et la facilité de relation, c'est aussi en terme d'opposition que la campagne prend sa valeur : face à la foule littorale, c'est le calme qui est apprécié. La valorisation ne se fait donc pas ici par une prise de qualité, mais par un rejet de (mauvaise) qualité. Dans une relation inverse, les stations océanes ne font pas non plus de prise de qualité sur le paysage des Landes ; on est en fait dans une relation de complémentarité entre les deux espaces. Cette thèse rejoint celle de Burnet et la complète sur ce point. On s'aperçoit ainsi que ce sont les recherches idiographiques qui permettent le mieux de mettre en évidence les modalités de rapport entre les espaces, alors que les autres ne donnent qu'une relation de flux de population. Ici, on obtient une relation en terme de qualité, de valeur, dans le champ de la représentation de l'espace.

L'autre analyse essentielle est la mise en relation de la côte avec les espaces d'émission. « *La proximité de la clientèle urbaine* » est considérée comme un facteur de développement des stations, pour dire que l'éloignement de Bordeaux est un handicap, que la proximité de la métropole aquitaine est un atout. C'est en fait par la référence à l'histoire des loisirs bordelais que l'on trouve le premier énoncé de la relation effective entre un lieu de séjour et ses abords paysagers (une courte phrase de Jean Ginier valorisait Chartres par rapport à la Beauce, mais simplement pour constater l'absence de relation). Ici, on n'est pas encore dans le rapport entre une destination de visite et ses abords, mais on s'en rapproche, par l'intégration du paysage aux résidences secondaires des Bordelais, que traduisent plusieurs expressions : « *en pleine campagne, au cœur d'un domaine viticole ou forestier* »¹³⁷, « *au milieu des vignes* »¹³⁸. On est à l'échelle de la destination de visite, même s'il s'agit de lieux de séjour, et non plus à l'échelle de la station de villégiature, pour prendre en compte le rapport au paysage. C'est important, car cela permet de montrer l'unicité, la simplicité de la destination dans son paysage. Il n'y a pas, contrairement à l'observation géographique de Defert, à analyser un site qui est l'espace support d'un espace urbanisé.

b). Une approche thématique et localisée

Chronologiquement, la seconde thèse¹³⁹ fait référence au contexte d'aménagement associant montagnes et littoraux dans une même démarche. Il s'agit aussi de représenter géographiquement ce que sont ces aménagements, et surtout quels en sont les différents types

¹³⁵ : *Ibid.*, p. 514.

¹³⁶ : *Ibid.*, p. 583.

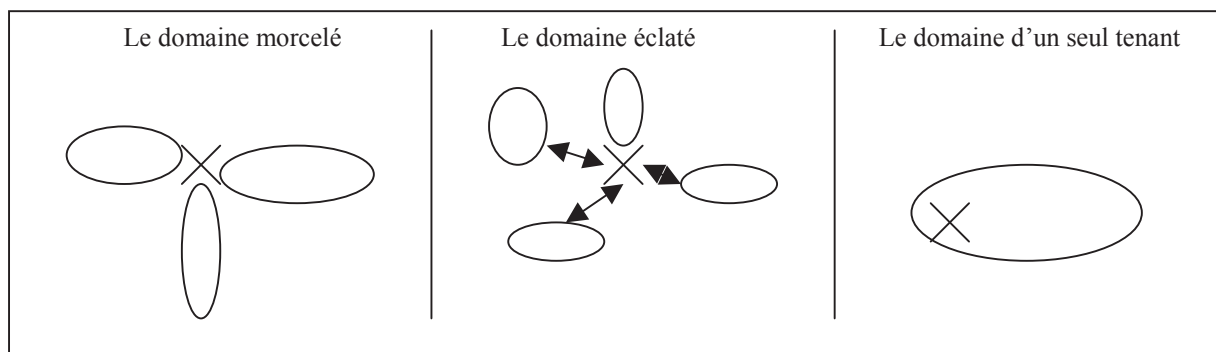
¹³⁷ : *Ibid.*, p. 592.

¹³⁸ : *Ibid.*, p. 593.

¹³⁹ : KNAFOU R., 1978, *Les stations intégrées de sports d'hiver des Alpes françaises*, Paris, Masson, 319 p.

par leur mode d'inscription dans l'espace local. De nouvelles stations sont créées dans les années 1960, sur des sites vierges propices à la pratique du ski. On se retrouve ici en plein accord avec la précision sur la définition du site donnée dans le chapitre préliminaire. Il n'est pas question de visite d'un patrimoine, mais d'exploitation d'une topographie et de conditions climatiques favorables au ski. Même si on se place encore une fois dans un rapport entre un lieu de séjour et ses environs, les relations entre ces deux types d'espaces sont encore plus développées dans la « *typologie des stations en fonction du site* »¹⁴⁰. Il est notamment utile de retenir les types de domaine skiable, que l'on peut schématiser (Figure 3), car il s'agira de montrer si l'organisation des abords des destinations de visite sont comparables.

Figure 3 : Les trois types de domaine skiable, d'après Rémy Knafou :



Elaboration personnelle (2005), d'après Knafou (1978)

Ces modèles sont pertinents quant à l'espace pratiqué, mais ne rendent pas compte d'une organisation de l'espace intégrant l'espace représenté et donc le paysage. Une différence majeure existe aussi avec l'espace de visite. Dans le cas des domaines skiables, l'objet central est la station, à partir de laquelle se produit un mouvement centrifuge vers un terrain de sport. Dans le cas des espaces de visite, l'objet central est la destination, vers laquelle se produit d'abord un mouvement centripète. Mais, dans les deux cas, villégiature comme visite, cela offre l'occasion de réfléchir sur le double mouvement, centrifuge et centripète, entre un lieu et son espace environnant. A la station de sports d'hiver, le mouvement est d'abord centrifuge au moment où le skieur emprunte les remontées mécaniques, puis centripète, lorsque le skieur se retrouve descend les pistes et se retrouve à la grenouillère. Dans l'espace de visite, le mouvement est centripète à l'aller, centrifuge au retour, et ne se pratique qu'une seule fois au cours de la même séquence de visite. Enfin, par rapport au classement de Defert, seul le domaine morcelé apparaît être un nouveau modèle d'organisation de l'espace, entre le domaine éclaté qui se rapporte à une offre dispersée et le domaine d'un seul tenant qui se rapporte à une offre concentrée.

L'apport de la typologie vient plutôt des types de clientèle en fonction des stations, et d'une « *nouvelle typologie* », qui intègre la différenciation entre le « *milieu rural* » et le « *milieu vierge* »¹⁴¹, le mode d'intervention des acteurs dans l'aménagement, et différents facteurs de différenciation, tels que l'altitude, la taille de la station, le type de population permanente¹⁴². Aux environs géographiques s'ajoute l'environnement socio-économique. A

¹⁴⁰ : *Ibid.*, pp. 33-36.

¹⁴¹ : *Ibid.*, p. 33.

¹⁴² : *Ibid.*, p. 34.

partir de là, il convient de se demander quels critères retenir pour une éventuelle typologie des espaces de visite, et non des stations, en intégrant les représentations en plus des pratiques de l'espace, et en sachant qu'on ne se place pas seulement dans un cadre montagnard, mais que les espaces de visite peuvent se situer dans n'importe quel espace biophysique et humain. A partir de ces données, la dimension paysagère, telle qu'elle a été présentée dans le chapitre 1, apparaît un cadre d'analyse adéquat. Les objectifs de cette recherche sont en effet différents. Comme il a été dit en introduction, dans un premier temps, des critères « objectifs » peuvent conduire à une typologie des espaces de visite : topographie, habitat, usage permanent de l'espace, histoire de l'aménagement de cet espace : ici sont donc rassemblés les éléments apparents sur les cartes et autres documents. Dans un second temps de la recherche, il s'agit d'intégrer des données obtenues directement auprès des visiteurs de l'espace, afin de préciser leurs pratiques et leurs représentations de l'espace in situ, ainsi que d'expliquer ces pratiques et représentations par les données de leur vie quotidienne.

4). Les grandes régions urbaines et périurbaines de loisirs

Entre 1973 et 1993, cinq thèses au moins, et probablement d'autres, traitent du tourisme et des loisirs dans de grandes régions urbaines ou périurbaines européennes. Dans ces thèses, l'étude des loisirs et/ou du tourisme prennent une part plus ou moins importante (Tableau 4).

a). L'enchevêtrement des types d'espace

L'intérêt du travail de Gabriel Wackermann¹⁴³ est surtout cartographique. Il représente aussi, comme Françoise Cribier, la mise en relation des « zones » d'émission avec les zones de réception, mais l'approche régionale permet une analyse géographique exhaustive, qui le conduit à distinguer différentes « zones de consommation »¹⁴⁴, ce qui permet de compléter la figure 2. La discontinuité n'est pas présente sous la forme d'une étendue, ni d'un parcours organisé. Au contraire, la dimension régionale des flux de loisirs et de vacances induit souvent une contiguïté de l'espace d'émission avec l'espace de réception, avec des auroles de loisirs concentriques, dans les régions urbaines et périurbaines, autour des villes. Mieux, il place dans les mêmes espaces deux fonctions¹⁴⁵. Par exemple, l'espace du triangle Metz, Luxembourg, Sarrebruck est à la fois une « aire urbaine d'accueil » et une « aire urbaine d'évasion ». Cela rejoint la mise en évidence de l'articulation de plusieurs fonctions d'un même espace suivant l'échelle d'observation spatio-temporelle choisie : un lieu de séjour (accueil) peut devenir, durant une excursion, un lieu d'où l'on s'évade aussi pour se rendre dans une ou plusieurs destinations de visite. Il place ainsi dans un cadre régional, et en la systématisant, l'analyse d'espaces à plusieurs fonctions déjà présente, implicitement et au sujet de quelques exemples, chez Burnet. En associant émission et réception, tourisme et loisirs, rural et urbain, cette régionalisation apporte une complexité importante. A l'échelle et pour l'objet qui nous concernent, ce constat appelle à faire attention à un risque de

¹⁴³ : WACKERMANN G., 1973, Les loisirs dans l'espace rhénan De la région zurichoise à la frontière germano-néerlandaise Une analyse géographique d'un espace multinational, Thèse de Doctorat en Géographie, Strasbourg, Université Louis Pasteur, Service de reproduction des thèses de Lille III, 673 p.

¹⁴⁴ : *Ibid.*, p. 73.

¹⁴⁵ : *Ibid.*, p. 430, fig. 33.

schématisation excessive de l'espace de visite. En effet, une station touristique de montagne est à la fois un lieu de séjour, un lieu de vie quasi permanente pour ses habitants, et une base de départ pour des randonnées, comme peut-être une destination de visite pour des vacanciers séjournant à proximité, ou pour des habitants de la région. L'analyse de Wackermann invite donc à réfléchir en terme de multifonctionnalité de chaque lieu, de chaque étendue identifiable, de chaque voie dans un espace de visite. Les applications précédentes des modèles de Defert, Cribier, Knafo ne sont pas à rejeter, mais à intégrer dans une réflexion et une cartographie des espaces de visite.

Tableau 4 : Les grandes régions touristiques et de loisirs urbaines et périurbaines étudiées par les géographes français :

Auteur	Année	Titre	Part de l'étude du tourisme et des loisirs
Gabriel WACKERMANN	1973	<i>Les loisirs dans l'espace rhénan De la région zurichoise à la frontière germano-néerlandaise Une analyse géographique dans un espace multinational</i>	Forte mise en relation géographique des espaces d'émission et de réception Observation à l'échelle régionale : « durée récréative hebdomadaire », mais aussi « durée vacancière »
Joël MIRLOUP	1981	<i>Les fonctions touristiques et de loisirs en Loire moyenne Contribution à l'étude de l'aire de loisirs des Parisiens</i>	Description de l'espace de réception : loisirs des régionaux et des Parisiens, mais surtout destination touristique nationale et internationale
Janine HENIN	1981	<i>Les week-ends des habitants de l'agglomération parisienne</i>	Description des espaces d'émission et de réception, avec une mise en relation socio-économique, mais pas géographique, analyse limitée aux loisirs
Jean-Michel DEWAILLY	1985	<i>Tourisme et loisirs dans le Nord Pas de Calais Approche géographique de la récréation dans une région urbaine et industrielle de l'Europe du Nord- Ouest</i>	Tourisme régional et loisirs, analyse de l'espace support, de l'offre d'accueil, des flux vers les espaces de réception, analyse marginale des « régions d'émission »
Olivier LAZZAROTTI	1993	<i>Du loisir sans tourisme ? Contribution à l'étude des loisirs périurbains</i>	Références à l'espace d'émission au départ : « La vie dans les métropoles » et à la fin « L'organisation de l'espace », description et explication des équipements et des pratiques de loisirs dans le développement de la thèse

La synthèse régionale ne tient pas compte des différents modes de localisation, des discontinuités tels que les modèles généraux de géographie du tourisme les présentent, car l'espace, les phénomènes et les flux qui s'y déploient sont très complexes à articuler si l'on veut tout traiter en emboîtant les différents échelons. C'est aussi en ce sens que l'échelle de l'espace de visite devient pertinente en terme d'analyse de l'organisation de l'espace, car elle va permettre la rencontre de l'approche générale et de l'approche régionale, dans une étendue de dimension assez réduite.

En entrant dans les années 1980, l'observation des espaces de loisirs devient un objet de recherche, qui prend sa place au prix d'efforts correspondant à la volonté de saisir un phénomène jusqu'ici peu pris en compte. Janine Hénin privilégie l'étude des résidences

secondaires sur les loisirs de plein air. Elle détaille les différences de déplacements entre différentes populations de la région parisienne selon leur cadre de vie, dans la continuité des aires de plaisance de Cribier.

b). Une première prise en compte de la présence éphémère de l'homme dans l'espace de visite à partir des « panoramas »

La thèse de Jean-Michel Dewailly est, elle, très enrichissante. Elle fait la synthèse d'une approche systématique sur le mode de Wackermann et d'une approche idiographique sur le mode de Cassou-Mounat. L'auteur a conscience de l'ensemble des échelons d'analyse, et en choisit deux : le régional et le sous-régional, dans une décision qui fait la part belle à l'espace pratiqué et à l'espace vécu¹⁴⁶, en laissant de côté les limites administratives. Le déroulement de son exposé rend compte de l'évolution du tourisme et des loisirs dans la région Nord-Pas-de-Calais. La présentation est chronologique, tant au niveau de l'aménagement des espaces récréatifs qu'en ce qui concerne l'image de la région. Cela aide aussi à percevoir pourquoi les loisirs n'ont pas été appréhendés avant. A partir de 1968, il s'agit d'intégrer « *la protection de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie* »¹⁴⁷ dans les aménagements, donc la préoccupation de ce qu'il y a autour du lieu et du support physique qui le supporte, à la fois parce que cet autour et ce support entrent et agissent, de façon nouvelle, dans les aménités de l'espace récréatif, et parce qu'il font l'objet de l'attention, aussi inédite, des mouvements de protection de la nature.

Après l'historique des stations, « *le potentiel offert par la nature* »¹⁴⁸ est présenté : les dunes, les falaises et surtout « *l'intérieur* » de la région conduisent Dewailly à développer la réflexion sur le paysage. Pour la première fois dans les thèses, le paysage est décrit en tant que pratique et représentation d'un pays par un observateur. Des typologies sont élaborées : d'une part, à l'échelle régionale, avec un tableau synthétisant les paysages ouverts, coupés et fermés du Nord-Pas-de-Calais qui distingue et articule les points de vue au sol et depuis une hauteur¹⁴⁹, d'autre part, ponctuellement, en mettant en évidence les « *panoramas routiers* »¹⁵⁰ au contact du haut pays et du bas pays. On retrouve cette préoccupation de la route dans la cartographie des voies d'accès vers les espaces récréatifs. Mais dans l'ensemble, la description des paysages ne porte pas sur des espaces localisés, par exemple au sujet de la visite. Il s'agit de dresser un tableau régional des différents types de paysage, où les éléments ponctuels ne sont pas considérés comme objets uniques, mais comme parties d'un tout : « *La variété architecturale, les mélanges pierre-brique (...) et tuile-ardoise donnent aux bâtiments épars une plus forte valeur visuelle* »¹⁵¹, parties dont l'intégration patrimoniale au pays est mise en avant face à la menace de la désintégration patrimoniale due à « *l'irruption inconsidérée de constructions neuves isolées de style savoyard, breton ou autre* »¹⁵². C'est

¹⁴⁶ : DEWAILLY J.-M., 1985, *Tourisme et loisirs dans le Nord-Pas-de-Calais Approche géographique de la récréation dans une région urbaine et industrielle de l'Europe du Nord-Ouest*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses/Société de Géographie, vol. 1, pp. 19-21 : « les échelles d'analyse ».

¹⁴⁷ : *Ibid.*, pp. 77-78.

¹⁴⁸ : *Ibid.*, p. 166.

¹⁴⁹ : *Ibid.*, p. 194, tab. 10.

¹⁵⁰ : *Ibid.*, p. 192, tab. 9.

¹⁵¹ : *Ibid.*, p. 195.

¹⁵² : *Ibid.*, p. 195.

donc par la question de l'enjeu patrimonial que Dewailly introduit l'importance de la relation entre un objet ponctuel et le pays dans lequel il est implanté.

L'exception à sa vision généralisante est apportée par la cartographie de la vallée de la Course¹⁵³, marquée par la représentation des angles et des portées de vue des « panoramas » qui sont en fait des points de vue orientés des interfluves vers le fond de la vallée, en présentant ainsi de façon précise les abords visuels d'extension à partir d'un point de vue, mais sans tracer, sur cette carte, les voies d'accès ni la nature des points de vue. En outre, ses « panoramas » ne sont pas le but. L'attraction est le paysage de la vallée. A partir de ce constat, alors qu'elle pouvait être interprétée comme une représentation lacunaire, la carte de la vallée de la Course est en fait très riche d'enseignement, car, si l'absence du tracé des voies est un manque, elle met en évidence la différence entre destination et attraction. Un des types de destinations de cet espace est le point de vue. Celui-ci n'est pas matérialisé. Seul le rapport visuel à la vallée intervient.

c). La première géographie des relations entre le lieu de visite, les environs et les abords

Joël Mirloup apporte une avancée décisive par rapport aux thèses précédentes : il s'attache à la description des lieux de visite. Cet objet de recherche s'impose de lui-même dans cette région, la « Loire moyenne », qui ne manifeste pas de grandes structures de séjour touristique. Par exemple, il n'est plus question de faire l'histoire des aménagements, mais l'histoire de l'ouverture des monuments au public. A partir de là, la relation des lieux de visite avec les environs vient assez naturellement, notamment par des cartes. Ainsi, les monuments sont placés dans un cadre rural ou urbain¹⁵⁴. Parfois, on peut tirer un enseignement de cette production cartographique pour aller plus loin. C'est le cas lorsque la carte de la répartition par cantons et types architecturaux des monuments ne présente pas une mise en relation avec les environs. Il ne dit pas, par la carte, à quel type d'espace environnant correspond tel type de monument, et privilégie une carte à l'échelle de la région pour distinguer les types architecturaux par canton, en poursuivant l'objectif, différent, de montrer des types dominants suivant des groupes de cantons. Pour réaliser une telle cartographie, il faut prendre une échelle située entre la taille du canton et celle du département, suivant la densité de lieux de visite (alors que les cartes de Mirloup intègrent trois départements). L'espace environnant, lui, prend la consistance d'unités de paysage dont la représentation peut se faire en plages symbolisées par des couleurs ou des trames différentes.

En revanche, la représentation des abords, au sens des espaces environnants pratiqués, est plus prégnante, avec les cartes des incitations d'itinéraires et de visites par les guides¹⁵⁵. L'intérêt pour Mirloup réside dans la mise en évidence d'une organisation des circuits dans l'espace de la Loire moyenne, et dans une comparaison mettant en avant les différences entre les circuits préconisés aux Français et ceux préconisés aux étrangers à travers deux guides. Les abords sont matérialisés par des flux, qui ne sont pas des parcours entiers depuis l'espace d'émission, mais des « sections d'itinéraires » entre deux lieux de visite, et par la

¹⁵³ : *Ibid.*, fig. 23.

¹⁵⁴ : MIRLOUP J., 1981, *Les fonctions touristiques et de loisirs en Loire moyenne Contribution à l'étude de l'aire de loisirs des Parisiens*, Université Paris 1, Thèse pour le doctorat d'Etat ès Lettres et Sciences humaines, tome 1, fig. 14.

¹⁵⁵ : *Ibid.*, fig. 17 et 18.

représentation du nombre de circuits, présentés dans le guide, auxquels chaque lieu de visite est rattaché. Le nombre de circuits est figuré par une trame de plus en plus foncée dans les cercles localisant les lieux de visite, dont la valeur est, en outre, proportionnelle à la taille du cercle. Le but est de voir si une valeur (la « *hiérarchie qualitative* ») importante attribuée à un lieu engendre sensiblement, ou pas, son intégration dans un circuit, le place le long d'un itinéraire, ou au bout d'un itinéraire plus ou moins long, voire à l'écart de tout itinéraire. Ainsi, les lieux de la vallée du Loir sont hors des circuits prévus pour les étrangers, alors qu'ils sont intégrés dans les circuits pour les Français. Gien se place en bout d'itinéraire, mais qui est un long parcours depuis, au moins, Orléans, alors que Richelieu, pour les Français, n'est qu'un lieu satellite de Chinon, de même, Loches ou Cheverny sont davantage intégrés dans les circuits pour étrangers. Cette cartographie se réalise, elle, à l'échelle régionale dans les années 1980 ; il reste à voir si les circuits se sont multipliés ou pas dans les guides, conduisant à une représentation exhaustive à plus grande échelle ou pas. L'autre carte, mettant en rapport les monuments et les abords, représente les visites prévues par les voyageurs. Il s'agit de distinguer les visites complètes des monuments d'une part, des visites des « *seuls extérieurs* » d'autre part. Mais là aussi, la carte¹⁵⁶ ne fait pas le lien entre ces modes de visite et les types d'environs des monuments.

La troisième partie de la thèse de Joël Mirloup présente une typologie très intéressante mettant en relation les lieux de visite entre eux, à travers « *une autre carte du tourisme culturel* »¹⁵⁷. D'autre part, quatre formules de circuits sont présentées, selon la façon dont les différents types de lieux de visite entrent dans les compositions de ces circuits¹⁵⁸. Il semble utile de traduire graphiquement ces classements (fig. 4 et 5). La figure 4 montre que la situation d'un lieu de visite ne s'évalue pas seulement en fonction des critères vus jusqu'ici : espace d'émission, espace de séjour, parcours, paysage, mais aussi en fonction d'un ou de plusieurs lieux de visite situés plus ou moins du lieu considéré, et qui exerce(nt) un rôle sur l'importance et la qualité de sa visite.

Au-delà de ces typologies, Joël Mirloup développe une réflexion sur les relations entre les châteaux et leurs environs dans la perspective de leur visite. De la page 206 à la page 223 de sa thèse, il expose vraiment des aspects qui entrent au cœur de notre problématique. Quatre thèmes sont présentés : le thème des abords, celui de la valorisation de la visite, celui des relations entre le monument et le fleuve, et enfin celui des relations entre la visite du monument et d'autres activités de loisir. Les abords sont surtout vus en tant qu'abords d'approche du monument, lequel « *gagne à être saisi dans un environnement, selon un angle de vue* »¹⁵⁹. Même si la vue porte aussi du monument vers « un environnement », l'expression retenue signifie surtout l'approche centripète vers le monument. D'autre part, elle est limitée à l'approche visuelle. Ainsi, il s'agit d'élargir doublement ce champ de recherche, en observant les abords d'extension, et en ayant pour objectif l'interrogation plurisensorielle.

¹⁵⁶ : *Ibid.*, fig. 19.

¹⁵⁷ : *Ibid.*, p. 196.

¹⁵⁸ : *Ibid.*, pp. 199-200.

¹⁵⁹ : *Ibid.*, p. 218.

Figure 4 : « Une autre carte du tourisme culturel », d'après Joël Mirloup :

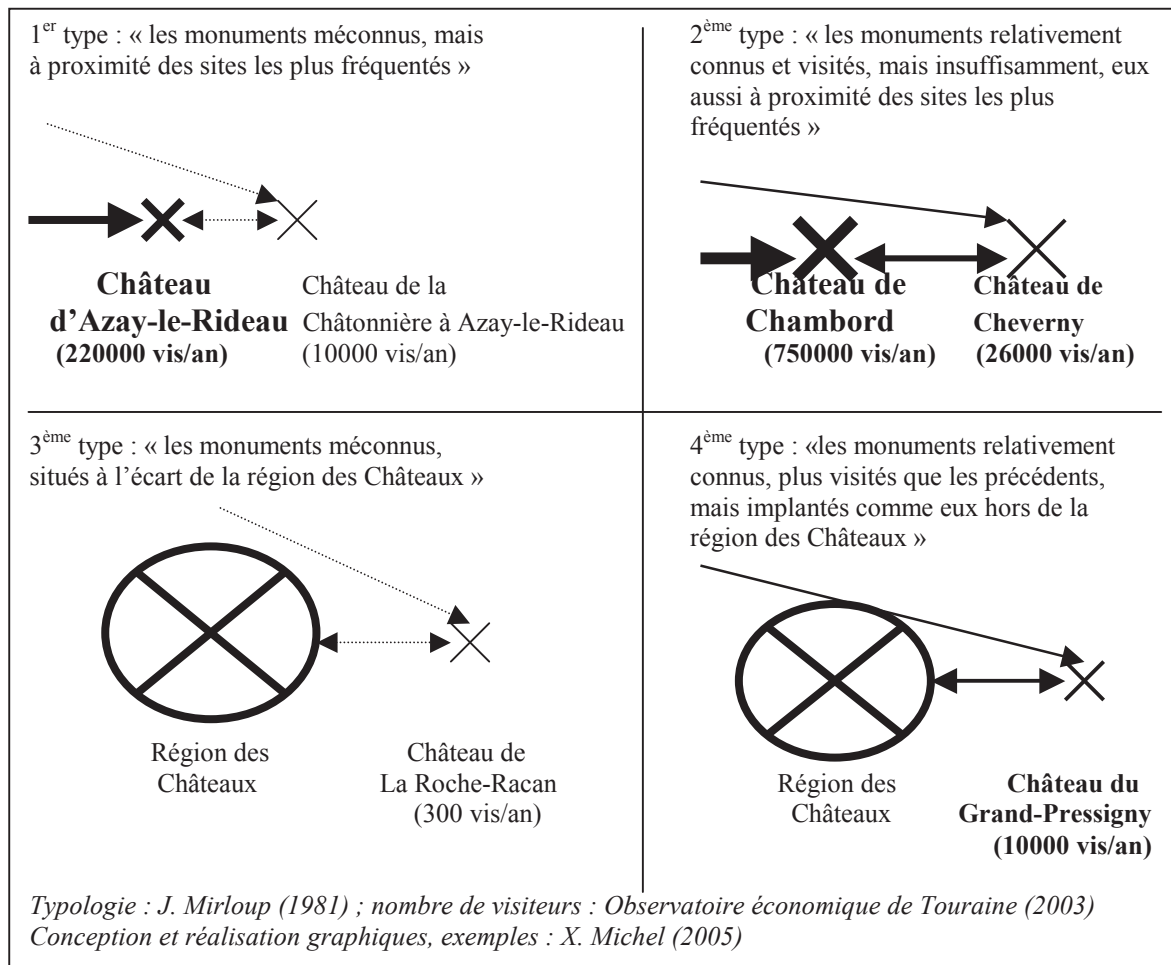
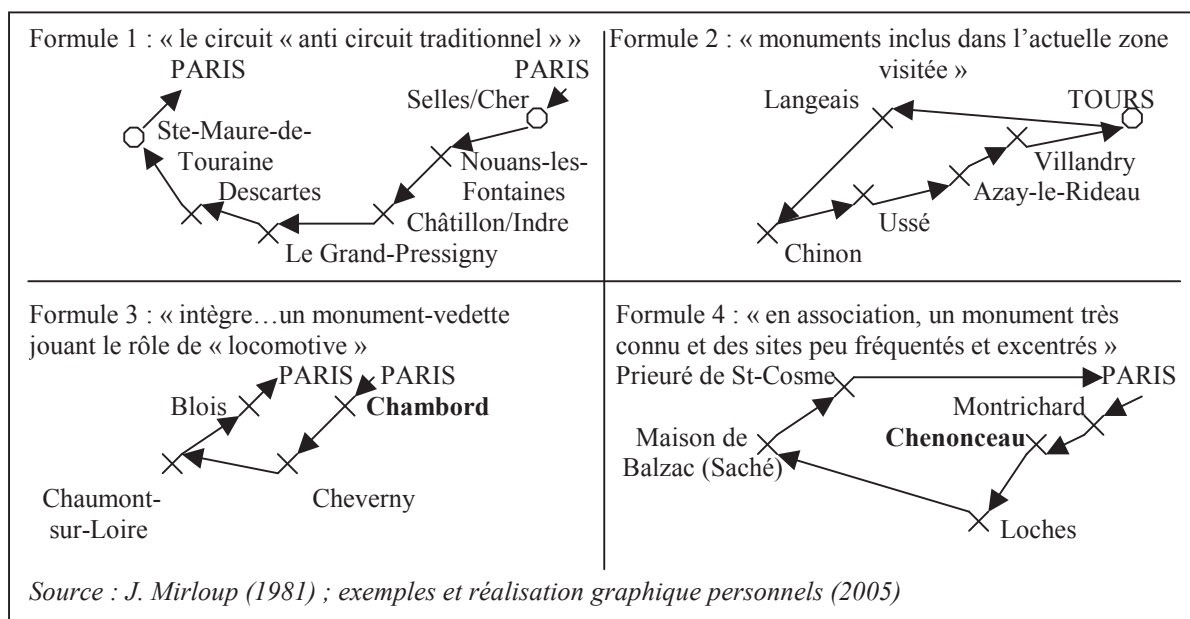


Figure 5 : Les formules de circuits :



La valorisation de la visite par des équipements et une organisation particulière comprend la préparation audiovisuelle à la visite avant de l'effectuer, l'intégration des visiteurs dans un espace-temps historique pendant son déroulement, et son prolongement par la visite d'une exposition temporaire ou d'un musée permanent, voire par la participation à un

festival. L'observation de l'existence de ces annexes à l'objet principal de la visite est à effectuer, mais il s'agit aussi d'interroger les visiteurs sur leur pratique de ces aménagements, lorsque cela est possible. La relation entre le monument et le fleuve est comprise selon deux approches : la navigabilité du fleuve d'une part, la proximité visuelle du fleuve et du monument d'autre part.

Une comparaison entre la Loire et le Rhin est esquissée. Il semble que le fleuve ne soit qu'un des éléments des environs et des abords des lieux de visite, et que, en conséquence, il soit intéressant de tendre vers l'élaboration d'une série d'éléments paysagers à mettre en relation avec une autre série, celle des différents types de lieux de visite. Se posent alors deux questions. En premier lieu, quelle est la forme et la taille de l'objet des environs : objet linéaire comme un fleuve, objet ponctuel comme un village, un étang, une butte, « *objet* » étendu, jusqu'à l'unité de paysage ? En second lieu, un même objet ne peut-il pas se placer, selon les cas, dans la série des environs ou dans la série des types de lieux de visite ? Cet aspect du placement relatif dans l'une ou l'autre série induit une complexité dans la mise en relation des deux séries. Le dernier thème est celui de la complémentarité des pratiques, notamment entre la promenade dans l'espace rural ligérien et la visite des monuments. Dans ce cas, il est intéressant de définir la limite entre ce qui constitue deux pratiques différentes, et ce qui est une pratique entrant dans l'approche ou l'extension de la visite du monument.

d). Saisir l'organisation de l'espace

Dans la thèse d'Olivier Lazzarotti, l'objet de recherche : les espaces périurbains au nord de l'Ile-de-France, implique une mise en relation étroite avec la capitale. Là aussi, l'auteur ne part plus de l'observation géographique d'une population, mais d'un espace récréatif. Partir du lieu de visite conduit à développer la question de l'accessibilité, et de l'accès au paysage, non plus seulement en terme de déplacement, mais de rétention. L'accès physique ou matériel, en terme d'approche vers le lieu de visite, est une chose, l'accès sensoriel, cognitif au paysage, au patrimoine, mais aussi aux abords d'extension (marchands notamment) de ce lieu en est une autre. La spécificité de l'espace étudié amène à examiner le rapport urbain/rural du point de vue de la visite. Il existe les « *visites urbaines* »¹⁶⁰, les promenades en forêt d'autre part, mais aussi l'extension de la découverte de la ville à « *ses environs* », dont l'archétype présenté est Compiègne et sa région¹⁶¹. Concernant l'organisation de l'espace régional, la synthèse des pratiques et des infrastructures est effectuée. La représentation de cette organisation ne consiste plus à délimiter et superposer des aires de plaisance ou de réception, mais à dégager des polarisations, des étendues et des axes créés, utilisés et maintenus, ou modifiés, par les aménagements et les usagers.

5). Quelle production d'espaces par le tourisme ?

Au-delà de la photographie d'une organisation de l'espace, les géographes du tourisme ont cherché à révéler ce qu'est un espace touristique en théorie, et ce que le tourisme produit comme « *nature* » d'espace.

¹⁶⁰ : LAZZAROTTI O., 1995, *Les loisirs à la conquête des espaces périurbains*, Paris, L'Harmattan, p. 196.

¹⁶¹ : *Ibid.*, p. 200.

a). Modéliser

Le modèle de l'espace touristique de Jean-Marie Miossec¹⁶² est le résultat d'un effort d'abstraction, de généralisation, d'élargissement des recherches précédentes¹⁶³. Sa théorie des « *ceintures touristiques* » s'applique à l'échelle du monde. La présentation est d'abord schématique, simplifiée, de forme auréolaire, puis il expose les « *déformations* » de ces ceintures pour rapprocher le modèle des formes effectives de l'organisation de l'espace. En fait, ce sont les ceintures touristiques qui sont une représentation déformée de l'organisation de l'espace. Ce modèle est à examiner à l'échelle de l'espace de visite. L'hypothèse à avancer est alors celle des ceintures de visite autour des « *noyaux* » récepteurs, et non plus émetteurs. Dans le cas d'un mouvement centrifuge, ces ceintures ne seraient plus réceptrices de pratiques, mais de représentations. Dans le cas d'un mouvement centripète, la vision statique des hommes dans l'espace est la même : plus on est éloigné du noyau, moins il y a de visiteurs ou de touristes définis comme individus de ce noyau qui sont présents dans l'espace. En revanche, la vision dynamique à l'échelle de l'espace de visite change. Parfois, on observe, par une régulation des flux, qu'il n'y a pas concentration des visiteurs au noyau, récepteur dans le cas de la visite, mais au contraire perte de visiteurs à mesure qu'on s'approche de la destination. Est-elle encore, alors, une destination ? Les problèmes soulevés par cette application sont présentés dans la figure 6, non pas pour chercher à reproduire le modèle de l'espace touristique, mais pour prendre la mesure de la différence de situation de l'espace de visite.

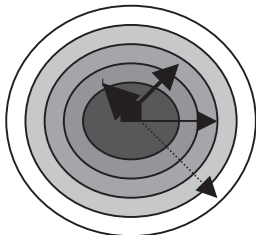
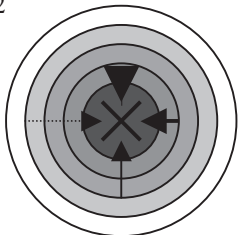
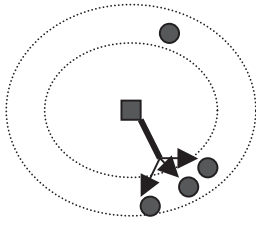
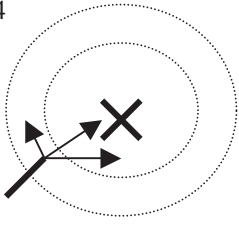
L'application du modèle de Miossec (fig. 6-1) aboutit à la dynamique inverse pour l'espace de visite, à savoir la concentration des visiteurs dans l'espace de réception (fig. 6-2). En tenant compte des aménagements effectués pour « diriger » la population donnée vers et dans l'espace récréatif, alors on prend un modèle davantage inspiré de la représentation de Cribier pour ce qui est de l'espace touristique, par exemple à une échelle nationale (fig. 6-3), avec une discontinuité entre espace d'émission et de réception, qui est autre chose que les déformations de ceinture de Miossec, et un modèle de diffusion dans l'espace de visite, à échelle locale (fig. 6-4).

Dans le cas de l'espace touristique, les aménagements dans l'espace de réception polarisent la population touristique, qui se concentre dans les stations créées pour elle ou utilisées par elle, et dans le cas de l'espace de visite, les aménagements ont au contraire une fonction de préservation du noyau patrimonial, donc une restriction de l'accès. Cette généralisation est abusive, car elle est une photographie de situations à un moment donné, mais un moment qui correspond à celui de la forte demande par rapport à une offre qui, pourrait-on dire familièrement, « a du mal à suivre » : aménagement des littoraux dans les années 1960-1970 pour l'espace touristique, et Opérations Grand Site par exemple dans les années 1990-2000 pour l'espace de visite illustrent ces périodes de rapport tendu entre offre et demande de récréation.

¹⁶² : MIOSSECC J.-M., 1977a, Un modèle de l'espace touristique, *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 41-48.

¹⁶³ : Cf. notamment CRIBIER F., *Op. cit.*, et WACKERMANN J.-M., *Op. cit.*

Figure 6 : Espace touristique et espace de visite : dynamiques et organisations :

	ESPACE TOURISTIQUE	ESPACE DE VISITE
Sans Aménagement	<p>1</p>  <p>Diffusion de la population touristique dans l'espace de réception</p>	<p>2</p>  <p>Concentration de la population de visiteurs dans l'espace de réception</p>
Avec Aménagement	<p>3</p>  <p>Concentration de la population touristique dans l'espace de réception</p>	<p>4</p>  <p>Diffusion de la population de visiteurs dans l'espace de réception</p>

Elaboration personnelle (2005), inspiré de Miossec (1977) pour le 1, et de Cribier (1969) pour le 3.

Une approche historique de ces dynamiques de concentration ou dispersion appelle donc à être réalisée, dans une démarche déductive qui ne pose pas d'emblée des modèles préétablis, mais cherche à les construire à partir des données de terrain. En l'occurrence, ici, c'est la diversité des espaces de visite qui est à questionner au sujet de cette dynamique de l'organisation de l'espace. Pour le modèle « *Qualité de l'information et distance* »¹⁶⁴, où le principe de l'organisation de l'espace touristique est la forte densité d'itinéraires et de lieux touristiques dans les ceintures proches du noyau émetteur, et une faible densité d'itinéraires et de lieux touristiques dans les ceintures éloignées, la même logique s'applique : y a-t-il opposition ou reproduction de ce modèle pour l'espace de visite ? A l'échelle locale, celle de la visite, observe-t-on ou pas une discontinuité, représentée par une vacuité de lieux et d'itinéraires, à proximité du lieu de visite considéré ?

Le modèle de Miossec est donc intéressant, non pour sa pertinence et sa reproduction à l'espace de visite, mais pour une modification fondée sur les critères de construction suivants : centre et périphérie, émission et réception, polarisation et diffusion, centrifuge et centripète. Le modèle de Yokeno¹⁶⁵ est sensiblement équivalent. A grande échelle, une représentation de l'évolution de l'organisation de l'espace touristique a aussi été construite pour « *l'aire de Saint-Tropez* »¹⁶⁶, où le système spatial est mis en évidence par son élaboration diachronique depuis 1950. Un autre modèle a rassemblé, lui, l'ensemble, ou presque, des espaces touristiques. Lundgren¹⁶⁷ a décomposé l'espace touristique en destinations urbaines, rurales et en sites naturels. Les idées de gradient et de périphérie ainsi présente néglige les destinations de visite dans l'espace rural habité et les villes.

¹⁶⁴ : MIOSSEC J.-M., *Loc. cit.*, p. 45, fig. 2.

¹⁶⁵ : PEARCE D., 1979, Towards a geography of tourism, *Annals of Tourism Research*, n° 3, pp. 245-272.

¹⁶⁶ : ROGNANT L., 1978, L'aire de Saint-Tropez : approche d'un modèle de système spatial touristique, *Tourisme et commerce Rôle du tourisme et de la villégiature dans la mise en place et le fonctionnement des systèmes commerciaux*, Travaux présentés à la Commission nationale du Tourisme au colloque de Nice d'octobre 1978, Université de Nice – Laboratoire de Géographie Raoul Blanchard, pp. 161-193.

¹⁶⁷ : PEARCE D., 1985, *Géographie du tourisme*, Paris, Nathan Université, 351 p.

b). Polarité et « nucléarité »

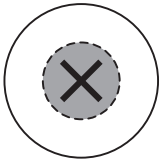
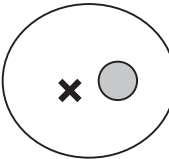
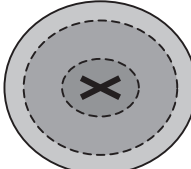
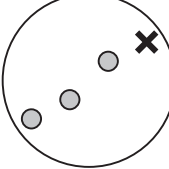
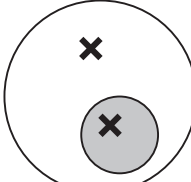
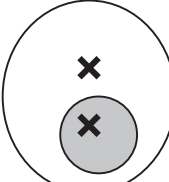
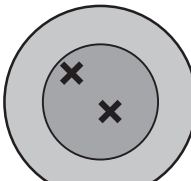
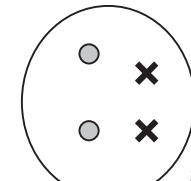
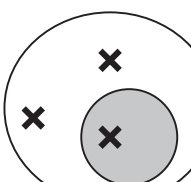
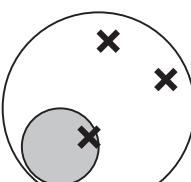
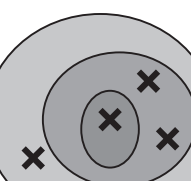
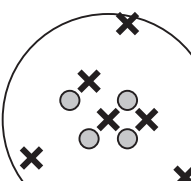
Un espace de réception touristique possède une fonction d'accueil et une fonction de visite (ou de rencontre dans le cas du tourisme d'affaires). A partir de cette identification, Jean-Pierre Lozato-Giotart établit un classement des espaces touristiques¹⁶⁸. L'activité d'excursion ou de visite prend place dans sa réflexion, mais l'objet d'étude est néanmoins avant tout des espaces développant un hébergement : les villes qui connaissent un tourisme culturel, les stations littorales et montagnardes au tourisme balnéaire ou de sports d'hiver, et les localités rurales, au titre de leurs fonctions d'accueil. Les lieux de visite ne composent pas, en tant que tels, la typologie. Celle-ci articule les deux critères de l'accueil et des attractions. Au fil des exemples présentés, une notion de polarité se dégage à partir des qualifications employées : ce qui est unipolaire, bipolaire ou multipolaire qualifie le mode de présence de l'attraction ou des attractions visitée(s) dans l'espace considéré. D'autre part, la fonction d'hébergement donne lieu à une qualification fondée sur l'image du noyau : mononucléaire (au sens strict), plus ou moins mononucléaire, ou polynucléaire. Une synthèse graphique de ces exemples est effectuée ci-dessous (Fig. 7).

La représentation de Lozato-Giotart a, en elle-même, l'avantage de montrer les modes d'articulation entre l'attraction de l'espace touristique et les environs accueillant le touriste. En transposant les associations de la polarité et de la « nucléarité » à l'espace de visite patrimonial, l'échelle d'analyse change. L'objet « lieu de visite » reste le même pour exprimer l'attraction, mais ce sont les aires de stationnement, de pique-nique, les bars et restaurants remplacent les hébergements pour exprimer l'accueil. Concernant la réalisation graphique de la figure 7, il apparaît que le polynucléaire est représenté en auréoles dans les espaces touristiques (en suivant notamment le modèle bolognais¹⁶⁹, alors que la situation des espaces de visite tend à ce qu'on le représente en « noyaux », relativement à certains espaces de visite tels que les espaces de randonnée en montagne, où les équipements d'accueil (et de ravitaillement) se trouvent au long du chemin, alors que, en ville, on observe davantage des situations se rapprochant du schéma de Lozato-Giotart, par exemple l'Opéra Garnier et ses alentours, où des équipements variés se trouvent autour du monument (stations de métro, arrêts d'autobus, cafés, restaurants,...).

¹⁶⁸ : LOZATO-GIOTART, 2003 [1985], *Géographie de l'espace touristique De l'espace regardé à l'espace consommé*, Paris, Pearson Education, 330 p.

¹⁶⁹ : *Ibid.*, p. 141.

Figure 7 : Polarité et « nucléarité » des espaces touristiques et de visite :

TYPE D'ASSOCIATION	ESPACE TOURISTIQUE	ESPACE DE VISITE
1). Unipolaire et mononucléaire	 <i>Florence</i>	 <i>Rigny-Ussé</i>
2). Unipolaire et polynucléaire	 <i>Pékin</i>	 <i>Val Montjoie et Lac Jovet, Azay-le-Rideau</i>
3). Bipolaire et mononucléaire	 <i>Espace rural</i>	 <i>Beynac Domme</i>
4). Bipolaire (ou tripolaire) et polynucléaire	 <i>Bologne (Athènes)</i>	 <i>Mont Truc et Pâturages de Miage depuis La Gruvaz ou Les Contamines</i>
5). Multipolaire et mononucléaire	 <i>Espace rural</i>	 <i>Forêt d'Huelgoat, Collonges-La-Rouge</i>
6). Multipolaire et polynucléaire	 <i>Grandes métropoles</i>	 <i>Chamonix (à la fois la ville et la montagne)</i>

D'après Lozato-Giotart (2003). conception et réalisation personnelles (2005)

c). Espace enclavé, espace intégré

L'intégration d'un espace a deux acceptions, presque contraires, du moins très dissemblables. Dans le premier cas, un espace intégré peut être un espace, où tous les aménagements sont effectués sous la conduite d'une même personne ou d'un même organisme. Pour les stations de sports d'hiver des Alpes françaises, cela consiste à construire « tous les immeubles de la station sous la direction d'un seul architecte, les remontées

mécaniques, ainsi que les équipements généraux »¹⁷⁰. Le rapport de l'espace intégré avec l'espace local et régional n'est pas considéré dans cette acception.

Dans le second cas, on dit d'un espace touristique qu'il est intégré lorsqu'il développe des relations avec l'espace local et régional dans lequel il s'est implanté. L'intégration peut alors signifier aussi bien les relations du tourisme avec la société et l'économie locales in situ que les relations du tourisme avec la société et l'économie locales et régionales pas forcément situées sur l'espace touristique¹⁷¹. Dans les deux cas cependant, il s'agit de lieux restreints : l'intégration de l'aménagement interne d'un espace a surtout été constatée pour les stations touristiques ayant une fonction de séjour, en France ou à l'étranger. En France, l'analyse de l'intégration interne a été privilégiée, en comparaison avec les autres formes d'aménagement existantes, alors que dans les pays en développement, la reproduction du même modèle d'espace intégré fonctionnant en vase clos a conduit à examiner la question de son intégration, cette fois-ci, avec l'extérieur, dans un cadre qui oppose ou juxtapose alors intégration et enclavement de la station dans l'espace local et régional. Dans tous les cas, l'emploi du terme « espace » semble justifié, puisque l'entité enclavée et/ou intégrée développe, dans sa superficie restreinte, une étendue permettant des équipements assurant une activité. Les deux fonctionnements ne sont pas exclusifs l'un de l'autre, comme le note Jean-Pierre Lozato-Giotart : « *Certains espaces spécialisés se développent de manière autonome, tout en restant ouverts ou fermés sur le milieu d'accueil : ce sont des espaces enclavés* »¹⁷².

A propos de l'enclave, on se reporte à la mise au point effectuée dans mon mémoire de DEA¹⁷³. Les géographes ont le plus souvent fui ce terme, et donc un espace particulier, en développant la réflexion sur l'enclavement et le désenclavement, qui est en fait la question de l'accessibilité et non celle de l'enclavement. Un espace enclavé n'est pas un espace éloigné ou mal desservi. C'est un espace différent de l'étendue autour de lui, un espace nettement délimité par rapport à cette étendue, un espace dont l'entrée n'est pas totalement libre, et/ou dans lequel la présence de n'importe quel population ne convient pas. Jean-Pierre Lozato-Giotart, dans une typologie générale des lieux de séjour touristique¹⁷⁴, et Georges Cazes, à propos des aménagements touristiques dans les pays en développement¹⁷⁵, ont appliqué, justement, la notion de l'espace enclavé. Cazes insiste sur l'ampleur spatiale variée que peut avoir un espace enclavé, avec des formes spatiales à différentes échelles : « *l'établissement d'hébergement* », « *l'unité enclavée* » qui regroupe plusieurs équipements d'accueil, les « *stations-enclaves totales* » et « *l'enclave touristique...à l'échelle régionale ou nationale* »¹⁷⁶. Pour Lozato-Giotart, un taux de fonction touristique supérieur à 100 caractérise un espace touristique enclavé, avec des conséquences sur les « *formes d'occupation de l'espace* ». Il opère la distinction entre les « *types enclavés plus ou moins fermés* » qui sont « *unipolaires* », et les « *types balnéaires enclavés et semi-ouverts* », qui sont composés de deux pôles : une partie « *polyvalente et ouverte* » et une partie « *enclavée* »

¹⁷⁰ : KNAFOU R., *Op. cit.*, p. 24.

¹⁷¹ : CAZES G., 1982, Réflexions sur la notion d'intégration appliquée à l'aménagement touristique, *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n° 51-52, pp. 23-30.

¹⁷² : LOZATO-GIOTART J.-P., *Op. cit.*

¹⁷³ : MICHEL X., 2000, *Les destinations de visite et leur intervalle circonvoisin Mise en évidence de systèmes de réception*, Université Paris 1, mémoire de DEA Organisation et dynamique des espaces, pp. 48-49.

¹⁷⁴ : LOZATO-GIOTART J.-P., *Op. cit.*

¹⁷⁵ : CAZES G., 1992, *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*, Rosny, Bréal, 189 p.

¹⁷⁶ : *Ibid.*, pp. 160-164.

spécialisée »¹⁷⁷. A partir de ce tableau, comment est-il possible de comparer les espaces enclavés de séjour avec les espaces de visite ? La première différence vient de la forme de séparation entre l'enclave et l'étendue environnante. Dans les espaces de séjour, il n'est pas question d'un espace discontinu, un espace d'abords entre l'enclave et l'extérieur. Seule une limite, sous la forme d'une clôture ou d'une ligne marquant la séparation de deux espaces, assure une fonction de rupture d'un espace à l'autre.

La principale différence vient surtout des caractères fondamentaux des espaces en question. Les stations ou *resorts* sont des espaces créés *ex-nihilo*, alors que les lieux de visite patrimoniaux sont inscrits dans l'espace local et régional, ils lui sont consubstantiels. L'analyse de l'enclavement des lieux de visite doit donc partir de la mise en relation de la visite et du patrimoine. Trois productions d'espace enclavé résultent *a priori* de ce rapport¹⁷⁸. Premièrement, il peut y avoir enclave quand le lieu de visite, « naturel » ou « culturel », est un patrimoine de dimension nationale ou internationale, mais pas forcément un patrimoine local ou régional, en sachant qu'une attention doit être portée sur la différence entre la manifestation pratique du lien patrimonial (visite) et l'attachement territorial non entériné par la pratique. Deuxièmement, l'enclave peut se développer à partir d'une perte du caractère patrimonial du lieu ou de l'espace visité à mesure qu'il devient de plus en plus touristique et marchand. D'un espace patrimonial local isotrope, on peut ainsi passer, dans un stade intermédiaire, à un lieu très visité à l'intérieur de cet espace, qui concentre la valeur patrimoniale de l'espace, puis à un stade où l'aspect commercial de ce lieu lui fait perdre sa valeur patrimoniale, valorisant alors, par défaut ou par un nouveau processus, les environs dans l'espace local. Troisièmement, l'enclave peut être un lieu où la dimension patrimoniale est reconnue, mais où la visite est peu développée, voire inexistante, par rapport à des environs très visités et, en général, très touristiques.

La question de l'intégration spatiale (sociale, économique et culturelle) doit enfin être appliquée aux espaces de visite dans leurs relations à l'espace extérieur, au « *milieu encaissant* » de Georges Cazes. Cela implique d'examiner le type de discontinuité entre le lieu et l'espace, la distance entre le lieu d'hébergement et le lieu de visite. Dans le cas des stations touristiques, l'approche vers la destination est directe, sur un mode motorisé, qui peut aller jusqu'à une arrivée en avion sur un aéroport à l'accès privatif dans une enclave du tourisme international. L'intégration au « milieu » peut se développer ensuite, et ensuite seulement. Dans le cas des localités de séjour nationales, comme en France, l'intégration a aussi le plus de chances de devenir effective après l'arrivée du touriste à destination, et ce *in situ* comme dans les environs, même si la prise de contact peut aussi être créée avant l'arrivée. En revanche, dans le cas des lieux de visite patrimoniaux, la possibilité d'intégration existe, de façon sensible, avant l'arrivée à destination, dans les abords d'approche du lieu de visite, parce que le visiteur vient d'un lieu de séjour proche dans lequel il a déjà noué une relation avec l'espace local : paysage, population, et donc une relation s'effectue entre cette intégration dans la localité de séjour et l'espace de visite, et/ou parce que les abords d'approche du lieu de visite permettent aussi cette intégration lorsque le visiteur vient d'un espace plus éloigné que l'espace local. Et la question se pose encore différemment pour les

¹⁷⁷ : LOZATO-GIOTART J.-P., *Op. cit.*

¹⁷⁸ : MICHEL X., 2004, Quels lieux ont valeur de patrimoine pour les populations touristiques ? Résultats de deux types d'enquête, *Tourisme et patrimoine*, communication aux Journées de la Commission de Géographie du Tourisme et des loisirs, Saumur, 17-19 mai 2004.

visiteurs locaux : il ne faut pas exclure ici *a priori* la question de l'intégration à l'espace de visite. D'un côté, elle s'envisage plus simplement parce que la dimension touristique de l'individu n'est pas présente, d'un autre côté, elle prend une autre tournure, car la situation peut alors être un peu renversée, car ce sont les habitants locaux qui doivent à ce moment s'intégrer à un espace de visite.

d). De l'enclavement au désenclavement

A travers l'exemple des stations de villégiature des pays de l'Adour, Michel Chadeffaud décrit l'espace enclavé. C'est d'abord un espace qui est marqué par un rythme saisonnier, qui gonfle et se rétracte¹⁷⁹ suivant l'importance de la population de séjour qui y est présente. Cette mise en évidence, qui rejoint les caractéristiques des autres enclaves évoquées ci-dessus, montre que l'enclave n'est pas définie par une implantation humaine fixe, sédentaire. Elle est fondée sur une production d'un type particulier d'espace humain, que celui-ci soit temporaire ou permanent. Pendant cette saison touristique, c'est aussi par un rythme de vie quotidien différent de celui de la population locale que se définit l'enclave¹⁸⁰, dans une articulation entre le rythme de la vacance, du loisir, et les exigences imposées par les types de pratiques. Le même rapport décalé, dans les rythmes de pratique, se retrouve entre l'espace de visite et l'espace local par rapport auquel il se distingue. La particularité de l'espace de visite est néanmoins la part prise par la configuration de l'espace, et les temps d'accès qui viennent en conséquence, dans la définition des rythmes de pratiques. Ensuite, la réflexion de Chadeffaud rejoint celle de Lozato-Giotart à propos de la composition de l'enclave. Il souligne qu'il y a plusieurs parties qui composent l'espace enclavé, parties qualifiées de « *sous-espaces temps* », parmi lesquels celui qui était « *fréquenté le plus longuement et le plus intensément pendant la journée mondaine...le Casino et la Grande Plage* »¹⁸¹. Il n'oppose pas, qualitativement, un espace de destination à des environs, mais il met sur un plan de comparaison plusieurs espaces-temps différenciés, d'abord, à un niveau quantitatif parce qu'ils sont davantage pratiqués (l'analyse est notamment menée avec la représentation tridimensionnelle appliquée des *life-lines* d'Hägerstrand¹⁸²), et sans développer ensuite une différence qualitative avec d'autres espaces-temps de l'enclave de villégiature. C'est cela qu'il faut examiner au sujet des espaces de visite. Ainsi, en reprenant la comparaison des rythmes de pratiques entre stations et espaces de visite, on s'aperçoit d'une différence au sujet des espaces-temps. Alors que dans les stations¹⁸³ le déplacement d'un individu dans l'espace entre différents quartiers et lieux de Biarritz prend peu de temps par rapport au temps passé dans chaque lieu (en « théorie », car certains lieux dans la ville sont aussi « visités » très brièvement), il n'en va pas de même pour les espaces-temps des espaces de visite, où les espaces du déplacement : ceux des abords d'approche et de retour, peuvent prendre, de façon impérieuse cette fois-ci, la majorité du temps consacré à la visite. Concernant ces espaces de visite, l'application de la notion d'enclave prend alors une autre

¹⁷⁹ : CHADEFAUD M., 1989, *Aux origines du tourisme dans les pays de l'Adour*, Université de Pau, Thèse de doctorat de Géographie, Numéro spécial des Cahiers de l'Université, p. 235.

¹⁸⁰ : *Ibid.*, p. 239.

¹⁸¹ : *Ibid.*, p. 243.

¹⁸² : HÄGERSTRAND T., 1963, Geographic measurements of migration, SUTTER J. (dir.), *Les déplacements humains Aspects méthodologiques de leur mesure*, Monaco/Paris, Editions Sciences humaines Diffusion Hachette, pp. 61-85.

¹⁸³ : *Ibid.*, p. 242, fig. 14.

forme : il faut prendre en compte, non plus seulement des espaces-temps limités à des lieux bien circonscrits dans l'espace urbain, là où le vacancier reste pendant un moment : quelques minutes dans la pâtisserie de la rue Mazagran ou sur le Port-Vieux, ou une heure et demie sur la Grande Plage de Biarritz, mais aussi les « *distances-temps* » des abords. Il reste à évaluer dans quelle mesure ces abords sont des enclaves : sont-ils des espaces exclusifs, avec la seule fonction de l'accès à un lieu de visite, ou partagés avec d'autres fonctions endogènes ? Et même s'ils sont marqués par un seul usage : celui de la pratique de l'accès, cela en fait-il des enclaves ? La réponse est négative si cette pratique n'en évince pas, n'en exclut pas d'autres, mais elle est positive si cette pratique, à elle seule, impose un certain comportement de la part des individus, par exemple un chemin de randonnée difficile à pratiquer et/ou sur lequel un « usage » d'équipements (vêtements, chaussures, sac, lunettes de soleil, voire bâtons) et d'attitudes définissent une norme, justifiée ou non. Cette norme débute dans l'espace à un point précis, qui est la limite de l'enclave.

A partir de cette réflexion sur l'enclave, Michel Chadeffaud perçoit le présent et l'avenir de l'espace touristique comme un espace du désenclavement : « *le tourisme actuel se répand, créant des espaces homogénéisés et sans limites franches* »¹⁸⁴, « *cette extension de l'urbanisation de loisir [...] a abouti à intégrer l'espace touristique [...] à la totalité de la dimension spatiale* »¹⁸⁵, dans une assimilation du désenclavement à l'intégration.

e). Saisir les différenciations spatiales : anisotropie, systémique et dynamique de diffusion

Valérie Delignières développe une représentation presque opposée, en montrant que l'espace touristique, avec une application à l'espace rural, n'est au contraire par homogène, mais structuré et composé d'éléments différents d'un système¹⁸⁶. La diffusion du tourisme dans l'espace rural n'est pas une mise en tourisme égale de tout le territoire français. Si l'intention de Chadeffaud n'était pas d'aller jusque-là, la démonstration de Delignières se veut emprunte d'anisotropie, de différences d'attraction de certains espaces par rapport à d'autres¹⁸⁷. Elle place les éléments du système touristique dans deux catégories : « *les éléments structurants* », qui comprennent les lieux, les paysages, les individus d'une part, les réservoirs (équipements d'accueil) d'autre part, et les « *éléments fonctionnels* », associant les flux, les acteurs du contrôle des flux, les durées de visite et de séjour, et « *l'interdépendance entre les éléments du système* »¹⁸⁸. Dans ce classement, les voies d'accès n'apparaissent pas explicitement, montrant qu'il est là aussi difficile de les qualifier d'espace. Cette idée se retrouve dans la distinction entre « *les phénomènes de passage* » et « *les comportements itinérants* ». Dans le premier cas, il s'agit d'un « *transit* » où l'espace « *sert uniquement de support* »¹⁸⁹. Dans le second cas, « *l'espace est à la fois récepteur et traversé* »¹⁹⁰, mais un

¹⁸⁴ : *Ibid.*, p. 968.

¹⁸⁵ : *Ibid.*, p. 969.

¹⁸⁶ : DELIGNIERES V., 1996, *Structures, dynamiques et fonctionnement du tourisme en espace rural Approche à deux échelles : France et Aixo-Morvan*, Université de Bourgogne, Thèse de doctorat de Géographie, 574 p.

¹⁸⁷ : Sur le tourisme diffus, Cf. aussi l'ouvrage collectif paru dans la collection du CERAMAC à l'Université de Clermont-Ferrand II.

¹⁸⁸ : *Ibid.*, pp. 84-85.

¹⁸⁹ : *Ibid.*, p. 65.

¹⁹⁰ : *Ibid.*, p. 66.

espace de la traversée n'est pas vraiment conçu en tant que tel, il faut qu'il soit récepteur pour acquérir, au-delà d'un support, le statut d'un espace humain.

D'autre part, pour la première fois, une différence claire apparaît entre l'espace du tourisme, constitué notamment de pôles, et l'espace de la visite, avec les « sites ». Le pôle est un centre auquel est associé, dans un processus de « *péri-touristification* »¹⁹¹, des équipements et des services, alors que le site ne possède pas obligatoirement ces offres périphériques. La durabilité du « site » provient « *du soutien d'un pôle ou d'un autre site touristiques pour la propagation de sa notoriété et de son image de marque* »¹⁹². L'énoncé semble un peu catégorique, car il existe des territoires : communes, cantons, pays d'accueil touristique, où c'est un lieu de visite renommé à l'échelon régional, national ou international qui assume la fonction d'attraction touristique de ce territoire : la Pointe du Raz est davantage connue que la Pointe du Van ou même qu'Audierne, et Chenonceaux, le village, ne serait pas très visité sans Chenonceau, le château. Nous faisons donc, à l'inverse, l'hypothèse qu'une part importante des lieux de visite est plus connue que la commune ou le pays d'accueil à laquelle, auquel ces lieux appartiennent. Cette hypothèse s'applique davantage à l'espace rural. Les lieux de visite de l'espace urbain sont certes connus, mondialement pour certains, mais la ville dans son ensemble aussi, et encore plus (la Tour Eiffel et Paris, par exemple). Cependant, si c'est la ville dans son ensemble qui a la renommée la plus partagée, on vient en ville pour visiter des lieux précis, le plus souvent déjà connus avant, ou découverts *in situ* pour certains. Dans tous les cas, l'analyse de l'image du lieu et de l'image de l'espace environnant par rapport à l'espace rural et à l'espace urbain est à mener.

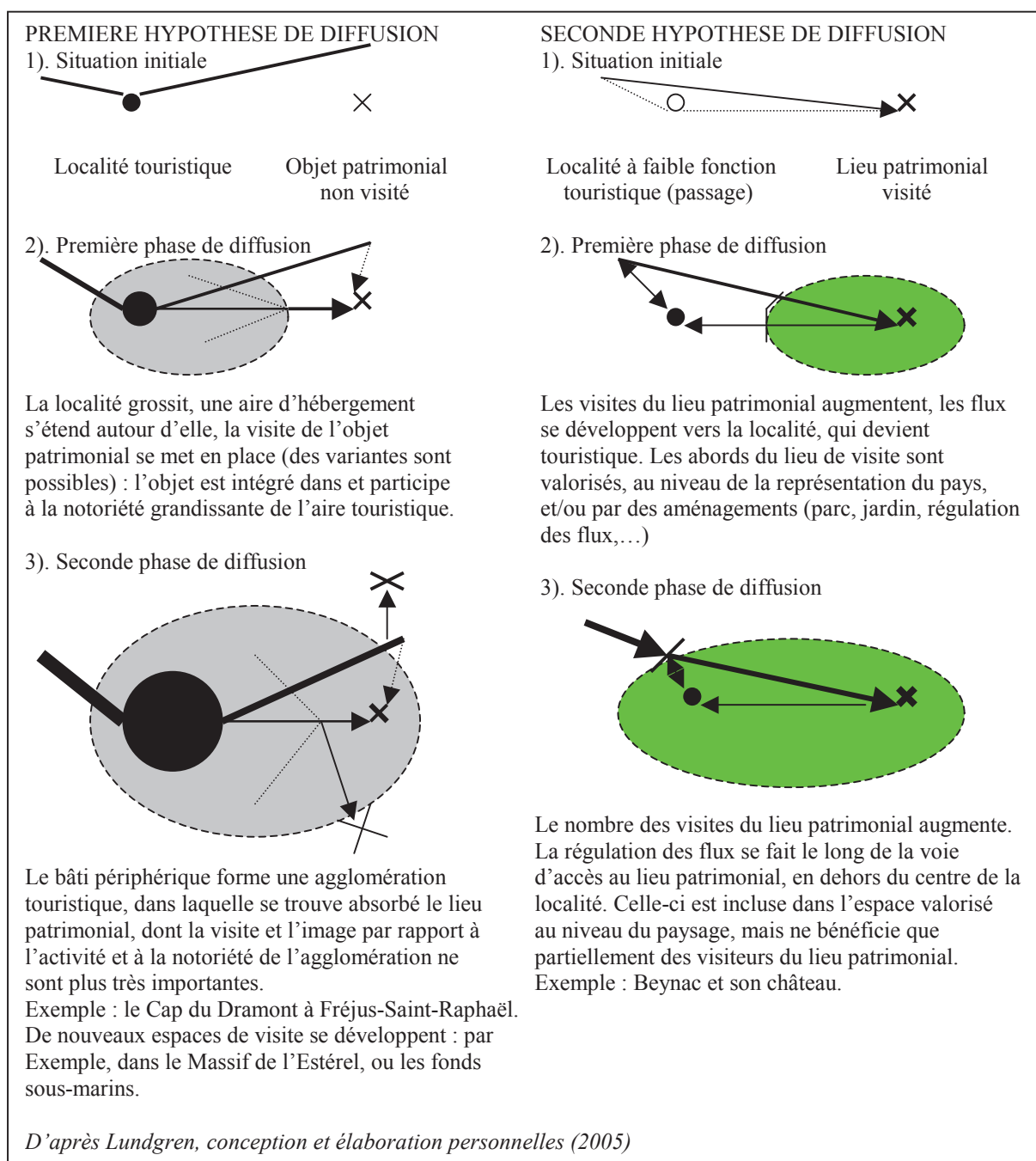
Enfin, cette réflexion sur l'espace rural français met l'accent sur la diffusion du phénomène touristique, en reprenant le modèle de Lëndgren sur les résidences secondaires en espace périurbain. Elle comprend un volet quantitatif : l'importance de l'extension des résidences dépend de la taille de la ville émettrice, et un volet « *qualitatif* » : la recherche de la « *qualité de vie* », et « *l'amélioration des conditions d'accessibilité* »¹⁹³. Deux observations sont à faire. Premièrement, des objets patrimoniaux peuvent-ils devenir des lieux de visite, ou voir les visites se développer, à partir du moment où l'espace dans lequel ils se trouvent est gagné par la diffusion d'un processus touristique, essor des résidences secondaires ou autre ? Deuxièmement, la hausse des visites d'un lieu patrimonial exerce-t-elle un effet de diffusion des abords de ce lieu ? La hausse des visites est-elle corrélée avec une extension des abords dans l'espace, notamment par l'extension de la limite de régulation des flux, ou au contraire une rétraction ? Si, pour la diffusion de résidences secondaires à partir d'une ville, le sens du processus est bien établi : de la ville vers la campagne, ce n'est pas le cas pour le rapport entre lieu de visite et espace local : le lieu de visite a-t-il une influence sur l'essor des équipements d'accueil à proximité, ou est-ce l'inverse ? L'ensemble de ces questions peut être synthétisé dans la figure suivante (fig. 8).

¹⁹¹ : *Ibid.*, p. 67.

¹⁹² : *Ibid.*, p. 69.

¹⁹³ : *Ibid.*, p. 62.

Figure 8 : Application théorique du modèle de Lundgren sur la diffusion à l'espace de visite :



f). Réexaminer l'enclave à partir du parc à thème(s)

L'exemple du parc Disney d'Anaheim¹⁹⁴ offre l'occasion de se pencher à nouveau sur la question de l'enclave. On en était resté à l'hypothèse du désenclavement, puis à celle d'une mutation vers un espace touristique hétérogène, structuré, mais où la figure de l'enclave n'apparaissait pas vraiment. Dans une juste acception, on la retrouve dans l'espace urbain américain, sous la forme du parc à thème Disney, cet espace enclavé qui entre dans la catégorie des espaces les mieux desservis par les voies de communication. A la suite de Lazzarotti, l'importance prise par les voies d'accès et de parcours est rappelée, dans le

¹⁹⁴ : DIDIER S., 2000, *Une île dans la ville ? Invention, négociation et mise en pratique du modèle de ville Disney à Anaheim (Californie) 1950-2000*, Université Paris 1, Thèse de doctorat en Géographie, 423 p.

guidage des visiteurs et dans l'organisation du parc. Chaque voie a une fonction : la via antiqua est un « itinéraire de transition » vers le village au centre du parc Astérix¹⁹⁵. La description de l'organisation de l'espace, qui s'opérait jusque là à l'échelle régionale, s'effectue, avec l'observation des parcs, à l'échelle interne du parc à thème. De ce fait, les sous espaces-temps de l'enclave sont aussi des formes linéaires caractérisées par le déplacement des visiteurs, de Main Street au petit train de ceinture. Le parc est une destination globale composée de plusieurs attractions prenant les formes spatiales de base.

D'autre part, les rapports du parc et de la ville sont exposés dans la perspective de la *postsuburbia* avec ses « espaces urbains polycentrés »¹⁹⁶ et de la « ville postmoderne »¹⁹⁷. L'enclave ludique n'est plus alors qu'une des enclaves composant la ville, mais la situation n'est pas figée, avec un « glissement progressif d'une situation d'isolement du parc aux marges du territoire communal (années 50) au redéveloppement de plus d'un tiers de la surface de la municipalité autour du pivot Disneyland (années 90) »¹⁹⁸. On dispose ici d'une seule direction possible dans le processus temporel d'évolution du rapport du lieu de visite avec l'espace environnant. Un parc à thème(s) est toujours un espace distinct de l'espace local, et où l'accès est contrôlé. En outre, les aménagements (logements, entreprises, transports) dans les alentours du parc suivent immédiatement ou viennent après l'ouverture du parc, mais n'existent pas avant lui. Les espaces de visite peuvent connaître des logiques d'évolution plus variées, parfois contraires¹⁹⁹. En complément de ce qui a été dit sur le rapport entre le patrimoine et le tourisme, on peut distinguer deux situations principales, opposées mais très schématiques. Dans les deux cas, le lieu en question est visité pour son caractère patrimonial, et dans les deux cas également, l'espace aux alentours est aménagé pour les usages « traditionnels » de l'espace. A partir de là, que le lieu de visite ait été ouvert récemment ou depuis longtemps à la visite, et qu'il ait fait l'objet ou pas d'aménagements liés à la visite, dans tous les cas de figure, on peut concevoir l'enclavement, le désenclavement ou le passage d'une logique à une autre.

6). La nature, le patrimoine et le paysage: les valeurs des visites

Depuis les années 1990, la recherche en géographie du tourisme prend en compte d'autres formes de pratiques et d'espaces, en rapport avec la « nature », qui ne sont pas nouvelles : « de nouvelles pratiques touristiques et de loisirs apparues durant la période précédente prennent de l'ampleur »²⁰⁰, ce qui conduit, dans une approche rétrospective, à en observer aussi les modalités de développement dans d'autres pays. Il convient ici de s'attacher à percevoir en quoi ces types de tourisme, de loisirs produisent une géographie particulière du rapport entre le lieu et l'étendue.

¹⁹⁵ : LAZZAROTTI O., 1995, *Op. cit.*, p. 219, fig. 21.

¹⁹⁶ : DIDIER S., *Op. cit.*, p. 14.

¹⁹⁷ : *Ibid.*, p. 25.

¹⁹⁸ : *Ibid.*, p. 26.

¹⁹⁹ : Cf. le § « Espace enclavé, espace intégré ».

²⁰⁰ : KNAFOU R., 1992, De quelques rapports souvent contradictoires en tourisme et environnement, *Tourisme et environnement*, Actes du colloque de La Rochelle, Paris, La Documentation française, p. 18.

a). La nature et les visites

En dehors des thèses, des réflexions sur la relation entre la nature d'une part, le tourisme et les visites d'autre part ont été produites. Au sujet de la mise en relation du tourisme et de la nature, une première clarification est apportée par Nacima Baron-Yellès²⁰¹. Le tourisme de nature se pratique, en France, sur des espaces protégés. D'une part, l'expression est plus large que le terme « *écotourisme* » qui exprime, surtout à l'étranger, une pratique encadrée et une commercialisation plus poussées. D'autre part, elle est plus restreinte que le tourisme vert²⁰², qui est présent sur de plus vastes espaces ruraux et rassemble d'autres activités que l'observation de la nature²⁰³. Cependant, c'est le tourisme de nature qui est ici considéré. Or, il s'agit d'exprimer des pratiques de visite d'espaces protégés, ou, en tout cas, assez bien délimités. Il y a donc un décalage entre l'expression et la pratique qu'elle traduit. En fait, il existe pour un certain nombre d'individus des pratiques et des représentations privilégiées de la nature relatives à des espaces plus vastes que les espaces protégés, développées en contrepartie de la vie urbaine. Si elles ont surtout été observées dans des territoires de proximité avec un cadre de vie urbain, plaçant ainsi les individus dans une situation de visiteurs et non de touristes, n'y a-t-il pas aussi des relations des touristes avec la nature dans leur espace de vacances, et hors des espaces protégés, qui prennent une nouvelle dimension liée au changement social marqué par l'essor des mobilités²⁰⁴ ?

La traduction géographique des rapports des citoyens à la nature a été présentée en fonction des déploiements différenciés des espaces-temps des individus et de l'altérité qui en ressort. Trois types de « nature » sont alors définis : de rupture, de proximité, et de voisinage²⁰⁵. Alors que, pour la nature de rupture, c'est le caractère exceptionnel de l'espace qui institue sa valeur et sa protection, pour la nature de proximité, c'est beaucoup plus la fréquentation poussée qui conduit à une protection. Il est très important de noter que Jean-Michel Dewailly inclut aussi la nature en ville, celle du « *voisinage* ». La recherche de la nature pour les loisirs et les vacances ne signifie pas que celle-ci soit absente du cadre de vie quotidien, ni absente des pratiques et des représentations des urbains. La nature en ville permet aux citoyens de se reporter sur des espaces proches de chez eux. Elle est aussi « visitée » ou, du moins, sert de cadre de visite aux touristes et excursionnistes urbains.

b). Les espaces protégés : deux échelles d'analyse

Les aménagements d'espaces protégés ont été réalisés à différentes échelles. Les parcs se développent sur d'assez vastes superficies, ce qui les place dans une nouvelle différence par rapport aux espaces de visite. Souvent, on peut difficilement visiter un parc en une journée, et, en théorie comme en pratique, le parc, dans son entier, n'est pas un espace de visite. Ainsi, après le décalage temporel entre lieux de séjour et lieux de visite, il y a un

²⁰¹ : YELLES N., 1997, *Espaces protégés et tourisme de nature sur le littoral atlantique français*, Université Paris 1, Thèse de doctorat en Géographie, 380 p.

²⁰² : Cf. BETEILLE R., 1994, *Le tourisme vert*, Paris, PUF, Que sais-je, 127 p.

²⁰³ : YELLES N., *Op. cit.*, pp. 314-316.

²⁰⁴ : PIOLLE X., 1992, Changement social et tourisme de nature, *Tourisme et environnement*, Actes du colloque de La Rochelle, Paris, La Documentation française, pp. 33-37.

²⁰⁵ : DEWAILLY J.-M., 1992, Les citoyens et les loisirs de nature, *Tourisme et environnement*, Actes du colloque de La Rochelle, Paris, La Documentation française, pp. 30-32.

décalage spatial entre les parcs et les espaces de visite. Une autre particularité de l'espace « parc » est, sur le plan scientifique, la mise en relation de l'émission et de la réception aussi au sujet de l'espace, et non pas simplement au sujet de populations (Cribier, Ginier, Wackermann, Hénin, Dewailly,...) :

« C'est dans ce contexte de mutations rapides, de bouleversements, de destructions et de création d'espaces fonctionnels nouveaux que s'imposa l'idée de la nécessité d'épargner du désastre quelques paysages particulièrement beaux ou menacés... »²⁰⁶.

Les parcs, nationaux, mais aussi d'autres types, prennent assez souvent la forme de structures concentriques, avec un espace central très préservé, une première couronne ou auréole circonvoisine dans laquelle les activités sont réduites, et un espace périphérique, où se concentrent les activités et équipements liés au parc²⁰⁷. D'autres parcs, tel le parc national des dunes de Kennemer²⁰⁸, présentent un aménagement avec un collage de plusieurs types d'espace, sans structure concentrique, ou radiale. Il faut rester attentif au décalage qui peut exister entre ce qui ressort du tracé de l'aménagement de l'espace, notamment par les zonages, les limites, visibles ou invisibles, et d'autre part la géographie humaine traduisant la relation des pratiques et des représentations à l'espace en question. L'analyse de la relation entre le parc et le territoire environnant continue à adopter une position de référence pour l'espace urbain à proximité, par exemple à propos du lien entre Zakopane et le parc des Tatry : *« Zakopane possède une capacité d'accueil de 35000 lits et sa croissance a tendance à créer un vaste cordon urbanisé à la périphérie immédiate du parc »²⁰⁹*, ou, par une carte, en montrant le rapport entre l'agglomération de Varsovie et le parc de Kampinos²¹⁰. Cependant, ces liens portent sur des exemples d'Europe centrale et orientale, où la proximité des espaces urbains et des espaces protégés est forte, ce qui est moins le cas en France, et pas du tout à l'ouest des Etats-Unis.

A l'échelle des espaces protégés du littoral atlantique français, Nacima Baron-Yellès aussi cet aspect de la relation entre l'espace protégé et le territoire local. Trois situations sont présentées : *« l'intégration des espaces protégés aux dynamiques côtières »* en Bretagne, *« de vastes espaces »* entre l'espace productif de la Loire à la Gironde, et *« une côte aquitaine dédoublée »* où les espaces faiblement utilisés prennent la plus grande part de la côte et de l'espace rétro-littoral²¹¹. Au sujet de ce littoral, il faut remarquer l'évolution de l'occupation et de l'image des espaces par rapport à ce qu'en disait vingt ans plus tôt Micheline Cassou-Mounat. De façon schématique, on est passé d'un premier dualisme entre une côte océane pas très attractive et des espaces lacustres récréatifs, à un autre dualisme où, d'une part, les aménagements ludiques se concentrent de part et d'autre de la dune, côté océan et côté étangs, et d'autre part des espaces privilégiés pour la protection, la valorisation et l'observation de la nature se mettent en place vers l'intérieur, à partir des rives orientales des étangs. Les relations entre l'espace protégé et le territoire local s'observent à d'autres échelles :

²⁰⁶ : RICHEZ G., 1992, *Parcs nationaux et tourisme en Europe*, Paris, L'Harmattan, coll. « Tourisimes et sociétés », pp. 27-30.

²⁰⁷ : *Ibid.*, pp. 160-162.

²⁰⁸ : *Ibid.*, p. 336, fig. 23.

²⁰⁹ : *Ibid.*, p. 101.

²¹⁰ : *Ibid.*, p. 254, fig. 18.

²¹¹ : YELLES N., *Op. cit.*, pp. 305-307.

intercommunale ou communale. A ces niveaux d'observation sont mises en évidence les stratégies des élus aboutissant à des types différenciés de relation de l'espace protégé et du territoire, économiquement et dans l'espace. Plusieurs idées semblent devoir être retenues. Soit l'espace protégé est perçu comme périphérique à un espace urbain, par exemple à Rochefort, avec une reconquête des marais charentais, et dans ce cas, il y a un effet direct de cet espace : ainsi, il revalorise les rives de la Charente en venant supplanter les friches industrielles, mais c'est le pôle urbain qui a un rôle de commandement territorial, dans l'organisation du tourisme de nature dans cet espace de marais. Soit l'espace protégé est perçu en tant que tel, et dans ce cas il exerce des effets indirects de valorisation de l'espace autour de lui, par exemple :

« il arrive fréquemment que la mise en protection d'un site naturel situé aux confins du territoire communal, sur une portion de côte peu valorisée (...), donne une nouvelle importance au quartier, au morceau de territoire sur lequel il est situé »²¹².

Les questions posées à propos des espaces protégés s'appliquent aussi, plus généralement, aux espaces de visite. On en retient deux principales. Premièrement, les espaces protégés sont-ils de simples « images de marque » ou sont-ils intégrés à la politique d'aménagement et du territoire local ? L'espace protégé prend-il une place centrale ou périphérique dans la stratégie et l'organisation du territoire ? Cela dépend-il de la valeur de l'espace protégé ou de la taille de son territoire d'appartenance ? Deuxièmement, quel est l'effet de l'espace protégé sur l'organisation de l'espace du territoire local ? Ces questions se complexifient dans le cadre de son application à l'espace de visite, puisqu'il s'agit alors de distinguer le rôle des abords dans ces deux questionnements.

c). Deux recherches pour un type d'objet patrimonial: ce que révèlent les usages touristiques et de visite des châteaux

La première thèse²¹³ ne consiste pas à étudier les visites, mais la fonction d'hébergement des châteaux. Cependant, cela amène Jean-René Morice à développer la question des relations entre le château et l'espace environnant, dans une perspective diachronique, où l'on s'aperçoit que la dimension patrimoniale exerce un rôle économique, développe et structure les territoires. Un retour en arrière sur les aménagements entourant les châteaux rappelle les liens entre le bâtiment et les terres. La représentation géographique exprimée implicitement par Morice au sujet de « l'espace de verdure » autour du château appelle à être explicitée dans la figure qui suit (fig. 9).

L'espace de verdure a un statut particulier. D'un côté, il n'est pas grand chose par lui-même : ce n'est que le prolongement du château, et puis il est séparé du reste de l'espace rural. Mais d'un autre côté, il a des « fonctions » importantes, car il valorise le château, il en est un écrin : « l'esthétisme du cadre est donc une condition capitale dans la construction de l'image « château » »²¹⁴. Selon l'échelle d'observation des relations, on obtient donc des relations contraires à partir de l'espace de verdure : il faut une absence de relations, une

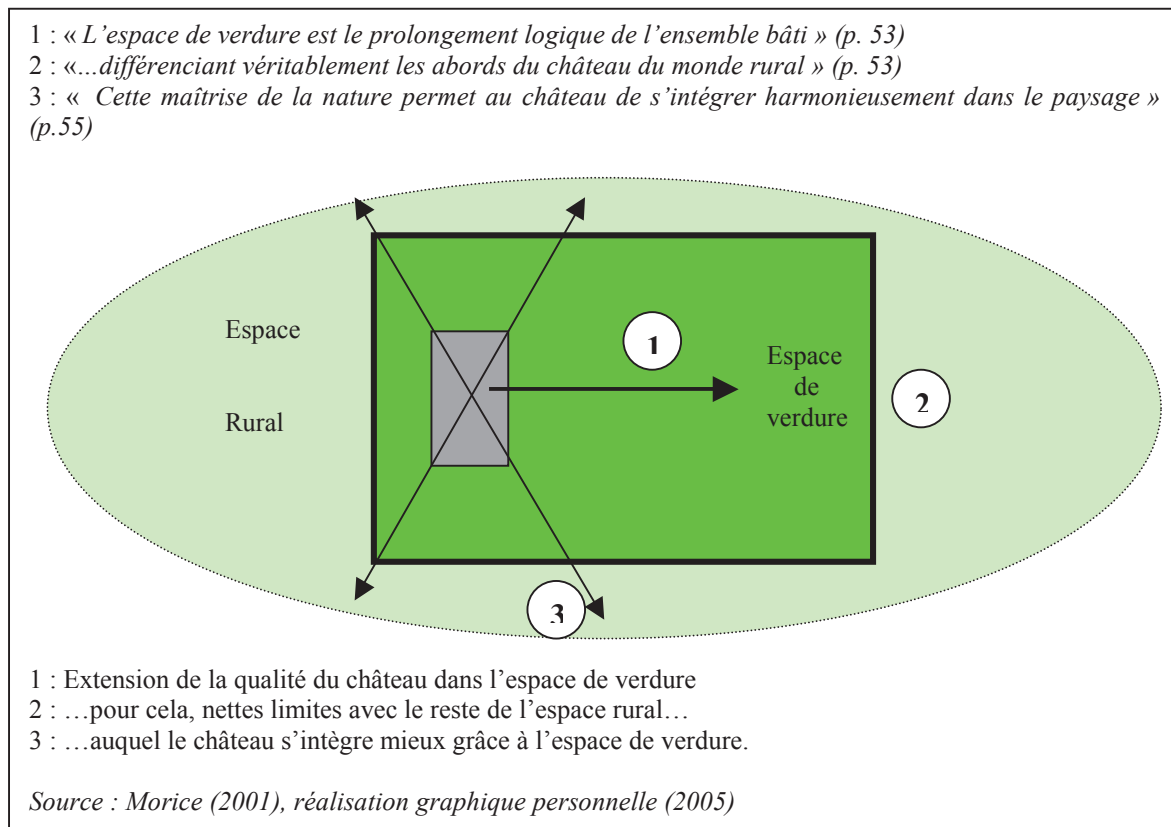
²¹² : *Ibid.*, p. 263.

²¹³ : MORICE J.-R., 2001, *Les châteaux ruraux et l'hébergement touristique dans la France de l'Ouest*, Université d'Angers, Thèse de doctorat en Géographie, 591 p.

²¹⁴ : *Ibid.*, p. 53.

coupure entre celui-ci et l'espace rural pour qu'il y ait valorisation du château, et pour que, en conséquence, cette valorisation permette l'intégration du château dans l'espace rural. Ainsi, on aboutit en fait à une démonstration du mode d'articulation de l'enclavement et de l'intégration pour un même ensemble spatial. Les châteaux sont aussi utilisés pour la visite, avec des configurations spatiales comparables à celle de la figure 9. L'analyse de l'organisation des visites de quelques exemples, châteaux et autres types d'espaces de visite, permettra de voir quelles sont les autres modes d'articulation entre enclavement et intégration.

Figure 9 : Représentation géographique de l'ensemble château, espace de verdure, espace rural, à partir de Jean-René Morice :

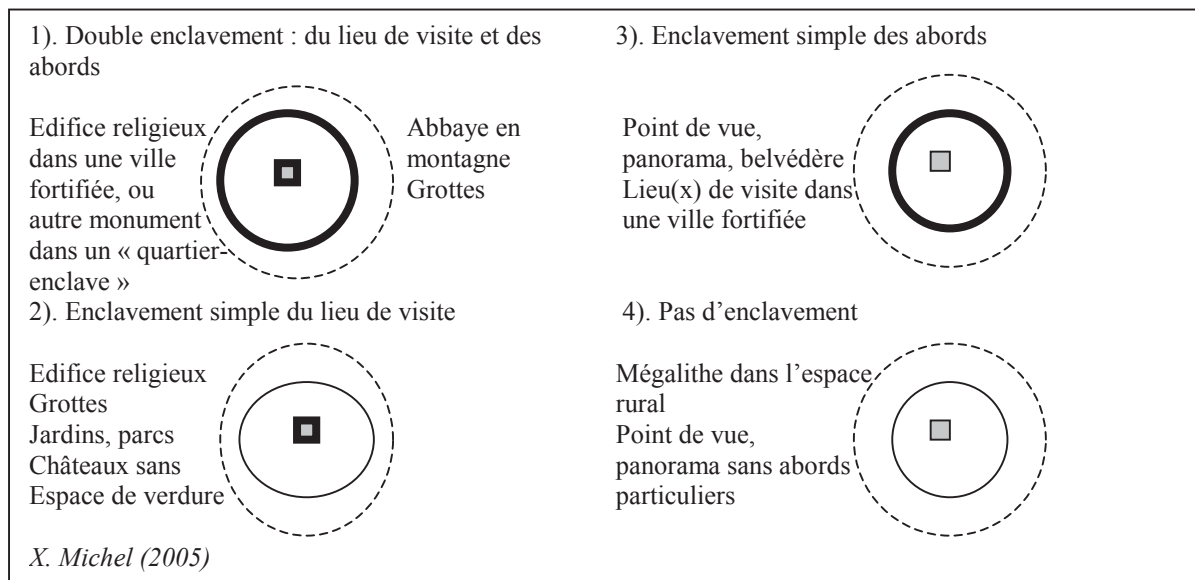


Quatre situations théoriques seraient en fait possibles, selon qu'il y ait continuité ou rupture entre le lieu de visite, les abords et le reste de l'espace, ce que résume la figure 10. Il restera ensuite à examiner, pour chaque type de situation, quels résultats existent en terme d'articulation enclavement/intégration. Cette typologie générale appelle à être nuancée. Bien qu'elle prenne en compte les abords en tant qu'espaces pratiqués et pas simplement aménagés, la confrontation avec des exemples l'affinera. Dans tous les cas, ce n'est qu'une première phase d'analyse, qui doit être complétée par la réponse à la question de l'intégration, ce qui, en théorie, multiplie encore les schémas possibles de compréhension de l'espace de visite, mais peut, en pratique, être un cadre de départ qui permette d'aboutir à des *combinaisons privilégiées* entre enclavement et intégration.

La présence d'équipements de loisir *in situ* ainsi que les discours tenus par les propriétaires sur l'espace d'excursions contribuent aussi à la géographie humaine touristique. Les châteaux disposant de piscine induisent des pratiques moins mobiles des séjournants, et l'incitation des propriétaires aux visites se limite souvent à l'espace local, avec parfois des

conseils de visite liés à un réseau de connaissances d'autres châteaux ou lieux de visite. La question du rapport de l'espace de visite avec l'espace rural ne se pose pas dans les mêmes termes, puisque le visiteur ne séjourne pas. Cependant, la durée passée dans l'espace de visite a logiquement des répercussions sur l'organisation spatio-temporelle de la journée de l'excursionniste. Une longue voie d'accès pédestre vers un lieu limite le nombre de visites d'une excursion, une courte voie d'accès permet de faire d'autre(s) visite(s).

Figure 10 : Combinaisons théoriques de continuités et de ruptures en vue de l'articulation enclavement/intégration dans les relations lieux de visite/abords/reste de l'espace :



L'autre recherche sur les châteaux²¹⁵ se consacre, elle, à l'activité de visite. Après une mise en perspective historique de l'aménagement et de la représentation des parcs et jardins, il est intéressant de noter l'analyse diachronique de la reconnaissance patrimoniale et de l'ouverture au public des parcs et jardins. A la suite de Chadefaud, on se place ici dans une représentation de diffusion de ces espaces à l'ensemble du territoire français, certes avec quelques régions où l'offre est moins importante « depuis les Landes jusqu'aux Alpes »²¹⁶. Outre la localisation de ces nouveaux parcs et jardins, la présentation des phases de développement de la visite est évoquée à partir de quelques exemples. Il est notamment question d'un rapport à une autre échelle entre l'espace de visite et l'espace extérieur. On retrouve le même type de cartographie que dans, par exemple, la thèse de Nacima Yellès, avec la localisation des espaces visités à une vaste échelle, nationale et régionale. L'articulation entre l'ensemble spatial du château et la région environnante est parfaitement menée, « de l'échelle du lieu...à la dimension du territoire »²¹⁷, aboutissant à un classement en trois types. Par rapport à l'espace extérieur, deux principaux critères de différenciation sont retenus : les unités de paysage et l'éloignement des grandes villes. Une représentation schématique peut illustrer ce classement (figure 11).

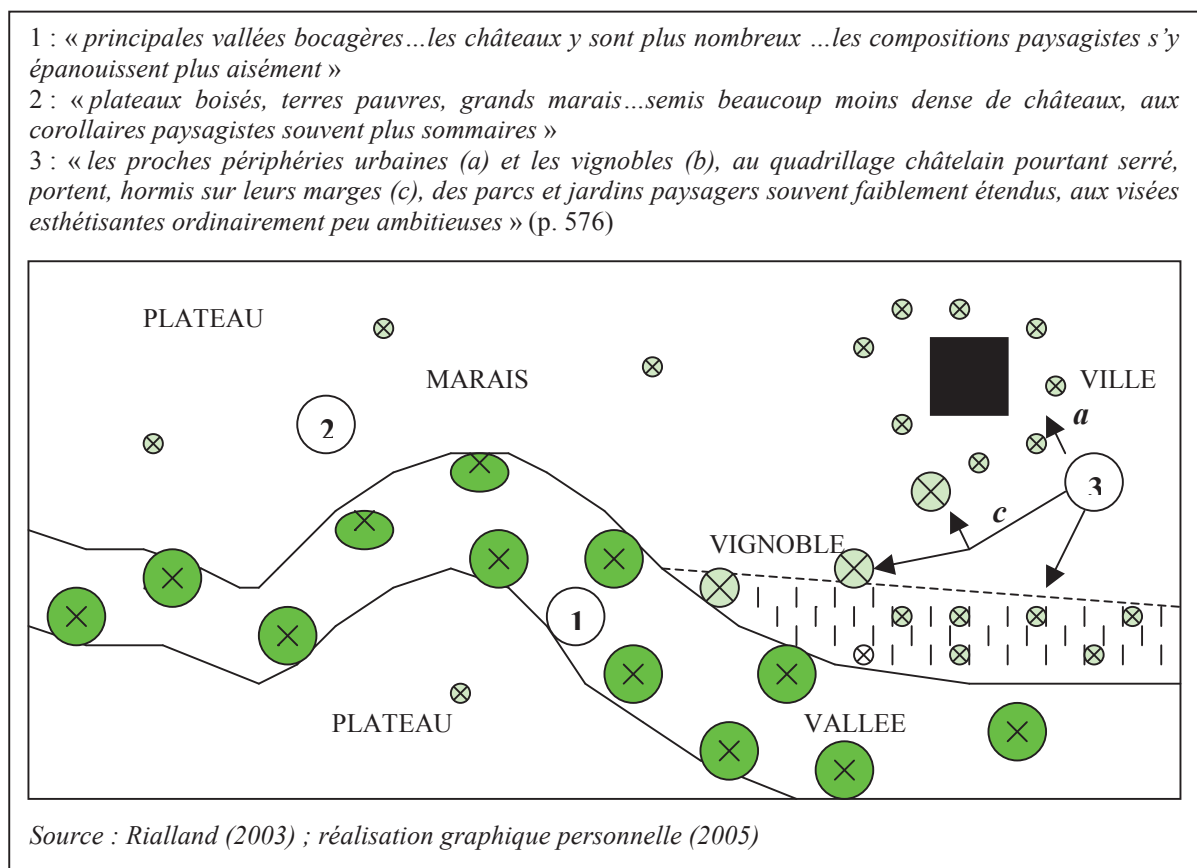
²¹⁵ : RIALLAND O., 2003, *Les parcs et jardins des châteaux dans l'Ouest de la France Paysage évanescant Patrimoine naissant*, Université de Nantes, Thèse de doctorat en Géographie, 708 p.

²¹⁶ : *Ibid.*, p. 436.

²¹⁷ : *Ibid.*, p. 576.

Il s'agira, dans un tableau à double entrée, d'élargir ce classement articulé, d'une part en ajoutant aux châteaux les autres types de lieux de visite (architecture religieuse, autre architecture civile, villages « pittoresques, fortifiés, cavités souterraines, espaces de « nature » protégés », points de vue,...) et d'autre part en ajoutant aux territoires énoncés ici (vallées bocagères, plateau, espace périurbain, vignoble), d'autres territoires pertinents (espace urbain, banlieue, littoral, forêt, marais, moyenne montagne, haute montagne). Cette approche paysagère appelle aussi à être régionalisée. Comme pour les catégories 2 et 3 de la figure 10, des rapprochements ou des distinctions entre catégories peuvent ressortir.

Figure 11 : Les trois types d'articulation entre les parcs et jardins et le territoire dans l'Ouest de la France, d'après Olivier Rialland :



7). D'une géographie des pratiques à la notion d'habiter

Les recherches sur les espaces de visite ont aussi conduit à observer et à analyser les pratiques des visiteurs. C'est une question très importante pour les géographes, car l'enjeu est de montrer la spécificité et l'apport de la discipline, donc la crédibilité et l'utilité des géographes, face aux enquêtes de fréquentation « classiques » effectuées sur les lieux de visite et dont disposent – ou ne disposent pas - les gestionnaires des « sites » et les acteurs de l'aménagement et du développement des territoires. Au-delà de la captation « brute » des pratiques, une perspective plus scientifique a conduit, plus ou moins récemment, des géographes à travailler la notion d'habiter dans le champ du tourisme et des mobilités.

a). Les pratiques des espaces de visite

Le recueil d'informations sur les pratiques spatiales ne correspond pas avec les premières recherches sur les espaces de visite. Pour Mirloup ou Dewailly, l'enquête auprès des visiteurs n'entre pas dans l'intérêt de la recherche, ou, dans tous les cas, n'est pas explicitement rapportée. A partir du moment où le but de la recherche n'était plus la mise en évidence d'un ensemble récréatif régional, avec ses flux et son organisation de l'espace, mais la description et la compréhension d'espaces de réception très localisés, les données relatives aux pratiques de visite se sont développées. Elles sont souvent obtenues à partir de questionnaires, parfois complétés par des entretiens qualitatifs individualisés. Le contexte de déroulement de l'enquête est parfois relaté, en insistant sur les difficultés de réalisation et d'obtention des réponses. D'une part, il faut compter avec les conditions météorologiques, qui, étant mauvaises, réduisent considérablement le nombre de visiteurs, et d'autre part, il faut s'accommoder des refus des visiteurs de répondre à tout ou partie des questions posées. Outre les informations habituelles contenues dans les enquêtes de fréquentation, quelques aspects géographiques récurrents se détachent de ces travaux de terrain.

Des « zones d'attraction » sont définies dans un rayon autour de l'espace de visite²¹⁸. Sur un lieu de visite, la réponse à la question : où se trouve votre hébergement ou votre domicile ? peut sembler banale. Néanmoins, le renversement de la représentation géographique entre émission, séjour et réception ne s'était pas encore fait jusque là. Des aires de plaisance aux ceintures touristiques, l'espace récréatif était toujours vu comme périphérique, et ce à toutes les échelles. Au mieux, c'était la vision de l'enchevêtrement qui était avancée²¹⁹. La confrontation avec les visiteurs permet de révéler une position, non pas centrale, mais polarisante, du lieu de visite, qui définit une aire lui étant périphérique et correspondant à l'espace d'où proviennent ses visiteurs. On peut noter que ce n'est pas l'observation de la visite (par rapport à l'observation du tourisme) qui a déclenché cette représentation, car les recherches intégrant la visite existaient avant les années 1990, mais la prise en compte de la dimension patrimoniale comme une donnée très importante de la recherche, qui a conduit à donner aux espaces de visite ce statut de pôle d'attraction, non plus seulement en négatif d'un espace d'émission dont on cherche à s'échapper, mais comme un espace qui a, autour de lui, une étendue dont la population, permanente et touristique, est influencée par l'espace de visite. L'extension du rayon de cette aire est un indicateur de la valeur du lieu visité. Cela conduit à analyser la part des habitants de la région et la part des touristes dans la population de visiteurs du lieu. Un lieu visité principalement par des habitants possède, *a priori*, une valeur et un nombre de visites moins importants qu'un lieu qui contient une part plus forte de touristes dans ses visiteurs²²⁰.

La relation entre les types de visiteurs d'un espace de visite et leur cadre de vie, à leur domicile, est présentée dans les résultats d'enquête. Le but est de montrer pourquoi le lieu est visité par un certain profil d'individus, et, au-delà d'un classement socio-économique, les rapports à la nature et au patrimoine sont convoqués. Ainsi, la visite d'un espace où la nature est présente s'explique souvent par la présence et la pratique de la nature dans le cadre de vie

²¹⁸ : BARON-YELLES N., 1999, La fréquentation touristique des espaces protégés littoraux : cas des réserves ornithologiques du Cap Sizun et de l'île de Groix, *Revue de Géographie de Lyon*, p. 87.

²¹⁹ : WACKERMANN G., 1973, *Les loisirs dans l'espace rhénan*, *Op. cit.*

²²⁰ : RIALLAND O., *Op. cit.*, pp. 507-508.

quotidien. Les réserves naturelles bretonnes sont surtout visitées par des individus habitant en espace périurbain, ou en banlieue, et possédant un jardin ou un autre type d'espace vert²²¹. Parmi les visiteurs des parcs et jardins des châteaux, ceux qui développent une relation privilégiée avec ces espaces sont les individus qui possèdent un jardin et y consacrent leurs loisirs²²². Les typologies qui résultent des enquêtes intègrent aussi, dans les deux cas, le rôle du « *capital intellectuel* »²²³ dans la propension à visiter ces espaces.

La présentation des types de visiteurs peut prendre différentes formes. Elle peut être traditionnelle, en synthétisant les différentes données. Elle peut se faire en sélectionnant quelques portraits-robots d'excursionnistes²²⁴, ou bien en élaborant une synthèse qui distingue plusieurs catégories de visiteurs, ceci en construisant des scénarios rassemblant les portraits de différentes personnes²²⁵. L'analyse des visites dans une région telle que celle de Cuzco offre la possibilité de prendre en compte des individus d'origines très variées, aux pratiques (visites et déplacements) diverses. Au sujet des « *sites* » de Cuzco, la mise en relation du lieu de visite et de son territoire se fait à partir des pratiques et des représentations. Nathalie Raymond confronte, dans un tableau à double entrée, d'une part la connaissance du lieu par le visiteur et l'intérêt qu'il lui porte, d'autre part l'accessibilité du lieu²²⁶. Par rapport à Olivier Rialland, la relation ne se fait pas ici sur la base des aménagements ni du paysage, mais sur la représentation du lieu et sur la capacité de pratique de l'accès. Elle tend, par les données disponibles, à se rapprocher des pratiques effectives, mêmes si la réflexion est notamment menée à partir de l'analyse de l'offre d'excursions et de la promotion des lieux de visite.

b). Pratiques et représentations de l'espace : l'habiter

La notion d'habiter l'espace arrive en géographie dans un contexte de sociétés mobiles. Il est constamment fait référence à la mutation du rapport à l'espace et aux lieux pour montrer l'intérêt de cette approche. D'un vécu quotidien fixe, avec toutes les pratiques dans un seul lieu, on est passé à un vécu quotidien mobile, avec chaque pratique dans des lieux différents²²⁷. Cela conduit d'autant plus les géographes à considérer l'habiter dans une large acception, qui associe aux aménagements, à l'habitat, la façon dont les hommes vivent cet espace structuré matériellement, comment et pourquoi ils s'y maintiennent et quels y sont leurs parcours. Le tourisme n'est pas étudié en tant que tel dans la thèse de Hervé Gumuchian²²⁸ mais ce sont ses conséquences sur la société locale qui sont déclinées. Cette société est, en outre, devenue mobile, allant jusqu'à définir des territoires occupés par des « *rurbains* ». Deux idées générales, parmi d'autres, sont à retenir de ce nouveau rapport à l'espace, car on fait l'hypothèse qu'elles affectent aussi les populations de visiteurs. Premièrement, les individus de cette société ne s'adaptent pas à un « *élément naturel* », mais adoptent un « ensemble de conduites nouvelles, dont certaines sont en liaison avec la neige,

²²¹ : BARON-YELLES N., *Loc. cit.*, p. 86.

²²² : RIALLAND O., *Op. cit.*, p. 525.

²²³ : BARON-YELLES N., *Loc. cit.*, p. 86.

²²⁴ : RIALLAND O., *Op. cit.*, p. 506.

²²⁵ : RAYMOND N., 2001, *Le tourisme au Pérou De Macchu Pichu à Fujimori : aléas et paradoxes*, Paris, L'Harmattan, coll. « Touristes et sociétés », p. 143.

²²⁶ : RAYMOND N., *Op. cit.*, p. 159.

²²⁷ : Cf. GUMUCHIAN H., 1983, *La neige dans les Alpes françaises du Nord Une saison oubliée : l'hiver*, Grenoble, Editions des Cahiers de l'Alpe de la Société des Ecrivains Dauphinois, 620 p.; PIOLLE X., 1992, *Changement social et tourisme de nature*, *Op. cit.*

²²⁸ : GUMUCHIAN H., *Ibid.*

mais dont d'autres trouvent leur explication et leur justification bien au-delà du phénomène neige »²²⁹. Cette démarche de recherche a intégré le fait que les pratiques et les représentations de la population alpine en hiver ne dépendent pas que de l'ici, mais aussi de l'ailleurs, dans le temps : par rapport aux autres saisons, et dans l'espace : un espace vécu qui rassemble, outre l'espace de vie, d'autres espaces pratiqués et représentés. La situation est ainsi relativisée, à la fois par rapport à la nature et par rapport à l'espace. Deuxièmement, les « *rurbains* » ont à la fois une « *vision* » positive et négative de l'espace montagnard en hiver²³⁰. Ainsi, contrairement au principe de l'enquête de satisfaction, cela nous incite à évaluer l'appréciation des espaces de visite par les individus de façon plus mesurée.

Récemment, une recherche approfondie sur la relation entre *Mobilités géographiques et pratiques des lieux* a été conduite par Mathis Stock²³¹. Dans sa dimension empirique, elle s'illustre par la recherche de l'habiter pour différents individus, aux différents types de mobilités, qui font « *l'expérience touristique* »²³² de Brighton & Hove ou de Garmisch-Partenkirchen. Il en résulte une géographie de l'habiter, associant les pratiques et les significations de la ville, montrant que, à partir de situations résidentielles diverses par rapport à ces lieux, les individus développent des relations d'*insider* ou d'*outsider* indépendamment de la durée de leur présence dans la ville. On savait déjà que nous étions dans une société de mobilités. A partir de là, l'existence d'un rapport au monde en réseau est avancée. Dans cette perspective, le chez-soi ne correspond pas au lieu où l'individu passe « *le plus clair de son temps* »²³³. L'individu peut développer une relation familière avec des lieux éloignés de son domicile²³⁴. A l'inverse de l'adaptation, terme cité par Gumuchian pour le rejeter, on assiste ainsi à une recherche d'adéquation entre l'individu et le lieu²³⁵. Cette dimension de l'adéquation, si elle semble pertinente en ce qui concerne les résidences temporaires, est moins évidente pour la pratique des espaces de visite. L'individu développe vis-à-vis de ces espaces pratiqués de façon très éphémère des relations *a priori* moins systématiques et moins profondes, ne donnant pas forcément lieu à un attachement, une signification. Néanmoins, un éventail de possibilités de relations à ces espaces doit être laissé ouvert, si on pense notamment au fait que la familiarité avec un espace de séjour touristique peut se développer grâce aux relations permises par un ou plusieurs espaces de visite dans cet espace de séjour. Enfin, une même pratique conduit à des rapports différents à l'espace, à l'environnement, selon le lieu visité ou fréquenté. Ceci s'opère en fonction de la spécificité du lieu de réception, mais aussi en fonction du parcours géographique de l'individu dans son réseau d'espaces pratiqués et vécus au cours de sa vie. C'est aussi en accord avec cette position et ces résultats de recherche que les cultures des espaces de visite doivent être mises en relation avec l'espace vécu des individus.

²²⁹ : *Ibid.*, p. 20.

²³⁰ : *Ibid.*, p. 70.

²³¹ : STOCK M., 2001, *Mobilités géographiques et pratiques des lieux* Etude théorico-empirique à travers deux lieux touristiques anciennement constitués : Brighton et Hove (Royaume-Uni) et Garmisch-Partenkirchen (Allemagne), Université Paris VII, Thèse de doctorat en Géographie, 663 p.

²³² : *Ibid.*, p. 392.

²³³ : *Ibid.*, p. 478.

²³⁴ : *Ibid.*, p. 572.

²³⁵ : *Ibid.*, p. 573.

CHAPITRE 2 : PARCOURIR D'AUTRES GEOGRAPHIES

On ne se place plus, comme dans le chapitre 1, dans une recherche de tendance à observer de plus en plus et de mieux en mieux les espaces de visite en géographie, mais, d'une part, dans une recherche des similitudes, voire de l'application de modèles de certains espaces aux espaces de visite, et d'autre part, dans une mise en évidence de l'originalité de la géographie de la visite par rapport aux autres modèles d'organisation de l'espace.

1). La géographie des îles

La réflexion sur les îles a ici pour but de compléter celle qui avait été esquissée dans mon mémoire de DEA²³⁶, et surtout de l'appliquer davantage à l'espace de visite. L'île est un objet géographique particulier, au moins pour deux raisons. En premier lieu, c'est un espace qui a souvent été étudié pour ce qu'il est. L'importance des monographies d'île a été soulignée²³⁷. Des recherches rassemblant plusieurs îles²³⁸, ainsi que d'autres réflexions sur l'île²³⁹ ont fondé un champ d'étude en géographie donnant à l'île une assise scientifique, mais qui est souvent battue en brèche par des assimilations abusives et erronées attribuant le statut d'île à des espaces à l'intérieur du continent. Dans la société, ou dans la communauté géographique, la référence à l'île est présente pour ces espaces pas comme les autres, et soi-disant isolés. Il est évident qu'on se place ici de façon on ne peut plus claire dans le mythe de l'île.

a). « Qu'est-ce qu'une île ? »

« *L'île implique l'eau* »²⁴⁰. Le psychologue répond à la question posée par l'association du solide et du liquide, du contenu et du contenant. L'identification de l'île se fonde sur la topographie, mais aussi sur la climatologie. Selon le Robert, « *on réserve généralement le nom d'île au territoire subissant l'influence du climat maritime sur toute son étendue* », la distinction entre une île en mer et une île fluviale ou lacustre venant alors

²³⁶ : MICHEL X., 2000, *Les destinations de visite et leur intervalle circonvoisin Mise en évidence de systèmes de réception*, Université Paris 1, mémoire de DEA Organisation et dynamique des espaces, pp. 43-48.

²³⁷ : TISSIER J.-L., 1982, Ile insularité isolement, *Documents pour l'histoire du vocabulaire scientifique*, GRECO/CNRS, Publications de l'Institut national de la langue française, n° 3, pp. 49-67.

²³⁸ : Cf. BRIGAND L., 1983, *Les îles bretonnes Aspects géographiques de l'insularité*, Université de Bretagne Occidentale, Thèse de doctorat en Géographie, tome 1 : 267 p., tome 2 : 111 p.; PERON F., 1993, *Des îles et des hommes L'insularité aujourd'hui*, Rennes, Ed. de la Cité/Ouest France, 286 p.; BRIGAND L., 2000, *Iles, îlots et archipels du Ponant De l'abandon à la surfréquentation ? Essai sur la question des usages, de la gestion et de la conservation depuis 1950*, Université Paris 1, Thèse de doctorat d'Etat, vol. I : 470 p.; BARTHON C., 2000, *Géographie, culture et patrimoine : essai sur l'identité insulaire à partir des exemples des îles de Ré et d'Oléron (Charente-Maritime)*, Université de Nantes, Thèse de doctorat en Géographie, 383 p.

²³⁹ : Cf. notamment BONNEMAISON J., 1991, *Vivre dans l'île : une approche de l'îlénité océanienne*, *L'Espace géographique*, n° 2, pp. 119-125, et BONNEMAISON J., 1997b, *La sagesse des îles*, SANGUIN A.-L. (dir.), *Vivre dans l'île Une géopolitique des insularités*, Paris, L'Harmattan, pp. 121-129.

²⁴⁰ : MOLES A., 1982, *Nissonologie ou science des îles*, *L'Espace géographique*, n° 4, pp. 281-289.

de la langue allemande : *Insel* dans le premier cas, *Werder* dans le second cas, distinction effacée par la définition de Richthofen, qui réserve la qualification d'île à la terre « entourée par l'océan »²⁴¹.

La profusion des réflexions sur les types d'îles conduit parfois à une confusion, par exemple pour « île continentale ». Pour Louis Brigand, il s'agit d'espaces sur le continent, « où l'isolement physique est bien marqué », par exemple Saint-Michel-en-l'Herm, dans le Marais poitevin²⁴².

Pour Augustin Bernard, reprenant Richthofen, les îles continentales sont celles qui se trouvent proches du continent²⁴³, c'est la définition géomorphologique, liée au plateau continental, que souligna aussi Wallace²⁴⁴. Enfin, pour François Doumenge, l'île continentale entre dans « une classification de l'insularité des îles », avec un indice côtier (cf. ci-dessous « l'insularité ») inférieur à 0,0167²⁴⁵.

Le lieu de visite est, comme l'île, entouré d'un espace d'approche, mais qui n'est pas forcément de l'eau. Il faut revenir à la perspective d'Abraham Moles pour trouver le terrain de convergence entre les deux types d'espace. Il ne s'agit pas d'une convergence fondée sur des critères physiques, car le trait de côte de l'île n'a pas d'élément comparable délimitant un lieu de visite sur le continent. La comparaison s'effectue en rapport avec les pratiques des hommes. L'association de l'île et de l'eau conduit à une « séquence d'actes »²⁴⁶. Sur ce point, une schématisation graphique compare l'île et le lieu de visite (Figure 13).

Cette représentation nécessite plusieurs précisions. Tout d'abord, l'application a été faite ici au sujet de la visite, mais elle aurait pu aussi être réalisée pour le séjour. Ensuite, il apparaît que seule la convergence à partir des espaces d'émission vers le début de la visite peut être assimilée à la convergence vers le port d'embarquement pour l'île.

Après, tout diffère. Un premier niveau de différence est représenté sur le schéma. En gardant la même configuration ponctuelle, on s'aperçoit que la traversée marine, non matérialisée à la surface de l'océan par des chemins, est remplacée par au moins un, et peut-être plusieurs itinéraires pour joindre le lieu de visite sur le continent. En outre, le lieu de visite n'appelle pas toujours à une redivergence des parcours sur une étendue entourante. La divergence se fait souvent uniquement par le regard. Cette première application pose problème, et nous conduit à un second niveau de différence remettant en cause la possibilité de comparaison entre les deux types d'organisation. En effet, si on peut comparer le port d'embarquement avec le lieu du départ de l'espace d'approche, il n'en va pas de même avec le lieu de visite, qui n'est pas, ou pas seulement, un lieu de débarquement, mais aussi et surtout un lieu de destination. En réalité, plus l'île est petite (surtout lorsque c'est une île d'estran, ou une île non pourvue de port où le débarquement

²⁴¹ : TISSIER J.-L., *Loc. cit.*

²⁴² : BRIGAND L., *Op. cit.*

²⁴³ : TISSIER J.-L., 1982, *Loc. cit.*

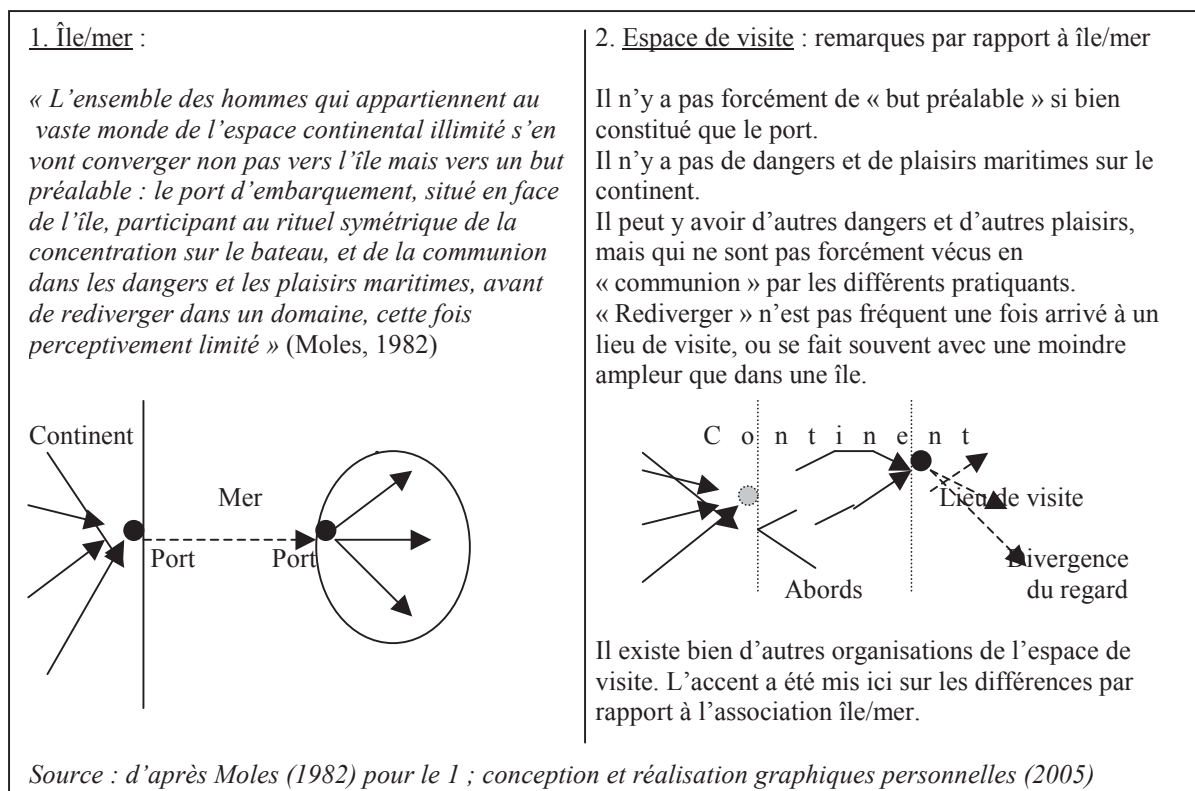
²⁴⁴ : BLACHE J., 1948, Les particularités géographiques des îles, *Bulletin de la Société de Géographie de Marseille*, n° 64, pp. 5-22.

²⁴⁵ : DOUMENGE F., 1984, Unité et diversité des caractères naturels des îles tropicales, *Nature et hommes dans les îles tropicales : réflexions et exemples*, Université Bordeaux 3 – CRET/CEGET, coll. « Iles et archipels » n° 3, pp. 9-24.

²⁴⁶ : MOLES A., *Loc. cit.*

se fait individuellement), plus elle a la fonction de lieu de visite, et plus la comparaison est possible avec le lieu de visite du continent. En revanche, plus l'île est étendue, plus la similitude avec le lieu de visite disparaît. Pour des îles dont la totalité ou une part non négligeable de la surface peut être parcourue pendant une visite, il peut y avoir une extension du lieu de visite à cette surface. Pour les îles plus grandes, il se produit une rupture de pratiques dans l'espace : la majeure partie de l'île est alors comprise, comme la traversée maritime, dans l'espace d'approche ou d'extension du ou des lieux de visite à l'intérieur de l'île. Cela prouve qu'en géographie humaine, la démarche d'observation de la relation entre les deux types d'organisation part d'une représentation englobante de la visite, et non d'une tentative de reproduction du modèle insulaire.

Figure 12 : Les « séquences d'actes » : île/mer et espace de visite :



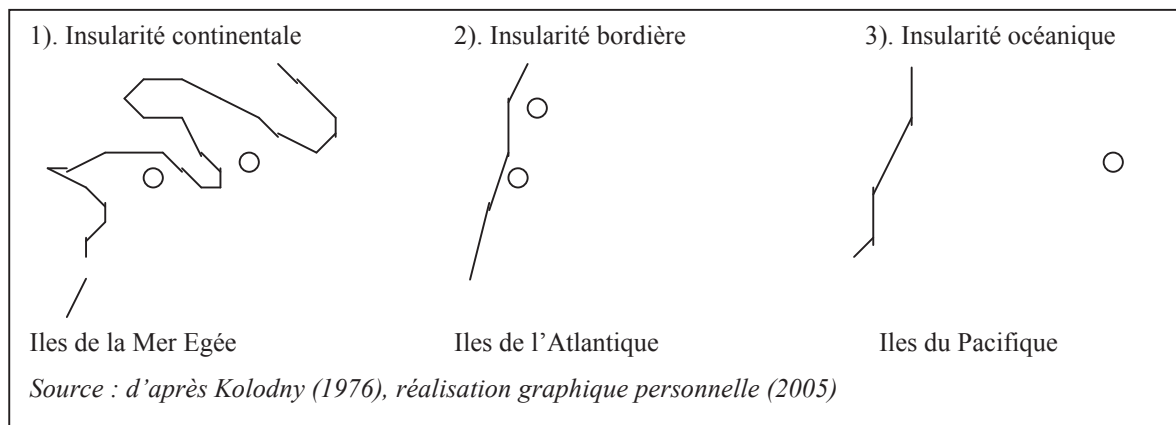
b). L'insularité

De même, l'insularité n'a pas reçu la même définition. François Doumenge se fonde sur le rapport entre la longueur du littoral de l'île et la surface émergée de l'île pour réfléchir qualitativement sur l'insularité, à travers l'exemple de l'atoll et, plus généralement, par la prise en compte de la taille associée à la forme de l'île et à la façon dont son contour est découpé : « ainsi, des îles de plus grande surface mais où le relief est échancré de larges baies et de golfes profonds sont plus insularisées que des terres émergées plus petites mais plus massives »²⁴⁷, puis quantitativement en élaborant l'indice côtier permettant de fixer cinq classes. Il complète l'appréhension de l'insularité par un second indice : l'indice d'isolement, qui est « le rapport entre la surface de l'entité

²⁴⁷ : DOUMENGE F., *Loc. cit.*,

politico-géographique insulaire [...] et la surface de la ZEE des 200 miles qui lui est rattachée »²⁴⁸. La délimitation de l'espace maritime entourant est administrative, mais ce dimensionnement de l'étendue marine est là pour évaluer la distance au continent. L'isolement traduit uniquement une position physique. Il peut exister des îles proches d'un continent, mais mal desservies, et des îles éloignées d'un continent, mais bien desservies. Le rapport qualitatif de l'île au continent a été classé par Emile Kolodny, suivant la situation de l'île, non plus seulement par rapport au continent en général, mais en fonction de la configuration particulière prise par l'association de l'île, de l'espace maritime et du continent²⁴⁹, comme l'illustre la figure 13.

Figure 13 : Les types d'insularité en fonction de l'espace maritime :



Par rapport à une réflexion sur les espaces de visite, sans reproduire les modèles insulaires, quelques remarques sont possibles. Sur le continent, il n'y a pas de configuration de la ligne de début de l'espace d'approche comparable à la configuration du trait de côte. Le commencement des abords, au moins matériellement, est juste ponctuel, souvent concrétisé par une aire de stationnement (dans la représentation des individus, il peut débuter, graduellement, avant, et se renforcer après). De ce fait, le détachement de l'espace « ordinaire », celui qui est hors de la visite, ne se fait pas de la même façon. S'éloigner du continent pour aller vers l'île est un éloignement du rivage. Sur le continent, s'éloigner du point de départ de la visite ne s'accompagne pas *a priori* d'un éloignement de rivage. Par contre, cela peut rendre plus prégnante une distanciation avec le reste de l'espace, alors que, en mer, le rivage assure, comme un filtre, cette distanciation, ce que n'assure pas le point de départ des abords. D'autre part, dans les deux premiers types d'insularité, un rapprochement avec la côte est possible, lorsqu'on longe une presqu'île ou un cap, par exemple près de la Pointe du Raz sur le trajet d'Audierne à l'île de Sein. Des situations comparables existent sur le continent, mais de façon plus complexe et nuancée. Un chemin en montagne a une trace plus directe vers les sommets qu'une route, et ainsi recoupe celle-ci à plusieurs reprises. Après un passage dans la forêt, on revient à un espace plus humanisé. Souvent, il ne s'agit pas d'un simple rapprochement, mais plutôt d'un

²⁴⁸ : *Ibid.*,

²⁴⁹ : KOLODNY E., 1976, Aspects d'ensemble de l'insularité méditerranéenne, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 435-436, pp. 191-195 ; PERON F., 1988, L'insularité : présentation, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 3, pp. 239-240.

retour, provisoire, au cours de l'espace d'approche, ou « définitif », correspondant à la destination de visite, dans un espace habité et utilisé par l'agriculture, que cet espace soit contigu ou dissocié de l'espace de départ. Enfin, la longue distance du trajet maritime dans l'océan Pacifique n'a pas d'équivalent dans les espaces de visite. Alors que les îles méditerranéennes et atlantiques bordières peuvent être l'objet d'une visite, le troisième type d'insularité entre dans la catégorie du voyage, l'espace des abords étant toujours un espace limité.

L'insularité est définie jusqu'ici d'un point de vue physique. Mais les activités humaines ont modifié des rapports fondés uniquement sur la configuration des terres et des mers. Jules Blache a qualifié cette situation d' « insularité secondaire », car la navigation brise l'isolement, et la diversité des échanges entre l'île et le continent donne lieu à des situations très contrastées, allant de l'isolement aux relations privilégiées, conduisant aussi à un « *renforcement de l'isolement relatif* »²⁵⁰. Céline Barthon énonce trois critères pour évaluer l'insularité : les « *caractéristiques propres aux îles* », « *l'intensité des relations île-continent* », et la discontinuité²⁵¹. Ces éléments peuvent être repris pour évaluer l'organisation de l'espace de visite. Il faut y ajouter les caractéristiques des abords, ainsi que celles de l'espace régional au-delà des abords. L'insularité (secondaire) ne se recoupe donc que partiellement avec l'organisation de l'espace de visite. En revanche, elle signifie autre chose, elle est plus riche de sens, car elle traduit aussi le rapport particulier entretenu par les sociétés insulaires avec leur espace de vie²⁵². Dans cet espace de vie, l'étroitesse conduit à une inter-connaissance des individus, à une connaissance par les autres des déplacements de chacun. Dans l'espace de visite, il n'y a pas connaissance de l'autre. Enfin, l'île entre dans le champ des espaces de la maritimité, spécialement en tant que géosymbole²⁵³, mais plus largement comme tout littoral, en tant qu'espace bordé par la mer, avec ce que cela implique de matérialité et d'imaginaire. L'horizon marin, l'air marin, les embruns et bien d'autres choses n'affectent pas les « îles » de l'espace rural, de la montagne ou du désert.

²⁵⁰ : PERON F., 1993, *Des îles et des hommes L'insularité aujourd'hui*, Rennes, Ed. de la Cité/ Ouest France,

²⁵¹ : BARTHON C., *Op. cit.*,

²⁵² : PERON F., *Op. cit.*

²⁵³ : PERON F., 1996, La mer comme valorisation d'un territoire L'île productrice de mythes et nouveau géosymbole, PERON F., J. RIEUCAU (dir.), *La maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, coll. « Géographie et cultures », pp. 79-91.

c). Îléité, mythe insulaire, mythe patrimonial ?²⁵⁴

Ce n'est pas par l'insularité que se mesure l'attraction des îles sur les populations continentales, mais par l'îléité, « *grandeur topopsychologique* » qui devient de plus en plus pertinente et en vient à remplacer la grandeur insulaire qui se perd à mesure du progrès des transports : « *Le concept d'île est celui d'une topologie à deux dimensions. Or, l'avion circule dans la troisième* »²⁵⁵. Dans le trajet vers l'île, c'est donc un changement symbolique de rapport à l'espace qui s'opère dans le cas d'un déplacement aérien. Une fois sur l'île, le visiteur ressent, non pas l'insularité, mais l'îléité, du moment que l'île lui offre « *le sentiment de la fermeture de son contour* »²⁵⁶. L'îléité se fonde sur la réalité des caractéristiques de l'île, elle se compose de représentations et de pratiques où le rôle de l'espace clos entouré par la mer est effectif. Dans l'analyse de Roland Barthes, elle équivaut au signe. En revanche, lorsque l'image de l'île est convoquée pour qualifier certains espaces continentaux (villages ou finages montagnards par exemple), c'est le processus du mythe qui est activé. On peut le reprendre dans le tableau suivant, en appliquant à l'île la réflexion de Barthes (Tab. 5).

Tableau 5: De l'îléité au mythe insulaire :

Langue	}	1. signifiant <i>image de l'île</i>	2. signifié <i>île, insularité</i>	
		3. signe I. SIGNIFIANT <i>îléité = ÎLEITE</i>		II. SIGNIFIÉ <i>LIEU CONTINENTAL</i>
MYTHE	}	III. SIGNE <i>ENVIE D'ÎLE</i>		
Source : Barthes (1957), application personnelle (2005)				

L'envie d'île s'applique à des espaces différents : lieu particulier que tout un chacun souhaite visiter, lieu créé *ex-nihilo* : parc à thème ou bulle tropicale dont les concepteurs tentent de reprendre l'image de l'île, ou territoire du quotidien érigé en pseudo-île, comme l'Île-de-France et son Transilien.

²⁵⁴ : Sur l'île et l'image qui est perçue et utilisée de l'insularité, on signale notamment : CAZES G., 1989, L'île tropicale, figure emblématique du tourisme international, *Iles et tourisme en milieux tropical et subtropical*, coll. « Iles et archipels », n° 10, pp. 37-52 ; GAY J.-C., 1990/91, La distance et la promotion d'un produit touristique insulaire : le cas de Tahiti et ses îles, *L'Espace géographique*, n° 2, pp. 149-157 ; et BERNARDIE-TAHIR N., 2005, Des « bouts du monde » à quelques heures : l'illusion de l'isolement dans les petites îles touristiques, *Annales de Géographie*, n° 644, pp. 362-392.

²⁵⁵ : MOLES A., *Loc. cit.*

²⁵⁶ : MOLES A., *Loc. cit.*

Une hypothèse plus fondamentale a été présentée par Philippe Bachimon. Le mythe paradisiaque aboutit au signe de l'envie de paradis, dont le signifié est l'île tahitienne et le signifiant, la production imaginaire issue des paradis bibliques et grecs et de leur image. Il est surtout intéressant de relever les implications géographiques dues au développement touristique mu par le mythe paradisiaque. Le paradis tahitien est erroné par rapport à la réalité : le soleil n'est pas omniprésent, et il est nocif pour l'homme blanc lorsqu'il brille, le lagon a une topographie qui ne le rend pas bien praticable, etc. Ainsi les acteurs touristiques établissent des « *enclaves de reconstruction* » des caractères amènes qui n'existent pas en réalité. Dans un second temps, les acteurs du territoire insulaire étendent cet aspect amène au paysage de l'île et à la population pour rendre plus agréables les excursions des touristes²⁵⁷.

Toutes proportions gardées, il est utile de garder à l'esprit ce processus afin de voir dans quelle mesure il peut exister dans les espaces du patrimoine. Le visiteur recherche l'authenticité du lieu, de l'espace de visite. Comme dans le cas de Tahiti, le patrimoine envié peut se placer en décalage avec le patrimoine réel de l'espace, d'où les aménagements qui se produisent alors pour rendre possible et/ou agréer la visite. Le cas le plus révélateur est celui des *Festival Market Place* aux Etats-Unis, espaces clos et aseptisés du loisir urbano-portuaire²⁵⁸. Enfin, de même qu'on a observé une extension des caractères amènes au territoire insulaire, dans quelle mesure assiste-t-on à un aménagement des abords du lieu de visite, et/ou du territoire local ou régional, qui serait falsificateur de l'authenticité de l'espace considéré ?

d). La surinsularité

La géographie des îles fournit un dernier grand thème de discussion, celui de la surinsularité. La principale réflexion est due à Philippe Pelletier, à partir de la géographie historique du Japon, en y incluant le rôle qu'y ont joué ses îles périphériques, les *ritô* : « *le rapport entre Japon et continent se dédouble par un rapport entre île(s) éloignée(s) et île(s) centrale(s)* »²⁵⁹. Il parle d'enveloppe intermédiaire pour qualifier ces îles, mais ce sont plutôt des points d'étape, de relais, que des espaces ayant la forme – et les fonctions inhérentes – d'une étendue. Ces îles exercent des rôles en rapport avec leur situation géographique entre, d'une part, *Hondo*, d'autre part, l'Asie continentale ou la Micronésie. La surinsularité est transition quand les *ritô* sont les espaces intermédiaires entre la Chine et le Japon, par exemple avec l'archipel des Ryûkyû : « *On peut donc distinguer deux types de périphérie surinsulaire au milieu du XIXème siècle : l'une intégrée, l'autre semi-autonome, marginalisée ou semi-dispensée* »²⁶⁰, et un troisième positionnement, « *celui*

²⁵⁷ : BACHIMON P., 1994, De l'Eden au paradis touristique Tahiti dans la géographie des espaces paradisiaques, LE BOURDIEC P., C. JOST, F. ANGLEVIEL (coord.), *Géo-pacifique des espaces français*, Nouméa, Textes réunis pour les Journées géographiques 1994, pp. 163-176.

²⁵⁸ : GRAVARI-BARBAS M., 1998, Le « Festival Market Place » ou le tourisme sur le front d'eau Un modèle urbain américain à exporter ?, *Norois*, n° 178, pp. 261-278.

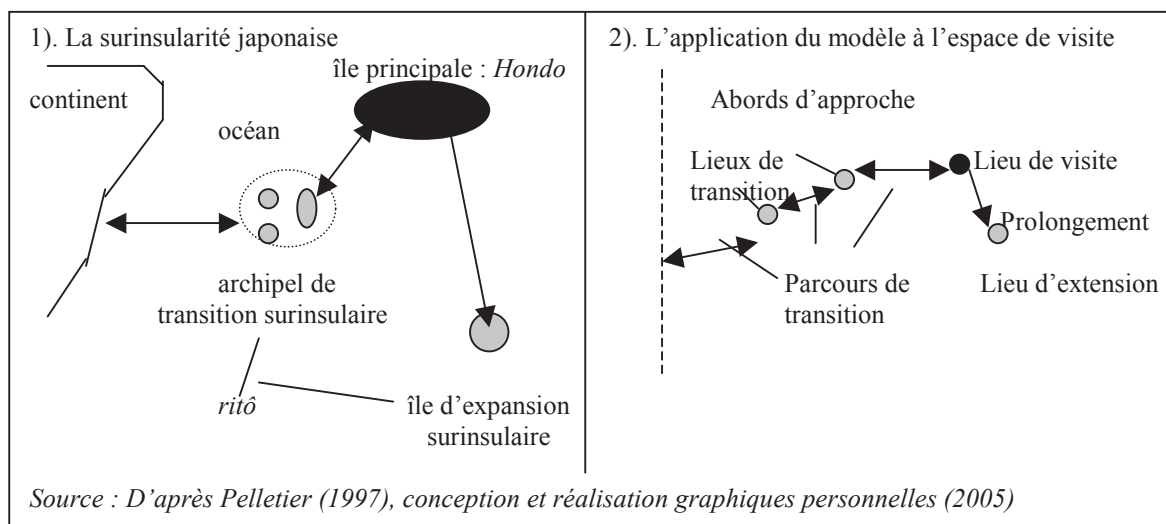
²⁵⁹ : PELLETIER P., 1997, *La Japonésie Géopolitique et géographie historique de la surinsularité au Japon*, Paris, CNRS Editions, p. 29.

²⁶⁰ : *Ibid.*, p. 149.

d'intermédiaire diplomatico-commercial »²⁶¹. Enfin, « la périphérie surinsulaire a aussi servi de sas, de transition, pour les courants de civilisation entre le Japon et le reste du monde »²⁶². D'autre part, la surinsularité est extension. Une fois les ensembles insulaires périphériques « bien contrôlés », le Japon a développé un expansionnisme de *Nan'yô*, celui des mers du Sud²⁶³, ceci en se servant des atouts des blocs surinsulaires de la première couronne, par exemple avec la population d'Okinawa « clairement utilisée comme instrument de colonisation et de peuplement des îles du Sud »²⁶⁴.

A une toute autre échelle, celle des espaces de visite, l'espace d'approche peut être qualifié d'espace de transition vers le lieu de visite, comme l'espace de prolongement, voire de contemplation à partir du lieu de visite, être qualifié d'espace d'extension. Cependant, le regard de Pelletier incite à se pencher sur le cas des lieux intermédiaires, ceux qui, au sein des abords, donc au cours de l'approche vers le lieu de visite, ou en prolongement de la visite, ont une fonction particulière. Quelle place prennent-ils dans la définition des abords : simples étapes ponctuelles, dans un paysage qui à lui seul suffit à qualifier les abords, ou éléments prenant une part plus fondamentale dans la constitution des abords ? Les séquences d'acte de Moles conduisaient à placer le point de transition au port d'embarquement, puisque la traversée en bateau n'était qu'un parcours maritime, sans rencontre de terre émergée avant l'arrivée à destination. Ici, nous sommes invités à réfléchir autrement, puisque la surinsularité nous conduit à situer le lieu de la transition, non pas sur le rivage continental, mais dans une enveloppe intermédiaire, comprenant ces ensembles insulaires, située entre le continent et l'île principale (fig. 14).

Figure 14 : Le modèle de surinsularité :



Les lieux de transition peuvent être des objets du patrimoine, comme des édifices religieux, des fermes ou des maisons traditionnelles, des ponts, etc. Ils viennent, dans le paysage, en complément de l'étendue pour exercer la fonction de prise de contact du

²⁶¹ : *Ibid.*, p. 157.

²⁶² : *Ibid.*, p. 158.

²⁶³ : *Ibid.*, p. 175.

²⁶⁴ : *Ibid.*, p. 196.

visiteur avec un espace qu'il veut particulier. Dans des parcours difficiles pour certains, notamment en montagne à cause de la difficulté due à la pente, mais aussi sur le littoral, à cause de la longueur de la marche, les lieux de transition prennent une fonction de destination, alors que ce ne sont pas des attractions. A la stratégie géopolitique d'un pouvoir central sur ses périphéries s'oppose alors souvent, pour l'espace de visite, le hasard et la non intentionnalité des pratiques et des représentations qui octroieront aux lieux intermédiaires la qualité de lieux de transition ou d'expansion.

La pluralité des lieux conduit à rejoindre la réflexion de Joël Bonnemaïson, pour qui l'espace insulaire océanien est un espace réticulé. Il n'y a pas de centre(s). Cela implique tout de même de passer aussi des « axes » aux « entrelacs »²⁶⁵. Sa géographie de la Mélanésie est présentée ci-après dans le point 2 de ce chapitre.

2). De la mer à la terre : les espaces de mobilités

Les géographes du tourisme et des loisirs n'ont pas été les seuls à observer les mobilités. Les géographes s'attachant à l'étude de sociétés et d'espaces ruraux, souvent extra-européens, ont notamment décrit et expliqué les processus de mobilités des sociétés sahariennes, sahéliennes, océaniques, andines mais aussi alpines. C'est de leurs travaux que ce point de chapitre s'inspire, notamment parce qu'apparaît dans ces recherches la dimension globale du rapport des sociétés à l'espace. Alors que l'étude du tourisme et des loisirs accordait une plus ou moins grande place au cadre de vie de tous les jours, celui du domicile principal, du travail, l'observation de certaines sociétés « traditionnelles » offre l'occasion d'appréhender les caractères des mobilités pour les interroger en tant qu'aspects spécifiques non transposables, ou en tant que révélateurs d'invariants produits par l'association des hommes, de l'espace et de leurs déplacements, et ainsi applicables aux sociétés touristiques occidentales.

a). Les îles humaines de Jean Brunhes

Au sein de son deuxième volume de *La Géographie humaine*²⁶⁶, Jean Brunhes développe trois monographies de régions où l'habitat sédentaire n'occupe pas l'ensemble de l'étendue, et où des phénomènes de déplacements de population existent. D'autres travaux, plus récents, montrent aussi ces phénomènes. Mais il s'agit ici de voir comment Brunhes fait la géographie de ces régions, quelles entrées communes il utilise pour saisir la réalité de l'organisation humaine par rapport à l'espace et à la nature. Le tableau ci-dessous fait une première analyse de contenu de ces monographies (tab. 6). Une réflexion de synthèse et d'application aux espaces de visite vient ensuite montrer en quoi cette présentation géographique est utile pour rechercher les clés de l'organisation de l'espace

²⁶⁵ : BONNEMAISON J., 1997a, *Les fondements géographiques d'une identité L'archipel du Vanuatu Essai de géographie culturelle – Livre II Les gens des lieux Histoire et géosymboles d'une société enracinée : Tanna*, Paris, ORSTOM, 562 p. + 1 carte.

²⁶⁶ : BRUNHES J., 1925, *La géographie humaine*, Deuxième volume, Paris, Librairie Félix Alcan, pp. 575-975.

actuellement, au niveau des espaces de visite, comme aussi au niveau des relations qui existent entre les espaces de visite, les espaces touristiques et les espaces habités en permanence aujourd'hui.

Tableau 6 : Les thèmes des « îles humaines » chez Jean Brunhes :

Idée générale	Oasis du Souf et du M'zab	Les Andes	Le Val d'Anniviers
Identification et différenciation de la valeur du sol selon les ressources naturelles	<i>La prospérité du jardin dépend de la qualité et de l'abondance de l'eau souterraine</i>	<i>Partout où les torrents descendent des régions neigeuses ou boisées, il y a de l'eau... + pp.632, 637, 638, 648, 650</i>	<i>... le principe de l'économie générale de toute l'installation humaine dans le Val d'Anniviers, on pourrait dire que ce principe est la poursuite du soleil.</i>
Identification et qualification du centre et de son voisinage	<i>Les agglomérations suivent les jardins ; le principal centre des maisons est voisin de la principale agglomération de jardins.</i>	<i>La ferme est placée près de l'eau et complétée par la grande exploitation pastorale y attendant.</i>	<i>On reconnaît le village à son clocher et au cercle de champs qui l'entourent.</i>
Mode de délimitation entre le centre et son voisinage	<i>El Oued...est une ville bâtie plus largement...n'est pas délimitée nettement par des murs et ramassée sur elle-même comme Guemar.</i>		
Rapport de l'habitat au voisinage	<i>Tandis que les maisons urbaines sont très rapprochées et groupées, les maisons de campagne sont disséminées dans les jardins.</i>	<i>Les oasis, séparées par de vastes espaces de pierre et de sable tout à fait dénudés, étaient aussi isolées que les îles au milieu de l'océan.</i>	<i>Les villages ont utilisé pour s'y établir, ... et sur les deux rives du torrent, une terrasse, seule partie relativement plane de la vallée.</i>
Appropriation de l'espace	<i>La seule chose qui soit susceptible d'appropriation est l'arbre, et plus exactement le palmier-dattier</i>	<i>Partout où ces cultures sont aussi étroitement rapprochées, elles sont... sous le contrôle d'un planteur... Quand elles sont très disséminées, au contraire, les agriculteurs sont plus indépendants.</i>	<i>On retrouve dans l'Anniviers un mode d'exploitation des alpages par des groupements de propriétaires, ou « consortages », qui semble avoir été le mode primitif.</i>
Dimensionnement lié à l'appropriation de l'espace	<i>Nul ne peut planter un palmier à moins de quelques mètres des autres palmiers, et nul n'a le droit de creuser un puits sur cet espace qu'ombrage la grande palme.</i>	<i>...la perfection avec laquelle sont occupés les cônes de déjection... relation qui existe entre le cône de déjection et la ville.</i>	<i>Tous ces groupes contigus de la partie moyenne de la vallée tiennent ensemble dans un rectangle qui n'a pas plus de 5km de long sur 2 de large, étagé entre 1220m et 1484m.</i>
Dimensionnement de l'étendue par la distance-temps	<i>...séparées de tous les autres groupes d'oasis par plusieurs journées de marche.</i>	<i>En beaucoup d'endroits, une journée seulement sépare les neiges des champs de canne à sucre...</i>	<i>Parfois, comme à Grimenz, les mayens sont si rapprochés du village qu'on y monte tous les matins.</i>
Différenciation de l'espace par la description du paysage	<i>Au milieu des dunes, les oasis du Souf ; au milieu de la Chebka, les oasis du M'zab.</i>	<i>Les pentes...sont comme « suspendues »...Leurs versants adoucis...forment un heureux</i>	

	<i>M'zab.</i>	<i>contraste avec l'austère paysage qui les environne.</i>	
Valeur de situation d'un établissement humain	<i>El Oued, qui commande l'ensemble des oasis du Souf et où se tient le marché le plus important, est situé ... au sud-est.</i>	<i>Cuzco...est la porte d'accès de la vaste région nord-est...C'est de là que partaient...c'est là qu'arrivaient..., + p. 647.</i>	<i>C'est le milieu de la vallée, entre la fourche et la barre, qui se prête le mieux à l'installation humaine.</i>
Mise en évidence de deux types de rapports entre un point et l'étendue environnante	<i>Nulle part, au Sahara, le palmier ne vit plus isolé qu'au Souf, nulle part il n'est plus mêlé à d'autres arbres qu'au M'zab.</i>	<i>A l'ouest [de la Cordillère Vilcapampa], les montagnes sont bordées par un large plateau...A l'est se trouve une bande plus étroite..., + p. 654.</i>	
Forme d'organisation de l'espace à partir du centre	<i>Ghardaïa...est construite sur un îlot rocheux qui se dresse en pleine vallée ; ses maisons...séparées par d'étroites rues circulaires qui font le tour de l'îlot.</i>		<i>Dans les agglomérations importantes, la file des maisons se dédouble.</i>
Groupement, rassemblement	<i>Au fond de ces entonnoirs épars, les palmiers-dattiers sont groupés.</i>	<i>Son troupeau vagabonde... et se rassemble en cercles gloutons..., + p. 646.</i>	<i>Les Anniviards ne se sont pas dispersés par hasard..., ils se sont groupés par village.</i>
Rapports entre migration et sédentarité	<i>C'est parce qu'ils sont commerçants que ces commerçants peuvent continuer à mettre leurs oasis en culture.</i>	<i>Les froids de l'hiver sont intenses, et les pasteurs sont chassés de la zone supérieure...vers les vallées plus chaudes.</i>	<i>L'exploitation de l'alpe est la raison d'être des villages de la vallée, leur ressource, le principe de l'occupation de la vallée. + villages de la vallée.</i>
Installation humaine près d'un centre	<i>C'est un petit détachement des grands nomades...qui vient s'établir tous les ans auprès des magasins à coupoles d'Hamich.</i>	<i>Les pasteurs descendent aux oasis...Ils dépendent, par exemple, de la ville de San Pedro, à tel point ... qu'ils construisent 2 huttes.</i>	<i>En parcourant les alentours de Sierre, on ne peut qu'être frappé du nombre insolite de villages qui forment autour de la ville... un double demi-cercle de maisons.</i>
Risque de « grignotage » du centre par le voisinage	<i>Ces fosses ... risquent toujours d'être ensablées à nouveau...</i>	<i>C'était autrefois un district fertile et fréquemment visité...Mais une grande inondation descendit de la gorge,... dévasta si complètement les cultures..., ils émigrèrent tous.</i>	
Risque de « grignotage » du voisinage par le centre		<i>Les cultures de la vallée s'étendent ainsi jusque sur les bords des cônes.</i>	<i>...champs pris sur la prairie ou découpés dans la forêt.</i>

Ce n'est pas vraiment la réflexion théorique sur ce que peut être une « île humaine » qui nous intéresse, mais les descriptions de paysage, d'organisation et de dynamique de l'espace révélées par Jean Brunhes. On peut présenter quatre types d'apports : les descriptions statiques, les relations entre le lieu et ses environs, les descriptions dynamiques, et enfin les rapports des hommes à ces espaces.

Les présentations statiques concernent l'habitat. La description s'opère à partir du centre : le village du Val d'Anniviers se reconnaît d'abord par son clocher, ensuite par « le

cercle de champs qui l'entourent » : le reste du bâti est laissé de côté. Pour Ghardaïa, cela va plus loin : ce n'est même plus la forme centrale qui est présentée, mais le substrat, le site : « *l'îlot rocheux qui se dresse en pleine vallée* », et le reste de la ville est décrit après, alors que les deux espaces opposés, extrêmes ou encadrant l'ensemble de la ville : le point le plus central d'une part, les environs d'autre part, sont posés en premier dans la description. Il y aurait ainsi des éléments structurants dans l'organisation de l'espace. Dans une géographie tripartite, cet espace intermédiaire n'aurait donc pas un rôle premier. Cette description est développée au sujet d'espaces de vie, avec un habitat permanent, même si des individus en partent et y reviennent. Au sujet des espaces de visite, la géographie humaine diffère, l'absence d'habitat permanent conduisant à reposer les fondements de cette tripartition. Oui, le lieu de visite et l'espace d'émission, comme l'îlot rocheux et la vallée, organisent l'espace de façon importante, mais les abords n'ont peut-être pas toujours le même rôle passif. D'un bord de la passivité, ils sont « actifs » en valorisant l'espace de visite en entier par l'aménité qu'ils fournissent aux visiteurs et la prise de qualité dont bénéficie le lieu de visite pour renforcer sa valeur, de l'autre bord de la passivité, ils sont « actifs » car difficiles, rudes ou désagréables à pratiquer, la valeur du lieu de visite pouvant alors bénéficier de la mauvaise qualité des abords, ou en pâtir.

L'idée de densité en rapport avec la vacuité est aussi présente implicitement. Au sujet de la comparaison de deux villages sahariens est opposée la densité de Guemar à la disposition plus lâche du bâti à El Oued. De même, cette observation revient à propos de la densité de plantation des palmiers dattiers. On a souvent présenté l'organisation de l'espace en définissant nettement différentes parties qui le composeraient, mais il faut aussi tenir compte de ce qui forme diffusion, mélange, imbrication : où commencent et où finissent les abords, où commence et où finit le lieu de visite ? Ces questions n'appellent pas seulement une réponse en terme de tracés de limites, mais aussi en terme de géographie du flou, avec l'identification d'espaces de recouvrement, de chevauchement.

Cela rejoint le champ des aspects plus dynamiques traités par Brunhes. L'espace humain devient un espace-mouvement. Les déplacements sont évoqués tels qu'ils se présentent : « *son troupeau vagabonde et se rassemble en cercles gloutons* », mais même ce qui est fixe prend la dimension du « *fluide* »²⁶⁷ : « *les agglomérations suivent les jardins* ». La distinction est faite entre ce qui est constitutif du cadre biophysique de l'espace, et ce que l'homme y a implanté, un aménagement qui semble posé en un lieu, mais qui est causé par autre chose. Dans les villes ou les stations touristiques occidentales, le cadre urbain tend à cacher le support physique de l'agglomération. La réflexion sur les réseaux urbains en vient à supplanter celle sur la relation au site, d'autant plus lorsqu'il s'agit de s'affranchir du déterminisme, voire du possibilisme, naturel. Dans la dynamique agglomérations/jardins, les termes ne sont pas posés de la même façon, l'habitat n'est pas le moteur de l'organisation de l'espace. On peut alors réfléchir pour savoir si les aménagements des espaces de visite se placent au bout d'une chaîne de causalité, où les éléments patrimoniaux viendraient en premier, ou bien s'ils participent, conjointement avec le patrimoine, du développement des visites, ou bien encore s'ils se placent en tête de

²⁶⁷ : ROBIC M.-C., 1988, Les petits mondes de l'eau : le fluide et le fixe dans la méthode de Jean Brunhes, *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 31-42.

la dynamique des espaces de visite. Il y a les lieux de visite qui existent par eux-mêmes, avec ou sans aménagements aux abords. Il y a d'autre part les lieux de visite qui se sont développés à partir d'équipements d'accueil. A quelle échelle faut-il observer cette distinction ? Les espaces de randonnée en montagne se sont développés surtout parce que des stations ont été créées. Les lieux de visite en espace rural de plaine ou de plateau ont connu une activité de visite avant ou pendant la croissance d'un hébergement rural. Enfin, il apparaît de façon plus claire que les aménagements pour accueillir les visiteurs sont venus après l'essor de la visite, quand il a fallu répondre à une demande et opérer une gestion des flux.

En terme de dynamique, il y a enfin ce qui se rapporte aux risques d'empiètement d'un espace sur un autre, de grignotage d'un espace par un autre. Brunhes présente deux mouvements opposés. D'une part, un lieu risque d'être envahi par ce qu'il y a autour de lui : il s'agit de l'ensablement, de l'inondation. D'autre part, les cultures en extension agrandissent l'espace humanisé, en prenant les nouvelles terres sur la prairie, la forêt. Les exemples se rapportent ici à la géographie physique et à la géographie rurale, ils se trouvent aussi dans la géographie de la visite. Les lieux peuvent étendre leur emprise dans l'espace, les abords débiter plus tôt par un recul des accès. A l'inverse, un progrès de l'accès réduit l'espace des abords, et des lieux de visite peuvent se réduire ou disparaître.

Un autre aspect de la description des îles humaines, mais très lié à la dynamique de l'espace, est celui des relations entre les espaces. Un premier niveau est celui de la simple description d'un paysage par cette mise en relation : « *au milieu des dunes, les oasis du Souf* ». La localisation, la situation sont les apports préalables, nécessaires pour développer par la suite la réflexion. Enoncer cet exemple paraît banal et évident, mais peut-on en dire autant de n'importe quel lieu de visite ? Surtout, deux enjeux ressortent de ce type de formulation. D'une part, quelle est la pertinence de cette relation pour elle-même ? Et d'autre part, à quoi sert-elle ? Le cadre d'implantation d'un lieu de visite peut être présenté dès que l'on commence à exposer un espace de visite, mais il faut garder en filigrane le sens à donner à cette relation. Les caractères du lieu par rapport à ses environs peuvent, dans d'autres cas, être décrits plus explicitement, afin de donner à comprendre l'intérêt de l'établissement en ce lieu : « *les pentes...sont comme « suspendues » [...] leurs versants adoucis forment un heureux contraste avec l'austère paysage qui les environne* ». Dimensionner les environs implique aussi l'établissement d'une relation particulière entre le lieu et ses environs. Une maison de même importance, de même taille, n'a pas la même fonction, la même qualité, suivant qu'elle est implantée en ville ou dans les jardins. On se place ici en amont de la question de la prise de qualité. Il s'agit de mise en espace, de dimensionnement de la relation d'un objet avec ses environs.

Le placement d'un lieu par rapport à ses environs compte aussi. Tous les lieux ne développent pas autour d'eux un rayon d'influence de même distance dans toutes les directions : « *El Oued, qui commande l'ensemble des oasis du Souf et où se tient le marché le plus important, est situé...au sud-est* ». L'importance de la fonction d'une localité est même parfois liée à sa situation excentrée par rapport à l'espace sur lequel elle exerce une influence, c'est le cas de Cuzco « *porte d'accès* ». Néanmoins, d'autres lieux font jouer leur position équilibrée dans l'espace en terme de distance, comme dans le Val

d'Anniviards : « *C'est le milieu de la vallée, entre la fourche et la barre, qui se prête le mieux à l'installation humaine* ». Ainsi, l'espace de visite ne prend pas souvent une égale extension dans toutes les directions à partir du lieu de visite. Il existe des aménagements qui reflètent cette organisation, comme la convergence de plusieurs allées dans une forêt. Mais dans la plupart des cas, et quelle que soit la topographie, les abords d'approche se développent à partir d'une ou de plusieurs directions privilégiées, les abords d'extension vers une ou plusieurs directions privilégiées. Sur le littoral ou en montagne, l'obstacle physique limite souvent le déplacement matériel au lieu de visite, même si l'espace regardé a une distance qui porte plus loin que les abords d'approche traversés. Sur des topographies peu contraignantes, il est intéressant d'observer ces directions privilégiées des abords : sont-elles seulement liées à la présence des voies d'accès, ou le paysage exerce-t-il un rôle dans cette différenciation ?

Le dernier champ d'application des descriptions de Brunhes peut être celui qui rassemble les rapports que les hommes entretiennent avec l'espace. Les rapports avec les éléments naturels interviennent dans le cadre des ressources nécessaires à l'activité humaine. Les Anniviards sont à la « *poursuite du soleil* », comme la présence d'eau dans les oasis et les vallées andines permet l'établissement humain. Ces rapports appellent à être hiérarchisés en fonction de l'échelle d'application à laquelle ils s'effectuent. La recherche du soleil conduit en France à un tropisme méridional impliquant des migrations à petite échelle, mais elle se fait aussi à une micro-échelle, lorsqu'il est plus agréable d'être au soleil qu'à l'ombre, ou inversement : on va alors à gauche, ou à droite du chemin pour marcher. De même, l'eau est selon les circonstances, un atout ou une contrainte. L'appréciation qu'on y porte diffère aussi suivant les sens concernés : voir l'eau est très souvent agréable, la toucher, y être confronté sur le mode tactile n'est pas toujours agréable.

Le capital agricole est l'objet de l'appropriation. Seul le palmier dattier est « *susceptible d'appropriation* » dans les oasis du Sahara. Ailleurs, l'appropriation d'un ensemble spatial est le fait d'un seul individu dominant une communauté : « le contrôle d'un planteur » dans les Andes, ou se pratique sur un mode collectif, les « *consortages* » des Anniviards. C'est une question très pertinente, car on s'aperçoit que s'approprier un espace est lié, soit à une domination sociale, soit à une cohésion sociale, et ne repose pas sur la seule relation d'un individu à l'espace. Pour les espaces de visite, on considère *a priori* que l'appropriation de l'espace est difficile à cause du caractère éphémère de la présence de l'homme, mais ne faut-il pas aussi considérer le visiteur dans son rapport à la population de visiteurs présente dans cet espace (en même temps que lui, mais aussi à d'autres périodes) et à la dimension de cet espace ? Un individu, ou un petit groupe, parcourant seul un espace d'étendue limitée est plus susceptible de développer une appropriation qu'un individu présent parmi d'autres dans un lieu très visité qui offre de vastes points de vue. C'est aussi ce qui ressort de l'appropriation de l'espace dans les îles humaines. Il y a une distance minimale : « *Nul ne peut planter un palmier à moins de quelques mètres des autres palmiers* », et une distance maximale : « *Tous ces groupes...tiennent ensemble dans un rectangle qui n'a pas plus de 5km de long sur 2 de large* ». Si on pose que l'intimité du rapport avec le lieu compte dans ce processus, et que

l'absence d'intimité est plutôt un handicap, il y a ensuite bien des nuances et des contradictions qui rendent impossibles le passage continu et linéaire de l'un à l'autre de ces niveaux opposés d'appropriation. Dans tous les cas, une distinction est à faire entre l'appropriation et l'importance des souvenirs d'un lieu. Les souvenirs se développent davantage que l'appropriation concernant des lieux très visités.

Enfin, ce qui importe peut-être plus que l'appropriation, ou qui compte aussi dans son évaluation, c'est la distance-temps nécessaire pour atteindre un but. Les parcours sont variables selon les espaces, les îles humaines : « *plusieurs journées de marche* » séparent certaines oasis d'autres oasis, dans les Andes, « *une journée seulement sépare les neiges des champs de canne à sucre* », et dans les Alpes, « *comme à Grimentz, les mayens sont si rapprochés du village qu'on y monte tous les matins* ». Pour les espaces de visite, doit-on corrélérer la rapidité d'accès à la destination, la répétition de la visite avec un rapport privilégié entretenu avec cet espace ? N'y a-t-il pas aussi des visites uniques qui donnent lieu à une forte représentation chez l'individu, autant sinon plus que des visites répétées en un lieu ? La distance-temps du parcours doit surtout entrer en compte dans l'évaluation de l'espace de pratique, avant de s'interroger sur son rôle dans les représentations et l'éventuelle appropriation de l'espace.

b). Les mobilités des hommes du Sahel de Jean Gallais : de l'eau au paysage

La particularité de l'espace naturel du delta intérieur du Niger, avec ses rythmes hydrologiques et hydrographiques saisonniers, ainsi que les mobilités développées par les sociétés rurales pour s'y adapter, ont conduit Jean Gallais à développer le contenu de l'espace vécu. Une phrase résume le principal processus : « *dispersion vers les périphéries au temps des eaux puis resserrement progressif dans le pondo des pêcheurs, qui est aussi le bourgou des éleveurs peul, au fur et à mesure du retrait des eaux* »²⁶⁸. Deux points appellent à être mis en relation avec les mobilités de loisirs : en premier, la mobilité par l'exemple, avec le cycle saisonnier, et en second une réflexion plus fondamentale sur la mobilité et son rapport avec la nature.

Les structures pastorales mettent en évidence les mobilités différenciées selon la structure du troupeau, la migration effectuée en distance de parcours en terme d'éloignement du village, et le calendrier de la migration. Des classements différents existent suivant l'espace d'implantation de la population considérée. Pour les pasteurs du delta intérieur du Niger, c'est une répartition tripartite, entre le *dounti* qui est le troupeau maintenu au pâturage villageois, le *benti* qui ne quitte « *la région des villages* » qu'au plus fort de la crue, et le *garti* qui est « *le troupeau de grande transhumance* ». Au contraire, les populations du plateau de Bandiagara n'ont pas les mêmes structures pastorales, un partage dual s'effectuant entre le *garti* et le *tiouri* qui reste au village²⁶⁹. Ces classements entre le village et l'espace de la migration rappellent les catégories différentes du rapport entre espace d'émission et espace de réception dans les thèses de Cribier, Wackermann, Hénin au sujet des populations touristiques européennes. Mais ces travaux s'attachaient

²⁶⁸ : GALLAIS J., 1984, *Hommes du Sahel Le delta intérieur du Niger*, Paris, Flammarion, p. 73.

²⁶⁹ : *Ibid.*, pp. 74-75.

uniquement à une pratique : le tourisme en France pour Cribier, les loisirs en général pour Wackermann, les week-ends pour Hénin. Les autres thèses développaient au contraire l'étude des espaces récréatifs. L'angle de recherche de Jean Gallais est différent. Son but est de décrire les combinaisons entre les populations, les espaces et le temps. La situation dans le delta intérieur du Niger permet une observation unifiée, alors que, en France, l'observation est partagée entre le tourisme d'une part, les loisirs d'autre part, ou entre les touristes étrangers, français ou régionaux, ou entre les espaces visités « naturels » et culturels.

On s'aperçoit que la clé de cette unification est le rapport aux rythmes de la nature : « *le cycle de l'herbe* » : six périodes se succèdent dans l'année, où les populations sont guidées par l'eau, qu'il faut fuir en saison humide, et gagner en saison sèche. Trouver le ou les critère(s) qui, de même que l'eau pour l'agriculture et l'élevage dans le delta intérieur du Niger, organise(nt) les mobilités de loisir en France ne se fait pas *a priori*, mais doit partir de l'observation de l'organisation de l'espace. Le même type de rapport entre l'homme et le paysage s'installe dans le domaine des mobilités de loisir que le rapport avec l'eau pour les sociétés pastorales africaines. Le patrimoine, ou les équipements d'accueil sont des structures stables à l'échelle temporelle de la visite ou du séjour. Le paysage, lui, est une donnée changeante. Comme l'eau, il prend différents aspects au cours de l'année. Comme l'eau, il peut être et se faire attractif ou répulsif suivant les saisons, au cours d'une période de quelques jours ou au cours d'une journée. C'est un paysage qui conditionne la visite, car la situation météorologique à elle seule n'explique pas la présence ou l'absence de visiteurs. D'une part, il existe des espaces non visités, même quand il fait beau. D'autre part, il existe des espaces visités, même quand il ne fait pas très beau, ou justement parce qu'il ne fait pas beau. En ce sens, le paysage n'est pas simplement ce qui est perçu, mais aussi ce qui est pratiqué. Les variations du paysage ont ainsi pour conséquence les variations de la présence de visiteurs dans l'espace, en partant du constat que, comme pour la géographie du delta intérieur du Niger, il existe des paysages favorables à la visite, et d'autres où, quel que soit la période, le moment, il n'y a pas présence de visiteurs. Ainsi, les cartes de Jean Gallais montrent que certains espaces sont simplement des espaces de parcours, comme ceux qui sont compris entre les plateaux environnants et le delta lui-même, ou bien certains espaces du delta, certains espaces dans les interfluves, en général les plus éloignés des principaux cours d'eau, entre le Bani et le Niger, ou entre le Niger et le Diaka²⁷⁰. La géographie de la visite, comme probablement les autres champs de la géographie à partir d'autres fondements, est intéressante à mener en fonction de ce partage de l'étendue en quatre types d'espace : celui qui n'est jamais visité ou presque, celui qui est simplement traversé, celui qui est visité, mais en fonction de certaines conditions de paysage, et celui qui est plus régulièrement visité. A ce propos, il est intéressant de comparer les temps de présence avec la densité d'occupation. Il existe en effet des espaces de migration sur les rives de certains cours d'eau du delta intérieur du Niger, qui ne sont pas densément occupés, mais qui le sont plus régulièrement que d'autres espaces où le rassemblement d'éleveurs est plus dense, mais aussi plus restreint dans le temps, à la période des « *confluences apaisantes* ». A l'inverse, on n'y observe pas tellement d'espaces densément occupés pendant une longue période. Qu'en est-il, concernant ce

²⁷⁰ : *Ibid.*, p. 81, fig. 6 ; p. 87, fig. 7 ; p. 91, fig. 8.

sujet, des espaces de visite ? Dans quelle mesure les caractères et les fonctions des abords (restreints, étendus, appréciés, dépréciés, valorisants, dévalorisants, etc.) sont liés à cette association de l'importance avec la durée de période des visites ?

La réflexion de Jean Gallais établit enfin ce qu'il appelle la « *culture-nature* »²⁷¹ au sujet des populations du delta du Niger. D'entrée de jeu, le contexte de relation temporelle à la nature est souligné, et place les pratiques éphémères de visite dans une position *a priori* défavorable pour concevoir cette culture-nature dans le cadre de la visite. Si on s'accorde sur le sens du terme « culture », certains passages de Jean Gallais sont sans équivoques sur le lien entre la permanence, la répétition des pratiques et l'élaboration de la culture-nature : « *De chacun des menus événements qui appellent la réponse de l'homme, celui-ci est informé par la connaissance très détaillée qu'il a de son espace vécu* »²⁷², ou : « il n'est pas possible sur le Moyen-Niger de reconnaître une société dont la connaissance et l'utilisation de la nature soient restées au niveau de simples tropismes ». Jean Gallais ne parle pas d'appropriation, mais de « *sélection d'un élément du milieu* », ou encore « *d'accoutumance profonde avec un élément de la nature* »²⁷³. La réponse vient de la dimension temporelle du rapport des sociétés à la nature. Le passé et l'avenir ne comptent guère face au présent, et cela parce qu'il existe un cycle du temps rond par rapport auquel l'homme est sûr de la répétition des processus hydrologiques et hydrographiques. Sur ce point de la répétition des espaces-temps de la nature, le touriste visiteur et l'éleveur transhumant se placent au même niveau, celui d'une vague prévision, d'une attente certaine. Dans les sociétés occidentales, c'est l'organisation du temps de travail, du temps social qui paraît régir l'attente du paysage, mais en faisant abstraction de cette organisation, lorsqu'on songe aux attentes d'un temps meilleur sur la durée d'un week-end pour faire une excursion, ou lorsqu'on développe, aussi dans une certaine mesure, une attente de chaque saison (printemps notamment), le cadre de l'opposition du temps contraint et du temps libre passe au second plan. C'est le paysage qui compte dans l'aspect attractif d'un espace.

La réaction au paysage implique différentes échelles d'espace-temps :

« *Chacun des grands épisodes évoqués pour les éleveurs, les pêcheurs se morcèle en fait en une multitude de séquences qui répondent aux pulsations infimes du milieu : premières pluies, dessèchement d'un petit défluent, découverte d'un bourrelet de rive, remise en eau d'une mare* »²⁷⁴.

Le rapport à la nature se concrétise à différentes échelles des pratiques récréatives. Il s'opère dans le passage de l'espace d'émission à l'espace de séjour, de l'espace d'émission à l'espace de visite dans le cadre d'une pratique sans séjour, ou de l'espace de séjour à l'espace de visite. Il faut une attraction pour effectuer ce passage, qui ne sera pas identique selon ces trois types de transfert, en fonction du goût ou de la lassitude à rester au lieu où l'on se trouve, ceci étant articulé au niveau d'altérité et d'appréciation supposés que proposent le passage d'un espace à l'autre et son résultat : le paysage du séjour ou de la

²⁷¹ : *Ibid.*, p. 256.

²⁷² : *Ibid.*, p. 255.

²⁷³ : *Ibid.*, p. 257.

²⁷⁴ : *Ibid.*, p. 255.

visite. Dans le cas des espaces de séjour, il existe un fonctionnement « triangulaire » où la culture de l'espace quotidien et de l'espace vécu dans la vie d'un individu intervient dans son goût pour se rendre à des lieux de visite près de son lieu de séjour, ou au contraire pour ne pas s'y rendre en considérant la suffisance à rester dans la station de villégiature. De même, la visite près du domicile principal, en dehors d'un séjour touristique, varie selon le type d'espace de vie et d'espace vécu des individus. Il apparaît donc que l'association de la population, de l'espace et du temps permet de développer les cultures-nature dans des espaces si différents que la France ou l'Afrique. Le détachement de certaines personnes méconnaissant la nature de l'espace de visite engendre parfois des accidents, et s'est traduit par l'essor d'une économie de la prévision météorologique, les offices de tourisme offrant une information qui peut provenir de différentes entreprises de prévision.

c). L'espace réticulé de Joël Bonnemaïson : de la Mélanésie à l'Occident récréatif ?

« Sans doute le modèle mélanésien du réseau peut-il s'appliquer à bien d'autres sociétés insulaires, mais au-delà même, il n'est pas sans dimension universelle »²⁷⁵. Cette invitation de Joël Bonnemaïson à observer le rapport des hommes mélanésiens à l'espace conduit à approfondir, au-delà des pratiques, l'ensemble d'un système culturel organisé par et organisant un espace.

En premier lieu, que contient cette notion de réseau ? La territorialité des sociétés mélanésiennes est constituée par les lieux et les routes, non par une étendue bornée avec des limites précises. Ce qui importe n'est pas la domination d'une étendue, mais la force d'une relation verticale entre l'homme et le lieu, car ce lieu représente le trajet effectué lors du « voyage fondateur » de la pirogue. Par la suite, la route joue un rôle important, car les routes d'alliance sont nécessaires pour permettre aux hommes de survivre. La route est « un axe d'alliance ouvert entre des territoires différents et contrôlés »²⁷⁶. Mais ce réseau n'est pas inné, il se construit par la route d'aventure. C'est notamment le cas pour les populations des montagnes, qui doivent d'abord tracer un accès à la mer, établir une position littorale, puis développer des échanges, par des routes maritimes, avec des populations d'autres îles. Au bout de l'itinéraire, existe un troisième type de territorialité, complément de l'alliance et de l'aventure : la route « essaime en espace étranger des lieux d'asile et d'accueil que le groupe reconnaît comme siens. La possession de ces lieux constitue hors du territoire un nouveau maillage »²⁷⁷. Il existe aussi, dans les sociétés à individus mobiles²⁷⁸ occidentales, des rapports à l'espace fondés, non plus seulement sur une permanence de vie en un seul lieu, au sein d'une région, d'un espace de vie, mais des liens géographiques avec d'autres espaces.

²⁷⁵ : BONNEMAISON J., 1996, *Les fondements géographiques d'une identité L'archipel du Vanuatu Essai de géographie culturelle – Livre I Gens de pirogue et gens de la terre*, Paris, ORSTOM, p. 436.

²⁷⁶ : *Ibid.*, p. 175.

²⁷⁷ : *Ibid.*, p. 176.

²⁷⁸ : STOCK M., 2001, *Mobilités géographiques et pratiques des lieux Etude théorico-empirique à travers deux lieux touristiques anciennement constitués : Brighton et Hove (Royaume-Uni) et Garmisch-Partenkirchen (Allemagne)*, Université Paris VII, Thèse de doctorat de Géographie, 663 p.

Au niveau des phénomènes touristiques, des relations se sont développées à une échelle internationale : les Anglais, les Allemands ont investi des stations touristiques de l'Europe méditerranéenne, à une échelle nationale aussi : on se rappelle ici les aires de plaisance de Françoise Cribier. Le phénomène apparaît plus mesuré que la description des routes chez Bonnemaison. Dans un certain sens, il est possible de parler d'alliance, les touristes faisant vivre des populations de l'espace d'accueil, mais il existe aussi des enclaves touristiques, stations nouvelles ou localités totalement appropriées par une nouvelle société, qui ne relèvent pas ou plus d'une société endogène. Si les lieux de séjour ne montrent pas vraiment ces processus d'alliance, d'aventure ou d'asile, par la reproduction d'un modèle urbain semblable aux espaces d'émission qui ne confronte pas les touristes à une altérité, il en va différemment des espaces de visite. Parler d'alliance est exagéré, mais la dimension patrimoniale de l'espace visité est ce qui permet une rencontre d'intérêts entre des populations différentes : les habitants proches du lieu de visite, qui souhaitent sa protection, et les visiteurs extérieurs, qui peuvent contribuer, par un tarif de visite, à l'entretien du lieu. Si le partage de l'expérience des espaces « naturels » est aussi une rencontre d'intérêts, le fort niveau des visites dans des espaces alors menacés de détérioration instaure une divergence entre les cultures des visiteurs extérieurs et ceux de la population locale. En ce qui concerne l'aventure, si le terme paraît là aussi trop fort pour bien des lieux de visite, notamment « culturels », il n'en va pas de même pour certains itinéraires qui poussent des catégories de visiteurs à sortir d'un cadre de pratiques et de représentations courantes, amenant une confrontation avec l'espace visité qui peut être impressionnante pour eux. On pense bien sûr à des paysages de montagne qui leur apparaissent grandioses, mais aussi à des cadres de visite dont le paysage n'est pas semblable à celui de la vie quotidienne. Enfin, les espaces de visite peuvent être des lieux d'asile et d'accueil. Ce sont des espaces privilégiés par rapport auxquels des individus peuvent s'attacher, parce qu'ils leur apparaissent bons, qu'ils ne sont pas visités par d'autres personnes. Trouver une petite clairière un peu à l'écart du chemin pour pique-niquer de façon tranquille peut n'établir qu'un attachement léger, qui s'efface rapidement dans la représentation des individus, car fondé uniquement sur une relation d'exploitation de l'espace d'accueil, mais existe-t-il au contraire des lieux forts, lieux de solitude ou bien de rencontre avec l'habitant, qui correspondent à ce modèle de l'asile et de l'accueil ? Il importe alors d'évaluer quels types d'individus établissent de telles relations avec ces types de lieu.

Dans les sociétés mélanésiennes, le parcours des routes permet un lien fort avec l'espace. La route rend possible le lieu, et la route est territoire. Dans les circulations des populations touristiques, il n'en est peut-être pas de même. Des géographes ont récemment mis l'accent sur l'affranchissement des relations à l'espace que les infrastructures et les moyens actuels de communication impliquaient et/ou permettaient²⁷⁹. Un programme de recherches du Ministère de l'Ecologie observe les relations entre les infrastructures de transports terrestres d'une part, les paysages et écosystèmes d'autre part, uniquement en terme d'impact des premiers sur les seconds, reflet d'une rupture consommée entre l'homme et l'espace traversé. Il n'y a plus rencontre avec un espace traversé, mais soit une

²⁷⁹ : Cf. GAY J.-C., 1993, Vitesse et regard Le nouveau rapport de l'homme à l'étendue, *Géographie et cultures*, n° 8, pp. 33-50 ; OLLIVRO J., 2000, *L'homme à toutes vitesses*, Presses Universitaires de Rennes, 179 p.

figuration symbolique de cet espace par des panneaux, soit la création d'un nouvel espace qui frange la route, comme le 1% paysage le long des autoroutes. A la place de routes maritimes ou de routes terrestres, ce sont des routes urbaines qui ne peuvent être « *prises dans une relation globale de territorialité* »²⁸⁰, du moins au sens d'une relation avec un espace localisé et marqué par ses propres caractères. Ce qui ressort de cet aménagement, c'est plutôt la construction d'une nouvelle globalité, celle d'une « nature » urbaine fondée sur une standardisation des végétaux utilisés et de la façon dont ils sont agencés les uns par rapport aux autres, dans les jardins des villes et des communes périurbaines, le long des routes et dans les espaces touristiques. Serait-ce une « flore-marchandise » qui contribuerait à établir ou qui révélerait une nouvelle globalité territoriale ? La route de la pirogue permet la fondation du lieu parce qu'elle est un itinéraire, traversant un paysage authentique, qui ne s'affranchit pas de ce paysage, ce qui n'est pas le cas des grandes voies de liaison actuelles en France. La globalité territoriale actuelle viendrait alors de l'extension des territoires urbains à l'ensemble de l'espace. L'itinéraire des abords du lieu de visite a au contraire gardé un lien privilégié avec la topographie et le paysage traversés. C'est à partir de cette différence de caractères de la voie de communication que se définissent les abords, et c'est le long de cette route retrouvée que l'observation et la réflexion au sujet du rapport au paysage peuvent être travaillées. Par rapport à l'espace réticulaire en quelque sorte unique de la Mélanésie, la structure des mobilités de loisir nous confronte à une rupture entre deux modes d'organisation de l'espace : le long itinéraire de vacances, et le court itinéraire de visite.

Cette distinction peut aussi être réfléchiée en terme de mode d'organisation du territoire. Le territoire mélanésien est un territoire borné, et non délimité, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de lignes pour délimiter une surface, mais des lieux qui bornent un rapport à l'espace. Il n'y a cependant pas que des points qui constituent le territoire : « *la force spirituelle et magique, qui fuse des lieux, irradie alors vers la bordure et pénètre l'étendue toute entière* »²⁸¹. Les hommes habitent dans les lieux, et ils parcourent l'étendue. Joël Bonnemaison applique déjà cette structure à deux sociétés différentes, celle des chasseurs-cueilleurs nomades et celle des cultivateurs de Tanna. Quelle que soit la société et l'activité des hommes, on observe un libre déplacement des espaces de pratique. « *L'espace de bordure est perçu comme un territoire d'errance, un espace « d'aventure », ponctué seulement d'endroits dénommés par l'usage ou le hasard des circonstances* »²⁸². En dehors de l'espace d'usage courant, l'étendue non pratiquée, non connue, par exemple la forêt, a chez les populations mélanésiennes une représentation sacrée, on lui attribue un aspect dangereux.

Cette représentation a aussi affecté des espaces « naturels » occidentaux, mer et montagne, mais avec une évolution positive conduisant à un essor important des usages qui en sont faits maintenant. Le libre déplacement des espaces de pratiques récréatives s'observe en fait à différentes échelles. Un changement d'espaces de vacances se produit sur le mode, non de l'aventure, mais de la découverte. Un changement d'espaces de visites

²⁸⁰ : BONNEMAISON J., *Op. cit.*, p. 175.

²⁸¹ : BONNEMAISON J., 1997a, *Les fondements géographiques d'une identité L'archipel du Vanuatu Essai de géographie culturelle – Livre II Les gens des lieux Histoire et géosymboles d'une société enracinée : Tanna*, Paris, ORSTOM, p. 222.

²⁸² : *Ibid.*, p. 223.

peut se développer au sein d'un espace de vacances. Enfin, au sein d'un espace de visite, plusieurs itinéraires peuvent être parcourus. A ces trois échelons, le changement doit être mis en rapport avec l'ancrage des hommes plus développé dans certains lieux. Le mouvement vers d'autres espaces est alors inhibé ou favorisé par les liens privilégiés entretenus avec le lieu de l'ancrage. En ce qui concerne les dimensions du lieu, une différence est faite entre les *lieux culturels* et les *lieux sociaux*²⁸³. Une assimilation, peut-être abusive, est avancée avec la distinction entre lieux du patrimoine et lieux d'habitat en France. Les lieux du patrimoine sont d'une certaine façon sacralisés. Leur spéciation, voire leur enclavement, ne se fait pas par une implantation nouvelle, mais par une valorisation par rapport à l'espace qui les entoure. Il existe des demeures habitées, notamment les châteaux, qui développent un hébergement touristique²⁸⁴, ou qui font l'objet de visites²⁸⁵. Néanmoins, la plupart des lieux de visite se placent à côté de l'espace de l'habitat. Les anciennes demeures valorisent le cadre intérieur ancien, et les gestionnaires s'efforcent de maintenir un bon niveau de protection pour les espaces « naturels ». Le lieu du patrimoine fige quelque peu les relations sociales. Les échanges commerciaux en sont écartés, maintenus à la limite. Ces lieux sociaux marchands se développent parfois grâce à la présence du lieu de patrimoine, et dans beaucoup de cas, ils restent en marge de l'espace visité lui-même, avec des nuances dont l'intérêt est l'observation géographique, en terme de nette séparation, de recouvrement net ou flou entre l'espace marchand et l'espace patrimonial.

Cette dichotomie des lieux doit être complétée par la place des lieux dans le territoire :

*« la représentation de l'espace s'effectue selon un modèle en réseau dont chacun des nœuds s'enchaîne à ceux qui le suivent [...] : il n'y a plus dès lors ni centre ni périphérie ; chaque nexus de lieux a une « bordure » qui n'est elle-même qu'un espace-chaînon entre deux groupes de lieux »*²⁸⁶

La fonction de centre disparaît parce que chaque lieu s'équivaut, non pas au niveau de sa valeur, car la valeur sacrée de chaque lieu, si elle correspond pour tous les lieux au déploiement d'un même type de rapport vertical de l'homme au lieu, est néanmoins spécifique, mais au niveau de la place que le lieu tient dans le territoire, en terme d'organisation de l'espace. Il n'y a pas de hiérarchie, puisque le système est celui de l'alliance. De même, la périphérie disparaît parce qu'il n'y a pas d'espace dépendant, intégré ou délaissé en marge d'un éventuel centre.

Les lieux de visite développent-ils une fonction de centre ? A partir de quel(s) critère(s) cette fonction pourrait-elle être définie ? La valeur du lieu se fonde sur sa qualité, et aussi sur la relation entretenue avec ses environs, au niveau des rapports de valorisation, de dévalorisation, de distinction et de prise de qualité. Mais il semble que les différences entre les lieux viennent des écarts du nombre de visiteurs. Individuellement, chaque visiteur accorde une valeur particulière au lieu visité, et la plus forte valeur n'est pas

²⁸³ : *Ibid.*, p. 223.

²⁸⁴ : MORICE J.-R., 2001, *Les châteaux ruraux et l'hébergement touristique dans la France de l'Ouest*, Université d'Angers, Thèse de doctorat en Géographie, 591 p.

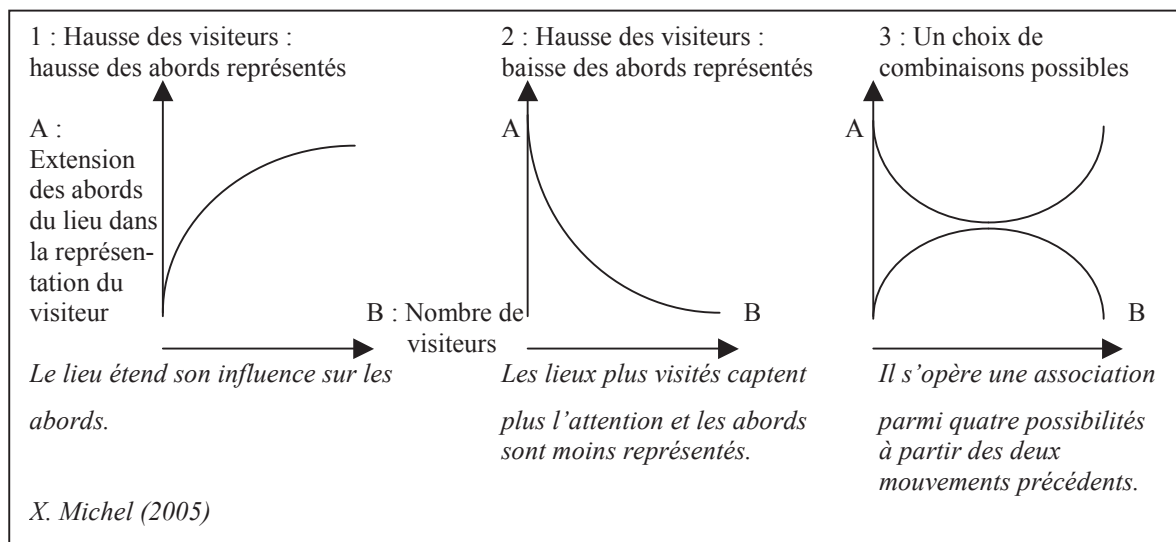
²⁸⁵ : RIALLAND O., 2003, *Les parcs et jardins des châteaux dans l'Ouest de la France Paysage évanescent, patrimoine naissant*, Université de Nantes, Thèse de doctorat en Géographie, 708 p.

²⁸⁶ : BONNEMAISON J., *Op. cit.*, p. 224.

obligatoirement attribuée aux lieux les plus visités dans les représentations de chacun. La différence entre les lieux vient alors des différents niveaux de promotion et de visite. Une hiérarchie se met en place, bien connue au niveau des étoiles accordées aux lieux dans les guides touristiques, mais aussi, en pratique, en fonction des statistiques de fréquentation. La fonction périphérique, si elle existe, devient pertinente lorsqu'il y a d'autres lieux de visite dans l'espace des environs du premier lieu considéré. Différents lieux de visite sont alors en confrontation, et un ou plusieurs lieu(x) peu visité(s), situé(s) en périphérie d'un autre davantage visité, se place(nt) à un niveau inférieur d'une hiérarchie spatiale. Il reste alors à montrer que ces différences, si elle permettent un classement selon le niveau de fréquentation, aboutissent aussi à un réseau structuré, avec des pôles à la tête d'une structure. Si la question paraît relever d'une analyse spatiale, elle est aussi fortement liée à la question du paysage des abords : les lieux les plus visités sont-ils aussi ceux qui développent des abords étendus, avec une particulière qualité, et les lieux les moins visités ceux qui n'ont que de maigres abords, ou n'y a-t-il pas vraiment de corrélations de ce type ? La figure suivante détaille et illustre ce cadre d'analyse (figure 15). A partir de là, l'étendue des abords, liée ou non à l'importance du lieu de visite, exerce-t-elle une influence qui inhiberait le développement de la visite dans d'autres lieux proches ?

Cela est comparable avec l'analyse du rapport entre la taille d'une ville-centre et la taille de son agglomération. On choisit ici la représentation de l'espace, et non sa pratique, comme critère d'évaluation de l'importance des abords, car la pratique est imposée par le réseau existant de voies d'accès, dû à la topographie et/ou aux aménagements, alors que les représentations proviennent des individus et expriment un rapport culturel à l'espace.

Figure 15 : Nombre de visiteurs et représentation des abords dans l'analyse d'un réseau de lieux de visite :



d). Conclusion : terroir et/ou parcours ?

En rassemblant les travaux de différents géographes, notamment les tropicalistes, on aboutit à une distinction dans le type d'usage de l'espace entre ce qui relève du terroir, et ce qui relève du parcours. En faisant référence à Xavier Piolle²⁸⁷, Marie-Christine Cormier-Salem relie le territoire délocalisé, celui de la pirogue, « *caractéristique de l'organisation de l'espace urbain* », au territoire « *errant* » du Mélanésien, par opposition à « *l'espace-territoire* »²⁸⁸. On a vu que les choses devaient être nuancées pour ce qui concerne notre sujet. Dans le cadre du séjour, le modèle urbain se reproduit, par une urbanisation et la transposition de modes de vie urbains dans les localités touristiques, mais le « réseau d'alliances » n'existe pas, si l'on écarte les transactions marchandes. En revanche, une forme d'alliance culturelle se développe dans les lieux du patrimoine, avec un rapport des différentes populations de visiteurs entre elles, et un rapport des visiteurs à l'espace, qui ne s'organise pas de la même façon que pour les Mélanésiens, mais qui sont d'autant plus intéressants à montrer. En effet, l'alliance par la route à travers les archipels océaniques implique un rôle important joué par l'itinéraire. La route fait l'alliance entre le lieu de départ et d'arrivée. Dans le cas de la visite, ce n'est pas la route qui fait l'alliance, mais le lieu patrimonial. C'est sur lui que se rassemblent l'intérêt, les intérêts des habitants locaux et des visiteurs extérieurs. Les deux populations visitent le lieu, les deux en ont une représentation. Si la rencontre d'intérêts se cristallise au niveau du lieu patrimonial, l'espace d'approche peut jouer un rôle non négligeable, par la rencontre, humaine cette fois-ci, entre les habitants et les visiteurs extérieurs, soit par une rencontre avec des habitants chez eux ou sur leur lieu de travail à proximité du lieu de visite, soit par une rencontre où visiteurs locaux et extérieurs cheminent ensemble vers le lieu de visite ou s'y trouvent ensemble. Un rapport indirect envers le patrimoine, sans rencontre directe, se développe aussi, et le plus souvent, par le partage des opinions de préservation de l'espace, à travers des démarches d'empathie qui vont dans le même sens pour le maintien de la nature, du bâti et plus largement du paysage de l'espace visité, ce qui prend alors la forme d'une alliance implicite entre les différents groupes de population.

Au sujet de l'opposition entre terroir et parcours, une question centrale se pose : quels espaces faut-il qualifier de terroir, quels espaces faut-il qualifier de parcours ? Les positions là aussi appellent à être nuancées : « *Les transformations actuelles des systèmes d'exploitation démentent la conception de terroirs fixes, immuables* »²⁸⁹. Les sociétés rurales tropicales se déplacent pour créer de nouveaux terroirs (au sens de territoire). Les sociétés urbaines occidentales se placent en décalage par rapport à ce processus, parce que, s'il y a aussi déplacement, ce n'est pas pour reproduire la même activité que dans l'espace quotidien, et ce n'est pas être confronté à un même espace, à un même type de paysage. En l'état actuel de la réflexion, on trouve à la fois le terroir, avec l'attachement et l'alliance à l'espace de visite qui se fait territoire, et d'un autre côté la notion de parcours, avec un détachement et un oubli de l'espace visité et de l'éphémère relation entretenue avec lui. La question à examiner est alors la distinction de ces fonctions et attributs dans l'espace : en

²⁸⁷ : PIOLLE X., 1991, Mobilités, identités, territoires, *Revue de Géographie de Lyon*, n° 3, pp. 149-154.

²⁸⁸ : CORMIER-SALEM M.-C., 1995, Paysans-pêcheurs du terroir et marins-pêcheurs du parcours. Les géographes et l'espace aquatique, *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 46-59.

²⁸⁹ : *Ibid.*,

apparence, le terroir se place au niveau du lieu de visite, et le parcours se place au niveau des abords, mais la répartition est-elle aussi simple, peut-elle être l'inverse ? L'importance du nombre de visiteurs dans un lieu et/ou le défaut d'intérêt pour les caractères de ce lieu conduisent alors à un intérêt privilégié pour les caractères de ce qui est l'espace des abords pour la majorité des visiteurs. Pour une minorité d'entre eux, les abords apparemment parcourus deviennent en réalité « terroir » (territoire) en fonction de leurs pratiques et représentations des différentes parties de l'espace de visite, alors que leur présence dans le lieu de visite se fait sur le mode d'une visite détachée qui est de l'ordre du parcours.

3). Le lieu, les limites et les environs de l'espace de visite dans les espaces géographiques : effectivité et éventualités

Le but n'est plus ici de montrer ou d'infirmer l'application des rapports des sociétés nomades à l'espace vers la problématique des espaces de visite, ni d'évaluer les différences et les rapprochements entre un objet particulier, l'île, et le lieu de visite, mais de prendre en considération des espaces géographiques « communs », tels qu'ils sont définis et délimités dans le langage courant, dans les catégories statistiques ou dans les enseignements en géographie : la ville, les espaces ruraux, montagnards et littoraux. Pour chacun de ces espaces, les géographes ont d'une part décrit des formes et établi une organisation de l'espace, ils ont d'autre part soulevé des rapports subjectifs entre l'homme et les espaces qu'il utilise. Un apport plus concret, plus direct est recherché dans l'observation de ces espaces, non plus dans une perspective de comparaison, d'application ou d'extrapolation, mais d'observation directe de la visite, effective ou possible, dans ces espaces, aux deux niveaux évoqués ci-dessous : l'organisation des espaces, et la relation subjective de l'homme à l'espace.

a). Les formes et l'organisation de l'espace : 1. Les espaces devenus lieux de visite

Les fortifications lorraines

En espace rural, mais proche des villes car dus à une ancienne fonction défensive, les anciennes fortifications « *Séré de Rivières* » ont connu des dynamiques différentes, en terme d'évolution des constructions, des aménagements, comme en terme d'usage²⁹⁰. La redoute de Dommartin est considérée comme un « *ghetto* » temporaire » servant à des rassemblements de jeunes. On pense pour ce type d'espace à la notion d'antimonde²⁹¹, caractérisé par un seul accès et par la seule fonction de réunion discrète, un espace de « *non-droit* ». Elle prend place dans la catégorie de tous les sites fortifiés en ruine, parce que « *les ouvrages achetés aux Domaines par les particuliers ont, dans la plupart des cas, été peu valorisés. L'éloignement, la récurrence du vandalisme, la rusticité inhérente aux sites de fortification, ont souvent épuisé les projets et leurs acteurs* »²⁹². Ce délaissement provient donc, d'une part, de facteurs locaux, et d'autre part, de facteurs patrimoniaux et

²⁹⁰ : DURUP de BALEINE A., 1998, Paysages hérités de la fortification « Séré de Rivières » au sein des côtes lorraines, *Revue Géographique de l'Est*, n° 1-2, pp. 57-84.

²⁹¹ : BRUNET R., 1997, Espaces à part, *Champs et contrechamps*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », pp. 253-279.

²⁹² : DURUP de BALEINE A., *Loc. cit.*,

touristiques : les pratiquants d'un tourisme historique se concentrent, dans leurs excursions, sur la visite d'un ou de quelques lieux très connus et aménagés. En comparaison de l'opposition entre paysage remarquable et paysage ordinaire, on a ici une opposition entre lieux remarquables et lieux passés sous silence. La spécificité du site militaire de la côte de Froideterre a donné un rapport particulier entre l'usage des espaces et ses aménagements. La « zone interne » est celle qui est visitée et équipée pour l'accueil du public. « L'arc externe » troué par les impacts d'artillerie connaît un aménagement paysager, participe à la qualité visuel du lieu de visite, mais n'est pas pratiqué du fait des dangers qu'il fait courir. Cela rappelle la distinction entre destination et attraction, déjà vue à propos de la vallée de la Sensée²⁹³. Enfin, l'espace souterrain est interdit à la visite également pour les risques induits à son parcours, mais aucune barrière n'empêche de s'y introduire. A travers ces exemples, on s'aperçoit que la configuration des lieux n'explique pas entièrement la nature de la fréquentation de ces espaces. Les usages que certaines catégories de population se représentent conduisent à une orientation diverses des pratiques. Dans les rapports aux environs, ce sont davantage les abords d'extension paysagers qui sont utilisés dans la problématique de la présentation de ces espaces, que les abords d'approche, dont seul l'accès routier est signalé. L'aménagement des abords d'extension, qu'il y ait ou non pratique de ces abords, est donc une donnée à retenir par rapport à l'observation des autres espaces de visite. Plus généralement, cette étude appelle à avoir à l'esprit les calages et décalages entre les pratiques et les aménagements, dans une perspective de valeur des lieux.

Les grottes touristiques

La visite des lieux souterrains fait l'objet d'un intérêt de la part des géographes. L'observation peut être localisée, comme dans le cas des carrières et troglodytes du « monde souterrain en Anjou » à la suite d'un usage récréatif qui a fourni un regain d'occupation à ces espaces²⁹⁴. Jean Nicod a présenté une synthèse, à l'échelle européenne, des usages traditionnels, puis, récréatifs des grottes aménagées²⁹⁵. Christophe Gauchon montre bien les trajectoires de mise en tourisme des grottes et leurs facteurs explicatifs, toujours dans une relation à l'environnement local²⁹⁶. Trois principaux schémas sont avancés. Soit les acteurs du développement touristique de la grotte font jouer une situation favorable, en profitant de la localisation de la grotte près d'une route fréquentée, d'une localité touristique visitée pour son patrimoine, ou d'une station touristique. Soit la grotte se développe par elle-même, dans un espace qui est d'autant plus peu favorisé aux niveaux démographique et économique, et elle contribue alors au dynamisme touristique de l'espace considéré. Des équipements d'accueil et de visite complémentaires peuvent être aménagés à ses abords. Soit une grotte peu connue est choisie pour une activité de visite

²⁹³ : DEWAILLY J.-M., 1985, *Tourisme et loisirs dans le Nors-Pas-de-Calais Approche géographique de la récréation dans une région urbaine et industrielle de l'Europe du Nord-Ouest*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses/Société de Géographie, p.

²⁹⁴ : REWERSKI J., 1983, Les loisirs et le monde souterrain en Anjou, *Norois*, n° 120, pp. 565-570.

²⁹⁵ : NICOD J., 1998, Les grottes : rétrospective historique et insertion des grottes-aménagées dans l'espace géographique, *Annales de Géographie*, n° 603, pp. 508-530.

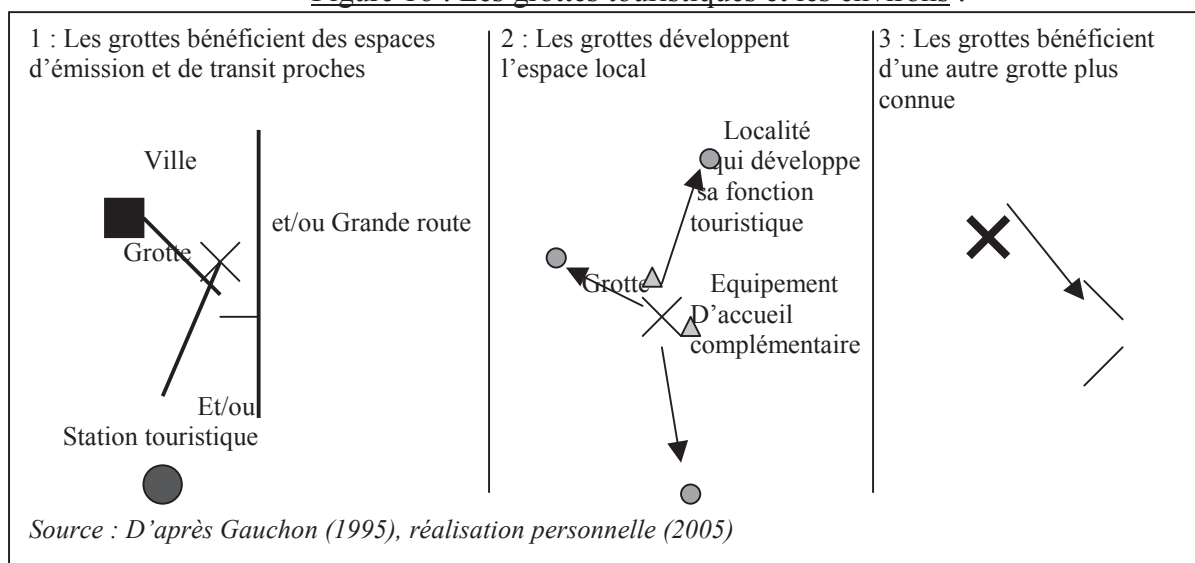
²⁹⁶ : GAUCHON C., 1995, Une ressource touristique en espace rural : le monde souterrain, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 1, pp. 42-49.

parce qu'elle se trouve à proximité d'une grotte très connue et très visitée. La figure X résume ces trois types de relations géographiques.

Cependant, ces types ne correspondent pas toujours à l'examen des abords du lieu de visite. La réflexion s'ordonne autour de ce qui fait l'existence et la viabilité, ou la non viabilité, de la grotte. A partir de là, les différents atouts sont présentés en fonction de leur position géographique et de leur fonction par rapport à la grotte : il s'agit aussi bien des aménagements à l'intérieur de la grotte, que des pôles urbains dans la région, pris en tant qu'espaces d'émission des visiteurs. Cela montre aussi qu'il n'y a pas que les abords qui permettent l'activité de visite d'un lieu patrimonial, mais, comme il a déjà été dit à propos des localisations touristiques, les espaces d'émission et de séjour et les itinéraires d'excursion.

Par rapport à la question des abords pratiqués et représentés, l'organisation de l'espace qui existe à proximité du lieu de visite doit être considérée comme une configuration sur laquelle les usages de visite se déroulent. En même temps, les usages donnent parfois lieu à des aménagements. Ainsi on ne peut dissocier l'espace de la pratique et l'espace qui en est le support au niveau de l'espace analysé. Par contre, il s'agit de délimiter quels sont les abords du lieu visité à partir des organisations de l'espace présentées sur la figure 16. Plusieurs cas se distinguent.

Figure 16 : Les grottes touristiques et les environs :



Dans le premier schéma, quel rôle jouent les pôles urbains d'émission et/ou la route passant à proximité dans la définition des abords ? La proximité de ces éléments extérieurs est-elle de nature à restreindre l'espace des abords à une petite étendue autour du lieu de visite ? Cela s'expliquerait par le fait que les visiteurs sur le trajet se trouvent dans « l'ambiance » de ces pôles urbains, avec éventuellement les paysages périurbains associés, retardant ainsi la prise de contact avec le paysage rural caractéristique de l'espace de visite. Par rapport à la grande route, il n'est pas toujours question de paysage urbain ou périurbain, mais de paysage routier particulier qui n'est pas celui de la voie secondaire d'accès au lieu de visite. Les deux situations sont différentes. Pour le passage de l'espace urbain au lieu de visite, la transition progressive vers les abords est possible, par la succession suivante : traversée urbaine, périurbaine, rurale, puis abords d'approche. Pour le passage de la grande

route au lieu de visite, la transition est plus courte : grande route, puis voie d'accès, puis lieu de visite, voire extrêmement limitée, lorsque l'aire de stationnement des visiteurs et le lieu de visite se trouvent au bord de la grande route. Sa présence est une donnée contraignante en terme d'abords d'extension : elle ne permet pas au visiteur de s'affranchir d'un paysage routier qui n'est pas exclusivement le paysage des abords du lieu de visite. En revanche, une association peut se faire, en terme de représentation paysagère, entre le lieu de visite et ce paysage routier, de sorte que le visiteur puisse repenser à ce lieu de visite lorsqu'il en visitera un autre avec la même association du lieu et de la grande route. Cet exemple d'association peut se retrouver dans d'autres types d'association.

Dans le deuxième schéma, on retrouve la différence de distance entre deux types d'éléments par rapport au lieu de visite. Les aménagements à proximité du lieu sont des équipements d'accueil, de restauration, des points d'information, ou des structures d'interprétation. Ils servent aux visiteurs avant et/ou après la visite. Quant aux localités touristiques proches, elles se sont développées grâce à la présence du lieu de visite. Dans le cas des grottes, le lieu de visite est considéré comme un lieu qui conserve effectivement son attraction et son rôle moteur pour faire venir les touristes dans la région. En est-il de même pour d'autres types de lieux de visite, ou bien certains lieux de visite ont-ils permis à des localités avoisinantes de se développer, puis ensuite d'attirer les visiteurs à la place du lieu de visite ? En quoi la localité proche retient-elle le visiteur ? Fait-il attention à ce qui s'y trouve ? S'y arrête-t-il ? Correspond-elle au début du paysage d'abords, celui-ci se déployant entre la localité et le lieu de visite, ou est-elle déjà incluse dans les abords ? Si oui, quels sont les caractères de cette localité qui permettent à son bâti, son ambiance d'avoir des aspects représentatifs de l'espace rural environnant, et de ne pas être une « enclave » dans cet espace ?

Le troisième schéma est plus simple. La grotte considérée bénéficie de l'attraction d'un seul lieu de visite. L'accent est mis sur la propension des excursionnistes à visiter plusieurs lieux du même type. La question à se poser est aussi : certains lieux de visite peuvent-ils se développer grâce à leur proximité par rapport à d'autres lieux très connus et visités, alors que ce ne sont pas des patrimoines du même type ? D'autre part, comment s'effectue le passage d'un lieu à un autre en ce qui concerne les abords ? Le visiteur passe-t-il indifféremment de l'un à l'autre en ne se représentant pas de différence au niveau du paysage, ou développe-t-il une représentation de deux paysages différents aux abords des deux lieux ?

Les « espaces sommitaux vosgiens »

Sur les pentes et les crêtes vosgiennes, Jean-Pierre Husson présente le développement de la récréation dans des espaces qui ne sont pas, comme les précédents, des lieux de visite toujours ponctuels. Une distinction s'opère entre « *l'occupation ponctuelle d'un site* », pour le ski, « *les activités organisées en parcours linéaire* », et « *les formes de tourisme diffus* »²⁹⁷.

²⁹⁷ : HUSSON J.-P., 1997, Forêts sommitales et chaumes vosgiennes confrontées à l'essor touristique, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 3, pp. 320-328.

Ces trois types se distinguent facilement en théorie, mais plus difficilement si on les relie à des situations qui prennent en compte l'ensemble de l'espace de visite. Tout d'abord, ce classement relève d'une géographie des pratiques, et non d'une géographie de l'offre. Il y a des pratiques ponctuelles sur une offre diffuse lorsque les visiteurs ne se rendent que sur un nombre de lieux limité parmi un choix varié, et/ou lorsque les visiteurs limitent leurs excursions à la visite d'un seul lieu. De même la pratique linéaire d'une offre diffuse est aussi concevable, par exemple avec une attraction : mer, lac ou cours d'eau qui conduit à une pratique linéaire sur les rives de ces éléments, avec une dissociation et une complémentarité entre la destination linéaire et l'attraction étendue. Le but est alors uniquement celui de la contemplation de cet élément, alors que pour les pratiques ponctuelles sur une offre diffuse, il peut tout à fait y avoir superposition de la destination et de l'attraction. L'offre diffuse peut être « *terrestre* », et la pratique linéaire est alors due à une réglementation de l'accès, antérieure à la pratique de visite (propriétés agricoles) ou établie à la suite du développement des visites dans le but de le contrôler, ou bien est due à des contraintes physiques limitant le parcours de l'espace de visite (dans un paysage de landes ou de forêts).

D'autre part, ces trois modes d'occupation de l'espace par les visiteurs sont fondés sur des pratiques de sports de nature, et non pas exclusivement sur des pratiques de visites patrimoniales. Les deux pratiques se recoupent de plusieurs façons. De façon théorique et schématique, les relations entre sport et patrimoine peuvent se décliner ainsi. D'abord, il existe le cas où le sport domine toute la culture de l'individu dans l'espace, où l'espace n'est qu'un terrain de jeu ; à la limite, c'est la fonction de terrain de jeu qui est patrimoniale, mais il n'y a pas de représentation du patrimoine en dehors du terrain de jeu, par exemple pour les sports de glisse. Un autre cas peut être celui de la pratique fondamentalement sportive, mais où une représentation patrimoniale de l'espace, indépendante du sport pratiqué, est élaborée, c'est l'exemple de la randonnée lorsqu'il n'y a pas de but patrimonial, dans l'espace, à cette pratique. Le troisième cas de figure est celui de la pratique d'un espace qui associe à la fois la valeur sportive de l'espace pratiqué et sa valeur patrimoniale : c'est l'exemple de la randonnée lorsqu'il y a une attraction, un but patrimonial au bout de l'itinéraire (ce cas se superpose en fait au précédent). Le quatrième cas est celui où la visite du lieu patrimonial prime sur la pratique sportive, mais où celle-ci n'est pas pour autant dépréciée ou bannie. Enfin, il y a le cas où seule importe la visite du lieu patrimonial, et où toute pratique sportive est refusée.

Les enclaves ludiques urbano-portuaires

Depuis une trentaine d'années, les quartiers portuaires de grandes villes américaines ont été « *revitalisés* »²⁹⁸ par la fonction touristique, mais surtout ludique. Avant qu'une mutation géographique permanente ne devienne effective, les populations urbaines, par exemple celle de Baltimore, se rendent vers le front de mer, attirés par les bateaux. « *Les populations suburbaines n'étaient pas assoiffées de ce genre de prestations mais, au contraire, d'un certain sentiment d'appartenance à un lieu, en l'occurrence un*

²⁹⁸ : GRAVARI M., 1991, *La mer retrouvée Baltimore et autres reconquêtes de fronts d'eau urbains*, Université Paris 4 Sorbonne, Thèse de doctorat en Géographie et Aménagement, 3 volumes, 893 p.

lieu riche en histoire maritime »²⁹⁹. La *Harborplace* qui, depuis, est établie à Baltimore est un modèle de la *Festival Market Place*, une enclave ludique qui n'a pas développé de liens forts avec la ville³⁰⁰. D'un côté, il y a un accès public, gratuit pour tous au front d'eau, mais on n'observe guère de conséquences sur les quartiers pauvres du centre ville. L'enclavement de cet espace portuaire se développe au moyen du tourisme et des loisirs, par une concentration des activités et des équipements³⁰¹, en même tant et parce que cet espace devient plus accessible. Dans le cas de Boston, la revitalisation s'accompagne de relations plus développées avec le centre ville, car « *chacun des fronts de mer de Boston créés successivement est relié au cœur de la ville par « une route de la mer* »³⁰². A Chicago, le front de lac fait davantage partie intégrante de la ville, grâce au plan de Burnham et Bennett³⁰³. Maria Gravari fait référence à l'urbanisme des villes idéales au XVIème siècle, qui concevait le port à l'interface de la mer et de la terre. Il y a une imbrication du port et de la ville, qui ne peuvent se modifier seuls, car ils sont reliés dans leur composition³⁰⁴. A l'époque moderne, la visite du port est une habitude, avant que les infrastructures industrielles ne coupent le port de la ville³⁰⁵. La revitalisation des anciens ports est donc plus un retour qu'une découverte³⁰⁶. Elle est définie par un fort rapport transitionnel :

« *la double orientation des fronts d'eau, à la fois vers l'eau et vers la ville, leur rôle d'espace-tampon entre les deux, et leur accès à la fois par la mer et par la terre, constituent les caractéristiques les plus marquantes* »³⁰⁷

En ce qui concerne le patrimoine, le modèle de la *Festival Market Place* associe un « *passé aseptisé et idéalisé* »³⁰⁸ avec la notion des parcs thématiques. L'unicité est recherchée, car il faut divertir le visiteur. A l'objet patrimonial s'additionne donc des boutiques et des restaurants, mais qui sont des établissements originaux et non standardisés. Une logique de guidage conduit le visiteur à travers cet espace : le contrôle ne consiste pas seulement dans une opération de sécurité, mais aussi dans un processus de définition des rapports que le visiteur doit avoir, à chaque endroit de l'enclave où il se trouve, avec l'espace : « *des séquences denses, pendant lesquelles on observe, on consomme, et des séquences de pause, pendant lesquelles le regard se porte vers l'extérieur* »³⁰⁹.

Au sens strict, la *Festival Market Place* n'a pas gagné les fronts d'eau urbano-portuaires français. A Dunkerque, Brest, Lorient, les rapports entre la ville et le port ont, soit été maintenus et développés par la fonction de loisirs, soit ont été vraiment créés, mais sans prendre l'expression de cette association de commerces spécialisés avec un patrimoine. En revanche, une mutation comparable à la *F.M.P.* peut être trouvée dans

²⁹⁹ : *Ibid.*, p. 179.

³⁰⁰ : *Ibid.*, p. 310-311.

³⁰¹ : *Ibid.*, p. 679.

³⁰² : *Ibid.*, p. 401.

³⁰³ : *Ibid.*, p. 437.

³⁰⁴ : *Ibid.*, p. 583-586.

³⁰⁵ : *Ibid.*, pp. 592-593 et p. 689.

³⁰⁶ : *Ibid.*, pp. 675-677.

³⁰⁷ : *Ibid.*, p. 685.

³⁰⁸ : GRAVARI-BARBAS M., 1998, Le « Festival Market Place » ou le tourisme sur le front d'eau Un modèle urbain américain à exporter ?, *Norois*, n° 178, pp. 261-278.

³⁰⁹ : *Ibid.*, p.

d'autres espaces. L'archétype urbain pourrait être Bercy-Village, si ne s'y étaient pas implantés des établissements commerciaux standardisés. Certains marchés –espaces-temps éphémères- se rapprochent davantage du modèle associant le patrimoine à une activité commerciale originale, comme le marché artisanale des quais de Saône à Lyon. L'organisation des espaces de visite ayant un statut patrimonial permanent est différente. Elle est fondée sur la présence d'un lieu patrimonial, que celui-ci prenne une forme ponctuelle, linéaire ou même aréale. Les commerces qui se situent dans les abords de ce lieu, ou en marge de l'espace de visite, n'ont, souvent, pas pour but d'attirer eux-mêmes le public dans l'espace de visite. Le lieu patrimonial, tant qu'il constitue le but ce visite chez la majorité des visiteurs, exerce cette fonction d'attraction. Certes, les commerces développent une vente de produits aux références régionales et locales, mais ils se placent dans une perspective de profit à partir de la captation d'un flux de visiteurs se dirigeant *a priori* vers un lieu patrimonial non marchand, même si, au cours de la visite, c'est l'espace commercial qui finit par devenir l'attraction principale, voire exclusive.

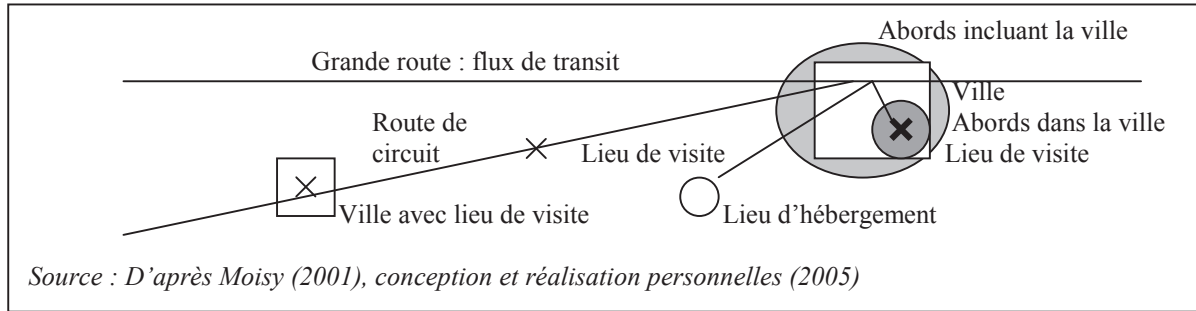
b). Les formes et l'organisation de l'espace : 2. Les espaces supports de pratiques de visite

La ville ludique et touristique et ses espaces extérieurs

Une analyse des pratiques de visite de villes moyennes des Pays de Loire³¹⁰ a été l'occasion de concevoir la ville en tant que « *support à des fréquentations très diverses* » et surtout de la replacer dans une situation régionale fondée sur les pratiques des touristes. Les déplacements à l'échelle de la France et du Grand Ouest se composent de flux de transit vers ou depuis les littoraux d'une part, de circuits touristiques d'autre part. Ensuite, dans le cadre des séjours dans la région Pays de Loire, la localisation des hébergements en espace rural définit un second type de déplacements à une échelle plus locale, par les trajets effectués pour visiter la ville proche de la résidence secondaire, du gîte rural ou du camping. Cette représentation doit être complétée par l'observation des abords, à une plus grande échelle. L'espace des abords se place à la fois au sein de l'espace des itinéraires de transit et de circuit et au sein de l'espace du trajet entre l'hébergement et la ville, dans une contiguïté au lieu visité, ce qui peut être clairement schématisé (figure X). Le transit est ponctué d'une ou de plusieurs villes d'étape, celle(s) déjà signalée(s) par Jean Ginier, mais il se termine aussi par une « ville-porte » d'entrée dans l'espace de séjour. En théorie, cette ville-porte ne correspond pas au début des abords, mais au début de l'espace-temps du séjour. Cependant, les deux limites existent si le début de la pratique du séjour commence par une pratique de visite d'un lieu patrimonial. Dans ce contexte, l'association des abords du lieu de visite et le lieu de visite lui-même constituent la ville-porte.

³¹⁰ : MOISY L., 2001, L'espace de la ville ludique et touristique : approche à travers les pratiques spatiales des visiteurs (hébergements, itinéraires), *Géocarrefour*, n° 2, pp. 107-113.

Figure 17 : Transit et circuit, trajet hébergement/visite et abords : différences d'échelle et de pratiques :



La figure 17 montre, de façon schématique, que les abords ne s'étendent pas arbitrairement aux limites de la ville (qui sont, d'ailleurs, parfois difficiles à définir), mais se placent à proximité du lieu de visite, à l'intérieur de la ville, ou débutent à l'extérieur de la ville. Sur ce point, la représentation de l'importance du lieu de visite dans la ville, et éventuellement la distance à laquelle il est possible de le percevoir, comptent dans la définition de l'extension des abords. La différence de pratiques de déplacements entre le transit, le circuit et le trajet de l'hébergement à la ville a aussi pour conséquence une différence dans l'altérité apportée par les abords du lieu de visite et par le lieu de visite. Une arrivée sur le mode du transit, pour un individu ne connaissant pas la région, la ville, le lieu de visite, conduit à une plus forte altérité avec l'espace visité, par rapport à un individu qui connaît bien la région, la ville et/ou qui y est en séjour. A partir de là, les représentations sont variées : l'altérité se traduit soit par une surprise, un étonnement, si l'individu est marqué par ce qu'il découvre, soit par une indifférence, un détachement. De même, le connaisseur de l'espace visité balance sa représentation entre la banalisation du paysage et l'émerveillement. Ainsi l'espace des abords ne doit pas être confondu, dans l'analyse, avec l'espace d'approche d'un lieu de séjour. Il est dû à une pratique différente. En outre, il est défini en plus des critères pratiques, par les représentations que les individus se font de l'espace visité. C'est en fait l'articulation de l'espace des abords avec l'espace d'approche du lieu de séjour qui doit être recherchée, dans le cas où le séjour débute par la visite, comme dans le cas où la visite a lieu au cours d'un séjour.

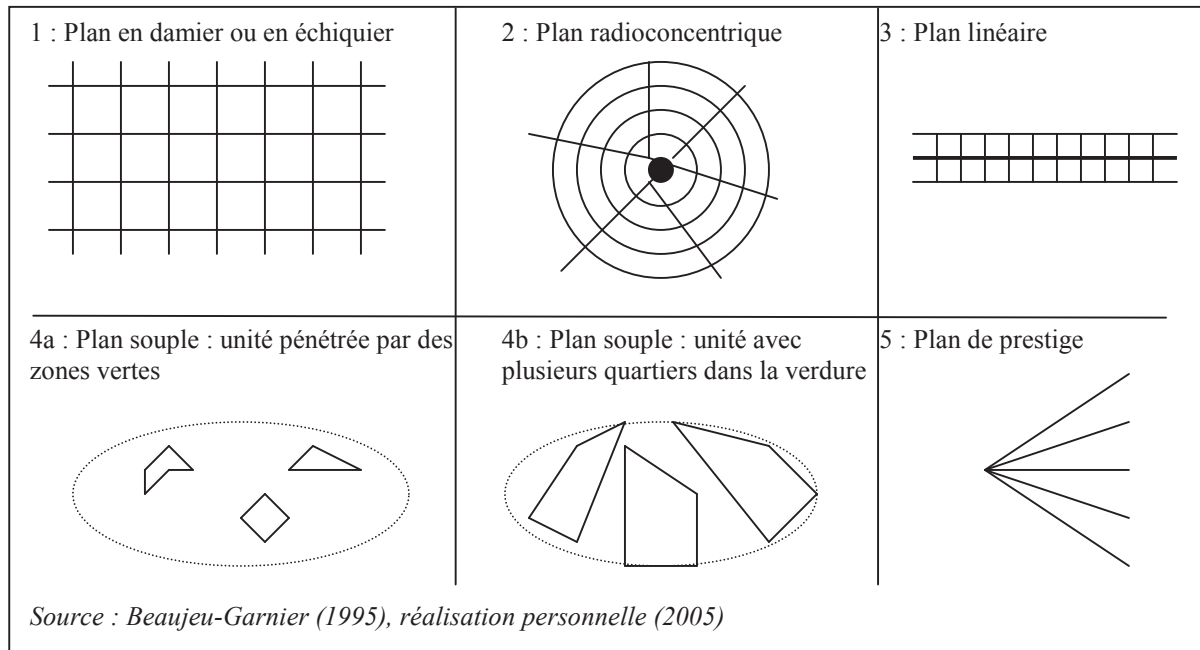
Les plans et la croissance des villes

La ville est un objet géographique qui a donné lieu à de nombreuses représentations de l'organisation et de la dynamique de l'espace. Cinq principaux types de plans urbains ont été définis : le plan en damier, le plan radioconcentrique, le plan linéaire, le plan « *sans plan* » ou plan souple, et le plan de prestige³¹¹. Des représentations schématiques aident ci-dessous à fournir une base pour une application des usages de visite à ces types de plans (figure 18). Le lieu de visite est à placer dans le contexte du plan de la ville dans lequel il s'insère. La question de localisation du lieu se pose par rapport à un éventuel centre dans la ville. Dans le cas d'un plan radioconcentrique ou, mieux encore, d'un plan de prestige, le lieu de visite se repère facilement, voire très facilement, s'il se trouve dans ce centre. S'il se trouve en dehors, la localisation s'opère alors en fonction de sa situation par rapport à ce

³¹¹ : BEAUJEU-GARNIER J., 1995, *Géographie urbaine*, Paris, pp. 64-66.

centre. Dans une ville au plan en damier ou au plan linéaire, la trame de la voirie sert davantage à repérer le lieu.

Figure 18 : Les types de plans en ville :



Avec un plan souple qui est, de façon préférentielle, celui des villes nouvelles, ce sont les limites des quartiers qui demeurent le seul repère fondamental. Pour les trois derniers types de plans, le lieu de visite lui-même est le point de repère lorsqu'il est assez perceptible.

Parallèlement à la localisation, il faut aussi tenir compte du cheminement que le visiteur trace dans la ville pour atteindre le lieu de visite. Le déroulement de l'excursion est variable, et conduit soit à une seule visite, soit à plusieurs lieux de visite dans la ville, ce qui implique un enchaînement des points de repère ponctuels. De façon générale, une ville au plan de prestige est la plus facile à pratiquer par rapport à la visite : les voies d'accès sont faites pour atteindre le lieu. Le repérage n'est alors plus nécessaire en ce qui concerne le lieu de visite, mais est toujours possible, et est alors peut-être renforcé, pour d'autres lieux à proximité. Il y a ici un rapport direct entre le lieu de visite et les autres lieux, tandis que, dans les villes aux autres plans, le plan joue justement un rôle intermédiaire dans le repérage. Ce rôle d'intermédiaire s'exerce dans le rapport entre le lieu de visite et d'autres lieux proches, comme, au préalable, dans le rapport de repérage du visiteur à l'espace de visite. Là aussi, le plan souple convient moins que les autres au repérage.

D'autres critères de repérage du lieu et de l'itinéraire d'approche se trouvent dans l'observation des types de quartiers de la ville. Dans la pratique de la ville, l'observation des paysages urbains et des limites tracées entre les différentes parties de la ville compte dans le repérage, surtout lorsque les points de repère ont un caractère patrimonial comme à Naples³¹². En géographie, les principales représentations qui montrent les partitions

³¹² : VALLAT C., 2003, Le rôle du patrimoine dans la structuration du tissu urbain et de l'espace rural : l'exemple napolitain, GRAVARI-BARBAS M., S. GUICHARD-ANGUIS (dir.), *Regards croisés sur le*

possibles de la ville sont les modèles de croissance urbaine de Burgess, Hoyt, Harris et Ullman. Cependant, en se plaçant à l'échelle d'une agglomération entière, ces modèles représentent une étendue spatiale plus vaste que l'espace de la visite, lorsqu'on les applique à des grandes métropoles. La traversée de l'agglomération, de sa périphérie vers le centre ou vers un de ses quartiers, relève de l'espace du séjour ou de l'espace d'excursion, alors que l'espace de la visite est un espace-temps plus réduit, il commence ensuite, une fois que le visiteur est dans la ville. Des villes plus petites peuvent faire l'objet uniquement d'un espace-temps de la visite, la relation avec ces modèles est possible à condition alors que ceux-ci traduisent une réalité de ces petites villes. D'ores et déjà, c'est le modèle de Harris et Ullman qu'il faut spécialement regarder, car il permet de qualifier une partie de l'espace urbain comme espace touristique, comme espace de visite. Enfin, la distinction entre la région urbaine, aux fortes relations avec la ville, et la zone d'influence, aux relations plus lâches avec la ville³¹³, s'applique difficilement à la notion d'espace des abords. Ces deux espaces en relation avec la ville sont définis par des critères précis qui ne correspondent pas à la visite mais à l'activité économique quotidienne. L'application possible ne se fait pas en fonction du paysage, mais en fonction de la question de l'aire d'attraction. La région urbaine correspond-elle à l'espace d'où provient la majorité des visiteurs du lieu patrimonial ? La zone d'influence correspond-elle à une aire plus vaste, d'où provient une minorité de visiteurs, séjournant ou habitant dans un espace rural à l'échelle régionale ?

Les espaces périurbains de Campanie

Comme le signale Laurence Moisy, il y a deux façons presque opposées de se représenter l'organisation du tourisme et des visites dans une région composée de villes et d'un espace rural. Il existe celle qui vient d'être présentée ci-dessus, avec une ville ayant une fonction ludique et un espace rural ayant une fonction d'accueil touristique. Il existe d'autre part la relation entre une ville ayant une fonction d'accueil touristique et un espace rural ayant une fonction de visite. L'analyse du tourisme en Campanie³¹⁴ montre une représentation inverse de celle du tourisme et des loisirs en Pays de Loire³¹⁵. A-t-on affaire à la juste représentation dominante dans l'espace étudié, ou à un angle de recherche particulier ? Les deux causes s'associent probablement, mais chaque représentation reflète-t-elle la relation dominante qui est effective dans chaque région ? En Pays de Loire, l'hébergement rural est assez développé, et le tourisme urbain (Saumur, Laval, Le Mans, mais surtout Angers et Nantes) aussi. Peut-on établir la relation inverse ? Il existe beaucoup de lieux de visites en espace rural (val de Loire, vallées du Loir et de la Sarthe notamment) : l'hébergement urbain est-il alors aussi une activité développée ?

En Campanie, la fonction d'accueil urbaine domine sur les littoraux, alors que l'espace rural et montagnard a simplement une fonction de visite, sous une forme furtive

patrimoine dans le monde à l'aube du XXIème siècle, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, pp. 623-641.

³¹³ : BEAUJEU-GARNIER J., *Op. cit.*, pp. 296-297.

³¹⁴ : VALLAT C., 1995, Tourisme rural en milieu périurbain : l'exemple de la Campanie, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 1, pp. 66-85.

³¹⁵ : MOISY L., *Loc. cit.*,

depuis que les épisodes sismiques et éruptifs y ont fait naître une crainte du séjour touristique :

« Aujourd'hui le Vésuve n'est plus le lieu d'un tourisme intensif. On n'y accède plus qu'en autocars ou voiture, et ce en une vingtaine de minutes. Pour autant, auberges et sanctuaires ne sont plus fréquentés comme autrefois. Le touriste ne passe qu'à peine plus d'une heure à monter et redescendre de la terrible montagne »³¹⁶.

Cette organisation s'explique par la focalisation de l'offre et de l'intérêt des vacanciers pour les littoraux balnéaires, et, d'un autre côté, par les contraintes défavorables de la configuration et des activités en espace rural : beaucoup de campagnes connaissent une agriculture intensive, ou bien les forêts sont belles, mais trop petites. La solution est alors de ne pas miser sur des espaces touristiques ruraux à part entière, mais sur un tourisme intégré aux autres activités de l'espace rural. L'organisation du tourisme se pose moins en terme de spatialisation que de relation verticale à l'espace. En effet, il existe un nombre important de lieux patrimoniaux, mais qui sont à sauver de l'abandon ou à exhumer de friches. D'autre part, les aménagements ne peuvent pas être des structures d'accueil importantes dans des espaces jugés défavorables, par exemple parce que trop chauds en été³¹⁷. Le développement des itinéraires de visite est-il une solution ? L'institutionnalisation des routes touristiques en Haute-Normandie n'est pas vraiment un succès, peu de gens les connaissent³¹⁸. Les visiteurs sont davantage attirés par les lieux de visite, qui sont les premiers repères d'un espace d'excursion ou de circuit touristique. La voie de développement serait alors celle de la promotion d'une pluralité de lieux de visite, la notion de réseau étant alors réservée à l'organisation des acteurs, et pas forcément appliquée à la promotion, en tout cas pas sous la forme de routes touristiques, mais avec une simple association de différents pôles de visite. Cela s'accorde *a priori* avec l'idée que les visiteurs, au-delà de la fonction de repère assurée par le lieu de visite, ont besoin de renouveler, de reproduire la fonction des abords dans l'espace d'approche du lieu de visite, et ne seraient pas enclins à enchaîner une succession institutionnalisée de lieux de visite le long d'une route où n'existeraient pas ces rythmes de l'espace de liaison puis de l'espace d'approche, puis de visite, puis de l'espace d'éloignement, de liaison, etc.

c). Perception, représentation, paysage : les géographies des rapports des individus aux espaces

L'approche objective des conditions matérielles des visites se doit d'être complétée par une approche mettant en valeur la dimension subjective des relations de l'individu à l'espace visité, même si dans les faits, comme dans l'analyse géographique, les deux approches pourront difficilement être dissociées dans la compréhension finale de la géographie de la visite.

³¹⁶ : VALLAT C., *Loc. cit.*,

³¹⁷ : *Ibid.*, p.

³¹⁸ : BUSSI M., 2003, L'émergence d'une entité Côte d'Albâtre : les acteurs d'un développement touristique et culturel, GRAVARI-BARBAS M., P. VIOLIER (dir.), *Lieux de culture, culture des lieux Production(s) culturelle(s) et émergence des lieux : dynamiques, acteurs, enjeux*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 227-240.

La perception de la ville

A la suite des travaux de psychologues et d'urbanistes, les géographes ont investi le champ des relations de l'individu à l'espace, en développant notamment leurs recherches sur la ville. Le but est d'« *étudier les images mentales, la perception de la ville, pour, dans un deuxième temps, comprendre le comportement des citoyens* »³¹⁹. Antoine Bailly applique la perception aux modèles urbains théoriques, notamment celui de Hoyt, car la question du choix de la résidence est liée à la perception socio-spatiale de la ville. A la suite de ce développement, il explore « *les mécanismes de la perception des paysages* », en avançant l'association suivante : la perception précède l'action :

« *Un être qui ne possède qu'une image partielle de la réalité ne peut agir qu'en fonction de cette appréhension réduite de son environnement* ».

« *L'image dépend à la fois de la psychologie individuelle, de la culture apprise (archétypes), des réflexions socio-économiques et professionnelles, des codes de communication (codes sociaux, langage), de l'expérience vécue, de son originalité biologique, mais également de l'information qu'il est susceptible de recevoir (personnes avec lesquelles il est en contact, mass media...)* »³²⁰.

Dans un premier temps perplexe face à l'apparente restriction d'observation en rapport avec la ville et ses modèles, on est rassuré sur l'application de la réflexion sur la perception à d'autres contextes, et notamment le tourisme et les loisirs. Les critères d'élaboration de l'image intègrent à la fois le contexte de la vie quotidienne et celui de la présence éphémère de l'homme dans d'autres espaces. L'espace vécu mais non pratiqué existe tant pour l'espace du quotidien que pour l'espace du non-quotidien. Dans tous les cas, la perception est limitée par notre capacité à percevoir ce qu'il y a autour de nous en fonction des possibilités offertes par nos organes perceptifs, et par le fait que nous nous trouvons en un seul endroit à la fois, et que les autres quartiers de la ville sont des espaces ailleurs où nous ne sommes pas, de même que les espaces touristiques éloignés de notre lieu de vie.

Le plus intéressant est l'application des « *trois critères perceptifs* »³²¹ à la visite. L'échelle est un critère qui est commun, de la même façon, à des situations de perception au quotidien ou dans l'éphémère. Il est question de perception de la distance, des volumes : le rapport perceptif à un arbre dans l'espace de visite est le même que le rapport perceptif à un arbre de même espèce, étant situé à la même distance de cet arbre que dans l'espace de visite. « Les schémas logiques » constituent le deuxième critère. Ils s'établissent à partir des cultures des individus, et de ce fait, les individus ne développent pas les mêmes schémas logiques suivant que l'espace pratiqué soit connu ou pas : « *L'adaptation au paysage, au milieu, au fonctionnement crée ce schéma logique* ». Trois hypothèses sont présentées si le perceuteur rejette l'objet perçu : la « *méconnaissance de l'individu* », le

³¹⁹ : BAILLY A., 1974, La perception des paysages urbains Essai méthodologique, *L'Espace géographique*, n° 3, pp. 211-217.

³²⁰ : *Ibid.*

³²¹ : *Ibid.*

« mauvais fonctionnement de l'objet » ou « la mode »³²². Dans un cadre de vie urbain, la méconnaissance de l'espace perçu est jugée déstabilisante, car la position et le déplacement des individus fonctionnent sur la base de repères quotidiens dans la ville habitée et/ou pratiquée. Dans les espaces de visite, l'orientation se fonde à l'inverse sur une absence de repères et une découverte progressive de la configuration de l'espace. Le mauvais fonctionnement de l'objet (urbain) est, soit perçu indifféremment dans une ville connue comme dans une ville non connue : les désagréments de la ville sont observables, en théorie, par chacun, et c'est ensuite la culture des individus qui induit un rejet ou une acceptation de ces contraintes (pollution, bruit, « stress », etc.) soit perçu différemment lorsque les usages de la ville diffèrent. On pense en premier lieu à la présence gênante des touristes pour les habitants, lorsque la pratique de visite amène à flâner sur les trottoirs, les places, en ralentissant la marche plus rapide des habitants. Sur une longue période, l'habitant est amené à rejeter la transformation que la ville, ou une partie de la ville, acquiert au niveau de l'urbanisme ou de son tissu commercial, ou, comme à Paris, avec l'exemple des voies réservées aux autobus et vélos. Le visiteur qui ne connaît pas l'espace visité ne dispose pas de ces schémas logiques, surtout parce qu'il n'a pas connaissance de l'évolution de l'occupation du sol et des activités dans les espaces de visite. En complément de ces schémas logiques qui relèvent d'une organisation globale de la ville, le troisième critère regroupe les repères dans la ville. D'une part, ce sont des éléments particuliers que l'on perçoit, par les différents sens. D'autre part, ils ne sont pas identiques selon le mode de déplacement. Les visiteurs n'ont pas acquis, au contraire des habitants, la déclinaison des repères en fonction des différents modes de déplacement. Ces remarques valent surtout pour les espaces urbains où les parcours peuvent se faire à pied, à vélo, en voiture, en transports collectifs, sauf dans les rues piétonnes. Il y a, dans les espaces non urbanisés, surtout en montagne et sur le littoral, des parcours qui ne peuvent être effectués que sur un mode non motorisé. Il faut aussi dire que les visiteurs ne possèdent pas non plus, le plus fréquemment, la culture paysagère de l'espace visité selon le paysage des différentes saisons.

La cognition de la ville

Une distinction fondamentale est opérée par Colette Cauvin entre l'espace objectif : chorotaxique, et les espaces fonctionnels. Le premier correspond à l'espace physique. « *Selon les activités, le but poursuivi, l'espace chorotaxique sera transformé par des caractéristiques bien précises, mais qui varieront. On aboutit alors à de nouveaux espaces, les espaces fonctionnels* »³²³. Mais ces espaces fonctionnels ne sont pas les mêmes suivant l'espace chorotaxique de référence (Tableau 7).

³²² : *Ibid.*, p.

³²³ : CAUVIN C., 1999, La cognition urbaine, *Cybergeo*, n° 72, 19 p.

Tableau 7 : Espace chorotaxique et espace fonctionnel dans la ville quotidienne et dans l'espace de visite :

	ESPACE CHOROTAXIQUE	ESPACE FONCTIONNEL
VILLE QUOTIDIENNE	Un espace chorotaxique	Plusieurs espaces fonctionnels selon les activités de chaque individu
ESPACE DE VISITE	Un espace chorotaxique	Un espace fonctionnel par individu selon son activité
ESPACES DE VISITE	Plusieurs espaces chorotaxiques	Plusieurs espaces fonctionnels selon chaque activité de l'individu dans les différents espaces

Source : Cauvin (1999), élaboration personnelle (2005)

Les représentations d'un espace par un individu varient selon un filtre culturel et selon un filtre personnel. Mais dans le cas des espaces de visite, il n'est pas question « *de l'espace dans lequel il (l'individu) vit* »³²⁴, il est question d'un espace visité, assez souvent, une seule fois dans la vie d'un individu. Quels sont les facteurs qui entrent alors dans l'explication du comportement de l'individu dans l'espace visité ? Les facteurs culturels et/ou personnels entrent-ils en jeu moins, autant ou plus que dans le cadre de l'explication des comportements dans l'espace de vie quotidien ? Deux orientations sensiblement différentes, voire opposées, se présentent alors. Soit on considère que l'acquis de l'individu n'a pas beaucoup d'importance, parce qu'il y a confrontation avec un espace non connu, et que ce sont les « *facteurs liés à l'environnement* » et « *à l'action* »³²⁵ qui jouent le rôle le plus important : les facteurs participant à la culture de chaque individu ne peuvent intervenir dans le comportement dans l'espace de visite, car face à l'altérité que celui-ci offre, l'individu développe une adaptation immédiate sans lien avec son passé. Soit on considère que les cultures individuelles développées sur le long terme à partir de la vie de chaque personne interviennent dans les comportements, et les représentations des espaces de visite, en évinçant du champ principal de causalité l'environnement et l'action, qui ne sont alors que des contextes, des cadres d'application de cultures individuelles déjà définies.

D'autres logiques d'articulation entre les cultures, l'environnement et l'action sont concevables, avec des positions intermédiaires entre les deux énoncées ci-dessus. En premier lieu, il peut s'agir d'un mixte des deux positions précédentes, c'est-à-dire que les usages de visite sont dus, de façon assez indifférenciée et mélangée, à la culture acquise, et à l'environnement et l'action. En deuxième lieu, si on examine le rapport entre pratiques et représentations, on avance l'idée que les pratiques se déroulent en fonction de l'environnement : il y a adaptation des parcours en fonction de la configuration de l'espace, des aménagements, de la signalisation, et la culture individuelle n'intervient pas, ne peut pas s'introduire dans la pratique d'un espace inconnu. Les représentations, elles, sont dues à la culture individuelle. D'une part, elles établissent la motivation à se rendre en un lieu pour le visiter. D'autre part, une fois dans l'espace de visite, les représentations qui s'établissent à partir du paysage perçu se fondent sur la culture déjà acquise par l'individu, avec des comparaisons par rapport à d'autres paysages. Voici pour le premier type

³²⁴ : *Ibid.*

³²⁵ : *Ibid.*

d'articulation entre pratique et représentation. De façon schématique, un second rapport, inverse, est aussi concevable. Les pratiques de l'espace de visite sont alors programmées, dirigées, conduites par ce que l'individu à l'habitude de visiter, au niveau du type de lieu et/ou du paysage, du temps de visite. Les pratiques sont définies en fonction de l'organisation d'un emploi du temps, lui-même élaboré en fonction des capacités, objectives et subjectives, que l'individu ou le groupe possède pour visiter un espace : par exemple, une personne âgée ou une famille avec de très jeunes enfants limitent les longues pratiques de visite (randonnée). En poursuivant la description de ce second rapport, si les pratiques sont dues à la culture de l'individu, les représentations s'établissent en fonction de l'environnement. Ces rapports entre pratiques et représentations peuvent être pris comme des associations théoriques de positions contraires, entre pratiques dues à la culture et représentations dues à l'environnement, ou entre pratiques dues à l'environnement et représentations dues à la culture. Mais cela soulève aussi des questions : si les pratiques dues à la culture bloquaient les représentations dues à la culture, si les représentations dues à l'environnement bloquaient les pratiques dues à l'environnement, etc. ? On peut aller très loin dans la présentation de toutes les articulations possibles et impossibles à partir de ces données de base. Les données empiriques ont alors pour rôle de discerner les rapports dominants entre pratiques et représentations, culture, action et environnement, qui sont peut-être différents selon les espaces de visite.

Dans le Parc Normandie-Maine : de l'expérience individuelle aux modèles paysagers

Le paysage est ce qui s'observe, se pratique, se vit. Armand Frémont relate l'expérience du paysage dans les espaces aux divers modes d'occupation du sol, de naturalité et d'historicité de la forêt d'Ecouves et de ses bordures³²⁶. Deux classements sont d'abord posés séparément : d'une part les sous-ensembles du paysage (hauteurs boisées, fonds isolés, bordures), d'autre part les thèmes imaginaires d'Ecouves (nature, histoire, solitude, peur). C'est la matérialité, et la symbolique du paysage, déjà définis³²⁷. Les « lieux retrouvés » sont les paysages qui résultent de l'association des éléments de la nature façonnés par l'homme. Les compositions sont diverses, et cette diversité s'enrichit du regard de l'homme, donnant une qualification globale, et ainsi une valeur, à chaque lieu, avec, néanmoins, toujours la recherche de ce qui est bon dans chaque paysage. Dans les fonds de vallée, les traits matériels, ainsi que les perspectives visuelles, ne sont pas favorables à l'expression d'un paysage engageant pour les tenants d'une composition paysagère prenant une certaine ampleur dans l'espace. L'apport du paysage des fonds ne se trouve pas là, mais dans le fait que

« chaque herbage, chaque étang, chaque ruine devient un univers à découvrir. Les nouvelles beautés des fonds perdus se trouvent dans la rugosité d'un mur, la boue d'un chemin creux, l'échelle d'un espalier, les ressauts d'un

³²⁶ : FREMONT A., 1974, La profondeur des paysages géographiques Autour d'Ecouves, dans le Parc régional Normandie-Maine, *L'Espace géographique*, n° 2, pp. 127-136.

³²⁷ : LUGINBÜHL Y., 1998, Symbolique et matérialité du paysage, *Revue de l'Economie Méridionale*, n° 183, pp. 235-246.

herbage qu'envahit la fougère, la vie autour d'un étang ou une simple flaqué cernée de joncs »³²⁸.

Le rapport de l'homme au paysage se fonde sur des dimensions plus réduites. Au contraire, les bordures externes de la forêt correspondent à un paysage ouvert, avec des perspectives plus vastes. Enfin, le paysage de la forêt est décrit par ses couleurs, ses masses, ses rythmes, ses perspectives et ses lumières, dans une approche qui tient compte d'une part des éléments permanents, et d'autre part des variations temporelles du paysage. Il est intéressant de voir que Frémont ne fait pas appel aux mêmes qualités pour exprimer le paysage de chaque sous-ensemble. Les fonds et les bordures sont mis en opposition sur les mêmes registres, celui du dimensionnement, de l'ouverture, mais la description de la forêt est déclinée à partir d'autres thèmes afin d'exprimer ses qualités. Dans tous les cas, c'est une expérience individuelle du rapport aux paysages, celle d'un géographe, qui est relatée.

Alors que cette observation avait pour but de décrire les paysages, quel que soit le lieu, la démarche de recherche des modèles paysagers n'est pas la même. Elle consiste à « *comprendre quelles portions d'espace y sont aujourd'hui qualifiées de paysages, par quels processus et selon quels « critères d'élection* » »³²⁹, ceci à partir d'une recherche dans le Domfrontais. Le paysage ne s'observe plus directement in situ, il est évalué, au niveau des représentations, pour différents types d'individus, habitants de la région ou touristes, afin de d'établir le ou les modèles paysagers que les individus se font de l'aspect du pays sur lequel ils sont interrogés, dans un travail sur les représentations du paysage, en l'occurrence celles du paysage local du Domfrontais. Les modèles pittoresques, panoramiques, régionaux sont présents chez les touristes, alors que les habitants expriment un modèle emblématique construit en référence au paysage de Bagnoles-de-l'Orne. Les habitants sont interrogés sur l'aspect de leur pays, et les touristes sur l'aspect du pays dans lequel ils séjournent. Plus généralement, les modèles de représentation des paysages s'appréhendent à différentes échelles³³⁰, une échelle globale à laquelle correspond une culture nationale, de l'échelle locale, qui est « *celle d'un lieu qui prend sens pour la société qui y vit et le transforme par ses pratiques quotidiennes* »³³¹, et de l'échelle individuelle. Cette échelle « *semble difficile à soutenir en terme d'évaluation des représentations pour l'aide à la décision* »³³². En ce qui concerne les pratiques quotidiennes d'une population locale qui utilise, de façon groupée, un même territoire, l'échelle individuelle ne permet pas une approche synthétique des rapports au territoire. C'est au contraire une échelle de la diversité, celle qui fait ressortir les particularités des relations de chacun au paysage, celle qui montre, aussi et surtout, les cultures touristiques et ludiques des espaces chez chaque individu. D'inadéquate pour l'évaluation des

³²⁸ : FREMONT A., *Loc. cit.*

³²⁹ : CADIOU N., Y. LUGINBÜHL, 1995, Modèles paysagers et représentations du paysage en Normandie-Maine, *Paysage au pluriel Pour une approche ethnologique des paysages*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Ethnologie de la France » C9, pp. 19-34.

³³⁰ : LUGINBÜHL Y., 2001, *La demande sociale de paysage*, Rapport du Conseil national du paysage, Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, 17 p. ; BONIN S., 2002, *Paroles d'habitants, discours sur les paysages : des modèles aux territoires L'évaluation du fleuve Loire du Gerbier-de-Jonc à Nantes*, Université Paris 1, Thèse de doctorat en Géographie, vol. I : 513 p. ; vol. II : 139 p.

³³¹ : LUGINBÜHL Y., *Ibid.*

³³² : BONIN S., *Op. cit.*, p. 54.

représentations du paysage dans les espaces du quotidien, elle devient pertinente pour l'évaluation des représentations du paysage dans les espaces touristiques et ludiques. Néanmoins, l'échelle locale est aussi signalée comme niveau d'évaluation des pratiques ludiques régulières³³³ à proximité du domicile.

Cette première partie a ainsi mis en évidence les travaux géographiques qui pouvaient être reliés au phénomène de la visite, ceci chez les géographes français. Elle a constitué un cadre de réflexion préparatoire aux enjeux de recherche. Le traitement effectué dans ces deux premiers chapitres a eu pour fonction, importante, de montrer que la question de la présence éphémère de l'homme dans l'espace n'était pas propre aux mobilités touristiques, mais relevait d'une observation et d'une représentation scientifiques qui soulignaient une tendance constante des sociétés à la surface de la terre à se déplacer. Cette activité de déplacement implique donc toujours d'entrer en relation de façon éphémère avec l'environnement, de créer des rapports patrimoniaux, ou pas, d'être la cause et/ou la conséquence de conceptions que les hommes se font de la nature et de révéler ce qui est leur milieu en tant qu'environnement entre deux ou plusieurs lieux, et pas seulement en tant qu'alentours du lieu.

³³³ : *Ibid.*, p. 53.

DEUXIEME PARTIE

LES MATERIAUX DE LA RECHERCHE SUR L'ESPACE DE VISITE

Introduction

Le retour épistémologique s'est appuyé sur des productions par rapport auxquelles un lien avec l'espace de visite était recherché. Il est maintenant question de réfléchir à l'espace de visite en soi, sous deux aspects. Le premier, relatif aux discontinuités, relève de l'analyse horizontale de l'espace mais, en même temps, de la production de ces discontinuités par des processus verticaux associant l'homme et ce qui l'entoure. Le second adopte les points de vue des sciences humaines. Celles-ci ont aussi élaboré des réflexions sur le rapport de l'homme à l'espace : la psychologie, la philosophie, l'histoire et la géographie sont ici regroupées dans cette recherche des rapports éphémères à l'environnement, à la nature, au patrimoine et au paysage. Au long de ce développement, il importe de distinguer la part de l'individuel, et la part du collectif, du social dans la mise en évidence des rapports de l'homme à ce qui l'entoure. Il s'agit aussi de faire la part des choses entre les rapports pratiques et les rapports imaginaires à l'entourant, ainsi qu'aux rapports qui articulent ces deux modes.

A partir de ce tableau des matériaux de la recherche sur l'espace de visite, qui se déroule suivant un schéma débutant par des questions pratiques pour s'engager ensuite sur des voies plus interprétatives et imaginaires, il s'agit aussi de retenir des points forts de cette réflexion, qui se caractérisent par des « moments » de cadrage et de proposition d'application théoriques importants. L'objectif est double. D'une part, à la suite de la première partie, il s'agit de constituer un matériau de recherche pour une poursuite ultérieure à la thèse de l'exploration de la connaissance sur l'espace de visite. D'autre part, le traitement du travail de terrain permet et nécessite la mobilisation immédiate de certaines théories. C'est en appliquant, dans cette partie, des propositions théoriques à l'espace de visite que l'usage de celles-ci sera ensuite possible aisément. Dans ce cadre, la présentation adoptée ici est une représentation figée et quelque peu cloisonnée, alors que la mise en place du raisonnement s'effectue par aller et retour entre les différents moments de la recherche : réflexion théorique, travail de terrain et articulation entre les deux moments.

CHAPITRE 3 : L'ORGANISATION DES ESPACES DE VISITE : UNE ETENDUE DIFFERENCIEE

Implicitement, la géographie des espaces de visite a montré, à travers les thèses de géographie du tourisme et avec les ressources apportées par les travaux de différents champs de la géographie, que l'espace étudié n'était pas uniforme, homogène. Les différences de qualité et de valeur des lieux, de certaines parties de l'étendue ont été mises en évidence. Néanmoins, il manque à cette représentation un apport conceptuel, mais toujours fondé sur des observations empiriques, à savoir les recherches sur l'hétérogénéité de l'espace géographique. Celle-ci se manifeste de deux façons qui sont liées : d'une part, on observe des espaces qui sont différents les uns des autres lorsqu'on les compare, et d'autre part cette différence est produite et/ou est le résultat de formes de discontinuité entre eux. Les géographes ont travaillé sur ce thème. Le but de ce chapitre est ainsi de placer le sujet de l'organisation des espaces de visite dans ce champ de recherche sur les discontinuités. Ce travail de cadrage est ici confronté à la particularité de la production scientifique sur ce thème. D'une part, les géographes ont repris des travaux d'autres disciplines, que nous verrons, pour certains, dans le chapitre 4. D'autre part, les plus récents ont aussi repris, ou se sont démarqués, des travaux de géographes plus anciens. Enfin, actuellement, différents courants de recherche, différentes interprétations de l'organisation et de la dynamique des espaces existent. Le but n'est pas de choisir une interprétation, mais de les connaître afin de les comparer aux observations des données de terrain, et, à partir de là, d'émettre une ou des hypothèses des représentations les plus vraisemblables par rapport aux espaces de visite, voire de mettre en évidence d'autres représentations de l'espace, dues à l'espace particulier de l'activité de visite.

En terme de discontinuité, une première présentation des courants de recherche peut opposer le structuralisme au courant systémique. Il est clair que les deux courants contribuent à la géographie et qu'ils ne sont pas fondamentalement incompatibles³³⁴. Les inadéquations, par des représentations divergentes, des interprétations contraires de la dynamique de l'espace, viennent de recherches plus spécifiques dans chacun de ces courants, comme on le verra à la fin de ce chapitre. La description et l'explication de l'organisation et de la dynamique des espaces de visite passe par un éclairage préalable sur les discontinuités.

1). La notion de discontinuité dans le système géographique

La discontinuité est une notion première de la géographie, permettant de démarrer une réflexion sur les formes et les processus de différenciation des espaces, qui débute par un découpage. Avant de qualifier les étendues, et d'examiner les relations entre elles, la définition des discontinuités est nécessaire. Elle est prise en compte ici à partir des réflexions, des méthodes et des résultats de trois géographes : Roger Brunet, Jean-Christophe Gay, Christiane Rolland-May et Jean-Christophe François, dont les réflexions représentent des

³³⁴ : DI MEO G., Y. VEYRET, 2002, Problématiques, enjeux théoriques et épistémologiques pour la géographie, *Limites et discontinuités en géographie*, Paris, SEDES, pp. 11-12 : « En fait, la plupart des auteurs s'accordent aujourd'hui à développer une théorie équilibrée et dialectique des rapports continuité/discontinuité dans l'espace géographique [...]. Les structuralistes radicaux, eux-mêmes, déclarent que systèmes et structures se déterminent mutuellement, dialectiquement. Ils militent pour le dépassement de la contradiction, voire de l'antinomie apparente du système et de la structure, de l'organisation et de la forme ».

approches complémentaires, parfois difficilement conciliables, de la notion³³⁵. Leurs travaux conduisent à des rapprochements dans la représentation du phénomène, mais aussi à des différences.

a). Un préambule américain : continuité et discontinuité à partir des cultures individuelles

Yi-Fu Tuan replace la discontinuité dans son association avec la continuité, dans une perspective de questionnement de ce couple appliqué à la relation de l'homme à l'étendue³³⁶. Alors que les géographes français s'attachent à observer ces phénomènes en tant que formes spatiales et/ou en tant que processus physiques, économiques, sociaux ou culturels s'inscrivant dans l'espace, il a un angle d'approche, en fait, lié à l'humanisation. Ce qui est continu, ce n'est pas une étendue indifférenciée, c'est le déroulement linéaire de l'existence, la relation avec les autres, avec la nature, l'« *unité de la nature* » elle-même. Mais le continu n'exclut pas le discontinu. Au contraire, il existe une dialectique des deux termes. Il ne peut pas y avoir de relations entre deux objets (au sens large) si ceux-ci ne sont pas d'abord constitués séparément et s'ils ne possèdent pas un certain degré d'autonomie. Il est important de présenter au préalable cette représentation de Tuan, car la signification de ce qu'est le continu et le discontinu n'est pas la même selon que l'on travaille sur l'analyse spatiale ou sur la géographie culturelle : « *However, an abstract schema of objects and distances is not what is normally perceived. What is perceived is rather a « world », with all the coherence and complex linkages that the term connotes* »³³⁷. Le continu et le discontinu n'existe que par rapport aux pratiques et aux représentations des hommes, comme le montre l'exemple des cultures de chasse des aborigènes. L'étendue de chasse est différenciée selon les savoirs faunistiques et les pratiques développées en lien avec ces savoirs. La géographie des espaces et des limites n'est pas une représentation scientifique, mais vernaculaire. Le travail du géographe, notamment en vue de la géographie de la visite, consiste à mettre en évidence l'organisation de cet espace, avec une représentation qui traduit le dimensionnement des espaces, les tracés et les formes des discontinuités. Cette représentation donne un « *sens secondaire* » à l'espace, qui contient, associe et devient le résultat du sens premier que les hommes confèrent à l'espace et du sens lié à la production d'un espace organisé.

L'autre aspect important de l'enseignement de Tuan est fourni par la dimension relationnelle entre les objets, entre les éléments de la nature. Ceux-ci possèdent une localisation, mais on peut difficilement dire qu'ils sont limités dans l'espace, parce qu'ils exercent une influence sur une étendue qui dépasse leur localisation. Cette analyse, fondée sur la culture des indiens Pueblo, appelle à être examinée en ce qui concerne les relations à l'espace de l'ensemble des sociétés. Les individus et les groupes humains, on l'a dit, cherchent des relations avec d'autres individus et d'autres groupes. En cela, ils assurent un pouvoir sur un entourage social, mais aussi physique, par l'aménagement de l'étendue autour d'eux. L'étendue de l'espace, elle, n'est pas un objet ou un être limité physiquement, elle est le contenant, mais qui joue aussi un rôle sur les individus en conditionnant leurs pratiques, et

³³⁵ : FRANCOIS J.-C., 2002, Ressemblances et proximités : un point de vue sur le contexte théorique de la notion de discontinuité géographique, *Cybergeog*, n° 214, 21 p.

³³⁶ : TUAN Y.-F., 1984, Continuity and Discontinuity, *The Geographical Review*, n° 3, pp. 245-256.

³³⁷ : *Ibid.*

leurs perceptions et représentations, en fonction de la dimension qu'elle prend. Ainsi, ce qui est présent à la surface de la Terre est relié suivant ce double principe de la localisation limitée et de la diffusion d'influence.

A partir de là, le continu et le discontinu prennent chacun deux acceptions. Le continu est la relation entre les objets et les êtres, ou entre les êtres eux-mêmes, mais c'est aussi l'étendue indifférenciée. Le discontinu est la séparation entre les objets et/ou les êtres, garantissant leur autonomie, et, en même temps, ce sont les formes de séparation différenciant l'étendue et la rendant hétérogène. Comment s'établissent les relations entre ces acceptions ? L'étendue permet la localisation séparée des objets et des êtres, et cette séparation « individuelle » produit aussi une séparation géographique lorsqu'est établie une dimension collective. En même temps, l'étendue est aussi la cause directe de la séparation géographique, parce qu'un espace humain ne peut pas s'étendre indéfiniment de façon indifférenciée : il y a au contraire une partition de l'étendue. Enfin, l'étendue est un facteur de relations, soit parce que la proximité favorise le contact et l'échange, soit parce qu'un besoin de percevoir autre chose, de rencontrer d'autres personnes développe ces relations. La séparation entre les objets et/ou les êtres induit directement des formes de séparation dans l'espace. Mais cette séparation donne aussi lieu aux relations qui, elles-mêmes, conduisent à des formes discontinues ayant la fonction d'interface. Pour finir (provisoirement), les formes de discontinuité engendrent elles-mêmes la séparation des objets et/ou des êtres, puis leurs relations, etc. La réflexion de Tuan a ainsi amené à adopter une application systémique, en lien avec les travaux ne prenant pas en compte la représentation structurale.

Cette réflexion est différente si on l'applique à l'espace de visite. En reprenant la définition du milieu³³⁸, le continu et le discontinu ne sont pas seulement à observer dans l'espace de visite, mais aussi dans la relation de l'espace de visite à l'espace du quotidien et, plus généralement, à l'ensemble des espaces, notamment l'espace vécu. Le milieu est une continuité dans le sens où il « incarne » cette relation, et une discontinuité parce qu'il prend position entre deux lieux. La notion de paysage intègre la continuité parce que le pays ne devient paysage que dans la relation que l'homme entretient avec lui, mais aussi la discontinuité du fait que ce qui est perçu par l'individu lui est forcément extérieur et lui parvient à travers un filtre³³⁹. La continuité ressort davantage de l'environnement : même si l'intégrité des êtres et des objets se maintient, la relation pratique entretenue avec l'espace et la nature implique un court état de fusion entre l'individu et ce à quoi il est confronté. Le patrimoine contient l'idée de continuité dans le temps, mais surtout l'idée de discontinuité dans l'espace, bien que la notion de patrimoine cadrée à différentes échelles (mondiale, nationale, régionale, et même locale) inscrit un lieu dans une continuité avec un espace et/ou un réseau de lieux dans lequel (lesquels) il s'intègre.

b). Le fondement des recherches sur les discontinuités : le seuil

Afin de savoir quel crédit accorder aux formes, on peut commencer par rappeler cette remarque : « *La discontinuité n'est pas dans les formes élémentaires, elle est dans les structures et les dynamiques, dans le fonctionnement de systèmes et de sous-systèmes* »

³³⁸ : Cf. Chapitre préliminaire.

³³⁹ : BRUNET R., 1974a, Analyse des paysages et sémiologie, *L'Espace géographique*, n° 2, pp. 120-126.

différents »³⁴⁰. Cela pose problème par rapport aux discontinuités visibles dans le paysage, et soulève la tension entre analyse spatiale d'une part, géographie culturelle et représentations du paysage d'autre part. En effet, si le paysage est assimilé au pays, avec des formes pas forcément perçues par l'individu, mais qui ressortent après examen physique ou morphologique par le géographe, la méfiance est de mise : les formes du paysage ne sont pas obligatoirement des discontinuités. En revanche, si le paysage, tel que nous l'entendons, signifie la perception de la matérialité du pays et sa représentation symbolique, alors la reconnaissance, par les individus, des formes dans le paysage implique une signification en terme de discontinuité, ou de continuité, mais n'est pas neutre. L'application des discontinuités à la visite amène aussi à prendre en compte l'extension du système auquel il faut se référer. La discontinuité n'est pas ce qui limite le système, mais la rupture à l'intérieur du système³⁴¹. Dans ce cadre, s'il y a discontinuité au départ de l'espace de visite, c'est par rapport à un système plus étendu qui prend en compte l'espace touristique et l'espace quotidien. L'espace de visite n'est qu'un sous-système, dans lequel se trouve(nt) un (ou plusieurs) lieu(x) élémentaire(s)³⁴². Il est intégré à un vaste système, qui comprend l'ensemble des espaces pratiqués et vécus par les individus.

La notion de seuil est au fondement des discontinuités : « *les discontinuités au sein d'une évolution se marquent généralement par la présence de seuils* »³⁴³. Pour Roger Brunet, la discontinuité est le produit d'un processus physique, économique, démographique se déroulant dans l'espace : c'est la discontinuité statique. Le seuil traite de ce qui se passe dans un espace, il ne traite pas de ce qui se passe sur l'emplacement de la discontinuité résultante. Cet emplacement est défini une fois que le seuil est établi, lorsque l'on sait que tel phénomène se produit, ne se produit plus, se modifie ou arrive à saturation dans un espace donné : la discontinuité est alors localisée en fonction de la position du seuil dans l'étendue. Lorsque le résultat de ce processus se déplace dans l'espace, il y a une discontinuité dynamique, qui se manifeste souvent par un front. En réalité, l'analyse spatiale et la géographie culturelle du paysage ne sont pas incompatibles en ce qui concerne les discontinuités. Dans l'activité de visite, ce sont les notions de milieu, de paysage, d'environnement, de nature et de patrimoine qui jouent des rôles importants, d'incitation à la visite et de modalités d'activation des relations de l'individu à ce avec quoi il entre en contact perceptif pendant la visite. Ainsi, il existe des seuils mésologiques, paysagers, environnementaux, naturels et patrimoniaux. L'établissement d'une organisation de l'espace se construit à travers un processus d'analyse qui comprend plusieurs étapes (figure 19).

Pour chacun de ces types de seuils, des « natures » de seuils³⁴⁴ se développent. Celles-ci sont le résultat d'une continuité qui arrivent à un « aboutissement ». Les seuils de manifestation, d'apparition et de distinction traduisent la prise de contact de l'individu avec ce qui l'entoure, au niveau des pratiques et/ou des représentations. Un enjeu important de la recherche est de savoir si les seuils se localisent au même endroit selon le type convoqué. La prise de contact avec le milieu implique un point de l'étendue qui traduise une mise en

³⁴⁰ : GRASLAND C., J.-C. FRANCOIS, R. BRUNET, 1997, La discontinuité en géographie : origines et problèmes de recherche, *L'Espace géographique*, n° 4, pp. 297-308.

³⁴¹ : *Ibid.*

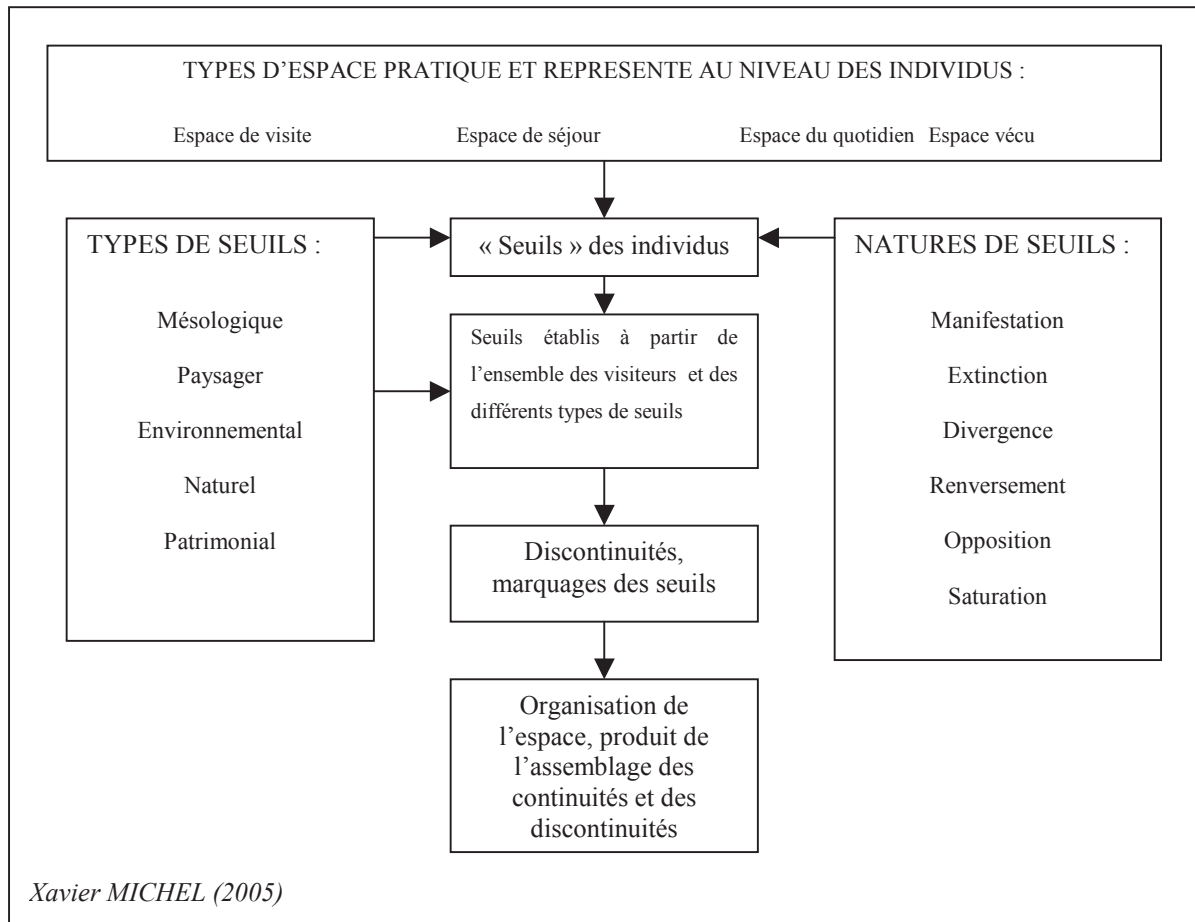
³⁴² : FRANCOIS J.-C., *Loc. cit.*

³⁴³ : BRUNET R., 1965, *Les phénomènes de discontinuité en géographie*, Université de Toulouse, Thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres, 304 p.

³⁴⁴ : *Ibid.*

relation entre l'espace de visite et le reste de l'espace (avec les différentes déclinaisons présentées dans la définition du milieu). La rencontre avec le paysage nécessite la présence à un point de perception avec l'aspect du pays. La relation matérielle, cognitive et symbolique avec les « objets » présents dans la nature concrétise le seuil environnemental par un rapport pratique.

Figure 19 : Seuils, discontinuités et organisation de l'espace :



Enfin, l'importance accordée par le visiteur à la préservation des lieux rend compte de l'espace qui a pour lui valeur de patrimoine, et qui débute par le seuil patrimonial. Ceci étant posé, l'intérêt est de voir si la localisation de ces différents seuils est la même pour chaque individu, autant qu'on puisse l'évaluer à partir du discours et/ou des pratiques du visiteur. Les critères d'apparition des différents seuils ne sont pas les mêmes, et on peut, d'un côté, faire l'hypothèse qu'ils ne se peuvent tous se produire au même endroit. D'un autre côté, un type de seuil pourrait en faire apparaître d'autres. L'examen des cultures de visite, sur différents espaces, permettra de répondre, en partie, à ce questionnement, afin de mettre en évidence les logiques de manifestation des types de seuils. Y a-t-il des « suites » privilégiées de succession des différents types de seuils ? Ces suites sont-elles particulières à certains types d'espaces de visite, ou à certains types de visiteurs en fonction de leurs cultures géographiques ?

La seconde étape pour une géographie de la visite consiste à prendre en compte les autres natures de seuils. L'intégration des différents types de seuils a montré que l'espace de visite ne pouvait pas toujours, en théorie, débiter à un endroit unique, mais que la localisation des seuils d'apparition différenciée dans l'espace induisait une extension variable de l'espace de visite, limitée au lieu de visite, ou associant des abords plus ou moins développés en

fonction de la notion examinée. Le seuil de manifestation se produit avant le lieu de visite, ou bien directement au lieu de visite, mais il faut aussi concevoir qu'il puisse se produire après et/ou au-delà de la visite, avec le déploiement des abords d'extension. Ainsi, le paysage peut n'être perçu qu'une fois le lieu de visite atteint, durant le parcours dans le lieu de visite, voire à la fin de la présence du visiteur au lieu de visite. De même, il ne faut pas avoir d'*a priori* sur l'emplacement du seuil d'extinction. Celui-ci se situe de façon préférentielle dans le parcours de l'espace après la visite, dans ce qu'on pourrait appeler les abords de retour vers l'espace de séjour touristique ou l'espace de vie quotidien, mais il peut aussi exister dans les abords d'approche, par exemple, lorsque le visiteur arrive au lieu de visite et que sa relation avec le paysage s'interrompt parce qu'il entre dans un espace bâti. De façon plus progressive, les abords peuvent être décomposés en différentes parties en fonction des seuils de divergence. Pour un même type de seuil, un rapport différent à la notion examinée se produit. Par exemple, pour le paysage, la relation à la forêt est remplacée par la relation à l'espace découvert et ensoleillé de la prairie. Les seuils de renversement et d'opposition, anticipant ou suivant les seuils de manifestation ou d'extinction, sont à observer spécialement dans la perspective du passage du continu au discontinu : par des effets d'éveil ou, à l'inverse, d'accoutumance, la relation à ce qui entoure (milieu, paysage, environnement, nature, patrimoine) se déploie puis se replie, ou bien se replie puis se déploie. Le dernier cas de figure, celui du seuil de saturation, s'applique aussi à l'espace de visite lorsqu'une relation entre le visiteur et les abords s'établit assez rapidement, puis demeure constante et élevée pendant le parcours et la visite. Sans préjuger des résultats, on peut faire l'hypothèse que les seuils patrimoniaux et mésologiques sont les plus en phase avec cette constance, alors que les seuils environnementaux et paysagers, plus dépendants de configurations matérielles de l'espace et de situations de rapports particuliers du visiteur à l'espace, sont moins stables.

c). Les rapports de l'homme à l'étendue

Jean Ollivro a traduit l'évolution historique qui s'est produite à ce sujet³⁴⁵. Ne peut-on pas poser comme questionnement un rapport inverse (non opposé, car se plaçant à une autre échelle, mais complémentaire) celui qui se manifeste dans les espaces de visite et qui consisterait à des lenteurs différenciées en comparaison de la rapidité homogène des déplacements dans les autres espaces, si l'on ne réfléchit plus en terme de rapport quantitatif entre les déplacements lents et les déplacements rapides, mais en terme de rapport qualitatif entre la présence de l'homme dans un habitacle motorisé et la présence de l'homme seul à se déplacer ? En effet, les pratiques de déplacement des espaces du quotidien et des espaces touristiques sont des pratiques unifiées par une certaine vitesse, alors que les pratiques de parcours des espaces de visite sont différenciées en fonction du contact étroit avec le sol : la rugosité de l'espace reprend le pas sur le lissage et l'affranchissement des conditions de l'espace. Ceci induit des pratiques variées, en fonction de la difficulté de la topographie, mais aussi en fonction du paysage qui amène l'homme à l'arrêt du déplacement pour le percevoir, mais encore en fonction des rencontres avec d'autres individus croisés sur le même parcours, sans parler des nombreuses possibilités de parcourir l'espace fournies par les différents sports de nature, où l'animal comme l'équipement technique ne servent pas à se couper de la

³⁴⁵ : OLLIVRO J., 2000, *L'homme à toutes vitesses De la lenteur homogène à la rapidité différenciée*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Espaces et territoires », 179 p.

topographie, mais à l'utiliser de façon particulière. Il ne s'agit pas de remettre en cause la rapidité différenciée et ses conséquences territoriales dans les espaces du quotidien et les réseaux de transport à l'échelle régionale ou à de plus petites échelles³⁴⁶, mais de souligner que les espaces de visite constituent un autre champ de relation de l'homme à l'étendue, et que cette situation n'est pas insignifiante, mais traduit un besoin de diversité des rapports à l'étendue, à la fois par un besoin de perception de la diversité et par un besoin de production, par l'homme, de relations différenciées avec cette diversité.

A l'intérieur de ce « champ » géographique, Jean-Christophe Gay présente trois angles d'approche des nouveaux rapports de l'homme à l'étendue³⁴⁷. Le premier angle concerne les mutations des transports et leurs conséquences sur le rapport de l'homme aux voies de communication et au paysage. L'augmentation de la vitesse apporte une « *mise en décor de l'étendue* »³⁴⁸, une étendue qui ne pouvait être contemplée qu'à partir du moment où la traversée devient plus rapide, ce qui met en avant le rôle du changement et du défilé des paysages dans la construction de l'attraction de l'étendue pour l'homme. Mais ceci minimise le rôle de l'aménité que peuvent offrir certains paysages. On fait l'hypothèse qu'il puisse exister des sociétés locales qui établissent des relations privilégiées avec leurs territoires. En effet, la contemplation du paysage signifie la perception de différents plans : le second plan que l'on perçoit à travers la vitre de l'habitable, mais aussi, de façon indispensable, le premier plan dont la perception s'est construite par le rapport du marcheur à l'étendue. Ainsi, si l'on adopte le point de vue de la construction historique des rapports de l'homme au paysage, la relation à l'espace de visite associe l'héritage du rapport musculaire et l'héritage du rapport technique de l'homme à l'étendue dans la relation culturelle avec le paysage. Le deuxième angle d'approche des relations de l'homme à l'étendue s'attache à la manière dont différents lieux « *concentrent de l'étendue* »³⁴⁹, c'est-à-dire s'inscrivent, par leur topographie, par les aménagements et/ou les champs de perception, de pratiques et de représentations humaines, dans un espace plus vaste auquel ils sont reliés. Plus précisément, ces lieux rendent possibles la perception de l'étendue à partir d'un point de vue, ou la représentation de l'étendue à partir d'une configuration signifiante (l'aéroport symbolise déjà le voyage aérien). En opposition et/ou en complément à ces rapports, le troisième angle d'approche met en avant, non plus le rassemblement de l'étendue en un lieu, mais le déploiement de la relation de l'homme à l'étendue, cependant toujours relié à un lieu origine nécessaire et dont on ne peut faire abstraction. Jean-Christophe Gay insiste notamment sur l'errance, pratique annihilante des lieux, qui limiterait le rapport de l'homme à l'espace par un rapport à l'étendue, sans les lieux, avec l'énonciation suivante : « *L'Américain a plus un sens de l'étendue qu'un sens du lieu* »³⁵⁰. Il est vrai que ceci correspond en partie à la pratique des parcs nationaux, en partie seulement car l'impératif de sécurité, s'il ne produit pas forcément des lieux, impose le suivi de strictes itinéraires. L'espace des abords devient alors l'attraction, ce qui est recherché, dans un espace de visite sans destination ponctuelle. Cela pousse à son terme la logique de

³⁴⁶ : *Ibid.*

³⁴⁷ : GAY J.-C., 1992, *L'étendue, les lieux et l'espace géographique : pour une approche du discontinu*, Université Aix-Marseille II, Thèse de doctorat en Géographie, 490 p. ; GAY J.-C., 1993, *Vitesse et regard* Le nouveau rapport de l'homme à l'étendue, *Géographie et cultures*, n° 8, pp. 33-50 ; GAY J.-C., 1995, *Les discontinuités spatiales*, Paris, Economica, 112 p. ; GAY J.-C., 1999, *Recherches sur les discontinuités spatiales et le tourisme*, Université Paris VII, Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches, 211 p.

³⁴⁸ : GAY J.-C., 1992, *Op. cit.*

³⁴⁹ : *Ibid.*

³⁵⁰ : *Ibid.*

contemplation de l'étendue, déjà effective dans la pratique de perception du paysage à partir de points de vue.

d). Les discontinuités : production collective à partir des seuils individuels

Les seuils observés pour chaque individu s'appuient sur et produisent des discontinuités. Les formes déjà présentes dans l'espace de visite sont des « *discontinuités statiques* », elles « *conditionnent les processus mais ne sont que faiblement influencées par eux* »³⁵¹. Par opposition, les discontinuités dynamiques sont classées en « *endogènes* » et « *exogènes* » selon que leur processus de production soit dû à des agents in situ ou venant d'ailleurs. Or, dans le cas de la visite, les individus viennent forcément de l'extérieur de l'espace visité : il n'y aurait plus de dynamique endogène du point de vue de l'examen des pratiques et des représentations des visiteurs. La dynamique endogène serait alors celle produite par les acteurs locaux, à travers les actions d'aménagement et de promotion de l'espace et du lieu de visite. On se trouve alors confronté à la juxtaposition impossible de différentes représentations géographiques de l'espace : l'espace encadrement, l'espace système et l'espace de l'intercommunication active³⁵². Les espaces d'encadrement sont des espaces administratifs, les espaces systèmes sont des espaces culturels et/ou économiques, et les espaces d'intercommunication active sont les espaces des individus. L'aménagement et la promotion relèvent de l'encadrement, et selon la non relation possible entre ces trois types d'espace pour l'analyse des discontinuités, il ne serait pas envisageable de les considérer comme discontinuités dynamiques endogènes. Je fais l'hypothèse que, à partir du moment où la représentation géographique adoptée est celle d'un seul espace et non de la superposition de plusieurs espaces, l'association de la topographie, des aménagements et des cultures individuelles est possible et souhaitable pour l'analyse des discontinuités et de l'organisation de l'espace. Jean-Christophe Gay complète cette approche de la discontinuité par l'expression de « *discontinuité mobile* »³⁵³ pour rendre compte des fronts de discontinuité, déjà évoqués par Brunet auparavant.

Il importe d'établir la géographie de l'espace de visite, à partir de l'association collective des seuils individuels qui produit les continuités et les discontinuités de l'espace. Il existe une géographie individuelle pour chaque personne, mais il est surtout intéressant d'obtenir une géographie collective. Pour cela, c'est le rassemblement des seuils individuels qui s'impose en premier lieu, en intégrant les natures et les types de seuils, pour aboutir à la mise en évidence des seuils collectifs, dont la synthèse conduit à la géographie de la visite, parce que cette analyse associe la spatialisation et l'humanisation. Il s'agit aussi, en terme de forme, de décrire les types de discontinuités : frange (comprenant la marge), interface, limite, obstacle et rupture selon Jean-Christophe Gay³⁵⁴. Ces types relèvent-ils de discontinuités statiques ou dynamiques, endogènes ou exogènes ? Correspondent-ils à des formes perceptibles dans l'espace de visite, ou sont-ils simplement appréhendés par les discours des visiteurs sur leurs pratiques et leurs représentations de l'espace ? Ces deux possibilités sont aussi formulées ainsi :

³⁵¹ : BRUNET R., 1965, *Op. cit.*

³⁵² : GAY J.-C., 1992, *Op. cit.*

³⁵³ : GAY J.-C., 1999, *Op. cit.*

³⁵⁴ : *Ibid.*

« nous définissons la discontinuité spatiale comme l'expression observable, que ce soit directement ou par une démarche d'analyse et de diagnostic, d'un contact anormal, à une échelle spatiale et à une échelle temporelle données, entre des éléments constitutifs de l'espace géographique »³⁵⁵.

La recherche de discontinuités ne doit pas faire oublier la recherche de continuités. L'examen des cinq notions vues ci-dessus est pour cela utile. Milieu, paysage, patrimoine, nature, environnement sont peut-être aussi des réalités qui n'apparaissent pas (ou ne disparaissent pas) brutalement aux abords de l'espace de visite, mais qui sont présentes de façon continue dans la relation de l'individu à l'étendue, cette continuité étant alors plus ou moins aréale, linéaire ou réticulaire.

e). De l'opposition à l'intégration du continu et du discontinu : la question du flou

Parmi les quatre propriétés de « l'espace géographique complexe » de Christiane Rolland-May, on peut être d'accord avec la dernière, à savoir que cet espace « participe à la fois d'une échelle spatiale et temporelle spécifique, dont il possède les propriétés émergentes, et d'échelles spatiales et temporelles englobantes et englobées, et en possède tout ou partie des propriétés »³⁵⁶. En lien avec cette représentation, la continuité ou la discontinuité sont à relativiser en fonction de l'échelle d'observation choisie, et ne sont pas des données absolues.

En adoptant un esprit de contradiction, ni polémique ni définitif mais dans le seul but de faire avancer la recherche, et en appliquant la réflexion sur les autres propriétés de l'espace géographique complexe, l'espace de visite rend compte de propriétés opposées à celles énoncées par Rolland-May. En premier lieu, l'espace géographique complexe est « globalement continu et localement différencié ». Ne faut-il pas aussi concevoir qu'il puisse être caractérisé par une discontinuité globale et une indifférenciation locale ? La continuité globale est valable à une vaste échelle d'observation, lorsque des limites nettes ne peuvent plus apparaître pour circonscrire des espaces assez étendus, mais pas pour des espaces restreints, où joue, en outre, l'inversion des rapports à l'étendue par les modes de déplacement utilisés. Il ne faut donc pas exclure que des espaces de visite soient marqués par une discontinuité globale qui les sépare du reste de l'espace, jusqu'à être constitutive de ces espaces, et d'une indifférenciation locale à l'intérieur de l'espace de visite. La deuxième propriété de l'espace géographique complexe est la « continuité aréale » pour le territoire, et la « discontinuité résiliaire » pour le réseau. Or, ceci convient à un espace pratiqué régulièrement dans le cas d'un territoire du quotidien, et à un réseau empreint de discontinuité du fait des relations lacunaires à l'étendue induites par les transports rapides. En considérant les différents « territoires du hors-quotidien »³⁵⁷, on s'aperçoit que les espaces de visite sont définis par une discontinuité. L'individu a plusieurs territoires sportifs et/ou patrimoniaux, mais une organisation continue en réseau s'établit : on peut l'entendre comme une organisation matérielle, associative, administrative, mais aussi et peut-être surtout comme une organisation continue fondée sur l'espace vécu. La continuité est alors dans une mise en

³⁵⁵ : ROLLAND-MAY C., 2003, Limites, discontinuités, continu : le paradoxe du flou, *L'information géographique*, n° 1, pp. 1-20.

³⁵⁶ : *Ibid.*

³⁵⁷ : BOURDEAU P., 2003, *Territoires du hors-quotidien : une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines : le cas du tourisme sportif de montagne et de nature*, Université Grenoble 1, Essai d'habilitation à diriger des recherches, 267 p.

relation des paysages, des patrimoines, des environnements de différents espaces de visite. Ce n'est donc pas seulement une continuité fondée sur l'imaginaire, mais aussi sur des savoirs et des pratiques reproductibles et reproduits d'une matérialité de l'espace. Enfin, la troisième propriété de l'espace géographique complexe est celle de l'« *ouverture-limite* » : un espace « *globalement illimité et localement ceint de limites* »³⁵⁸. Or, que l'on songe à l'espace vécu ou à l'espace de visite, il existe toujours une limite, de l'imagination, de la connaissance, des pratiques à l'espace humain. En partant d'une observation des cultures individuelles des espaces, il y a limitation globale des espaces. En revanche, les limites ceinturantes locales rejoignent notre hypothèse contradictoire par rapport à la première propriété : un espace de visite qui puisse être marqué par une limite. En fait, ces contradictions, en complétant la complexité de l'espace, vont dans le sens du renforcement de la représentation d'un espace géographique flou.

Ce flou ne détruit ni les seuils, ni les discontinuités. Ceux-ci sont à intégrer dans une continuité plus globale. En terme de visite, il s'agit que la science s'adapte à la réalité. La réalité est celle de rapports des visiteurs à l'espace qui ne sont pas toujours fondés sur des connaissances précises. Le hasard et l'incertitude interviennent souvent dans les représentations et les pratiques de visite, donc il agit aussi, en conséquence, sur la géographie de la visite. Cela ne se concrétise pas dans notre démarche par, notamment, l'emploi d'une méthode quantitative, mais par l'intégration de cette imprécision dans l'objectif de compréhension des cultures de l'espace de visite. Face à l'ignorance ou à la méconnaissance de l'espace visité, le but est d'évaluer le rapport entre l'intentionnalité du visiteur et, d'une part, le dirigisme de la configuration de la topographie, mais aussi de la signalétique et de la promotion, d'autre part les influences des cultures spatiales préalables à la visite. Les pratiques des espaces de visite révèlent de puissants rapports, de fortes tensions entre l'homme et l'espace, sur un autre mode que ceux développés dans un espace du quotidien. En effet, dans l'espace habité quotidiennement, c'est par l'ancrage, l'enracinement, les liens au territoire que s'exerce la tension géographique. Elle se présente sous un autre jour dans le cas des présences éphémères de l'homme dans l'espace. Face à la méconnaissance, à la découverte de l'espace, le visiteur doit faire des choix, brefs mais intenses. L'habitant sédentaire justifie sa présence permanente en un lieu par un certain attachement à ce lieu (même si ce n'est pas toujours un lieu de bien-être). Le visiteur est amené, parfois, à choisir instantanément le parcours dans l'espace visité. Il est en tout cas obligé de s'y déplacer rapidement, de ne consacrer qu'un temps très limité à l'observation du paysage. Dans le cas d'un parcours assez long, les choix d'itinéraires se font avant le départ, ou alors durant une pause à un carrefour de routes, de chemins, de sentiers. Lors d'un parcours plus bref, par exemple en ville ou même dans un village, les situations de choix se multiplient et donc sont aussi moins prévues et moins prévisibles. Le visiteur est confronté à des possibilités de parcours différentes, il doit choisir tout de suite, en tenant compte éventuellement des avis des autres membres du groupe (amis, famille), mais aussi du temps imparti pour la visite, du goût pour l'aspect de l'espace visité, peut-être de la difficulté à parcourir certains itinéraires. Il y a ainsi de nombreux facteurs qui s'ajoutent à la représentation préalable de l'espace de visite. Il est alors intéressant d'observer si ces facteurs concourent à une homogénéisation des différents seuils individuels. Deux grands types de facteurs doivent être pris en compte : les facteurs de configuration de l'espace de visite, et les facteurs de cultures des espaces de visite

³⁵⁸ : ROLLAND-MAY C., 2003, *Loc. cit.*

par les visiteurs. Si ces données sont diverses et si elles conduisent à l'existence de différents seuils individuels (donc à la fois par des déterminants et par le hasard), il faut s'attendre à une géographie de la visite précise, rigoureuse, mais qui décrit et explique des causalités diverses, et qui se fonde sur des pratiques et des représentations plus ou moins variées selon les espaces. On peut trouver, et ce serait heureux, une homogénéité des seuils et des discontinuités produites par des cultures semblables de l'espace de visite entre les visiteurs, mais il faut aussi concevoir le contraire. Dans les deux cas, on est amené à appréhender la discontinuité comme une partie d'un ensemble continu. Cela doit s'accompagner et se relier avec l'association du continu et du discontinu chez Yi-Fu Tuan.

2). Que peuvent être les abords ?

Comment se qualifient les abords du lieu de visite ? Différentes notions existent pour désigner ce qui est autour. Néanmoins, ces notions n'ont pas souvent été utilisées à propos d'espaces de petite dimension. Sont-elles alors transposables aux espaces de visite, et selon quelles modalités d'application ? De quelle manière s'articulent-elles avec les seuils, le continu et le discontinu ?

a). La périphérie

La perspective d'étude de la périphérie, en lien avec le centre, est ainsi énoncée par Alain Reynaud : « *penser la différenciation de l'espace à tous les degrés de l'échelle, de la ville au monde* »³⁵⁹. En termes d'échelle et de qualité de l'espace, l'espace de visite est tout de suite placé à côté du cadre de pensée. Les références du modèle centre-périphérie se situent à des échelles plus petites, qui laissent de côté les espaces de l'intercommunication active. En faisant abstraction de cette question d'échelle, le premier problème qui se pose est celui du centre et du rapport centre-périphérie. Le centre rassemble « *une certaine masse de population, une capacité notable de production, un niveau de vie élevé et une ancienneté de développement* »³⁶⁰. Il est évident que ces critères ne se retrouvent pas tous et/ou pas toujours dans les lieux de visite. Ce ne sont pas des lieux de production, mais avant tout des lieux de consommation, avec néanmoins un aspect productif dans la mise en valeur et l'interprétation du lieu, et l'absence de fonction résidentielle empêche de parler de niveau de vie élevé. C'est une qualité qui peut simplement être remplacée par un « *niveau de confort de visite* ». En revanche, les lieux de visite concentrent une population de visiteurs, plus ou moins importante et éphémère, et disposent d'une histoire de l'activité de visite, comparable à l'ancienneté de développement des centres urbains. Les critères du centre ne sont donc pas incompatibles avec une application au lieu de visite.

En ce qui concerne maintenant la périphérie, elle est définie par un « *niveau de vie moins élevé, des productions moins élaborées, un affaiblissement et une perte de substance au profit du centre* »³⁶¹. En application aux espaces de visite, on peut concevoir un niveau de confort de visite moins élevé dans les abords que dans le lieu (encore que cela puisse être

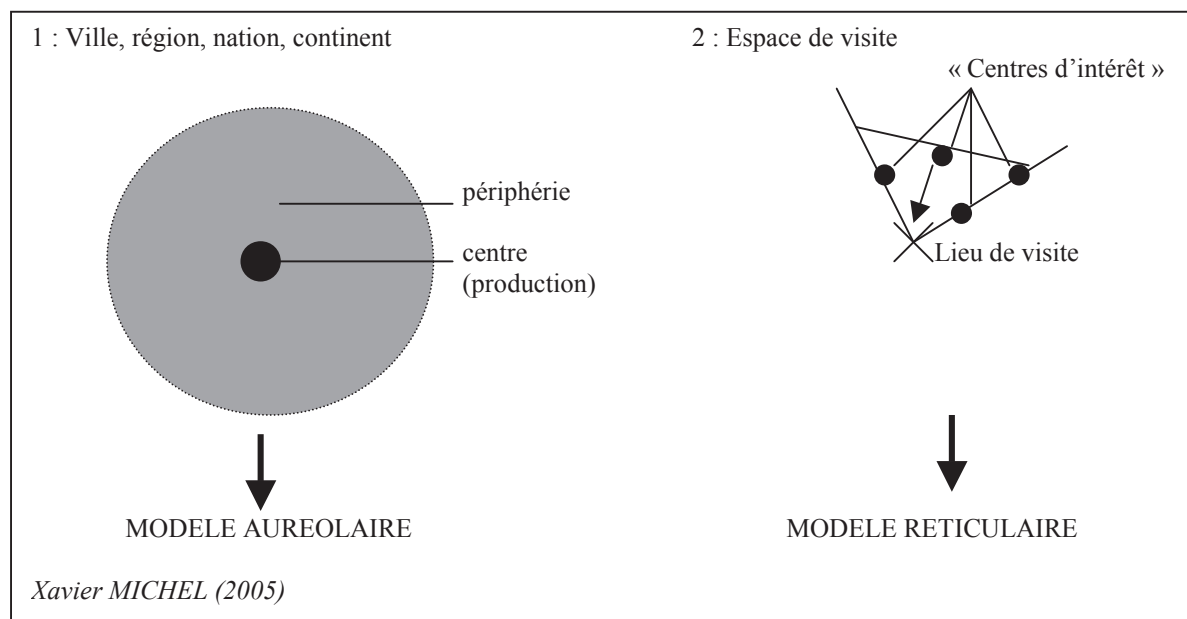
³⁵⁹ : REYNAUD A., 1995, Centre et périphérie, BAILLY A., R. FERRAS, D. PUMAIN (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 583-599.

³⁶⁰ : *Ibid.*

³⁶¹ : *Ibid.*

l'inverse, comme dans le cas des agglomérations). L'analyse de la production et de la consommation appelle à être vigilant, puisque les abords sont assez souvent des espaces marchands, que ce soit en ville ou près des lieux patrimoniaux ruraux et littoraux, ainsi que sur les parcours d'approche des destinations de « nature » montagnardes. Un décalage existe donc entre la géographie économique et la géographie culturelle de la visite. La première place l'activité dans les abords, la seconde dans le lieu de visite. Il ne s'agit pas de l'intégration de la périphérie dans l'activité du centre, encore moins d'une diffusion de l'activité marchande d'un lieu « centre » vers sa périphérie, mais de l'établissement et/ou du développement de fonctions marchandes dans l'espace des abords. Ceci conduit à s'interroger sur la validité du couple centre-périphérie. Un renforcement de ce doute apparaît lorsqu'il est question d'un rapport de force entre un lieu centre qui se renforce aux dépens d'une périphérie qui s'affaiblit. Le lieu est, comme l'espace des abords, un patrimoine. On a vu qu'il pouvait exercer une prise de qualité sur les environs, ce qui n'enlève pas la qualité de l'espace des abords, mais ce qui peut lui enlever de sa valeur. Sur les critères de définition de la périphérie, il n'y a donc que celui de la production qui ne convient pas à l'espace de visite, à la fois pour une question de rapport production/consommation et pour une question de rapport centre/périphérie. Une des solutions pour régler cette question est alors de concevoir l'abandon de la représentation auréolaire et/ou circonvoisine, et d'adopter une représentation réticulaire (figure 20).

Figure 20 : Application du centre et de la périphérie à l'espace de visite :



Il est intéressant de noter que le modèle réticulaire ne relève pas d'une analyse non paysagère, mais, au contraire, prend en compte les points de perception du paysage, les établissements marchands ou d'autres points d'accroche du visiteur. Il n'y a plus un seul centre au niveau de l'emplacement, mais une pluralité de points d'accroche et/ou de destination, en fonction aussi de la pluralité des centres d'intérêt de chaque visiteur. La destination est plurielle, et sa concentration en un seul point ne serait alors qu'un cas particulier d'un modèle plus général, de nature réticulaire, qui dépasse la représentation du modèle auréolaire qui confine la périphérie à une représentation simplement circonvoisine. Ceci permet de retrouver une logique au rapport entre la production et la consommation. Le centre est bien composé de tout

ce qui est production : lieu de visite, points de perception du paysage, commerces, etc., c'est-à-dire de tout ce qui rend possible la concrétisation de la visite. La consommation est alors tout ce qui est attractif, donc ce qui est pratiqué (au sens de la perception) et représenté. Cette pluralité de centres de production de la visite n'est pas à confondre avec le polycentrisme, qui se place à une autre échelle, plus ample.

Il reste à relier à ce cadre la déclinaison des types de périphéries selon Alain Reynaud³⁶². Le premier cas est celui de la périphérie au service du centre. Dans le cas des espaces de visite, ce qui fait l'objet de l'observation du visiteur n'est pas investi par des aménagements ou par une activité ludique. C'est un paysage rural, qui est de qualité, et qui est utilisé pour valoriser le lieu de visite, sans contrepartie : l'espace périphérique de ce paysage rural ne reçoit pas de bénéfice en échange de cette valorisation. Le second cas pousse à l'extrême cette première articulation. La périphérie est délaissée, le centre se suffit à lui-même. Il peut alors exister des centres d'intérêt aux abords du lieu « *hypertrophié* », mais ceux-ci établissent une relation seulement avec le lieu de visite, et l'étendue aux alentours du lieu et des centres d'intérêt présents dans les abords n'est ni valorisée ni valorisante pour le lieu de visite. Un indicateur perceptible de cette situation est la « *congestion* » du centre. Cette situation résulte d'une dynamique, elle ne peut pas exister dès le départ : « *Le centre, qui s'est nourri aux dépens de la périphérie, s'en désintéresse désormais puisqu'il ne peut plus rien en retirer* »³⁶³. L'auteur cite l'exemple de la Corse, des massifs montagneux français, des Landes, de la Sologne. Cette périphérie n'a donc toujours pas été ignorée ; elle l'est actuellement parce que le lieu de visite accapare l'ensemble des attentions des visiteurs, et elle laisse se développer sur son espace des isolats et des angles morts.

Les situations suivantes montrent une intégration de la périphérie au centre. Le cas de la périphérie intégrée et exploitée peut être le prolongement du cas précédent. Alain Reynaud note que les centres sont alors « *à l'affût de matières premières « mais aussi de gisements paysagiques » pour offrir repos et distraction à leurs citoyens* »³⁶⁴, et cite des exemples de vastes espaces « naturels » extra-européens. Mais on se place ici dans une perspective d'aménagement, avec des activités de pleine « nature » et/ou une fonction résidentielle. L'analyse ne s'effectue pas à la même échelle. Pour les espaces de visite, il y a exploitation du paysage, du patrimoine, etc. Les centres d'intérêt, en périphérie, qui s'établissent et se développent en profitant des qualités de cette périphérie deviennent alors des éléments du centre. Dans une logique plus aboutie, la périphérie intégrée et annexée signifie alors dans le cadre des espaces de visite que la qualité autonome des abords est remise en cause par un processus d'annexion de qualité provenant du lieu et des centres d'intérêt. L'exploitation consiste seulement dans une prise de qualité pour la valorisation du centre, l'annexion consiste à une prise de valeur de la périphérie pour une augmentation, une amélioration de la qualité du centre.

Jusqu'ici, les situations observées sont celles d'un certain rapport de force, avec un espace dominant et un espace dominé. Mais les termes de l'intégration et de l'annexion sont l'extension ou l'association de la périphérie au centre. Dans une analogie avec la géodynamique interne, Alain Reynaud qualifie l'extension de métamorphisme de contact. Cela signifie que l'espace perçu, non aménagé, non commercialisé, recule et est remplacé par

³⁶² : REYNAUD A., 1981, *Société, espace et justice*, Paris, PUF, coll. « Espace et liberté », 263 p.

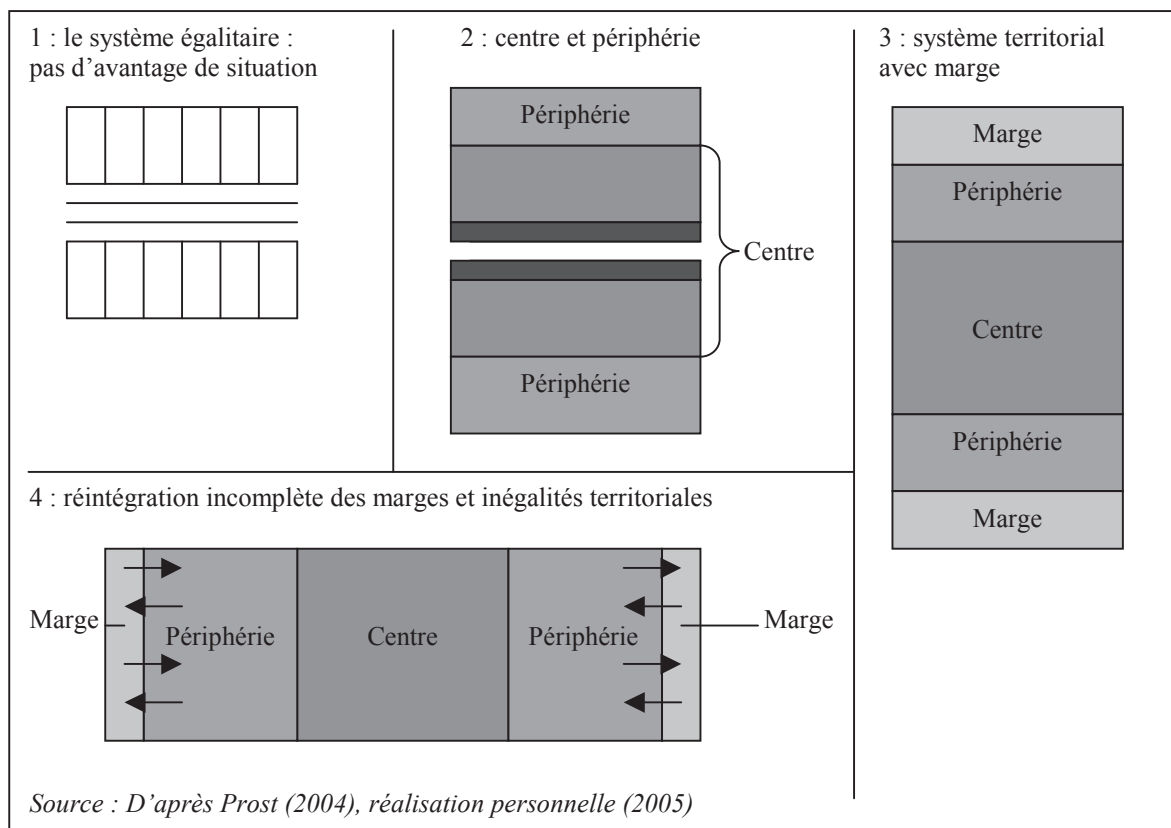
³⁶³ : *Ibid.*

³⁶⁴ : *Ibid.*

un espace touristique qui n'est plus un espace de visite, d'observation, de contemplation, mais un espace de production, matérialisé par des commerces, des aménagements (aires de stationnement, bâtiments d'accueil, éventuellement d'interprétation, aires et équipements de jeux pour enfants, voire sites de loisirs sportifs, etc.). Ce sont des espaces de production, « centraux », mais qui ne se fondent plus toujours sur le patrimoine, le paysage. On arrive à une situation où ils existent par eux-mêmes, et ne sont plus des appuis ou des compléments au lieu de visite. Enfin, la dernière forme est celle de l'associat, à savoir une intégration à distance de certains espaces restreints, enclavés en périphérie, mais qui relèvent du centre. Au sein de l'espace des abords, l'associat n'est pas comme les autres centres d'intérêt exerçant un lien perceptif ou imaginaire avec le lieu de visite. Il se place en dehors des centres d'intérêt du modèle du réseau central. Ce n'est pas un point de vue du lieu de visite depuis l'espace d'approche, ce n'est pas un commerce dont l'implantation se justifie par sa proximité avec le lieu de visite. Il s'agit d'un lieu particulier, de nature patrimoniale, paysagère, voire commerciale, à l'intérieur de l'espace des abords, qui n'entretient pas de relation pratique ou symbolique avec le lieu de visite, mais qui ne se serait pas développé sans l'activité de visite vers le lieu « centre ». C'est un lieu « naturel » ou culturel, un commerce, dans les abords, mais hors du réseau culturel central (de pratiques et de représentations).

b). La marge

Figure 21 : Représentation graphique de la dynamique de création de la marge dans le rang québécois :



Comme la périphérie, la marge est appréhendée sous un angle dynamique. En revanche, si « le système [territorial] ne peut pas fonctionner sans sa périphérie », la marge « n'est pas fondamentale dans le fonctionnement du système, qui peut éventuellement

fonctionner sans elle ». Ainsi, « la marge peut se développer en périphérie mais aussi au cœur du centre »³⁶⁵. L'exemple de la dynamique de la création d'une marge peut être celui du rang québécois (figure 21).

Le schéma montre une marge à côté du système territorial, mais elle peut en fait se situer à l'intérieur de l'espace périphérique et/ou de l'espace central. Dans la dernière phase de la dynamique, la réintégration est partielle, et la partie de la marge laissée de côté renforce les inégalités. Dans le cas des espaces de visite, la dynamique n'est pas la même dans la plupart des cas. En effet, à partir du moment où il existe un lieu de visite avec un emplacement ponctuel dans l'étendue, il n'y a pas de système égalitaire. Celui-ci est alors à rechercher dans des espaces de visite qui développent une étendue quasiment indifférenciée dans les cultures de visite : il s'agit de forêts, de marais, ou d'autres espaces ruraux ou urbains qui ne sont pas visités en fonction d'une destination à atteindre, mais en fonction des qualités uniformes de l'étendue et d'une valeur correspondante, isotrope au sein d'un espace de visite délimité. Dans les autres cas, il existe une inégalité à l'origine, puisque le lieu patrimonial est concentré en un point, ou dans une étendue restreinte. D'autres centres d'intérêt lui sont reliés, et une périphérie se développe autour d'eux.

La marge se place alors au-delà de cette périphérie, dans des espaces qui ne sont pas visités, pas perçus, pas imaginés, et qui font penser à un l'angle mort défini par Reynaud. Il le qualifie d'espace vide ou neutre : friches ou terrains vagues³⁶⁶. Ces types d'espaces sont relevés en référence à un espace rural ou à un espace urbain qui n'est plus utilisé : la friche est une ancienne étendue de parcelles agricoles, le terrain vague est une ancienne étendue servant au logement, à l'industrie, aux services, aux infrastructures de transport. Il en reste des traces dans le paysage, après que la fonction ait cessé. Mais il existe aussi d'autres exemples d'angle mort, avec une fonction effective, bien que provisoire : les « *bidonvilles* » et les « *cités d'urgence* », les « *espaces ruraux enclavés* » (davantage dans le sens de l'inaccessibilité que de la spéciation), mais aussi « *décadents* », la terminologie n'étant pas bien précisée³⁶⁷. La comparaison avec les espaces de visite est difficile, car les temporalités sont différentes. Dans les espaces « *sédentaires* », le rapport entre le système territorial et l'angle mort va de l'effectif, du permanent, au provisoire ou au périmé. Dans les espaces de visite, le rapport va du temporaire, de l'éphémère à ce qui est vraiment inexistant dans la culture des visiteurs. Dans une cartographie de la fréquentation touristique du Sidobre, Georges Bertrand délimite les « *secteurs de nature ignorés des touristes* »³⁶⁸. Ce sectionnement met en évidence une délimitation par défaut de l'espace touristique, qui n'est représentée que par des points et des lignes, et qui apparaît en conséquence de la délimitation de l'étendue ignorée. Ainsi il serait plus aisé de spatialiser l'angle mort, la marge, plutôt que le centre et la périphérie touristique et/ou ludique.

Dans une description plus statique, Jean Gouhier précise l'espace de la marge : « *entre le produit apprécié et le résidu méprisé, existe le rebut à valeur potentielle inexprimée* », « *entre le l'être et le non-être existe le peut-être* »³⁶⁹. Si la représentation est plus figée, elle

³⁶⁵ : PROST B., 2004, Marge et dynamique territoriale, *Géocarrefour Revue de Géographie de Lyon*, n° 2, pp. 175-182.

³⁶⁶ : REYNAUD A., 1981, *Op. cit.*

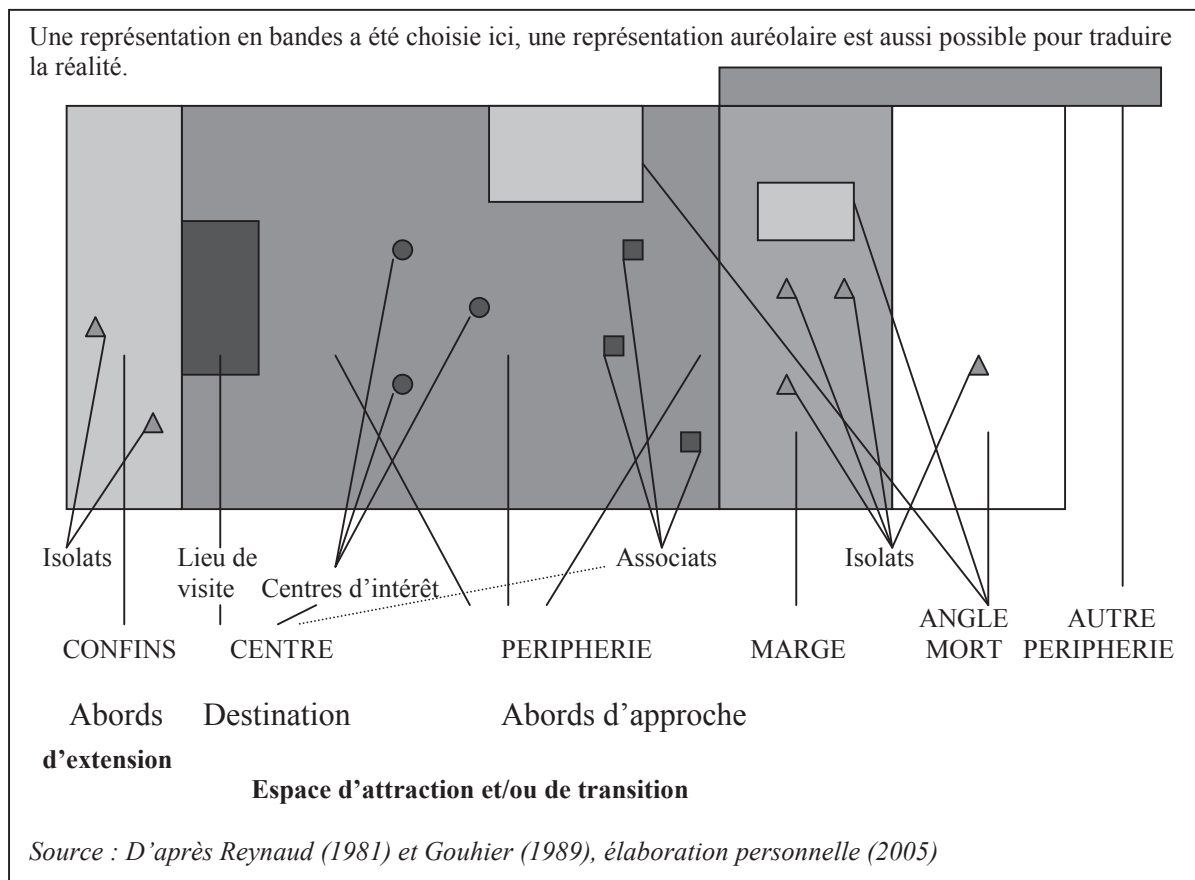
³⁶⁷ : *Ibid.*

³⁶⁸ : BERTRAND G., 2002 [1978], Le Sidobre (Tarn) Esquisse d'une monographie, BERTRAND C. et G., *Une géographie traversière*, Paris, Editions Arguments, pp. 214-215 ; « Le Sidobre Fréquentation touristique ».

³⁶⁹ : GOUHIER J., 1989, La marge, espace intermédiaire, *Géographie sociale*, n° 8, pp. 81-91.

est aussi plus intéressante, car elle offre une qualification à ce chaînon manquant entre la périphérie et l'angle mort (figure 22). Eventuellement, il se passe quelque chose dans la marge de l'espace de visite, des individus s'y rendent, de façon passagère. Lorsque certaines personnes y reviennent, il se développe alors des isolats, ceux de l'espace d'évitement de l'espace de visite qui est occupé par la majorité des individus. Il y a les isolats de la marge, où peuvent se croiser les « habitants » de l'isolat et les rares visiteurs utilisant la marge, et il y a les isolats de l'angle mort, où seuls les « habitants » s'y rendent. Ce cadre théorique est à concrétiser dans les différents types d'espace de visite par une spatialisation de ces différentes catégories (figure 22).

Figure 22 : Du centre à l'angle mort, l'organisation de l'espace de visite et de ses environs :



c). Le front et la frange

Un front contient deux principales acceptions spatiales : il est « *ce qui fait face* », et il est, dans le cas du front pionnier, « *la limite atteinte par la mise en valeur* »³⁷⁰. A la suite de Pierre Monbeig, il est rappelé que, « *plutôt que de « front », il vaut mieux parler de « frange pionnière », car c'est rarement par une coupure brutale mais plutôt par une progression plus ou moins rapide que l'on passe des espaces organisés à ceux qui le deviennent* »³⁷¹. Le terme a toujours quelque part une connotation conquérante, issue de son emploi premier en

³⁷⁰ : BRUNET R., R. FERRAS, H. THERY, 1992, *Les mots de la géographie*, Paris, Reclus/La documentation française.

³⁷¹ : *Ibid.*

géopolitique : le front militaire³⁷². Les fronts ne concernent pas que les champs de bataille ou les régions forestières tropicales. L'expression de front pionnier est utilisée pour exprimer la dimension géographique de la réoccupation des « *marches pyrénéennes audoises* »³⁷³. Mais dans l'ensemble, on parle de front à une échelle régionale (la taille de la région variant suivant le sujet traité, en géographie humaine ou en géographie physique), ou bien en ce qui concerne l'extension d'une agglomération urbaine : la banlieue et/ou l'espace périurbain constituent le front, la frange de l'agglomération. En géographie physique et en géopolitique, le front s'inscrit dans une organisation en bandes, alors qu'en géographie humaine, il prend place plutôt dans une organisation centre/périphérie.

Anne-Elisabeth Laques détaille l'organisation d'un front pionnier au Brésil : avant front à occuper, frange pionnière et arrière front déjà utilisé. L'avant front se caractérise par une logique de « *prédation* », où l'étendue la plus facile à exploiter est occupée en premier, puis l'étendue où la topographie est plus difficile en vue de l'aménagement. La frange pionnière est marquée quant à elle par des conflits entre ses différents occupants. L'arrière front connaît une dynamique plus calme de « *stabilité* »³⁷⁴. Parler de front pionnier pour exprimer l'expansion géographique du tourisme et des loisirs implique en premier lieu de réfléchir à la comparaison entre les activités et les espaces. Il y a un front pionnier lorsqu'un espace occupé et utilisé pour une activité donnée n'arrive pas ou n'arrive plus à contenir les besoins d'une société pour cette activité. A partir de là, la processus de front pionnier peut être encadré ou spontané. Il s'agit donc de fronts pionniers récréatifs lorsque les autres espaces n'assument pas ou plus cette fonction récréative, à la différence que ces autres espaces ne sont pas handicapés par un manque de terres, une surpopulation, mais par un manque d'espaces amènes, donc dans une situation se référant à une certaine subjectivité des individus. A l'échelle de régions, d'espaces touristiques français, notamment les massifs montagneux et l'espace rural, il apparaît que les activités récréatives se développent dans une étendue qui auparavant n'était pas utilisée pour cela. Les espaces de moyenne montagne, voire de haute montagne, ont connu l'essor de la randonnée depuis vingt à trente ans, comme l'attestent les informations des guides touristiques. Les fronts pionniers touristiques ont été ceux des littoraux aménagés avec des stations nouvelles. L'arrière front est l'espace régional traditionnellement urbanisé : villes et stations anciennes en doublet, la frange pionnière est incarnée par les nouvelles stations, et l'avant front est ce qui a été urbanisé par la suite ou qui reste à urbaniser.

Pour les espaces de visite du patrimoine³⁷⁵, l'application de la dynamique en front pionnier se ramène à la question du patrimoine. En effet, un front pionnier est une appropriation d'étendue inoccupée ou bien occupée, mais avec un affranchissement de l'ancienne occupation, comme ce fut le cas pour les Indiens d'Amazonie, ou, sur un autre terrain, pour l'urbanisation (touristique ou d'extension d'une agglomération) en France, et

³⁷² : LACOSTE Y., 2003, *De la géopolitique aux paysages Dictionnaire de la géographie*, Paris, A. Colin ; PREVELAKIS G., 2003, in LEVY J., M. LUSSAULT (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.

³⁷³ : BOULMERKA-BOIS D., 2003, Les marches pyrénéennes audoises : un espace rural entre désertification, annexion et renaissance, communication au Colloque « *Marges et interfaces* », Université de Metz.

³⁷⁴ : LAQUES A.-E., 2003, Paysages et modèles paysagers : des indicateurs géographiques pour l'analyse des dynamiques spatio-temporelles d'un front pionnier (Le cas de Sao Felix do Xingu (Brésil, Etat du Para)), *Objets et indicateurs géographiques*, Editions des Actes d'Avignon, pp. 109-120.

³⁷⁵ : Pour une application de cette notion, signalons notamment : MONTPETIT C., P. POULLAOUEC-GONIDEC, F. TREMBLAY, 2001, Paysages du littoral : la frange extensible (du pays métissien), *Téoros*, n° 1, pp. 42-48.

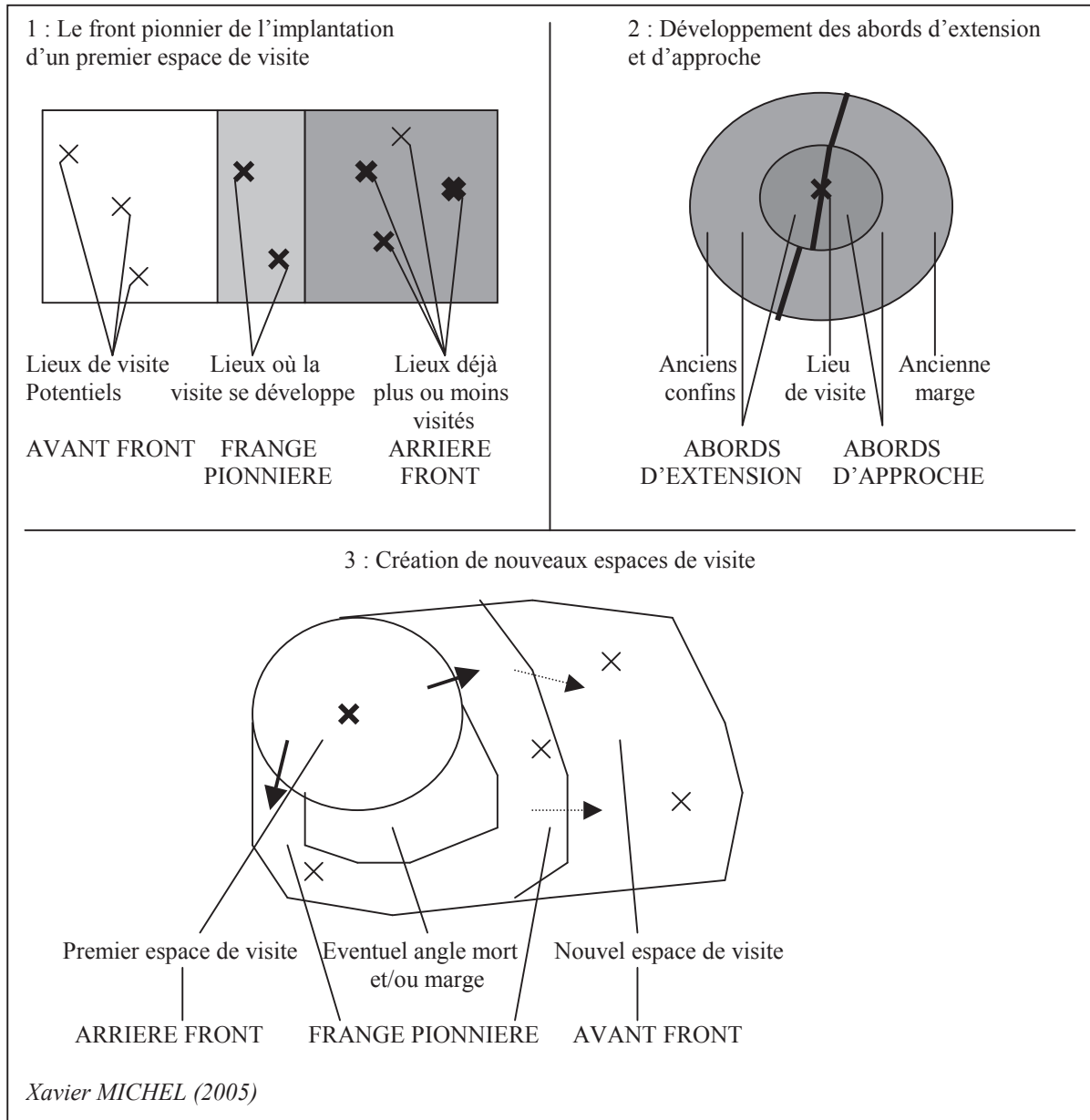
l'implantation d'une nouvelle organisation de l'espace qui fait fi de ce qui préexistait. Il n'en va pas de même dans les espaces de visite du patrimoine, puisque la nature de l'activité de visite est de prendre appui sur les objets existants, de les conserver et de les valoriser au lieu de les transformer ou de les détruire. C'est en terme de transformation des représentations et des pratiques du paysage que le front pionnier doit être compris, et non en terme de transformation physique de la matérialité du pays. D'autre part, il est permis de se demander dans quelle direction progresse le front pionnier. L'expression signifie que ce qui est ou va être occupé ne l'a pas été jusqu'ici pour le type d'activité considéré. On fait alors l'hypothèse qu'il existe deux grands mouvements dans la dynamique de l'organisation des espaces de visite. Le but de la recherche est alors de les confirmer ou pas, et alors d'affiner ce qu'ils sont. Le premier mouvement est celui de l'avancée de l'espace récréatif dans une marge touristique. Les monuments, les espaces « naturels » connaissent peu à peu un développement de la visite, à partir d'un espace d'émission et/ou d'un espace de séjour. Ainsi, l'espace de visite s'étend à des objets patrimoniaux jusqu'ici en marge ou en angle mort dans un système territorial : vallées alpines ou pyrénéennes difficiles d'accès, haute montagne gagnée par les promeneurs, châteaux, édifices religieux, cavités souterraines en espace rural. Plus récemment, on observe un second mouvement, dans une direction inverse mais dans un rapport d'échelle différent. Ce second mouvement est annoncé par une dynamique qui n'est pas un front pionnier, celle de l'extension des abords d'approche et/ou d'extension. Il consiste en réalité dans la création de nouveaux lieux et espaces de visite, comme les sites des loisirs sportifs en moyenne montagne³⁷⁶. Ce second mouvement : création de nouveaux espaces de visite, correspond alors parfaitement au critère de continuité sectorielle du front pionnier, à savoir le renouvellement de la visite dans d'autres espaces. Une représentation schématique illustre ces dynamiques (figure 23).

A une échelle plus fine, les formes et les limites de l'espace autour des lieux de visite sont aussi à décrire. Pour les fronts pionniers en région tropicale, la nouvelle occupation de l'espace prend différentes configurations selon les acteurs et les phases du processus (colonisation sur la frange pionnière : configurations simples, et adaptation sur l'arrière front : configurations plus élaborées). On a déjà vu que les fronts pionniers des espaces de visite ne s'évaluent pas principalement en fonction des transformations de la matérialité du paysage (mis à part les aménagements), mais en fonction des mutations des pratiques et représentations du paysage. L'expression de « *modèles paysagers* » n'a donc pas le même sens pour la mise en valeur de terres agricoles ou pour le développement d'espaces de visite. C'est l'observation de la « *distribution des modèles paysagers dans l'espace comme révélateur des dynamiques de la conquête pionnière* »³⁷⁷ qui est intéressante. La frange pionnière ou l'arrière front ne sont pas définis arbitrairement par des formes visibles, mais par les pratiques des visiteurs et par ce qu'ils disent de ces espaces, autant qu'ils puissent percevoir leurs matérialités. Ici aussi entre en jeu le passage de la culture individuelle à la culture collective. L'avant front est l'espace qui n'est ni pratiqué, ni représenté. Il peut être conçu, sans qu'une image précise lui soit associée. La frange pionnière est un espace qui est pratiqué par une petite part des visiteurs parmi le total des pratiquants de visite dans la région observée, mais c'est un espace représenté par une grande part de visiteurs. Enfin, l'arrière front est pratiqué et représenté par un grand nombre de visiteurs.

³⁷⁶ : BOURDEAU P., 2003, *Op. cit.*, p. 161.

³⁷⁷ : LAQUES A.-E., 2003, *Loc. cit.*

Figure 23 : Les dynamiques de l'espace de visite en application du front pionnier :



d). L'interface

L'interface est un lieu de passage entre deux espaces différents. Dans le cas des espaces de visite, elle assure une fonction de transition, rendue nécessaire parce que les modes de pratiquer ces deux espaces ne sont pas les mêmes et parce que le passage de l'un à l'autre implique plusieurs changements dans le rapport de l'individu à l'espace. L'interface peut se placer entre deux espaces de même type, par exemple entre deux espaces de visite, ou bien entre deux espaces de type différents, soit par la forme (ligne, point, étendue), soit par la taille (différence d'échelle). Il y a une interface au début de l'espace de visite, qui est située à la fin de l'espace de vie quotidien hors espace de visite, ou à la fin de l'espace de séjour, et au début de l'espace de visite. Elle concentre à la fois un seuil d'extinction et un seuil d'apparition, qui sont semblables pour la majorité des individus, ou alors il y a plusieurs interfaces en fonction de cultures de visite variées. Elle est une expression du milieu : entre le(s) lieu(x) du quotidien et/ou du séjour d'une part, et le lieu de visite d'autre part. L'interface prend logiquement la

forme d'un point, parce que la présence de l'homme n'est pas étendue, de façon longitudinale, sur une ligne entre deux espaces. Elle peut en revanche être progressive transversalement, avec un changement progressif des rapports de l'homme à l'étendue.

Ces caractères généraux appellent à être déclinés selon les différentes organisations possibles que prennent et dans lesquelles s'inscrivent les interfaces. Une série d'exemples présentée au colloque *Marges et interfaces* peut ici être reprise à cette fin. Les interfaces se placent le long des voies de communication. Les interfaces d'un système de transport se développent « *pour que la qualité des services intermodaux* » « *soit supérieure à celle résultant d'une organisation monomodale* »³⁷⁸. Elles se matérialisent par des points le long de lignes. Au début de l'espace de visite, ce type d'interface sert à pratiquer l'espace de façon la plus appropriée pour apprécier la visite. Jusqu'à un certain point prévaut un certain mode de déplacement, à partir de ce point un autre mode de transport domine, de façon partielle ou, plus souvent, exclusive. Il est intéressant de s'interroger sur les causes de cette localisation. Il y a le facteur topographique, relevant, dans l'absolu, du déterminisme naturel : le visiteur ne poursuit pas plus loin son déplacement en voiture parce qu'il ne le peut pas. Concrètement, la route ne va pas au-delà d'un certain point, le plus souvent non pas à cause d'une protection du lieu de visite, mais parce que l'usage traditionnel limitait la route à ce point. Les avancées et les reculs de la route ou du chemin carrossable par rapport à cette interface ne sont pas le fait des usages traditionnels de l'espace, mais le fait du tourisme : tracé de nouvelles voies en montagne, ou recul des accès dans les espaces littoraux. Ce déplacement physique de l'interface est à appréhender selon son importance : s'agit-il d'un faible déplacement, ou d'un fort déplacement ? Les conséquences sur les cultures de visite ne sont pas les mêmes. Il y a une interface non seulement à cause du changement du mode de déplacement, mais aussi parce que ce changement induit une nouvelle perception de l'espace, un rapport nouveau ou, en tout cas, plus direct avec l'environnement, le paysage, le patrimoine, la nature. Les aménagements interviennent en tant que facteurs guidant les pratiques des visiteurs dans ce changement. Il est plus rare, mais cela arrive, en ce qui concerne le changement du mode de transport, que chaque visiteur arrête son trajet en voiture à un point particulier où il est le seul à s'arrêter. Il existe une organisation de l'espace qui l'amène à se rendre à une interface collective, même si celle-ci ne correspond pas à l'interface culturelle personnelle qui se situe à quelque distance avant et d'où le visiteur s'est arrêté un instant pour observer le paysage et le lieu de visite, éventuellement pour les prendre en photographie.

Un lieu peut aussi avoir une fonction d'interface parce qu'il se trouve au milieu de deux autres lieux. Dans les réseaux urbains, c'est par exemple le cas de L'Isle d'Abeau, qui ne se caractérise pas par un rôle de passage d'un espace à un autre, avec un changement du rapport de l'homme à l'espace, mais par une position d' « entre-deux » aires métropolitaines, celles de Lyon et de Grenoble³⁷⁹. L'interface est alors elle-même un pôle situé entre deux autres pôles. Cela amène à concevoir une interface à l'entrée d'un espace de visite qui assure une transition entre deux autres lieux : le lieu de domicile ou de séjour touristique d'une part, le lieu de visite d'autre part. L'étendue entre ces lieux est mise entre parenthèses, et l'interface exercerait ce rôle de passage sans que soit pris en compte la traversée, le parcours de l'espace

³⁷⁸ : CHAPELON L., 2003, Les interfaces du système de transport : enjeux d'aménagement du territoire ?, communication au Colloque « *Marges et interfaces* », Université de Metz.

³⁷⁹ : FOURNY M.-C., 2003, L'Isle d'Abeau, une interface métropolitaine ? Géo-stratégies en région et émergence d'un nouveau statut territorial d' « entre-deux », communication au Colloque « *Marges et interfaces* », Université de Metz.

avant l'interface et de l'espace des abords. Ce sont en fait les relations entre ces trois lieux : départ de l'excursion, interface au début de l'espace de visite, et lieu de visite, qui sont à capter. L'individu adopte une certaine attitude et un éventail de comportements au lieu de départ de l'excursion, par exemple avec un niveau de prévoyance ou au contraire d'insouciance qui sont plus ou moins adaptés à ce qu'implique la pratique de l'espace de visite, en ce qui concerne les vêtements, les chaussures, le matériel...L'interface consiste alors à s'adapter aux conditions de l'espace de visite : en conservant l'acquis utile, en laissant de côté ce qui est inutile, mais aussi en regrettant ce dont on ressent un besoin (ou un désir) et que l'on n'a pas avec soi, et dont l'archétype est souvent l'appareil photographique. Ainsi, elle ne se fonde pas seulement sur des fonctions pratiques, mais aussi sur des fonctions imaginaires, d'envie d'un type de rapport donné avec l'espace. Les deux types de fonctions relèvent du bien-être.

Jusqu'ici, l'interface a été représentée en tant que point³⁸⁰. Mais ce peut être aussi une étendue. Dans la dynamique de l'espace, il est alors fait référence à la marge comme situation d'origine. Le Sinaï égyptien est passé d'un statut de marge à celui d'interface, à l'échelle du pays comme du Proche-Orient, dans les deux cas en assurant une articulation entre l'espace égyptien et l'espace international³⁸¹. Cette configuration amène à concevoir que les abords de l'espace de visite soit eux-mêmes une interface. Il existe un point de changement au début de l'espace de visite, mais le parcours des abords peut aussi contenir cette notion d'interface, toujours dans une application du concept de milieu. Mieux, cet espace des abords assure ce rôle d'interface entre le début de l'espace de visite, lorsque celui-ci a les caractères de l'espace du domicile ou de l'espace de séjour, avec des aménagements, une urbanisation, une fonction commerciale, et le lieu de visite à caractère uniquement patrimonial. L'interface prend aussi la forme d'une double marge, qui développe des relations avec les deux systèmes territoriaux auxquels elle appartient. C'est le cas du Jura, où l'évolution actuelle tend à atténuer sensiblement l'effet de la frontière et à créer un espace transfrontalier, source des relations entre deux pays³⁸². Ce sont les deux parties du Jura qui sont considérées comme des interfaces. Ce qui apparaît comme une limite entre deux espaces marginaux est en fait une ligne entre deux interfaces. Dans cette perspective, il s'agit de ne pas se fier aux limites visibles ou institutionnalisées dans l'espace de visite, mais de ne pas écarter la possibilité que l'espace d'interface s'étende de part et d'autre de cette limite.

Une interface prend place aussi entre deux unités spatiales de taille et de nature différentes. Entre la ville et la campagne, l'espace périurbain est une interface entre une entité ponctuelle : l'agglomération urbaine, et l'étendue rurale³⁸³, ou entre une petite région : la vallée de Sula au Honduras, et le monde³⁸⁴. Il en est de même pour l'interface entre l'espace

³⁸⁰ : L'interface est aussi pensée en tant que ligne : LEFORT I., 1995, L'articulation littorale : un principe rittérien relu par Elisée Reclus, *Etudes rurales*, n° 133-134, p. 51 : « Reclus analyse les littoraux selon deux angles d'approche qui illustrent parfaitement la notion d'interface relationnelle. Linéaire, le premier lui permet d'analyser les dessins côtiers, les dynamiques morphologiques ; ponctuel le second donne lieu à des développements sous les traits d'une nomenclature de ports et de villes littorales ».

³⁸¹ : SANMARTIN O., 2003, De la marge à l'interface : les recompositions de la péninsule du Sinaï (Egypte), communication au Colloque « Marges et interfaces », Université de Metz.

³⁸² : MOINE A., 2003, Marges décisionnelles et interfaces fonctionnelles : le cas du pays horloger franc-comtois, communication au Colloque « Marges et interfaces », Université de Metz.

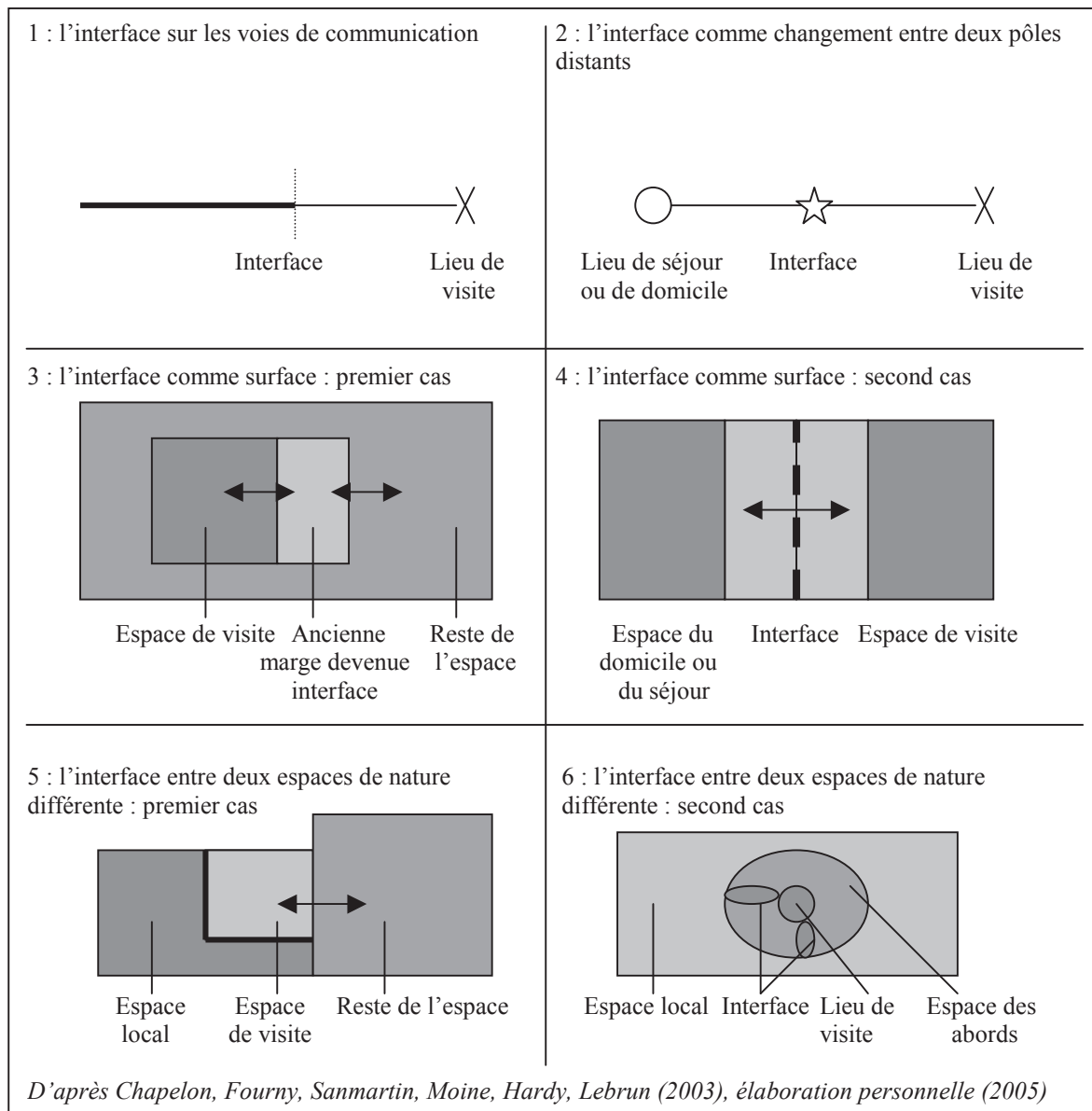
³⁸³ : LEBRUN N., 2003, Des marges urbaines à l'interface périurbaine. L'émergence d'une centralité de complémentarité, communication au Colloque « Marges et interfaces », Université de Metz.

³⁸⁴ : HARDY S., 2003, La vallée de Sula. Marge hondurienne, interface mondiale ?, communication au Colloque « Marges et interfaces », Université de Metz.

de visite, d'étendue assez restreinte, et le reste de l'espace. La situation se reproduit à une échelle plus fine, lorsque l'interface s'interpose entre le lieu de visite et les abords d'approche ou d'extension. L'interface prend ainsi différentes formes, dans une expression d'une discontinuité qui révèle et concrétise la dimension du milieu. Les quatre types présentés ci-dessus peuvent être représentés graphiquement (figure 24).

Enfin, au-delà des organisations spatiales, la signification de l'interface appelle à être aussi prise en compte pour son identification et sa caractérisation, par exemple lorsqu'il est question d'un partage de valeur entre deux « natures » d'espace, l'une profane, l'autre sacrée.³⁸⁵

Figure 24 : Les interfaces dans l'espace de visite :



³⁸⁵ : SHACKLEY M., 2002, Space, sanctity and service : the English Cathedral as *heterotopia*, *International Journal of Tourism Research*, n° 5, pp. 345-352.

3). Continu et discontinu sous le prisme de la relation nature/société

Continuité et discontinuité des espaces ont surtout été appréhendées jusqu'ici sous l'angle de la géographie humaine. Or l'organisation des espaces implique aussi une prise en compte des éléments naturels dans l'analyse. « *On fera même l'hypothèse que les discontinuités les plus remarquables, celles qui revêtent le plus d'intérêt pour la réflexion géographique, impliquent conjointement la nature et la culture dont elles combinent les éléments* »³⁸⁶. Les fondements et les perspectives de cette articulation ne se placent pas au niveau du déterminisme naturel³⁸⁷. Ils reflètent aujourd'hui en géographie l'affirmation d'un possibilisme, qui développe la notion de capacité : « *Les discontinuités purement physiques impriment dans l'espace la limite des capacités techniques, de la puissance, des représentations et des univers mentaux d'une société* »³⁸⁸. Les discontinuités relevant du champ biophysique existent ; elles sont le marquage de seuils, résultats de l'activation de processus géomorphologiques, biogéographiques, climatiques. Ils peuvent être affectés par l'intervention humaine, directement par des aménagements, ou indirectement en ce qui concerne, par exemple, l'eau et l'air. Les discontinuités et continuités relatives aux phénomènes humains ne sont pas exemptes d'activation d'éléments et de processus naturels, que ceux-ci soient apparents ou invisibles, directs ou indirects, mais il est parfois moins évident de les représenter, voire de les concevoir, comme lorsqu'il est question des limites entre zones de chalandise ou au sujet de la carte scolaire. La démarche visée ici cherche à dépasser le clivage entre géographie physique et humaine.

a). « Aujourd'hui, en géographie, il n'y a plus de saisons ! »

A partir des réflexions de Georges Bertrand, il n'est pas inutile d'évoquer pour rappel l'aveuglement des géographes pour les temporalités. Dans « *la discordance des temps* », Georges Bertrand parle de « *fond de fixisme, toujours à la recherche d'une stabilité perdue, d'un équilibre idéalisé, voire d'une aspiration à un éternel retour* »³⁸⁹. La représentation que les géographes se font de ces rapports influe sur la façon dont les continuités et les discontinuités sont pensées et construites. La nature et la société doivent en fait se placer dans l'analyse de l'espace-temps. De l'état instantané à l'oscillation centennale, une série de pas de temps est conçue pour saisir la diversité des manifestations physiques, et secondairement humaines, dans le temps. Or les activités humaines, l'agriculture et le tourisme, sont citées comme exemples de l'état saisonnier : elles sont ignorées dans les autres états. Les activités urbaines et industrielles sont absentes de ce classement, soit parce que le rapport avec la nature n'est pas fait, soit parce qu'il n'est pas imaginé qu'elles puissent s'inscrire dans une de ces temporalités, c'est-à-dire qu'elles sont, sinon établies pour toujours (l'histoire de

³⁸⁶ : DI MEO G., Y. VEYRET, 2002, Problématiques, enjeux théoriques et épistémologiques pour la géographie, *Limites et discontinuités en géographie*, Paris, SEDES, coll. DIEM, p. 5.

³⁸⁷ : Sans prendre en compte les relations entre géographie physique et humaine, il est à signaler la réflexion propre à la géographie physique, avec la thèse complémentaire de R. BRUNET, déjà citée, et aussi, notamment, un apport synthétique dans : MARTIN P., 2003, Les limites en géographie physique. Eléments de réflexion, *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n° 113-114, pp. 127-143.

³⁸⁸ : *Ibid.*, p. 5.

³⁸⁹ : BERTRAND G., 2002, La discordance des temps, BERTRAND C. et G., *Une géographie traversière L'environnement à travers territoires et temporalités*, Paris, Ed. Arguments, p. 265.

l'industrie a montré le contraire), du moins actives suivant des temporalités qui leur sont propres et qui n'ont pas de rapport avec la nature.

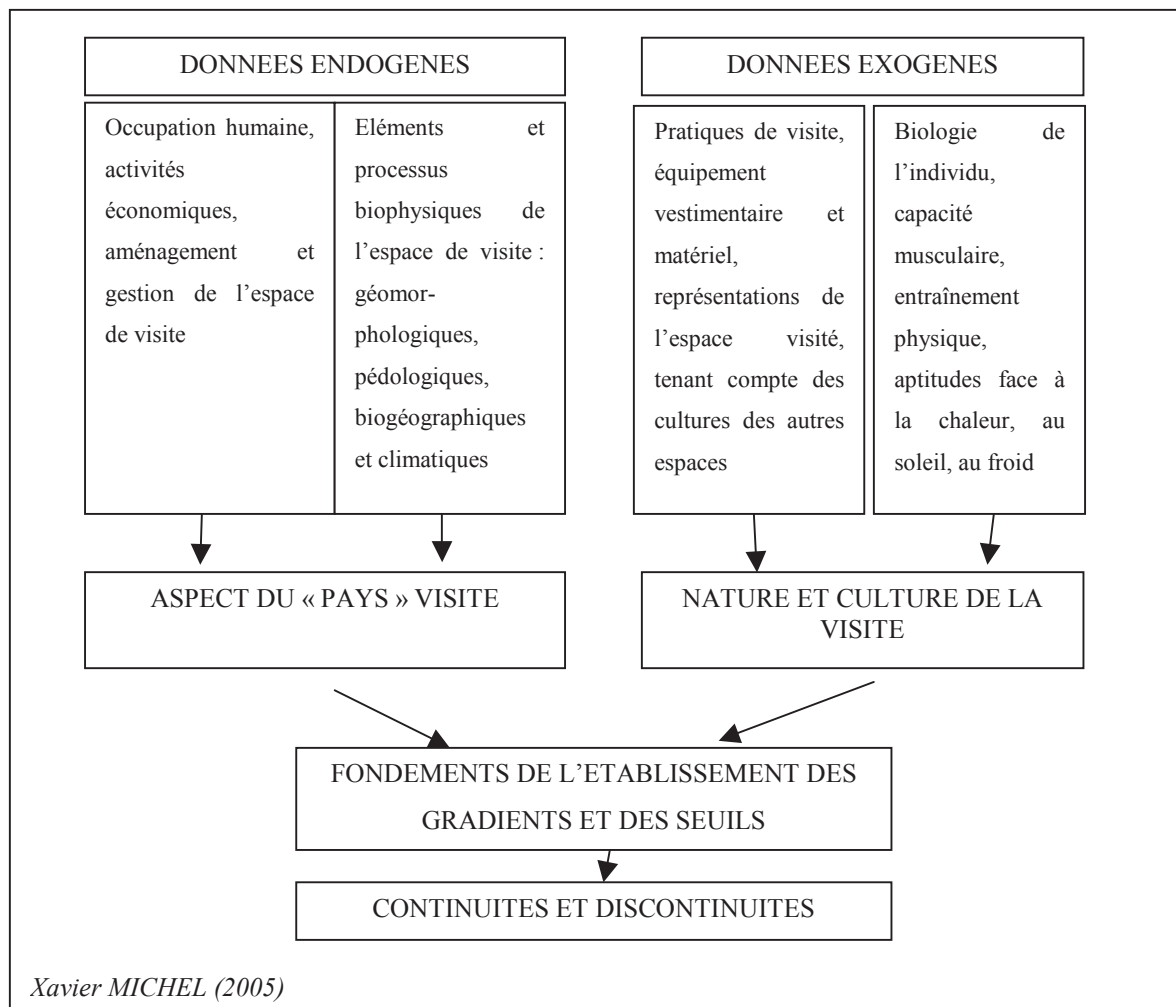
Une double prise en compte des particularités de la visite est alors nécessaire. D'une part, à la suite de Bertrand, on affirme la variation saisonnière de l'activité de visite : sur un mode collectif, elle est pratiquée à certaines saisons et pas à d'autres, non pas de façon déterministe ou possibiliste, mais suivant l'association productrice d'aménités entre la nature et la société : la « nature » estivale de la moyenne montagne alpine est le cadre de la randonnée, et sa « nature » hivernale est le cadre de la randonnée en raquettes. D'autre part, on va plus loin, en avançant que la visite s'inscrit dans chacun des états de durée inférieure à la saison : l'état météo, l'état journalier et l'état instantané intègrent aussi la visite. Celle-ci ne produit que peu d'empreintes matérielles, en dehors des aménagements et des éventuelles dégradations de la couverture végétale, de la qualité de l'air et de l'eau. Par les pratiques et les représentations qu'elle induit, la visite doit être prise en compte. La question est alors de savoir si elle doit prendre part à la grille de périodisation du géosystème, qui est composée des phénomènes naturels et des phénomènes socio-économiques, ou si elle doit s'y surimposer ? Ici encore, le patrimoine intervient : il a pour but de conserver l'objet de visite. Mais à partir de là, la société peut se fixer pour but une « conservation » de la « nature » qui freine les activités économiques contemporaines, ou bien qui empêche le retour à un équilibre naturel climacique en protégeant une nature aménagée³⁹⁰. Pour analyser les continuités et discontinuités dues à la visite des espaces patrimoniaux, il importe de rassembler ce qui relève des phénomènes humains permanents et des phénomènes naturels, et de les articuler avec les phénomènes de la visite qui viennent s'ajouter à un espace déjà construit, dont le but n'est pas la transformation par la visite, mais au contraire la conservation pour pouvoir maintenir et développer cette activité de visite. Néanmoins, absence de transformation ne signifie pas absence de portée de cette activité sur l'espace considéré, puisque les objets et les phénomènes « endogènes » sont associés avec cette présence « exogène » pour produire une géographie spécifique.

La première observation à conduire est celle de la continuité ou de la discontinuité de l'espace de visite. Il existe des lieux fréquentés toute l'année, d'autres lieux une partie de l'année seulement. Cela est parfois dû à l'état météo, à l'état saisonnier, à la qualité amène du paysage, aux conditions de pratiques d'activités. Mais cela peut n'avoir aussi aucun rapport avec la nature. Les horaires d'ouverture des lieux de visite ont souvent un lien avec la nature, comme par exemple avec les heures de lever et du coucher du soleil dans les jardins. Mais il existe des pratiques de visite qui se développent la nuit (illuminations des monuments urbains, sons et lumières, feux de la Saint-Jean), utilisant la qualité nocturne de la nature, ou bien des pratiques qui sont empêchées le jour par des causes hors de la nature : une autre activité humaine, économique dans un lieu de visite. Il apparaît que ce sont les processus humains endogènes, qu'ils soient ou non dus à la nature, qui influent sur la limite de l'espace de visite, en terme d'ouverture et de fermeture, de continuité et de discontinuité. De même, dans l'accès au lieu de visite, c'est la décision des gestionnaires de l'espace de visite qui importe. Dans l'essor de la pratique de certains lieux, c'est la représentation positive de ces lieux qui conduit au développement de parcours parfois difficiles (longueur, pente,...).

³⁹⁰ : MARCHAND J.-P., 2000, La nature, thème privilégié ou objet à inventer ?, LEVY J., M. LUSSAULT (dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux*, Paris, Belin, pp. 241-252.

La seconde observation relève des discontinuités et/ou des continuités dans l'espace de visite, depuis son début jusqu'aux abords d'extension. A la suite des notions d'environnement, de paysage, de milieu, il faut penser à « *la part de naturel biologique que chaque individu porte en lui et qui influe sur sa relation avec l'environnement* »³⁹¹. On aboutit ainsi à une partition entre ce qui est endogène dans l'espace de visite et ce qui est exogène, et dans les deux « compartiments » de l'analyse, se retrouvent le naturel et le social (figure 25). L'établissement d'un seuil dans les phénomènes de discontinuité de Brunet implique de prendre en compte deux processus, soit physiques, soit humains ou économiques. Dans la saisie des seuils en vue des discontinuités dans l'espace de visite, quatre données sont à rassembler.

Figure 25 : Les données de l'analyse du continu et du discontinu dans l'espace de visite :



Ensuite, la recherche des différents seuils reprend sa déclinaison définie plus haut, selon les notions activées : patrimoine, (idée de) nature, paysage, environnement, milieu. La relation à la fois au temps et à l'espace doit demeurer présente dans la mise en évidence des seuils et la définition des continuités et des discontinuités.

³⁹¹ : BERTRAND G., 2002 [1991], La nature en géographie : un paradigme d'interface, BERTRAND C. et G., *Une géographie traversière L'environnement à travers territoires et temporalités*, Paris, Editions Arguments, pp. 80-91.

b). Seuils et gradients fixes et mobiles et organisation de l'espace

Le rapport entre fixité et mobilité n'est pas le même dans les espaces de visite. Si on prend l'exemple du seuil de manifestation d'une activité économique, « *tels commerces ou services ne peuvent s'installer qu'à partir d'une population minimale* »³⁹². Dans le cas de la visite, l'arrivée des individus est assimilée à l'installation : c'est un apport exogène. Mais la similitude s'arrête là, car ensuite le seuil s'établit et perdure, ou disparaît, en fonction d'un rapport de déplacement de l'individu dans l'espace. Le rapport à l'objet et à l'étendue n'est pas un rapport de sédentarité, mais de mobilité. Les abords du lieu de visite doivent alors posséder une qualité constante pour assurer le maintien des rapports paysagers, patrimoniaux, environnementaux, que l'homme établit avec l'espace traversé. Ceci amène à penser à la difficulté de ce maintien, et donc à concevoir que ces rapports ne puissent exister que par intermittence chez chaque individu. Cette intermittence aurait trois causes. La première hypothèse est que les différents types de rapports sont temporaires, passagers entre le visiteur et l'espace parce qu'il est difficile que des rapports différents s'exercent en même temps entre l'individu et l'espace : par exemple, le rapport paysager laisse la place au rapport patrimonial (qui, en outre, pouvait déjà exister) lorsque l'individu entre dans le monument visité et qu'il perd la perception de l'espace extérieur. La deuxième hypothèse, liée à la précédente, consiste à avancer l'impossibilité matérielle de la multiplication des rapports ; l'espace de visite, en fonction de ses qualités, ne peut offrir que certains types de rapports, et pas d'autres : certains espaces, par exemple, ne pourraient pas développer de rapports à la nature ou à l'environnement. La troisième hypothèse est la plus probable : l'intermittence des rapports provient notamment des données exogènes, à savoir les cultures et les capacités physiques de pratique de l'espace de visite par chaque individu. Les questions de matérialité de l'espace et de chevauchement des rapports interviennent aussi, mais l'initiative, l'intentionnalité ou le hasard et l'incertitude inhérents à la présence éphémère du visiteur comptent davantage.

Le croisement des différentes données, endogènes et exogènes, est la clé pour discerner les types de seuils plus complexes, tels que les seuils de divergence. Ainsi, le rapport au paysage peut, selon les termes quantitatifs, être en « *accélération* » ou en « *décélération* »³⁹³, ou, plus sûrement, dans une analyse qualitative, devenir plus ou moins prégnant. Les différents facteurs agissent alors dans le même sens. En analysant un par un chaque nature de seuil, les types de données peuvent se succéder dans l'espace-temps, ou bien intervenir dans le même espace-temps. Par exemple, dans le cas d'un visiteur au départ d'un sentier de promenade littoral qui a pour but d'atteindre un cap, le seuil paysager est complexe à obtenir si l'on souhaite saisir le paysage littoral. D'abord, la fin de l'occupation humaine (urbanisation) ne laisse pas forcément la place à un espace physique littoral : on peut traverser un espace agricole avant de se trouver sur la lande littorale. Ensuite, le point de perception de la mer, qui peut correspondre à la qualité de l'espace que le visiteur attend dans sa représentation, précède ou arrive après ce point d'entrée sur la lande littorale. Enfin, la satisfaction que lui apporte l'air marin lui parvient en dernier dans son approche du cap. Ce qui est appelé seuil de divergence donne ici davantage lieu à un gradient qu'à une

³⁹² : BRUNET R., 1965, *Les phénomènes de discontinuité en géographie*, Université de Toulouse, Thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres, 304 p.

³⁹³ : *Ibid.*

discontinuité dans la progression du rapport paysager que l'individu entretient avec l'espace de visite.

4). Une interprétation de l'organisation de l'espace : la géographie structurale et la théorie du rachat

Les discontinuités se décrivent dans l'espace géographique. En outre, il existe des théories³⁹⁴ qui cherchent à fournir des interprétations de ces discontinuités. La géographie structurale apparaît être une représentation du monde « tentante » pour expliquer le rapport des hommes à l'espace touristique et l'organisation de celui-ci. Il s'agit donc ici de reprendre cette théorie, puis d'examiner ses modalités d'application à la visite³⁹⁵, en étant très prudent quant à sa pertinence. La démarche de recherche choisie est déductive, c'est-à-dire que la phase de représentation théorique se place, dans le chapitre 7, après celle des premiers résultats obtenus à partir des entretiens effectués à domicile. La théorie du rachat sera aussi énoncée, pour montrer qu'il n'a pas été possible de l'appliquer dans le cadre de cette thèse.

a). L'interdit de propriété et l'*homo turisticus*

A la base de la géographie structurale est conçu l'interdit de propriété, qui « instaure la séparation et l'union de l'homme et de la nature »³⁹⁶. Les modes de relation entre l'homme et la nature seront appliqués à la visite dans le chapitre 5, mais on peut déjà énoncer que cette définition permet de regrouper les relations modernes comme les relations post-modernes que l'homme a pu et/ou peut entretenir avec la nature. On est donc en présence d'une représentation englobante. « *L'interdit de propriété est la condition de possibilité de l'appropriation, de la transformation et de l'utilisation des ressources du monde extérieur* »³⁹⁷. L'étape suivante de la réflexion consiste à localiser cet interdit de propriété dans un espace bien précis. Mais avant cela, il s'agit de voir dans quelle mesure cette notion elle-même d'interdit de propriété convient à la visite. C'est un processus universel, qui ne dépend pas des droits et des devoirs instaurés légalement, mais qui se trouve dans la condition même du rapport de l'homme à la nature. Ce point est important, car il ne s'agit donc pas, ou en tout cas pas seulement, de l'interdiction de présence dans un espace donné à cause d'une propriété privée. Plus largement, l'interdit de propriété signifie la restriction de parcours et d'usage que l'homme observe par rapport à l'espace. D'un côté, il est vrai que l'occupation de l'espace par l'homme est limitée par les contraintes spatio-temporelles dues aux activités qu'il

³⁹⁴ : Il existe, notamment, une autre théorie que celle présentée ici. Cf. DUCOM E., 2003, La théorie des ceintures limitrophes (fringe belts) : discontinuités d'occupation de l'espace sur les franges des villes, *L'Information géographique*, n° 1, pp. 35-44. Elle se fonde sur un mouvement centrifuge, alors que, si la théorie du rachat se focalise sur un mouvement centripète, la géographie structurale a aussi une dimension systémique, par sa définition des positions des individus et des groupes sociaux dans l'espace, en dépassant le clivage centrifuge/centripète.

³⁹⁵ : La théorie de géographie structurale a été appliquée à l'espace touristique, mais pas à l'espace de visite. Cf. GAGNON S., 2003, *L'échiquier touristique québécois*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 359 p. Sur l'application de la sémiotique au tourisme, cf. aussi : GRAILLOT L., 2001, La sémiotique comme analyse des comportements touristiques, *Revue française du Marketing*, n° 181, pp. 7-27, où la sémiotique est utilisée pour comprendre le comportements du consommateur et les pratiques touristiques.

³⁹⁶ : DESMARAIS G., G. RITCHOT, 2000, *La géographie structurale*, Paris, L'Harmattan, coll. « Géographies en liberté », p. 17.

³⁹⁷ : *Ibid.*, p. 17.

doit accomplir pour sa subsistance, pour son travail : il est « pris » quelque part pendant longtemps et ne peut donc occuper d'autres espaces. D'un autre côté, les espaces privés le contraignent aussi à n'occuper qu'une partie de l'étendue lorsqu'il se trouve dans sa période de temps libre. Mais entre ces deux contraintes : « assignation » au(x) lieu(x) de travail et, plus généralement, de subsistance d'une part, et interdictions de fréquentation des espaces privés d'autre part, il existe un autre fait de géographie humaine, celui de la présence de l'homme dans un nombre de lieux plus ou moins limité au cours de sa vie. L'essor du tourisme a certes permis la multiplication des lieux de séjour et de visite, mais cela ne concerne pas toute la population, et surtout, les individus les plus mobiles ne se rendent pas non plus partout. Quels que soient les moyens financiers dont l'individu, la famille dispose(nt) pour se déplacer, il existe une sélection de lieux de réception.

A partir de là, en tenant compte du système espace d'émission/espace de réception, l'interdit de propriété peut être effectif au niveau de l'espace de réception, au niveau de l'espace intermédiaire entre émission et réception, et/ou au niveau du reste de l'espace, qui n'est ni traversé ni occupé. Ce « reste de l'espace » est l'étendue non pensée, oubliée, négligée, délaissée, voire rejetée, par l'individu. Il ne s'y rendra jamais au cours de sa vie. En outre, l'interdit de propriété est à nuancer en fonction des pratiques ou bien en fonction des représentations de ce reste de l'espace. Chacun a une étendue non représentée et non pratiquée, mais aussi une étendue représentée et non pratiquée. Cette observation, parmi d'autres, d'une application nuancée de l'interdit de propriété conduit à associer à l'approche structurale une approche systémique. Le calage ou le décalage entre pratiques et représentations peuvent aussi se produire au sujet de l'espace intermédiaire du déplacement entre émission et réception. L'interdit de propriété revient ici à ne pas penser ou à refuser de conférer les statuts de destination, de réception à l'espace traversé. Mais on n'y associe pas le statut d'attraction. On conçoit en effet que l'espace intermédiaire puisse avoir une certaine attraction, sans que celle-ci n'induisse un seuil d'arrêt, de visite ou de séjour. L'interdit de propriété participe de l'espace intermédiaire. Enfin, au sein d'un espace de réception, l'individu touriste ou visiteur ne va pas partout. Les aménagements et/ou les choix autonomes de ses déplacements et de ses visites ont là aussi pour conséquence une différenciation de l'espace. Avec encore plus de pertinence que pour l'espace intermédiaire, l'interdit de propriété se concrétise et se décline dans l'espace de réception au moyen des notions d'environnement et de paysage. Il y a la partie de la surface terrestre, biotope, biocénose et noosphère, que le visiteur ne parcourt pas, se plaçant alors nécessairement dans une carence environnementale, et il y a la partie qu'il ne perçoit pas, se plaçant alors dans une carence paysagère. Ces parties correspondent aux angles morts et, temporairement, aux confins qui appellent à devenir des abords d'extension. L'étendue en dehors de ces angles morts est le milieu géographique, avec la périphérie du lieu de visite : les abords d'approche d'une part, et l'espace de la marge, la(les) ligne(s) de(s) l'interface(s) d'autre part, qui se placent à côté des abords, mais qui forment aussi une part du milieu que l'individu convoque pour établir et exprimer sa relation entre plusieurs lieux géographiques.

b). *Mimesis* et fonction masculine

Dans l'espace, l'interdit de propriété se traduit par un *vacuum*, un espace que l'on n'occupe pas, mais qui est érigé en espace sacré. Gaëtan Desmarais et Gilles Ritchot nous

rappellent que ce *vacuum* se fonde sur un signifiant propre à l'homme. Cette signification est reprise ici, et son application à la visite est énoncée en terme d'hypothèse originale, mais qui restera à confirmer par des recherches ultérieures à cette thèse³⁹⁸.

La notion de *mimesis* intervient pour expliquer le comportement des hommes. Elle se place au-dessus du comportement animal qui consiste à satisfaire immédiatement ses besoins. L'homme, lui, exerce son « *désir d'appropriation dans le cadre d'un « schème d'interaction mimétique »* »³⁹⁹. Ceci est déjà une clé d'explication du phénomène touristique, comme beaucoup d'autres activités humaines. Ensuite, il est question d'organisation de cette activité. « *Le sujet serait ainsi fasciné, non pas tant par les qualités particulières de l'objet, mais bien par le désir de l'autre qui en empêche la possession immédiate* »⁴⁰⁰. C'est ainsi que se fonde la *mimesis* d'appropriation. En apparence, le souhait des touristes et des visiteurs se résume dans la configuration socio-spatiale suivante : « *l'autre est à la fois un « modèle » à imiter et un « rival » à éliminer* »⁴⁰¹. L'imitation consiste dans le fait de se rendre dans les mêmes lieux que les autres, et la rivalité se développe à partir du moment où « l'autre » devient trop nombreux. Mais l'homme n'affronte pas directement ses semblables. Ainsi, la *mimesis* d'appropriation va devenir une *mimesis* de l'antagonisme, qui permet de créer une entente et un respect des autres individus, en reportant l'antagonisme sur une « *victime émissaire* ». Ce processus s'illustre dans la visite d'une double manière. D'une part, le caractère patrimonial du lieu visité entre en jeu : les lieux patrimoniaux sont des lieux où une histoire particulière s'est produite. D'autre part, l'activité de visite a un lien avec ce caractère sacré du lieu. « *Le meurtre fondateur de la victime émissaire engendre le Sacré [...]. L'établissement de l'être humain commence par un attroupement de vivants qui entoure un vacuum interdit parce que réservé à un disparu* »⁴⁰². Selon cette représentation, les lieux de visite seraient donc tous dus à un regroupement d'individus qui viennent observer un lieu de sépulture, réel ou mythique. De ce point de vue, il n'y a pas de lieu de visite « naturel », l'ensemble de l'activité de visite est culturelle. La sépulture peut être effective et le visiteur en a conscience : les monuments funéraires et religieux en sont les éléments matériels. Le lieu de contemplation peut être davantage fondée sur des mythes : la haute montagne, la mer et les côtes furent des espaces dangereux avant de recevoir une meilleure représentation et de recevoir, sur leurs marges, une fréquentation touristique. A l'inverse, les espaces urbains et ruraux « banaux », en dehors de leurs monuments, ne connaissent qu'une activité de séjour et de visite très limitée, qualifiée de tourisme diffus. Trois espaces distincts se définissent donc par rapport à cette question de tourisme et de visite culturels. Premièrement, le *vacuum* est l'espace interdit de propriété que l'on n'occupe pas. Deuxièmement, l'espace effectivement occupé par les pratiquants de cette activité culturelle jouxte le *vacuum*. Troisièmement, il reste l'espace délaissé, mais sans que ce délaissement soit significatif d'un quelconque interdit.

Cette représentation géographique se place en outre contre un déterminisme naturel explicatif de l'attraction des lieux de visite. Il demeure néanmoins de la *mimesis* d'appropriation le fait que ce sont les hommes – mâles – qui maintiennent un comportement de « combat » et/ou de « défense » face à l'antagonisme. Il ressort en effet de l'observation de

³⁹⁸ : AMIROU R., 1995, *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage*, Paris, PUF, p. 64 : « *Il n'est pas rare de voir se superposer dans le temps et dans l'espace un ancien site religieux et un lieu d'attraction touristique* ».

³⁹⁹ : *Ibid.*, p. 18.

⁴⁰⁰ : *Ibid.*, p. 18.

⁴⁰¹ : *Ibid.*, p. 18.

⁴⁰² : *Ibid.*, p. 19.

tous les lieux de visite que c'est l'homme qui indique, par une gestuelle de la main, l'étendue ou l'objet à contempler l'endroit où il se trouve avec sa conjointe, avec sa famille⁴⁰³. Il existe deux hypothèses basiques, pas forcément fausses, pour expliquer le fait que ce soit toujours l'homme qui indique ce qu'il faut observer et contempler en termes de paysage, d'environnement. D'une part, l'homme peut, malheureusement, exercer une domination abusive, voire violente et dangereuse, sur son entourage. D'autre part, sa gestuelle d'indication peut réellement signifier une supériorité de connaissance du paysage et/ou de l'environnement en terme de cognition de leurs éléments. Il est une troisième cause, qui se rapproche davantage de la première : l'homme est titulaire de l'instinct d'appropriation et de domination de l'espace, qui, à défaut de se porter, en terme de conflit, contre les autres individus, se porte sur une partie de l'espace. Dans les sociétés humaines, l'adversaire commun n'est donc pas l'autre homme, mais la représentation d'une victime émissaire. Dans ce cadre, le tourisme et la visite apparaissent comme des pratiques de maintien et de renouvellement de la désignation d'une chose – espace ou objet – sacrée. Par exemple, les citadins qui quittent temporairement leur ville pour l'après-midi, le week-end et les vacances ne le font pas uniquement pour un besoin de ressourcement face à une vie quotidienne difficile, mais leur mobilité de loisirs est aussi due à ce fait culturel de retrouver une proximité avec un espace sacré, interdit, qui leur manque dans leur espace de vie. Cela rejoint et explique mieux la reproduction des modèles spatiaux urbains dans les espaces touristiques sous forme de stations, ainsi que les visites et les courts séjours urbains dans les villes « culturelles », notamment à l'échelle européenne (Londres, Budapest, villes italiennes,...). C'est l'hypothèse du bien-être dans le même type d'espace ludique que l'espace quotidien qui s'exprime avec cette reproduction. Cela amène à dire que les buts des visites ne sont pas seulement le dépaysement et le ressourcement, mais aussi la confrontation avec un interdit de propriété, dont la pratique culturelle des lieux de visite n'est qu'un fait périphérique au *vacuum*. Il importe maintenant d'examiner celui-ci dans sa dimension spatiale.

c). Le *vacuum* et son espace

La notion de *vacuum* renvoie à celle de « *centre organisateur* ». Sa « *dynamique interne assure l'actualisation des valeurs anthropologiques en espace géographique* »⁴⁰⁴. Comment se crée alors ce *vacuum*, translation spatiale d'une instance anthropologique ? « *L'instance tierce – Autre asymétrique, « Destinateur transcendant », etc. – se manifeste par une « forme creuse » trouant l'étendue géographique* »⁴⁰⁵. Jean-Paul Hubert explicite plus en détail la formation et le mode d'« *existence* » de ce *vacuum*. A l'échelle planétaire, une certaine représentation commune de l'écoumène, fondée sur l'élargissement de l'espace connu puis approprié, limite celui-ci à un bord au-delà duquel l'homme ne s'est pas rendu. L'individu « *se représente ainsi un ensemble de lieux où il peut aller et agir selon son intérêt et un autre où il ne le peut pas* »⁴⁰⁶. Ensuite, la représentation de l'écoumène change. Voici la

⁴⁰³ : A ce sujet, cf. notamment COSGROVE D., 2002, Social Formation and Symbolic Landscape, *Les Carnets du paysage*, n° 8, pp. 26-46 : « *les spectateurs du paysage, dans Social Formation, d'Alberti à Palladio et ses commanditaires, en passant par les paysagistes vénitiens, flamands, hollandais et anglais [...] sont tous sans exception de sexe masculin* » (p. 35).

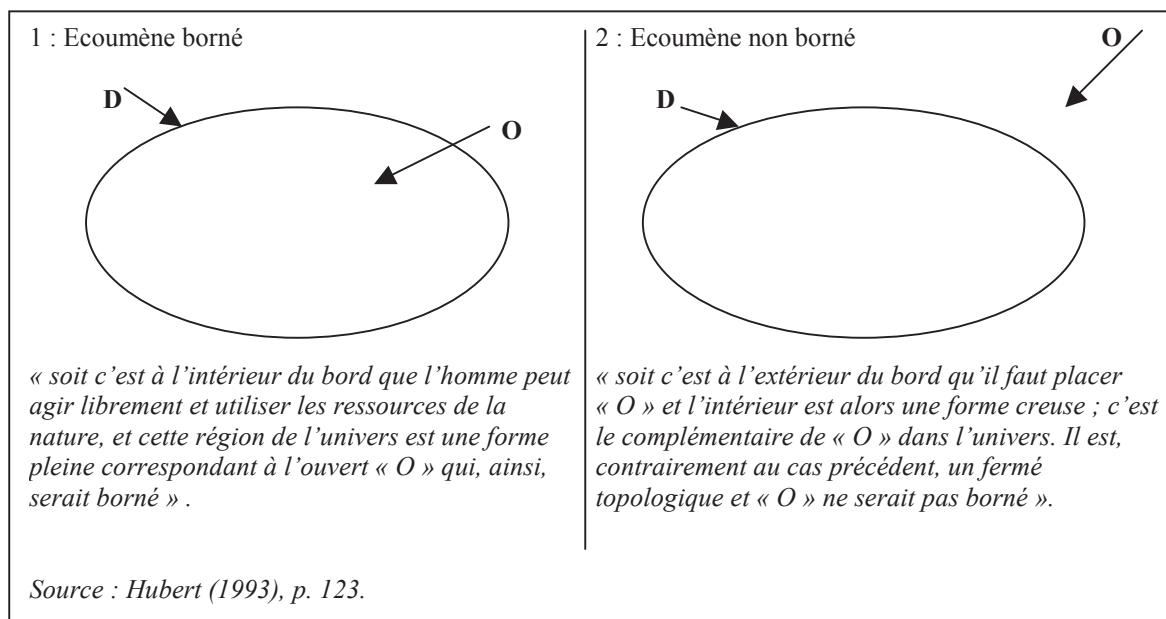
⁴⁰⁴ : *Ibid.*, p. 64.

⁴⁰⁵ : *Ibid.*, p. 65.

⁴⁰⁶ : HUBERT J.-P., 1993, *La discontinuité critique Essai sur les principes a priori de la géographie humaine*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 121.

démonstration de Jean-Paul Hubert, à partir de « O » qui est l'espace de la liberté de mouvement du sujet et de « D » qui est le bord de l'écoumène (figure 25bis).

Figure 25bis : La définition du *vacuum* selon Jean-Paul Hubert :



La seconde option est choisie, pour une raison précise. Dans le premier cas, qui est la représentation commune de l'écoumène, se pose la question de la limitation induite par la fonction ceinturante du bord « D » : si ce bord peut être atteint librement, pourquoi ne pourrait-il pas alors être outrepassé ? L'histoire des explorations et des découvertes montre pourtant toujours la progression de l'homme au-delà d'un bord provisoirement défini. L'autre cas est celui où « c'est l'intérieur qui est une forme vide et l'extérieur qui est plein »⁴⁰⁷. La représentation du rapport écoumène/vacuum ne se place plus ici dans une application entre le monde « plein », « habité », celui de l'espace humain, et le monde (en partie) inexploré, celui des milieux océaniques, polaires, forestiers, et extra-terrestres. La représentation qui prévaut est différente : elle met en rapport l'espace humain avec un *vacuum* qui y est inclus. La forme creuse est donc ici centripète, à l'inverse de la représentation commune qui la définit comme centrifuge. Au contraire de la forme creuse en tant qu'espace inconnu, qui existe concrètement au préalable, mais qui n'existe pas toujours dans l'imaginaire avant d'être explorée et occupée, le *vacuum* centripète au sein de l'écoumène a au préalable une valeur anthropologique, mais n'existe pas concrètement avant que les sociétés n'aménagent leur établissement humain aux abords de ce *vacuum*. A l'échelle planétaire, le reste de l'espace hors de l'écoumène n'est pas un *vacuum* car l'étendue qui, au cours de l'histoire, est restée à

⁴⁰⁷ : *Ibid.*, p. 125.

explorer et à occuper n'est qu'une étendue appelant à être réduite en peau de chagrin. Au bout de l'histoire de découverte, elle révèle cependant aussi ses *vacua*, comme il en existe inclus au sein de l'écoumène établi plus ou moins longtemps.

Il existe donc beaucoup de *vacua*. Cela montre un autre aspect de cette représentation géographique. Ce n'est pas une structure spatiale conceptuelle, flottante et détachée des pratiques et des imaginaires des individus, mais au contraire une représentation qui exprime et révèle la dimension anthropologique des déplacements, des présences et des absences des individus par rapport aux différentes parties de l'espace géographique. Elle se cale sur l'échelle des pratiques individuelles, montrant une organisation le plus souvent locale de l'espace. L'hypothèse est alors déjà faite que les visiteurs se rendent vers des lieux de visite qui sont à proximité des *vacua*, ou bien qui sont eux-mêmes d'anciens *vacua*. Cela nous conduit à exposer le principe du rachat.

d). La théorie du rachat et les espaces de visite : pertinence et limites

La dynamique du rapport entre le *vacuum* et l'espace qui l'environne a une dimension économique. Comme l'indique Thierry Rebour, que nous suivrons dans la présentation de sa théorie du rachat, l'acte d'établissement humain « *n'est certes pas économique a priori, mais la dynamique de la production et du rachat se fondent ensuite sur lui* »⁴⁰⁸. Le *vacuum* représente l'espace de la valeur, qu'il définit comme le « *lieu où les mobilités sont, en priorité liées à un contrôle géopolitique direct de cet espace, au contraire de l'espace de la richesse, où ce contrôle, s'il existe, est avant tout soumis à des contraintes économiques* »⁴⁰⁹. L'espace de la valeur est un espace non monétarisé, mais cette caractéristique est une conséquence, et non une cause, de la qualification d'une partie de l'étendue en espace de valeur. Au-delà d'une définition théorique, il y a espace de la valeur « *lorsque la majorité des terres de l'espace concerné se situe hors de l'espace du marché* »⁴¹⁰. La correspondance s'effectue ici entre les dimensions anthropologique et symbolique du *vacuum* d'une part, et la dimension économique de l'espace de la valeur d'autre part. Toutes les dimensions renvoient à l'idée du manque, de l'absence. La dynamique de rachat est alors celle équivalente à un grignotage de l'espace de la valeur par l'espace de la richesse, à mesure que progresse l'économie monétarisée. Géographiquement, « *on doit s'attendre à ce que les terres les plus éloignées du vacuum entrent les premières dans l'économie monétarisée. Par la suite, à mesure que le rachat s'effectue, des terres de plus en plus proches du vacuum y pénétreront à leur tour* »⁴¹¹. La dynamique de l'espace se traduit donc surtout par une variation de l'espace de la valeur en réduction. Une interprétation historique du rachat depuis l'Antiquité a été esquissée, et développée en détail dans le travail de thèse de Thierry Rebour sur la période courant du Moyen Age au XIXème siècle, notamment dans le Bassin parisien et en Bretagne⁴¹².

⁴⁰⁸ : REBOUR T., 2000, *La théorie du rachat Géographie, économie, histoire*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 133.

⁴⁰⁹ : *Ibid.*, p. 137.

⁴¹⁰ : *Ibid.*, p. 138.

⁴¹¹ : *Ibid.*, p. 141.

⁴¹² : REBOUR T., 1996, *Conjoncture longue et dynamique spatiale La Théorie du rachat Valeur, mobilités et localisations Tome I : La Théorie du rachat Tome II : Vérifications empiriques*, Université Paris 1, Thèse de doctorat en Géographie, 576 p., et, pour une étude de cas à échelle locale : REBOUR T., 2000b, *Openfield et bocage : étude du contact entre le Vexin normand et le Pays de Bray*, Cahiers de Géographie du Québec, n° 121, pp. 27-42.

Au sujet de la visite, la dynamique du rachat peut s'appréhender par deux voies complémentaires. D'une part, à long terme, l'analyse de l'ouverture de l'espace de la valeur au public, puis sa mise en économie monétarisée permettent de montrer, respectivement, le rétrécissement du *vacuum*, peu à peu remplacé par l'espace de la valeur, et le gain de la richesse sur la valeur, tout ceci dans un espace de réception donné⁴¹³. Mais on s'aperçoit qu'il est difficile de mener une observation diachronique compte tenu de la relativement courte période d'activité de la visite dans l'histoire. Il est possible de discerner, pour chaque lieu de visite, un « cycle » de démarrage, de développement, puis éventuellement de déclin voire d'extinction de la visite, mais, dans le détail, cela nécessiterait un travail historique particulier, pour trois raisons au moins.

D'abord, on est en présence d'une assez courte période d'observation : le groupe des lieux de visite les plus « anciens » est celui dont la visite a vraiment débuté à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, et d'un autre côté, beaucoup de lieux ne connaissent une activité de visite que depuis vingt ans environ⁴¹⁴. Ensuite cette activité de visite a la spécificité de s'être développée parfois de façon chaotique, avec beaucoup de décalages suivant les lieux : une importante réflexion en terme de périodisation doit alors fixer les époques d'ouverture au public, puis d'instauration d'espace de la richesse, en arrivant à « gommer » les irrégularités de fréquentation. On observe en effet, dans les tableaux de fréquentation disponibles, des périodes de fermeture. Il s'agit, soit d'effacer, de lisser la fréquentation en laissant de côté ces périodes, soit de considérer un ensemble de périodes de fermeture comme ayant une signification par lui-même. Enfin, et ce n'est pas le moindre problème, il faut faire face au manque de données disponibles. De ce point de vue, la période d'ouverture gratuite au public a souvent laissé peu de traces du nombre approximatif de visiteurs, souvent parce qu'il n'existait pas de gestion comptable de la fréquentation du lieu de visite, ou que celle-ci a disparu avec le ou les changements successifs de gérant. Ces données sont devenues aujourd'hui précieuses et sont, parfois, non divulguées ou floues (surtout en ce qui concerne l'évolution de la fréquentation) dans le cadre d'une économie concurrentielle entre lieux de visite, mais dans une phase préalable, elles ne prenaient justement pas autant d'importance parce qu'il n'y avait pas d'enjeu commercial autour des lieux de visite.

D'autre part, la seconde voie permettant d'appréhender la dynamique de rachat des lieux de visite est justement une dynamique commerciale, avec le développement d'un appareil de commerces anomaux touristiques dans les abords. Cette dynamique prend différentes formes suivant les espaces de visite : on n'observe pas la même chose dans une ville ou en montagne. La dynamique est plus visible, plus détaillée en ville. Dans une petite ville comme Azay-le-Rideau, la rue piétonne qui conduit du centre vers le château avait, il y a quelques années, des commerces qui s'arrêtaient à une certaine distance du domaine du château. Les bâtiments les plus proches des grilles du domaine n'ont été occupés par les

⁴¹³ : Commissariat Général du Plan Groupe Sirène, 2004b, L'attractivité culturelle de la France : premiers résultats, *Le quatre pages*, n° 2, 5 p. : « Combien de conservateurs de musées ou de monuments historiques n'ont-ils pour objectif que de préserver jalousement leur patrimoine, plutôt que de le mettre en valeur auprès du public ? (p. 1).

⁴¹⁴ : Les « compendium » sur la fréquentation des lieux de visite sont récents : Cf. MONTFERRAND A., J.-F. TRICHARD, 1998, *La fréquentation des lieux culturels et non culturels en France métropolitaine en 1991 et 1996*, Paris, Secrétariat d'Etat au Tourisme – Observatoire National du Tourisme, 198 p. ; et MASSEAU D., 2002, *Les sites touristiques en France métropolitaine : Fréquentations 1994-2000*, Paris, Observatoire National du Tourisme, 315 p. Surtout, ils mettent en évidence la « naissance » de nouveaux lieux de visite. L'activité de visite est bien en développement ces dernières années, mais c'est un mouvement récent dans l'histoire du tourisme.

commerces (galerie de peinture, marchand de vin) que depuis peu de temps. A proximité de la place des Vosges, dans la rue des Francs Bourgeois, les commerces touristiques (vêtements de mode) ont peu à peu remplacé les commerces artisanaux (bijouterie par exemple) ou les administrations (ancien centre des impôts de l'arrondissement), traduisant là aussi une progression de l'espace de la richesse sur l'espace de la valeur. En interrogeant les commerçants de la rue des Francs Bourgeois, on s'aperçoit que l'installation de ces commerces touristiques et ludiques est bien liée à la place des Vosges, puisqu'ils déclarent qu'une grande partie de leur activité est due à la fréquentation des individus se rendant à la place des Vosges. Cette progression s'avance dans le lieu de visite lui-même, puisque, dans le bâtiment d'accueil du château d'Azay-le-Rideau, des livres et autres produits culturels sont en vente, et sous les arcades de la place des Vosges, se sont développées des galeries d'art à fonction autant, sinon plus, commerciale qu'artistique. Un tableau général rassemblant les différentes étapes du passage de l'espace de la valeur à l'espace de la richesse peut être établi (tab. 8), en sachant que toute cette réflexion sur l'application de la théorie du rachat à la visite n'est pas plus développée ici, et appelle des recherches ultérieures⁴¹⁵.

Tableau 8 : De l'espace de la valeur à l'espace de la richesse : dynamiques des espaces de visite :

	Lieu	Abords
1	Lieu qui n'attire pas, ou qui est interdit à la visite	Inexistants
2	Lieu fréquenté occasionnellement, pour des fêtes, des célébrations, des réceptions	Les commerces traditionnels profitent de la fréquentation occasionnelle
3	Lieu de visite libre, mais qui reçoit peu de visiteurs	Projets de création de commerces, voire commerces saisonniers
4	Lieu ouvert partiellement, payant ou gratuit, avec périodes de fermeture et/ou travaux	Commerces saisonniers
5	Lieu ouvert la plupart du temps, gratuit, avec un certain flux de visiteurs	Commerces permanents à une certaine distance du lieu, ou proches du lieu, mais peu nombreux
6	Lieu ouvert la plupart du temps, payant, avec un certain flux de visiteurs	Commerces permanents de plus en plus proches du lieu
7	Lieu ouvert la plupart du temps, payant, avec un certain flux de visiteurs, et avec une vente de produits dans le lieu	Commerces permanents jouxtant le lieu, sans espace périphérique de valeur

Une fois que cette dynamique est arrivée à son terme, soit le *vacuum* est maintenu car il ne correspond pas au lieu de visite lui-même mais à ses confins, ou bien reste préservé dans une partie du lieu de visite, soit l'espace de la richesse supprime le *vacuum*, qui se recrée alors ailleurs par le processus appelé « substitution d'externalités ». Sur le processus de rachat historique de la valeur, on renvoie notamment au chapitre IX de l'ouvrage de Thierry Rebour⁴¹⁶.

⁴¹⁵ : Les comptes-rendus de mise en tourisme doivent notamment être appréhendés avec prudence avant d'en tirer des conclusions hâtives sur le rachat. Cf. par exemple : GAY J.-C., 2000a, La mise en tourisme des îles intertropicales, *Mappemonde*, n° 2, pp. 17-22 ; AGERON J.-P., 2000, Préserver le « capital nature » et développer notre économie, *Accueil, aménagement et gestion dans les grands sites Les Cahiers de la section française de l'ICOMOS*, pp. 112-113 ; et LUCCHESI J.-L., 2000, La Camargue s'ouvre au public : le projet du Vigueirat, *Accueil, aménagement et gestion dans les grands sites Les Cahiers de la section française de l'ICOMOS*, pp. 97-100.

⁴¹⁶ : REBOUR T., 1996, *Op. cit.*, pp. 151-167.

e). Les positions des individus en géographie structurale

Les individus se positionnent à partir du centre organisateur : « en attirant et en repoussant, le lieu interdit réoriente les trajectoires et produit l'équivalent d'un champ de potentiel »⁴¹⁷. Il existe donc, d'une part, un contrôle de mobilité que chaque individu possède ou ne possède pas, mais, en outre, ceux qui possèdent ce contrôle exercent aussi un contrôle sur ceux qui ne le possèdent pas. De ce fait, cela établit les positions et le degré de mobilité de chaque individu et/ou groupe social. D'une façon simplifiée, deux catégories ressortent alors en fonction du processus de contrôle de mobilité : « d'une part, la sédentarisation des individus dépossédés du contrôle de leur mobilité et, d'autre part, la sélection d'un site par des individus nomades qui gardent en réseau la contrôle de leur mobilité »⁴¹⁸. Les individus au contrôle limité sont donc des sédentaires, et ceux qui ont un contrôle de mobilité développé sont des nomades sélectifs. Les différentes positions peuvent être rappelées dans un tableau, puis expliquées (tab. 9).

Tableau 9 : Les positions de localisation et les trajectoires de mobilité⁴¹⁹ :

	<i>endorégulation</i>	<i>exorégulation</i>
Polarisation	<i>Rassemblement</i>	<i>Concentration</i>
diffusion	<i>Evasion</i>	<i>Dispersion</i>

Les trajectoires d'endorégulation sont développées par des individus qualifiés d'urbains, et les trajectoires d'exorégulation par les individus qualifiés de ruraux. On s'aperçoit que le contrôle de mobilité peut se traduire, pour des « urbains » comme pour des « ruraux », par une recherche de position près du lieu interdit : c'est la polarisation, comme par une recherche de déplacement loin de ce lieu interdit : c'est la diffusion. Dans l'étude des occupations « permanentes » de l'espace⁴²⁰, le rassemblement correspond à l'établissement d'individus ayant un fort contrôle de mobilité, et qui se placent près du lieu interdit, du monument, dans l'espace prestigieux de la ville. Les individus, lorsqu'ils choisissent de s'établir en dehors de ces espaces centraux, sélectionnent des lieux où se reproduit ce « standing », comme par exemple les banlieues pavillonnaires aisées, certaines campagnes pittoresques, et les stations de villégiature cotées. A l'inverse, les individus « ruraux », disposant de moins de moyens financiers et ayant un contrôle de mobilité beaucoup plus faible, s'établissent aux marges de l'espace central urbain, dans les quartiers, faubourgs et banlieues artisanaux, ouvriers, dans un processus de concentration. Hors de l'espace urbain, ils se localisent dans les villages et les écarts des campagnes.

Cette présentation des positions et des trajectoires contient une dimension de résidence permanente : les individus s'établissent dans un lieu donné, volontairement ou involontairement. Mais la dimension du déplacement touristique n'est pas non plus absente. L'établissement dans les stations touristiques aboutit à la constitution de fronts de villégiature. Gaëtan Desmarais et Gilles Ritchot conçoivent d'ailleurs ces fronts à partir de l'évasion des « urbains », mais pas à partir de la dispersion des « ruraux » dans les stations littorales

⁴¹⁷ : *Ibid.*, p. 151.

⁴¹⁸ : *Ibid.*, p. 153.

⁴¹⁹ : DESMARAIS G., G. RITCHOT, 2000, *Op. cit.*, p. 26.

⁴²⁰ : *Ibid.*, pp. 102-104.

intégrées et dans les campings. Serge Gagnon, dans son cadrage sur les catégories de touriste et de villégiateur, attribue au premier la qualité de nomade sélectif, et au second la qualité de sédentaire⁴²¹. Il ne fait pas vraiment de clivage entre le séjour et la visite, mais son point de vue est néanmoins centré sur le séjour. La pratique itinérante, l'excursion et la visite n'entrent dans l'analyse que pour apporter une analyse plus précise sur la connaissance de l'individu touriste. Ce qui lui importe est de confronter les différences de pratiques au sein de l'ensemble de l'espace-temps ludique en dehors du domicile. En suivant la logique du rapport de positions, les nomades sélectifs sont les individus qui disposent de connaissances sur les espaces qu'ils vont visiter, et/ou n'en disposent pas mais prennent les dispositions nécessaires pour apprécier l'espace de visite. A l'inverse, les sédentaires sont les individus qui vont se rendre vers les espaces de visite sans grande connaissance et/ou sans appréciation de cet espace. L'hypothèse est faite que la relation des individus aux espaces visités est donc liée à la qualité et au bien-être des espaces en question. Le bien-être ne dépend pas uniquement d'un rapport *in situ* du visiteur avec le paysage ou l'environnement, mais aussi et surtout d'un arrière-plan culturel de l'individu, qui comprend ses trajectoires de mobilité résidentielle, ses pratiques touristiques et excursionnistes passées et la façon dont il habite dans son espace quotidien.

⁴²¹ : GAGNON S., 2003, *Op. cit.*, p. 72.

CHAPITRE 4 : L'APPORT DES SCIENCES SOCIALES A LA REFLEXION SUR L'ESPACE DE VISITE

1). L'espace et l'environnement

Si l'espace, notion non exclusive, mais privilégiée de la géographie, a déjà reçu un cadre d'application définitif, la signification de l'environnement, aussi précisée dans sa dimension géographique⁴²², appelle à être complétée par une réflexion interdisciplinaire⁴²³.

« *L'environnement est l'ensemble des milieux naturels ou artificialisés de l'écosphère où l'homme s'est installé, qu'il exploite, qu'il aménage, et l'ensemble des milieux non anthropisés nécessaires à sa survie* »⁴²⁴. La définition qui se veut « *proposée au débat* », justement, fait débat par rapport à son application à l'espace de visite, comme à l'espace du tourisme. La définition, prise mot à mot, ne permet pas que s'y retrouve le visiteur. Clairement, il n'y a par rapport à son passage ni installation, ni exploitation, ni aménagement, ni question de survie. En revanche, il existe une importante question de bonne santé et de bien-être, mais qui concerne l'espace touristique dans son ensemble, y compris les espaces de visite. La question de survie paraît exceptionnelle, mais ne doit pas être écartée *a priori* : des individus pourraient ressentir la nécessité, l'obligation de fréquenter un espace de visite pour se maintenir en vie, retrouver la santé. La deuxième définition, qui traite du champ de recherche de l'environnement, semble déjà plus pertinente : « *Les recherches sur l'environnement portent sur les évolutions de l'écosphère, quelles que soient leur nature et leur origine, qui sont susceptibles d'agir sur la santé de l'homme et le développement des sociétés humaines* »⁴²⁵. L'accent est mis sur la dynamique des milieux biophysiques, mais on retrouve la notion d'action sur l'homme. De même, quand il s'agit de constater ce qui est « *problème d'environnement* », il y a adéquation avec la visite :

« *il y a problème d'environnement lorsque l'homme, par son action, peut soit aggraver les risques eux-mêmes (par exemple, fragilisation des milieux sensibles par déboisement pouvant conduire à des éboulements ou à des risques de glissement de terrain), soit en aggraver les conséquences (par exemple, constructions dans des zones à risques sismiques)* »⁴²⁶.

Le visiteur peut aggraver des risques, en terme de danger pour la biodiversité, pour la conservation du couvert végétal, des sols, mais cela restreint alors la question de l'environnement à ce qui pose problème entre l'homme et ce qui l'entoure dans sa visite, et qui n'est qu'une partie du champ de relations avec l'environnement de la visite. La « *structuration implicite du domaine* » de l'environnement, si elle est diverse et dépasse ce qui apparaissait jusque là comme les niveaux scalaires de contact entre l'homme et ce qui l'entoure, nous est utile, en apportant une « *mise en perspective planétaire des problèmes d'environnement* »⁴²⁷. La relation concrète à ce qui entoure ne se fait pas seulement à l'échelle

⁴²² : Cf. chapitre préliminaire.

⁴²³ : JOLLIVET M., A. PAVE, 1992, L'environnement : questions et perspectives pour la recherche, *Lettre du programme environnement du CNRS*, n° 6, pp. 5-29.

⁴²⁴ : *Ibid.*, p. 9.

⁴²⁵ : *Ibid.*, p. 10.

⁴²⁶ : *Ibid.*, p. 11.

⁴²⁷ : *Ibid.*, p. 12.

de l'espace de visite, toutes les échelles du rapport des espaces à l'homme doivent être prises en compte. Ceci permet justement de retrouver une adéquation entre le milieu défini dans le chapitre 1 comme la relation entre les espaces de visite, de vacances, du chez-soi et les espaces imaginés, et les milieux relatifs à l'environnement dans Jollivet et Pavé.

a). La relation de l'homme à l'environnement

Parmi les différentes disciplines, une synthèse sur cette question a récemment été publiée par des spécialistes de psychologie environnementale⁴²⁸. La compatibilité interdisciplinaire, avec la géographie, n'est pas évidente, notamment parce que les notions ne contiennent pas les mêmes significations, mais des réflexions spécifiques y ont été développées, qui sont à reprendre et à appliquer à notre sujet. Gabriel Moser est très attaché à la relation entre l'individu et son cadre de vie, dans lequel « *l'homme agit sur son environnement* »⁴²⁹. C'est l'espace habité qui est pris comme référence, et ceci se relie avec la notion d'environnement, qui contient à la fois un rapport à la matérialité de l'espace, mais aussi, conjointement, à l'humanité de cet espace. Ce point correspond pourtant à la situation de l'espace de visite, qui est socialisé comme les autres espaces de vie. Mais la présentation du champ d'effectivité de l'environnement se restreint à l'espace du quotidien, avec deux dimensions : culturelle et temporelle. La permanence de la relation d'un individu avec un même lieu est posée avec force : « *Dans ses échanges continuels avec l'environnement physique et social dans lequel il vit, l'homme agit en fonction de sa culture elle-même issue de ses relations particulières à son cadre de vie* »⁴³⁰. La psychologie environnementale, en fait, est surtout attachée aux relations entre l'individu et le lieu dans lequel il se trouve : « *C'est à travers l'environnement dans lesquels ils ont lieu, que les comportements acquièrent une signification* »⁴³¹. L'enjeu pour la discipline est de montrer que la spécificité de chaque individu compte dans la relation qui s'instaure avec l'environnement, autant que la spécificité de l'environnement lui-même. L'accent est donc porté sur cette relation univoque, qui limite la « culture » de l'individu à sa relation avec l'environnement en question, et qui, d'une part, ne cherche pas à l'expliquer par une culture plus étendue des autres espaces, et d'autre part, ne cherche pas non plus à concevoir, en théorie, un autre cadre de problématique que la relation pratique avec l'environnement du cadre de vie. La prise en compte des autres espaces se fait sur le mode d'un élargissement scalaire, comparable aux coquilles de l'homme⁴³², en l'occurrence ici d'un niveau I (micro-environnement) à un niveau IV (environnement global), en passant par les environnements de proximité et les environnements publics. On fait l'hypothèse qu'il s'agit de dépasser cette conception, en concevant aussi qu'il puisse exister, d'une part, un « délargissement » scalaire à mesure que l'individu se rapproche de l'espace et du lieu de visite, et d'autre part, d'autre(s) organisation(s) de rapports aux espaces, on pense notamment aux organisations réticulaires.

Trois paradigmes de la relation de l'homme à l'environnement ont été élaborés en psychologie environnementale. Premièrement, comme en géographie, existent les théories

⁴²⁸ : MOSER G., K. WEISS, 2003, *Espaces de vie Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, A. Colin, 396 p.

⁴²⁹ : *Ibid.*, p. 12.

⁴³⁰ : *Ibid.*, p. 13.

⁴³¹ : *Ibid.*, p. 15.

⁴³² : BACHELARD G., 2001 [1957], *La poétique de l'espace*, Paris, PUF/Quadrige, pp. 105-129.

déterministes (tab. 10). L'environnement modèle le comportement de l'individu. La particularité de la visite est de prendre en compte le déplacement de l'individu à partir de ces théories. Ainsi, la stimulation, la surcharge, l'adaptation, si elles sont assez stables pour chaque individu une fois que celui-ci est présent sur un lieu de visite à l'étendue et aux champs de perception restreints, se modifient en revanche sans cesse durant le déplacement de chaque individu dans un lieu de visite plus étendu, aux champs de perception multiples, et encore beaucoup plus dans les abords de ce lieu. Cela offre des ouvertures spécifiques pour la critique de ces théories. Le déplacement conduit à la fugacité. Ainsi, l'environnement traversé est perçu, mais procure-t-il toujours une stimulation physiologique lorsque le visiteur y passe rapidement ? Cela rejoint la notion de surcharge environnementale : en effet, il faut aussi y ajouter la surcharge due à la rapidité de la traversée. La règle de départ fixée par la théorie de la surcharge peut varier sensiblement. D'une part, elle peut trouver une application plus large avec cette question de la fugacité, ce qui implique que, outre les stimulations périphériques, certaines stimulations centrales sont aussi ignorées. D'autre part, les arrêts effectués par le visiteur provoquent à l'inverse une « décharge » environnementale. Dans le contexte de la visite, c'est la théorie du niveau d'adaptation qui semble la plus adéquate. Elle conçoit l'adaptation « en fonction des changements pouvant intervenir dans le mode de vie de l'individu »⁴³³. Dans le cadre d'une relation de causalité entre le mode de vie habituel et la visite, ce mode de vie compte, mais il s'agit aussi de concevoir les changements dans le mode de visite.

Tableau 10 : Les théories déterministes en psychologie environnementale :

Théorie	Définition	Application à la géographie de la visite
Excitation physiologique	« <i>L'environnement procure un certain niveau de stimulation physiologique qui (...) a des effets comportementaux particuliers</i> » selon les individus.	Temps météorologique, topographie, luminosité, abri, couvert végétal, surface du sol, bruits, odeurs, etc...
Surcharge environnementale	« <i>Il y a surcharge environnementale quand le nombre et le volume des stimulations excèdent les capacités de traitement de l'individu</i> », entraîne focalisation de l'attention et ignorance des stimulations périphériques.	Densité des objets de perception dans l'espace de visite
Niveau d'adaptation	« <i>Il existe un niveau de stimulation optimal différent pour chaque individu</i> », importance de l'expérience (enfance) et rôle des changements dans le mode de vie.	Extension des deux théories précédentes

Source : Moser, Weiss (2003), p. 19, application personnelle.

En terme de géographie, la conséquence de l'adaptation est, entre l'espace du domicile et l'espace de visite, la hausse de la propension à visiter tel type d'espace, comme, à l'intérieur d'un espace de visite, la hausse de la propension à visiter telle partie dans l'espace (on peut penser ici aux abords d'extension). L'adaptation est un processus « positif » dans le

⁴³³ : MOSER G., K. WEISS, *Op. cit.*, p. 19.

sens où le visiteur progresse vers un élargissement des espaces qu'il visite. Elle est à appréhender comme une démarche géographique qui emboîte les différents espaces-temps. L'inconvénient de cette théorie est que, même dans le cas où l'individu a les moyens de revenir dans un espace qu'il a déjà visité et auquel il s'est adapté, il ne revient pas forcément. D'autre part, si l'on considère que c'est la découverte qui importe, l'adaptation ne se prolonge-t-elle pas en accoutumance, puis en lassitude, ou bien y a-t-il toujours anticipation du visiteur, qui implique soit un changement d'espace lorsqu'il se sent dans une perspective de lassitude au bout de l'adaptation, soit un retour dans l'espace lorsqu'il se sent dans une perspective de territorialisation au bout de l'adaptation ?

Le deuxième paradigme est celui de l'interaction. La relation n'est plus seulement une action de l'environnement sur l'individu, mais intègre aussi les pratiques réactives de celui-ci sur l'environnement (tab. 11).

Tableau 11 : Les déclinaisons du paradigme interactionnel :

Théorie ou analyses	Définition	Application à la géographie de la visite
Stress et contrôle	<i>« processus de « faire face » qui sont à considérer comme des tentatives de rétablir ou acquérir le contrôle sur la situation identifiée comme stressante ou contraignante »</i>	Le visiteur est face à l'environnement et ne compose pas avec lui. Passage dangereux, vertige, etc.
Modèle « stress-adaptation »	<i>« les individus sont, dans la vie courante, exposés à la fois à des conditions stressantes d'arrière-plan plus ou moins continues, auxquelles s'ajoutent ponctuellement des stimulations environnementales estimées excessives »</i>	Association du stress et de la stimulation entre les différents espaces-temps : chez-soi et vacances, chez-soi et visite, vacances et visite, et à l'intérieur de la visite.
L'élasticité comportementale	<i>« fait intervenir la dimension temporelle de l'exposition à des conditions environnementales en insistant sur l'adaptation immédiate et à long terme »</i>	Réactions immédiates, mais difficultés de réactions à long terme sur un même espace de visite : réactions à long terme lors d'éventuel(s) retour(s).

Source : Moser, Weiss (2003), p. 20.

L'interaction entre l'homme et l'environnement induit des conduites beaucoup plus réactives. L'individu ne peut faire abstraction de ce à quoi il est confronté. Le stress s'applique de façon privilégiée à des situations telles que la visite, à cause d'une nécessité de contrôle et d'adaptation immédiats. La relation entre l'environnement et l'homme n'est plus aussi simple et univoque que dans les théories déterministes. Paradoxalement, la façon dont l'individu réagit est conçue plus directement, notamment lorsqu'il s'agit de tenter de faire face à. L'enjeu est l'acceptation immédiate ou le refus de l'environnement, sans détour, et qui peut conduire au rejet de certains espaces de visite. Néanmoins, la théorie de l'élasticité vient en contrepoint à ce stress pour traduire un processus d'atténuation et d'adaptation, mais semble difficilement applicable dans le cadre des présences éphémères de l'homme dans l'espace de visite. La réaction est possible à partir du moment où l'individu dispose de

« normes élaborées au fil de son histoire d'exposition »⁴³⁴, si tant est qu'il ait une histoire d'exposition au type d'espace qu'il visite.

Tableau 12 : Les théories transactionnelles :

Théorie	Définition	Application à la géographie de la visite
Sites comportementaux	« <i>l'environnement comme un lieu où sont déployés certains types de comportements appelés programmes</i> »	Se place en aval de l'adaptation à l'espace. Par l'inné ou l'acquis, le visiteur déploie des pratiques spécifiques.
Opportunités environnementales	« <i>l'environnement est perçu par l'individu en termes instrumentaux offrant des opportunités d'usage et de manipulation</i> »	Le visiteur domine l'environnement de visite, cela suppose une connaissance et une maîtrise de l'espace de visite
Attachement et identité de lieu	« <i>tout lieu est investi d'une imagibilité sociale</i> »	Les représentations du lieu interviennent dans la mise en œuvre des pratiques

Source : Moser, Weiss (2003), p. 22, application personnelle.

Les théories transactionnelles (tab. 12) se placent, non dans un déterminisme naturel, mais dans un déterminisme ou un possibilisme relationnel. Elles font l'impasse sur les processus de construction des cultures de visite : celles-ci sont déjà données. Ces théories sont assez mécanistes. La troisième, relative à l'identité et l'attachement au lieu, à rapprocher des modes d'appropriation de l'espace qui ont été présentés par Abraham Moles.

b). La psychologie et l'espace

Abraham Moles et Elisabeth Rohmer ont conduit une importante réflexion sur la relation entre l'individu, ses représentations, ses pratiques et l'organisation de l'espace. Les travaux les plus importants ont été rassemblés dans un ouvrage de synthèse⁴³⁵, ainsi que les autres ouvrages⁴³⁶ et le texte de synthèse paru dans l'*Encyclopédie de Géographie*⁴³⁷.

En terme d'appropriation de l'espace, trois types de relations ont été discernés. Ses positions se doivent d'être conçues en théorie, l'objectif étant d'évaluer leur concrétisation. Le *Désert* est l'archétype de « *l'absence totale de relations* », où il n'y a « *aucune différence entre Ici et Ailleurs* »⁴³⁸. L'individu se déplace dans une étendue dans laquelle il ne reconnaît pas de repère. Conjointement, l'individu se ressent dans le même état tant qu'il se trouve à l'intérieur de cette étendue. Cette isotropie, à laquelle le géographe est peu habitué, peut-elle exister dans l'espace de visite ? Puisque un état identique du visiteur doit exister, ce visiteur ne doit pas chercher à connaître, à se repérer. Soit il connaît déjà l'espace, et n'y fait pas de différence entre ses parties, soit il ne le connaît pas, et son but n'est pas de le connaître. Le deuxième type de relation correspond à l'identité du lieu, due à une représentation anisotrope de l'espace, posant l'Ici et l'Ailleurs. A partir de cette inégalité imaginaire, différeront les

⁴³⁴ : *Ibid.*, p. 20.

⁴³⁵ : MOLES A., E. ROHMER, 1998, *Psychosociologie de l'espace* (Textes rassemblés par Victor Schwach), Paris, L'Harmattan, 158 p.

⁴³⁶ : MOLES A., E. ROHMER, 1978, *Op. cit.*, et MOLES A., E. ROHMER, 1982, *Labyrinthes du vécu L'espace matière d'actions*, Paris, Librairie des Méridiens, 183 p.

⁴³⁷ : MOLES A., 1995, Vers une psycho-géographie, BAILLY A., R. FERRAS, D. PUMAIN (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 177-205.

⁴³⁸ : *Ibid.*, p. 172.

comportements. Dans la *Psychologie de l'espace*⁴³⁹, sept « lois » composent le point Ici : elles ne s'appliquent pas toutes avec la même pertinence dans les espaces de visite. Parfois, celles qui sont les plus prégnantes en général n'apparaissent pas très valables *a priori* dans les espaces de visite, et inversement (tab. 13).

L'appropriation est la suite de cette identification au lieu. On y intègre aussi l'espace des abords dans notre application. Entre deux pôles d'appropriation que l'espace que sont l'enracinement et l'errance, il y a des modes de vie intermédiaires, parmi lesquels le tourisme, vu comme une mise « entre parenthèses » de « leurs enracinements passés ou futurs »⁴⁴⁰. Il s'agit de remettre en cause cette situation de mise entre parenthèses, qui peut exister dans le tourisme (et encore, elle s'effectue alors sur le mode de l'altérité et de l'oubli en tenant compte d'une abstraction par rapport à l'espace du quotidien), mais est moins vraie pour la visite⁴⁴¹. La visite s'appuie sur le cadre de vie quotidien, parfois parce qu'elle ne s'en échappe guère, lorsque l'on reste dans la localité ou la région de son domicile, ou bien parce que des relations en terme de cultures paysagères existent entre l'espace du quotidien et celui de la visite. La succession de visites de lieux différents permet, dans de rares cas, que se constitue l'errance. Autour du chez-soi, la répétition de visites des mêmes lieux permet que se constitue l'enracinement.

Tableau 13 : Les lois d'identité du lieu « Ici » :

Loi	Pertinence dans l'espace de visite
« anomalie du gradient perceptif (...), discontinuité dans l'espace-temps qui cadre ma propre mobilité »	Configuration, aménagement d'une limite visuelle circulaire autour du visiteur : très pertinent dans certains lieux de visite (points de vue), moins dans d'autres lieux, limite mobile dans les abords
« d'autant plus net que la valeur du gradient ou le taux de discontinuité est lui-même plus grand »*	
« d'autant plus marqué qu'un plus grand nombre de telles discontinuités respectives sont situées en un même point de l'espace »	Superposition de limites : peu probable dans les abords, plus pertinent au lieu de visite
« d'autant plus prégnant que la paroi qui le constitue est topologiquement mieux fermée »	Construction d'un espace propre par rapport aux autres visiteurs : difficile au lieu de visite, de plus en plus facile vers les abords
« d'autant plus d'existence que moi-même, j'y ai plus existé (...), d'autant plus prégnant qu'il est plus riche d'actes ou d'événements dans lesquels je suis impliqué »	Non pertinent en ce qui concerne le temps d'existence, plus intéressant par rapport à la richesse des souvenirs de lieux et d'espaces de visite
« d'autant plus contrasté avec l'Ailleurs qu'il est plus habité par les objets qui sont le témoignage éventuel de l'activité passée »	Pas d'objets personnels, mais pertinence de la reconnaissance individuelle du visiteur dans les objets patrimoniaux du lieu, de l'espace de visite
« d'autant plus réel qu'il est plus présent dans mon esprit sur le plan sémantique »	Plus pertinent pour les lieux, nommés, que pour les abords, et, parmi les lieux, plus marquant pour les hauts-lieux

Source : Moles, Rohmer (1978), application personnelle

Néanmoins, dans beaucoup de cas, notamment celui de la visite dans un séjour ou un circuit touristiques, il n'y a pas vraiment enracinement, car il n'y a pas d'installation, ni

⁴³⁹ : MOLES A., E. ROHMER, 1978, *Op. cit.*

⁴⁴⁰ : MOLES A., *Loc. cit.*

⁴⁴¹ : Cf. LANFANT M.-F., 1972, *Les théories du loisir*, Paris, PUF, coll. « le sociologue », 256 p.

d'errance, car il y a organisation. « L'errance guidée » est celle qui s'effectue « dans les couloirs du labyrinthe, dans les rues de la ville, dans les allées du jardin »⁴⁴², donc dans un espace aménagé où la pratique n'est pas organisée en elle-même, mais par son support.

Tableau 14 : L'appropriation du lieu :

Loi	Pertinence dans l'espace de visite
<i>« plus cette identité [du lieu] est grande, plus facile est l'appropriation »</i>	Pas de commentaire particulier
<i>« un lieu est d'autant plus approprié qu'il est susceptible de repérage par l'extérieur »</i>	Le visiteur n'a pas son adresse au lieu visité, mais l'entourage du visiteur peut l'associer à un lieu qu'il visite fréquemment, ou bien à un lieu qui l'a marqué, dont il fait part aux autres personnes de son entourage
<i>« un lieu est d'autant plus approprié que la société ambiante le reconnaît par la loi de l'état »</i>	Non pertinent
<i>« on s'approprie d'autant plus un lieu que l'on y réside plus longtemps » « l'absence crée lentement une perte d'appropriation »</i>	La loi énonce elle-même la décroissance de pertinence avec le peu de temps passé dans le lieu considéré. A nuancer sur un point : certains lieux non pratiqués restent plus appropriés relativement à d'autres, plus pratiqués mais qui n'attirent pas et ne donnent pas de fortes appropriations.
<i>« on s'approprie d'autant mieux un lieu qu'on le modifie matériellement dans sa structure, dans ses contours ou dans ses contenus »</i>	Non pertinent : le visiteur ne modifie pas directement le lieu de visite. Les changements dus à l'activité de visite sont le fait des aménageurs.
<i>« un lieu est d'autant plus approprié que le nom qu'il porte est à la fois mieux connu de tous, plus utilisé, plus référencé dans la logosphère »</i>	Même remarque que pour la dernière ligne du tableau X précédent

Source : Moles (1992), application personnelle.

La distinction entre le lieu et les abords est due ci-dessus à notre application. Mais Moles lui-même suggère cette distinction, lorsqu'il oppose le pôle à l'obstacle, sur la base des champs topologiques de Leuwin⁴⁴³. Il existe des pôles attirants et des pôles répulsifs, et avant ces pôles, des obstacles, qui freinent simplement l'accès au pôle attirant, ou peuvent aussi définir le caractère répulsif du pôle lui-même. En allant plus loin dans la réflexion, on peut aussi concevoir que des obstacles définissent l'attraction du pôle de visite. Enfin, Moles a plus directement réfléchi sur l'excursion (Tab. 15). En observant l'accessibilité, il transpose en fait à l'espace de l'accès le modèle des sites comportementaux.

⁴⁴² : MOLES A., E. ROHMER, 1982, *Op. cit.*

⁴⁴³ : MOLES A., E. ROHMER, 1978, *Op. cit.*

Tableau 15 : L'accessibilité à l'espace naturel chez Moles :

Mode de locomotion	Remarques
Marche à pied	Distances de refus
Deux roues	Qualité du sol et largeur de la voie
Quatre roues	Pentes et obstacles tolérables sur la voie
Véhicules techniquement adaptés à l'exploration	Fortes pentes et forts obstacles franchis

Source : Moles, Rohmer (1978)

Il est surtout intéressant de réfléchir aux implications géographiques de ces modes de locomotion. Pour la marche, la zone d'accès se définit en rapport avec une distance de refus de continuer au-delà d'un certain parcours. Pour le déplacement en deux roues, des conditions minimales de qualité du sol sont requises, mais c'est un critère aujourd'hui obsolète avec les VTT et autres engins motorisés à deux roues. En réalité, à partir du moment où le déplacement se fait avec un véhicule, les restrictions à l'accès sont faibles en terme de distance, on peut aller dans beaucoup d'espaces, jusqu'à « atteindre le seuil d'interaction où ce territoire perd le caractère d'espace de la nature et d'espace de dispersion »⁴⁴⁴. Ainsi, c'est par un seuil d'inversion du déplacement que peuvent se développer les espaces de visite, avec souvent un retour de la marche à pied.

c). L'être, le temps et l'espace

En considérant l'articulation spécifique de la géographie de la visite entre l'individu, l'espace et le temps, il apparaît utile de se référer à la réflexion de Heidegger⁴⁴⁵ pour voir quel est le rapport à l'espace-temps du visiteur.

Le point de départ est la mise en évidence du *Dasein* et la distinction entre l'être et l'étant. L'étant correspond aux actes et à « *ce que nous sommes et comment nous le sommes* »⁴⁴⁶. L'être « *se trouve dans l'être-là-devant, dans le fonds subsistant* »⁴⁴⁷. Le fait d'être situé dans l'espace se rapporte donc à l'être, alors que les pratiques dans cet espace se rapportent à l'étant, dont la « *marque distinctive* »⁴⁴⁸ est le *Dasein*, qui « *est déterminé en son être par l'existence* »⁴⁴⁹. Comme l'étant est lié aux comportements de l'être, « il est entendu en référence à un mode précis du temps, le « *présent* » »⁴⁵⁰. Le *Dasein* a un être-au-monde qui se place dans des « *variétés déterminées de l'être-au* » dont Heidegger donne des exemples concrets : « *avoir affaire à quelque chose, produire quelque chose, faire la culture et l'élevage de, utiliser quelque chose* », etc.⁴⁵¹. Il en souligne qu'il existe des modes déficients : « *l'omission, la négligence, la renonciation, le repos, tous les modes du « ne...plus que » se rapportent aux possibilités de préoccupation* »⁴⁵². La présence de l'homme dans l'espace ne produit donc pas qu'une géographie active, mais aussi une géographie de l'absence d'acte, de

⁴⁴⁴ : *Ibid.*, p.

⁴⁴⁵ : HEIDEGGER M., 1927, *Etre et temps*, Paris, nrf Gallimard, Bibliothèque de Philosophie, 590 p.

⁴⁴⁶ : *Ibid.*, p. 30.

⁴⁴⁷ : *Ibid.*, p. 30.

⁴⁴⁸ : *Ibid.*, p. 37.

⁴⁴⁹ : *Ibid.*, p. 38.

⁴⁵⁰ : *Ibid.*, p. 51.

⁴⁵¹ : *Ibid.*, p. 90.

⁴⁵² : *Ibid.*, p. 90.

la passivité. L'espace de visite est organisé par les individus qui y effectuent les plus grands déplacements, par ceux qui y effectuent des déplacements partiels en rapport avec le premier groupe (et parmi eux, il y a ceux qui inscrivent cet usage dans un renoncement par rapport à une totalité, alors que pour d'autres, cette partie du tout est en soi une totalité), et par ceux qui ne s'y déplacent pas, en restant à la marge de l'espace de visite. Il peut y avoir renoncement à l'engagement dans l'espace parce que, en suivant Heidegger, l'homme ne décide pas s'il a, ou pas, « *un rapport d'être au « monde » qu'il se procure à l'occasion* »⁴⁵³. La relation au monde est originelle ; au fond, on ne la choisit pas, mais on en fixe les modalités. La pensée de Heidegger est spécifiée par le fait qu'il entend l'être-au-monde comme ayant « *principalement pour mode la quotidienneté* »⁴⁵⁴. Dans ce cadre, il oppose « *l'avoir-affaire au monde en s'en préoccupant* », sur le mode de la contemplation, à ce qui est le « *connaître* », constitutif d'un « *être-déjà-après-le-monde* »⁴⁵⁵, et qui correspond à la réalisation d'un seuil. L'intermédiaire entre la préoccupation et l'étant est l'util, « *quelque chose qui est fait pour* »⁴⁵⁶. La particularité des « *utils* » de la visite est que ce pour quoi ils sont faits pour ne dure pas longtemps. Trois modes d'achoppement de la préoccupation, qualifiés de « *déficients* », sont présentés (tab. 16).

Tableau 16 : Les modes d'achoppement de la préoccupation :

Mode	Caractéristiques	Application à l'espace de visite
Surprenance	« <i>L'étant immédiatement sous la main peut (...) devenir impossible à employer en ne répondant plus à l'emploi précis auquel il a été destiné. Voilà l'outil endommagé, voilà le matériau inapproprié</i> ».	Il y a un décalage entre les caractères de l'espace et leur utilisation pour la visite. Le rapport dérangé à l'espace est surtout de l'ordre de l'humanisation.
Importunance	« <i>Quelque chose manque (...), il n'y a « pas moyen de mettre la main dessus ».</i> La constatation d'une absence de ce genre, en faisant buter sur du non-utilisable, dévoile encore l'utilisable dans un certain être-seulement-là-devant ».	Le visiteur ne trouve pas ce qu'il cherche sur place. Le rapport dérangé à l'espace est surtout de l'ordre de la spatialisation.
Récalcitrance	« <i>Un non-utilisable qui (...) se met « en travers de la route ».</i> Ce vers quoi la préoccupation ne peut se tourner (...) est non-utilisable à la manière de ce qui n'est pas à sa place, de ce qui reste en souffrance ».	Le visiteur est rebuté, voire craint ce à quoi il fait face. Le visiteur est impliqué dans un bouleversement de son rapport à l'espace incluant l'humanisation et la spatialisation.

Source : Heidegger (1927), pp. 109-110.

Le raisonnement porte sur la quotidienneté, et l'enjeu est de le porter sur l'éphémère. Le « *monde* » se cherche dans un espace de quotidienneté, où l'habitude conduit à un « *renvoi à ce qui est chaque fois sa destination* ». Ce qui manque, c'est ce dont on avait l'habitude d'utiliser et qui « *ouvre une faille dans les réseaux de renvois dévoilés par la*

⁴⁵³ : *Ibid.*, p. 91.

⁴⁵⁴ : *Ibid.*, p. 94.

⁴⁵⁵ : *Ibid.*, p. 95-96.

⁴⁵⁶ : *Ibid.*, p. 105.

discernation »⁴⁵⁷. Ce qui manque dans l'espace de visite, ce n'est pas quelque chose qui relève d'une présence quotidienne, mais d'une présence habituelle dans tel type d'espace de visite. Ce manque peut varier selon les individus. Il peut être relatif à ce qui doit s'imposer dans un tel espace comme nature, paysage, patrimoine, voire environnement ou milieu. Au-delà de cette habitude, il y a la non-habitude, qui se remarque chez des visiteurs ayant la culture de certains espaces, mais pas de celui qu'ils visitent, ou chez des visiteurs n'ayant pas la culture de types d'espaces pourtant assez visités. En suivant ce raisonnement, l'habitude se rapporte à la non-attention, et la non-habitude à l'attention. Mais n'y a-t-il pas aussi une correspondance de l'habitude de visite avec une attention ? « *Etre au monde veut dire (...) être plongé (...) dans la discernation des renvois qui sont constitutifs de l'utilisabilité de l'utilillage. La préoccupation est chaque fois déjà ce qu'elle est sur la base d'une familiarité avec le monde* »⁴⁵⁸. A partir de là, il s'agit de concevoir un autre champ de rapport au monde hors de la préoccupation, qui implique la familiarité avec l'espace, et/ou de rechercher la particularité de l'être dans l'espace de la non-habitude, qui serait un être hors du monde (sous-entendu : du monde du quotidien). La qualification de la familiarité est précisée avec la notion de proximité, qui « *se règle sur le maniement possible et à l'usage qu'en fait la discernation qui « compte dessus »* »⁴⁵⁹. Au mode d'utilisation s'associe donc l'intentionnalité de faire usage de l'util de telle façon. La proximité va de pair avec l'arrangement, notion proche de l'organisation de l'espace. L'util prend place dans un espace arrangé. L'espace du quotidien est justement arrangé par celui qui l'habite, impliquant « *l'entourance du monde ambiant* »⁴⁶⁰. Dans l'espace de visite, l'objet de l'util : l'utilillage, n'est pas non plus posé au hasard dans l'étendue, il a de la même façon une place qui lui a été choisie, mais pour le visiteur, le choix de cette place peut ne pas apparaître. On observe donc ici un décalage entre la détermination de la place et la connaissance de cette détermination par celui qui se préoccupe de cette place. Géographiquement, cette place qui correspond à l'emplacement de l'util est le *coin*. L'assemblage des différents coins arrivant à l'individu produit une géographie individuelle : « *Cette orientation en coins de la diversité des places pour l'utilisable constitue l'entourance, la mise à l'entour de l'étant se rencontrant sous notre main dans le monde ambiant* »⁴⁶¹.

Après ce cadre qui a plutôt tendance à placer l'être-au-monde dans la quotidienneté, la notion de dé-loignement est pourtant propice à une application aux présences éphémères. « *Déloigner veut dire abolir le lointain (...). Le Dasein est déloignant, il ménage (...) chaque fois la rencontre de l'étant dans la proximité* »⁴⁶². Même dans la quotidienneté, Heidegger conçoit un processus dynamique de rapprochement avec les choses. C'est donc dans une perspective de dépassement du clivage de la quotidienneté avec ce qui n'est pas ou ne serait pas quotidienneté qu'il appartient d'appliquer le dé-loignement. Plus précisément, Heidegger perçoit l'évolution du monde et le relie à la question du dé-loignement en rapport avec la quotidienneté : « *Avec la « T.S.F. », par exemple, le Dasein est en train d'opérer un dé-loignement du « monde » (...) qui prend le chemin d'un élargissement désintégré du monde ambiant quotidien* »⁴⁶³. Il reste néanmoins dans une représentation du *Dasein* dans le

⁴⁵⁷ : *Ibid.*, p. 111.

⁴⁵⁸ : *Ibid.*, p. 113.

⁴⁵⁹ : *Ibid.*, p. 142.

⁴⁶⁰ : *Ibid.*, p. 116.

⁴⁶¹ : *Ibid.*, p. 143.

⁴⁶² : *Ibid.*, p. 144.

⁴⁶³ : *Ibid.*, p. 145.

quotidien qui se vit dans le dé-loignement, mais ouvre la possibilité d'une préoccupation qui ne serait pas dans le quotidien : « *Ce auprès de quoi séjourne par avance la préoccupation est le plus proche et c'est lui qui règle les dé-loignements* »⁴⁶⁴. Ainsi, on peut avancer le terme de base pour définir ce qui va opérer le dé-loignement, et cette base n'est pas ce que l'on connaît le mieux, ni ce qui est le plus près, mais, suivant la notion de proximité, ce qui est « *dans les parages de ce qui est vu d'emblée utilisable par la discernation* »⁴⁶⁵. Dans le monde de la première moitié du XXème siècle, cette proximité va de pair avec le quotidien, mais la proximité (au sens de Heidegger) dépasse aujourd'hui la quotidienneté, modifiant la base d'évaluation du dé-loignement, et pour cela, le *Dasein* intègre un espace vécu qui ne se superpose plus à l'espace de vie. Cela, Heidegger le conçoit en théorie : « *Le Dasein, de par sa spatialité, n'est jamais d'emblée ici, il est au contraire du côté de, côté d'où il revient sur son ici* »⁴⁶⁶. Le contact comme la traversée avec le point, la ligne, la distance ne peuvent s'effectuer qu'après l'opération de dé-loignement. Secondairement, celle-ci est accompagnée par l'aiguillage qui sert aussi à orienter vers l'être-à-sa-place. La réflexion sur l'appréhension des abords arrive à terme avec la notion de conjointure. Le dévoilement, aboutissement du dé-loignement « *a été caractérisé comme délivrance de l'étant en une entièreté de conjointure* », en sachant que cette entièreté ne s'applique qu'à un coin⁴⁶⁷.

« *Si le Dasein peut en se préoccupant du monde et en le soumettant à la discernation « installer », changer de place ou ôter d'une place, c'est pour cette seule raison que l'installation (...) appartient à son être-au-monde* »⁴⁶⁸. Or, le visiteur n'installe pas, ne change pas de place, n'ôte pas de place à des objets dans un espace de visite défini par son caractère patrimonial. De même, « *sur la base de la spatialité ainsi dévoilée l'espace devient lui-même accessible à la connaissance* »⁴⁶⁹. Ce n'est pas le patrimoine qui impose un rapport de méconnaissance ou de connaissance. C'est le fait d'agir pour la production et/ou l'utilisation des caractères d'un espace qui permet la connaissance de cet espace. Dans les « coins » pour s'asseoir et pique-niquer dans un lieu de visite, on retrouve la correspondance entre l'utilisation et la connaissance de l'espace, conforme à la correspondance originelle qui pouvait en être faite par les premiers utilisateurs de l'espace tel qu'il est présenté aujourd'hui aux visiteurs. Ainsi, dans le déroulement de la visite, le processus heideggérien s'applique dans ces situations de calage des pratiques (et peut-être des représentations, mais cela demanderait une réflexion supplémentaire) de visite sur les pratiques initiales de l'espace devenu patrimoine.

Ainsi, sans avoir pu théoriser ce qui ne relèverait pas de la démonstration de Heidegger, on a pu trouver les cas d'application de sa réflexion à la pratique des espaces de visite, et établir, en contrepartie, les situations de pratique qui, en lien avec la notion de patrimoine et d'usage décalé et/ou méconnaissant de l'espace, ne correspondent pas à ce qu'il a décrit et qui appellerait donc une autre phase de réflexion théorique.

⁴⁶⁴ : *Ibid.*, p. 148.

⁴⁶⁵ : *Ibid.*, p. 148.

⁴⁶⁶ : *Ibid.*, p. 148.

⁴⁶⁷ : *Ibid.*, p. 151.

⁴⁶⁸ : *Ibid.*, p. 152.

⁴⁶⁹ : *Ibid.*, p. 152.

2). La nature

Dans la perspective de saisir ce qu'est la nature pour les visiteurs, une brève présentation du concept de nature est ici esquissée, non dans un but d'érudition, mais pour connaître les principales étapes de la réflexion sur la nature, en lien avec la réalité du monde, et ainsi pour mieux comprendre les rapports actuels à la nature. A partir de là, les résultats d'entretiens seront à relier avec ces conceptions. L'enjeu est alors de montrer si les cultures de la nature chez les visiteurs peuvent se regrouper dans une des conceptions de la représentation scientifique, si elles ne le peuvent pas, ou bien si elles se partagent entre différentes conceptions, et en fonction de quoi : du type d'individu, ou de l'espace visité ? Selon Claude Raffestin, « l'homme « produit » l'idée de nature (...) pour affirmer sa présence et son rôle », ainsi que « pour fonder la légitimation de son action sur quelque chose »⁴⁷⁰. Il serait alors nécessaire de convoquer l'idée de nature pour justifier la visite, après avoir utilisé cette même idée en tant que représentation des ressources à exploiter pour l'agriculture et l'industrie.

Le savoir dans les sciences sociales a conféré au concept de nature des significations toujours relatives à un temps, une société, une classe sociale. Une rapide évocation du concept de nature sert à montrer son évolution, en fonction de l'apport scientifique, lui-même relié à la réalité technique et sociale. Différents auteurs ont apporté un éclairage sur les sens donnés à la nature. La réflexion sur la nature place souvent celle-ci par rapport à son mode de relation avec ce qui n'est pas la nature (l'homme, l'art, la technique, l'artifice), ou bien intègre tout ce qui existe, ou une partie, dans la nature. Lionel Charles place chez Aristote « le soubassement de notre vision moderne » de la nature, en distinguant la *phusis* de la *technè*⁴⁷¹. L'application du cours sur la nature de Maurice Merleau-Ponty⁴⁷² est ici effectuée afin d'appréhender quelques représentations majeures du concept. En parallèle, il sera aussi fait référence aux travaux de Serge Moscovici, Jean-Marc Besse et Dominique Bourg. Tous s'accordent à discerner trois temps dans la conception de ce qu'est la nature ainsi que dans le rapport que les hommes entretiennent avec elle. Il est utile de reprendre ces trois temps dans la mesure où « les interprétations passées de la nature ne disparaissent pas, elles sédimentent et continuent leur vie souterraine jusqu'à l'époque présente »⁴⁷³.

a). La pré-modernité

Le premier temps est celui de la pré-modernité. Il est caractérisé par la conscience du bienfait de la nature et la volonté de la transformer, mais qui n'aboutit pas à cause d'un manque de techniques. Avec la modernité, la transformation de la nature devient effective car les techniques le permettent. La post-modernité, époque actuelle, contient toujours la volonté de transformation, les techniques, mais elle est marquée par la perte de conscience du bienfait de la nature sur l'homme⁴⁷⁴.

⁴⁷⁰ : RAFFESTIN C., 1995, De la nature aux images de la nature, *Espaces et sociétés*, n° 82-83, pp. 50-66.

⁴⁷¹ : CHARLES L., 2000, La ville entre nature et artifice : perspectives de l'environnement urbain, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 2, pp. 125-135.

⁴⁷² : MERLEAU-PONTY M., 1995 [1968], *La nature*, Notes Cours du Collège de France, Paris, Seuil, coll. « Traces écrites », 381 p.

⁴⁷³ : BESSE J.-M., 1997, Les sens de la nature dans les discours philosophiques, BESSE J.-M., I. ROUSSEL (dir.), *Environnement Représentations et concepts de la nature*, Paris, L'Harmattan, pp. 35-50.

⁴⁷⁴ : BOURG D., 1997, Le paradoxe de nos relations à la nature, BESSE J.-M., I. ROUSSEL (dir.), *Environnement Représentations et concepts de la nature*, Paris, L'Harmattan, pp. 53-73.

Le premier temps des sens de la nature dans les discours philosophiques est celui de la « *signification métaphysique de la nature* »⁴⁷⁵. Trois idées composent ce premier sens. D'abord, elle est « *source et ressource de l'être* »⁴⁷⁶. Elle est ce vers quoi se dirige l'homme pour son bien-être. D'une part, elle est une production d'éléments, d'autre part, elle est ce que les hommes en feront en tant que ressource pour leur bienfait. Le rapport à la nature des visiteurs serait alors fondé sur la recherche d'une nature bienfaisante. D'une part, il existe des pratiques de visite qui peuvent se développer en lien avec cette recherche, et d'autres pratiques sans rapport avec cette recherche, mais où la relation avec la nature s'établit néanmoins in situ. D'autre part, la relation avec la nature ne se fait pas uniquement selon la volonté de l'homme. Il doit compter avec la façon dont elle est présente dans l'étendue, patienter avant d'atteindre ce qu'il considère comme étant la nature, ce qui est sa représentation, mais aussi une réalité puisque c'est seulement à partir de ce qu'il ressent comme rencontre avec la nature qu'il exprime sa relation avec elle, ce qui a ou peut avoir des conséquences en terme de pratiques, donc d'organisation de l'espace. Dans cette acception métaphysique, la deuxième direction d'interprétation rapportée par Besse est « *la nature comme fondement substantiel de l'être* », et comme « *support des qualités de l'être* »⁴⁷⁷. On trouve ici l'origine de la qualité attribuée aux espaces de visite, destination comme abords. Les qualités patrimoniales, environnementales, mésologiques se fondent ainsi sur ce support premier. Enfin, la troisième direction à ce premier sens, celle de la finalité, est reprise par Merleau-Ponty, posant Aristote comme étant à l'origine du concept. La nature est alors une « *orientation vers un type, un ordre, un destin* » ; « *une idée de destination qualitative est attachée à la nature* »⁴⁷⁸. Il ne s'agit pas de déterminisme naturel tel qu'il est représenté en géographie, c'est-à-dire une action spécifique des sociétés en fonction de la nature, mais du mouvement de la nature elle-même, y compris du mouvement de l'homme. Des corps composent la nature, et ceux-ci ont un fonctionnement propre. Le mouvement de la nature autour de l'homme n'est pas de l'accueillir, mais de croître indépendamment de lui. En revanche, le mouvement de l'homme, corps naturel, est de tendre vers la nature, notamment à partir du moment où il a l'impression de s'en sentir privé, donc en développant les visites d'espaces « naturels ». Dans l'histoire humaine de la nature, ce premier sens correspond avec la période de « *la nature organique* »⁴⁷⁹, du Néolithique jusqu'au XVIème siècle en Occident, avec un usage direct de la force de l'homme (simplement aidé par des outils) dans les travaux qu'il accomplit. C'est cette nature organique qui se retrouve dans les pratiques des espaces de visite, d'autant plus lorsque se développent des pratiques sportives de nature.

b). La modernité

La deuxième signification apportée à la nature est due au contexte de la modernité. Deux mutations majeures sont relevées par Besse et Moscovici. D'une part, la nature n'est plus qu'une matière à travailler. La période de mécanisation en cours amène à s'intéresser uniquement à des lois, à des processus de fonctionnement, et non à des sources et ressources. Ainsi, d'autre part, les sources et ressources de l'action sont dans la liberté de l'homme à

⁴⁷⁵ : BESSE J.-M., 1997, *Loc. cit.*, p. 36.

⁴⁷⁶ : *Ibid.*, p. 36.

⁴⁷⁷ : *Ibid.*, pp. 36-37.

⁴⁷⁸ : MERLEAU-PONTY M., 1995 [1968], *Op. cit.*, pp. 23-24.

⁴⁷⁹ : MOSCOVICI S., 1991 [1977], *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion, 569 p.

évaluer, choisir, décider, agir. « *L'expérience moderne de la nature exige une abstraction, une prise de distance vis-à-vis de la rencontre naturelle de la nature* »⁴⁸⁰. Le seul moyen d'avoir une relation avec la nature est alors la contemplation, de l'ordre de l'esthétique, puisque la nature n'est plus utilisée directement par l'homme. Les débuts du tourisme se sont donc déroulés dans ce contexte d'un détachement pratique vis-à-vis de la nature. C'est pour cela aussi que le tourisme, avec des parcours de longues distances, a pu prendre son essor. Il correspond alors parfaitement et se place à la suite du rapport global de la civilisation moderne à la nature : « *mécanisation du monde* »⁴⁸¹ et « *conscience esthétique de la nature* » à travers la « *représentation moderne du paysage* »⁴⁸². Le clivage, mais aussi la complémentarité, entre le mécanique et l'esthétique se placent à deux niveaux : d'une part, entre l'espace sédentaire et l'espace du voyage, puis du tourisme, et d'autre part entre les phases de déplacement, de transport, et les phases de contemplation paysagère de la nature. On sait que des passerelles existent entre ces phases en ce qui concerne le paysage, notamment parce que la rapidité du déplacement a induit un nouveau rapport à celui-ci⁴⁸³.

A l'époque moderne, une opposition se développe entre deux faces de la nature : la *natura naturans*, qui est l'intérieur de la nature, ce qui relève du Créateur dans la pensée judéo-chrétienne, et d'autre part la *natura naturata*, qui est le résultat du procès de production de la nature, c'est-à-dire ce qui est donné à percevoir⁴⁸⁴. De façon dérivée, une distinction est à opérer entre l'intérêt pour la connaissance du fonctionnement de la nature, et d'autre part l'intérêt pour sa perception extérieure, donc en laissant de côté la question de la causalité, et en ne retenant que les processus et la visibilité de la nature. Descartes opère une distinction complémentaire dans ce qui est nature. Ce peut être d'une part ce qui est pensé, et d'autre part ce qui existe réellement en face de nous. Dans ce cadre, il prend « *la pression qu'exerce sur nous le monde actuel* » comme argument de son existence »⁴⁸⁵. Cette pression est donc à insérer dans le champ des modes de relation possibles entre l'homme et la nature. Avec Kant, on reste dans l'opposition de « *l'homme au cosmos* »⁴⁸⁶. Le Créateur n'est pas exprimé, mais il est remplacé, par l'intermédiaire du moyen terme de la Raison, par un abîme (Abgrund)⁴⁸⁷. Deux positions kantienne sont alors présentées par rapport à la nature : d'une part, elle peut être construite, en tant que perception : « *Inbegriff des objets des sens* » ; d'autre part, elle peut être quelque chose de donné « *a priori* »⁴⁸⁸. Dans le premier cas, elle est uniquement l'expression d'une relation de perception de l'homme à ce qui l'entoure. Dans le second cas, elle existe par elle-même. Pour Schelling, seule compte l'existence de la nature. Si on réfléchit à sa production, à son origine, on la perd, car l'essence remplace alors l'existence : « *il n'y a pas projection de la conscience sur toute chose, mais participation de ma propre vie à toute chose, et réciproquement* »⁴⁸⁹. Il explique sa position par le fait que la nature n'existe qu'à partir du moment où elle est perçue par l'homme. Cela ne se ramène cependant pas à la

⁴⁸⁰ : BESSE J.-M., 1997, *Loc. cit.*, p. 43.

⁴⁸¹ : MOSCOVICI S., 1991 [1997], *Op. cit.*

⁴⁸² : BESSE J.-M., 1992, Entre modernité et postmodernité : la représentation paysagère de la nature, ROBIC M.-C. (dir.), *Du milieu à l'environnement Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, pp. 89-121.

⁴⁸³ : CORBIN A., 2001, *L'homme dans le paysage*, Paris, Textuel, 190 p.

⁴⁸⁴ : MERLEAU-PONTY M., *Op. cit.*, pp. 25-26.

⁴⁸⁵ : *Ibid.*, pp. 26-39.

⁴⁸⁶ : *Ibid.*, pp. 43-47.

⁴⁸⁷ : *Ibid.*, pp. 59-62.

⁴⁸⁸ : *Ibid.*, pp. 40-43.

⁴⁸⁹ : *Ibid.*, pp. 62-66.

relation de perception kantienne. C'est l'homme qui intervient comme condition de la nature, et qui, à la fois, y participe. Il s'agit d'une « *indivision entre nous et la nature* »⁴⁹⁰. On se place bien dans la situation du remplacement du clivage nature/artifice par le clivage entre nature et liberté⁴⁹¹. L'homme possède, en plus de la nature, en plus de son caractère naturel de son corps, une faculté spécifique de liberté. Cette liberté est-elle effective dans le cadre des pratiques de visite ? Elle est liée à un affranchissement des conditions « naturelles » par la technique, donc le postulat de la modernité se maintient dans l'expérience de la visite tant que celle-ci se fonde sur l'usage de cette technique. Dans cette lignée, Catherine et Raphaël Larrère énoncent que la protection de la nature relève de la modernité⁴⁹², car la perturbation de la nature provient de l'homme qui lui est extérieur.

En poursuivant cette unité du sujet et de l'objet, Bergson avance que la perception est nécessaire pour la relation de l'homme à la nature, mais que celle-ci n'a pas besoin de la perception humaine pour exister. Explicitement, il s'agit de poser, en terme de perception, un « *univers antérieur* » à l'homme. Il est possible de percevoir parce que le monde perçu, le monde à percevoir est déjà là. Pour Bergson, la perception humaine de la Nature en est déjà une représentation. Merleau-Ponty souligne que, dans la conception de Bergson, la perception pure « *aurait lieu dans l'instantané* », alors que « *dans nos perceptions, il y a durée, mémoire, d'où le décollement à l'égard du réel* »⁴⁹³. Dans le cadre des pratiques éphémères de visite, on peut alors faire l'hypothèse que la fugacité de l'expérience va dans le sens d'un rapprochement de la perception pure. L'aboutissement de la réflexion de Bergson sur le rapport d'importance de la perception pure et de la perception par l'homme est intéressant, car la représentation humaine peut aussi devenir ce qui est le plus riche, pour « *saisir un autre être, non par adhérence, mais par contraction de son rythme* »⁴⁹⁴. Ici aussi, il apparaît pertinent d'appliquer ce mode de relation à la chose perçue par rapport aux rythmes de visite suivis par les individus parcourant un espace de visite. Dans quelle mesure peut-on parler d'adaptation de l'homme au rythme de la Nature qu'il parcourt dans sa visite ? Enfin, en lien avec cette conception de la perception, les choses sont toujours là : « *il n'y aurait pas d'absences, mais des présences alternantes* »⁴⁹⁵. La notion d'alternance peut provenir du fait que, dans la représentation d'une société encore sédentaire en majorité, l'homme retrouve, après une période de séparation, la chose en face de laquelle il ne se trouvait pas, d'où l'alternance entre des présences de différentes choses, par rapport auxquelles l'homme revient après un certain temps. Même dans le tourisme, jusqu'à une époque assez récente, les lieux de villégiature étaient souvent les mêmes, et on y retournait chaque année. La route pour y aller était aussi la même⁴⁹⁶, et cela permit le développement d'une culture touristique avec sensiblement les mêmes fondements qu'une culture sédentaire en ce qui concerne cette notion d'alternance. Ainsi, la notion de territoire peut trouver son application dans l'espace de la villégiature. La visite, elle, peut s'inscrire aussi dans le processus d'alternance. C'était et c'est toujours le cas pour les lieux de visite situés à proximité du domicile et pour ceux situés près

⁴⁹⁰ : *Ibid.*, pp. 72-74.

⁴⁹¹ : BESSE J.-M., 1997, *Loc. cit.*, pp. 41.

⁴⁹² : LARRÈRE C. et R., 1997, *Du bon usage de la nature Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier, pp. 175-207.

⁴⁹³ : MERLEAU-PONTY, *Op. cit.*, pp. 81-86.

⁴⁹⁴ : *Ibid.*, pp. 81-86.

⁴⁹⁵ : *Ibid.*, pp. 95-97.

⁴⁹⁶ : VIARD J., 2000, *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 170 p.

du lieu de vacances régulier, mais ce n'est plus le cas pour les lieux de visite où l'on ne se rendra qu'une seule fois dans sa vie. Ces lieux sont nombreux, ils se sont développés en France surtout depuis vingt à trente ans, et on peut faire l'hypothèse qu'ils prennent une part du temps de visite jusqu'ici consacré aux lieux de visite réguliers. Ainsi, la succession s'impose de plus en plus face à l'alternance. La présence d'une chose ne correspond alors plus à l'absence d'une autre chose, mais à l'absence de plusieurs, voire d'une multitude de choses, avec des ordres d'espace-temps différents. Le déséquilibre devient de plus en plus fort entre la présence éphémère d'une chose et l'absence de beaucoup de choses, par rapport à un certain équilibre entre l'absence et la présence alternante de deux choses : lieu du domicile et lieu de travail, lieu de vie à l'année et lieu des vacances. Ce déséquilibre agit sur la perception : devient-elle plus soutenue pour saisir l'éphémère, ou au contraire plus légère ?

Par rapport à la construction de ce qu'est la Nature, Husserl apporte une conception très intéressante. Pour lui, la nature est la « *sphère des choses pures* ». Selon Merleau-Ponty, « *cette conception n'est pas considérée par Husserl comme un ensemble historique, elle a un fondement dans une structure de la perception humaine* »⁴⁹⁷. Ainsi, il n'y aurait pas d'élaboration de ce qu'est la nature pour l'homme, mais la nature serait une donnée immédiate, le réel, l'univers, et non une construction historique ou le résultat d'une habitude. Cela signifie-t-il alors que l'homme n'ait pas besoin d'un apprentissage culturel pour la percevoir ? Les visiteurs perçoivent-ils « naturellement » ce qui est la nature, ou bien, comme pour le patrimoine, suivent-ils, à travers un processus social et historique, une initiation à la nature, donc nécessairement une représentation ? On peut alors se demander s'il existe des espaces hors de processus culturels d'apprentissage de ce qu'est la nature, et dans lesquels l'homme perçoit la nature. Ces espaces ne seraient-ils pas ceux où l'homme, justement, ne se représente pas la nature culturellement, mais exerce une perception ? On peut notamment penser aux espaces traversés, mais qui ne constituent pas une destination, c'est-à-dire les abords. De façon complémentaire, il est aussi à relever que Husserl ne confond pas la Terre et la nature. La Terre n'est ni un objet ni une chose, mais ce qui est « fondateur par rapport à ces pures choses » de la nature⁴⁹⁸.

c). La post-modernité

Par rapport à la société, il est aussi établi⁴⁹⁹ que, dans le cadre de la modernité, les relations à la nature sont fondées d'après les relations sociales, puisque c'est l'ordre matériel qui régit l'usage de la nature, et qu'il est organisé au sein de la société, non individuellement. La fin de la modernité, ou en tout cas de la conception du monde moderne, vient d'une remise en cause des capacités des ressources naturelles, donc quelque part un retour à la conception pré-moderne de la nature. La nature post-moderne est « *cybernétique* », du fait de la production de phénomènes « *inédits* »⁵⁰⁰. En même temps, il faut aussi avoir à l'esprit la transformation, pour la première fois, « *d'actions dont les effets dangereux sont de nature cosmique* »⁵⁰¹. La nature devient à la fois menaçante⁵⁰², et en même temps vulnérable⁵⁰³. Elle

⁴⁹⁷ : MERLEAU-PONTY M., *Op. cit.*, pp. 102-105.

⁴⁹⁸ : *Ibid.*, pp. 110-113.

⁴⁹⁹ : BOURG D., 1997, *Loc. cit.*, p. 63.

⁵⁰⁰ : MOSCOVICI S., 1991 [1977], *Op. cit.*

⁵⁰¹ : Citation de Paul RICOEUR, in BESSE J.-M., 1997, *Loc. cit.*, p. 47.

est, en fait, menaçante parce que vulnérable, et inversement. Cette mutation globale a des manifestations qui relèvent des échelles régionale et locale. Or, la pratique de visite est d'ordre local. Dans ce contexte, il reste à observer comment s'opère le rapport entre cette perception, cette représentation du caractère limité de la nature à l'échelle globale, cette conscience de sa dangerosité et de sa vulnérabilité, et ce qui est perçu et pensé par le visiteur localement. Il peut exister trois termes intermédiaires pour concrétiser le lien entre ce global et ce local : les médias, les pratiques du monde, et ce qu'un espace local évoque de l'ailleurs et du global, ces termes construisant l'espace vécu.

La post-modernité de la nature se conçoit selon deux schémas d'après Raphaël Larrère. « *L'hyper-modernité* » traduit une représentation du monde comme « *technosphère* », dérivée de la « *natura naturata* ». Sous une autre approche, on parle de « *l'inscription de la nature à l'intérieur des sociétés* »⁵⁰⁴. En terme d'aménagement de l'espace, cela conduit à « recréer la nature » avec des milieux, des sites conçus pour une demande sociale. La seconde conception : « *l'a-modernité* », modifie l'articulation moderne de l'homme et de la nature, en faisant retourner l'homme et le résultat de sa production dans la nature naturante. C'est alors « *la réinscription théorique de l'homme dans la nature* »⁵⁰⁵. La gestion intégrée des milieux provient de cette conception : une association de l'homme et de ses activités avec la nature. L'hyper-modernité délimite des espaces particuliers, dans un but de protection, alors que l'a-modernité fait composer l'homme avec le reste de la nature⁵⁰⁶. La dimension géographique de cette différence est importante pour la pratique des espaces de visite. Ceux-ci sont-ils, d'abord, aménagés en fonction de l'une ou de l'autre de ces conceptions ? Si oui, les visiteurs reçoivent-ils cette conception (on suppose que cette réception est indirecte, et ne se fonde pas sur une connaissance scientifique telle qu'on vient de la présenter), et, alors seulement, comment s'y adaptent-ils et qu'est-ce que cette conception induit dans l'organisation de l'espace ? En d'autres termes, y a-t-il un seuil à partir duquel s'établit la relation à la nature dans l'espace de visite ? Ne faut-il pas plutôt parler de modification du rapport à la nature, d'un rapport simplement matériel et assez inconscient, vers un rapport matériel et de représentation ? Au-delà de la relation de l'individu à une offre d'aménagement, il importera surtout, à travers les résultats d'enquête, d'appliquer ces rapports à la nature dans le cadre des cultures individuelles des espaces de visite.

3). Ecographie : les schèmes des « enclos d'éclosion »

La notion de contemplation esthétique, paysagère, de la nature vient de la modernité, et elle est remise en cause aujourd'hui à la suite des modes de relation post-moderne à la nature, comme veut le signifier le titre de l'article « *Du pittoresque au « tout-paysage »* », qui

⁵⁰² : KALAORA B., 2000, *Au-delà de la nature, l'environnement : l'observation sociale de l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 200 p.

⁵⁰³ : BESSE J.-M., 1997, *Loc. cit.*, p. 48.

⁵⁰⁴ : BOURG D., 1997, *Loc. cit.*, p. 63.

⁵⁰⁵ : *Ibid.*, p. 54.

⁵⁰⁶ : LARRERE R., 1997, Les différentes conceptions de la nature Conséquences sur la manière d'envisager la protection, *Séminaire d'Ausois « Sciences sociales et espaces protégés »*, pp. 3-15, et, pour une expression concrète de l'hyper-modernité, cf. notamment VOURC'H A., 1992, La valorisation des « grands sites », *Tourisme et environnement*, Actes du colloque de La Rochelle, Paris, La Documentation française, p. 155 : « *Ce sont toujours des morceaux de nature caractérisés par quelque chose d'exceptionnel, de singulier, de rare, d'exemplaire. [...] Un lieu devient grand site lorsqu'il y a émotion, saisissement, contemplation et rêve de la part du visiteur* ».

évoque un passage de « *la notion d'intérêt esthétique* » à celle « *d'intérêt composite* », avec des préoccupations écologiques et gestionnaires⁵⁰⁷. S'il est admis que les conceptions se superposent, la représentation a-paysagère n'est peut-être pas nouvelle, et existerait avant la contemplation esthétique :

« *Pour peu que l'on discerne dans l'esthétique une pratique savante et codifiée des choses du Beau, ne pourrait-on pas l'être déjà avant : dans un rapport simplement artistique ou symbolique – l'expression d'une faculté de sentir, de percevoir (aisthêtikos) plutôt qu'une science raffinée et tardive ?* »⁵⁰⁸.

C'est en fait par la question de l'habitabilité de la terre que Nikola Jankovic analyse le rapport de l'homme au paysage (donc, au sens large) à travers l'histoire, en individualisant quatre schèmes nous informant sur la pensée que l'homme s'est fait de « *sa conception géographique de la Terre* »⁵⁰⁹. Le but de la présentation de ces schèmes est ici de poser leur applicabilité aux cultures des espaces de visite, en postulant que, si ces schèmes ne correspondent plus aux espaces productifs actuels, les sociétés leur portent un intérêt renouvelé par le fait patrimonial. De façon générale, ces quatre schèmes, s'ils sont très bien individualisés, sont aussi conçus comme des espaces étant reliés au reste du monde, et en même temps séparés du reste du monde : « *Tout comme les îles, les serres et les parcs, le paradis est une clairière dont on vient de l'extérieur. Pour y résider, il faut qu'on y aille, qu'on y arrive, qu'on y entre, qu'on l'habite* »⁵¹⁰. A tel point, à tel endroit, « *il faut qu'on y* », c'est-à-dire qu'à une fonction correspond un lieu, qu'à un lieu correspond une fonction. Il n'y a pas de localité possible du schème sans organisation circonvoisine et/ou périphérique de l'espace. Cela amène donc à reconsidérer la dynamique de l'espace de visite, qui serait alors, non pas, au départ, un lieu sans abords, puis un lieu où se développeraient les abords, notamment pour des questions de protection, mais au contraire un lieu où, dans tous les cas, un espace entourant existe, et est consubstantiel au lieu, tout simplement parce qu'au-delà du lieu, il y a le reste du monde, et que l'homme ne peut pas passer de l'un à l'autre sans transition(s), composée(s) des relations de *direction vers* le lieu.

a). La Clairière

Le premier schème est celui de la « *clairière paradisiaque* », qualifiée de « *« trou » métonymique à partir duquel est devenue possible une scène primitive locale avec ce qu'il se passe autour de nous* »⁵¹¹. La Clairière ne va pas sans la Forêt, ce qui pose d'emblée cette association comme dynamique, puisque le « *but* » de la Clairière est de s'agrandir aux dépens de la Forêt. Mais à mesure que la Clairière s'élargit, elle perd de sa pertinence, car « *en perforant la forêt, la clairière s'auto-perfore en rendant possible l'évasion* »⁵¹². Il est question d'une « *désindividualisation* » de ce point, qui n'a pas pour objet de devenir une étendue. Concrètement, le schème de la Clairière s'est traduit par le jardin enclos et le cloître.

⁵⁰⁷ : BERLAN-DARQUE M., B. KALAORA, 1991, Du pittoresque au « tout paysage », *Etudes rurales*, n° 121-124, p. 185.

⁵⁰⁸ : JANKOVIC N., 2004, *Ecographie Le paysage à l'ère des reproductibilités technologiques*, Université Paris 1, Thèse de doctorat de Géographie, 2 volumes, 588 p.

⁵⁰⁹ : *Ibid.*, p. 18.

⁵¹⁰ : *Ibid.*, p. 38.

⁵¹¹ : *Ibid.*, p. 21.

⁵¹² : *Ibid.*, p. 31.

La dynamique de la Clairière est aussi celle d'un développement d'espaces emboîtés. La clairière agrandie devient la campagne, mais d'autres clairières peuvent se créer dans celle-ci⁵¹³. Ainsi peut-on se demander si des espaces de visite ont suivi le même processus. L'hypothèse est alors celle de la transformation de l'espace de visite en espace touristique. A mesure qu'il s'agrandit, il devient touristique, c'est-à-dire reçoit une population de plus en plus lointaine, en corrélation avec, peu à peu, une multiplication des espaces de visite au sein de cette étendue touristique. Sur ce principe, l'enclave touristique ne correspond alors, justement, pas du tout à la Clairière puisqu'elle n'est pas fondée sur la possibilité d'agrandissement ni sur celle de la création de nouvelles clairières au sein de l'étendue devenue trop grande ; en outre, l'enclave limite fortement les espaces de la *direction vers*. La Clairière « *permet une prise de recul sur la nature, une profondeur de champ sur le paysage* »⁵¹⁴. En ce sens, elle est en pleine phase avec le reste de la modernité. La discontinuité se concrétise matériellement par la limite entre deux parties du paysage. Outre l'agrandissement, la Clairière s'étend aussi par « *le réaménagement bocager corrélatif aux prémices de l'industrialisation du pays* »⁵¹⁵. En complément du passage de l'espace de visite à l'espace touristique, il y a donc aussi la modification de l'organisation de l'espace de visite, qui n'est plus si étroit, et qui s'ouvre par déploiement des abords d'approche et/ou d'extension.

b). L'île utopique

Le deuxième schème est celui de « *l'île utopique* »⁵¹⁶. Il présente d'abord la nouveauté de la recherche d'un ailleurs paradisiaque à l'horizon de la terre, et se trouve conforté par, à la fois, l'essor de la mobilité et la représentation du monde, notamment cartographique. Nikola Jankovic fait référence aux abords de cet ailleurs paradisiaque, parce que, dans la représentation de l'Eldorado, la nature tropicale devient recherchée : « *les abords du paradis terrestre sont ainsi localisés* »⁵¹⁷. Le schème n'est plus central, comme avec la Clairière, par rapport à la position originale de l'humanité, mais il est ce vers quoi l'habitabilité de la Terre tend à s'établir, justement parce que le but de ce nouvel espace habitable est le paradis insulaire, « *destination topique d'une nouvelle terre d'élection* »⁵¹⁸, posant ainsi les abords d'approche d'un lieu recherché. La dynamique de la Clairière est finie, parce que, en s'étendant, celle-ci disparaît, et d'autres clairières, on l'a dit, ne se recréent alors qu'au sein d'une nouvelle grande étendue. La dynamique de l'île est différente. L'extension géographique de l'humanité donne lieu à « *un monde hétérogène composé d'innombrables îles de savoirs, d'inventions et de découvertes* »⁵¹⁹, ceci dans un processus d'insularisation. « *L'insularisation, en tant que développement de l'insularité, ne s'est pas appliquée aux îles. D'ailleurs, le dictionnaire confirme l'application du terme à des espaces non insulaires, en donnant la définition suivante de « insulariser » : « isoler comme dans une île »* »⁵²⁰. La

⁵¹³ : *Ibid.*, p. 48.

⁵¹⁴ : *Ibid.*, p. 52.

⁵¹⁵ : *Ibid.*, p. 83.

⁵¹⁶ : *Ibid.*, p. 90.

⁵¹⁷ : *Ibid.*, p. 100.

⁵¹⁸ : *Ibid.*, p. 102.

⁵¹⁹ : *Ibid.*, pp. 102-103.

⁵²⁰ : MICHEL X., 2000, *Les destinations de visite et l'intervalle circonvoisin Mise en évidence de systèmes de réception*, Université Paris 1, mémoire de DEA Organisation et dynamique des espaces,

multiplication des espaces pseudo-insulaires est donc possible, et, dans l'époque contemporaine, le tourisme a pleinement utilisé ce mode d'occupation de l'espace⁵²¹, sans que celui-ci ne s'impose vraiment dans les espaces de visite patrimoniaux. En réalité, ces derniers, comme les vraies îles, diffèrent des pseudo-îles dont la représentation est celle de l'enclave, et non des caractères insulaires. L'héritage de l'île utopique se trouve donc aussi, comme l'héritage de la Clairière, dans les espaces de visite du patrimoine. Les clairières se renouvellent à partir de celle(s) qui n'existent plus, alors que les îles se multiplient dans un monde devenu plein. Ainsi, tant que l'espace n'est pas pleinement touristique, on peut faire l'hypothèse que les espaces de visite correspondent au schème de la Clairière, alors que, l'espace étant devenu pleinement touristique, ou bien les espaces de visite prennent place dans l'espace du quotidien, ou bien les espaces de visite correspondent au schème de l'île (fig. X). Dans tous les cas, l'espace de visite n'est pas seulement un donné, c'est aussi un construit. Le schème de l'île utopique consiste à substituer « *un semis d'îlots à des profondeurs continentales inexplorables* » et à fragmenter « *le réel pour mieux le définir, le décrire et, en définitive, le posséder* »⁵²². Les espaces de visite sont le résultat de cette fragmentation.

c). La Serre

La Serre forme le troisième schème. C'est le premier schème artificiel, et, en tant que tel, il instaure « *une réforme complète de l'espace (géographique) et du temps (historique)* »⁵²³. Il s'agit des « *bâtiments de fer et de verre* »⁵²⁴ de l'âge industriel. Avec ce qu'elle accueille comme nature, et ce qu'elle donne à se représenter comme futur, elle est une « *machine à voyager dans le temps et dans l'espace* ». La Serre a donc plusieurs rôles. Matériellement, elle reçoit des visiteurs. Dans l'imaginaire, elle fait penser à d'autres espaces – vécus – par son contenu, et son contenant permet une différenciation topique par rapport à la ville sale. Comme il n'est plus possible d'avoir de « vraies » clairières, la Serre permet, par son architecture, sa position dans la ville et sa nature, d'être « *une sorte d'île artificielle reproduisant en vase clos la Clairière des origines* »⁵²⁵. La nouveauté de la Serre est sa capacité à procurer « *un regard spéculatif* »⁵²⁶ sur le paysage permis par le panorama, révélateur « *d'un dépassement symbolique du stade réflexif initié par la perspective au profit d'une articulation cognitive de l'œil et du cerveau qui font désormais du paysage l'expression administrée d'une spéculation prospective et globale* »⁵²⁷.

A ceci s'ajoute la naissance et l'essor du spectacle institutionnalisé. Celui-ci repose sur un équipement et un rassemblement qu'offre et que permet la Serre.

Dans la famille de la Serre, le diorama présente des paysages figés, une succession de tableaux, dont la particularité est l'animation par « *les météores, l'alternance des heures du jour et de la nuit, du changement de saison, mais aussi les catastrophes naturelles ou tout autre phénomène susceptible d'évoquer un cycle complet du temps* »⁵²⁸. Ainsi, le fondement

⁵²¹ : CAZES G., 1992, *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*, Rosny, Bréal, 189 p.

⁵²² : LESTRINGANT F., 1980, in JANKOVIC N., 2004, *Op. cit.*

⁵²³ : JANKOVIC N., 2004, *Op. cit.*, p. 360.

⁵²⁴ : *Ibid.*, p ; 163.

⁵²⁵ : *Ibid.*, p. 167.

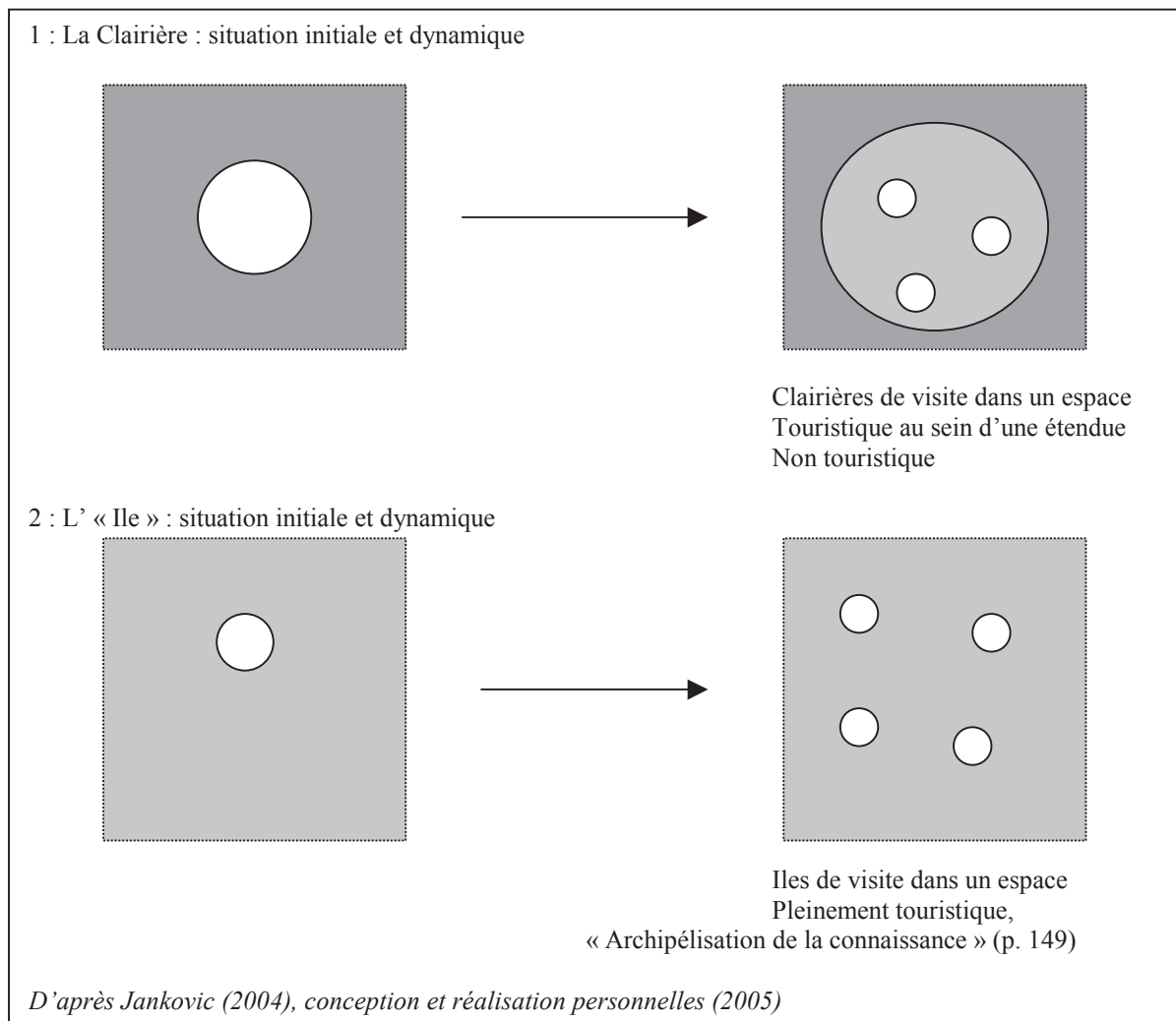
⁵²⁶ : *Ibid.*, p. 168.

⁵²⁷ : *Ibid.*, p. 174.

⁵²⁸ : *Ibid.*, p. 193.

de ce qui constituera les variations des conditions de la visite est posé, notamment, avec le diorama. Les variantes sont résumées dans le tableau ci-dessous (tab. 17).

Figure 26 : La Clairière et l’Ile : dynamique et application aux espaces de visite :



Ces variantes montrent les façons dont l’offre de paysages se présente au public. La question récurrente est alors d’évaluer l’impact historique de ces dioramas sur les cultures de visite. Au-delà, « le géorama amorce l’émergence « paysagère » du globe terrestre tel qu’en lui-même. Il enveloppe la Terre dans une modélisation de forme sphérique et d’échelle planétaire »⁵²⁹. En référence au géorama, il convient d’interroger les individus aujourd’hui sur, non seulement leur pensée des espaces terrestres aux échelles infra-planétaires, mais aussi sur leur pensée de l’espace planétaire. Qu’est-ce que cet ensemble planétaire inspire aujourd’hui, et qu’est-ce que cette représentation induit et/ou explique en termes de cultures de visite ?

En ce qui concerne l’organisation de l’espace, « l’aménagement du territoire national »⁵³⁰, « la vastitude du monde devient soudainement une immense zone radioconcentrique, desservie par différents modes de locomotion »⁵³¹. Les trois premiers schèmes conduisent ainsi à la représentation du monde depuis le chez-soi, et par exemple aux

⁵²⁹ : *Ibid.*, p. 203.

⁵³⁰ : *Ibid.*, p. 256.

⁵³¹ : *Ibid.*, p. 300.

anneaux et ceintures touristiques revenant souvent dans la description de l'organisation des espaces touristiques, de l'échelle nationale (et même régionale) à l'échelle mondiale⁵³².

Tableau 17 : Les variantes du diorama :

Type de diorama	Caractéristique
Péristréphorama	Panorama nautique
Pléorama	Barque tanguant dans la baie de Naples ou sur le Rhin
Hydrorama	Spectacle d'histoire et de géographie depuis un bateau
Maréorama	Voyage en paquebot
Néorama	L'intérieur de Saint-Pierre-de-Rome ou de l'abbaye de Westminster
Europorama	Vues optiques de plusieurs capitales de l'Europe et de ses plus belles contrées
Panstereorama	Modèles de Londres, Saint-Pétersbourg, Paris et Lyon en relief et à la même échelle
Alporama	Paysages alpins
Cinéorama	Ascension aérostatique
Cosmorama	Paysages du monde entier et des scènes historiques présentées en relief
Uranorama	Représentation mobile du mouvement des astres

Source : Jankovic (2004), p. 195.

d). Le Parc

Dernier schème, dans lequel nous sommes, « *la Terre devient pour l'homme un Parc carcéral ou floral – un Jardin Planétaire au sein duquel l'exploitation, la manipulation ou la création du vivant par l'homme ne va pas sans poser de nouvelles questions à la géographie du paysage* »⁵³³. Concrètement, tous les espaces connaissent-ils ces usages destructeurs, transformateurs ou créateurs, et/ou l'ensemble des espaces en sont-ils affectés parce que, dans un contexte d'interrelations planétaires, quelques uns le sont, ou bien certains paysages sont-ils ou font-ils semblants de ne pas l'être ? Quelles consciences de ces usages les individus ont-ils et en quoi ces consciences, ou ces inconsciences, exercent-elles un rôle sur leurs cultures des espaces ? Le Parc rassemble les schèmes précédents. Ceux-ci n'ont pas disparu, ils se sont recomposés. On en trouve des illustrations, notamment, avec les différents espaces du domicile, du travail, du tourisme et de la visite. Avec et dans le Parc humain,

*« l'homme peut être ici en voyant là-bas, qu'il s'agisse d'une étendue de pays plus ou moins lointaine ou d'autres processus idéels par lesquels nous pouvons convoquer mentalement ou par la représentation telle ou telle « image » de « lieu » »*⁵³⁴.

C'est dans ce cadre qu'est placé l'individu en visite ou chez lui. Il pense aux espaces dans lesquels il ne se trouve pas.

⁵³² : Cf. Chapitre 2.

⁵³³ : JANKOVIC N., 2004, *Op. cit.*, p. 462.

⁵³⁴ : *Ibid.*, p. 526.

En conclusion, « *la Clairière et le Parc peuvent paraître plus importants que leurs deux étapes intermédiaires : plus déterminants quant à la relation fusionnelle que l'homme entend vouloir entretenir avec la nature* »⁵³⁵. Ce sont aussi les deux schèmes qui semblent les plus prégnants en terme d'organisation de l'espace. La Clairière est le fondement matériel de la délimitation de l'espace, et le Parc est le cadre dans lequel les individus déploient concrètement leurs espaces vécus, mais aussi pratiqués. Ces schèmes sont donc empreints d'une permanence, d'une assise dans l'espace, alors que l'Île et la Serre se rapportent à des lieux, et leur application en extension à certains espaces est avant tout une représentation du monde.

3). La recherche des patrimoines touristiques individuels

a). Appliquer la notion du patrimoine à l'espace de la visite

Les modes de maîtrise du sol

La notion de patrimoine, notamment en France, n'est pas obligatoirement rattachée à l'espace géographique. Le patrimoine personnel d'un individu, c'est d'abord ce qui lui appartient. La société a avant tout inscrit l'acception financière et immobilière du patrimoine dans le langage courant. En appliquant la notion de patrimoine au sol, la France reprend ce sens de patrimoine personnel, lié au droit de propriété d'un terrain. En Allemagne, un autre sens, hérité du droit romain, existe : la *res communis* ou patrimoine d'affectation est « la masse de biens affectée à un but déterminé et qui serait détachée de toute personne *stricto sensu* », ce sens s'étant développé du fait de la dynamique de mobilité et de colonisation des terres dans l'Empire romain. La possession, notion différente de la propriété, insiste davantage sur la maîtrise de fait d'un sol, pour des « *actes d'usages, de jouissance et de transformation* »⁵³⁶. On pense ainsi à l'application de cette seconde acception pour le tourisme. Au-delà de la représentation d'un espace comme espace patrimonial pour les touristes, elle fournit, dans le champ du patrimoine, une relation matérielle, au niveau d'une pratique collective, entre une population touristique et un espace visité. Il existe ainsi des origines différentes de la notion de patrimoine, et il s'agit aussi de rappeler que la recherche sur la relation entre le tourisme et le patrimoine ne doit pas seulement, même si l'on y reviendra, tenter de s'échapper de la relation « sédentaire » entre territoire, habitants et patrimoine local. En partant d'une acception historique du patrimoine liée à la mobilité, la géographie du tourisme a aussi à faire valoir une réflexion justifiée sur la relation entre patrimoine et tourisme, qui n'opère pas qu'une volonté de se démarquer de la relation « sédentaire » et quotidienne entre un habitant et son espace de vie, mais offre peut-être aussi la possibilité de révéler une dimension toujours présente dans l'humanité, celle d'une relation d'appropriation de l'espace sur un mode différent, celui de la mobilité, hier conquérante au sens strict, aujourd'hui touristique.

⁵³⁵ : *Ibid.*, p. 570.

⁵³⁶ : HUMBERT G., LEFEUVRE J.-C., 1992, A chacun son patrimoine ou patrimoine commun ?, JOLLIVET M. (dir.), *Sciences de la nature Sciences de la société Les passeurs de frontière*, Paris, CNRS Editions, pp. 287-296.

La notion de patrimoine mondial, développée par l'UNESCO, s'articule avec le patrimoine national. En effet, si une dimension mondiale est donnée à ce qui est digne d'être classé patrimoine de l'humanité, c'est à la fois parce que des monuments ou sites exceptionnels au niveau mondial doivent nécessairement s'appuyer sur des territoires, et parce que, dans un sens inverse, ces monuments ou sites de patrimoines nationaux profitent de leur inscription au patrimoine mondial pour mener les opérations nécessaires à leur préservation. La dimension mondiale est reliée à l'existence d'une première civilisation mondiale, et « *les sites sélectionnés pour constituer le patrimoine mondial sont choisis pour leurs qualités exceptionnelles, en tant que meilleurs exemples possibles du patrimoine culturel ou naturel qu'ils représentent* »⁵³⁷. Or, un décalage existe ici entre patrimoine local, d'un territoire, et patrimoine culturel ou naturel de dimension mondiale. Il existe des sites classés au patrimoine mondial, dans lesquels la population locale ne se reconnaît pas en tant que sites symboliques de leur territoire, ou bien pour lesquels les représentations s'exercent surtout en lien avec le territoire dans lequel ils se situent. C'est le cas pour le site de Fourvière à Lyon. Il arrive même que la valeur du site se limite à un intérêt culturel ou naturel dans le champ scientifique, ou en tout cas que cet intérêt soit plus important que l'intérêt touristique. C'est le cas par exemple de l'Abri de Laugerie-Basse, visité surtout grâce à l'offre d'un billet combiné avec la grotte du Grand-Roc (Les Eyzies-de-Tayac). Ainsi, le patrimoine commun serait un bien offert à tous, qui pourrait ensuite devenir concrètement un patrimoine mondial et/ou un patrimoine touristique, notions représentant un rapport pratique et/ou symbolique du visiteur à l'espace considéré.

Des espaces de vie aux espaces touristiques : la recherche des échelles d'analyse pertinentes

Une relation patrimoniale peut donc s'établir entre un individu et un espace, théoriquement, quel qu'il soit. Le processus d'héritage familial, social en vue de l'apprentissage du tourisme a notamment été souligné⁵³⁸. Se pose encore la question de quels espaces en fonction du mode de relation qui existe avec lui : doit-on prendre en compte uniquement les espaces pratiqués pendant des vacances et dans lesquels l'individu est amené à revenir assez régulièrement, les espaces de vacances dans lesquels l'individu ne reviendra pas, ou ceux dans lesquels il ne s'est pas encore rendu, mais qui font partie de son espace vécu en tant qu'espaces dans lesquels il aimerait se rendre ? La réflexion la plus large possible doit être engagée si, comme j'en fais l'hypothèse, il existe une interaction entre l'espace de vie et l'espace touristique au sujet du patrimoine. En effet, de la relation à l'espace de vie quotidien dépend la construction patrimoniale des espaces touristiques dans l'espace vécu, comme, inversement, les pratiques et représentations des espaces touristiques exercent un rôle sur la valeur patrimoniale accordée à l'espace du quotidien. Il reste à concrétiser cette articulation à deux niveaux : au niveau de l'échelle : entre l'ici et le monde, quels lieux ont valeur de patrimoine ?, et au niveau du mode qualitatif de relation patrimoniale aux lieux touristiques.

⁵³⁷ : AUDRERIE D., R. SOUCHIER, L. VILAR, 1998, *Le patrimoine mondial*, Paris, PUF, Que sais-je ? n° 3436, 127 p.

⁵³⁸ : Equipe MIT, 2002, *Tourisme I Lieux communs*, Paris, Belin, 320 p.

b). Le patrimoine dans la nature et le paysage

Les formes du paysage

Le paysage dans l'Occident est dû à l'invention perspective. Anne Cauquelin expose une différence entre la forme reproductible du paysage « dans laquelle nous percevons le rapport du paysage à la nature » qui serait le patrimoine, et le contenu de cette forme, qui serait changeant et ne s'associerait à la forme qu'après avoir évacué les objets qui ne peuvent pas s'intégrer à la perspective⁵³⁹. La réflexion est intéressante, et elle s'applique à première vue au tourisme plus qu'à la vie quotidienne. En effet, le travail de la terre, ou même le rapport à l'espace dans le cadre d'un autre type de travail quotidien, implique un rapport à la nature, et non à l'origine un rapport au paysage, même si ensuite les deux ont pu s'associer. Le rapport à la nature n'impose pas « *la contemplation de ses aspects paysagers. La nature, sa compréhension, appartient à l'ordre de l'intellect, non de la sensibilité* »⁵⁴⁰. Mais avec une pratique éphémère et ludique de l'espace, le rapport au paysage précède et introduit le rapport à la nature. Le patrimoine étant un héritage, il y a ici un dilemme entre l'héritage du contenu, la nature, et l'héritage culturel de la forme, le paysage, qui serait un passage obligé vers le contenu. La réponse à cette tension pourrait être d'ordre géographique. Au niveau du patrimoine comme facteur de localisation des sites et donc de répartition des visiteurs dans l'espace, c'est le paysage qui prime, au-delà de l'évolution et de la superposition des modèles paysagers, par la recherche d'espaces privilégiés pour l'approche vers le site et la contemplation : points de vue, belvédères, etc. En revanche, au niveau du patrimoine comme facteur des modes de rapport à l'espace en un lieu, c'est le contenu de la configuration du lieu, sa nature, qui intervient fortement, et qui permet en retour au visiteur de porter un jugement sur le paysage ou l'aspect de l'intérieur d'un bâtiment.

Les éléments de la nature

Or, la distinction précédente entre nature et paysage, qui part de la perspective, néglige plusieurs points importants. En premier lieu, les sites touristiques, ainsi que leurs abords, ne sont pas toujours visités à cause du paysage, c'est notamment le cas pour le tourisme urbain et le tourisme souterrain, qui « privilégient » la nature du lieu, au sens de ses éléments. La prise en compte de la matérialité du paysage permet d'y inclure la nature, non plus comme un contenu, mais comme un constituant. Il n'y a pas séparation des concepts de nature et de paysage, mais une articulation plus complexe. *L'imagination matérielle* de Gaston Bachelard pousse plus avant cette conception : on doit étudier les formes « *en les attribuant à leur juste matière* »⁵⁴¹. Ici, c'est au contraire le primat de la matière sur la forme qui est affirmé (On traitera cette question des éléments de la matière dans le point suivant). Claude Raffestin le confirme en parlant de la montagne : « *Il y a une véritable invention du modèle qui permettra*

⁵³⁹ : CAUQUELIN A., 1990, Paysage, rhétorique et patrimoine, JEUDY H.-P. (dir.), *Patrimoines en folie*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Ethnologie de la France » C5, pp. 227-234.

⁵⁴⁰ : *Ibid.*

⁵⁴¹ : BACHELARD G., 1942, *L'Eau et les Rêves Essai sur l'imagination de la matière*, Paris, José Corti, 218 p.

ultérieurement la production d'un paysage à partir de la matière première d'un pays »⁵⁴². La référence aux modèles picturaux est une démarche historique, alors que la géographie doit d'abord prendre comme objet de recherche ce qui se passe au présent entre l'homme et la matérialité de l'espace. Par exemple, les mutations qui se sont produites dans la visite des sites à la fin du XXème siècle en montagne, avec le déclin, au moins relatif, de la visite des sites de moyenne montagne (gorges notamment) et l'essor de la pratique des étages subalpin et alpin montrent qu'il faut nuancer l'inertie et la reproduction des modèles paysagers, fondés sur un héritage artistique, sur l'organisation des espaces d'excursion. Si les premiers temps du tourisme ont privilégié une représentation et une pratique (élitiste dans le cas de l'alpinisme) de l'étage montagnard d'une part, de la haute montagne glaciaire d'autre part, établissant « un angle mort » au niveau de la montagne des lacs d'origine glaciaire, des pelouses alpines et subalpines et de la haute montagne empierreée. La présence plus forte dans les descriptions des guides de cette montagne autrefois mise entre parenthèses montre ce changement, dû à une évolution des pratiques avec le développement de la randonnée. Cet exemple du rapport à la montagne montre que le rapport aux éléments, à l'étendue, à l'épaisseur matérielle du paysage intervient avant le recours à la perspective pour expliquer aujourd'hui les pratiques et représentations de ce milieu. Ceci est d'ailleurs conforme au patrimoine pris dans le sens de la maîtrise de fait de la possession d'un espace. L'excursionniste ne cherche pas en premier lieu une perspective, mais des éléments correspondant à son imagination matérielle. L'application de la perspective vient ensuite, selon la culture de l'individu et la capacité du paysage à offrir cette perspective, à partir d'une nature constituée (et non contenue) par sa symbolique et sa matérialité⁵⁴³. La prise en compte de la polysensorialité et des ambiances météorologiques et, plus généralement, biophysiques changeantes des lieux achèvent de donner l'avantage au paysage-matière sur la perspective à des fins d'évaluation du patrimoine touristique des individus.

c). La géographie sociale : handicap ou opportunité du lien avec le patrimoine des espaces du visiteur ?

Le rapport chronologique et cognitif entre pratique et représentation

« Le voyage inverse le problème posé par la réalité. Alors qu'en règle générale, on passe de la présentation à la représentation [...], le voyage fait faire le chemin inverse car on passe d'une représentation à la présentation » (Raffestin, 1986).

Le réflexion sur le patrimoine en est-elle changé ? Le patrimoine est souvent pensé, en géographie sociale, sous le mode du rapport entre un groupe social et un territoire, un espace social⁵⁴⁴. La structuration de la réflexion sur le patrimoine se développe alors en

⁵⁴² : RAFFESTIN C., 1986b, Nature et culture du lieu touristique, *Méditerranée*, n° 3, pp. 11-17.

⁵⁴³ : LUGINBÜHL Y., 1998, Symbolique et matérialité du paysage, *Revue de l'Economie Méridionale*, n° 183, pp. 235-246.

⁵⁴⁴ : Cf. DI MEO G., 1995, Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle, *Espaces et sociétés*, n° 78, pp. 15-34 ; PERON F., 2001, Patrimoine culturel et géographie sociale, FOURNIER J.-M. (dir.), *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Presses Universitaires de Caen, Les Documents de la MRSH de Caen, n° 14, pp. 19-29 ; et PERON F., 2002, Construction, signification, rôle social et géographique, PERON F. (dir.), *Le patrimoine maritime*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 15-33.

fonction du rythme de vie et d'action quotidiens, et dans le cadre de stratégies d'habitants. Lorsque le patrimoine « du quotidien » est en cours de construction, la présentation précède la représentation, mais une fois celui-ci constitué en tant que patrimoine et transmis aux générations suivantes, ces dernières ne se retrouvent-elles pas dans la même position que le patrimoine touristique, à savoir dans la préséance de la représentation sur la présentation ? La différence entre le quotidien et le touristique ne se fait donc pas entièrement au niveau de cet ordre des rapports à la réalité, mais plutôt au niveau des modes de représentation de l'espace visité et de la durée de présence du visiteur dans cet espace.

De l'habitant aux modes d'habiter éphémères

Sur quoi se fonde et s'établit le patrimoine touristique individuel ? Le visiteur acquiert-il un rapport patrimonial au lieu visité par une intégration personnelle du patrimoine construit par la société locale dont il visite l'espace (qu'il y ait ou pas promotion touristique du patrimoine), ou bien se forge-t-il un patrimoine proprement touristique ? Une réflexion sur la différenciation entre les espaces permet de faire avancer le débat. En effet, si l'on s'aperçoit que certains espaces ont une valeur pour les touristes, alors qu'ils n'en ont pas ou en ont moins pour la société locale, n'est-ce pas la preuve que des constructions patrimoniales touristiques existent, qu'elles soient le fait de la société touristiques elle-même, ou d'acteurs de promotion de lieux auprès des populations touristiques ?

A partir de là, la question est de savoir pourquoi et comment peut se construire le patrimoine touristique individuel. Le concept de mode d'habiter l'espace peut permettre d'intégrer différentes données pour évaluer s'il y a un rapport patrimonial ou pas, et si celui-ci se fonde sur une reprise des mêmes idées au fondement de l'attachement à l'objet patrimonial, ou sur d'autres idées. Tout d'abord, pourquoi peut se construire, sur un même objet, un patrimoine touristique original par rapport au patrimoine de la société locale ? En faisant référence à la « triple extension typologique, chronologique et géographique des biens patrimoniaux », ceux-ci se sont développés aux échelons local, régional, voire aussi européen et mondial, au détriment peut-être du « *patrimoine hérité des époques glorieuses de la nation* »⁵⁴⁵. Si le patrimoine touristique ne remplace pas à l'identique un patrimoine national en perte d'influence, ne comble-t-il pas néanmoins un manque, un échelon ? Les flux de migrations vacancières permettent d'avancer l'hypothèse que les séjours de vacances à l'intérieur de la France sont à la fois la cause et la conséquence de la recherche et de la construction de patrimoines touristiques individuels, familiaux, voire locaux et régionaux. Le rapport patrimonial au pays « France » ne se fait plus tant par une culture de la nation (géographie des grands sites vue à l'école, commémorations et souvenirs des conflits...) que par une pratique des vacances à l'intérieur de la France, due à différents facteurs (même langue, même culture, distance-coût, spécificité de l'hébergement et de la restauration). Les espaces français permettent à la fois un certain assouvissement d'altérité, et en même temps des repères. Des constructions patrimoniales touristiques à d'autres échelons, avec d'autres objets, pourraient aussi être mises en évidence.

Comment se construit le patrimoine touristique individuel ? Une condition préalable doit être établie : que la part de l'image dans la représentation du lieu laisse place à une représentation fondée sur la pratique du lieu, et donc sur le contact du visiteur avec sa

⁵⁴⁵ : PERON F., 2001, *Loc. cit.*

matérialité. Si l'image, voire le mythe, peuvent être un « accès mental » vers le lieu, la construction patrimoniale nécessite l'établissement d'un contact avec la réalité. Il faut alors composer avec le temps éphémère passé sur ce lieu. Le lieu offre ensuite une capacité à la construction patrimoniale chez le visiteur, par son étendue, ses éléments, son historicité, la nature qui y est présente. De son côté, le visiteur dispose d'une capacité personnelle à intégrer ces caractères du lieu dans une construction patrimoniale, en fonction du degré de découverte de ce type de lieu et du lieu lui-même, de l'association représentative de ce lieu avec d'autres, de l'envie de revenir dans ce lieu et de le faire découvrir à des proches.

Tensions, revendications et cohésion dans les espaces d'excursion : les signifiants du patrimoine ?

Les relations entre les visiteurs peuvent servir d'indicateurs pour évaluer le patrimoine touristique individuel. Un attachement et une appropriation du lieu s'effectue, ce qui implique une manifestation de cette maîtrise de fait. On doit cependant faire attention au signifié d'une apparente maîtrise de soi et du rapport à l'espace, qui n'exprime pas toujours une valeur patrimoniale. C'est le cas par exemple des randonneurs de montagne. L'espace de la randonnée est très souvent bien identifié socialement par le bonjour que se donnent les pratiquants. Il débute la plupart du temps à une aire de stationnement des véhicules en moyenne montagne. Une apparente cohésion se manifeste entre les randonneurs, avec une vitesse de marche assez similaire (le pas du montagnard est lent, et la difficulté de la marche impose la lenteur pour tous), et l'arrêt aux mêmes « endroits », tels ceux de l'ombre et du point d'eau. Mais, d'un autre côté, les différences se voient bien vite : la figure du randonneur « vrai » est incarnée par ceux qui veulent se distinguer des « touristes » : souvent en petits groupes, ils affichent leur distinction par une expression relationnelle et corporelle induisant une coupure du « bonjour », surtout au début de l'espace de randonnée, avec les autres marcheurs, surtout si ceux-ci n'ont pas l'équipement parfait, avec les indispensables bâtons. Est-ce seulement pour afficher une supériorité sociale ludique, ou manifester aussi la défense d'un espace patrimonial face à une population touristique trop importante ? Est-ce pour exprimer une relation patrimoniale avec le milieu montagnard, et notamment de haute montagne, en général, ou spécialement avec le massif, voire l'espace d'excursion, où ce comportement se produit ?

Espaces vécus et identités

Une question d'échelle revient lorsque le patrimoine touristique individuel est pensé en lien avec l'espace vécu et l'identité. Plusieurs échelons d'identité et de valeur patrimoniale s'emboîtent. En effet, il y a un patrimoine maritime breton vu comme part intégrante de l'identité sociale pour les sociétés littorales. A un degré moindre, le lien identitaire existe aussi pour les autres Bretons qui manifestent un attachement patrimonial à leur région ; pourtant, il s'exerce déjà en lien avec un espace vécu qui n'est pas leur espace de vie quotidienne, même si les excursions et les séjours à la côte entretiennent ce lien. A un autre niveau, le schéma se reproduit pour les Bretons de Paris, ou les Parisiens ayant acquis une résidence secondaire sur le littoral breton.

A l'inverse de ce mouvement centripète de focalisation sur un espace vécu localisé à identité patrimoniale, un mouvement centrifuge sur des lieux patrimoniaux aux échelons de renommée national, européen et mondial se constitue aussi. Des individus (l'intérêt, à terme, est de savoir s'il s'agit de tout le monde), en fonction de leurs cultures touristiques, développent des liens patrimoniaux avec certains lieux de vacances et d'excursions qui se situent en dehors de leur région. Le patrimoine n'est pas fondé dans ce cas à partir du territoire de l'habitant, mais sur l'espace touristique. Celui-ci est parfois constitué en espace social, lorsque les mêmes individus reviennent régulièrement dans un espace de vacances, mais il est plus souvent produit par une construction individuelle ou familiale sur un espace pratiqué pendant les vacances.

2). L'imagination et la relation aux éléments chez Bachelard

a). Les imaginations

Il existe un matériau philosophique important sur le rapport des hommes à ce qui les entoure. Il s'agit de la synthèse effectuée par Gaston Bachelard sur les différents éléments : l'eau, l'air, la terre et le feu. Les ouvrages sur les trois premiers éléments sont utiles afin de saisir les relations qui existent entre eux et les hommes, et qui ont été exprimées dans la littérature. L'enjeu est alors d'observer dans quelle mesure il est possible de retrouver ces relations dans les cultures des visiteurs. Les éléments sont ce qui est à la base, au fondement de. Ils constituent la substance. On retrouve donc avec eux une incarnation de la nature, avant une composition paysagère, avant une relation environnementale ou mésologique. Mais ils sont ce qui permet ces relations. « *Les quatre éléments semblent toujours bénéficier, dans notre société marchande et urbaine, d'une forte symbolique malgré le processus de désenchantement du monde qui les affecte* »⁵⁴⁶. Cette présentation soulève un paradoxe : à la fois une coupure du monde par rapport à ce qu'il avait d'enchanteur, et en même temps la persistance de la symbolique des éléments. Ceux-ci développent-ils alors d'autres rôles vis-à-vis de l'homme ? L'hypothèse évoquée ici est plutôt celle de la symbolique que des ressources matérielles. A priori, elle correspond au cadre de la visite. L'individu fonde son attirance pour l'espace visité en terme de représentation symbolique, et non en terme de recherche d'éléments matériels nécessaires à la vie. Néanmoins, il faut être attentif aux conditions qui provoquent un retour à cette recherche des éléments vitaux dans certaines circonstances de la visite. On pense à l'eau, par rapport à la sensation de soif lors de certains parcours, ou de l'air, que l'on souhaite plus frais. Au-delà, on peut aussi se demander si les expressions de la terre comptent dans la satisfaction de besoins primaires, ou si elles n'interviennent que dans un apport symbolique par rapport à l'homme.

Pour Bachelard, l'imagination n'est pas la faculté de former, mais « *de déformer les images fournies par la perception, elle est surtout la faculté de nous libérer des images premières, de changer les images* »⁵⁴⁷. Le débat sur la présence de la réalité du monde ou de sa représentation par rapport à l'espace touristique⁵⁴⁸ et de visite serait donc clos par cet énoncé. Il faudrait d'abord passer par l'expérience du monde perçu pour que puisse agir

⁵⁴⁶ : YOUNES C., T. PAQUOT, 2002, Ouverture, *Philosophie, ville et architecture La renaissance des quatre éléments*, Paris, La Découverte, p. 9.

⁵⁴⁷ : BACHELARD G., 1943, *L'Air et les Songes Essai sur l'imagination du mouvement*, Paris, José Corti, p. 5.

⁵⁴⁸ : RAFFESTIN C., 1986b, *Op. cit.*

l'imagination à partir des images de la perception, à moins que l'on considère aussi comme perception ce qui est réception des images avant le départ vers la destination. Ainsi, il y aurait alors un premier processus de déformation des images, celles qui nous sont transmises par les médias avant notre départ, puis un second processus de déformation, cette fois à partir de la réalité de la perception de l'espace effectivement visité. Cela met en avant que, s'il y a bien une influence de ce qui nous est présenté avant le départ, cette influence ne reste pas intact, nous la transformons nous-mêmes. Bien plus, Bachelard remet en cause le processus de perception des images, pour lequel les philosophes réalistes et les psychologues pensent que la perception précède l'imagination⁵⁴⁹. A l'inverse, Bachelard avance que « *l'image perçue et l'image créée sont deux instances psychiques très différentes et il faudrait un mot spécial pour désigner l'image imaginée* », aussi qualifiée comme étant une « *imagination créatrice* », par comparaison et par opposition à l'imagination « *reproductrice* »⁵⁵⁰. Cette création est une sublimation de la réalité.

Le classement en deux types d'imagination, effectué par Bachelard, permet d'affiner l'appréhension de ces phénomènes. L'imagination formelle et l'imagination matérielle « *coopèrent. Il est même impossible de les dissocier complètement* »⁵⁵¹. Néanmoins, à partir de là, on peut supposer que l'imagination formelle agit plus spécialement dans la phase imaginaire se nourrissant des représentations médiatiques et de l'espace vécu, surtout dans une société contemporaine de l'image, alors que l'imagination matérielle dispose d'un champ d'exercice plus approprié dans la phase imaginaire de l'expérience de visite. Pour Bachelard, au contraire, le paysage ne peut se contempler que si cet acte est précédé chez l'individu d'une « *zone de rêveries matérielles* »⁵⁵². Où se place cette zone ? Correspond-elle à l'espace du chez-soi, préalable à la visite, parce que s'y élabore le projet de visite ? S'inscrit-elle dans le déplacement vers l'espace de visite, parce que cet espace traversé est intermédiaire, où le contact avec la matérialité de la nature est mis entre parenthèses par le caractère artificiel du mode de transport ? Ou bien devient-elle seulement effective dans l'espace des abords, justement parce qu'il ouvre le contact entre l'individu et la matérialité de la nature ? Il est aussi probable que plusieurs de ces espaces soient le cadre de ces rêveries matérielles, dans un emboîtement d'échelles spatio-temporelles. Ainsi, le chez-soi, le déplacement comme le seraient alors les espaces où se déroulent les rêveries de l'ensemble des espaces récréatifs, le lieu de vacances permet la manifestation des rêveries des espaces de visite, et les abords forment l'espace où se développent plus spécialement les rêveries de la destination de visite. « *On ne regarde avec une passion esthétique que les paysages qu'on a d'abord vus en rêve* »⁵⁵³. Oui, mais cela semble montrer que Bachelard se situe dans la conception moderne de la nature, avec l'homme posé face à la nature. La post-modernité peut développer d'autres rapports à la nature que l'esthétique paysagère. Ces rapports ne nécessitent alors peut-être plus la phase préalable des rêveries matérielles, ou bien alors cette phase se maintient, à la fois parce que la modernité des rapports à la nature se superpose à la post-modernité et parce que les rêveries matérielles dépassent le cadre des rapports historiques à la nature.

D'autre part, Bachelard insiste aussi sur l'aspect dynamique de l'imagination. Celle-ci ne doit donc pas se concevoir comme un processus se déroulant dans un espace-temps

⁵⁴⁹ : BACHELARD G., 2004 [1948], *La Terre et les rêveries du repos*, Paris, José Corti, pp. 8-9.

⁵⁵⁰ : *Ibid.*, p. 9.

⁵⁵¹ : BACHELARD G., 1942, *L'Eau et les Rêves Essai sur l'imagination et la matière*, Paris, José Corti, p. 7.

⁵⁵² : *Ibid.*, p. 11.

⁵⁵³ : *Ibid.*, p. 11.

particulier, anticipant un autre espace-temps, mais aussi comme un processus plus continu. L'imagination dynamique est particulièrement appropriée à la pratique de mobilité : « *Il faut recenser tous les désirs de quitter ce qu'on voit et ce qu'on dit en faveur de ce qu'on imagine (...) Imaginer c'est s'absenter, c'est s'élancer vers une vie nouvelle* »⁵⁵⁴. Le caractère onirique de la matérialité implique aussi que le visiteur ne saisisse pas toutes les images qui traversent son esprit, et donc qu'il ne puisse toutes les restituer. Cela est une donnée qui pourra expliquer le fait que le visiteur ne rende pas bien compte de ce qu'il a imaginé. En tout cas, à partir d'une réflexion globale sur les imaginations, on arrive à cerner l'imagination qui nous intéresse et qui est effective dans le cadre de la visite : une imagination matérielle, dynamique, créatrice, qui s'adapte au contexte d'espace-temps de la visite et/ou, peut-être même, qui le rend possible.

b). L'eau

Comme pour les autres éléments, Bachelard étudie l'eau à travers ce qu'en ont dit les écrivains et les poètes. D'une part, ce qu'il rapporte et analyse peut constituer un éclairage sur ce que des individus n'exprimeront peut-être pas. D'autre part, il s'agit aussi d'un recueil onirique sur lequel il faut se garder de porter une synthèse, et encore moins une présentation exhaustive, des rapports de l'homme aux éléments. Néanmoins, des clés d'observation de ces rapports sont fournies, et serviront en partie à saisir ce qui se passe entre l'individu et l'élément liquide dans différentes configurations : un plan d'eau à destination, ou des « eaux courantes » dans l'espace des abords. Déjà, cette géographie associe la nature, la topographie, et l'activité humaine. Le déterminisme n'est pas loin : les lieux de visite sont ceux où l'eau est présente de façon stable. On peut s'y baigner, la regarder, et y percevoir le paysage environnant à sa surface. L'eau courante suit un cheminement, comme l'homme en suit un, parallèle, pour atteindre la destination. Pourtant, l'eau courante est aussi une attraction. L'eau donne d'abord lieu à des « *images qui matérialisent mal [...], des images qui jouent à la surface de l'élément, sans laisser à l'imagination le temps de travailler la matière* »⁵⁵⁵. Les images relatives aux « *eaux claires* », aux « *eaux printanières* » et aux « *eaux courantes* » sont « *fugitives, elles ne donnent qu'une impression fuyante* »⁵⁵⁶. En rapport avec cette opinion, il faut aussi faire référence à la biographie de Bachelard, qui resta attaché jusqu'à la trentaine d'années à ses eaux continentales champenoises, avant de découvrir la mer. Cela permet d'expliquer sa réflexion, mais offre aussi et surtout une ouverture pour établir que des individus ayant d'autres cultures des espaces possèdent d'autres rapports aux éléments et s'en forgent d'autres réflexions. La fuite des eaux courantes est un handicap pour Bachelard. L'élément ne reste pas en place, il n'est pas fixe et ne peut donc produire des images profondes. Lorsque « *l'eau s'alourdit, s'enténébre, s'approfondit, elle se matérialise* »⁵⁵⁷. Qu'est-ce qui importe pour l'individu en visite ? Est-il marqué par la densité des eaux stagnantes, ou par la vigueur, l'éclairage, l'éclaboussement des eaux courantes ? Les sports d'eau vive ont notamment tendance à construire et, à la fois, à refléter une culture des eaux courantes primant sur les eaux stagnantes. Il reste aussi à cerner la réponse à l'enjeu

⁵⁵⁴ : BACHELARD G., *L'Air et le Songes*, p. 8.

⁵⁵⁵ : BACHELARD G., *L'Eau et les Rêves*, p. 18.

⁵⁵⁶ : *Ibid.*, pp. 29-30.

⁵⁵⁷ : *Ibid.*, p. 30.

géographique de ces goûts et de ces potentiels imaginaires : qu'est-ce que cela implique en terme de rapport entre ce qui attire et ce qui est destination ?

Les plans d'eau calmes disposent d'atouts spécifiques. Ainsi, « *le lac a fait le jardin. Tout se compose autour de cette eau qui pense* »⁵⁵⁸. Ici, l'eau calme a un pouvoir centrifuge. Un déploiement d'espace humain, un aménagement se place autour du plan d'eau. D'autre part, « *le lac, l'étang, l'eau dormante nous arrête vers son bord. Il dit au vouloir : Tu n'iras pas plus loin* »⁵⁵⁹. On retrouve ici un pouvoir centripète, associé à une faculté d'arrêter, afin que cette qualité centripète soit pleinement réalisée. Mouvements centrifuge et centripète s'articulent en fait entre eux. Le mouvement vers l'eau crée les abords du plan d'eau par la station des visiteurs, et en même temps la connaissance ou la supposition de ces abords péri-aquatiques rendent possibles l'attraction et la destination. L'eau dans laquelle se reflète notre image donne aussi lieu à « *un narcissisme idéalisant* »⁵⁶⁰. L'eau permet de se regarder, de se percevoir. En outre, et c'est là que peut s'expliquer l'organisation de l'espace, l'image de Narcisse « *est le centre d'un monde. Avec Narcisse, pour Narcisse, c'est toute la forêt qui se mire, tout le ciel qui vient prendre conscience de sa grandiose image [...]. On verra le monde se dessiner d'autant mieux qu'on rêvera immobile plus longtemps* »⁵⁶¹. L'eau calme, ici, sert à la représentation du monde dans une position de repos. Il s'agit aussi de concevoir que le mouvement, la turbulence puisse suggérer, évoquer. Donne-t-elle des représentations du monde, davantage en entier, ou offre-t-elle des images d'ailleurs plus localisées ? Ainsi, à partir du postulat de Bachelard, on n'oppose pas légèreté, fuite et inconsistance imaginaire d'une part, lourdeur, fixité et puissance d'imagination matérielle d'autre part. Les cultures contemporaines ne sont-elles pas celles là même qui mettent en avant le spectaculaire (cf. la Serre), la vitesse et la vivacité ? En admettant que les deux types d'eau soient à l'œuvre des représentations des espaces, il s'agit de montrer à quelles échelles et vers quelles qualités d'espace se portent les images dues aux eaux courantes d'une part, aux eaux calmes d'autre part, et, finalement, d'évaluer en quoi ces projections imaginaires importent, à petite échelle, dans le choix des espaces de visite, et, à grande échelle, dans leur organisation. Enfin, en terme de genre, l'eau se rapporte à la féminité : « *les formes féminines naîtront de la substance même de l'eau* »⁵⁶².

Bachelard met enfin en évidence l'apport de la pureté de l'eau en terme de valorisation. Ce n'est pas une valorisation seulement liée à la qualité matérielle de l'eau, mais « *une valorisation des rêveries inavouées, des rêveries du rêveur qui fuit la société* »⁵⁶³. L'eau est-elle toujours perçue comme un élément de pureté dans l'espace visité ? Si elle apparaît polluée, n'est-ce pas néanmoins encore la référence de la pureté, perdue à cause d'une dégradation humaine.

c). L'air

L'élément aérien est à considérer au sens large. Bachelard le présente comme un élément dont la manifestation varie entre deux pôles aussi contradictoires, sinon plus, que

⁵⁵⁸ : *Ibid.*, p. 42.

⁵⁵⁹ : *Ibid.*, p. 39.

⁵⁶⁰ : *Ibid.*, p. 33.

⁵⁶¹ : *Ibid.*, p. 35.

⁵⁶² : *Ibid.*, p. 145.

⁵⁶³ : *Ibid.*, p. 153-154.

l'eau courante et l'eau dormante : « *Les images de l'imagination aérienne, ou bien elles s'évaporent, ou bien elles se cristallisent, et c'est entre les deux pôles de cette ambivalence toujours active qu'il nous faut les saisir* »⁵⁶⁴. L'air n'est pas comme l'eau un élément que l'on perçoit, puis qui nous fait imaginer. C'est un élément dans lequel on se trouve *a priori*, et dont l'imagination produite se rapporte directement à notre mode de présence dans l'espace, et à la façon dont on le pratique. Ainsi, « *il faudrait inscrire au compte du vol onirique certains rêves de marche glissante, d'ascension continue* »⁵⁶⁵. L'élément n'est plus dans la réalité, une réalité qui conduit à l'imaginaire. Il est dans l'imagination, et il lui sert de vecteur pour concevoir, certes des rêves, mais aussi des projets de parcours, de traversée de l'air tout en restant au sol. L'air contient l'idée de hauteur, d'élévation. Par exemple, « *Shelley se laisse attirer par le ciel infini, en une aspiration lente et douce* »⁵⁶⁶. Le mouvement de l'air permet aussi la lenteur et la douceur, ce que n'offrait pas l'eau courante. L'homme n'a pas la difficulté de le suivre, puisque c'est ce mouvement qui vient à lui et l'accompagne. Sur le thème de l'ascension, cela rejoint d'autres réflexions concernant l'attraction des sommets⁵⁶⁷.

Outre le désir et le rêve d'ascension, l'air est aussi l'intermédiaire entre l'homme et le ciel. Les choses peuvent être déclinées en trois points à ce sujet. Tout d'abord, les conditions météorologiques varient selon le type de temps. Associé à cela, l'ambiance de l'atmosphère n'est pas non plus la même selon l'espace où l'on se trouve. Enfin, pour un même lieu et un même temps, les modes de perception et de représentation varient selon les individus. Quel challenge pour établir une géographie collective, regroupante, face à une telle diversité de données ! Ainsi, « *sur ce seul thème du bleu céleste on pourrait classer en quatre classes les poèmes* »⁵⁶⁸. Il ne s'agit pas seulement de discerner des qualités différentes et nombreuses aux espaces.

« *Nos sentiments, nos ébauches de sentiments, tous les états les plus secrets et les plus profonds de notre être intime, ne sont-ils pas de la plus étrange façon enlacés à un paysage, à une saison, à une propriété de l'air, à un souffle ?* »⁵⁶⁹.

La relation entre le caractère éphémère d'un paysage et le résultat sur l'homme est ici décrite d'une façon très explicite. L'imagination matérielle du ciel est aussi dynamique.

« *Le bleu du ciel est d'abord l'espace où il n'y a plus rien à imaginer. Mais quand l'imagination aérienne s'anime, alors le fond devient actif. Il suscite chez le rêveur aérien une réorganisation du profil terrestre, un intérêt pour la zone où la terre communique avec le ciel* »⁵⁷⁰.

Les abords prennent une extension non explorée jusqu'ici, celle de l'espace aérien au contact de la terre. Le paysage est aussi composé de l'air et du ciel. L'individu peut exprimer cet air et ce ciel, peut les ressentir par différents moyens qu'il convient d'utiliser : on fait l'hypothèse que la photographie, la carte mentale les dimensionnent, mieux que le discours,

⁵⁶⁴ : BACHELARD G., 1943, *L'Air et les Songes Essai sur l'imagination du mouvement*, Paris, José Corti, p. 20.

⁵⁶⁵ : *Ibid.*, p. 33.

⁵⁶⁶ : *Ibid.*, p. 205.

⁵⁶⁷ : Cf. notamment BOZONNET J.-P., 1992, *Des monts et des mythes L'imaginaire social de la montagne*, Presses Universitaires de Grenoble, 294 p.

⁵⁶⁸ : BACHELARD G., 1943, *Op. cit.*, p. 209.

⁵⁶⁹ : *Ibid.*, p. 223.

⁵⁷⁰ : *Ibid.*, p. 224.

qui les qualifient. Ensemble, ils montrent la valorisation géographique que l'homme leur attribue dans le paysage.

Le ciel est spécialement composé de constellations et de nuages. Bachelard montre bien que ces derniers ne sont pas seulement des éléments physiques qui favorisent ou inhibent des pratiques, mais que celles-ci sont en outre influencées par les représentations, positives ou négatives, que les nuages convoquent dans l'esprit des individus : « *pour rendre compte de la sensation d'étouffement que donne le ciel bas, il ne suffit pas de lier les concepts de bas et de lourd. La participation de l'imagination est plus intime* »⁵⁷¹. Il en est ainsi, par exemple, lors d'un orage où les nuages assombrissent franchement l'ambiance, et où il est tout de suite question de fin du monde dans la bouche de certains observateurs. Bachelard l'explique par le mouvement naturel du nuage, qui est la montée. La finalité du nuage est de disparaître. Le but de l'arbre est bien plus important, d'après Goblet d'Alvrella : « *il semble que l'arbre tienne la terre entière dans la poigne de ses racines, et que son ascension vers le ciel ait la force de soutenir le monde* »⁵⁷². L'air est donc aussi une étendue, un contenant dans lequel des objets de la nature s'inscrivent et composent le tableau et le sens que nous percevons du paysage. Comme l'arbre, c'est par l'élévation vers les sommets que l'homme exprime et concrétise sa volonté d'être en face d'un paysage qui fait le lien avec le monde, un point de vue qui offre un horizon, l'intermédiaire entre la perception humaine du paysage et le signe du globe, ou, mieux, un panorama, hérité de la Serre, qui permet de tendre vers un soutien du monde par le fait que l'on puisse alors s'y représenter au centre.

d). La Terre

Avec l'eau et l'air, l'homme se place dans une recherche de la matière et de son image. Les images de la Terre sont plus saisissables. D'un autre côté, « *on ne voit guère comment on peut donner corps à des rêveries touchant l'intimité de la matière* »⁵⁷³, c'est-à-dire que ce qui est donné d'emblée est moins malléable à l'imagination. Le premier rapport avec la matière terrestre se fait sous l'angle de la résistance, entre le dur et le mou. Il s'agit aussi d'étendre l'application de la résistance à l'espace de visite tout entier. A l'échelle de la pierre, du bois, le dur peut attirer, afin qu'il soit touché. Mais il existe aussi une résistance qui s'instaure entre l'individu et l'espace visité, ce qui s'exprime par le terme de rugosité de la Terre et qui peut ici prendre forme avec la pente, la difficulté à fouler un sol caillouteux, mou ou instable. « *La dureté et la mollesse des choses nous engagent – de force – dans des types de vie dynamique bien différents [...]. Nous sommes dès lors des êtres réveillés* »⁵⁷⁴. Néanmoins, être confronté aux résistances d'un parcours de visite ne correspond pas aux mêmes rapports de force entre l'homme et la Terre. La visite peut s'engager durement avec une matière molle, ou prendre facilement appui sur une matière dure. La visite complexifie donc, jusqu'à parfois inverser, le rapport de résistance entre l'homme et la matière. La rapidité ou la lenteur avec laquelle l'individu entre en contact avec la matière dépend de la résistance de la matière : « *L'agressivité qu'excite le dur est une agressivité droite, tandis que l'hostilité sourde du mou est une agressivité courbe* »⁵⁷⁵. Les seuils de manifestation de la confrontation

⁵⁷¹ : *Ibid.*, p. 247.

⁵⁷² : *Ibid.*, p. 283.

⁵⁷³ : BACHELARD G., 2004, *La Terre et les rêveries de la volonté*, Paris, José Corti, p. 8.

⁵⁷⁴ : *Ibid.*, p. 24.

⁵⁷⁵ : *Ibid.*, p. 32.

avec la matière ne seraient donc pas les mêmes selon sa résistance. Dans ce rapport, la façon dont Bachelard fait intervenir l'imagination classe sa réflexion dans la modernité, par une action censée se placer au-dessus de la nature : « *L'imagination matérielle et dynamique nous fait vivre une adversité provoquée, une psychologie du contre qui ne se contente pas du coup, du choc, mais qui se promet la domination sur l'intimité même de la matière* »⁵⁷⁶, et plus encore : « *L'homme [...] est une force infatigable contre l'univers, contre la substance des choses* »⁵⁷⁷. Comment l'individu compose-t-il aujourd'hui son rapport à la nature sur ce point ? Est-il dans une position d'affrontement avec une matière à vaincre par le parcours, ou bien, face à une représentation d'une nature dangereuse et vulnérable, adopte-t-il des pratiques de prudence, de renoncement dans l'espace de visite, qui agissent sur l'organisation de l'espace ?

Bachelard va plus avant dans le rapport à la matière, notamment en introduisant la notion de temps, mais en l'appliquant au travail, et en ne convoquant pas explicitement la notion d'espace :

« *Ce temps de la dureté des pierres, ce lithochronos, ne peut se définir que comme le temps actif d'un travail, un temps qui se dialectise dans l'effort du travailleur et dans la résistance de la pierre, il apparaît comme une sorte de rythme naturel* »⁵⁷⁸.

La visite ne met plus l'homme dans un rapport direct avec la seule matière, mais lui associe la confrontation avec une étendue. Selon l'association de cette étendue, du type de matière auquel l'individu est confronté ainsi que selon la façon dont il s'accommode de et réagit à cette nature, le temps de la visite n'est pas le même. La matière nous permet aussi de révéler notre énergie : « *c'est notre miroir énergétique ; c'est un miroir qui focalise nos puissances en les illuminant de joies imaginaires* »⁵⁷⁹. La satisfaction de la visite est une donnée omniprésente dans cette activité. L'individu exprime souvent sa satisfaction ou son mécontentement par rapport à l'espace visité. Ici, la matière intervient comme ressource, apport en vue du bien-être, dans une réminiscence de la conception pré-moderne de la nature. En complément des joies, et justement pour aboutir à celles-ci, l'imagination est utile, jusqu'à déformer la réalité. Selon Bachelard, il nous faut acquérir et user d'illusions par rapport à la matière pour pouvoir s'y confronter. Ici aussi, il faut ajouter l'espace en tant qu'étendue, verticalité et ambiance, afin d'évaluer la matière de la confrontation, qui est à la fois nature, paysage et environnement. Le mode de contact avec les matières se fait aussi avec les outils. Eux aussi entrent dans la composition du temps, de l'espace-temps que l'individu pratique : « *Les outils, véritables thèmes d'intentionnalité nous font vivre des temps instantanés, des temps allongés, des temps rythmés, des temps mordants, des temps patients* »⁵⁸⁰. Les outils du visiteur, à partir du moment où il entre dans l'espace des abords, ne sont plus ceux de la modernité. Il quitte son véhicule pour osciller entre la condition physique de pré-modernité et la condition mentale de post-modernité. C'est donc par ses sens qu'il est alors confronté à la nature et qu'il va la travailler. La différence avec le travailleur et l'outil de Bachelard est que cette nature est déjà souvent travaillée, donc transformée, par

⁵⁷⁶ : *Ibid.*, p. 27.

⁵⁷⁷ : *Ibid.*, p. 34.

⁵⁷⁸ : *Ibid.*, p. 27.

⁵⁷⁹ : *Ibid.*, p. 29.

⁵⁸⁰ : *Ibid.*, p. 55.

d'autres acteurs, et que le visiteur n'a qu'une action limitée, individuellement, sur sa transformation. Outre le façonnement de la matière et la lutte contre la résistance de celle-ci, l'homme peut aussi faire de la matière son alliée : « *Le rêveur a ainsi bénéficié de la solidité de l'arbre dans la plaine aux moissons ondulantes ; le tronc robuste, la racine dure, voilà un centre fixe autour duquel s'organise le paysage* »⁵⁸¹. L'arbre seul ne produit pas la géographie humaine, mais l'homme sans l'arbre ne la produit pas non plus avec la même prégnance. Il a besoin de s'appuyer sur la position et la nature de l'arbre pour ressentir la centralité de sa présence dans l'étendue.

Une autre propriété de la matière est celle d'incarner le souvenir, le symbole, voire l'emblème d'un espace, comme le montre Ruskin : « *Le Snowden, dont l'ascension demeure pour moi à jamais mémorable ; c'est là que, pour la première fois de ma vie, j'ai moi-même trouvé un vrai « minerai », un morceau de pyrite de cuivre* »⁵⁸². Le petit objet prend une importante valeur à partir du moment où l'homme fait travailler son imagination. Ce peut être un minerai, mais aussi un animal, un végétal. Les exemples de ces objets chez les visiteurs pourront montrer de quelles façons s'articule cette présence de l'objet et l'étendue environnante dans le prisme de la représentation et de la pratique que le visiteur se fait de la relation de l'objet avec l'espace de visite, voir l'espace extérieur. Bachelard suggère de s'intéresser à la relation entre le petit et le grand, le petit auquel l'homme accorde une attention furtive, forte, et le grand qui attire par l'immensité : « *C'est dans cette dialectique du grand et du petit que s'échangent sans fin les rêveries des constellations et les rêveries cristallines* »⁵⁸³. La somme des petits conduit à l'immensité, et celle-ci donne un cadre, forme un écrin pour le petit. Que peut-on connaître de la perception de cette relation chez le visiteur ? En quoi contribue-t-elle à sa représentation de l'espace ?

L'étude de l'imagination aérienne a déjà montré que l'homme cherchait la hauteur. Mais ceci doit être replacé dans le rapport de l'air et de la terre. Avant même l'idée d'ascension, c'est du redressement de l'homme dont il s'agit. Même dans un espace de visite en plaine, le visiteur se (re)trouve debout. Une matrice de relations est alors élaborée entre l'élévation de l'homme et celle de la terre. Dans un espace plat, le visiteur tire avantage de sa station debout, qui lui signifie simplement sa présence et sa fonction dans l'espace de visite, fondement de la perception qu'il exerce sur le paysage, mais qui peut aussi l'amener à mieux saisir l'immensité de l'étendue plane autour de lui, allant du sentiment d'appréciation jusqu'à la crainte. Dans un espace montagneux, la station debout sert à faire face au relief et à l'accompagner, à s'élever comme s'élève la terre. Dans une posture élargissant à la topographie un des aspects du rapport post-moderne de l'homme à la nature, l'homme « *peut vivre au contraire une sensation toute terrestre d'écrasement. Il se prosterne corps et âme devant une majesté de la nature* »⁵⁸⁴. Les pistes pour évaluer le rapport à l'élévation de la terre sont posées. Concrètement, on pense aux discontinuités pouvant s'établir à partir du relief, en terme de blocage ou d'orientation des pratiques dans l'espace. Cela ne se limite pas à l'impossibilité ou à la possibilité physique de franchir le relief, mais se rapporte aussi à la capacité qu'offre la pente d'être à la fois une difficulté et un plaisir : « *Ce qui est pénible effectivement est dynamiquement agréable* »⁵⁸⁵. Considérant un relief plus limité que la

⁵⁸¹ : *Ibid.*, p. 71.

⁵⁸² : *Ibid.*, p. 266.

⁵⁸³ : *Ibid.*, p. 275.

⁵⁸⁴ : *Ibid.*, p. 335.

⁵⁸⁵ : *Ibid.*, p. 346-347.

montagne, on peut dégager des qualités communes au point de vue auquel le visiteur est arrivé : « *Il semble qu'une telle contemplation grandisse à la fois le spectacle et le spectateur* »⁵⁸⁶. Le point de vue remet en selle le regard panoramique, et l'individu réutilise ainsi la perception moderne du paysage. Un véritable appel à l'établissement d'une géographie est lancé par Bachelard, entre le bas et le haut, ceux-ci étant terrestres comme humains : « *Les images de la pesanteur et les images de la hauteur s'offrent comme un axe aux images les plus diverses, comme un axe qui donne des images, différentes suivant le sens du parcours...* »⁵⁸⁷. On perçoit dans cette suggestion l'envie de connaître le niveau de structuration le long du parcours. La satisfaction et le bien-être se développent-ils de façon croissante à mesure que se pratique l'espace de visite, ou les états du visiteur en fonction des contacts différenciés avec la diversité de l'espace sont-ils plus chaotiques ?

En complément de ce à quoi l'homme se confronte *contre*, il existe aussi la matière terrestre avec laquelle il est confondu *dans*. Cette volonté de rentrer dans les choses est propre à l'homme, explique sa curiosité, justifie sa motivation. La perspective de la pénétration offre un changement d'échelle de perception : « *Franchies les limites extérieures, comme cet espace interne est spacieux ; comme cette atmosphère intime est reposante* »⁵⁸⁸. Les limites extérieures sont celles de l'espace de visite, mais aussi celles du lieu de visite, voire d'autres bulles aux limites intermédiaires au cours des abords. Le franchissement de la ligne de changement d'échelle de perception est une articulation entre le changement d'aspect de l'espace et le changement de comportement du visiteur (moins rapide, plus d'attention par exemple). L'individu s'engageant dans la montagne a ainsi l'impression de se heurter à un mur, et surtout à une absence d'étendue. A la représentation moderne du *contre* se place donc ici une représentation davantage post-moderne du *dans*, parce que ce *dans* signifie à la fois participation à, mais aussi difficulté d'insertion. Néanmoins, Bachelard ne les oppose pas : « *On peut sentir en action, dans de très nombreuses images matérielles de la terre, une synthèse ambivalente qui unit dialectiquement le contre et le dans* »⁵⁸⁹. A ceci s'ajoute le fait que les associations entre l'espace du voyage et l'espace touristique, entre l'espace touristique et l'espace de visite se ramènent à la « *dialectique de l'immensité et de l'intimité* »⁵⁹⁰ si on tient compte de l'étendue parcourue, mais cette dialectique se complexifie par l'intégration de l'étendue perçue et représentée. Ainsi, l'intimité parcourue peut s'associer avec l'immensité perçue. Les autres combinaisons à partir de ces données sont-elles aussi évidentes ? Toujours dans le champ d'étude des limites et de la dialectique entre le dedans et le dehors, Bachelard prend l'exemple de la grotte pour montrer la distinction entre la situation de protection et celle d'enfermement. La grotte n'est pas fermée, parce que « *la dialectique du refuge et de l'effroi a besoin de l'ouverture* »⁵⁹¹. Comme la grotte, l'espace de visite a une entrée non fermée. En quoi représente-t-il aussi, l'effroi d'une part, le refuge et l'émerveillement d'autre part ? A côté de la satisfaction de visite, il faut en effet en concevoir la peur, une peur qui attire et qui pourrait transposer le sublime dans la post-modernité.

⁵⁸⁶ : *Ibid.*, p. 353.

⁵⁸⁷ : *Ibid.*, p. 361.

⁵⁸⁸ : BACHELARD G., 2004 [1948], *La Terre et les rêveries du repos*, Paris, José Corti, p. 19.

⁵⁸⁹ : *Ibid.*, p. 9.

⁵⁹⁰ : *Ibid.*, p. 131.

⁵⁹¹ : *Ibid.*, p. 209.

La réflexion de cette deuxième partie a eu pour fonction de trouver des matériaux à utiliser dans l'application qui suit pour révéler les relations des individus à l'espace de visite et pour exprimer la géographie de cette activité. Elle a constitué, plutôt qu'une grille d'analyse appliquée point par point, un cadre d'analyse pour déployer la représentation géographique, en spatialisation et en humanisation, de la visite. Elle peut apparaître d'une ambition plus large que les résultats des troisième et quatrième partie, non pas à cause d'un décalage thématique, mais parce que les entretiens de terrain reportés dans cette thèse sont limités à quelques lieux et cadres de vie.

TROISIEME PARTIE

GEOGRAPHIE DES RELATIONS ENTRE LES ESPACES DU QUOTIDIEN, DU SEJOUR TOURISTIQUE ET DE LA VISITE

Introduction

« Je savais que l'explication des phénomènes était le but de toute pensée scientifique, mais aussi qu'en géographie humaine l'explication était particulièrement difficile à cause de l'abondance des faits et des forces dans l'arène ».

Jean GOTTMANN.

Le travail de mise en place théorique du sujet est maintenant achevé, provisoirement dans le cadre de cette thèse. Il s'agit à présent de mobiliser un premier corpus d'entretiens, réalisés à domicile. Ceux-ci explorent les représentations et les pratiques des espaces de visite de la population française à partir de quatre cadres d'enquête différents. Ce travail se place dans la lignée de recherches déjà réalisées à ce sujet⁵⁹², mais qui n'avaient pas pour finalité la saisie spécifique des relations des individus aux espaces de visite, ainsi que l'éclaircissement des rapports entre les espaces du quotidien, du séjour touristique et de la visite, mais cherchaient au contraire à appréhender plus globalement les rapports des individus au(x) paysage(s). La prise en compte de ces recherches antérieures est néanmoins utile, en terme de savoir-faire méthodologique concernant l'appréhension des rapports au paysage, mais aussi à la nature et à l'environnement, comme en terme d'arrière-plan scientifique sur la connaissance de ces rapports.

Le déroulement de cette partie s'effectue en trois temps. Il s'agit d'abord d'obtenir quelles sont les réponses des individus interrogés sur leurs représentations des images d'espaces de visite potentiels, ceci à travers les avis d'adhésion ou de rejet de ces images photographiques. Par la suite, les pratiques des individus sont plus explicitement analysées, sous l'angle de leurs relations à la nature et à l'environnement, avec un travail de mobilisation des acquis théoriques. Enfin, la dimension concrète des rapports aux espaces des individus est vue à partir de la question de la qualité et du bien-être, qui sont des questions et des enjeux importants dans le champ de l'activité récréative.

⁵⁹² : LUGINBÜHL Y. (dir.), K. SIGG, X. TOUTAIN, 1997, *Sensibilités paysagères, modèles paysagers*, Paris, Ministère de l'Environnement/UMR LADYSS/SEGESA, 117 p. ; LUGINBÜHL Y., 2001, *La demande sociale de paysage*, Rapport du Conseil National du Paysage, Paris, Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, 17 p. ; et, par exemple, sur une étude de cas : LUGINBÜHL Y. (dir.), 1998, *Les paysages de la baie du mont Saint-Michel*, Paris, Mission mont Saint-Michel/UMR LADYSS, 120 p.

CHAPITRE 5 : REPRESENTATIONS ET PRATIQUES DES ESPACES DE VISITE DANS LA POPULATION FRANCAISE

Le premier volet de l'évaluation des rapports « verticaux » des individus à ce à quoi ils sont confrontés concerne les représentations et les pratiques des espaces de visite. Après une présentation théorique et méthodologique, les résultats d'entretien effectués à domicile dans quatre cadres de vie différents en France seront présentés. L'objectif est ici de prendre une première mesure des relations entre les cultures que les individus possèdent des différents espaces. Ce n'est pas une fin en soi, mais un fondement afin de mieux comprendre ensuite comment peuvent se positionner, ou ne pas se positionner, les visiteurs rencontrés *in situ* sur les lieux de visite, par rapport à ces données obtenues lors de ces entretiens.

1). Aspects théoriques et méthodologiques

a). Représentations sociales, représentations spatiales

Faire le point sur les représentations apparaît central dans notre démarche, à double titre : d'une part, afin d'articuler ce qui est « représentation sociale » et ce qui est « représentation spatiale », et d'autre part, afin de montrer comment ces notions s'appliquent à la visite, en y relevant éventuellement leur particulière pertinence, ou ne s'y appliquent pas, et dans ce cas, en établissant les conclusions appropriées à cette inadéquation⁵⁹³.

Les représentations sociales sont notamment définies en rapport avec le quotidien : c'est « une manière d'interpréter et de penser notre réalité quotidienne », ou bien « la façon dont nous, sujets sociaux, appréhendons les événements de la vie courante, les données de notre environnement, les personnes de notre entourage, proche ou lointain »⁵⁹⁴. D'un autre côté, la représentation « restitue symboliquement quelque chose d'absent, rapproche quelque chose de lointain »⁵⁹⁵. Or, ce qui est absent est plutôt hors de notre quotidien. Je suis absent des autres pièces de mon appartement dans lesquelles je ne me trouve pas, mais je peux être néanmoins présent dans l'ensemble de mon appartement, ainsi que dans mon voisinage, de façon immédiate. A partir de ces éléments de cadrage, il y a difficulté à saisir la représentation, à la fois dans le hors quotidien et dans le quotidien. Le seul point sur lequel il est possible de s'accorder est que ce quelque chose d'absent est davantage un espace-temps passé, ou, pourquoi pas, imaginé, que l'espace effectivement présent autour de nous. Dans cette perspective, la représentation peut être celle de l'espace de vie quotidien, mais qui est un lieu chargé de souvenirs, aussi bien que celle de l'espace de visite, ou celle d'espace que l'on projette de visiter, ou que l'on imagine. Ce sont donc les espaces-temps passés, présent et/ou futurs qui fondent les représentations. Ceci rejoint aussi la définition de la représentation

⁵⁹³ : Il est possible de distinguer plusieurs voies d'approche pour saisir les représentations sociales : Cf. GUIMELLI C., 1995, L'étude des représentations sociales, *Psychologie française*, n° 4, pp. 367-374 : les contenus, l'analyse structurale, les pratiques et représentations, et les processus cognitifs. On opte ici pour une approche croisée de ces différentes voies, qu'il semble difficile de cloisonner par rapport à notre sujet.

⁵⁹⁴ : JODELET D., 2003 [1984], Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie, MOSCOVICI S. (dir.), *Psychologie sociale*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », p. 366.

⁵⁹⁵ : *Ibid.*, p. 368.

sociale⁵⁹⁶, qui se rapporte, non à un seul moment, mais à un processus social. Ainsi, la pratique de visite d'un espace n'est pas indépendante des autres pratiques de visite du même individu, ni des autres pratiques de visite de cet espace et des autres espaces par les autres individus. En outre, cela s'accorde avec l'intégration particulière de l'individuel et du social dans les représentations, en l'occurrence, ici, des espaces de visite.

S'agissant du « fait de représentation », celui-ci se caractérise par le sens et la transformation que l'individu exerce par rapport à ce qu'il perçoit de la réalité afin d'en produire une image. « Un processus d'élaboration cognitive et symbolique prend place et va orienter les comportements »⁵⁹⁷. Ce processus, on l'a dit, a déjà été mis en cause, dans son déroulement chronologique et géographique au sujet du tourisme⁵⁹⁸. Alors, la recherche sur les espaces de visite et leurs relations avec les espaces du quotidien ne consiste pas seulement à partir des expériences vécues pour aller vers les représentations, en comprenant, en montrant, en expliquant quels sont les constructions de représentations. D'une part, elle a pour but de discerner ce qui relève du processus « classique » d'élaboration des représentations par rapport aux pratiques, et ce qui ressort de processus plus spécifiques au tourisme et à la visite. D'autre part, elle a pour finalité de montrer en quoi ce(s) schéma(s) original(aux) des rapports pratiques/représentations a(ont) des répercussions, elles aussi spécifiques, sur l'organisation de l'espace. Six « optiques » de la représentation sociale ont été identifiées. « Ces optiques se retrouvent – et se recourent parfois – à l'intérieur du champ d'étude des représentations sociales »⁵⁹⁹, donc il est possible de les retrouver, en totalité ou en partie, dans les exemples de représentations issus des résultats. Il est intéressant de voir le niveau de pertinence de leur application à la visite à travers le tableau ci-dessous (tab. 18).

Enfin, la représentation sociale est un jeu associant l'objectivation et l'ancrage. Le premier processus est une « mise en image des notions abstraites »⁶⁰⁰, alors que le second part de la réalité pour élaborer une représentation. Dans le cadre de la primo-visite et plus généralement du tourisme, l'objectivation se place avant la pratique, et l'ancrage après. Ces précisions sont intéressantes, parce que, lorsqu'il est dit que tout voyageur, touriste ou visiteur possède une attente (si tant est qu'il en ait une) de ce qu'il va percevoir et pratiquer, cela n'explique pas ce qu'est cette attente. La donnée préalable à la représentation est « la notion abstraite » de l'espace à visiter. Il faut concevoir que l'individu n'ait aucune notion de ce qu'il va visiter, soit parce qu'il n'a pas prévu la visite ou, du moins, l'espace de la visite, soit parce que, ayant néanmoins prévu la visite, il n'a pas défini de « notion abstraite » lui permettant de définir une image de l'espace de visite. Dans le cas contraire, il peut posséder une notion de l'espace de visite, celle-ci aboutissant ou non à une transformation en image et, à partir de là, l'individu développe une attente de ce qu'il va visiter, sur un mode abstrait et, éventuellement, sur un mode imagé. L'existence ou non de l'image préalable de l'espace de visite dépend de l'existence des pratiques préalables et des représentations collectives de cet espace. Dans tous les cas, « une représentation n'est qu'un produit possible du processus complexe qui conduit de l'objet à sa perception puis à son interprétation et enfin seulement, éventuellement, à son

⁵⁹⁶ : *Ibid.*, p. 368 : Cf. la fin de la définition : « *Le marquage social des contenus ou des processus de représentation est à référer aux conditions et aux contextes dans lesquels émergent les représentations, aux communications par lesquelles elles circulent, aux fonctions qu'elles servent dans l'interaction avec le monde et les autres* ».

⁵⁹⁷ : JODELET D., 2003 [1984], *Loc. cit.*, p. 370.

⁵⁹⁸ : RAFFESTIN C., 1986,

⁵⁹⁹ : JODELET D., 2003 [1984], *Loc. cit.*, p. 372.

⁶⁰⁰ : *Ibid.*, p. 373.

expression »⁶⁰¹. En fait, ce qui rend complexe l'objectivation, c'est son articulation avec l'ancrage, car les espaces déjà visités constituent des références (d'ailleurs, positives ou négatives) pour l'individu. L'ancrage est « l'enracinement social de la représentation et de son objet »⁶⁰². En ce sens, l'espace de visite est pratiqué par l'individu, qui se construit une représentation de l'objet, mais aussi par un nombre plus ou moins important d'individus, qui en font de même et, au-delà, il est l'objet de cette construction de représentation collective ; la phase ultime du processus de représentation se dédouble alors en deux opérations : d'une part, le lieu ou l'espace mythifié, et d'autre part la comparaison et l'assimilation de différents lieux ou espaces à et dans des modèles.

Tableau 18 : La théorie de la représentation sociale :

« optique » de construction de la représentation sociale	description	Application à l'espace de visite
Construction cognitive de la représentation	« <i>Interaction ou face à un stimulus social</i> »	Pertinent quant à la présence éphémère, la représentation s'élaborant <i>in situ</i>
	« <i>Il fait intervenir des idées, valeurs, modèles qu'il tient de son groupe d'appartenance ou des idéologies véhiculées dans la société</i> »	Pertinent quant à l'influence sociale des destinations et attractions <i>a priori</i> sur l'individu
Aspects signifiants de la représentation	« <i>Le sujet est producteur de sens, il exprime dans sa représentation le sens qu'il donne à son expérience dans le monde social</i> »	Elaboration <i>a posteriori</i> de la représentation
Forme de discours	« <i>Situation de communication, appartenance sociale des sujets parlants, finalité de leur discours</i> »	Représentation des espaces indépendamment de leur visite
Pratique sociale du sujet	« <i>Reflète les normes institutionnelles découlant de sa position ou les idéologies liées à la place qu'il occupe</i> »	Association du statut social habituel et du statut du visiteur qui en est la conséquence ou qui s'en démarque
Jeu des relations intergroupe	« <i>Activité représentative destinée à réguler, anticiper et justifier les relations sociales</i> »	Penser et pratiquer les espaces de visite en fonction des autres
Sujet porteur de représentations sociales	« <i>Reproduction des schèmes de pensée socialement établis...</i> »	

D'après Jodelet (1984), application personnelle.

Les représentations spatiales sont une application des représentations sociales. Elles contiennent les notions de paysage⁶⁰³, d'environnement, de milieu, de patrimoine, qui seront développées ensuite. Elles intègrent pareillement l'individuel et le social. Antoine Bailly présente deux rapports de l'individu à l'espace qui rappellent la synthèse de Moles sur l'étendue cartésienne d'une part et sur le monde dont le centre est l'individu d'autre part, mais

⁶⁰¹ : BONIN S., 2002,

⁶⁰² : JODELET D., 2003 [1984], *Loc. cit.*, p. 377.

⁶⁰³ : BONIN S., 2002, *Op. cit.*, p. 33 : Sophie Bonin, qui souligne l'ignorance du paysage chez les géographes des représentations (page 28), précise que « le paysage, entendu ainsi, est un type particulier de représentations ».

qui, en fait, est différent. Le premier rapport concerne le repérage « pratique » dans l'espace, alors que le second est fondé sur les attributs culturels des éléments, des formes et de la composition de l'espace, grâce auxquels certaines parties de l'espace deviennent des lieux, construction intégrée dans une représentation. Or, si Bailly accorde une part importante à la « valeur mentale » de l'espace, en mettant en relation celle-ci avec les enjeux, les pratiques différents et les conflits d'usage⁶⁰⁴. Dans le cadre de l'observation des rapports entre le visiteur et l'habitant, ce schéma de recherche est pertinent. Dans celui de la saisie de l'organisation de l'espace de visite, il est à reconsidérer, car la valeur mentale d'un espace n'est pas la même et n'agit pas avec le même poids ni les mêmes conséquences en ce qui concerne un espace dont l'objet de recherche est l'organisation à partir des pratiques et représentations des visiteurs, qu'ils soient habitants proches ou touristes. Il s'agit donc ici de se concentrer sur la relation entre les représentations de l'espace, leurs pratiques et l'organisation conséquente de l'espace de visite, en faisant l'hypothèse que la valeur mentale n'a pas la même place, ne joue pas le même rôle lorsqu'il s'agit de primo-visiteurs pour lesquels l'espace de visite n'est pas un enjeu d'appropriation, ni même parfois d'identification. La méconnaissance, voire l'ignorance de l'espace de visite amène à des improvisations, à des démarches hasardeuses. Ce sont ces comportements, associés à la configuration de l'espace dans la production de son organisation, qu'il s'agit d'appréhender.

b). L'évaluation des représentations et des pratiques des individus

Cadres de vie, cadres d'entretien

Quatre communes ont été choisies en France, dans ce qui est communément appelé différents « milieux » ou cadres de vie, afin de cerner les différences supposées dans les représentations des espaces de visite chez les habitants de ces communes (tab. 19).

Tableau 19 : Les cadres d'entretiens à domicile :

Cadre de vie	Commune et département	Code	Nombre de personnes interrogées	Difficulté de rencontre et niveau de refus
Rural hors périurbain	Le Theil (Allier)	LT	19	Faibles
Rural périurbain	Saint-Divy (Finistère)	SD	16	Faibles à moyens selon les rues
Montagnard	Les Contamines-Montjoie (Haute-Savoie)	CM	18	Faibles
Urbain	Rennes (Ille-et-Vilaine)	RE	14	Faibles en habitat individuel, très forts en habitat collectif

⁶⁰⁴⁶⁰⁴ : BAILLY A., 1995, Les représentations en géographie, BAILLY A., R. FERRAS, D. PUMAIN (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, p. 378.

Une présentation des espaces de ces communes et des espaces de visite à proximité aidera à mieux comprendre les contextes d'élaboration des représentations et pratiques de visite, bien que celles-ci se soient aussi construites ailleurs. Le Theil est située dans le Bocage bourbonnais. C'est une commune rurale d'environ 500 habitants, dont les habitants travaillent pour la plupart en espace rural. Les centres urbains les plus proches sont des bourgs ou des petites villes : Montmarault, Saint-Pourçain-sur-Sioule, situés à 15 km du Theil. Les villes plus importantes sont plus éloignées : Moulins à 30 km, assez fréquentée, Montluçon à 40 km, plus délaissée. Le paysage est formé d'un relief de plateau aux larges ondulations, aménagé en bocage à larges mailles et aux parcelles parfois parsemées de grands arbres isolés, occupé par un cheptel ovin. Deux exceptions à ce paysage sur la commune : des parcelles de colza sur une exploitation, mais en marge des paysages le plus souvent perçus, et le Bois du Max, cadre de promenades plus ou moins régulières de certains habitants. L'habitat y est dispersé, mais le plus souvent dans de petits hameaux. Le réseau routier secondaire est de bonne viabilité, avec de longues lignes droites et de larges courbes, qui permettent une bonne vision du paysage. Le centre du village du Theil est placé au sommet d'une butte dominant ce paysage. Le village s'étend sous la forme du village-rue, avec un prolongement surtout du côté d'une surface sommitale du plateau, vers l'Ouest, et aussi un peu vers les routes conduisant à Saint-Pourçain et au Montet. De façon « naturelle », la répartition des entretiens s'est faite entre des habitants du village (10 personnes) et des hameaux et écarts (9 personnes), en fonction des accords, des disponibilités (des habitants, mais aussi du chercheur !) et des refus. Ainsi, un entretien supplémentaire n'a pu être effectué par une personne pourtant très intéressée par le sujet, du fait d'une indisponibilité de sa part pendant la semaine où j'étais présent. Les refus d'entretiens sont venus le plus souvent de personnes âgées, mais aussi, plus étonnant lorsque l'on pratique les entretiens, d'un jeune ménage assez récemment installé dans une maison neuve. Il peut être utile de signaler la période de ces entretiens en espace rural : à la fin du mois d'avril 2003, avec un temps doux, sec et ensoleillé, déjà marqué par la représentation de la sécheresse dans l'esprit de certains habitants. Au-delà de la commune, le paysage du Bocage bourbonnais se maintient, au moins à l'échelle du canton, mais cède parfois, à l'Est et au Sud, assez rapidement la place, respectivement, aux versants viticoles de Saint-Pourçain puis à la plaine céréalière du val d'Allier, et à un relief plus tourmenté marqué par les gorges de la Bouble et de la Sioule. Ainsi, vers le Sud, les sites de butte des villages sont aussi plus prononcés, comme à Charroux, qui reçoit un certain nombre de visiteurs. Au Nord du Bocage s'étend la Forêt de Tronçais, mais qui est déjà assez éloigné et par rapport à laquelle certains habitants du Theil ne développent qu'une pratique épisodique.

Le deuxième cadre d'entretiens, en espace rural périurbain, a été la commune de Saint-Divy (Finistère), située à 15 km de Brest, mais aussi à une dizaine de kilomètres de Lanerneau. Avec environ 1500 habitants et des secteurs de lotissement en construction, c'est une commune rurale qui a, de façon assez « classique », grossi avec la périurbanisation, développement facilité par la proximité de la voie rapide pour l'accès vers Brest. L'habitat dispersé est assez faible, surtout en comparaison de l'importance de l'habitat périurbain groupé autour du vieux village. Les entretiens ont donc eu lieu, au cours de 2003, chez les habitants de ces lotissements, de différentes générations, récents ou assez récents. Outre les jardins des propriétés, les aménagements extérieurs sont propices à une vie, aux loisirs des enfants dans l'espace public : petits espaces verts, places et placettes, impasses, chemins piétonniers, encadrés par les restes des haies du bocage. La perception du paysage rural

environnant n'est souvent possible qu'à partir des maisons situées en marge des lotissements. On y observe alors une alternance de bocage et d'espace rural remembré. Le paysage des habitants est aussi celui de la route et de ses abords, marqué, sur le trajet vers le travail, par la route d'accès à la voie rapide bordée de nouveaux bâtiments industriels, puis par la voie rapide elle-même, qui n'a pas pour but de laisser voir le paysage. Les 16 personnes interrogées viennent toutes, sauf une, d'une autre commune de la région ou d'une autre région de France. Ici aussi, la localisation des entretiens a essayé de prendre en compte la répartition dans les différentes parties de l'agglomération, bien que, hasard ou pas, certaines rues ont produit un meilleur accueil que d'autres. Au-delà de la commune, les espaces de visite sont surtout littoraux, sur la côte Nord du Léon, ainsi qu'au Sud, avec, plus proche, l'estuaire de l'Elorn, la presqu'île de Plougastel, mais aussi ruraux, avec les collines des Monts d'Arrée.

Pour ne pas développer trop de terrains de recherche, et parce que Saint-Divy est assez proche de la mer, une commune littorale n'a pas été choisie, bien que cela aurait été très intéressant au niveau des pratiques et des représentations⁶⁰⁵. Le cadre d'entretiens montagnard a été Les Contamines-Montjoie (Haute-Savoie). Comme en espace rural, les accords pour l'entretien ont été assez faciles. On verra dans les résultats que le cadre de vie communal prend ici une dimension essentielle, pour la vie quotidienne, et pour les excursions et visites. Au sein du Val Montjoie, l'habitat est dispersé dans de gros hameaux qui tendent à se rejoindre, de part et d'autre du torrent du Bon Nant. Il faut surtout avoir à l'esprit un site de fond de vallée, sans circulation automobile de routes menant à des cols, donc avec une circulation automobile restreinte qui s'arrête 4 kilomètres après le village, au lieu-dit Notre-Dame-de-la-Gorge, base de départ pour des randonnées. Le village-rue est surtout occupé par les commerces et les immeubles d'appartements de location ou de résidence secondaire pour les vacances. Trois entretiens y ont été effectués, dans des chalets en marge de ce centre. La deuxième partie de l'agglomération, celle qui compte le plus de chalets d'habitation, est le quartier compris entre le village et La Frasse, sur le versant du Mont Truc. Sept entretiens s'y sont déroulés, dans des chalets échelonnés le long de la route en lacets montant vers La Frasse, traversée à plusieurs reprises par le chemin pédestre d'accès au Mont Truc, qui est aussi une variante du Tour du Mont Blanc. Deux autres entretiens ont été faits sur le même versant, plus bas, dans le hameau du Champelet. Les six autres entretiens ont eu lieu dans les hameaux (La Vy, Nivorin, La Berfière, La Chovettaz, La Favière) de l'autre versant. Le cadre de vie quotidien est une moyenne montagne, avec deux principales évolutions de l'occupation du sol marquant la déprise agricole : d'une part, la progression de la forêt entre environ 1200 et 1700 mètres, et d'autre part, l'urbanisation touristique, dans le centre de l'agglomération, mais aussi au Lay, juste en amont. Au-delà des résidences de vacances, les effets du tourisme se voient aussi beaucoup dans les hébergements de plein air et les aménagements sportifs, qui se concentrent près du torrent et dans l'espace de la vallée entre le village et Notre-Dame-de-la-Gorge. Le domaine skiable, lui, se concentre au Sud-Est de la commune, sur les pentes à l'aval du col du Joly Les paysages de haute montagne glaciaire du massif du Mont Blanc ne sont visibles que sur le versant opposé au village, alors que, depuis ce dernier, c'est la barre rocheuse du Mont Joly qui limite l'horizon. C'est dans cette commune que les espaces potentiels de visite sont les plus importants. Ils permettent la traversée des différents étages de la montagne alpine.

⁶⁰⁵ : Une enquête de terrain de mon DEA avait pour objet les pratiques de visite de leur littoral par les habitants de Landéda (Finistère).

Enfin, les entretiens en espace urbain se sont déroulés à Rennes. Trois quartiers ont été choisis pour tenter d'appréhender différents cadres de vie urbains. Le premier est le quartier pavillonnaire de La Villeneuve, situé en péricentre au Sud de la gare. L'habitat est composé de petits immeubles dans le cœur de ce quartier, et de plus en plus de maisons individuelles, à étage ou non, dans les rues adjacentes. Il est à noter que les espaces verts y sont rares, que les rues forment un plan quadrillé et que la densité du bâti laisse peu de place pour de vastes jardins. Dans tous les cas, les constructions jointes se succèdent le long des rues, placées directement contre le trottoir ou quelques mètres en arrière, simplement pour permettre une place de stationnement, une entrée de garage ou une allée d'accès à la porte d'entrée avec un petit massif floral. Ceci est notamment le cas sur les lots occupés par des maisons neuves ou assez récentes, qui ont pris place, avec contraste d'architecture et de couleurs, dans les espaces laissés libres entre le bâti plus ancien. Sept entretiens y ont été effectués, en janvier 2003. Très peu d'entretiens, par manque de temps sur place, et surtout par manque de disponibilités et par des refus des habitants, ont eu lieu dans les deux autres quartiers, d'habitat collectif. Le premier est situé en centre ville : le quartier du Colombier est composé d'immeubles, de taille moyenne ou de grande hauteur, dans une zone piétonne formée de deux centres commerciaux et d'espaces publics entre les immeubles. L'accès aux immeubles n'étant pas libre, un contact préalable par téléphone a été pris pour effectuer les entretiens. Enfin, l'autre quartier d'habitat collectif est celui des Cloteaux, au Sud de l'agglomération, en bordure de la rue de Nantes et à proximité de la rocade de Rennes. Le contact, malgré l'intermédiaire de la société Aiguillon auprès de certaines personnes, a été aussi difficile, et, en fait, ce sont trois autres personnes rencontrées sur place qui ont permis un échange beaucoup plus aisé.

Les photographies des espaces de visite potentiels (tableau 20 et annexe 1)

Une série de 24 photographies a été montrée aux personnes interrogées durant ces entretiens à domicile. Elles se composent de 6 photos de 4 principaux cadres de visite potentiels : l'espace rural, l'espace urbain, l'espace montagnard et l'espace littoral, en France. Ces photos n'ont pas été prises dans le but de ces entretiens. La question posée pour chacune d'entre elles était : « Aimeriez-vous vous rendre à cet endroit dans le cadre d'une excursion ? », le terme d'excursion étant plus facilement compréhensible, explicable, justifiable, et, en tous les cas, plus juste et précis dans le langage courant que le terme de visite⁶⁰⁶.

⁶⁰⁶ : Sur l'usage de la photographie comme outil de révélation des représentations auprès des touristes, cf. notamment : FAIRWEATHER J., S. SWAFFIELD, 2002, Visitors' and locals' experiences of Rotorua, New Zealand : an interpretative study using photographs of landscapes and Q method, *International Journal of Tourism Research*, n° 4, pp. 283-297, et, parmi les communications au colloque « Still visions – Changing Lives » sur le tourisme et la photographie à Sheffield en 2003 : MOTA SANTOS P., n.d., *Through the Looking Glass – historical production, photographic representation and the sense of place in Porto's old city (Northern Portugal)*, University College London/Universidade Fernando Pessoa, 15 p. ; BRANDIN E., 2003, Interviewing on Single-Use-Camera-Snapshots, *International Conference on Tourism and Photography*, Sheffield Hallam University.

Tableau 20 : Description des photographies montrées aux personnes interrogées lors des entretiens à domicile :

Photo	Lieu	Région	Espace perçu	Principaux caractères de cet espace	Temps météo, aspect du ciel
1	Forêt de Fausse-Repose	Suburban area of Paris	Chemin dans une forêt de feuillus	Fermé, avec la perspective de l'allée, frais, ombrageux	Ensoleillé
2	Sancy-lès-Provins	Seine-et-Marne	Rue principale d'un petit village	Rue "déserte"	Nuageux, sombre, pluvieux
3	Campagne	Seine-et-Marne	Openfield, village en arrière-plan	Vastes champs, céréales sortant de terre	Ensoleillé, quelques nuages
4	Lande	Finistère	Chemin herbeux traversant la lande, bois en arrière-plan	Chemin rectiligne, vision fermée	Nuageux mais lumineux
5	Lac du Drennec	Finistère	Lac, bocage en arrière-plan	Vue étendue	Nuageux
6	Canal du Midi	Aude	Eau trouble, chemin de halage, grands arbres	Canal rectiligne, en partie à l'ombre,	Ensoleillé
7	Collioure, Côte Vermeille	Pyrénées-Orientales	Rue piétonnière, façades colorées	Etroit, en pente, en partie ombragé	Ensoleillé, très lumineux
8	Annexe du Parc André Citroën	Paris	Jardin public	Assez fermé, terre-plein	Ensoleillé
9	Avenue de Friedland	Paris	Large avenue, immeubles haussmanniens	Trottoir avec des arbres, ombragé	Ensoleillé
10	Boulevard Haussmann	Paris	Trottoir sur les <i>Grands Magasins</i>	Beaucoup de passants et de voitures	Ensoleillé
11	Quartier de l'hôpital européen	Paris	Nouveau quartier de bureaux	Immeuble avec une façade en verre	Ensoleillé
12	Place Saint-Ayoul, Provins	Seine-et-Marne	Centre de la partie basse de la ville	Place commerçante, pavée	Nuageux
13	Au-dessus de Beaufort	Beaufortain (Alpes)	Montagne pastorale	Pastures and forest, made hay, hamlets of chalets	Ensoleillé, avec un voile de brume
14	Au-dessus d'Arêches	Beaufortain	Etage montagnard	Large perspective	Ensoleillé et nuageux
15	Montagne d'Outray	Beaufortain	Rocheux, tablier d'éboulis	En pente, ombragé	Ensoleillé
16	Versant en face du col du Puymorens	Pyrénées	Montagne enneigée à la fin de l'hiver	Enneigement médiocre	Assez nuageux
17	Massif du Canigou	Pyrénées	Forêt au printemps, neige au sommet	Vue restreinte sur un versant	Ensoleillé, avec des nuages
18	Confluent : Vernet-les-	Pyrénées	Montagne méditerranéenne,	Vaste vue sur le massif de Madres	Ensoleillé, avec des

	Bains		végétation sèche		nuages
19	Ile Molène	Finistère	Village, mer avec des récifs	Vue depuis le sémaphore, dominant le village et la mer	Ensoleillé
20	Côte des Légendes	Finistère	Côte basse rocheuse, pelouse littorale	Atmosphère humide	Nuageux
21	Côte Vermeille	Pyrénées-Orientales	Fausse falaise	Vaste vue dominant la Mer Méditerranée	Ensoleillé avec une brume
22	Etang de Bages et de Sigean	Aude	Lagune, morceau de colline en arrière-plan	Vaste étendue d'eau, venté	Ensoleillé
23	Plage	Finistère	Plage et dune	Vaste, sableux	Nuageux, laiteux
24	Ile de Sein	Finistère	Quai, maisons et plage	Etroit, beaucoup de gens	Ensoleillé

Il s'agit d'images qui ne représentent pas forcément un paysage au sens où on l'entend habituellement, mais de clichés d'espaces pris le long de parcours ou à des destinations. La majeure partie des images peut d'ailleurs être considérée en tant que destination ou en tant qu'abords. L'objectif est d'évaluer les différences de représentations de ces espaces selon les individus et les cadres de vie, et de tenter de les expliquer.

Le guide d'entretien

Il a servi pour tous les entretiens réalisés à domicile. Il a été précédé d'un questionnaire portant sur les pratiques de loisirs et de vacances des individus (annexe 1), que ceux-ci remplissaient par eux-mêmes avant l'entretien ou que nous remplissions ensemble pensant l'entretien⁶⁰⁷. L'entretien (annexe 2) complète les pratiques, et approfondit les représentations. Il débute par une série de questions sur les rapports à l'espace du quotidien et aux vacances, puis aborde les représentations des différentes « échelles » spatiales par l'individu, avant de voir quelles sont ses représentations des images des 24 photographies. Lorsqu'elle l'accepte, et qu'elle en dispose, la personne interrogée montre ses photographies de visite. Les habitants des espaces ruraux et périurbains ont assez souvent montré leurs photos, les autres beaucoup moins. L'entretien se termine par un ou plusieurs exemples de visite déjà effectué(s) par l'individu, près du domicile et/ou dans un espace-temps touristique. La durée minimale de l'entretien a été d'environ de 45 minutes : cela concerne quelques personnes qui n'avaient pas de grandes pratiques de tourisme ni de visite, qui ne développaient pas beaucoup leurs réponses, et surtout qui ont été rencontrées sur leur lieu de travail, avec un temps limité d'entretien. En revanche, certains entretiens ont duré près de deux heures, surtout avec des personnes retraitées : au temps libre s'ajoute l'expérience de la vie, ce qui a parfois permis de longues réponses. Ce n'est pas une règle absolue : des jeunes ont aussi sensiblement développé certaines réponses à des questions qui les interpellaient, alors que d'autres personnes plus âgées n'avaient pas un tel contenu. Presque tous se sont

⁶⁰⁷ : Le questionnaire aborde différents thèmes, pour obtenir des informations de la part des individus interrogés. Afin de connaître leurs lieux de vacances et de visite, des tableaux à remplir sont proposés, associant le séjour, l'excursion, les modes de déplacement. Mais les réponses sont différentes selon les personnes. On peut, par rapport à cette méthode, citer l'exemple d'une recherche comparative, qui demande aux enquêtés leur avis sur un certain nombre de lieux prédéfinis : COSHALL J., 2000, The Measurement of Tourists' Images : The Repertory Grid Approach, *Journal of Travel Research*, pp. 85-89.

déroulés en une seule fois pour la partie enregistrée. Concernant le déroulement du dialogue, il a été parfois difficile de trouver un équilibre entre le développement des réponses et l'interruption des réponses lorsqu'une déclaration de la personne interrogée appelle le chercheur à réagir immédiatement, parce que cette déclaration fait naître un enjeu important de réponse complémentaire.

2). Cadres de vie, espérances de visite

Les espérances de visite sont analysées ci-dessous en terme d'adhésion des individus aux espaces potentiels de visite qui leur sont montrés par les photographies⁶⁰⁸.

a). Vue générale

La première question qui peut être posée est relative à l'âge et au genre des individus. Ces données exercent-elles un rôle dans la représentation des espaces ? En faisant la moyenne de l'adhésion aux photographies par classe d'âge, on se rend compte, en première approche, que les résultats sont très fluctuants (Tableau 21).

Tableau 21 : Moyenne de l'adhésion à la série de photographies par classe d'âge :

Age	Moins de 25	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 et plus
Nombre individus	8	2	6	9	8	7	8	5	7	7
Moyenne adhésion	14,9	17,5	16,3	18,6	16	15,4	17,2	17,6	14,6	15,3
Nombre individus	10		15		15		13		14	
Moyenne adhésion	15,4		17,7		15,7		17,3		14,8	

On peut simplement remarquer, dans un mouvement général, la hausse de l'adhésion au début de l'âge adulte, et la baisse de l'adhésion aux images présentées à partir de 60 ans. En répartissant les moyennes par les cadres ou « milieux » de visite potentielle, des différences sensibles apparaissent alors (Tableau 22). Ce sont les moyennes des images représentant des cadres de visite ruraux et montagnards, également non urbanisés, qui correspondent de la moyenne générale par classe d'âge, avec une hausse des adhésions pour les 30-39 ans et les 50-59 ans. Les résultats sur les autres images sont plus significatifs. En effet, l'idée générale à retenir pour les images urbaines et littorales (y compris non urbanisés) est la remarquable stabilité des adhésions, quelles que soient les générations. Par rapport à l'hypothèse de l'apprentissage de cette adhésion aux espaces récréatifs, on voit donc que l'acquisition de cette culture n'est pas identique selon les « milieux » de visite. Le processus d'acquisition serait achevé pour les espaces urbains et littoraux, dès l'adolescence les individus disposent

⁶⁰⁸ : Un rapport entre l'intention, la cognition et l'affect pour les destinations touristiques a été mis en évidence dans un travail récent, en apportant la notion de « conation » qui relève de l'intention de visite: PIKE S., C. RYAN, 2004, Destination Positioning Analysis through a Comparison of Cognitive, Affective, and Conative Perceptions, *Journal of Travel Research*, n° 4, pp. 333-342.

d'une représentation fixée, alors que pour les espaces ruraux et montagnards, l'apprentissage de l'adhésion se poursuit jusqu'à 30 ans. A partir de là, il restera à voir, par des recherches ultérieures, si la diminution de l'adhésion obtenue ici chez les quadragénaires est un résultat faussé par le trop faible nombre de personnes interrogées, ou si elle signifie une répercussion, à la baisse, de la hausse vécue dans la décennie précédente. En outre, il apparaît que les évolutions sont différentes entre les images urbaines et littorales. Pour les premières, il y a une réelle stabilité des moyennes sur toutes les classes d'âge. D'une part, il n'y a pas de réelle baisse d'adhésion après 60 ans, comme c'est le cas pour les images de montagne et du littoral. D'autre part, ce qui est original, c'est de trouver une série d'individus : près de 30%, qui adhère à seulement 0, 1 ou 2 images de la ville, alors que ce taux est de 10% pour les images du littoral, et devient minime pour les images de montagne et de l'espace rural (3 et 4%) (Tableau 23). Inversement, les adhésions aux images montagnardes sont très fortes, avec près de 70% d'individus se ralliant à 5 ou 6 images.

Tableau 22 : Moyenne de l'adhésion aux photographies par classe d'âge selon les « milieux » de visite potentielle :

Age	Moins de 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et plus
Images rurales	3,8	4,4	3,9	4,3	4,1
Images urbaines	2,9	3,1	3	3,1	3,1
Images montagnardes	4	5,2	4,5	5,7	4,7
Images littorales	4,6	4,6	4,6	4,5	3,4

Tableau 23 : La part du nombre d'adhésions par « milieux » de visite potentielle :

Nombre d'adhésions aux photos	0	1	2	3	4	5	6
Images rurales	0	0	4	24	43	25	3
Images urbaines	1	13	15	36	21	10	3
Images montagnardes	0	0	3	4	24	39	30
Images littorales	1	3	6	10	30	21	28

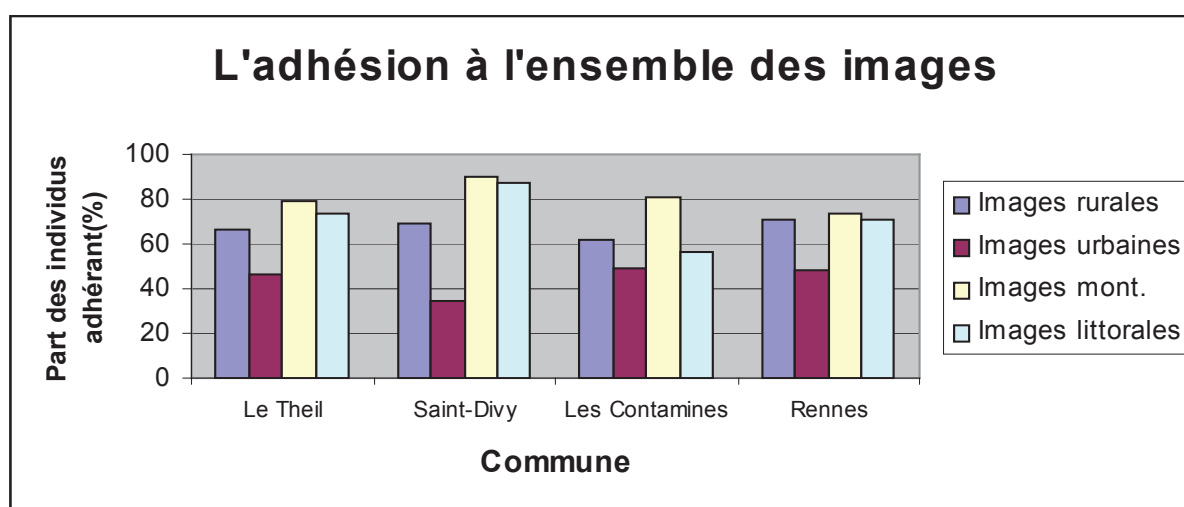
L'étape suivante de l'éclaircissement des résultats est la présentation des avis, positifs ou négatifs, par image et par cadre de vie. En comparant les quatre cadres de vie, on s'aperçoit que l'espace périurbain est celui où les habitants adhèrent le plus aux différents espaces potentiels de cadres de visite (Tableau 24). La figure 27 montre qu'ils sont les plus enthousiastes à déclarer un avis positif sur tous les espaces pour y faire une visite, sauf pour l'espace urbain. Cette position s'explique par le fait que ce sont des individus possédant une culture urbaine, avec une forte mobilité, qu'elle soit quotidienne, pour le travail en ville, saisonnière, pour les vacances, ou ponctuelle, pour un changement de domicile. L'attachement au cadre de vie n'y est pas aussi fort que dans les autres communes, parce que l'installation y est en général récente, et parce que les pratiques et la perception de l'espace communal sont plus faibles. Pour les habitants du Theil, même si la pratique de la campagne, sur la commune, n'est pas beaucoup plus développée qu'à Saint-Divy, la perception du paysage est plus développée dans un bocage non remembré et où, assez souvent, le paysage est visible de l'habitat. Pour les Rennais, il existe une pratique de la ville, au moins avec son

espace commercial. Et pour les habitants des Contamines-Montjoie, la perception et la pratique de l'espace communal sont très fortes, ce qui est corrélé avec la moyenne de la moins forte adhésion aux autres cadres de visite potentielle.

Tableau 24 : Moyenne par commune de l'adhésion à l'ensemble des images :

	Le Theil	Saint-Divy	Les Contamines-Montjoie	Rennes
Moyenne	66	70	62	66

Figure 27 : L'adhésion par cadre de vie à l'ensemble des images en tant que représentations de cadres de visite potentielle :



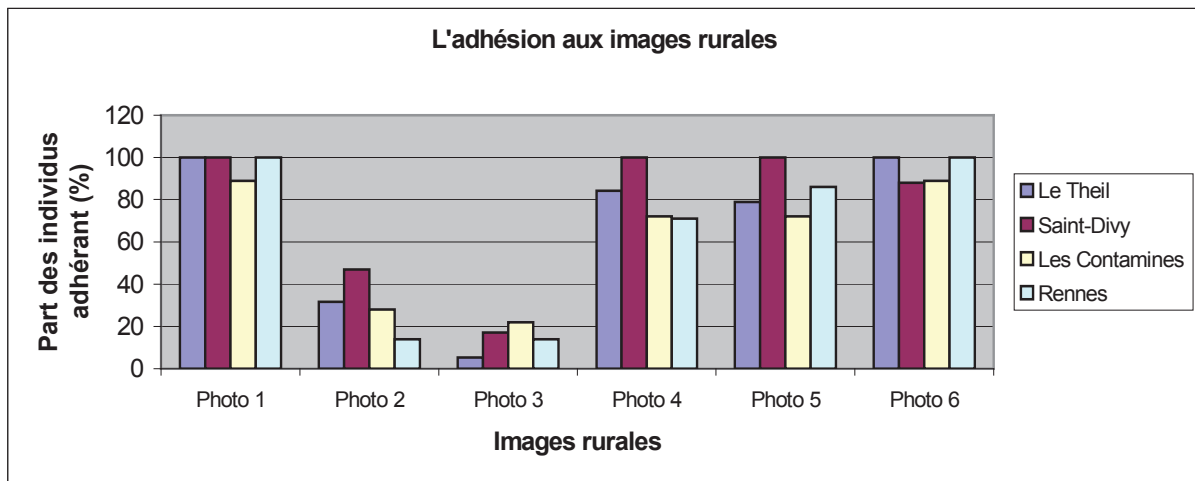
Les variations des moyennes d'adhésion aux images selon le cadre de vie quotidien de l'individu restent modérées pour les cadres de visite ruraux (écart de 9 points) et montagnards (11 points), alors qu'ils deviennent plus importants pour les espaces urbains (14 points) et surtout littoraux (19 points, entre les Contaminards à 56% seulement et les habitants de Saint-Divy à 87%). Ainsi, cela met en cause le fait que les espaces les plus pratiqués, au quotidien (la majorité de la population vit en ville) comme durant les vacances (le littoral est la première destination touristique) sont les plus acceptés dans l'éventualité d'une visite. Le littoral, et aussi la ville, sont les espaces qui donnent lieu aux représentations les plus divergentes selon le cadre de vie de l'individu interrogé. Il reste à évaluer dans quelle mesure cela est dû aux pratiques de ces espaces et/ou aux images qui sont véhiculées dans la société et qui aboutissent à ces résultats.

b). Représentations et pratiques de l'espace rural

En faisant le détail des représentations pour l'espace rural, on remarque de très fortes différences d'adhésion selon les images présentées (figure 28). L'openfield tel qu'il est présenté sur la photo 3 attire très peu d'individus. Presque tous les habitants du Theil le rejette, parce que c'est une campagne qui est à l'opposé de la leur. D'ailleurs, cette campagne différente peut ne pas être très éloignée, ce n'est pas forcément la Beauce : « *J'aime bien,*

vous savez, quand il y a des collines, des montagnes. On se lasse, je trouve, quand on voyage, enfin quand on va sur la Limagne, que c'est tout plat comme ça tout le temps, c'est monotone » (LT13).

Figure 28 : L'adhésion par cadre de vie à chaque image rurale en tant que représentation de cadre de visite potentielle :



L'openfield est perçu comme un espace plat, nu, vide et monotone, et la distance importante de vision est perçue comme un défaut dans le paysage : « C'est des cultures, il n'y a rien, on voit à trois kilomètres au loin » (LT15). L'urbain y déplore l'absence de distraction qu'il ne se représente pas : « Je me dis, où ils sont les petits recoins où on peut être surpris par quelque chose au détour d'un chemin » (RE6). Néanmoins, l'image positive de la campagne productive ressort, chez l'agriculteur : « Enfin, quand c'est tout au mûr, les blés, là, c'est joli. Comme ça, là, c'est pas trop, trop beau » (LT7). Le cognitif est ici associé à l'esthétique, mais il existe aussi la volonté, seule, de connaissance : « Oui, ça c'est intéressant. Oui, ne serait-ce que pour regarder ce qui se fait là, pourquoi c'est des grandes surfaces comme ça, quels sont les gens qui habitent là » (RE11). Certains habitants de la montagne trouvent des qualités à cette image, pour un motif plus esthétique, donnant une perspective : « C'est un horizon. C'est vaste, c'est agréable » (CM1), ou : « Ce que j'aime bien à la campagne, c'est les ciels qu'on n'a pas ici, les nuages, des fois, ça fait comme des toiles » (CM3). Mais cette absence d'horizon n'est pas regrettée pour la montagnarde jeune retraitée ayant passé une grande partie de sa vie dans le Bassin parisien : « C'est trop plat. Ça ressemble à ce qu'on avait derrière chez nous » (CM18).

La deuxième photo qui plaît le moins est celle qui représente une rue dans un village, sous la pluie. De façon volontaire, cette photo 2 a été montrée afin d'évaluer la réaction des individus face à une image de village rural (Sancy-lès-Provins) sans intérêt particulier, et sous un temps maussade. Malgré ces handicaps, cette image produit une adhésion un peu plus forte, mais avec de vraies divergences selon les cadres de vie des individus. Les urbains, de même que l'openfield, la rejette en quasi totalité : « Ça fait village mort [...] sans énormément de vie. La tristesse » (RE2). Les périurbains, se rattachant à cette culture urbaine, les imitent sensiblement. En revanche, la représentation change pour les ruraux et les montagnards. Il n'est plus question ici d'une comparaison avec le paysage du chez-soi, mais d'une identification à un lieu dans un cadre similaire à l'espace de vie : « Ça c'est un vieux

bourg, qui m'a l'air bien calme aussi » (SD4), ou : « on retrouve une connotation un peu campagne, des vieilles pierres, un petit peu l'histoire derrière » (SD16).

Les autres photos de l'espace rural recueillent beaucoup plus l'adhésion des individus, et surtout des urbains et périurbains. Par exemple, l'image du lac du Drennec (photo 5) renvoie à la représentation d'une base de loisirs périurbaine. L'image efface le paysage de bocage de l'autre côté du plan d'eau, l'individu a ainsi le sentiment de faire un choix d'espace de loisirs nautiques, ou bien de marche au bord de l'eau. Dans cette perspective, les individus à culture urbaine et périurbaine adhèrent le plus à ce type d'espace : *« Si, ça, il y a la possibilité d'avoir pas mal de loisirs, faire de la voile. Donc il y a quand même une attirance pour ce paysage-là, cet endroit-là, donc ça multiplie le nombre des activités » (RE2)*. La motivation est relative aux activités à pratiquer par soi-même (voile, pêche, baignade, marche), mais aussi à la simple observation : *« Moi j'aime bien regarder tous les bateaux, toutes les écoles de voile qui travaillent » (RE11)*. Les ruraux soulignent le manque de relief : *« C'est plat, quand même, tout autour » (LT19)*. C'est surtout l'étendue qui est un handicap à l'adhésion, soit par ce que cette étendue constitue en elle-même : *« Il n'y a pas de couleurs, et puis c'est trop grand, non » (LT15)*, soit par ce qu'elle implique en terme de représentation : *« Non. Qui dit étendue dit trop de monde, donc...J'aime pas la foule » (LT12)*.

En opposition à l'openfield, ce sont les habitants ruraux, en zone périurbaine ou en rural hors périurbain, qui se retrouvent le plus dans l'image d'une lande, à la perspective bloquée par les broussailles et un rideau d'arbres. *« Voilà, ça ressemble à ça, chez nous. Là, c'est joli. Et bien nous, c'est dans les bois, le bord du ruisseau, ça pousse, ça pousse comme ça » (LT7)*. C'est un espace qui rappelle des lieux (Les Monts d'Arrée) et des pratiques : *« Ca, ça fait un peu penser quand on va chercher des mûres » (SD12)*. L'ignorance de la destination constitue presque une attraction, en tout cas un intérêt : *« Oui, l'aspect sauvage, comme ça, le chemin, on sait pas où il va, mais c'est bien » (LT9)*. Les représentations d'un espace de découverte, de surprise sont associées à ce caractère sauvage, qui donnent des idées d'aménagement : *« C'est un truc de découverte qu'il faut, observer des animaux. Il doit y avoir une faune toute particulière là-dedans » (SD7)*. L'individu réclame lui-même un équipement d'observation, d'interprétation de ce qu'il y a à percevoir. Mais la « frontière » entre l'attraction et la répulsion est faible, et le flou de ce qui est au-delà interroge : *« Il faut avoir l'esprit aventurier, parce que ça donne vraiment envie d'aller voir un peu plus loin ce qu'on y trouve. Je dirais que ça m'emballe pas plus que ça » (SD16)*, voire rend perplexe : *« J'aurais peut-être un peu peur de me perdre » (LT18)*, *« Les arbres sont serrés, on n'a pas envie de s'aventurer » (CM3)*. Les montagnards utilisent la plus ou moins forte ressemblance de cet espace touffu avec leur espace de vie, soit pour y adhérer : *« Tout ce qui est tout de suite, tout ce qui est forêt, j'aime bien ça » (CM17)*, soit pour avancer la banalité comme argument de désintéressement : *« On est quand même dans des régions boisées, donc le fait, le fait de ces bois, tout ça nous attire pas spécialement l'attention » (CM15)*. Pour les Rennais, l'appréciation positive de la lande est construite en référence à la culture urbaine, de plusieurs façons. Ce peut être un espace que l'on juge positivement par contraste avec l'animation de la ville : *« Il y a pas grand monde, ça doit être assez calme » (RE4)*, ou par rapport à l'activité à pratiquer : *« Ca j'aime bien. Quand je fais du VTT, c'est le genre de paysage que j'aime bien, la lande » (RE1)*.

Les images composées d'arbres : la photo 1 en forêt urbaine, et la photo 6 au bord du canal du Midi, reçoivent les plus fortes adhésions. Ici aussi, la différence par rapport au paysage local, chez les montagnards, peut donner lieu, le plus souvent, à une représentation positive : « *C'est chouette. C'est des forêts comme il y a pas par ici, des forêts de feuillus, ça donne envie* » (CM13), ou, de façon marginale, un rejet : « *C'est un peu renfermé, c'est pas assez aéré* » (CM7). Les ruraux et périurbains renvoient cette image à leurs pratiques de loisirs habituelles : « *Ah oui. Les randonnées, là. Je vais bien aux champignons, là aussi* » (LT4), « *c'est le genre de rando que je fais, que je fais fréquemment, à travers bois* » (SD11), ou de façon plus spécifique : « *De la forêt. Je chasse, déjà, donc on est souvent en forêt. Moi j'aime bien la forêt* » (LT7). Pour les urbains, le lien avec cette image se fait beaucoup sur le mode de l'espace-temps pratiqué, qui est souligné avec précision : « *Ca, c'est la promenade dominicale, avec les enfants, donc c'est très, très sympa, surtout pas tous les dimanches mais de temps en temps. Et j'aime bien, j'aime ce paysage au printemps, à l'automne* » (RE1). Le raisonnement peut devenir beaucoup plus dépouillé, comme une seule image qui revient à l'esprit : « *Ramasser les châtaignes. Le dimanche matin, il pleut à moitié* » (RE13), ou : « *Là, ça me fait penser à une promenade digestive un dimanche après-midi en forêt. Pas très loin d'une ville, mais en forêt quand même* » (RE7). Les représentations du canal du Midi (photo 6) sont positives à l'unanimité pour les urbains et les habitants du Theil (peut-être grâce à la proximité des canaux du centre de la France). Pour les autres, l'altérité de l'image induit parfois, mais très rarement, des représentations négatives : « *Un canal, je suis moins attirée. Je l'explique pas, j'ai l'impression qu'il y a une certaine lenteur, qu'il faut aimer flâner, rester* » (SD14). Les déclarations positives ne sont pas non plus innées, elles se fondent sur des pratiques de vacances : « *Oui, là on a fait une tournée en péniche, là, au bord d'un canal, comme ça, c'est superbe. On a fait une semaine en péniche sur le canal du Midi, entre le bassin de Thau et Carcassonne* » (LT9). Entre le pique-nique, la promenade à pied ou à vélo, la pêche, le parcours en péniche, l'image du canal s'accompagne souvent de déclarations de pratiques énoncées aussi sur le mode du projet.

Tableau 25 : Les premières combinaisons des représentations d'images d'espaces ruraux :

	1	2	3	4	5	6
Ru1 : CM4, CM6, CM10, CM12, LT6, LT8, LT9, LT10, LT13, LT19, SD3, SD9, SD10, SD11, SD12, SD13, RE1, RE4, RE5, RE6, RE8, RE10	oui	non	non	oui	oui	oui
Ru2 : CM5, CM9, CM13, LT3, LT11, LT14, LT16, LT18, SD2, SD4, SD7, SD16	oui	oui	non	oui	oui	oui
Ru2 : CM11, SD5	oui	oui	non	oui	non	oui
Ru3 : CM14, LT4, LT7, LT12, LT15, RE7, RE14	oui	non	non	oui	non	oui
Ru4 : CM1, LT2, SD1, SD8, RE11	oui	non	oui	oui	oui	oui
Ru4 : SD15, RE13	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Ru5 : CM16, LT5, RE2, RE9, RE12	oui	non	non	non	oui	oui
Ru5 : LT1, RE3	oui	oui	non	non	oui	oui

En regroupant les adhésions communes des individus interrogés pour l'ensemble des photos représentant des espaces ruraux, on remarque tout d'abord que les cinq combinaisons de base rassemblent 77% des individus. Ceux-ci se retrouvent donc autour de représentations largement partagées. En y ajoutant (en italique dans le tableau 25) les autres individus qui ont des représentations proches, seules deux ou trois personnes restent avec des représentations isolées. Le premier groupe (RuI) rejette seulement les images du village et de l'openfield. Les individus qui le composent adhèrent au modèle paysager de la campagne bocagère. Au-delà des représentations issues des photographies, leur image globale de l'espace rural est celle d'une campagne variée, agréable à percevoir, et aussi travaillée. Pour les habitants ruraux, la composition du paysage local est présente dans l'énoncé de l'image de la campagne : « *des champs avec des arbres, un petit plan d'eau avec des fleurs* » (LT8), ou : « *c'est de la forêt avec un étang, avec des pâturages aux alentours* » (LT9). Pour les montagnards, soit l'espace rural est représenté comme ce qui n'est pas la montagne, et donc n'est pas vraiment apprécié : « *C'est tout plat...et tout est cultivé, j'aime moyennement* » (CM10), soit l'espace rural intègre – notamment - la moyenne montagne : « *le calme des rivières, c'est à la fois la montagne, les collines, les vignes* » (CM4). Dans les deux cas, il y a adhésion aux images de l'espace rural, mais sans que la représentation globale préalable ne conçoive ces images. Une autre image assez répandue est celle du vallonnement. Elle se retrouve surtout chez les urbains, et une nouvelle habitante du Theil, mais qui a passé sa vie en banlieue parisienne. Enfin, les périurbains font ressortir un aspect de l'espace rural qui les environne, celui du travail des champs. Ce n'est pas tant le relief, l'eau, les haies qui sont dans les esprits, mais plutôt la parcelle cultivée, les tracteurs, correspondant à leur campagne traversée, celle du remembrement, des prairies artificielles et des champs de maïs. Les individus de ce premier groupe ne se remarquent pas par leur âge, leur sexe, ni par leur mobilité. On y trouve aussi bien des personnes très ancrées dans leur lieu de vie et ne prenant presque pas de vacances, que des personnes ayant changé de domicile plus ou moins souvent, et/ou ayant fait beaucoup de voyages.

Le deuxième groupe comprend des individus adhérant à toutes les images de l'espace rural, sauf l'étendue d'openfield. L'image du village désert sous un temps maussade ne leur déplaît pas. D'abord, il faut noter que les habitants urbains ne se retrouvent pas dans ce groupe. On remarque donc un processus d'identification du cadre de visite potentielle au cadre de vie, qui se décline par la tranquillité : « *des endroits relativement calmes* » (CM9), « *c'est la paix, il y a moins de circulation* » (SD4), mais surtout par la présence d'animaux, et, au-delà, la représentation du vivant : « *c'est un espace vert avec des collines, avec des animaux, il y a des fruits, c'est sauvage, des forêts* » (CM5), « *j'aime bien la campagne lorsqu'il y a des arbres, des arbustes, des oiseaux, j'aime bien les oiseaux, les animaux de toutes sortes* » (SD7), et, associant calme et animaux : « *là où il y a pas trop de maisons, où il y a des vaches, des cochons, la nature, les poules, tout ce qu'on voit, les chevaux, parce que j'adore les chevaux* » (LT3). Néanmoins, ce groupe de la campagne chez-soi avec les animaux contient aussi les individus, montagnards, qui pensent que la campagne se trouve déjà à la montagne. Ils n'élaborent pas l'identification avec l'altérité rurale. Dans l'ensemble, les trajectoires résidentielles et les pratiques de vacances et d'excursion peuvent être présentées ici, en comparaison avec le groupe RuI, pour marquer la spécificité de chaque groupe. Dans le RuII, les individus ont aussi des trajectoires résidentielles variées, mais moins extrêmes que dans le RuI, où on rencontrait à la fois des personnes se déplaçant très peu et d'autres se

déplaçant beaucoup. Ici, il y a des individus à forte mobilité résidentielle, ainsi que ceux qui ont toujours habité dans le cadre de vie actuel mais qui, alors, se rendent cette fois régulièrement en vacances. L'acceptation du cadre villageois comme lieu de visite potentiel se produit donc chez des personnes qui n'ont pas que cet espace comme référence, et ce ne sont pas, non plus, des personnes qui viennent de le découvrir après un long séjour en ville.

Le troisième groupe est une variante des deux premiers, mais avec moins d'adhésions (3 photos sur 6) et des discours moins emphatiques sur la campagne. L'image du village est rejetée, mais l'idée de calme dans la ruralité est tout autant avancée. Des représentations identiques sur les photos sont liées avec des représentations très contrastées de la campagne. Ne pas aimer le village, l'openfield, le lac peut signifier un rejet de la campagne : « *je vois culture. Pour moi, la campagne est assez triste* » (RE7), ou « *les grandes plaines céréalières, c'est pas beau* » (CMI4), ou bien l'espace dans lequel il fait bon vivre : « *tout le monde se connaît, c'est familial* » (LT4). Lorsqu'une citadine énonce une représentation positive de la campagne, c'est avec une localisation précise : « *des marguerites, des coquelicots, des animaux, bien sûr. J'aime bien mon bord de Loire* » (RE14), et non plus avec les vagues souhaits de vallonnement et de verdure du premier groupe. Au-delà de l'identification du deuxième groupe, on se place ici dans l'appropriation, qui va de pair avec une plus forte exigence en terme de cadre de visite potentiel. L'image pas très engageante du village ne représente pas le chez-soi, donc est réfutée, et le plan d'eau, modèle d'aménagement de loisirs sans valeur patrimoniale ou territoriale, également.

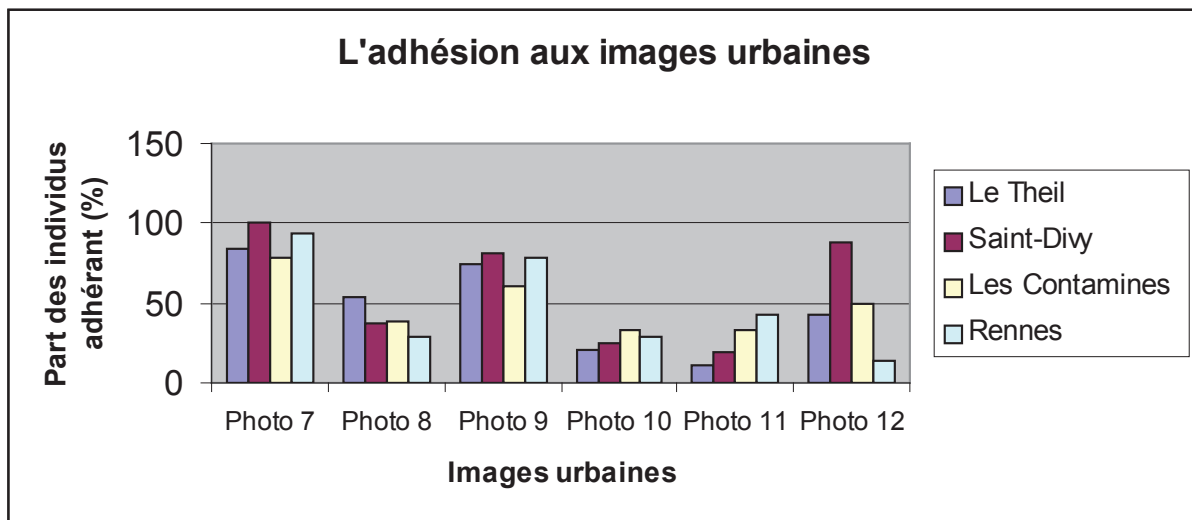
Le groupe suivant (RuIV) est marqué par l'adhésion de ses individus à presque toutes les images, sauf celle du village. Ce qui est caractéristique, c'est le souhait d'être dans la campagne en tant qu'espace de vacuité. A la limite, l'intérieur du village n'est plus tant rejeté parce qu'il est plus petit qu'un bourg ou qu'une ville, mais parce qu'il est déjà trop grand pour une présence de ces individus-là en campagne. A aucun moment ne revient dans les discours la référence au village. C'est vraiment le modèle de l'habitat dispersé qui ressort, avec une nuance entre les hameaux du bocage : « *la terre, les vaches, les fermes* » (SD1), « *les arbres, les champs, les fermes* » (SD8), « *les vaches, les prés, beaucoup les champs, les maisons* » (LT2), et l'écart pour ceux qui ne vivent pas dans une campagne d'habitat dispersé : « *la ferme, des prairies, et au bas une rivière* » (RE11), « *C'est plutôt vaste, c'est vert, c'est une belle ferme au milieu de la campagne* » (CMI). Dans cette seconde variante, l'énonciation de l'habitat isolé sert aussi à un dimensionnement et une localisation par rapport aux éléments attractifs aux alentours.

Enfin, le dernier groupe (RuV) rassemblant des représentations partagées de l'espace rural est composé de personnes qui rejettent à la fois l'openfield et la lande. Leurs représentations correspondent en fait le mieux au modèle bocager, et ce sur deux plans. Tout d'abord, l'image de lande sans perspective visuelle est refusée parce que la campagne est un espace rural dont il faut profiter visuellement, au niveau de l'étendue à percevoir et à pratiquer : « *des arbres, des vaches, beaucoup d'étendue, et où il faut marcher beaucoup, beaucoup. Quelques petits points d'eau. Ce qui est dommage, c'est qu'on voit pas beaucoup les animaux* » (RE12), et, donc, au niveau de ses éléments (habitat, animaux, eau) : « *la campagne, c'est l'herbe, c'est les champs, c'est les vaches* » (CMI6), « *des champs verts et des arbres. Une forêt et puis des maisons en pierre. Un village, en fait* » (RE9). En bref, il y a une composition paysagère complète, et où l'imagination matérielle de l'étendue et des

éléments est plus forte que dans le premier groupe, conduisant, là aussi, à une plus forte exigence. Par exemple, le rejet de l'image de l'openfield est issu d'une mesure : « *je vais pas aller m'aventurer en plein milieu, c'est trop étendu* » (RE9). Ensuite, la plus forte correspondance avec le modèle bocager est aussi due au regret de sa disparition : « *l'agriculture, malheureusement, les engrais* » (RE2).

c). Représentations et pratiques de l'espace urbain :

Figure 29 : L'adhésion par cadre de vie à chaque image urbaine en tant que représentation de cadre de visite potentielle :



Les images urbaines produisent des représentations moins positives pour des buts de visite, mais aussi plus partagées, non seulement, comme pour les images rurales, entre les différentes photos, mais en outre, pour chaque photo, entre les avis des habitants de différents cadres de vie. Les images qui suscitent le moins d'adhésions sont celles qui montrent le plus d'urbanité, au niveau de la taille et de l'ambiance de l'espace montré (aspect de grande ville), avec une faible présence de nature, sur les photos 10 et 11. La photo 10 montre le boulevard Haussmann au niveau des Grands Magasins, sous un temps ensoleillé. C'est l'image qui donne le moins envie de s'y rendre pour visiter, et celle qui rassemble des avis assez semblables selon les différents cadres de vie (entre 21 et 33%). Même lorsque la motivation existe, les inconvénients de cette ambiance sont soulignés : « *J'aime bien les grands magasins, donc je vais dire que j'aime bien. Ceci étant, je suis pas fan, forcément, de la circulation, comme ça, mais je ne déteste pas, au contraire* » (RE1), et : « *Ce qui me déplairait, ce sont les voitures, mais par contre, j'irais bien m'y promener* » (RE3). Cet espace donne lieu à une stratégie d'évitement : « *En général, je chercherais à m'éloigner de ce genre de chose pour prendre les rues un peu derrière* » (RE6). L'argument le plus entendu est celui du « trop », le trop de monde, et le trop de voitures, et secondairement « *trop de bruit, trop de pollution* » (SD16). Cela agit sur la vision, l'audition, mais aussi sur les autres sens, comme cette hypothèse par rapport au toucher : « *Je ne vais rien voir, je vais être bousculée de partout* » (CM6). Au-delà de ces gênes, la soi-disant banalité du paysage urbain est mise en avant : « *C'est toujours les mêmes arbres, c'est tout le temps les platanes, c'est tout le temps pareil,*

c'est répétitif. Le paysage change pas, comme chez nous [...] il y a des chênes, il y a des frênes, il y a des hêtres, ça pousse de tout » (LT7). Ceci renvoie clairement, à côté des éléments exceptionnels, à l'un des deux aspects du paysage urbain (Rimbert, 1973 ; Bailly, 1977), celui de la reprise, de la répétition des mêmes compositions. L'image du bâtiment moderne, à façade en verre (photo 11), est aussi peu appréciée, mais de façon plus diversifiée : 10% seulement des habitants ruraux souhaiteraient s'y rendre en visite, contre 43% pour les citadins. Les montagnards, avec un tiers d'individus y adhérant, arrivent devant les périurbains. L'intérêt des citadins est surtout architectural, et le discours reflète lui-même l'absence d'explications autres, en termes de satisfaction ou d'aménité : « *Il y a des trucs modernes que j'irais voir, si tu veux, parce qu'il y a des trucs modernes, Le Corbusier, tout ça* » (RE8), ou : « *J'aime pas, mais ça m'empêchera pas de regarder et d'essayer de comprendre pourquoi j'aime pas* » (RE6).

Avec un aspect plus traditionnel de la ville, l'image du large trottoir et des immeubles haussmanniens produit davantage d'adhésions, de 74 à 81%, un peu moins pour les montagnards (61%). La culture urbaine permettant l'adhésion à ce type d'espace est commune aux citadins : « *J'aime bien, parce qu'en fait, ce sont les grandes avenues, les grands boulevards, les commerces, on est très boutique, donc j'aime bien* » (RE1) et aux ruraux ayant vécu et/ou pratiqué la ville : « *Là, ça me plaît, il y a des magasins, donc forcément, moi les magasins, je fonce. C'est la ville* » (LT10). L'espace public aussi est apprécié : « *Ca c'est une artère d'une assez grande ville, qui a l'avantage de ne pas être surpeuplée, et puis qui semble très propre. Il y a des sacs poubelles très propres, et il y a rien à traîner par terre, il y a pas trop de gens* » (RE4). On se rapproche sensiblement ici de la ville aseptisée⁶⁰⁹. De la normalité à l'anormalité, on passe de l'adhésion au rejet. C'est d'abord la banalité et la répétition qui sont mises en avant : « *Une rue à Paris, une rue à Annecy, une rue ailleurs, c'est pareil, c'est pareil* » (CM15). Entre normalité et anormalité, se place la qualification de l'espace : « *la rue est large, on peut marcher, les immeubles sont pas mal* » (CM3). Enfin vient ce qui ne correspond plus à ce que peut accepter l'individu : « *Ca commence à être hors norme, c'est-à-dire où je me sentirais écrasé, écrasé par les dimensions des bâtiments, des trottoirs, des routes* » (LT9).

La dernière photo de Paris représente une partie de l'annexe du parc André Citroën (photo 8). On peut dire que moins les individus habitent en ville ou ont une culture urbaine, plus ils adhèrent à cette image : 29% des citadins (dont aucun des habitants des HLM), 37% des périurbains, 39% des montagnards, et 52% des ruraux. La représentation la plus positive se réfère à un intérêt d'aménagement, et se rapproche donc fortement de celle de l'immeuble moderne : « *Il y a un espace vert, voir comment il s'intègre à la ville. C'est vrai que l'urbanisme m'intéresse, chaque lieu est intéressant* » (RE6). Ensuite, l'identification à l'espace urbain quotidien se produit aussi, mais sans enthousiasme : « *Je m'assiérais bien sur un banc pour lire, à défaut de pouvoir faire mieux et d'avoir un jardin à moi* » (RE4). Par rapport au jardin en lui-même, une autre représentation positive est développée, mais conditionnée par un attrait imaginaire : « *Il faut vraiment qu'il y ait une variété d'arbustes spéciaux dans ces cas-là* » (RE5). Le jugement sur le parc tient aussi compte de son implantation dans la ville : « *Ca, c'est dans un quartier où on ne peut se détendre qu'à moitié, comme il y a toujours l'environnement bruyant de la ville et, malheureusement, les grandes*

⁶⁰⁹ : GRAVARI-BARBAS M., 1998, Belle, propre, festive et sécurisante : l'esthétique de la ville touristique, *Noréis*, n° 178, pp. 261-278.

architectures » (RE2), ou : « *Un peu de vert, mais beaucoup de béton, même pour entourer le vert* » (SD15), et du parcours de l'individu : « *Je pense que si on visite quand même cette ville, ça doit être agréable de s'arrêter là, se reposer un peu, respirer un peu d'air, oui* » (SD3). Parfois, cela va plus loin, le parc étant alors recherché davantage pour ce qu'il peut apporter de positif par rapport au reste de la ville : « *Si j'étais en ville, que j'aurais besoin d'air, j'irais dans un parc* » (LT18). Dans le même registre, une géographie imaginaire peut encore plus se développer : « *Là, l'attrait, ce serait de faire une pause dans une journée de marche, en supposant qu'il y ait un côté de la ville qui soit intéressant à voir et qu'on puisse faire une pause dans un parc* » (RE7). Les autres représentations sont plus négatives, mettant en avant l'aspect artificiel du parc, qui rejoint la banalité de cet espace : « *Là, c'est un petit peu impersonnel. C'est le parc, fait de toutes pièces, un grand immeuble, ça peut être n'importe où* » (SD7), ou : « *non, alors non tout de suite, c'est trop froid* » (SD5). La position plus intermédiaire des montagnards se reflète dans des discours plus partagés : « *C'est apaisant, oui, vous vous promenez. Mais enfin, c'est pas très vivant, il n'y a rien d'extraordinaire* » (CM15). Les représentations positives liées à la présence du parc dans la ville viennent surtout des ruraux. Ils développent particulièrement une image positive du parc par rapport au reste de la ville jugé négativement : « *Un parc, c'est bien, c'est déjà plus gai, la nature* » (LT3), « *Oui, et bien là, c'est des havres de paix, moi, je pense, de verdure, dans une zone urbaine, parce que je vois un grand immeuble à côté* » (LT9). Ce sont eux qui arrivent à produire l'image de l'enclave préservée, et préservant, et ceci ouvre la voie à des pratiques non imaginées par les autres : « *Jouer aux boules, faire une partie de boules, où c'est blanc* » (LT2).

L'image de la ruelle pittoresque dans la ville touristique (photo 7) est beaucoup mieux perçue. Les urbains et périurbains y adhèrent presque tous, alors que c'est un peu moins le cas pour les ruraux. L'aménité de l'espace vient de sa localisation : les couleurs des maisons et la luminosité font penser, très souvent, spontanément au Midi, à la ville touristique. Chez les personnes plus réticentes est exprimée la demande d'un attrait supplémentaire, plaçant explicitement cette image dans l'espace des abords : « *S'il y avait, s'il y a quelque chose de particulier autour, mais ça, la petite rue par elle-même, non* » (CM8), et, d'autre part, imaginant des abords à cet espace afin de le considérer comme attractif : « *Si, c'est une ville sympa. C'est une petite ruelle qui me plairait, on voit déjà qu'il n'y a pas de voitures qui circulent. En espérant qu'il y ait des jardins en arrière* » (SD5). La photo 12, montrant l'image d'une place, avec des voitures stationnées et quelques commerces, représente le centre d'une petite ville (Provins). Les taux de représentation positive suivent en partie ceux de la photo 7 : les citadins y adhèrent très peu (14%), les ruraux et montagnards se placent en position intermédiaire (42 et 50%). Mais la spécificité du résultat est ici la très forte adhésion des périurbains : 87,5% de oui. A partir de là, on peut faire l'hypothèse d'une identification à l'espace de vie quotidien pour les périurbains, par exemple avec la petite ville située à proximité (Landerneau), et d'un rejet pour les Rennais, car il ne s'agit pas du tout d'un paysage urbain de grande ville, de même que les habitants du bocage rejettent le paysage d'openfield. Néanmoins, les habitants du Theil fréquentent aussi la petite ville de Saint-Pourçain-sur-Sioule, sans développer une grande adhésion pour cette image. Chez les ruraux, l'image de cette place est évaluée par rapport à la ville plus grande. Cela existe pour dévaluer la place : « *Ca a l'air d'être une petite ville. Ca a l'air d'être moins intéressant. Non, j'irais peut-être pas* » (LT8), ou : « *Déjà, avec la route pavée, ça fait plus, moins ville moderne. Là*

j'aime moins » (LT10). La référence à la grande ville est aussi développée pour évaluer positivement la petite ville : « *C'est déjà moins, c'est la petite ville, plus gaie, déjà, que ces grands bâtiments* » (LT3). Il semble que la forte adhésion ne se produise pas parce que la référence à un modèle de petite ville existe peu, on passe plus souvent, directement, de la polarité de la grande ville à celle de la campagne.

Tableau 26 : Les premières combinaisons des représentations d'images d'espaces urbains :

	7	8	9	10	11	12
UrI : CM3, CM7, LT5, LT 13, LT17, SD5, SD12, SD13, SD16	oui	non	oui	non	non	oui
UrII : CM11, RE4, RE9, LT11, LT16, SD14	oui	oui	oui	non	non	non
<i>UrII</i> : CM1	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>
UrIII : CM4, LT3, SD3, SD15	oui	oui	oui	non	non	oui
<i>UrIII</i> : CM14, LT9	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>non</i>	<i>non</i>	<i>oui</i>
UrIV : CM9, CM10, RE10, LT12	oui	non	non	non	non	non
<i>UrIV</i> : RE5	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>non</i>	<i>non</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>
UrV : RE7, RE12, RE14, SD11	oui	non	oui	non	non	non
<i>UrV</i> : RE13, LT8, LT15	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>non</i>
<i>UrVI</i> : CM2, CM6, CM8, CM18, LT18	<i>Rejet total, ou presque total moins une adhésion</i>					
<i>UrVII</i> : CM5, CM 12, CM13, CM15, CM17, LT2, SD6, SD8, SD9, SD10, RE1, RE8	<i>Adhésion totale, ou presque totale moins un rejet</i>					

Les cinq premières combinaisons regroupent beaucoup moins d'individus que les cinq premières pour les images rurales. Ici, elles comptent pour seulement 40% du total des individus. Le groupe UrI est celui qui rassemble le plus d'individus. Il se définit par un rejet des aspects « artificiels » de la ville (par cet immeuble moderne) et, pour la plupart de ses individus, du boulevard très fréquenté. On ne trouve pas de citadins dans ce groupe. La représentation dominante de la ville chez eux est d'ailleurs cet espace de forte circulation : « *Un peu triste. Le bruit, la circulation* » (CM7), ou : « *Circulation permanente, maisons grises, hautes, sombres, un manque de lumière, de fraîcheur* » (SD5). Des discours plus explicites disent, conformément aux représentations des images, que la ville n'est pas un espace rejeté en totalité : « *Ce ne sont pas des images forcément négatives* » (SD13), « *Il faut y aller de temps en temps, pour se changer les idées. Mais c'est trop bruyant, il y a trop de monde* » (LT5). La non adhésion à l'artificiel, aux aspects négatifs en ville est compensée par la conscience des avantages de la ville, pour le quotidien : « *On a tout sous la main* » (LT13), comme pour la visite : « *Je trouve ça désagréable. La visite d'un monument, oui, pourquoi pas* » (LT17). Les individus de ce groupe ont, pas toujours mais le plus souvent, habité tout le temps dans le même cadre de vie que le domicile actuel, et surtout ils ont, là aussi sauf exception, des pratiques de vacances davantage dans des espaces ruraux que des villes, par contraste avec les individus d'autres groupes. Cette prédilection pour l'espace rural se retrouve aussi, de façon frappante, dans la carte mentale que chacun d'eux réalise au sujet du premier espace de visite auquel il pense : les autres espaces de visite représentés sont des

lieux à la campagne (Villandry, La Roque-Gageac, campagne de l'Allier), à la montagne (lacs Jovet, La Réunion) ou sur le littoral (grottes de Talmont).

Le deuxième groupe se distingue du précédent par un rejet de l'image de la petite ville (photo 12) et, au contraire, une adhésion à l'image du parc (photo 8). Les domiciles des individus de ce groupe UrII sont variés, ainsi que l'importance de leur mobilité résidentielle. Mais ce sont des personnes qui ont plus de pratiques urbaines, et aussi étrangères, dans leurs vacances, et qui, parfois, représentent par leurs cartes mentales des espaces de visite plus « exotiques » ou éloignés du domicile tels que Québec (RE9) ou, de façon plus décalée et imaginaire, le palmier et la plage de sable blanc (LT11). La ville n'est pas mal représentée. Les avantages et les inconvénients sont comparés : « *C'est que du béton, malheureusement. Ce que j'aime, c'est une architecture un peu sympa. Ce que j'aime, c'est le bruit* » (RE9), et l'ambiance de la ville est mise en avant, sans péjoration, mais sans adhésion : « *Ce grouille...Agitation, ça court. Il y a du bruit, et beaucoup de monde* » (CM11), ou : « *Des immeubles, un espace un peu restreint, et puis la circulation, le bruit, la vapeur de carburant, la bousculade* » (SD14). Une certaine objectivité ressort des représentations dans ce groupe, comme dans ce classement : « *Il y a petite ville et il y a grande ville* » (RE4). Le groupe UrIII est proche des deux précédents. Ses individus adhèrent au parc, comme le deuxième, et à la petite ville, comme le premier groupe. Par contre, certains d'entre eux rejettent l'avenue de Friedland (photo 9). La position de ce groupe est intermédiaire entre les deux premiers, avec des pratiques de vacances et de visite plus variées, à la fois locales, nationales et étrangères, et dans différents espaces (urbains, ruraux, littoraux, montagnards).

Les derniers groupes renvoient à des positions plus tranchées. Le groupe UrV est composé d'individus adhérant uniquement aux photos 9 (village touristique) et 11 (avenue de Friedland), et au boulevard très fréquenté avec sa variante. Comme dans le groupe UrI, dont il est très proche au niveau de la combinaison et des discours sur la ville (bruit, circulation), les cartes mentales réalisées tracent des espaces de visite du littoral (embouchure de la Vilaine, Saint-Malo, Locquirec, grottes de Matata) ou montagnards (au-dessus de Chamonix et de Saint-Véran), mais pas de l'espace rural. En revanche, par rapport au groupe UrI, les pratiques de vacances sont plus concentrées sur ces espaces littoraux et montagnards, et moins développées, moins dispersées dans les espaces urbains et ruraux, expliquant peut-être l'absence de représentation graphique de ces espaces.

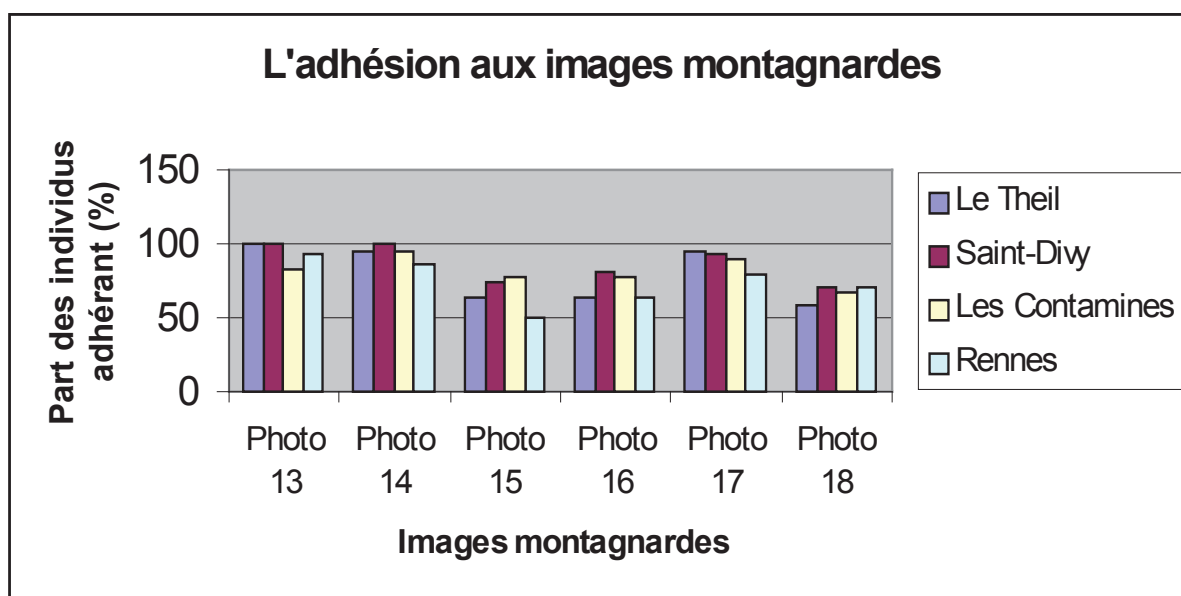
Le groupe UrVI rassemble les individus exprimant un fort rejet des images urbaines, en totalité ou en adhérant à une seule image, qui n'est jamais, ni la ruelle touristique, ni le boulevard avec la foule. C'est donc aussi un rejet de la ville ludique et touristique qui est exprimé dans ce groupe. Les personnes qui le composent ne sont donc pas citadines, ni périurbaines. Il peut être divisé en deux au niveau des pratiques de vacances, entre ceux qui ont beaucoup voyagé à l'étranger, et notamment en ville (CM2, CM8, CM18) et qui ont une réaction de rejet importante par rapport à une expérience négative, et ceux qui, au contraire, n'ont pas beaucoup pris de vacances (LT4, LT18, CM6) et qui, spécifiquement, rejettent la ville à partir du fait que leurs visites, éphémères, s'y passent déjà mal, avec des sensations de malaise : migraines, difficultés de respiration, impressions d'étouffement, d'entassement. Il est aussi important de noter que ces personnes, sauf exception, ont développé un fort rapport avec la nature, autour du domicile, avec des pratiques d'isolement, d'évitement des autres ou, en tout cas, de recherche de contact direct avec le paysage et avec la flore, notamment par la

cueillette. Elles sont conscientes de leur différence face à une masse de gens représentée comme une altérité par rapport à elles.

Enfin, à l'inverse, le groupe UrVII comprend les individus adhérant en totalité ou en grande partie aux images de la ville. Néanmoins, on n'y trouve pas de citadins. Les seules photos qui sont, pour certains, rejetées sont celles du parc, de la petite ville et de l'immeuble moderne. Mais dans l'ensemble, les motivations positives déclarées à partir des photos correspondent très bien avec les représentations globales de la ville, aussi positives, données au préalable. La ville n'est pas un espace négatif pour le visiteur, mais « *c'est pas très sain pour les habitants* » (CM15). La variété et la modernité de la ville sont présentées comme des aspects positifs.

d). Représentations et pratiques de l'espace montagnard

Figure 30 : L'adhésion par cadre de vie à chaque image montagnarde en tant que représentation de cadre de visite potentielle :



Les images de montagne sont celles qui retiennent le plus d'adhésions des individus. Il y a aussi moins de variations dans les taux de représentations positives, tant entre les différentes photos que entre chaque catégorie d'habitant pour chaque photo. Un premier regard fait ressortir des taux d'adhésion plus faibles pour les urbains, alors que les périurbains arrivent en tête des adhésions le plus souvent. Une comparaison des résultats entre les différentes photos montre surtout un effet de l'altitude et de l'étagement sur les représentations, qui est valable, à des degrés divers, pour les habitants des différents cadres de vie (tableau 27) ; l'image de la montagne méditerranéenne, avec un paysage différent entre 800 et 1100m, donne des taux d'adhésion plus faibles et n'a pas été intégrée à ce classement.

Tableau 27 : L'altitude, l'étagement et les taux de représentations positives des images de montagne (en %) :

Photo (Les altitudes sont celles des parties de versant sur les photos)	N° 13, étages collinéen et montagnard 1, 800 à 1200m	N° 14, étage montagnard 2, 1200-1500m	N° 17, étage subalpin inférieur et moyen 1700-2000m	N°16, étages subalpin supérieur et alpin, en hiver 1800-2100m	N° 15, haute montagne rocheuse, 2100-2300m
Habitants ruraux	100	95	95	63	63
Habitants périurbains	100	100	93	81	75
Habitants urbains	93	86	79	64	50
<i>Habitants montagnards</i>	83	94	89	78	78

Si ces photos n'ont pas été choisies pour effectuer les entretiens, elles ne l'ont pas été non plus a priori pour établir ce classement, qui est apparu après analyse des résultats. Plus les images montrent une montagne où l'on s'élève en altitude, moins il y a d'individus à y adhérer, quel que soit leur cadre de vie. Seuls quelques habitants montagnards négligent le cadre de visite de la photo 13 : « *J'ai pas envie non plus d'y rester tellement. C'est montagneux, c'est vallonné, d'accord. Sans plus. C'est presque la campagne, là, pour moi, encore* » (CM11). Néanmoins, ce n'est pas une image rejetée : « *C'est de la petite montagne, mais c'est joli. Mais c'est de la petite montagne. Moi, je préfère un peu plus haut* » (CM10). Ces personnes ont une pratique de vacances importantes et/ou n'ont pas toujours habité aux Contamines. La photo 14 recueille le plus d'adhésions en vue d'une visite éventuelle. Pour les montagnards, c'est un espace qualifié de campagnard, ce qui explique que certains n'y voient pas un grand intérêt, mais la motivation de parcours est quand même forte : « *Ah, ça, c'est ce que j'aime, encore que c'est pas vraiment, des vraies grandes montagnes, mais c'est un paysage qui me convient, j'aime me promener dans ce genre de paysage* » (CM18), « *c'est une campagne montagnarde* » (CM12). Ce qui rassure, c'est l'aménagement de cet espace : « *Ca, ça doit être superbe pour faire des marches en été. Oui, très plaisant. Surtout que c'est très vert. Apparemment, c'est cultivé. Ca doit être fléché* » (SD7). Au-delà de la randonnée, cette image renvoie à des espaces-temps moins éphémères, qui sont notamment soulignés par des anciens citadins ayant quitté la ville récemment pour l'espace rural, avec une présence de l'homme qui s'évalue par rapport à une visite prolongée : « *Là, je vous dis, je me vois bien assis sur la pelouse, là. Admirer le paysage* » (LT2), ou bien par rapport à une installation : « *Et bien je reviens pas, je reste là-bas, ça ira plus vite* » (LT12), où on appréciera le contraste, dans le discours, entre la fugacité de la décision et la permanence qu'elle implique(ra)it. Chez les urbains, la seule réticence à cette image en tant qu'attraction relève du même motif qu pour les trois habitants des Contamines : « *Paysage de basse montagne. Un passage. Non, en général, on cherche quand même plus haut* » (RE7). Les autres citadins parlent de cette image comme d'un espace habituel de visite en montagne, soit dans une représentation globale pour l'adulte : « *Ca c'est superbe. La petite montagne moyenne, très bien, très beau* » (RE1), soit dans un rapport anticipant les pratiques pour le jeune : « *Si on part pour les vacances d'été, ça peut être les randonnées en VTT* » (RE2), soit dans un rapport rétrospectif pour la retraitée : « *Oui, ça c'est la montagne qu'on a connue l'été. Bon, on y a*

fait quelques promenades, on y a beaucoup pique-niqué » (RE4). L'image de la montagne boisée, avec une large perspective, est un peu moins prisée par certains ruraux et urbains. C'est en fait l'aspect isolé qui produit la réticence (LT17) comme, à l'inverse, l'adhésion : « Oui, ça me paraît très, très désert. Oui, ça me plairait bien aussi » (SD5). Les citadins n'adhéraient déjà pas tous à la photo 13 ; leur taux diminue ici un peu plus, mais sans grande signification par rapport au faible nombre d'individus interrogés. Il est question de vertige pour expliquer le rejet, ou de réponse négative que l'individu ne peut pas expliquer.

La photo 17 donne des résultats encore en légère baisse, et cette fois-ci y compris pour les habitants des Contamines. Pour les ruraux et périurbains qui n'y adhèrent pas, la nature de cet espace est malade : c'est un paysage « abîmé, dénudé » (SD5), « on dirait que la forêt est en train de crever » (LT1). L'évolution de l'aspect de la flore et du paysage n'est pas conçue par ces individus, qui pourtant ont pratiqué la montagne pendant leurs vacances. Chez les personnes motivées pour se rendre dans cet espace, c'est surtout l'association de différentes parties qui est positive : « Alors là, ce que je trouve magnifique, c'est qu'on voit la verdure des bois, avec la neige là-dessus » (SD4). A ceci s'ajoute aussi la représentation de cette montagne comme une campagne : « Pour moi, c'est une campagne agréable. Parce que on trouve, on peut dire qu'il y a trois niveaux, on peut trouver son compte, là-dedans. Et puis dans les creux, il y a sûrement des torrents » (LT9).

La photo 16, montrant un espace situé à une altitude équivalente, est moins appréciée. Les habitants périurbains et les montagnards y adhèrent à environ 80%. Ils se retrouvent dans l'image du ski, pratique hivernale assez développée, soit grâce à un fort taux de départ en vacances d'hiver, soit à une pratique locale. Les réticences viennent alors surtout de la période à laquelle a été prise la photo : « Ca, c'est fin d'hiver. La neige commence à être un peu sale » (CM3). Cet aspect est souvent dépassé par l'enchantement du milieu montagnard : « Oui, c'est beau, c'est beau. C'est pas la meilleure saison, mais c'est joli » (CM9). Les périurbains se partagent entre ceux qui perçoivent la mauvaise qualité du manteau neigeux : « Moins, parce que, c'est une zone de ski, on y va tous les ans, mais ce sont pas des conditions de neige tout à fait intéressantes » (SD13), ceux à qui l'image rappelle le ski et donne envie d'en faire : « Là, pareil, cette sensation d'espace, de plénitude. On a envie de prendre une paire de ski et puis d'aller là-haut pour dévaler les pentes » (SD16), et enfin ceux qui ne connaissent pas la montagne l'hiver, mais qui y sont allés en été (Alpes ou Corse), et qui sont demandeurs de pratique : « Je connais pas trop, l'hiver. Oui, j'irais bien, l'hiver » (SD8), ou : « Je suis jamais montée sur des skis, mais je pense que ça doit être sympa, de faire du ski, ou de se balader, comme ça, en montagne » (SD3). Les habitants ruraux et urbains forment l'autre couple de résultats sur cette photo 16, avec 63 et 64% de taux d'adhésion. Il n'y a plus chez ces individus de perception d'un mauvais manteau neigeux pour le ski. Soit ils expriment un rejet, soit ils adhèrent à l'image, sans réel discernement de la matérialité de l'espace. L'adhésion se fait spontanément, avec les deux nuances, par rapport à des pratiques : « Oui, faire de la glisse. Oui, faire du ski. Avec la neige, j'adore la neige » (LT3) et, de façon plus précise sur la ressource de l'espace ludique : « Pour aller faire du ski, ça c'est bien » (LT10) ou par rapport au paysage : « oui, c'est magnifique » (LT6), ou : « l'hiver, c'est super. C'est beau à voir » (LT13). Le refus des ruraux tient surtout au froid de la neige, avec, dans la représentation de la neige, une assimilation entre les épisodes neigeux dans le Bourbonnais et l'image pyrénéenne : « Quand il y a la neige, moi j'aime moins » (LT4), « Le froid, la neige, c'est gênant » (LT18), « la neige, j'aime pas de trop. La neige, quand on en a chez nous, c'est

moi qui fait... » (LT14). Le travail et les déplacements pendant le temps neigeux sont difficiles, et la neige est mal ressentie par certains. Une évolution se produit pour de jeunes retraités :

« Alors là, pas du tout. Je suis pas sports d'hiver, je suis soleil. Par contre, j'ai effectivement, comme à Super-Besse, c'est de la petite montagne, j'ai goûté au ski de fond, mais je crois que j'ai encore mieux apprécié les raquettes. Et je pense que, à Super-Besse, on disait avec ma femme, il faudrait qu'on réessaye. On était réfractaires au froid, mais peut-être de moins en moins » (LT9),

montrant ici que l'absence d'activité rend la représentation de la neige plus positive. Une question reste en suspens : quel rôle peuvent jouer la chaleur et la froideur de l'intérieur des maisons dans les représentations des espaces du quotidien, du séjour touristique et de la visite ? La représentation de la montagne enneigée chez les citadins est exprimée différemment selon le quartier d'habitat. En restant prudent face au peu d'entretiens effectués, on peut avancer que les habitants de HLM ont des avis très tranchés : l'image donne envie, ou au contraire elle suscite un fort rejet : *« Je déteste la neige. Ça glisse et on tombe » (RE13). Dans les autres quartiers, l'expression est plus nuancée quand est elle négative. Lorsque l'image ne plaît pas, cela ne renvoie pas à une difficulté du quotidien, mais à une généralisation positive : « J'aime bien la montagne l'hiver. Enfin bon, celle-ci, c'est pas ce que je préfère, comme paysage de montagne l'hiver, mais globalement, j'aime bien » (RE1). On retrouve une présentation cognitive de la montagne : « C'est plaisant. Ça sent la fin de l'hiver, quand la neige fond » (RE4), ou : « C'est plutôt le côté pur, donc sans pollution, malgré qu'elle soit présente » (RE2).*

La photo 15 produit des taux d'adhésion équivalents, ou légèrement inférieurs pour les urbains (50%)⁶¹⁰. C'est notamment l'aspect minéral qui rebute, surtout chez les jeunes : *« Ca, c'est affreux. Voir des pierres comme ça, c'est horrible » (RE13), avec une assimilation à l'espace quotidien : « le fait de voir énormément de rochers, ça me fait penser à tout ce qui est béton » (RE2). Les adultes reconnaissent l'austérité, l'âpreté de cet espace, mais s'en accommodent davantage : « Là, j'aime pas trop quand c'est dénudé. Mais enfin je les aime quand même, c'est la montagne. J'aime pas trop quand il n'y a pas d'arbres » (RE8). On passe de l'acceptation de l'espace à sa recherche : « Je suis plus attirée par ce genre de paysage. Il y a un côté effort, il y a plus d'efforts pour arriver à ce site-là » (RE7). Les ruraux font beaucoup plus la relation entre la rudesse de l'espace et un rejet de sa pratique : « Non, c'est plus agressif » (LT5), avec ici aussi, une part notable d'imagination de la matière. La relation avec l'espace quotidien ne se fait pas de la même façon que pour l'urbain. Ici, il n'y a pas rejet par assimilation négative du quotidien et de la visite, mais rejet par différenciation, avec valorisation de l'espace quotidien et dévalorisation de l'espace de visite : « D'aller se promener, une fois pour voir, si, mais pas d'y aller tous les ans pour voir ça. Je préfère aller tous les ans voir des prairies, c'est plus gai, il y a plus de vie que là » (LT7). En allant plus loin, un rapprochement est effectué entre la pratique de cet espace, rejetée, et la motivation d'une pratique identique, mais dans un espace artificiel :*

⁶¹⁰ : Donc, avec des résultats plus contrastés, et plus nuancés qualitativement, qu'une autre enquête portant sur la « wilderness », et qui insistait davantage sur la différence de représentation à la « nature sauvage » : LUTZ A., P. SIMPSON-HOUSLEY, A. de MAN, 1999, Wilderness Rural and Urban Attitudes and Perceptions, *Environment and Behavior*, n° 2, pp. 259-266.

« Là, des cailloux. Non, là j'irais pas spécialement. Ce serait plus pour faire de l'escalade, des trucs comme ça.

L'escalade, ça vous dit pas ?

Si, mais plus dans les gymnases, parce que là, j'aurais un peu les boules »
(LT10).

Chez les deux groupes d'habitants plus favorables à cette image, la relation à la pratique de l'espace est plus forte. C'est l'espace que l'on se remémore quand on ne peut plus y aller : *« Oui, ça me rappelle ma jeunesse. Oui, j'aime bien »* (CM2). L'espace est évalué de façon assez floue par les périurbains : *« Ici, c'est la bonne grimpe. Il y a le coup d'œil, c'est bien, ça vaut le coup »* (SD9), alors que les montagnards en parlent, logiquement, de façon plus précise : *« Là, on doit voir des bouquetins, des chamois, des marmottes, dans des passages comme ça »* (CM5). Ici, on mesure la précision de l'attente de l'individu habitué à cet espace par rapport à un autre qui ne l'est pas. L'attente se développe à l'intérieur du cadre de la motivation, et celui-ci est limité, d'une part, par un minimum de représentation pour l'individu non familier de l'espace de visite, d'autre part, par un maximum de représentation qui produit un rapport à l'espace allant au-delà de l'attente, se plaçant dans un rapport de cognition, d'exploration où l'on quitte l'activité de tourisme/loisirs pour se tourner vers le voyage et la découverte : *« Quand je vois ça, ça me donne tout à fait envie d'essayer de repérer par où on peut aller, est-ce que ça passe, est-ce qu'on peut pas aller se balader sur la crête, aller faire ce qu'il y a derrière, voir comment c'est en haut »* (CM11). Ici, attente de l'attraction et exploration de la destination sont articulées, car l'individu laisse entendre que s'il ne peut pas aller sur la crête et derrière, cela ne sera pas conforme à son projet, mais on trouve aussi un discours renvoyant à un processus de cognition, qui peut être isolé d'une quelconque attente.

L'image de la montagne méditerranéenne n'entre pas dans le tableau 27 de la corrélation entre le taux de représentation positive et l'altitude. Les habitants périurbains en ont une meilleure représentation. Certains sont attirés par le potentiel de visite, sans forcément se rendre compte de ou mettre en avant la difficulté de la marche : *« pour se promener, ça va »* (SD2), *« je pense que pour visiter, oui, ça doit être sympa »* (SD3). D'autres sont davantage conscients de la topographie et des conséquences sur la pratique : *« Je pense qu'il doit y avoir de bons petits sentiers. On peut escalader en plus »* (SD4), ou, sur un autre rapport à l'espace : *« S'arrêter pour voir. Mais comme on n'est pas des grands, grands marcheurs »* (SD6). Ce sont des individus qui ont souvent une pratique de vacances importante, mais pas beaucoup en montagne. Une autre forme de représentation positive, partagée par les urbains, est fournie par la qualité du point de vue : *« Là, on surplombe tout. Là, je vois loin »* (SD15), *« une vue d'ensemble sur le massif, c'est vrai, c'est bien »* (RE5). Elle va très loin lorsque la visite est envisagée en avion : *« Le survol en avion, plutôt. Moi, ce serait plus la voir comme ça, en fait, que d'y passer [...] C'est pas un rejet, c'est pas parce que je passe au-dessus en avion que je rejette le paysage »* (RE9). Ces individus sont plutôt des adultes jeunes, et qui sont déjà allés en montagne. La différence par rapport à la plaine est soulignée par un individu, plus âgé, aux pratiques de vacances développées, mais peu en montagne, plutôt sur le littoral : *« Oui, parce que là, on a une perspective très large, très grande, donc c'est ça aussi, ce qu'on n'a pas en plaine, c'est une perspective variée et puis très longue »* (SD14). La relation ne se fait pas qu'entre plaine et sommet, mais aussi entre fond de vallée et sommet : *« J'aime bien aussi, quand on a une vue, une vue dégagée. C'est*

vrai qu'ici, c'est un petit peu l'inconvénient des vallées encaissées, où la vue ne porte pas très loin » (CM13).

L'image de la vallée et le village au sein de la montagne peut impliquer une adhésion : « *Alors ça c'est une vallée. Connaissant pas trop la montagne l'été, c'est à voir » (RE2).* Cette image est importante, car elle fixe une organisation de l'espace périphérique au village, simple imagination hivernale décalée par rapport à la pratique possible en été: « *C'est un village de vallée. Peut-être, oui. Ca en hiver avec de la neige autour » (SD7),* ou composition plus précise : « *Pour se promener, c'est intéressant, parce que t'as différents lieux, t'as la partie sauvage, la partie minérale, autour, et puis la partie végétale » (RE11),* enfin cette représentation de la vallée va jusqu'à l'identification à un espace de visite : « *Oui, avec le petit village. Là j'aime bien. On dirait, il y a un village qui est magnifique, là, c'est Saint-Guilhem-le-Désert, non, vous êtes déjà allé ? » (RE10).* Dans les trois cas ces adhésions via le site du village se font par des adultes d'au moins 50 ans et ayant une forte culture des espaces touristiques. Elle peut aussi produire un rejet de cet espace par une qualification négative du village et/ou de la vallée : « *Une vallée, oui. Moins que les autres » (CM14) ; « par contre, c'est sûr que les communes de montagne ne sont pas très belles. Je sais que souvent, ces villes-là, c'est gris » (SD11) :* l'individu pratique la montagne pendant ses vacances, mais avec des passages rapides dans les vallées, pour rejoindre des localités plus élevées.

La réticence ou le rejet se produisent aussi en rapport avec l'austérité du paysage, ce qui rapproche cette image de la photo 15 : « *C'est agréable, même si c'est plus aride, il y a moins d'arbres » (SD8), « ça fait la montagne pelée » (RE4),* ou : « *sécheresse, il n'y a pas assez de verdure, non, ca j'aime pas du tout » (RE12).* Les autres représentations négatives se fondent sur l'absence d'aménagement, d'occupation humaine, et sur la situation isolée de l'individu qui se trouve(ra)it présent dans un tel espace. Ce sont surtout les ruraux qui expriment cette présence isolée au « milieu » de cette étendue. Par rapport à leur montagne, ce sont surtout les habitants des Contamines qui sont frappés par l'aspect de la végétation, et, ne se retrouvant pas dans cet aspect, c'est souvent pour eux un facteur handicapant la visite.

Tableau 28 : Les premières combinaisons des représentations d'images d'espaces montagnards :

	13	14	15	16	17	18
MoI : CM1, CM4, CM13, CM15, LT2, LT6, LT11, LT19, SD2, SD3, SD4, SD7, SD8, SD10, SD14, SD16, RE3, RE5, RE9, RE11	oui	oui	oui	oui	oui	oui
MoII : CM3, LT14, LT16, SD9, SD13, SD15, RE10, RE14	oui	oui	oui	non	oui	oui
MoIII : CM17, CM18, LT3, LT5, SD1, SD6, RE2, RE8	oui	oui	non	oui	oui	oui
MoIV : CM5, CM6, CM7, CM9, LT12, LT15, SD11	oui	oui	oui	oui	oui	non
MoV : LT8, LT10, LT13, SD12, RE1, RE12	oui	oui	non	oui	oui	non
MoVI : CM8, CM10, RE7	non	oui	oui	oui	oui	oui
MoVI : CM11	non	oui	oui	non	oui	oui
MoVII : RE6, RE13	oui	non	non	non	non	oui/non

Comme pour les images de l'espace rural, celles de la montagne, rurale également, donnent lieu à un nombre réduit de combinaisons de représentations, au sein desquelles se regroupent les résultats donnés par les individus. Les cinq premiers groupes totalisent ici 73% des individus. Le premier correspond à une adhésion à toutes les images, les trois suivants ne contiennent qu'un seul rejet.

Le groupe MoI comprend les personnes qui adhèrent à toutes les images de montagne. Pour elles, la montagne est l'espace de la différence, entre plusieurs parties qui la composent, l'espace du changement lorsqu'on passe d'une partie à l'autre, mais aussi lorsque l'aspect de la montagne change suivant le temps et les saisons, et l'espace de la montée, de la hauteur, qui sont des caractères à l'origine de ces différences. L'image de la montée, de la dénivellation est surtout présente chez les urbains et les périurbains. Ces derniers, adultes assez jeunes, ont une représentation fondée sur peu de pratiques de la montagne : « *Je connais très, très peu. Sans arrêt, il faut monter* » (SD2), « *Un paysage très accidenté, avec des pentes impressionnantes, des pics surenneigés, ensoleillés, l'image de hauteur, de légèreté* » (SD14). Les urbains qui reproduisent cette image sont plus âgés, et donnent une représentation fondée sur des pratiques : « *A partir du moment où on monte un petit peu, on monte un petit peu, arrivé à un certain niveau de montée, il n'y a plus personne, ou presque* » (RE5), « *de grandes étendues de verdure, rases, et puis c'est monter, monter, monter les sapins, les petits sommets, les petites pointes, enfin, recouvertes de blanc* » (RE11). Les différentes parties de la montagne sont déjà évoquées ici. Pour les non montagnards, le changement est surtout celui qui se produit entre l'hiver et l'été : « *Je connais pas beaucoup la montagne. Il y a tout le côté paysage d'hiver et paysage d'été* » (SD3), « *le relief, les paysages ne sont jamais les mêmes en montagne pour moi. Que ce soit l'hiver ou l'été, c'est totalement différent tout le temps, vite* » (RE3). La rapidité du changement est perçue par des ruraux plus âgés, avec une mobilité résidentielle notable dans leur vie, qui ont un peu pratiqué la montagne : « *à chaque virage, vous découvrez* » (LT6), « *le paysage est varié, à chaque virage c'est nouveau* » (LT19). L'absence de pratique de la montagne, associée à une absence de vacances, peut développer un imaginaire de la montagne : « *les sentiers pédestres, les fleurs, les ajoncs, les alouettes, l'air pur* » (SD4), sur la base de la connaissance de la campagne proche.

Le groupe MoII rassemble les individus qui adhèrent à toutes les images de la montagne, sauf la photo 16 (versant enneigé à la fin de l'hiver). Leurs représentations sont marquées par la préférence de la montagne estivale, et par l'aspect sublime de la montagne. Le sublime peut se retrouver sur les autres images, mais la mauvaise qualité de l'enneigement et les équipements (parking, chemin, déblais, pylône électrique) l'empêche de se développer. La montagne est ce qui est « *majestueux, grand et calme* » (SD13), « *c'est des ravins* » (RE10), « *c'est plus nu, il y a des beaux sites* » (LT14). La représentation énoncée est aussi celle de la position de l'homme dans cet espace, donc dans un lien étroit à la pratique : « *enserrés par les montagnes* » (SD15). Pour celui qui y vit, la montagne, sans forcément relever du sublime, doit se présenter sous son meilleur aspect : « *en avril, on aimerait que le printemps arrive un peu plus vite [...], c'est long avant d'avoir des couleurs, avant d'avoir des feuilles dans les arbres* » (CM3). Dans tous les cas, les individus de ce groupe ont davantage pratiqué la montagne que les non montagnards du groupe précédent.

Assez logiquement, un groupe se forme aussi autour du rejet de la photo 15, la haute montagne rocheuse qui attire le moins d'individus. Si le sauvage et le sublime sont ici refoulés, c'est pour laisser la place à la montagne maîtrisée, maîtrisable, qui peut être

appréhendée assez facilement, donc pour développer une représentation moderne de la montagne. En même temps, ce n'est pas un espace de contrainte : « *C'est un peu la liberté, en fait. Ça fait plus propre* » (CM17). La montagne maîtrisée s'accompagne de l'image de l'absence de pollution, de problème d'environnement : « *l'air pur* » (SD1), « *la pureté. Je connais vraiment l'hiver. C'est donc le sport, avec les sports d'hiver* » (RE2). Il faut dire que ces représentations émanent de jeunes ou de jeunes adultes. Il s'agirait, par d'autres recherches, d'explorer plus avant cette éventuelle distinction entre modernité et post-modernité par rapport aux générations. Les adultes plus âgés de ce groupe ont aussi une image de la montagne maîtrisée, qu'ils traduisent alors, non plus tant par la pratique sportive que par un paysage à échelle humaine : « *les vaches, les alpages* » (SD6), « *les arbres, j'aime bien que ce soit vallonné* » (RE8), ou, dans une extension de la campagne : « *les grandes buttes, les grandes collines* » (LT3).

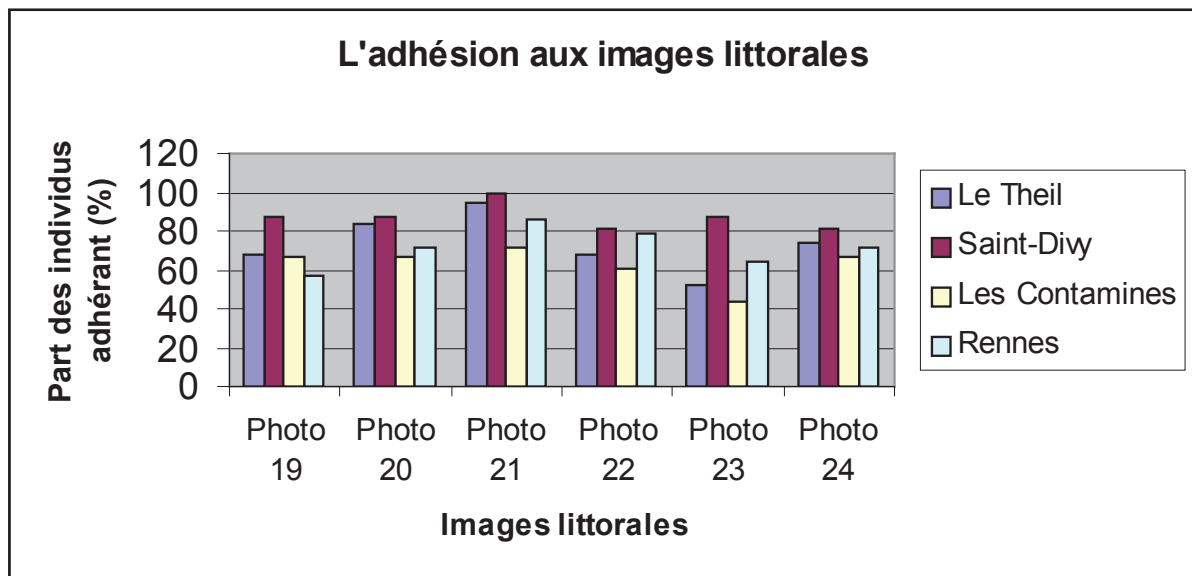
Les individus du groupe MoIV n'adhèrent pas, uniquement, à l'image de la montagne méditerranéenne. Ce sont surtout des montagnards, mais aussi des habitants d'autres cadres de vie. Pour eux, la montagne idéale est la montagne alpine, verdoyante : « *la haute montagne, des sommets blancs, la neige éternelle. Des vallées, des arbres verts. C'est pas que les sommets* » (CM5). Ils se rassemblent tous autour d'une expérience, celle du « milieu » méditerranéen. Les montagnards ne rejettent pas seulement l'image parce qu'elle ne correspond pas à leur cadre de vie, mais aussi, comme les individus d'autres cadres de vie, parce qu'ils sont allés en vacances dans les régions méditerranéennes (Provence, Languedoc, Roussillon) et que ce qu'ils ont perçu est mieux, voire beaucoup mieux que cette image qui ne reflète que l'aridité, la sécheresse depuis un sommet, et qui tourne le dos aux versants boisés et cache l'aspect verdoyant des vallées.

Le groupe MoV rassemble les rejets des deux groupes précédents : la haute montagne rocheuse et la montagne méditerranéenne. Sauf exception, les individus de ce groupe ont aussi pratiqué la montagne, et en région méditerranéenne notamment. Ils font néanmoins ressortir une représentation commune spécifique, celle de l'isolement en montagne, ce qui les distingue du groupe MoIII. Pour eux, la montagne n'est pas un espace totalement maîtrisé : « *on est encore plus éloignés de tout* » (LT10), même si c'est, en même temps, un espace agréable : « *le calme, il y a pas de bruit* » (LT13). La situation de l'homme, de son habitat, est valorisée : « *très joli, en pleine campagne* » (LT8), « *des petites maisons, parmi des trucs sauvages* » (RE12). Ce sont des personnes qui ont une culture rurale, même si elles habitent en ville ou en périurbain, qui possèdent cette représentation de la montagne.

Le groupe MoVI comprend les personnes, surtout montagnardes, qui ne jugent pas très intéressant l'espace montré par la photo 13. C'est l'image de la montagne à 800 mètres, avec ses prairies, avant même le début de la forêt. On rencontre dans ce groupe des pratiquants de la haute montagne, ou bien des étages subalpin et alpin dans les espaces d'évitement.

Enfin, il existe des individus, jeunes ou adultes, qui refusent la montagne dans son ensemble (MoVII), soit pour des raisons de vertige, soit pour une difficulté de pratique. Pour autant, la représentation globale n'est pas négative : « *c'est riche, c'est beau* » (RE6). Une géographie de la montagne à pratiquer est établie : « *le Jura, les Vosges, le Massif central. Les Alpes, j'aime pas* » (RE13).

Figure 31 : L'adhésion par cadre de vie à chaque image littorale en tant que représentation de cadre de visite potentielle :



Les taux d'adhésion aux images du littoral et les profils des histogrammes se rapprochent de ceux relatifs aux images de la montagne, c'est-à-dire moins de variations entre les photos que pour les images rurales ou urbaines, mais ils ont néanmoins la spécificité d'être différents des taux relatifs à la montagne en ce qui concerne les importantes variations entre les habitants des différents cadres de vie au sujet de la même image. Il faut aussi souligner la proximité du littoral par rapport au domicile des habitants périurbains. Ceux-ci arrivent en effet largement en tête des représentations positives, avec 87% d'adhésion pour la moyenne des images littorales, contre 74% pour les habitants du Theil (qui ont une forte pratique du littoral en Charente-Maritime), 71% pour ceux de Rennes, et 54% seulement pour ceux des Contamines. Pour les périurbains, l'adhésion est toujours au-delà de 80%, alors que les taux sont plus variables chez les autres habitants. Ainsi, on observe des images qui attirent plus que d'autres, mais sans qu'une ou plusieurs d'entre elles se dégagent vraiment de l'ensemble.

Cependant, la photo qui recueille le plus d'adhésions, tous groupes d'habitants confondus, est celle de la fausse falaise entre Collioure et Argelès-sur-Mer (photo 21). L'image montre une côte haute et une immense vue de la Mer Méditerranée, avec un sentier côtier et des promeneurs. Les réponses positives sont unanimes pour les périurbains, pour les ruraux, sauf une exception, ainsi que pour les Rennais du péricentre et du collectif périphérique. En revanche, un quart des montagnards y est réticent, avec un rejet de la mer, par l'intermédiaire d'une mise en cause de la platitude : « *C'est un peu trop plat, c'est un peu trop uni pour moi* » (CM2), ou par l'intermédiaire, ici aussi, de l'absence d'aménagement, d'occupation humaine : « *Ca fait un peu désert* » (CM14). Les citadins habitant en immeuble de grande hauteur ont d'autres motifs pour rejeter cette image : « *C'est un peu froid, sec* » (CM8), ou : « *Ce serait plus pour me rendre sur une petite crique, s'il y en avait une derrière, cachée* » (CM9). Dans tous les cas, il s'agit d'un rejet de l'immensité de cette étendue, de son aspect sauvage. C'est la même raison qui pousse d'autres personnes à y adhérer : « *Si, ça a l'air assez isolé, il y a des balades à faire, tout en ayant les avantages de la mer* » (CM2), ou : « *Là, c'est sauvage, je ferais des randonnées, là, oui* » (CM10). Pour les périurbains, il y a une identification à l'espace pratiqué, de façon globale : « *Oui, c'est tout à fait ça, l'image du*

littoral que j'aie. Un sentier comme ça, on longe » (SD5), de façon plus précise : « L'année dernière, on était en balade à Locquirec. Ça ressemble un peu au genre de balade qu'on a fait » (SD11), ou, plus surprenante, une identification à la montagne : « On retrouve un petit peu comme à la montagne, cette sensation d'espace, là, pas de confinement » (SD16). Pour les ruraux, deux représentations positives ressortent. La vue importante est un atout pour des ruraux dont le point commun est d'avoir habité en ville : « Déjà, admirer, se poser et admirer » (LT2), « J'aime la vue sympa » (LT10), « La vue n'est pas limitée, il y a une impression d'espace entre le ciel, la mer, l'horizon, et là, suivant les heures de la journée, lever, coucher, ça doit être splendide » (LT9). L'autre représentation est celle de l'absence de plage : « Oui, ça fait pas trop plage » (LT8), « Oui, j'irais, il y a pas l'air d'avoir trop de plage, pas trop de monde » (LT12). Ce sont des personnes qui vont sur le littoral pour leurs vacances, mais en développant d'autres pratiques que la présence sur la plage, notamment en espace rétro-littoral.

Dans l'ordre décroissant des représentations positives viennent ensuite les photos 20 et 22. La première (sentier littoral sur une côte basse, rocheuse, sous un temps maussade) donne des résultats assez positifs chez les ruraux et périurbains (plus de 80%), un peu moins chez les urbains et les montagnards (71 et 67%). Les mêmes arguments que pour l'image précédente sont utilisés négativement : « Ca m'enchant moins au niveau de la vue » (CM4), « c'est plat, ça me donne pas envie d'aller me promener là » (CM18). En revanche, l'aspect sauvage est convoqué de façon plus positive : « Ca c'est plus sauvage. Partout où il y a des sentiers, j'adore aller » (CM2), « oui, côte sauvage, oui, un peu » (CM13), ou : « C'est plus sauvage et c'est plus calme » (CM5). Puisque l'identification avec la montagne est difficile à cause de la platitude, elle se reporte sur la campagne : « Il y aurait des balades à faire. Ça fait un peu campagne. En bord de mer, pourquoi pas » (CM1). Le rejet des citadins se fait aussi à partir du sauvage. En revanche, les ruraux et périurbains ne sont pas motivés pour se rendre dans cet espace, non à cause du sauvage, mais de la laideur qu'ils lui attribuent : « Oui, et bien là, c'est misère » (LT14), « Ça fait pas trop beau, ça donne pas envie d'y aller » (LT7), « Là, on n'a pas trop envie d'y rester. On a envie de laisser un petit peu les galets de côté et puis essayer de voir plus loin si on peut pas essayer de découvrir un paysage un peu plus intéressant » (SD16). L'adhésion associe chez les autres individus deux images assez partagées : celle d'une organisation de l'espace assez connue : le sentier côtier qui longe la mer, et celle du calme, de la tranquillité que l'on trouve en général sur cet espace, notamment celui qui est montré par la photo 20. Avec des taux assez voisins, la photo 22 est pourtant différente. La place de l'élément liquide la rapproche de l'image 21. Les adhésions diminuent un peu dans tous les cadres de vie, sauf en ville. Presque tous les individus imaginent, non une promenade le long de la lagune, parce qu'on ne voit pas la côte d'où est prise la photo, mais une promenade sur l'étang, éventuellement pour la pêche. A partir de là, le classement est simple : il y a les individus qui sont motivés pour cette(ces) pratique(s), et les autres qui ne le sont pas du tout.

La dernière image littorale sans urbanisation est la photo 23. Le contraste est fort dans les résultats, entre l'adhésion importante des périurbains (87%) et celle des autres habitants (Rennes : 64%, Le Theil : 53%, Les Contamines : 44%). Plus les habitants sont éloignés de la mer, plus ils expriment un rejet vis-à-vis de cette image. Les montagnards ne sont pas attirés par cette situation de marée basse : « C'est la marée basse, mais je trouve que c'est un peu triste, ça » (CM12), « C'est une plage. C'est une plage avec la marée basse. Oui, voilà, non,

il n'y a rien à voir » (CM15). Les autres rejets, tous cadres de vie confondus, se fondent sur l'uniformité, la platitude, et la solitude qu'implique un tel espace, sur le même schéma que pour la photo 21. L'adhésion est parfois conditionnée par ce qu'il y a derrière : « *Même lorsque c'est un style de palud qu'il y a derrière, ça peut être intéressant comme ça peut être sans intérêt. Je ne sais pas, faudrait voir. Pour moi, c'est tout un ensemble* » (SD7). Pour les périurbains, la localisation aussi est intéressante. Elle se partage entre les plages de l'Atlantique : « *Ca me fait penser aux plages de Bordeaux, de l'océan* » (SD5), « *ça me rappelle les plages de Vendée ou de l'île de Ré, pour la tranquillité* » (SD14), ou à proximité du domicile : « *Ca peut très bien être chez nous aussi, avec beaucoup de goémon* » (SD10). Si les périurbains recherchent d'abord l'identification du lieu et les pratiques possibles, les citadins se tournent davantage vers la tranquillité due à l'absence de monde sur la plage. Les ruraux, sur le même thème, sont partagés entre la qualité de cette solitude et son défaut, et ceux qui adhèrent à ce lieu sous cet aspect craignent qu'il y ait du monde s'ils allaient sur cette plage.

La photo 19 incite à la visite avant tout les périurbains, mais ce sont cette fois-ci les citadins qui y adhèrent le moins. Ce sont eux qui dénoncent le plus l'urbanisation du littoral : « *C'est l'exemple type de l'urbanisation sauvage et mal faite, donc là on a détruit un paysage. Tout ce qui est derrière est joli et là, c'est une urbanisation ratée* » (RE1). Il y a une transposition à un village littoral de quelques centaines d'habitants l'urbanisation du littoral. Soit les citadins pensent à se reporter sur l'au-delà du bâti, pour longer la côte, soit ils ne sont pas motivés pour aller visiter cet espace. Pour les montagnards, l'inconvénient n'est pas tant que le bâti ait déformé la côte, mais qu'il soit trop serré et que, dans ces conditions, la visite à l'intérieur du village ne permette pas de grandes perspectives. Par rapport à cela, le report sur l'espace non urbanisé peut aussi, comme les citadins, s'effectuer. La principale représentation positive est, pour eux, exotique, c'est la particularité du village breton : « *C'est joli, ces toits en ardoise. Si, c'est un beau paysage* » (CM4). Les ruraux redoutent surtout le trop grand nombre de personnes en été. Les taux d'adhésion à l'espace de la photo 24 sont semblables, sauf chez les citadins, qui y accordent plus de crédit. L'aspect négatif de l'urbanisation disparaît complètement, au profit du modèle recherché du village balnéaire, comme le rapporte un périurbain : « *Voyez, ça fait pas pareil. Tout à l'heure, on les voyait de haut, les maisons, et là, on est à côté. Ça choque moins* » (SD15). L'image déplaît aux montagnards toujours à cause d'une variante de l'exiguïté, cette fois-ci entre les maisons et la plage. Le refus des ruraux correspond à la crainte déjà évoquée du « trop de monde » sur la côte. C'est d'ailleurs une image qui est présente même lorsqu'elle est associée à l'adhésion : « *Il y a beaucoup de monde. Si, ça me déplairait pas non plus* » (LT1).

Tableau 29 : Les premières combinaisons des représentations d'images d'espaces littoraux :

	19	20	21	22	23	24
LiI : CM1, CM9, LT1, LT2, LT3, LT5, LT10, LT11, SD1, SD2, SD3, SD4, SD6, SD8, SD10, SD14, RE6, RE11, RE13	oui	oui	oui	oui	oui	oui
LiII : CM5, CM11, LT6, LT15, SD15	non	oui	oui	oui	oui	oui
LiII : CM10, RE3, RE5	non	oui	oui	oui	oui	non
LiII : CM8, CM13, CM17, SD12	oui	oui	oui	oui	oui	non
LiIII : CM4, SD16, RE12	oui	non	oui	oui	non	oui
LiIII : LT17	oui	non	non	oui	non	oui
LiIV : CM6, CM14, CM18, LT4, LT18, LT19, RE8	Rejet de quatre, cinq ou six photos					

Les résultats sont très variés au sujet des représentations des images du littoral. Comme pour les images de la ville, les premières combinaisons, trois seulement, ne rassemblent que 40% des individus interrogés. La plus importante est celle qui regroupe l'adhésion des individus à toutes les images. LiI comprend des personnes habitant dans tous les cadres de vie. Elles reflètent une représentation agréable du littoral, fondée sur la plage, le sable, la mer et le soleil. La sélection est faite pour ne pas retenir les autres types de côtes : « *La mer. Plus des plages que des rochers* » (SD2), ou : « *J'ai fait pas mal de régions bordées par la mer. Il y a des plages de sable blanc, il y a des endroits qui sont pas du tout accidentés* » (SD3). L'adhésion est totale aussi parce que c'est un espace de gaieté : « *C'est un endroit aéré, où tout le monde est gentil, beau, gai* » (RE13), « *surtout, quand il y a du soleil, c'est beaucoup plus gai* » (LT3). Au-delà, le littoral représente aussi la vie : « *Sauter des rochers, manger. J'aime bien le bateau. Sinon, manger, bronzer, marcher sur le sable* » (LT2). Tous ces individus passent leurs vacances au bord de la mer, tous les ans. La pratique du littoral est très forte, soit par l'intermédiaire de locations de maisons, soit, plus souvent, par le séjour chez la famille ou des amis, ou les deux. Les périurbains de ce groupe ne se contentent pas d'excursions sur le littoral près de chez eux. Ils se déplacent plus loin pour se rendre, soit sur la côte bretonne, soit au Sud de la Loire ou sur les rivages méditerranéens.

Le groupe LiII est marqué par un rejet du littoral urbanisé, avec un refus de la photo 19 et/ou de la photo 24, et une motivation pour la visite de tous les autres aspects du littoral : haut de falaise, côte basse, lagune, plage. Pour ceux qui n'habitent pas en ville, ce sont tous, sauf une exception, des individus qui ont vécu en ville, et qui vivent maintenant dans un espace rural. Ces ex-urbains ont une pratique du littoral pendant certaines vacances, mais pas forcément tous les ans, et en tout cas moins prépondérante que dans le premier groupe : pour eux, les vacances se déroulent davantage en espace rural et en moyenne montagne. On fait ressortir deux représentations générales du littoral dans ce groupe : un littoral qui n'est pas seulement une côte basse, sableuse : « *des côtes plus accidentées, plus rocheuses* » (CM13), « *les côtes escarpées, les dunes aussi* » (SD15), et un espace ludique : « *la beauté du site, la possibilité de faire des activités sportives* » (CM8), « *une étendue d'eau où on peut faire de la voile* » (CM5).

Le groupe LiIII est formé de quelques individus n'adhérant ni à la côte basse, ni à la grande plage. Ce sont des personnes qui ne réfutent pas l'urbanisation. Leurs pratiques du littoral sont particulières par rapport aux autres citées jusqu'ici. Soit elles possèdent une

résidence secondaire, soit elles effectuent des circuits, des itinéraires, des voyages, en France ou à l'étranger, notamment le long du littoral. Ce ne sont donc pas des individus qui condamnent les côtes urbanisées, parce qu'ils y participent ou bien parce qu'ils y passent rapidement. Ils ne sont pas impliqués dans le choix d'une résidence de vacances où il y aurait une recherche de calme et d'espace « naturel » et une crainte d'une absence de calme et d'espace « naturel ». Ils rejettent ce type d'espace que sont la côte basse et la plage inoccupées.

Enfin, on peut rassembler dans un dernier groupe (LiIV) les individus qui rejettent la majorité, voire la totalité des images du littoral. Ils sont, sinon âgés, du moins féminins. A côté de ces refus majoritaires, les montagnards et retraités de ce groupe adhèrent plutôt aux côtes urbanisées, et ont ou ont eu davantage une pratique de la côte méditerranéenne, alors que les ruraux, plus jeunes, préfèrent les espaces « naturels », et ont eu très peu de pratiques de vacances littorales, qui se sont révélées négatives.

CHAPITRE 6 : LES PRATIQUES DES ESPACES DE VISITE, LA RELATION DES INDIVIDUS A LA NATURE ET A L'ENVIRONNEMENT

1). Calages et décalages des pratiques par rapport aux représentations, relations entre les espaces du quotidien, du séjour touristique et de la visite

Le chapitre précédent mettait en évidence les représentations des espaces de visite, en tenant compte du cadre de vie de l'habitant et de son parcours résidentiel. C'est une étape de résultats importante, qui a permis d'établir les préférences de visite privilégiées en fonction des individus et de leur espace quotidien. Mais il s'agit d'aller plus loin, et en définitive de confronter ces préférences et adhésions d'une part, ces rejets d'autre part, avec ce qui ne relève plus de l'imaginaire, des représentations des images, mais des pratiques que ces individus ont effectuées, avec plus ou moins de répétition et d'habitude, ou au contraire de façon exceptionnelle, en terme de visite et de séjour touristique.

a). L'observation à partir du cadre de vie des habitants

Sans reprendre toutes les données, la comparaison des discours sur quelques images clés avec les pratiques des espaces de vacances et de visite offre ainsi l'occasion d'évaluer les niveaux de calage et de décalage par rapport aux pratiques.

Une première question à poser est celle du rejet d'un même type d'espace (rural, urbain, montagnard, littoral) que l'espace du quotidien, mais avec un paysage différent. Il était notamment apparu un rejet particulier de l'image d'openfield pour les habitants ruraux du Bocage bourbonnais. De fait, le seul individu qui ait adhéré à cette image venait de s'installer au Theil, et avait passé un an dans l'Oise, après avoir vécu en banlieue parisienne. Outre le peu de temps passé dans le bocage, la pratique des espaces de promenade et de visite à partir du domicile compte peut-être aussi. En effet, c'est la seule personne ayant déclaré pratiquer uniquement l'espace rural autour du village, c'est-à-dire un bocage, avec un paysage différent de la photo 3, mais où la vue porte assez loin et induit une ressemblance avec l'openfield sur certains points : horizontalité, vues étendues et parfois panoramiques, bois en limite de perception visuelle. Les autres habitants du Theil rejettent l'image d'openfield, et ne font pas que pratiquer le bocage circonvoisin du village. Ils déclarent tous se rendre dans les paysages les plus pittoresques et/ou « naturels » du département : les gorges de la Bouble et de la Sioule, la montagne bourbonnaise, la forêt de Tronçais, les rives « sauvages » de l'Allier, sans parler de la chaîne des Puys (on y reviendra au sujet de la montagne), ainsi que dans les villages et les châteaux à visiter dans l'Allier. Bien sûr, la préférence du bocage par rapport à l'openfield compte, mais elle est complétée par cette diversité et cette richesse des paysages de l'espace de réception de visite à partir du domicile. Les espaces de visite lors des vacances confirment ces représentations : seuls trois habitants du Theil (LT1, LT10, LT19) pratiquent vraiment des espaces ruraux, qui correspondent à des paysages de plateau bocager (Vendée), de plaines et collines méditerranéennes (Gard) et de moyenne montagne (Massif central).

Tableau 30 : Les lieux de vacances et de visite pratiqués par les habitants ruraux :

Individu et mobilité résidentielle	Lieu(x) de vacance(s) régulier(s)	Autres lieux de vacances	Lieux de visite dans un cadre touristique	Lieux de visite à proximité du domicile
LT1, 47H, toujours au Theil	Bretagne	Vendée, Ardèche	Espaces ruraux vendéens et ardéchois	excursions en car
LT2, 25H, francilien, depuis peu au Theil	Gard	Sud Allemagne, Suisse, Savoie, Somme	Espaces montagne et littoraux	Autour du village
LT3, 43F, toujours au Theil	Bretagne, Belgique	Royan, Portugal, Belgique	Espaces urbains littoraux et urbains	-
LT4, 24F, toujours dans l'Allier	-	Bandol	-	Villages, gorges et montagnes en région
LT5, 30F, toujours au Theil	Paris, Royan	-	Espaces urbains	Villages de la région
LT6, 64F, francilienne, depuis peu au Theil	Landes, Ardèche, Londres, Normandie, Nice, Lot-et-Garonne	-	Grottes, parcs urbains, lieux de la Riviera, Mt St-Michel, musées	Autour du village, gorges, villages et châteaux de l'Allier
LT7, 24H, toujours au Theil	Paris, Italie, Nord, Belgique, Allem.	Alicante, Dordogne	Espaces urbains littoraux, grottes	Forêt de Tronçais, Chaîne des Puys
LT8, 40F, toujours dans l'Allier	Ain	Charente, Savoie, Haute-Savoie, Morbihan, Vendée	Plages, ports, promenades en mer, stations et randonnée	-
LT9, 63H, forte mobilité, au Theil depuis 12 ans	Aude, Alpes-Maritimes, Lorraine, Morbihan, Vaucluse	Corse, Crète, Martinique	Espaces insulaires	Allier et Auvergne
LT10, 20F, toujours au Theil, 2 ans à Vichy	Le Grau-du-Roi	Haute-Savoie, Hautes-Alpes, Gard, Costa Brava	Randonnées en montagne, espaces urbains et ruraux du Gard	Autour du village, Noyant d'Allier
LT11, 37H, toujours dans l'Allier	Côte languedocienne	Arcachon, côte varoise, La Rochelle, Ile de Ré	Espaces littoraux non urbanisés	Gorges et Monts d'Auvergne
LT12, 34F, francilienne, au Theil depuis 6 ans	Perpignan, Madère, Grèce, Lisbonne	Le Tréport, Guadeloupe, Val de Loire, Corse, Chamonix,	Espaces urbains littoraux, châteaux, Pic du Midi, Mt St Michel	Châteaux
LT13, 41F, toujours dans l'Allier	-	-	-	Autour du village et dans l'Allier
LT14, 45H, toujours au Theil	-	La Rochelle, Var	Espaces littoraux	Villages et gorges de l'Allier, excursions en car
LT15, 24F, toujours dans l'Allier, 1 an à Clermont-Ferrand	-	Bretagne, Landes, Vendée, Aude, Gorges du Tarn, Chamonix	Espaces urbains et «naturels» littoraux, randonnée, sports de nature en montagne	Autour du village, gorges, forêts, villages
LT16, 57H, toujours dans l'Allier	-	Vendée, Htes-Alpes, Hte-Savoie, Pyr-Or., Bretagne, Val Loire	Iles, espaces urbains littoraux et montagnards, randonnée, châteaux	Villages et gorges de l'Allier, Monts d'Auvergne
LT17, 68H, toujours au Theil	Côte languedocienne, depuis peu	Côtes bretonne, varoise, Var, Alpes-Mar., Pyr-Or., Landes	Espaces « naturels » historiques et urbains littoraux	Montagne bourbonnaise, Forêt de Tronçais, Vichy
LT18, 37F, originaire des Alpes	Haute-Savoie	-	Randonnées en montagne	Manifestations agricoles
LT19, 59H, forte mobilité, au Theil depuis 28 ans	-	Auvergne, Causses, Bourgogne,	Randonnées en espace rural et moyenne montagne	-

Tableau 31 : Les lieux de vacances et de visite pratiqués par les habitants périurbains :

Individu et mobilité résidentielle	Lieu(x) de vacance(s) régulier(s)	Autres lieux de vacances	Lieux de visite touristique	Lieux de visite à proximité du domicile
SD1, 39H, St-Divy depuis 5 ans, périurbain et littoral de la région avant	-	Turquie, Ouessant, Bréhat	Plage et espaces « naturels » littoraux	Littoral de l'enfance
SD2, 53H, St-Divy depuis 16 ans, à Brest avant	-	Landes, Espagne, Martinique, Guadeloupe, Dakar, Dordogne, Gorges du Tarn	Espaces urbains littoraux, espaces insulaires, villages ruraux	Espaces « naturels » littoraux
SD3, 36F, à St-Divy en enfance et depuis 4 ans, 4 ans en banlieue parisienne	Quimperlé, Nantes	Côtes-d'Armor, Corse, Cantal, Madagascar, Martinique, Espagne, Irlande	Espaces « naturels » littoraux et montagnards	Espaces « naturels » littoraux
SD4, 52F, à St-Divy depuis 25 ans, campagne, ville av.	-	-	-	Espaces littoraux et ruraux
SD5, 37F, forte mobilité, à St-Divy depuis 9 ans	Paris, Vosges	Morbihan, Vendée, Alsace, Dordogne, Auvergne, Autriche, Angleterre, La Réunion	Espaces « naturels » littoraux et montagnards, lieux culturels, petites et grandes villes	Espaces « naturels » littoraux et ruraux
SD6, 42H, à Saint-Divy depuis 11 ans, toujours dans la région en campagne	Pau	Le Grau-du-Roi, Alicante, Ax-les-Thermes, Poitiers, Saumur, C. d'Armor	Espaces urbains, Châteaux	-
SD7, 56H, à St-Divy depuis 28 ans, en périurbain avant	-	Savoie, Finistère, Gorges du Tarn, Sénégal, Togo	Espaces ruraux, littoraux et montagnards	Espaces ruraux et littoraux
SD8, 36H, à St-Divy depuis 5 ans, en ville dans la région avant	Concarneau	Indre-et-Loire, Hte-Savoie, Vendée, Loire-Atlantique, Htes-Pyrénées, Côtes-d'Armor	Châteaux, randonnées en montagne, plage, espaces urbains littoraux	Plage, Océanopolis, châteaux,
SD9, 68H, toujours à St-Divy	-	Var, Jura	Espaces « naturels » et urbains littoraux	Espaces « naturels » et urbains littoraux
SD10, 59H, forte mobilité, à St-Divy depuis 8 ans	Côte du Finistère Nord	Maine-et-Loire, Vendée	Espaces littoraux et ruraux	Espaces littoraux et ruraux
SD11, 41H, St-Divy depuis 17 ans, en périurbain ou ville dans la région avant	-	Pyr-Or., Ardèche, Morbihan, Savoie, Jura	Espaces « naturels » et culturels littoraux et montagnards, sports de nature, ski	Espaces « naturels » littoraux
SD13, 50H, à St-Divy depuis 13 ans, en périurbain dans la région avant	Maine-et-Loire	Indre-et-Loire, Dordogne, Morbihan, Paris, Vendée, Lot, Pyr-Or.	Châteaux, musées, lieux culturels	Espaces « naturels » littoraux
SD14, 55H, à St-Divy depuis 16 ans, ville et campagne de la région avant	-	Vendée, Charente-Maritime, Lot, Gironde, Pyr-Or., Portugal, Baléares, Maroc Israël Pologne	Villages, lieux culturels, espaces ruraux lacustres	Espaces littoraux et ruraux
SD15, 36F, à St-Divy depuis 1 an, avant en ville	Côtes-d'Armor	Dordogne, Hte-Savoie, Loire-Atl., Ile-et-Vilaine, Cantal	Châteaux, villages et villes	Villages et lieux culturels
SD16, 34H, à St-Divy depuis 6 ans, en ville avant	-	Maroc, Dordogne, Grèce, Andalousie, Thaïlande	Lieux culturels en espaces rural et urbain	Espace rural

Tableau 32 : Les lieux de vacances et de visite pratiqués par les habitants montagnards :

Individu et mobilité résidentielle	Lieu(x) de vacance(s) régulier(s)	Autres lieux de vacances	Lieux de visite touristique	Lieux de visite à proximité du domicile
CM1, 52F, toujours aux Contamines	Marseille	Alsace, Sud-Ouest, Normandie, Maroc, Baléares, Tunisie, Sicile, Crète	Espaces urbains et lieux culturels ruraux	Truc, Armancette, Tré-la-Tête, Jovet
CM2, 80F, à Paris pendant 40 ans, originaire des Contas	-	Pyr-Atlantiques, Bouches-du-Rhône, Annapurna, Islande	Espaces montagnards et littoraux	-
CM3, 31H, originaire des Contas, 11 ans ville	Douarnenez	Cap d'Agde, Strasbourg, Caen, Innsbruck, Ré, Grasse, Brugge, Londres	Lieux culturels, espaces urbains	Joly, Jovet, Bonhomme, Tré-la-Tête
CM4, 60F, Contas depuis 3 ans, région lyonnaise av.	Rhône, Bourgogne, Bandol	Bretagne, Hte-Savoie, Savoie, Autriche	Randonnées sur littoral et en montagne	Randonnées Contamines
CM5, 38F, Contas depuis 6 ans, ville av	Rhône Cotentin Provence	Bretagne	Espaces littoraux, sites d'escalade	Randonnées Contas et PMB, Chablais
CM6, 50F, 30 ans aux Contas, Loire av	Var, Beaujolais	-	Espaces littoraux et ruraux	Joly, La Balme, Tré-la-Tête
CM7, 46H, toujours aux Contas	-	Drôme, Ardèche, canal de Bourg., Bret., Als., Gironde, Guadeloupe	Espaces montagnards et littoraux	La Balme, Tré-la-Tête, Joly
CM8, 45H, toujours aux Contas	Guatemala	Amérique, Midi, bassin médit., Dordogne	Lieux culturels, plongée, alpinisme	Miage, Tondu, Tré-la-Tête, Glacier
CM9, 32H, toujours aux Contas	Bretagne	Pyrénées, Camargue, Monaco	Plage, lieux culturels	La Balme, Colombaz
CM10, 25F, assez forte mobilité	Bret., Maine-et-L., Dord., Vend.	Bretagne, Landes, Loire-Atlantique, Dordogne	Espaces « naturels » littoraux et ruraux	Randonnées Contas et St-Nicolas-Véroce
CM11, 42H, aux Contas depuis 17 ans, ville avant	St-Germain-en-Laye	Corse, Alpes, Hérault, Pyr-Or., Var, Bretagne, gorges Tarn, Sud-Ouest	Arrière-pays littoral, montagne : randos et alpinisme	Randonnées Contas et PMB, Platée
CM12, 63H, toujours aux Contas	-	Midi, Bretagne, Mexique, Asie Sud-Est	Espaces littoraux, lieux culturels	Randonnées Contas
CM13, 37F, aux Contas depuis 10 ans, en ville avant	Ardèche	Crète, Espagne, Réunion, Hongrie, Pyr., Auvergne, Verdon, Bretagne, Yeu	Espaces littoraux et montagnards	Randonnées Contas, PMB, Aravis, Platée
CM14, 65F, toujours aux Contamines	Divonne, Sainte-Maxime	Autriche, Alsace, Auvergne	Espaces montagnards et ville	ND de la Gorge
CM15, 65H, toujours aux Contas	-	Grau-du-Roi, Ste Maries de la Mer, Collioure	Plage, villes, arrière-pays littoral	Randonnées Contamines
CM16, 65F, originaire des Contas, en ville pendant 20 ans	-	Bretagne, Ardèche, Corrèze, Italie	Espaces littoraux «naturels», culturels et urbains, moyenne montagne	Truc, Joly, ND Gorge
CM17, 15H, toujours aux Contas	Corse	Bretagne, Landes, Nord, Meuse, Sri Lanka	Plage et lieux culturels	Tré-la-Tête, Bonhomme, Miage
CM18, 63F, originaire des Contas, en Idf avant	-	Bretagne, Vendée, Canet, Alsace, Tarn-et-Garonne, Andalousie, Italie, Tyrol, Maroc, Canada	Lieux culturels, espaces ruraux en France	-

Tableau 33 : Les lieux de vacances et de visite pratiqués par les habitants urbains :

Individu et mobilité résidentielle	Lieu(x) de vacance(s) régulier(s)	Autres lieux de vacances	Lieux de visite touristique	Lieux de visite à proximité du domicile
RE1, 45H, toujours à Rennes dans le même quartier	Saint-Malo	La Clusaz, Argelès/Mer, Trinité Mer, Annecy, Sables-d'Ol., Grèce	Espaces urbains, ski et randonnées en montagne	Saint-Malo, Dinard, Forêt de Liffré, côte
RE2, 23H, depuis 5 ans en pavillon, av. appart. en périphérie	Côte du Morbihan	Vendée, Avoriaz, Turquie, Polynésie française	Espaces « naturels » littoraux, ski, espaces urbains, plongée	Saint-Malo, Dinard, Combourg, Brest
RE3, 51F, depuis 15 ans en pavillon, av. appart. en périphérie et maison en centre	-	Dordogne, Pyr-Or., Moustiers-Ste-Marie, Saisies, Provence, Alsace, Guadeloupe	Villages, châteaux, lieux culturels, gorges, côte insulaire	Espaces ruraux périurbains
RE4, 61F, depuis 15 ans en pavillon, av. forte mobilité	-	Pyr-Or., côte sud Bretagne, Costa Brava, Italie, Savoie, Côte d'Azur	Espaces urbains et villages	-
RE5, 43F, depuis 15ans en pavillon, av. appart., et espace rural	Haute-Savoie	Alsace, Grenoble, Auvergne, Pyrénées Atlantiques	Randonnées en montagne	Forêt de Rennes, espaces ruraux périurbains
RE6, 46F, en pavillon depuis 7 ans, en appart. av.	Carnac, Lorient	Espagne, St-Jean-de-Luz, Porto Vecchio, Carcassonne, Venise, Chianti, Castiglione, Ré	Villes, lieux culturels, lacs, randonnées en montagne	Saint-Malo, Etangs d'Apigné
RE7, 45F, en pavillon depuis peu,	Côtes d'Armor	Hautes-Pyrénées, Dord., Landes, Savoie, Htes-Alpes, Hérault, Finist., Irl.	Plage, espaces «naturels» littoraux, grottes, randonnée en montagne	Dinard, Saint-Malo, Saint-Briac, Lancieux, Golfe du Morbihan
RE8, 64H, depuis 14 ans à Rennes, forte mobilité	Auvergne, Albi, Morzine, Luchon	Annecy, La Baule, Les Sables d'Olonne, Baléares	Espaces montagnards et littoraux	-
RE9, 30F, depuis 5 ans à Rennes, en petite ville avant	Carnac	Québec, Allemagne, Texas, Maroc, Baléares, Irlande, Espagne, Italie, Haute-Savoie, Pau, Grenoble, Mulhouse	Espaces urbains, littoraux et montagnards	Nantes, Paris, Saint-Malo
RE10, 50F, depuis 25 ans en appart., av. en périphérie de ville	Aix-en-Provence, Montpellier, Espagne	Corse, Italie, Sud du Finistère, Pyr-Or., Dordogne	Lieux culturels, littoraux, villes, montagnes	Parcs urbains et espaces ruraux régionaux
RE11, 67F, depuis 28 ans en appart., av. en espace rural	Littoral, montagne, espace rural	Vendée, Hte-Savoie, C.-d'Armor, Puy-de-Dôme, Char.-Mar., Andal., Hongrie, Tchèque, Espagne, Suède, France en gal	Espaces littoraux, montagnards, lieux culturels	Saint-Malo, espace régional
RE12, 22F, depuis 4 ans en appart. en périph., av. petite ville	Côte d'Emeraude, La Rochelle, Bordeaux	Londres, La Roche-Posay, Quiberon, Carnac	Espaces urbains, «naturels» littoraux, lieux culturels	Parcs urbains, Forêt de Liffré, Etang de Trémelin
RE13, 26H, toujours en appart. en périph.	Maroc	Côtes bretonnes, Jura, Pyr-Or., Maroc	Espaces « naturels » littoraux, montagne	Plages, Etangs d'Apigné
RE14, 43F, depuis 23 ans en appart. en périph., av. à Nantes	Val de Loire, Brest	Loire-Atl., C d'Arm, Manche, Paris, Saumur, Chinon, Htes-Pyrénées	Plage, lieux culturels urbains, hauts lieux « naturels » montagnards	Lieux culturels et sites de visite en Ile-et-Vilaine

L'image urbaine entraînant un type de représentation similaire de la part des Rennais est la photo 12, celle de la place ancienne de Provins. D'un côté, on observe un assez bon calage entre le rejet de cette image et les pratiques de ces urbains, qui sont celles de villes plus grandes et surtout de villes littorales, d'un autre côté, un décalage apparent se manifeste entre des citadins qui adhèrent à l'image mais ne pratiquent pas ces petites villes (RE6 et RE11) : néanmoins, l'adhésion peut se ranger du côté du projet, et entre des citadins qui pratiquent les petites villes lors de visites (RE2 : Combourg, RE14 : Saumur, Chinon) ou qui y ont habité (RE9 : Auray, RE12 : Dinan), mais qui n'adhèrent pas à l'image de la petite ville. On ne peut qu'avancer des hypothèses pour expliquer ce décalage, notamment qu'il existe un manque de précision et de diversité dans les images proposées, et ceci s'en ressent peut-être d'autant plus par rapport aux paysages urbains, alors que les catégories de paysages ruraux seraient, dans les représentations, moins nombreuses et mieux délimitées. De façon plus intéressante, cela peut aussi signifier que les attentes des espaces urbains en terme de visite ne sont pas aussi bien établies que les attentes des espaces ruraux. En ce qui concerne les montagnards, il n'y a pas de rejet spécifique des images. Le taux d'adhésion à l'image de la montagne méditerranéenne est plus faible, mais sensiblement le même que celui des ruraux et des urbains. De même, les périurbains et urbains, proches des côtes, sont les premiers à adhérer à l'image de la lagune, seule image du littoral qui pouvait être un peu « exotique » par rapport à la côte bretonne.

En partant cette fois-ci des pratiques, l'autre question importante est de savoir si les habitants d'un certain cadre de vie, ce qui implique aussi un certain cadre de visite régional et des régions de vacances privilégiées, développent des préférences et des adhésions privilégiées aux images de la série de 24 photographies. Les habitants du Theil ont une forte pratique du département, et un peu moins des Monts d'Auvergne. Quant aux régions de vacances, des destinations se dégagent : les côtes charentaises, vendéennes, la côte languedocienne, les côtes bretonnes, provençales, landaises, et les Alpes du Nord. La correspondance globale entre les régions de vacances et les représentations positives des images littorales et montagnardes existent : ces dernières sont plus appréciées que celles de l'espace rural et, surtout, de la ville. Mais, plus précisément, ils préfèrent un peu plus les images de la montagne (79%) que celles du littoral (74%), alors qu'ils pratiquent un peu moins la montagne, au niveau des destinations de vacances. Néanmoins, les excursions dans les Monts d'Auvergne sont à intégrer dans la correspondance. Cinq habitants du Theil déclarent s'y rendre assez souvent. En lien avec les représentations, ils composent, spécialement, une bonne part des ruraux rejetant l'image de la montagne pyrénéenne enneigée. A partir des pratiques de la moyenne montagne verdoyante du Massif central, on trouve ici la relation entre une certaine représentation de la montagne près de chez-soi, lorsqu'elle est pratiquée, et le rejet de l'image d'une montagne qui ne lui correspond pas.

Les pratiques du littoral pour les habitants du Theil sont importantes relativement à l'ensemble de leurs pratiques de vacances. Globalement, ils se placent devant les habitants urbains et montagnards, pour les adhésions aux images des littoraux bâtis (photos 19 et 24), et juste derrière les périurbains, qui se trouvent proches des lieux de ces images.

Plus précisément, le tableau 34 montre que la moitié des habitants ruraux se rejoint dans cette corrélation entre les pratiques et les représentations des littoraux bâtis, beaucoup d'entre eux correspondent aux groupes I et III sur les images du littoral. En position opposée, une corrélation existe aussi entre les personnes qui ne pratiquent pas les littoraux bâtis, et leur

rejet de ces images : ce sont surtout des individus du groupe *LiIV*, qui n'ont pas de réelles préférences en terme d'image pour les littoraux. Il est surtout très important de voir que le groupe *LiII*, dont les individus ont une représentation négative de ces images, pratiquent ces espaces.

Tableau 34 : Corrélation entre les pratiques récréatives de littoraux bâtis et les représentations des images de littoraux bâtis chez les habitants du Theil :

Corrélation	Absence de corrélation
Pratiques des littoraux bâtis, adhésions aux images 19 et/ou 24 : LT1, LT3, LT5, LT7, LT10, LT11, LT14, LT16, LT17 (groupes <i>LiI</i> et <i>LiIII</i>)	Pratiques des littoraux bâtis, rejet des images 19 et/ou 24 : LT6, LT8, LT12, LT15 (groupe <i>LiII</i>)
	Attente potentielle de visite de ces espaces
Pas de pratiques des littoraux bâtis, rejet des images 19 et/ou 24 : LT4, LT9, LT13, LT18, LT19 (groupe <i>LiIV</i>)	Pas de pratiques des littoraux bâtis, adhésions aux images 19 et/ou 24 : LT2

En se référant à leur discours général sur le littoral, ce sont des personnes qui se reportent à une côte localisée pour exprimer leur représentation : « *J'ai des images de la côte d'Azur. Les Landes aussi, avec ces plages immenses* » (LT6), « *C'est le Sud, et puis l'île de Madère. C'est entouré de mer* » (LT12). Parfois, cela va jusqu'à l'envie d'y habiter : « *C'est la Charente, la Vendée. Quand on sera plus âgés, on ira vivre au bord de la mer* » (LT8). Les personnes des autres groupes se réfèrent à des descriptions paysagères plus générales, et non régionales, du littoral. Le décalage observé ici entre les pratiques et les représentations des littoraux bâtis provient donc, d'après les données disponibles, en grande partie de l'exigence d'un certain littoral fondée sur un rapport cognitif avec une ou deux région(s) côtière(s) privilégiée(s).

Il est aussi intéressant d'examiner les rapports entre pratiques et représentations du littoral chez les habitants périurbains, parce que leurs taux d'adhésions aux images sont forts, parce que leurs pratiques du littoral sont importantes, et surtout parce qu'elles se partagent, selon les individus, en pratiques de côtes bâties et/ou non bâties (tableau 35).

Tableau 35 : Corrélation entre les pratiques récréatives de littoraux bâtis et les représentations des images de littoraux bâtis chez les habitants périurbains proches de la côte :

Corrélation	Absence de corrélation
Pratiques des littoraux bâtis, adhésions aux images 19 et/ou 24 : SD1, SD2, SD3, SD4, SD6, SD7, SD8, SD9, SD10, SD14, (groupe <i>LiI</i>)	Pratiques des littoraux bâtis, rejet des images 19 et/ou 24
	Non rejet de projet de visite de ces espaces
Pas de pratiques des littoraux bâtis, rejet des images 19 et/ou 24 : SD11, SD13, SD15, SD16 (<i>LiII</i> et <i>LiIII</i>)	Pas de pratiques des littoraux bâtis, adhésion aux images 19 et/ou 24 : SD5

La situation est différente de celle des habitants du Theil, puisque la fréquence de la visite des littoraux induit chez les habitants périurbains proches de la mer un rassemblement de l'adhésion aux côtes bâties, fondé sur la pratique de celles-ci. Comme pour les ruraux, les individus du groupe *LiI* composent la principale corrélation. L'absence de corrélation n'est pas ici constituée, puisque ceux qui rejettent les images de ces espaces déclarent aussi ne pas les pratiquer, et localiser leurs parcours de visite dans les espaces « naturels » littoraux.

Chez les citadins (tab. 36), le même groupe principal se retrouve dans la corrélation entre la pratique et l'adhésion. L'absence de corrélation n'est plus composée du groupe LiII comme chez les ruraux, mais du groupe LiIV, ce qui signifie que les citadins de ce groupe rejettent aussi d'autres images littorales que celles des côtes bâties, alors qu'ils pratiquent pourtant ces espaces. On avait déjà mis en évidence le rejet de l'urbanisation de la côte. Mais, de façon positive cette fois, la composition de ce groupe décalé permet, à partir des discours que ses individus tiennent sur le littoral dans sa globalité, de trouver une représentation rassemblante expliquant le regroupement de ces individus. Il semble qu'une telle pratique du littoral par rapport à un tel rejet des images s'explique par la plurisensorialité des espaces et des paysages littoraux et l'attraction de la mer en elle-même qui efface les aspects du littoral, dont ne pouvaient pas rendre compte les images des photographies : « le plaisir de la mer, le plaisir de la plage, des beaux paysages, des bateaux » (RE1), « le bleu, les oiseaux, l'odeur de la mer, surtout en Bretagne » (RE4), « j'aime autant l'été que l'hiver. Les balades aussi, le bruit de la mer » (RE5), « les voiliers, les bateaux, les mouettes, et l'odeur, et puis l'odeur, l'iode » (RE10), « les odeurs ne sont pas les mêmes » (RE14). Ainsi, le décalage entre pratique et représentation peut être, comme ici, révélateur de sens concernant les rapports que les individus ont avec un espace de visite, et le choix des images n'est pas vraiment en cause dans le manque de discernement des rapports à l'espace lorsque ceux-ci relèvent, principalement, d'autres facteurs que la perception visuelle.

Tableau 36 : Corrélation entre les pratiques récréatives de littoraux bâtis et les représentations des images de littoraux bâtis chez les habitants urbains proches de la côte :

Corrélation	Absence de corrélation
Pratiques des littoraux bâtis, adhésions aux images 19 et/ou 24 : RE2, RE6, RE7, RE9, RE11, RE12 (notamment LiI et LiIII)	Pratiques des littoraux bâtis, rejet des images 19 et/ou 24 : RE1, RE4, RE5, RE8, RE10, RE14 (notamment LiIV)
	Non rejet de projet de visite de ces espaces
Pas de pratiques des littoraux bâtis, rejet des images 19 et/ou 24 : RE3	Pas de pratiques des littoraux bâtis, adhésion aux images 19 et/ou 24 : RE13

Tableau 37 : Corrélation entre les pratiques récréatives de littoraux bâtis et les représentations des images de littoraux bâtis chez les montagnards:

Corrélation	Absence de corrélation
Pratiques des littoraux bâtis, adhésions aux images 19 et/ou 24 : CM1, CM2, CM3, CM4, CM9, CM12, CM15 (groupes LiI et LiIII)	Pratiques des littoraux bâtis, rejet des images 19 et/ou 24 : CM5, CM8, CM16, CM17, CM18 (LiII et LiIV)
	Non rejet de projet de visite de ces espaces
Pas de pratiques des littoraux bâtis, rejet des images 19 et/ou 24 : CM6, CM7, CM10, CM11, CM13 (groupes LiII et LiIV)	Pas de pratiques des littoraux bâtis, adhésion aux images 19 et/ou 24 : CM14

En bilan, il apparaît que, dans un cadre de vie donné, plus les pratiques du littoral sont prépondérantes dans les activités de vacances et de visite, moins il y a d'individus en décalage entre les pratiques et les représentations du littoral, à partir de l'exemple des images de côtes urbanisées. Celles-ci sont en effet significatives pour montrer le niveau du rapport cognitif de l'individu à l'espace, et le niveau de calage ou de décalage qui en résulte entre les pratiques et

les représentations. Ainsi, parmi les périurbains, qui sont les plus proches de la côte, personne n'est en décalage. C'est aussi un critère pour dire que le littoral relève ici de l'espace approprié. Les ruraux ont une part de décalage à 21% : ils sont au centre de la France, assez éloignés du littoral, mais celui-ci, on l'a vu, constitue, avec les côtes charentaises et languedociennes notamment, un « milieu » de vacances privilégié, voire prépondérant, à partir duquel un certain niveau de cognition existe. Ensuite, les montagnards, encore plus distants, surtout culturellement, du littoral, présentent, de façon logique dans la progression de la méconnaissance de cet espace, un taux de décalage de 28%, qui s'explique d'autant plus que leurs pratiques et/ou leurs images littorales relèvent souvent de la côte méditerranéenne, et que certains d'entre eux appliquent la même image de « bétonnisation » à la côte atlantique. Malgré la proximité de la côte, les citadins expriment le plus fort décalage entre les pratiques et les représentations de la côte bâtie (42%). Le décalage devient donc important, non lorsque la méconnaissance est la plus grande, mais lorsque les pratiques variées des côtes sont les plus développées au niveau des différents espaces-temps : par exemple, journée à Saint-Malo, week-end dans le Morbihan, semaine dans le Sud Finistère ou en Vendée, deux semaines à deux mois sur la côte méditerranéenne, lorsque, aussi, les lieux de vacances réguliers sont importants sur la côte (50% des Rennais en ont un, environ 40% des ruraux et des montagnards et 20% seulement des périurbains en ont un).

Par rapport à la montagne (tab. 38 à 41), le niveau de pratique des massifs est aussi intéressant à évaluer en lien avec la représentation que les individus s'en font. Les images de montagne ont donné des résultats contrastés en terme d'avis sur la visite. La photo 15, notamment, n'a recueilli que la moitié à deux tiers d'adhésion des individus suivant les communes. Mais dans quelle mesure ces représentations correspondent aux pratiques de la montagne ?

Tableau 38 : Corrélation entre les pratiques de la haute montagne et les représentations de l'image de la haute montagne rocheuse chez les montagnards:

Corrélation	Absence de corrélation
Pratiques de la montagne à 2000m, adhésions à l'image 15 : CM1, CM2, CM3, CM4, CM5, CM7, CM10	Pratiques de la montagne à 2000m et plus, rejet de l'image 15
Pratiques d'alpinisme, adhésions à l'image 15 : CM8, CM11, CM12, CM13	Non rejet de projet de visite de ces espaces
Pas de pratiques de la montagne à 2000m et plus, rejet de l'image 15 : CM14, CM15, CM16, CM17, CM18	Pas de pratique de la montagne à 2000m et plus, adhésion à l'image 15 : CM6, CM7, CM9 (MoIV)

Mis à part le groupe MoIV, les autres types de calage/décalage ne correspondent pas avec les combinaisons des images montagnardes. La majorité des habitants des Contamines se place dans un calage des pratiques et des représentations de la « haute montagne », entre guillemets, car sont ici distinguées les pratiques de randonnée de l'étage alpin (Armancette, Jovet, Col du Bonhomme) aux marges de la haute montagne, et celles de l'étage nival, relevant de l'alpinisme (Aiguille de la Bérangère, Mont Tondu, Aiguille des Glaciers). De façon semblable au rapport des périurbains à la côte, la connaissance et la territorialisation de l'espace communal aboutissent à ce qu'aucun individu ne soit en décalage de pratiques par rapport aux représentations.

Il est très intéressant de remarquer ici la répartition des habitants en trois groupes assez équivalents. Comme chez les montagnards, elle ne reprend pas les combinaisons des représentations de photos. On ne remarque pas non plus de répartition en fonction du discours global sur la montagne de ces habitants. Ceci invite à chercher d'autres explications, et à se tourner notamment vers l'interprétation structurale, notamment parce qu'on peut supposer que le rejet et l'absence de pratiques de la haute montagne sont dues à sa qualité de *vacuum*. Dans ce cadre, que l'on retrouve aussi mais de façon moins équilibrée dans les autres tableaux, le rejet dans la représentation, lié à l'absence de pratiques, renvoie à des individus « ruraux » selon la géographie structurale.

Tableau 39 : Corrélation entre les pratiques de la haute montagne et les représentations de l'image de la haute montagne rocheuse chez les ruraux :

Corrélation	Absence de corrélation
Pratiques de la montagne à 2000m, adhésions à l'image 15 : LT1, LT2, LT12, LT15, LT16	Pratiques de la montagne à 2000m et plus, rejet de l'image 15 : LT8, LT18
	Non rejet de projet de visite de ces espaces
Pas de pratiques de la montagne à 2000m et plus, rejet de l'image 15 : LT3, LT5, LT7, LT9, LT10, LT13, LT17	Pas de pratique de la montagne à 2000m et plus, adhésion à l'image 15 : LT4, LT6, LT11, LT14, LT19

Les habitants du Theil se retrouvant dans ce groupe correspondent bien à ce profil. Ils ont souvent une faible mobilité résidentielle, ou alors ont eu une forte mobilité résidentielle dans leur vie, mais ont choisi une habitation, une « position » rurale assez isolé, à l'écart du village. En rapport avec la pratique de la haute montagne, ils sont alors des sédentaires. Ensuite se placent les individus qui ne pratiquent pas la montagne, mais y adhèrent. Ils ont toujours une position rurale, mais sont, potentiellement ou effectivement, dans une trajectoire urbaine. Enfin, les individus pratiquant et adhérant à l'image de la haute montagne sont des « urbains », des « nomades sélectifs » qui ont le contrôle de leur mobilité. Il est évident que cette théorie s'applique bien par rapport à chaque espace de visite, mais que la mobilité récréative ne la rend pas généralisable, car des jeunes qui se trouvent dans en position urbaine par rapport à la haute montagne aimeraient aussi pratiquer d'autres espaces et ne le peuvent pas par manque de moyens. Il faut aussi dire que l'examen des différentes pratiques de mobilité (résidentielle, de vacances, de visite) ne donne pas des contrastes nets entre une absence de pratiques pour certains individus (cela existe néanmoins pour quelques uns) et de fortes pratiques d'autre part. Il existe au contraire un continuum complexe, qui associe les différents modes de mobilité et de pratiques des espaces-temps. Le calage pratique/représentation renvoie bien à la notion théorique du contrôle de la mobilité en géographie structurale, mais son application est rendue difficile par la multiplicité des lieux de visite pour chaque individu. On pourrait classer les individus selon le nombre de calages, avec un classement sur 24 en tenant compte des images de la série de photos. Mais cela ne tient pas, entre autres parce que les autres dimensions que celle de la perception visuelle ne seraient pas prises en compte (on l'a vu avec les odeurs de la mer pour les Rennais), ensuite parce qu'il faudrait faire un choix beaucoup plus complet et représentatif d'images de lieux de visite.

Les périurbains sont nombreux à adhérer à l'image de la haute montagne, sans l'avoir pratiqué. Ce ne sont donc pas leurs pratiques qui conduisent aux taux de représentation les plus positives par rapport aux photographies (ce sont eux qui ont le moins de lieux de vacances réguliers), mais une volonté de se déplacer et de visiter. Chez les urbains, au contraire, il n'apparaît pas tellement de dynamique au niveau du projet de visite. Les positions semblent plus figées, entre les individus « ruraux » et « urbains ».

Tableau 40 : Corrélation entre les pratiques de la haute montagne et les représentations de l'image de la haute montagne rocheuse chez les périurbains :

Corrélation	Absence de corrélation
Pratiques de la montagne à 2000m, adhésions à l'image 15 : SD7, SD8, SD11, SD15	Pratiques de la montagne à 2000m et plus, rejet de l'image 15 : SD5
	Non rejet de projet de visite de ces espaces
Pas de pratiques de la montagne à 2000m et plus, rejet de l'image 15 : SD1, SD6	Pas de pratique de la montagne à 2000m et plus, adhésion à l'image 15 : SD2, SD3, SD4, SD9, SD10, SD13, SD14, SD16

Tableau 41 : Corrélation entre les pratiques de la haute montagne et les représentations de l'image de la haute montagne rocheuse chez les urbains :

Corrélation	Absence de corrélation
Pratiques de la montagne à 2000m, adhésions à l'image 15 : RE3, RE5, RE7, RE11, RE14	Pratiques de la montagne à 2000m et plus, rejet de l'image 15 : RE1, RE2, RE4
	Non rejet de projet de visite de ces espaces
Pas de pratiques de la montagne à 2000m et plus, rejet de l'image 15 : RE6, RE8, RE12, RE13	Pas de pratique de la montagne à 2000m et plus, adhésion à l'image 15 : RE9, RE10

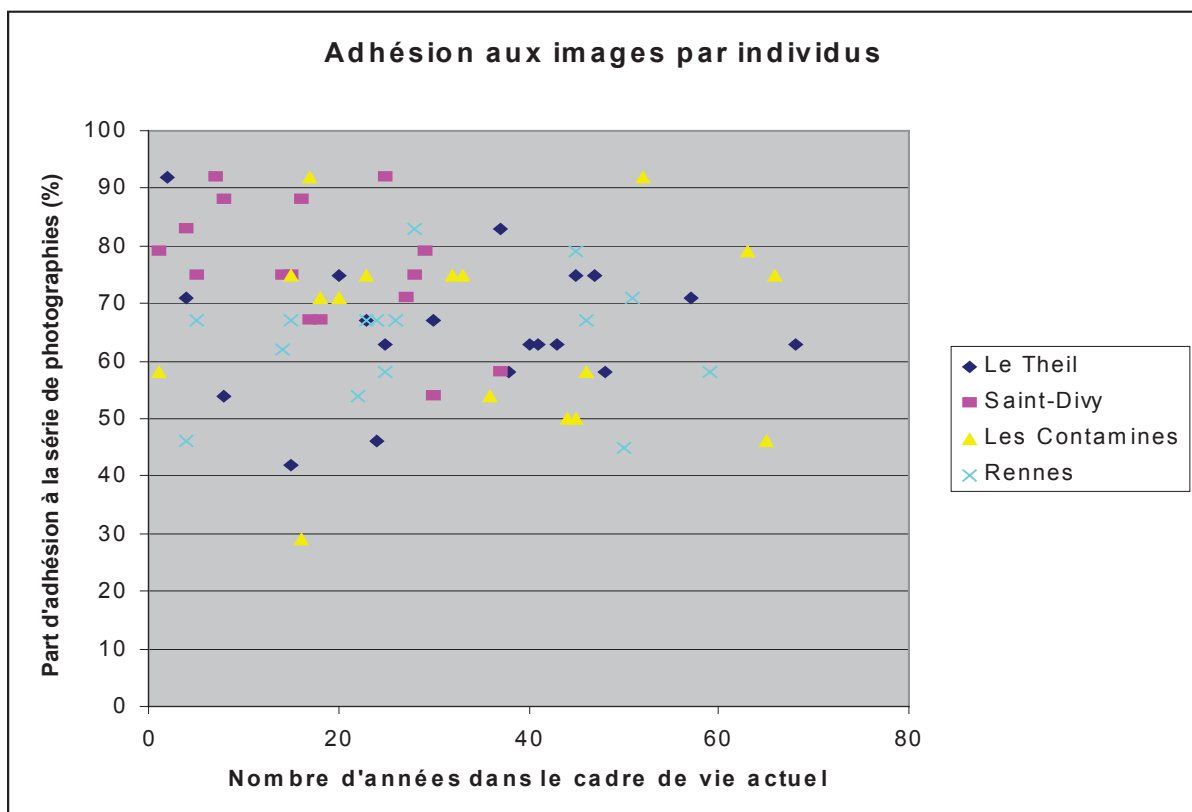
b). L'observation à partir des mobilités résidentielles

La figure 32 montre bien, dans un rapport des taux d'adhésion aux images au nombre d'années passées dans le cadre de vie du domicile actuel, que les représentations précèdent les pratiques des espaces de visite, avec de forts taux d'adhésion pour les périurbains qui viennent de s'installer dans ce cadre de vie.

Pour l'ensemble des habitants, il apparaît que plus le temps passé dans le cadre de vie actuel, qui peut être toujours la même commune ou une commune différente de la même région, est long, moins le taux d'adhésion à l'ensemble des photographies est élevé. Cela tend à généraliser l'observation faite à partir des périurbains. Cependant, les autres habitants ne se regroupent pas aussi bien dans une même position ni une même dynamique. Les ruraux récemment installés ont des taux d'adhésion en baisse jusqu'à vingt ans de présence en espace rural, puis ceux qui sont installés depuis plus longtemps ont des taux d'adhésion à nouveau assez élevés. Les premiers ont le plus de lieux de vacances réguliers, chez des parents, des amis ou en hébergement marchand dans une ou plusieurs région(s) précise(s), alors que les seconds en ont beaucoup moins. Ceci est particulier aux ruraux par rapport aux périurbains. La perte ou l'absence de lieux de vacances réguliers chez les ruraux les placent plutôt dans une situation où ils disposaient de bases de visite, mais restreintes à ces lieux. Ces lieux

privilegiés bloquent ainsi le déploiement des pratiques vers d'autres espaces. Il serait intéressant de suivre l'évolution des pratiques de ces personnes arrivées assez récemment. Les autres ruraux, jeunes ou moins jeunes, ont toujours vécu au Theil ou dans l'Allier et on ne peut pas faire de comparaison avec le groupe précédent sur le développement des pratiques. Celui-ci s'opère indépendamment de lieux de vacances réguliers. En revanche, on peut dire que les ruraux ayant connu une mobilité à l'intérieur de l'Allier, dans le même cadre de vie mais à travers différentes localités, ou des jeunes ruraux ayant passé le temps des études en ville et qui reviennent au Theil, développent, globalement, plus de lieux de vacances que ceux qui sont toujours restés vivre au Theil.

Figure 32 : L'adhésion aux images présentées en fonction de la durée dans le cadre de vie du domicile actuel :



Concernant les excursions, les personnes ayant toujours vécu au Theil en développent en moyenne un peu moins que celles qui ont eu une mobilité plus forte, même à l'intérieur de l'Allier. Elles ont tendance à ne pratiquer que certains espaces de visite dans le département (par exemple, LT13, LT17); certaines compensent cette pratique restreinte par des excursions en car organisées par les pompiers de la commune et qui consistent dans de longs trajets d'une journée vers, par exemple, les Alpes, le Languedoc ou le Périgord (LT1, LT14). Les individus ayant eu une plus forte mobilité résidentielle pratiquent plus de lieux de visite à proximité du domicile : leur déploiement dans l'Allier est plus complet, et il s'étend en outre beaucoup plus aux Monts d'Auvergne. Puisque leurs espaces de vacances sont aussi plus importants, les lieux de visite pratiqués durant les séjours touristiques le sont aussi (LT6, LT9, LT12). On observe cependant que les jeunes ruraux n'ayant jamais changé de domicile développent maintenant un peu plus d'espaces de vacances, spécialement dirigés vers les Alpes et l'Espagne (LT7, LT10), en plus des destinations côtières traditionnelles de ces ruraux

(côte languedocienne et/ou côte atlantique). Cela ne signifie pas pour autant une évolution de génération allant vers un déblocage complet des pratiques restreintes : dans les personnes à faible mobilité résidentielle, on trouve une jeune avec très peu de mobilité récréative (LT4), et un adulte plus âgé avec des pratiques assez développées (LT11).

Face à cela, les périurbains apparaissent comme des individus se regroupant beaucoup plus dans les mêmes représentations (figure 32) : les adhésions aux images sont nombreuses, et ils appartiennent souvent aux mêmes groupes : RuI, RuII et RuIV pour les images rurales (uniquement le rejet du village et de l'openfield), UrI, UrIII et UrVII pour les images urbaines (adhésion à la ville, moins ses aspects particuliers : modernité et foule), surtout MoI et LiI pour les images de montagne et du littoral, c'est-à-dire l'adhésion à toutes les images. Il s'agit de voir alors à quoi sont dues les différences qui apparaissent dans les pratiques d'espaces de visite, en sachant qu'ici la distinction en matière de mobilité résidentielle ne se fait pas entre la faible et la forte mobilité résidentielle, mais entre différentes trajectoires de mobilité résidentielle ainsi qu'entre le nombre d'années de présence dans le cadre de vie. Un certain nombre de périurbains se rassemblent autour de la pratique d'espaces « naturels » littoraux, de façon assez exclusive, en ce qui concerne les lieux de visite à proximité du domicile. Ce sont les individus qui habitent à Saint-Divy depuis 10 à 20 ans. Ils ont eu beaucoup de lieux de vacances. Ceux qui y habitent depuis moins ou plus longtemps ont des pratiques plus ciblées ou au contraire plus larges des espaces de visite. Parmi eux, les personnes qui habitent depuis longtemps à Saint-Divy n'ont que peu de lieux de vacances, et développent une variété un peu plus grande de lieux de visite à proximité du domicile (SD4, SD9), en variant les cadres de visite et les paysages. Les personnes habitant depuis moins de 10 ans à Saint-Divy agissent de façon sensiblement différente : on observe une similitude des types de lieux de visite qu'elles pratiquent, entre ceux situés à proximité du domicile, et ceux situés dans leurs espaces touristiques. Ces trois articulations géographiques différentes peuvent être résumées ci-dessous (tableau 42).

Tableau 42 : Mobilités résidentielles et mobilités récréatives chez les périurbains :

Mobilité résidentielle	Lieux de vacances	Lieux de visite en espace touristique	Lieux de visite à proximité du domicile
A Saint-Divy depuis moins de 10 ans	Assez limités à importants	Mêmes types de <u>lieux</u> de visite, par exemple : Châteaux (SD8), villages (SD15)	
A Saint-Divy depuis 10 à 20 ans	Importants et variés	Types de lieux de visite plus variés que les espaces « naturels » littoraux	Espaces « naturels » littoraux
A Saint-Divy depuis plus de 20 ans	Inexistants à importants	Mêmes types de <u>cadres</u> de visite, par exemple : Espaces ruraux et littoraux (SD7), Espaces « naturels » et urbains littoraux (SD8)	

Les rapports et les tensions mettant en équilibre les différents espaces récréatifs ne jouent pas toujours de la même façon pour les périurbains que pour les ruraux. En effet, l'importante mobilité des ruraux conduit à une pratique plus large des espaces de visite à partir du domicile : c'est l'inverse pour les périurbains très mobiles, qui se concentrent sur des territoires de visite bien limités. A partir du moment où un seuil où la mobilité importante associée à un manque de rapport paysager, environnemental, patrimonial, naturel et mésologique à l'espace du quotidien est franchi, le processus de dispersion est fortement

freiné pour conduire vers un ancrage, qui devient celui des espaces « naturels » littoraux à défaut d'être celui de l'espace communal. D'autre part, on retrouve une logique « normale » avec la faible mobilité des périurbains qui donne une faible propension à varier les espaces de visite pratiqués lors de séjours touristiques par rapport à ceux qui sont pratiqués dans la région du domicile.

Il est intéressant de faire une analyse des pratiques et représentations des citoyens à la suite de celle des périurbains, car la région est la même, et le manque de pratiques localisées dans l'espace communal aussi. Mais le faible nombre d'entretiens est un ici un handicap. A la différence des autres communes, on n'a pas de représentativité de la population, ce qui est d'autant plus gênant par rapport aux mobilités résidentielles. Néanmoins, plusieurs résultats peuvent être apportés. Les différences entre les urbains ne viennent pas de l'importance de leurs pratiques de vacances, car les personnes rencontrées en prennent tous, plus ou moins, et surtout elles s'organisent pour se déplacer à travers un certain nombre de régions, notamment en camping, avec peu de moyens. Les types d'espace de visite à partir du domicile ne sont pas exactement les mêmes. En suivant le nombre d'années passé dans le même cadre de vie, on s'aperçoit que les personnes habitant dans un quartier donné depuis 10 à 20 ans développent les mêmes pratiques que les périurbains, mais qui sont cette fois-ci des promenades dans les espaces ruraux périurbains, notamment les forêts à proximité de Rennes. Les espaces « naturels » littoraux sont trop loin pour concrétiser le rapport à la nature. Ce sont les littoraux urbanisés qui sont surtout pratiqués par d'autres urbains. De façon massive, ils se rendent sur la Côte d'Emeraude, et de façon secondaire sur le littoral du Morbihan ; les lieux de visite sont alors la conséquence d'un lieu de vacances réguliers sur ces côtes, dont les deux archétypes sont Saint-Malo et Carnac, auxquels on pourrait rajouter leurs satellites respectifs de la Côte d'Emeraude et du Golfe du Morbihan. Les personnes qui déploient le moins de pratiques de vacances sont aussi celles qui se rendent le moins sur ces littoraux urbanisés de la région (RE12, RE13).

Les citoyens ne pratiquant pas les espaces littoraux urbanisés à proximité de leur domicile les délaissent aussi dans le cadre de leurs vacances, alors que ceux qui se rendent à Saint-Malo le week-end développent aussi, globalement, les visites d'espaces urbains, en grande ville ou sur les côtes, durant leurs vacances. Plus précisément, les « urbains » de la géographie structurale se retrouvent dans les fronts de villégiature des Alpes du Nord : Annecy, La Clusaz (RE1), Avoriaz (RE2, RE11), et dans les fronts de villégiature littoraux, plus ou moins loin du domicile, avec, au-delà de ceux de la région : Les Sables d'Olonne (RE1, RE8), Saint-Cyprien (RE4), la Côte basque, la Côte d'Azur, la Grèce, et, beaucoup plus loin, la Polynésie française. De façon sensiblement différente, les citoyens « ruraux » ont des destinations de vacances davantage dans des régions rurales : Dordogne (RE3, RE10), Auvergne (RE5), Alsace (RE3, RE5), Poitou et Val de Loire (RE12, RE14), mais aussi les Pyrénées-Orientales. En terme d'habitat, si les locataires d'HLM se rangent du côté des « ruraux », les personnes habitant en pavillonnaire ou en centre ville se partagent entre des positions « urbaines » et « rurales ». Les trois personnes interrogées dans l'immeuble de grande hauteur sont « urbaines », celle qui habite davantage en marge de l'ensemble central du Colombier est « rurale ». Il serait intéressant d'approfondir ces positions différentes en fonction de la situation et du type d'immeuble dans les quartiers centraux. En revanche, malgré sept entretiens en pavillonnaire, et en référence aux types d'habitation, il n'y a pas de raison apparente pour expliquer la distinction entre les « urbains » et les « ruraux », ni dans le

type d'habitation, ni dans la situation du domicile par rapport au centre du quartier ou aux artères qui le longent. Dans l'ensemble, les citoyens se constituent en deux groupes et ont donc deux types de destinations touristiques et d'espaces de visite différents. En cela, ils se démarquent vraiment des périurbains et des ruraux, pour qui les associations entre le quotidien et les mobilités sont plus complexes.

Les montagnards sont ceux qui pratiquent le plus leur espace communal. Les urbains et périurbains le font peu ou ne le font pas, certains ruraux seulement le pratiquent, alors que pour les habitants des Contamines, c'est un espace très pratiqué. Au-delà du calage entre les pratiques et représentations de la haute montagne et des autres calages ou décalages, quelles relations s'opèrent entre les pratiques de visite, de vacances et de mobilités résidentielles ? En poursuivant l'examen du rapport à la montagne rocheuse, les pratiques existantes et les représentations positives de cette montagne se relient avec les pratiques de montagne rocheuse et/ou glaciaire pour les mêmes individus (CM5, 8, 11, 12, 13, et CM2 plus jeune), pour des sports de nature, notamment les randonnées dans ces étages de la montagne, mais aussi l'escalade, le canyoning et l'alpinisme. Les autres montagnards ne se distinguent pas par des pratiques différenciées de l'espace communal, mis à part deux habitants se limitant à la montagne à moins de 1800 ou 2000 mètres (CM9, CM16). En revanche, les pratiques de visite dans les espaces touristiques divergent, mais avec une prédominance des lieux et espaces de visite non urbanisés. Ce sont les citoyens qui pratiquent le plus les espaces urbains pendant leurs excursions, suivis par les ruraux, les périurbains, et les montagnards qui les pratiquent peu. La ville est spécialement fréquentée par les montagnards jeunes retraités, non dans les lieux « urbains » prestigieux de villégiature, mais davantage dans les stations créées ex-nihilo : Le Cap d'Agde, Le Grau-du-Roi. Les individus se rendant en ville, en station littorale pour leurs vacances et/ou ou leurs visites pendant leurs vacances sont exactement ceux qui ont toujours habité aux Contamines, ou qui en sont originaires et qui ont habité en ville pendant une dizaine d'années et sont revenus aux Contamines. A l'inverse, les personnes originaires des Contamines, ayant vécu toute leur vie active en ville, et y étant revenu pour la retraite, comme les personnes qui se sont installées depuis peu d'années aux Contamines, qu'elles viennent de la ville, d'un espace périurbain ou rural, ne pratiquent pas les espaces urbains durant leurs séjours touristiques et leurs visites.

2). Pratiques des espaces de visite et représentations de la nature et de l'environnement

S'agissant de la notion de nature, il est question d'évaluer les espaces dans lesquels la nature est présente selon chaque individu interrogé à domicile. Le but paraît très large par rapport à des recherches plus ciblées se fixant pour objectif ce qui est identifié comme étant la nature par des habitants⁶¹¹. Dans ce cas des cultures de la nature dans le Vexin, comme dans celui des cultures de la nature en ville⁶¹², la relation de l'homme à la nature est appréhendée dans le cadre de territoires. Par rapport à la présence éphémère de l'homme dans les espaces de visite et par rapport à l'espace vécu et pas forcément pratiqué, la relation à la nature devient une question de recherche beaucoup plus vaste. On pourrait la qualifier de moins

⁶¹¹ : RAYMOND R., 2004, *La nature à la campagne Identification sociale et argument pour la gestion d'un territoire rural partagé*, Université Paris 1, Thèse de doctorat en Géographie, 559 p.

⁶¹² : MATHIEU N., 2000, Des représentations et pratiques de la nature aux cultures de la nature chez les citoyens : question générale et étude de cas, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 2, pp. 162-174.

précise, plus floue, voire d'incongrue et d'intraitable. De même, les relations à l'environnement doivent être examinées alors que les individus ne se rappellent plus comment ils ont pratiqué et comment ils se sont représentés la matérialité de l'espace visité, parce que cette pratique a été éphémère et/ou parce qu'elle s'est produite depuis trop longtemps. Dans le contexte de ce champ de recherche, il faut pourtant lancer des pistes, parce que de nombreux travaux ont déjà été effectués (chapitre 1), et parce qu'ils appellent à être complétés sous l'angle de la relation entre les espaces du quotidien, du tourisme et de la visite.

a). Les représentations de la nature et des problèmes d'environnement face aux pratiques de vacances et de visite

Quels sont les étendues que les individus se représentent comme des espaces de nature ? Comment peut-on arriver à classer ces représentations ? Avec quelles données celles-ci correspondent-elles ? Au fond, les représentations de la nature ont-elles un sens et une portée sur les pratiques des espaces touristiques et de visite ? Inversement, dans quelle mesure peut-on dire que ces pratiques ont contribué à forger les représentations de la nature ? D'autre part, comment les représentations des problèmes d'environnement s'agrègent-ils à ces cultures de la nature et des pratiques récréatives ?

En fonction des réponses apportées à ce que sont les espaces de nature pour les individus, cinq classes peuvent être établies. Dans la première classe, les individus pensent que la nature est partout. Cependant, cette totalité se rapporte à ce à quoi l'individu est confronté. Les ruraux pour qui la nature est partout ont toujours habité au Theil, et ce partout correspond d'autant plus à l'espace de vie quotidien que leur lieu de travail est aussi sur la commune et que leurs pratiques de vacances sont réduites. Pour la commerçante dont l'environnement immédiat est un cadre bâti : « *Ca fait partie de tout, du cadre de vie. C'est partout, la nature* » (LT5), et pour le cantonnier : « *Les arbres, tout ça, font de la chlorophylle, ainsi de suite. Ca va de soi* » (LT14). Pour eux, les problèmes d'environnement sont les nuisances agricoles : les produits pesticides, le lisier, le fumier. Pour ces personnes sans mobilité résidentielle, la nature est conçue localement, et elles ne perçoivent pas tellement de menace sur cette nature locale : « *Enfin nous, c'est pas trop le cas, chez nous* » (LT14), en comparaison des menaces représentées sur d'autres espaces. Les excursions et/ou les vacances sont déployées vers les espaces urbains, les villages de la région. Les lieux de visite bâtis ne sont pas rejetés, parce que la nature est partout, et que sa dégradation, réelle ou supposée, ailleurs, permet de conforter sa relative préservation ici. Les problèmes d'environnement sont ainsi conçus comme des dégradations à impact local. Dans un autre cadre « rural », celui des Contamines, la nature partout ne sert plus tant à justifier la présence dans la localité préservée que le déplacement vers des espaces urbains : « *Je pense qu'elle est partout, la nature, on peut retrouver de la nature partout, même en ville on fait des efforts pour faire des parcs. C'est vrai que si on a un peu la curiosité d'aller regarder, on voit de très beaux parcs* » (CMI), déplacement peut-être aussi rendu possible par l'urbanisation de la montagne, qui rend ainsi acceptable la représentation de la nature à l'intérieur d'espaces bâtis sur d'assez vastes étendues.

Dans ces deux communes rurales, la nature est conçue partout par des personnes qui n'ont pas eu de mobilité résidentielle, ce qui n'est pas le cas des périurbains. En lien avec la représentation de la montagnarde, on retrouve l'idée de nature dans la satisfaction de la visite

ou de la présence quotidienne : « *Normalement partout, quel que soit l'endroit où on va, quel que soit l'endroit où on se trouve, il y a toujours quelque chose de bien à regarder* » (SD10). « *Nature ? C'est tout, c'est global. La nature, oui c'est très vaste, très vaste. C'est notre environnement* » (SD13). Ces personnes sont installées depuis quelques années à Saint-Divy, ont vécu ailleurs auparavant, mais toujours en espace rural, périurbain ou petite ville, pas en grande ville. La ville n'est pas rejetée en tant qu'espace de vacances et de visite. Pour elles, les problèmes d'environnement sont aussi en majorité des problèmes locaux, qui peuvent être ceux de la commune : « *les problèmes d'eau* » (SD1), ou des problèmes plus répandus, mais à manifestation locale qui se produisent ici (et que l'on relie néanmoins à une question globale) : « *L'ozone, et le problème du plastique, des sacs plastiques, que tout le monde jette, que tout le monde* » (SD10), ou encore des problèmes locaux ou régionaux, qui se produisent ailleurs :

« *Il y a des situations, des pays qui se dégradent, et ça nous fait un petit peu peur, que ce soit, par exemple, en France, il y a des paysages où, ou, des paysages qui se dégradent, par rapport à l'environnement, par rapport aux constructions qui sont faites. Je pense un petit peu à la région méditerranéenne. Il y a des très, très jolis coins qui ne peuvent plus être accessibles, ça, ça nous chagrine un petit peu. Ce sont des choses qu'on ne verra pas, ça, où on n'ira pas, ça on le sait* » (SD13).

A ces individus peut, justement, s'ajouter une personne du Theil, habitant en plein espace rural mais ayant eu une mobilité résidentielle importante, en espace rural et en petite ville. La similitude de la représentation de la nature avec celle qui précède est frappante : « *La nature, pour moi, c'est tout notre environnement* » (LT9). On retrouve alors chez cette personne le contexte local du problème d'environnement principal : « *On parle beaucoup de l'eau, et c'est vrai, parce qu'avec tous les nitrates [...]. On ne parle pas assez de l'air, parce que l'air, c'est un élément qui est partout, et qui est plus pollué qu'on le pense* » (LT9). Et son épouse : « *Et ici on a Bayer, donc c'est l'incinérateur de Bayer qui envoie de la dioxyne sur Saint-Pourçain. Et j'ai appris hier qu'il allait y avoir une étude sévère, parce qu'il y a plein de cancers anormaux sur Saint-Pourçain* » (LT9). Cette première classe est donc assez restreinte au niveau des individus qu'elle rassemble. Surtout, cela ne signifie pas qu'ils soient prêts à se rendre partout dans le cadre d'une visite. Leur schéma de pensée est conçue ainsi pour permettre la préférence de certains espaces, le rejet d'autres sur la base de la nature dans la totalité de l'espace, mais une nature parfois crainte, ou dégradée, et alors non pratiquée. On a aussi vu que cette représentation se fondait sur des logiques de pratiques spécifiques à l'association du cadre de vie et des mobilités.

Les citadins ne conçoivent pas cette nature « partout ». La connaissance de la ville les amène forcément, dans l'extension la plus large de leur représentation de la nature, à sélectionner des étendues de nature en ville parmi un bâti qui n'est pas la nature : « *Disons que pour moi, tout est espace de nature, sauf, vraiment, les constructions* » (RE6). L'autre mode de définition part de l'espace non urbanisé pour aller jusqu'à l'inclusion de la nature en ville : « *Et bien, la forêt. La mer, aussi, enfin le bord de mer en tout cas. C'est ce qui me vient en premier à l'esprit. Après, j'ai envie de dire, les jardins, quand on est dans un cadre urbain* » (RE9). Au-delà de la représentation, la définition se fonde aussi sur ce qui est perçu : « *Quand on ouvre notre fenêtre, on n'a pas une façade de bitume en face, on a les oiseaux le*

matin, ce qui est très précieux, dès cinq heures et demi » (RE14), ou pratiqué : « Moi je vais beaucoup dans les parcs, en fait. Donc c'est nature, par rapport à ce que, où je vis, moi, on est quand même entourés de béton, donc moi je considère que c'est la nature aussi, les parcs » (RE10). Les deux articulations pratiques/représentations sont sensiblement différentes. Dans un cas, il faut percevoir pour concevoir, dans l'autre cas, il faut ne pas percevoir pour se déplacer, pratiquer et concevoir. Les lieux de visite et espaces touristiques de ces citadins associent l'urbain et le rural. Puisque la nature est aussi en ville, elle peut être pratiquée : il n'y a pas de risque de la craindre : ce n'est pas la nature sauvage ou menaçante, et il n'y a pas non plus de représentation de dégradation, car c'est au contraire la partie de la ville qui est la plus valorisée en ce qui concerne sa qualité, par rapport au béton, au bitume. Dans la première classe, les problèmes d'environnement étaient locaux. Ici, ils se généralisent. Entre la pollution de l'eau, de l'air, les plastiques, les constructions, on passe de l'échelle locale à l'échelle globale. Au-delà de la variété de ces représentations, il faut aussi y voir la réflexion multi-scalaire et la distinction des problèmes, de la même façon qu'est conçue la représentation de la nature : à l'échelle de l'en-dehors de la ville et aussi dans la ville, avec les parcs et/ou les animaux.

Chez les deux périurbains de cette classe, les représentations de la nature et des problèmes d'environnement sont liées à l'idée de l'entretien et à l'idée de sa répartition : *« Les parcs, c'est bien aménagé, c'est quand même la nature, ça sort du sol. Mais enfin, c'est pas comme un talus à la campagne. Si c'est bien entretenu, c'est bien aussi. Si on..., les endroits où on laisse toutes les ronces pousser et autres, c'est pas..., c'est pas très bien à voir » (SD9).* *« Le moindre, la moindre petite pousse, c'est de la nature, qui arrive à émerger entre deux morceaux de ciment » (SD15).* La nature est en campagne et dans les parcs en ville. Au-delà de l'esthétique, leur représentation de la nature est aussi verticale. Le questionnaire porte sur une spatialisation, et ils répondent par une humanisation : entre la terre, le sol d'une part, et, vers le haut, la pousse, la taille, la coupe de la flore d'autre part. La nature n'est plus tant ce qui se perçoit et se pratique que ce qui s'aménage et s'entretient. Cette représentation permet de pratiquer des visites dans les villes, les villages comme dans les espaces « naturels » littoraux. Sur ce point, la variété des lieux de visite est semblable aux citadins. Les problèmes d'environnement sont aussi très proches de leur représentation de la nature : *« la planète, la couche d'ozone, toutes ces choses-là [...], la déforestation, le fait que on coupe énormément toutes ces forêts qui sont au cœur de ce qui fait vivre la planète aussi » (SD15).* *« Déforestation et ozone, et compagnie » (SD9).* Au problème d'environnement articulé avec la nature aménagée et d'une certaine consistance s'associe la représentation d'une conséquence plus globale, celui de la couche d'ozone. On est encore ici dans le cadre de l'association de plusieurs échelles.

Les ruraux de cette deuxième classe donnent de simples énonciations de leur représentation de la nature : *« Vous pouvez avoir, dans une ville, même, un grand jardin avec des arbres, des plantes, et pour moi c'est la nature, ça correspond, c'est naturel » (LT18).* Pour les ruraux sans mobilité résidentielle, les espaces urbains sont pratiqués comme les espaces non urbanisés pour les visites, alors que la personne s'étant installée au Theil, comme agricultrice, a une pratique des visites beaucoup plus restreinte aux espaces « naturels ». Les problèmes d'environnement sont pour eux des problèmes généraux, qu'ils ne distinguent pas : *« Déjà, la couche d'ozone, toutes les pollutions » (LT8), « c'est les pollutions, c'est assez compliqué. Moi je pense qu'on consomme beaucoup trop d'énergie, ce qui fait qu'on rejette*

énormément » (LT18). Ici, le problème n'est pas, comme souvent, rejeté sur les autres⁶¹³. Les pratiques individuelles sont conçues comme participant aux problèmes d'environnement, ce d'autant mieux que l'objectif est, à partir de la conscience de la dégradation, d'en faire le moins possible qui puisse polluer et dégrader l'environnement. Il faut aller jusqu'à se demander si cette préoccupation à propos de l'énergie ne joue pas sur des pratiques de vacances et de visite restreintes.

Les montagnards se représentant la nature en ville, dans les parcs, se montrent plus exigeants quant à la définition qu'ils donnent. La conception aboutit, mais elle est plus difficile à exprimer, à s'élaborer : « *La nature, c'est plus à la campagne, quand même. Ça dépend. Il y a, en ville, des grands parcs, donc où il y a la nature. Le parc de la Tête d'Or, à Lyon, c'est quand même un peu la nature, c'est très grand. Il y a des fleurs, il y a de l'herbe, il y a des animaux* » (CM14). En complément de la distinction entre la nature campagnarde et urbaine, la délimitation des espaces de nature, en tant que spatialisation cette fois-ci et non plus en tant que définition verticale des périurbains, s'effectue aussi à partir d'une dimension intra-urbaine plus précise :

« *Une pelouse au milieu de Paris, pour moi c'est pas la nature. Un vulgaire square avec un coin enfant et trois arbres, c'est pas... Il y a besoin d'espace, il y a pas une superficie minimum ou maximum. Un parc, c'est vrai que s'il y a un parc, on arrive à s'isoler, on tourne et il y a des arbres, de la nature, c'est vrai que là on oublie la ville. Mais il faut vraiment que ce soit un parc d'une certaine dimension* » (CM3).

Cela rejoint d'ailleurs le complément de représentation d'une autre personne, périurbaine, ayant vécu en ville : « *Je prends Brest, c'est une ville où, quand même, le vert est préservé. On a à peine quitté la ville, la Penfeld, il y a des choses comme ça, il y a des bois, la nature elle est présente dans la ville, malgré tout, pour moi. Mais on ne lui laisse pas beaucoup de place, ça c'est autre chose* » (SD15). Dans les deux cas, la localisation appelle une identification. Les pratiques de visite intègrent pour eux aussi les espaces urbains, mais davantage pour ceux qui n'ont pas habité en ville. Dans les problèmes d'environnement, se trouve ici aussi la question de l'énergie, et l'association de préoccupations à différentes échelles.

La troisième classe rassemble le plus d'individus (un tiers des individus interrogés), mais avec peu de citoyens. Il s'agit d'une représentation de la nature hors de la ville, mais partout hors de la ville : « *Les espaces de nature, c'est la campagne, les champs, voilà, les bois [...]. Parcs en ville, moi je mettrais pas tellement dans la nature. Pour moi, c'est plus la campagne. Les parcs en ville, c'est plus de la pelouse* » (LT10). Pour les ruraux, cette représentation est beaucoup plus liée, d'emblée, à une pratique, à un vécu : « *Quand je suis aussi bien au jardin, pour moi c'est la nature. Il y a des oiseaux, il y a des petites bêtes, des écureuils. Je suis dans la nature* » (LT6). « *C'est ce qui nous entoure, c'est ce qui nous maintient en vie. Le matin, quand on ouvre les volets, on voit quand même les arbres, on voit le soleil, on écoute les oiseaux* » (LT1), « *La nature, c'est tout ce qui nous entoure, le ciel, les oiseaux* » (LT7). Les problèmes d'environnement sont liés avec le vécu de la nature. Ici, le problème n'est pas énoncé, comme dans les deux classes précédentes, par l'élément, le

⁶¹³ : Cf. EIZNER N., P. LALLI, 1993, A propos des représentations de l'environnement en France et en Italie, *Peuples méditerranéens*, n° 62-63, pp. 157-163.

domaine, l'espace affecté ou par la conséquence, mais beaucoup plus par les causes et les actions qui créent les problèmes : « déjà, avec tous les engrais qu'ils mettent, les pesticides » (LT1). Chez certains ruraux, cela va au-delà d'un simple report de la faute sur les autres. Il s'agit, aussi, de quelque chose qui les affectent : « les gens qui jettent tout par terre. Les gens abîment la nature, il y a un peu de tout, les gens ne prennent pas le temps de jeter un papier, balancent les cigarettes par la fenêtre, ça, je trouve ça horrible » (LT3).

« J'ai peur. J'ai peur. Je vous ai dit qu'on était en train de la détruire et de l'abîmer, cette planète. J'ai peur de la pollution, j'ai peur de...J'ai peur des centrales atomiques, il ne faut pas que je pense à ça, ça me fait peur. Mais surtout de la pollution, la pollution chimique » (LT6).

D'un côté est conçue la dégradation de l'environnement planétaire, avec des conséquences néfastes personnelles, d'un autre côté, cet aspect vécu est aussi relié à la pratique de son territoire, dont on regrette la dégradation : « Tout à l'heure, je suis allée faire un tour dans le bois, il y a les sacs poubelles qui sont à travers le bois, les canettes, voilà, c'est la pollution de l'environnement, les déchets » (LT10). Ce sont les hommes qui sont à la source des problèmes, et comme ceux-ci (qui polluent et salissent) se déplacent partout, y compris en campagne, la représentation de la nature hors de la ville est utile pour soi, pour avoir un cadre de vie agréable au quotidien, qu'il s'agit de protéger et par rapport auquel l'individu a une réaction de dégoût lorsque cet espace est dégradé, mais elle ne sert pas dans la perspective d'une délimitation des pratiques de visite à l'espace rural ou à l'espace urbain, car les deux étant menacés et salis, il faut trouver ce qu'il peut y avoir de bien, de mieux dans tous les espaces. L'espace de nature ne correspond pas à l'espace de pureté que l'on voudrait qu'il soit. Par contre, il y a d'autres espaces, n'étant pas considérés comme des espaces de nature, qui sont visités pour d'autres intérêts (ludiques, culturels...).

Plus de la moitié des montagnards se rangent dans cette classe de la nature partout hors de la ville. A la différence des ruraux qui pratiquent la ville dans le cadre des vacances et des loisirs, ces habitants des Contamines se limitent presque exclusivement aux espaces ruraux, littoraux et montagnards non urbanisés pour leurs visites. Ce sont surtout des habitants qui ont eu une faible mobilité résidentielle. Leur réponse est très brève, il n'y a pas de nature en ville. Pour ceux qui ont vécu en ville, les espaces de nature à l'intérieur sont aussi évacués, avec une reconnaissance de subjectivité : « Pour moi en ville, pour voir la nature, il y a besoin d'avoir, je dirais, un raisonnement un petit peu intellectuel, un raisonnement un petit peu naturaliste du biologiste, qui vont parcourir les parcs, les jardins publics. [...] Mais bon, à moins d'être obsédé par rechercher la nature dans les moindres recoins, si je circule en ville, je la vois pas » (CM11). Ainsi, à partir du moment où la nature n'est pas considérée comme présente en ville, la démarche est de se déplacer pour la chercher ailleurs : « Non, en ville, la nature, elle est pas très proche, et quand on habitait en ville, le dimanche, on essayait plutôt de partir à la campagne, d'aller prendre l'air » (CM18). En lien avec cette représentation, le problème d'environnement dominant qui revient est la pollution de l'air, la pollution atmosphérique. Ce n'est plus un problème local, ou une composition de différents problèmes suivant les échelles, mais des problèmes globaux, présentés hors des contextes d'échelle, et qui sont des problèmes de civilisation. Ils relèvent de l'environnement urbain : « La pollution, la pollution des voitures, enfin provoquée par les voitures. Et je trouve que en ville, on n'a pas besoin de voitures » (CM18), mais pas seulement : « Dans la France, ce sont les incendies, et puis les marées noires, et puis la pollution par les automobiles évidemment,

la couche d'ozone qui se rétrécit » (CM2), « *toutes sortes de pollution, aussi bien de l'air, des poubelles qu'on voit partout* » (CM9), « *quand on voit à la télé des images de marée noire, de pollution dans les villes, de surexploitation de la terre, ça nous énerve* » (CM10). Le lien avec le territoire est aussi réalisé : « *Toutes sortes de pollution, aussi bien de l'air, des poubelles qu'on voit partout* » (CM9).

Les pratiques de visite des périurbains se rapprochent de celle des montagnards, à savoir des espaces urbains et ruraux, mais beaucoup plus des espaces non urbanisés à proximité du domicile. La ville, comme pour les montagnards, est acceptée lorsqu'elle est loin. La représentation de la nature se rapproche davantage de celle des ruraux, avec ce qui est autour de l'individu, réellement ou de façon imaginaire : « *Les champs, les rivières, les bois, les talus. La nature, c'est tout ce qui nous entoure en fait. Les forêts* » (SD4). Seul ce qui est hors de la ville a cette capacité à entourer. En complément de ce dimensionnement entourant, il y a aussi la qualité artificielle de ce qui est en ville, qui conduit à ne pas considérer ces éléments comme la nature : « *Pour moi, c'est artificiel, c'est de la végétation, mais c'est pas naturel* » (SD14), « *pour moi, les parcs, c'est artificiel. C'est quelque chose qui est construit pour apparaître de telle manière* » (SD7). Les deux discours se rejoignent sur le fait que les espaces de nature doivent nécessairement être des espaces que l'on vit, et cela n'est possible que s'il existe ce caractère originel de la nature, qui contient aussi la propriété de la vaste étendue autour de l'homme. Les problèmes d'environnement sont aussi globaux, avec des répercussions locales qui affectent les personnes : « *Je suis allé à la plage avec mes enfants, ils sont recouverts de goudron, donc voilà le dernier, c'est la pollution humaine, la pollution que l'homme laisse à la côte, la stupidité de certains, les déchets qu'on voit jetés un peu partout* » (SD8). Peu de citoyens appartiennent à cette classe. La nature ne peut pas être en ville non pas seulement par rapport à une capacité d'entourer l'homme, mais aussi par rapport au lieu de naissance : « *C'est la campagne. C'est la campagne, parce que j'y suis né* » (RE8). C'est la pollution atmosphérique qui est, là, considérée comme le principal problème : le sol et l'eau ne sont déjà plus pris en compte parce qu'ils ne sont artificiels ou ne sont pas perçus en ville. Il ne reste plus que l'air à préserver, dont la dégradation peut encore être déplorée.

La quatrième classe est composée d'individus ayant une mobilité résidentielle beaucoup plus spécifique. Les espaces de nature sont pour eux un espace rural sans maisons. Ils se rassemblent tous autour du fait d'avoir vécu en ville pour tout ceux qui habitent aujourd'hui dans un espace rural. Les ruraux et les montagnards ont des espaces de visite toujours en dehors de la ville. Les périurbains se rendent en ville, à condition qu'elle soit éloignée du domicile et qu'elle n'ait pas été un cadre de vie difficile à supporter. Par contre, les urbains de cette classe assument complètement le fait de visiter des espaces urbains. Il faut dire que ce sont des habitants du quartier pavillonnaire, qui se sont récemment installés dans une maison neuve et qui ont un certain niveau de vie. Le contrôle des cadres de vie, de vacances et de visite est donc important. La représentation de la nature est énoncée de façon très simple : « *La côte, la montagne, la campagne* » (RE7), « *tout ce qui n'est pas urbanisé, en général. C'est-à-dire que là, je fais l'opposition entre la ville et ce qui n'est pas urbanisé, donc en fait, campagne, mer, montagne, ce sont des espaces de nature* » (RE1). La déclinaison des « milieux » concernés est utile pour préciser que ce n'est pas entièrement ce qui est hors de la ville, mais ce qui est avant tout hors de l'espace bâti. La représentation de la nature des périurbains confirme cette association : « *C'est les champs, les arbres, les dunes*

[...]. *Les jardins, c'est artificiel* » (SD2). On retrouve la représentation précédente, celle de la nature qui entoure : « *C'est en pleine campagne, dans un champ* » (SD11), mais avec une précision, au-delà de la négation de la ville, sur la négation également du bâti : « *La nature, je vois pas trop avec des bâtiments* » (SD3), « *Etre en nature, c'est être en pleine nature, c'est-à-dire complètement isolé à la campagne, avec pas la moindre habitation à un kilomètre* » (SD16). Dans les problèmes d'environnement, on trouve une idée générale, celle de sa détérioration. Ce qui fait problème, ce n'est plus seulement ce qui dégrade la nature (les pollutions de l'air, de l'eau, la question de l'énergie revient), mais aussi ce qui se place dans la nature et qui réduit l'extension de son espace : « *Le fait d'étendre, d'étendre peut-être les constructions* » (SD3). Dans ce cadre, sont aussi cités comme problème les OGM. La représentation de la nature peut rejoindre celle des problèmes d'environnement : « *La nature, elle reste quand même dans le domaine sauvage, ce qui caractérise un petit peu d'autres régions par rapport à notre région, par exemple les Hautes-Alpes où c'est moins bétonné, où c'est moins urbanisé* » (CM4). Pour les montagnards de cette classe, la partie urbanisée de la montagne n'est pas dans l'espace de nature. Celui-ci est plus haut, mais il n'est pas qu'en haute montagne : « *Au-dessus de 2000 mètres. Tout ce qui est campagne, aussi, comme par exemple en Normandie [...]. Là où il n'y a pas d'habitation* » (CM17).

Il est surtout intéressant d'observer ici le décalage entre les représentations des espaces urbains et leurs pratiques. Concernant la série de photographies, tous les individus de cette classe habitant en espace rural sont prêts à aller visiter les espaces urbains montrés sur les photos. Leurs taux d'adhésion aux images urbaines sont élevés (au moins 4 sur 6) et ils sont aussi prêts à aller visiter les espaces littoraux urbanisés. Or, ils déclarent ne pas pratiquer les espaces bâtis et urbains pour leurs visites. Pour les citadins, c'est l'inverse. Ils n'expriment leur adhésion pour une visite qu'à une petite partie des images urbaines, mais ce sont eux qui pratiquent le plus les espaces de visite urbains. Le décalage se comprend ici par des pratiques d'espaces urbains assez choisis, notamment sur le littoral.

La cinquième classe contient les individus pour qui les espaces de nature sont uniquement des espaces non cultivés. Ce sont surtout des urbains et des ruraux qui ont cette représentation. Leur mobilité résidentielle est faible chez les jeunes, plus forte chez les adultes. Le non cultivé équivaut à la forêt, aux côtes non urbanisées. Ce n'est pas forcément un espace lointain. L'argument de la classe précédente, celui de l'habitat, est repris, mais avec une application plus restrictive (et exagérée) : « *Disons, pour moi, la nature toute seule, c'est sans habitat. Or, en France, à ma connaissance, on n'a pas tellement de régions où il n'y a pas d'habitat* » (RE4). De façon extrême, ce sont les grands espaces « vierges » ou réputés « naturels » de la planète qui sont énoncés : « *Le Canada, l'Amazonie. Ce qui me fait vraiment penser à la nature, les espaces vierges, l'Afrique centrale, les régions qui ne sont pas trop, encore, touchées par le tourisme. Bon, le Canada, c'est touché, mais il y a des coins, au Canada, où il n'y a pas encore...Les grands déserts de glace, par exemple* » (RE2). Une autre représentation va encore plus loin. La totalité de l'espace n'est plus naturelle, et pour retrouver la nature, il faut qu'un phénomène naturel s'y produise : « *Rien n'est naturel, maintenant. Tout a été construit, tout a été façonné. Où est-ce qu'on retrouve, simplement, la nature elle-même, et bien c'est après une éruption, c'est après, quand les laves se sont écoulées, comme ça, comme en Islande* » (RE11). Ce thème de la nature recréée est aussi présent jusqu'en ville. Les espaces de nature ne sont pas dans l'espace rural, parce que celui-

ci est travaillé. Par contre, si le but de l'homme est de mettre de la nature en ville, pourquoi ne pas accepter cette conception ? : « *C'est tout ce qui est sauvage, l'homme n'a pas commencé. Et aussi, c'est vrai que la ville, elle est un petit peu verte, ça fait pas de mal non plus, mais le rural, non* » (RE12). Les problèmes d'environnement déclarés par ces personnes ne sont pas spécifiques. Il y a des questions globales, locales, qui les affectent ou pas. Ces citoyens visitent en partie des espaces urbains, et leurs adhésions aux images urbaines est modérée. Les ruraux ont une représentation des problèmes d'environnement qui, elle, se place dans la lignée de ceux de la classe précédente. Il s'agit de dire que la nature est détériorée par l'homme. Le plus grave n'est pas que cela affecte la personne, c'est que la nature soit détruite. La représentation devient parfois spécifique dans sa relation avec l'espace concerné : « *Comment ça se détériore, par exemple les déchets dans les forêts, le pôle Nord, la glace* » (LT4). A la nette différence de la classe précédente, les ruraux et les périurbains de cette classe visitent des espaces urbains, de la même façon qu'ils adhèrent à beaucoup d'images d'espaces urbains.

L'ensemble de ces données aboutit à une complexité de résultats. Le plus souvent, ceux-ci sont reliés entre eux par des logiques entre les pratiques et les représentations des espaces, de la nature et des problèmes d'environnement. Il paraît utile de récapituler ci-dessous les particularités de chaque classe (tableau 43).

b). Des représentations de problèmes d'environnement aux pratiques de l'environnement

Un certain regroupement des discours autour des pratiques dominantes a été effectué ici. Dans chaque classe, un rapport spécifique à l'environnement apparaît, mais les rapports des autres classes s'y retrouvent parfois aussi. Seuls les rapports dominant dans chaque classe a été retenu. Les discours repris sont, le plus possible, ceux qui relèvent d'une déclaration personnelle de la personne interrogée, et non pas ceux qui font suite trop directement à une question posée lors de l'entretien. Outre les données du tableau 43, les pratiques de loisirs près du domicile, les pratiques de cueillette, la possession d'un animal et l'achat de produits d'alimentation au marché ont aussi été observés afin de voir s'ils ont une relation avec les pratiques d'environnement.

Tableau 43 : Pratiques des espaces de visite, représentations de la nature et des problèmes d'environnement :

Classe	1	2	3	4	5
Représentation des espaces de nature	Partout	Partout, sauf l'espace urbain, mais y compris les parcs en ville	Hors de la ville, mais partout hors de la ville	L'espace rural sans l'espace bâti	L'espace non bâti et non cultivé, mais y compris, parfois, les parcs en ville
Pratiques dominantes des espaces de vacances	Littoraux urbanisés	Littoraux et autres villes	Régions rurales et petites stations	Espaces ruraux, montagnards, littoraux hors des grandes villes	Espaces divers, notamment stations importantes
Pratiques des espaces de visite pendant les vacances	Espaces urbains, littoraux, et lieux culturels	Espaces urbains et montagnards, un peu moins littoraux	Espaces ruraux, montagnards, littoraux, peu de villes, plus de villages et lieux culturels ruraux	Montagnes et littoraux non urbanisés, très peu d'espaces urbains	Espaces divers, à la fois non urbanisés et urbanisés
Pratiques des espaces de visite près du domicile (sauf cas particulier Contamines)	Espaces « naturels » littoraux et ruraux, villages	Lieux de visite surtout ruraux	Lieux de visite surtout ruraux	Espaces « naturels » littoraux (périu.), espaces urbains littoraux (urb.), espaces ruraux (Le Theil)	Espaces variés, villages, lieux culturels, lieux « naturels »
Représentations dominantes des espaces de visite (photos)	Oui à tout, sauf openfield, village, espaces urbains resserrés avec foule	Oui aux espaces « classiques » ruraux, urbains, montagnards	Rejet de l'urbain pour une partie des individus, adhésion à la montagne et au littoral non urb.	Idem que la classe 3	Rejet de la majorité des images urbaines, adhésion globale aux autres espaces sauf exc.
Représentation des problèmes d'environnement	Problèmes à impact local	Réflexion multi-scalaire, association du local et du global	Problèmes touchant le vécu de la personne, son territoire	La destruction des espaces de nature eux-mêmes	Problèmes variés
Mobilité résidentielle au cours de la vie	Faible, toujours dans la même région et/ou le même cadre de vie	Forte chez les jeunes, moyenne chez les adultes, faible chez les retraités	Faible chez les jeunes, plus forte chez les adultes plus âgés	Forte chez les personnes aujourd'hui en espace rural et montagnard, beaucoup plus faible chez les urbains et périu.	Faible chez les jeunes, plus forte chez les adultes plus âgés
Position par rapport à la post-modernité de la nature	Hyper-modernité : un cadre, chez-soi ou que l'on va chercher.	Hyper-modernité : ce que l'on perçoit, pratique.	A-modernité : la nature est vécue, l'homme est dedans.	A-modernité : il est dans la nature, crainte des constructions	Hyper-modernité : préserver les espaces naturels, les recréer

Quelles pratiques dans les espaces de visite pour des représentations de problèmes d'environnement à impact local ?

Dans l'ensemble, le tableau 43 montre que les espaces de visite déclarés des individus de cette classe sont plutôt des espaces aménagés, en ville, sur le littoral ou dans des villages. Les individus de cette classe ne développent pas beaucoup de loisirs à partir de leur domicile, tout au plus un peu de marche, de jardinage, de pêche. Ainsi, leurs pratiques de cueillette à partir du domicile existent pour certains, mais sont en moyenne peu pratiquées. Les occupations sont plutôt intérieures. Les individus de cette classe ne sont pas des citadins, et ils possèdent un animal. Les rapports exprimés avec l'environnement dans les espaces de visite sont souvent reliés à l'espace du quotidien. Il se représente ce qu'il a rencontré durant ses visites comme des reproductions de son espace de vie. Il y a une recherche pour retrouver dans l'espace de visite les caractères de l'espace du quotidien. Par exemple, à la question : « *Quand vous allez dans le Puy-de-Dôme, c'est pour des marches, c'est pour monter au sommet des puys, c'est pour quelle activité ?* », la réponse se reporte aussi sur les villages et les villes, comme l'espace quotidien est celui du village : « *Plutôt pour monter au sommet des puys, oui, pour le paysage. On en profite, en passant par Clermont, pour faire les magasins, en passant par Volvic, aussi* » (LT5). Le travail de la commerçante a ainsi une suite dans l'espace d'excursion : « *Comme j'habite sur place, sur le lieu du commerce, quand j'arrête, j'aime bien partir. On a visité tous les petits villages* » (LT15), donc dans une démarche davantage de comparaison et d'assimilation que dans une démarche d'altérité. De même, le travail du cantonnier l'amène à observer l'aménagement des espaces de visite, comme aux Saintes-Maries-de-la-Mer : « *Il y a plein de petits fossés [...]. Il y a une usine, aussi, bien sûr* » (LT14), et les façons de travailler, en évoquant une excursion dans le Jura : « *Ils sont toujours à la faux, là-bas [...]. C'est pas mal, là-bas. Il y a des bois, il y a des scieries* » (LT14). Au-delà de ce lien, la curiosité pour les habitants est développée : « *Au Maroc [...], pour voir leurs façons de vivre, sur leurs maisons, leurs habitations, c'est quand même autre chose* » (CM1). La dimension patrimoniale est importante, et elle se traduit par la visite d'espaces aménagés : « *En fait, ils ont tout reconstitué, la vie d'autrefois. On y voit tout le mobilier ancien, la vaisselle* » (LT5), ou par l'envie de revenir à cet endroit, avec aussi l'utilité de revoir des personnes déjà rencontrées : « *J'aime bien retrouver en été la visite de lacs, de certains lacs, qui sont en altitude, qui m'intéressent beaucoup, avec des gens que je connais, de la région, qui sont très connaisseurs, au niveau de la faune et de la flore* » (SD13). Lorsque le lien avec le quotidien ne peut se faire, l'individu fait alors reporter son rapport cognitif avec l'espace sur d'autres personnes. L'absence d'accompagnement, quand la personne en ressentait le besoin, est alors vécu comme un manque : « *On a vu Venise, on a vu Vérone, Florence, c'était joli, mais il n'y a pas eu ce contact ou cet accompagnement de quelqu'un du cru* » (SD13). Aux Contamines, le rapport reste à l'échelle locale, avec une montagne qui est vue depuis le domicile comme depuis un lieu, un point dans l'espace de visite où l'on s'arrête : « *Vous pouvez rester à cet endroit passer une journée, il y a plein de choses à admirer. On découvre les sommets. Quand on se promène en montagne, c'est souvent les sommets qu'on regarde, qu'on voit* » (CM1). Cette première classe, avec une représentation des espaces de nature « partout », regroupe les personnes à faible mobilité résidentielle qui recherchent la nature comme un cadre de visite. L'adhésion aux

photographies est assez élevée, mais, pour être réussie, la visite implique qu'une représentation de l'espace puisse s'établir, soit à partir d'une relation avec l'espace quotidien, soit avec l'appui d'individus guidant la visite. En terme de géographie structurale, ces personnes sont sensiblement dans une position « rurale ».

Comment la réflexion multi-scalaire sur les problèmes d'environnement se retrouve-t-elle dans les pratiques de visite ?

Les individus de la deuxième classe ont énoncé des problèmes d'environnement qui associaient les dimensions locale et globale. Il y a une bonne correspondance avec leurs discours sur les pratiques des espaces de visite. Ceux-ci ne sont pas représentés comme des espaces repliés sur eux-mêmes, ni ayant un rapport avec l'espace du quotidien, mais comme des espaces composés de différentes parties, et appréhendés de différents points de vue.

La question du mode de représentation, notamment pour réaliser la carte mentale, peut se poser, ce qui n'aboutira pas à la même représentation du lac de barrage de Roselend : « *Soit on dessine le site, soit on dessine la carte vue du ciel* » (CM3). La prise de photographies peut aussi influencer ou la représentation de l'espace visité, comme lors d'une excursion à Québec : « *Là, c'était juste pour voir, en fait, la profondeur, enfin la hauteur de neige, on s'en rend pas compte quand on n'y est pas* » (RE9). L'espace de visite est appréhendé au début, au départ de la visite : « *A partir d'un lieu de vacances, nous avons pris la voiture pour aller à Lorient, et après Lorient nous avons pris le bateau pour aller à l'île de Groix* », ou : « *On est partis de Trévignon, on a pris la voiture, on s'est arrêtés en forêt, c'était à 100 kilomètres. On a visité une forêt* » (RE10). Les pratiques maritimes se placent aussi de façon privilégiée ici, car l'étendue marine offre l'occasion de développer et/ou de concrétiser la représentation multi-scalaire ou associant différents espaces : « *L'année dernière, on a fait l'île de Batz en excursion de printemps à partir de Morlaix, la baie de Morlaix, et puis l'île de Batz* » (SD9), ou, au sujet des grottes de Matata : « *On est allés visiter les grottes à l'intérieur. Et puis on avait fait le tour, aussi, en bateau* » (LT8). La représentation peut ainsi se développer au sujet de l'espace avant le parcours de visite lui-même (mais, en même temps, c'est aussi un parcours de visite lorsque, à destination, il n'y en a pas d'autre), ou bien au sujet du parcours de visite lui-même, principalement au sujet d'espaces montagnards, qu'il s'agisse du Mont Joly : « *Déjà, il y a la forêt, les champs, déjà, tout en bas. Après la forêt, les prés, ou fauchés, ou d'alpage, pour les vaches, et ensuite les rochers, où il y avait les chamois* » (CM14), ou, plus modestement, du Mont Gerbier de Jonc :

« Il y a la maison ou la fontaine où il y a la prise de la source. C'est sur un plateau. Bon, la route est goudronnée, jusqu'ici. Et puis vous avez des champs avec des moutons, avec des chèvres, avec des vaches. Et là c'est tout caillouteux, et vous avez un petit sentier qui monte. Et quand vous arrivez au sommet, vous avez toute la vue » (CM16).

Ce type de représentation ne s'applique pas seulement aux espaces de montagne, il associe aussi le bâti et le non bâti, comme à Riquewihr : « *Ce qui m'a frappé, c'est les maisons où il y avait des fleurs à tous les balcons, et puis c'est les petits arbres qu'ils ont au bord de la rue, qui vendaient les spécialités du pays. Et autour, la vigne* » (LT17). Enfin, l'espace de visite peut être linéaire, et l'environnement se dimensionne alors de la façon

suiuante, sur le littoral du Morbihan : « *Il y a la côte qu'on longe. Alors, d'un côté, où ça part, c'est très escarpé. Après, ça tourne. Après, il y a le bras de la Vilaine. Et puis de l'autre côté, il y a une grande plage, comme ça, au départ, et après, c'est très escarpé* » (RE5). L'énonciation des différents échelons se fait à partir de l'association de l'espace parcouru (le chemin, la pente) et de l'espace perçu (la vue du plateau). Surtout, cette approche multi-scalaire permet la mise en place des différentes parties de l'espace, sans pour autant que soient définis et qualifiés les seuils de passage de l'une à l'autre.

Les individus de cette classe développent une autre pratique reliée à l'association de plusieurs espaces. Ce sont spécialement eux qui varient les parcours, et qui essaient de ne pas reprendre le même au retour qu'à l'aller. Cette pratique est « conceptualisée » : « *Ca n'a pas de charme, quand on fait une promenade, de prendre le même chemin. Il faut faire le circuit, pour que ce soit plaisant* », et le discours est complété par l'exemple d'excursion :

« *On peut monter par une route et descendre par une autre route pour retourner chez soi. Vous avez la route ici, qui file sur la Haute-Loire, vous avez une route ici qui file sur Privas, vous en avez une autre qui descend, qui ira en direction des gorges de l'Ardèche. On n'est pas obligé de reprendre la même route pour redescendre du Mont Gerbier des Joncs* » (SD9).

Comme pour la différenciation des espaces, ceci s'applique aussi bien à l'espace d'excursion, avec la route d'approche ou de retour, qu'à l'espace de visite, par exemple le tour du Mont Truc aux Contamines : « *On peut faire le tour pour revenir, que de passer, redescendre en fait en direction de la Gruvaz, et puis au lieu de redescendre jusqu'en bas, il y a un chemin qui permet de revenir aux Contamines, ce qui permet de faire une boucle* » (CM13). Dans cet espace, la pratique s'adapte bien à la configuration, parce que le Mont Truc en lui-même n'est pas très visité ; on en fait beaucoup plus le tour par les chalets de Miage. Mais lorsqu'un lieu de visite ne permet pas cela, son attrait est alors très relatif à ce qu'il y a autour :

« *Je suis jamais montée à l'Aiguille du Midi pour rester à l'Aiguille du Midi. Je veux dire, je monte à l'Aiguille du Midi, c'est effectivement un endroit qui est très particulier. Mais soit je fais la descente de la Vallée Blanche, soit je fais le Tacul. Ce serait plutôt un site culturel* » (CM13).

La relation à l'espace du quotidien existe aussi ici, mais alors de façon explicite, ainsi à propos d'une visite en Lozère :

« *Tous ces murs en cailloux, c'est joli. Il y en a un peu chez nous [...]. La végétation n'est pas du tout la même que chez nous, c'est pas les mêmes arbres. Du chêne, il y en a pas tellement. C'est des petites routes de campagne, c'est agréable. Mais alors, par rapport à chez nous, la différence, c'est qu'il y a beaucoup de cailloux, et ces pins. C'est surtout ça, c'est les arbres qui ne sont pas les mêmes, et puis tous ces cailloux* » (LT18).

En complément de la relation explicite à un espace ailleurs, il existe aussi la relation explicite à une autre époque dans cet espace, mais il s'agit alors surtout de lieux culturels, comme Notre-Dame de Paris :

« *Ce qui m'intéresse, c'est beaucoup plus de, enfin de l'imaginer en construction [...]. Presque à chaque fois que je vais à Paris, même à chaque fois, j'y vais souvent. Et c'est toujours, oui, pour le replacer dans le contexte de sa construction. Je me fais mon film* » (CM13).

Les individus de cette classe sont en position intermédiaire entre ceux des classes 1 et 3. La perception et la pratique des espaces sont importantes, mais ne vont pas jusqu'au stade de l'a-modernité, de l'homme partie intégrante de la nature. C'est justement ce détachement et le maintien de cette perception extérieure qui permet la représentation de différents espaces, une certaine maîtrise de l'espace de visite, qui donne lieu à des décisions, des orientations de parcours, en résumé une présence non subie dans l'espace, ainsi que le montre le déroulement d'une visite à Bruges :

« C'était un quinze août, et justement, à un moment, on a décidé, au lieu de prendre les artères où il y avait plein de monde, d'aller visiter, de prendre, justement, d'aller dans la rue où il y avait personne, pour voir des petites rues piétonnes, pour voir des endroits, là où les gens habitent » (CM3).

Cette maîtrise de l'espace correspond aussi avec le fait que les espaces de visite ne sont plus en calage étroit avec les espaces de vacances, comme dans la classe 1. Ici, les espaces de visite sont surtout ruraux, urbains, montagnards, alors que les espaces de vacances sont surtout littoraux et urbains. Cela signifie aussi davantage de déplacements pour accomplir cette organisation et réaliser ce rapport à l'espace. Les autres données qui peuvent être corrélées à cette classe sont les pratiques de cueillette, qui sont beaucoup plus développées ici que chez les individus de la classe 1, et plus généralement l'ensemble des loisirs : ski, VTT, escalade pour les montagnards ; vélo, chasse, pêche pour les ruraux ; natation, cinéma pour les citadins.

Le vécu des espaces de visite pour les individus aux problèmes d'environnement touchant la personne et le territoire

Ce sont les montagnards qui sont nombreux dans cette classe. Les pratiques des espaces de visite sont vécues avec une assez forte intensité. L'individu développe un lien fort avec son territoire ou avec l'espace de visite. Les expériences de visite sont décrites, sur le mode du « on est dedans » qui remplace le mode du « il y a ». L'espace n'est pas seulement une réalité extérieure ou un support, l'homme en fait partie. La corrélation avec la représentation de la nature est marquante, avec une position a-moderne de l'homme dans la nature.

Cela se traduit par différentes pratiques de visite, et par différents types de discours relatant ces pratiques. Le temps atmosphérique tient une place importante chez les individus de cette classe. Le mauvais temps implique une distanciation par rapport à l'environnement : « On avait fait Chambord aussi, et c'était, le temps était gris. Et en fait, la pluie menaçait, tout ça, et c'est vrai qu'on, qu'on n'a pas trop traîné dehors » (RE3). En revanche, le beau temps est l'occasion de concrétiser un rapport privilégié avec le paysage : « Ce jour-là, il faisait un soleil sensationnel, et on découvrait toute la baie du Mont Saint Michel » (RE3), ou : « On pouvait marcher, bon, il y avait la chaleur, bien sûr, c'était au mois de juin, malgré tout, mais j'ai un grand souvenir, parce que la montagne, il y avait des vues sur la mer » (LT19). A côté de ces personnes exerçant un rapport avec le paysage, mais dans une situation ponctuelle, lorsqu'elles découvrent une vaste étendue, il existe aussi des rapports privilégiés qui se construisent davantage dans un cheminement et pour un objectif fixé à l'avance qui va au-delà de la recherche d'un type de temps pour conduire à une adéquation avec le rythme de la nature, comme dans le cas de cette randonnée au Mont Pilat, dans les Hautes-Alpes : « C'est à

3300, on part à quatre heures du matin pour voir le lever du soleil et tout ça. Tous les ans, j'y allais. Et là-haut, on avait le petit lac, et surtout, assister au lever du soleil. Il faut partir très tôt, à trois heures, pour voir le soleil se lever » (RE8). Le contact avec la nature est étroit, il peut se faire par une adaptation afin de pouvoir être partie prenante de la nature, lorsqu'il s'agit d'observer les bouquetins dans la Vanoise : « Sur place, on est obligés, bien sûr, de rester tranquilles, de ne pas bouger pour ne pas les effrayer » (SD7). La relation inverse s'établit aussi, quand le contact avec l'élément naturel semble, au départ, difficile pour l'homme : « Là, on se disait, les algues, ça nous gêne pas de trop, on pouvait se baigner quand même » (LT1).

De façon plus générale, un lien s'établit entre la perception et la pratique de l'espace, lié à un engagement dans l'espace de visite, qu'il s'agisse du fort de Granville : « On avait vu qu'on pouvait monter, et donc on s'est dirigés vers cet endroit-là » (RE3), on d'une entrée dans un espace souterrain, comme le gouffre de Padirac : « C'était profond pour descendre. On est descendus, avec un ascenseur ou un escalier, je me rappelle plus. Et puis après, on se mettait sur un petit bateau, et puis on faisait le tour du gouffre » (LT7), ou une ancienne mine en Autriche : « Le petit train vous emmène au coeur de la mine. Là, on vous explique tout le travail des mineurs, et puis après on vous descend au plus profond de la mine. Même moi qui suis claustrophobe, j'ai pas eu le temps d'être mal à l'aise » (CM18). Les discours énoncent différemment les pratiques, sur le mode actif ou passif. Outre la progression dans l'espace de visite, le contact avec la nature permet aussi l'établissement de seuils de passage, de façon plus claire et plus précise que dans les discours des autres classes. Par exemple, les différentes étapes de l'ascension du Mont Ventoux sont bien décrites :

« Au début, c'est plein d'arbres, une végétation assez dense. Et donc en bas, il y a des vignes, et dès qu'on arrive au milieu, au chalet Renard, c'est le désert, les cailloux, il y a plus rien, plus aucune végétation » (CM7).

La référence à la vigne vient après la forêt. Au-delà de la progression de l'étagement, une autre évolution se construit dans la représentation de l'individu, avec une priorité dans le discours, non plus en fonction des étapes de rencontre des différents espaces, mais en fonction du rapport entre l'individu et l'environnement, selon des critères qui peuvent varier, et qui sont ici la densité du couvert végétal et le niveau de fermeture du paysage. C'est aussi le changement de mode de locomotion est répercuté sur l'organisation de l'espace de visite, mais la représentation reste floue, comme avec cet individu qui croit rapporter une excursion au col de la Madeleine alors qu'il s'agit du col de Joux-Plane : « On est allés à pied, on a fait la moitié en voiture et après on est allés à pied jusqu'au col, et on a marché après, une bonne heure avec les enfants » (SD8). Dans un espace proche du domicile, mais en dehors du territoire, la description est plus précise, mais ne localise pas encore. Ainsi, pour une balade en canoë dans les gorges de Chouigny (Allier),

« Quand on y va, on part à un endroit, on se pose à un endroit avec la voiture, ils nous prennent, on remonte jusque, jusqu'où on peut se mettre en canoë, et donc après ils nous lâchent, et on laisse les canoës en bas, et on reprend la voiture » (LT7).

Plus précisément, lorsque l'espace de visite correspond au territoire, les seuils sont localisés. Cela correspond surtout aux habitants des Contamines. Le parcours de randonnée

vers le col du Joly est décrit avec ses étapes et ses passages d'un environnement à un autre, l'environnement et non un simple espace car c'est une étendue qui est vécue et avec laquelle la relation est privilégiée :

« On va parler, plus, de la montée en forêt, donc le Lay, l'Etape. Après, on va débiter un peu les alpages, entre l'Etape, le Signal, les petits alpages, là, je dirais que c'est la passation, il y a des petits endroits d'ombre. Par contre, le Signal, le col, là, ça va être beaucoup plus du panorama, alpages aussi, mais panorama, verdure » (CM9).

La description de la pratique de randonnée peut laisser de côté légèrement la localisation des seuils, pour se concentrer sur le rapport à la nature, avec cet exemple de la randonnée vers le lac d'Armancette :

« On part d'un petit hameau qui s'appelle la Frasse [...]. Il y a un petit chemin qui monte, comme ça, après on peut choisir si on veut aller, le lac d'Armancette [...]. Là, en général, on s'arrête pour manger, c'est pas très haut. Après, on continue vers une autre montagne, il y a un glacier qui descend. »

La référence au glacier est faite justement sur le mode du « il y a », correspondant à ce qui n'est pas parcouru, réellement pratiqué.

« On continue comme ça, on passe plusieurs petits ruisseaux [...]. Le lac d'Armancette, déjà, on y met un petit peu les pieds. Il y a plein de myrtilles [...]. On les mange, on les lave un peu dans le ruisseau, parce qu'autrement, il y a des maladies, mais autrement on les mange. On voudrait bien en ramener, mais c'est un peu difficile, parce que c'est trop tentant de les manger » (CM10).

Enfin, la dernière forme de rapport étroit à la nature, avec une territorialisation, est celle où les individus ne décrivent pas tant les seuils de passage d'un environnement à un autre, ni les pratiques, mais la qualité de l'environnement, c'est-à-dire à la fois la qualité du lieu et la satisfaction qu'ils éprouvent à être présent dans cet espace et à vivre avec cette nature, en moyenne montagne, au Prarion (Saint-Gervais) :

« Je pars à pied d'en bas, de Bionnay, je montais à pied, tout le long, dans la forêt, dans les alpages. Et puis j'arrive là-haut, c'est magnifique, parce qu'on a une vue sur la chaîne du Mont Blanc. Ce que j'apprécie, c'est le calme, et le silence, là-haut »,

ou en haute montagne, à l'Aiguille de la Bérangère : *« Il y a si longtemps que j'y suis allée [...]. On voit toute la vallée, évidemment, puisque l'Aiguille de la Bérangère est là, au-dessus de chez moi, donc on voit toute la vallée, et puis on voit les autres montagnes » (CM2).* Ce type de visite conduit donc aussi à l'isolement, dans des environnements propices à cette pratique, comme le Mont Covagnet : *« Je suis parti le matin, de bonne heure, et je suis redescendu le soir tard, et je suis resté toute la journée avec les bouquetins » (CM8).* Le lien avec la nature va parfois jusqu'à une personnalisation de celle-ci, en lui attribuant, dans le discours, des qualités humaines : *« il y a une petite pinède, qui est sympa » (CM10),* ou au Mont Saint Michel : *« On voit pas la mer, d'ailleurs. On voulait l'attendre, mais c'était trop tard » (LT6).*

En lien avec cette concentration sur l'espace de visite, un désintérêt pour ce qui est extérieur à cet espace se manifeste parfois : « *On partait pour aller au gouffre, donc le reste, ça nous intéressait pas* » (LT10). La difficulté de visite existe aussi dans cette classe d'individus, sur le littoral breton : « *L'itinéraire qu'on utilisait suivait d'assez près la côte, donc des passages absolument superbes, mais épuisants. On était morts, parce que descendre et remonter, sur des marches et des marches, c'était épuisant* » (SD7), ou le col d'Enclave, dans le massif du Mont Blanc :

« *Pour faire le col proprement dit, ça n'a rien d'intéressant. En plus, la montée devient de plus en plus difficile, parce qu'il y a de plus en plus de rocaille, de terre, de terre durcie et de rocailles, donc c'est pas facile de grimper là-dedans. Et puis quand on arrive là-haut, c'est pas un spectacle inoubliable. On passe là dans un autre but, par exemple aller dans un refuge qui se trouve plus loin* » (CM12).

La proximité avec l'environnement, en général, n'exclut pas une distanciation lorsque la pratique devient difficile. En revanche, ce sont ces personnes qui sont les plus surprises du point de vue qu'elles découvrent après un passage sans large vision du paysage. Arriver « *en face de* » devient un phénomène : *Des grottes, des châteaux, beaucoup de maisons aux volets fermés, et puis une chose magnifique, quand on arrive face à la mer, de voir la mer bleue, c'est vraiment féérique* » (SD4), ou : « *On est allés à la pointe du Raz. C'était impressionnant. Pareil, c'est un peu le même style. On domine la mer, on voit l'île de Sein en face* » (SD8).

Un récit de course en montagne est parfois rapporté, dans lequel sont associés la description du parcours, avec les différentes étapes, et les rapports à l'environnement, qui comprend notamment les rapports au paysage. Ce récit sur la course vers la Tête du Colonne, au-dessus de la vallée de l'Arve regroupe bien toutes les idées avancées jusqu'ici au sujet de cette classe 3 (annexe 3, CM11).

Mise en danger, réduction, destruction des espaces de nature et cultures de visite spécifiques à ces représentations des problèmes d'environnement

Les individus redoutent ici que l'étendue qui est considérée comme étant la nature disparaisse à cause de l'avancée des constructions. Le tableau 43 montre que les habitants ruraux de cette classe ont eu une forte mobilité résidentielle, alors que celle des habitants urbains et périurbains est beaucoup plus faible. La confrontation avec les espaces bâtis, avec l'urbanisation est donc un facteur lié à cette représentation des menaces et des observations de la suppression d'espaces de nature. Les pratiques de loisirs et de cueillette sont aussi très bien développées chez cette classe, comme dans la classe 3 (ski, randonnée, natation, escalade, notamment pour les montagnards), sauf chez les périurbains. Par contre, les montagnards possèdent beaucoup moins, ici, un discours corrélé à l'énoncé du problème d'environnement. La correspondance est au contraire très forte chez les autres individus.

Si les nouvelles constructions sont dénoncées en tant que problèmes d'environnement, les constructions plus anciennes sont bien aperçues dans le paysage, et sont souvent relevées dans

le discours de la visite. La patrimonialisation du bâti et du construit n'est pas étrangère à ce décalage. Ainsi, le viaduc de Garabit est bien représenté :

« Ce que je me souviens, c'est que le pont a été construit, aussi, par Gustave Eiffel [...]. C'est en structure métallique, il est pas en béton, il est rouge, il ressortait bien, sans doute, sur les couleurs qu'il y avait autour », ou : « Je me souviens des maisons où on logeait, des Bed and Breakfast, et ces maisons-là, elles font partie du paysage, elles sont marrantes, elles sont en couleurs » (SD3).

La pénétration des aménagements dans l'espace rural est aussi un thème présent, avec cette image des versants de la Côte Vermeille : *« C'était vraiment superbe, parce que, en fait, les routes, ça rentre dans les vignes et on a une vue superbe sur toute la côte » (RE1)*. Cette idée se décline d'une troisième façon, avec l'implantation ponctuelle d'une construction dans la campagne, en l'occurrence le plateau de Lassithi : *« L'élément central, c'est le moulin » (SD16)*. Ces exemples montrent aussi que ce qui est surtout redouté, ce sont les destructions et suppressions d'espaces de nature, alors que les emplacements ponctuels ou linéaires sont davantage valorisés. L'observation à distance et la prise de photographies enrichissent ce rapport positif entre le bâti et son environnement, comme cette perception du château de Beynac depuis une balade sur la Dordogne, au niveau du pont qui l'enjambe : *« Je trouvais amusant de mettre le château sous le pont » (SD2)*. L'implantation dans le paysage ne choque pas, car, soit elle est perçue de façon positive, soit il en est fait abstraction, avec cet exemple du château de Bruniquel, en Dordogne : *« C'est donc un château qui est vraiment sur le bord d'une falaise. C'est plus les pierres qui me marquent que le paysage en lui-même » (SD2)*.

Le second caractère spécifique aux individus de cette classe est leur propension à relater les pratiques de cheminement, au niveau des franchissements de ponts et de cours d'eau, que ce soit sur le littoral de Locquirec : *« On a traversé, en fait, ici, il y avait un pont. Donc moi personnellement, je suis revenu sur mes pas, certains ont continué. On est revenus dans l'autre sens, pas tout à fait pareil, en fait, puisqu'on a traversé ici, donc on a traversé la rivière à pied pour reprendre le chemin » (SD11)*, ou sur la Dordogne, à La Roque-Gageac : *« En fait, il y a un pont, et lorsqu'on est arrivés à ce pont, on fait demi-tour et on revient au point de départ. Et tout le long de la rivière, c'est donc, des châteaux » (SD16)*, ou encore lors d'une randonnée au-dessus de Saint-Véran : *« Ce n'est que passages sur la rivière » (RE7)*. Cette question du franchissement renvoie aussi l'engagement de l'homme dans la nature, qui implique, non pas la destruction systématique, comme les constructions, mais une intégration, une participation à la nature, dans le contexte de la représentation a-moderne de la nature dans cette classe.

Outre la question du bâti, la destruction de la nature n'est pas forcément représentée d'une façon négative, mais elle est vue aussi sur un plan culturel, comme à Bort-les-Orgues : *« Cette roche, ils s'en servent pour couvrir les toits, la lauze, la lauze d'Auvergne » (LT15)*, ou, dans la montagne enneigée : *« De la hauteur où on était, en fait, comme on était sur des télésièges, plus on montait et plus ça faisait des traînées dans les montagnes » (LT2)*.

Préservation, récréation de la nature et localisation, situation du visiteur dans un environnement entourant

La dernière classe comprend les individus qui ont des représentations variées des problèmes d'environnement, mais qui se rejoignent sur une conception hyper-moderne de la nature, fondée sur sa préservation ainsi que sur la création, la présence de la nature en ville (tableau 43). Comme les deux classes précédentes, les pratiques de loisirs et de cueillette sont fortes chez ces personnes. Leurs pratiques des espaces de visite sont reportées en mettant l'accent sur la localisation et la situation qu'elles occupent. Le récit de visite peut débiter comme ceux de la classe 3, avec une intégration dans la nature, mais il se poursuit par un détachement et une extériorité par rapport à la nature, avec cette descente de la rivière du Bras Rouge à La Réunion :

« On avait pris un chemin qui descendait à travers les rochers et la forêt également, c'était super, pour arriver dans le lit de la rivière [...]. Là on se sentait vraiment dans la roche, avec cette eau présente, mais on était quand même entourés pendant toute cette descente par des arbres et de la végétation. Il y avait des falaises un peu moins hautes, donc parfois on côtoyait la végétation » (SD5).

Cette non intégration à la nature se confirme avec la difficulté de visite ressentie au Piton de la Fournaise (annexe 4, SD5).

La représentation de l'approche est très développée chez ces personnes, en lien avec un rapport d'extériorité vis-à-vis de l'espace de visite, qui va jusqu'à la crainte de l'élément naturel : *« Quand on approche [du Mont Saint-Michel], on voit cet ensemble, qui est pris dans l'eau, et moi je trouve ça impressionnant. D'ailleurs, j'avais peur que la mer nous recouvre »* (LT12). Avant même l'approche, le séjour peut être conçu en fonction des possibilités de visite dans la région : *« On s'est installés plusieurs années de rang dans le Val de Loire pour visiter les châteaux du Val de Loire. Et quand on se trouve quelque part, on va visiter les monuments qui se trouvent à côté »* (SD6). Le visiteur est sur un chemin, il a conscience de l'environnement qu'il longe et qu'il traverse, mais il en reste bien séparé en terme de représentation, comme le montre une visite dans la montagne tahitienne :

« En arrivant sur la forêt, donc sur le trajet, plus on s'avancait vers la forêt, plus il y avait d'arbres. Les chemins, c'est large, donc il y a du passage [...]. Toujours cette notion d'acheminement, de route, de chemin. Toujours cette notion de pouvoir passer avec un véhicule, ne pas être totalement dans la nature » (RE2),

ou dans la vallée de la Clarée pour se rendre au lac Vert : *« La route, on a bifurqué sur un petit chemin à droite. Après, on était encaissés entre deux petites montagnes »* (LT16). Cette situation existe aussi pour l'espace de visite près du domicile : *« T'as la Vilaine, là, le cours d'eau, et de chaque côté, t'as une petite piste. T'as une piste, vélo, et autour, t'as la verdure »* (RE13).

Avec cette distanciation par rapport à la nature, le discours sur l'espace et les emplacements reprend beaucoup plus d'importance, et là aussi, se décline en plusieurs points. La question de la distance de l'approche est remarquée :

« Collioure, vous arrivez très vite dans Collioure. Bon, ce qui est joli, quand on va à Collioure, c'est la route par la corniche [...]. On arrive tout de suite dans Locronan. Je ne m'y attendais pas du tout. Tout d'un coup, je me suis retrouvée sur cette place, ça a été l'éblouissement » (RE4).

Dans les sites fortifiés, la porte d'entrée devient un seuil bien établi, à Saint-Paul-de-Vence : *« Vous rentrez directement, je crois qu'il y a une porte de ville ancienne » (RE4)*, ou à Saint-Malo intra-muros : *« Il y a plusieurs entrées. C'est un petit endroit dans Saint-Malo qui est très touristique » (RE12).*

Enfin, il ne faut pas voir la relation à la nature comme quelque chose qui est figé. La représentation de l'espace autour du Mont Saint-Michel montre qu'une évolution peut exister. Le récit de la visite traduit ce passage entre une position extérieure à l'espace, et l'envie de s'engager plus directement dans cette nature de la baie du Mont (annexe 5, RE11), sur le mode de l'appropriation, qui renvoie mieux à l'idée des espaces de nature préservés en ville, ou aux espaces à (re)créer, qu'aux espaces de nature des individus de la classe 3, qui sont beaucoup plus impliqués dans l'environnement, et pour lesquels il n'est pas question d'une appropriation. Celle-ci relève donc, comme il est indiqué dans le tableau 43, du champ de l'hyper-modernité de la nature effectif dans cette classe 5.

L'association de ces données aboutit à des résultats assez cohérents en termes de relations entre pratiques des espaces et représentations de la nature et de l'environnement. La grande majorité des individus, appartenant à une catégorie donnée à partir de ces représentations, développent des discours d'espaces de visite qui correspondent bien, voire très bien à ces représentations. Quelques uns néanmoins, très peu nombreux, ne relatent pas de pratiques correspondant à leurs représentations. A partir de recherches ultérieures, ce sont en premier lieu les cultures de ces personnes, minoritaires, qu'il est utile de comprendre.

CHAPITRE 7 : QUALITE ET BIEN-ÊTRE DES ESPACES DE VISITE

Après la présentation des rapports que les individus entretiennent avec les espaces de visite, à partir des entretiens effectués à domicile et qui prenaient en compte la relation entre les espaces du quotidien, de villégiature et de visite, la réflexion de ce chapitre concerne l'articulation des rapports aux paysages en termes de qualité et de bien-être des espaces. Le but est, dans un premier temps, d'évaluer les différences de représentation et de perception de la qualité des espaces selon les individus de différents cadres de vie. Cela se rapporte aux espaces près de leur domicile comme aux espaces de visite et de séjour touristique. Les déclarations sur le bien-être dans ces espaces sont mises en perspective avec les discours sur la qualité. Il importe notamment de mettre en évidence la dimension géographique des résultats, en terme de comparaison des rapports des individus à l'espace selon les différents cadres de visite. Le second temps de la recherche sur la qualité et le bien-être consiste alors à mettre en relation ces résultats avec ceux déjà obtenus sur la position des individus par rapport à la post-modernité de la nature. Enfin, il s'agit de relier cette question du bien-être à celle du contrôle de mobilité présente en géographie structurale, et donc de montrer comment s'articulent ces différentes dimensions dans une analyse synthétique.

1). L'analyse d'un matériau textuel : la critique kantienne de la faculté de juger

a). Cadrage conceptuel

Note théorique

La réflexion de Kant dans la Critique de la faculté de juger⁶¹⁴ semble intéressante à reprendre et à appliquer au rapport entre le visiteur et les destinations, afin d'évaluer ce que sont les espaces de qualité et de bien-être⁶¹⁵. Kant fournit une tripartition de « *la représentation systématique du pouvoir de penser* » : l'entendement, la faculté de juger, et la raison. Quel(s) pouvoir(s) l'individu en tant que visiteur, potentiel ou effectif, utilise-t-il majoritairement, accessoirement dans sa connaissance, au sens large, de l'espace ? Comment faire correspondre le vocabulaire employé par les individus et celui de Kant ?

L'entendement et la raison « renferment une relation objective des représentations ». Le premier fournit les lois de la nature, la seconde utilise l'universel pour déterminer le particulier. Ainsi, l'entendement définit ce que sont les objets de la nature. Il se place dans notre pensée, c'est le « *pouvoir de connaître l'universel* », donc ce qui est fondamental, ce qui n'est pas appliqué, ce qui n'est pas – pas encore - le terrain, terrain du géographe comme du visiteur. Je sais ce qu'est une ville, un château, un glacier, un torrent. S'il est difficile d'y penser sans en avoir une image, on peut, en revanche, en donner les caractéristiques, on peut les définir abstraitement. La raison, chez Kant, se place à la suite de l'entendement. Elle permet de « *déterminer le particulier par l'universel* ». A partir de notre connaissance universelle, elle range en quelque sorte chaque objet particulier sous son principe général : cette construction que l'on voit, ou à laquelle on pense, qui domine Chartres est une cathédrale, comme toutes les autres cathédrales ; Chartres est une ville parce qu'elle en

⁶¹⁴ : KANT E., 1990 [1790], *Critique de la faculté de juger*, Paris, Gallimard, 389 p.

⁶¹⁵ : Cette analyse est le prolongement d'une communication au colloque « Peut-on prétendre à des espaces de qualité et de bien-être ? » qui s'est tenu à l'Université d'Angers en septembre 2004.

regroupe les caractères : un bâti aggloméré, une certaine densité de population et une certaine centralité des activités.

Un classement d'ordre sémantique existe en techniques d'enquête, entre les questions et réponses de fait d'une part, qui découlent de cette objectivation, et les questions et réponses d'opinion, d'autre part. En outre, « *il reste parmi les pouvoirs supérieurs de connaître un intermédiaire : la faculté de juger* ». Celle-ci amène le sentiment de plaisir et de déplaisir. Une fois l'objectivité établie, on pourrait avoir tendance à traiter de la subjectivité. Or, Kant considère la faculté de juger comme un pouvoir intermédiaire entre l'entendement et la raison, « *dont la médiation permet de relier ces deux pouvoirs* ». Il considère qu'elle est « le pouvoir de subsumer le particulier sous l'universel », et devient en quelque sorte la charnière indispensable entre les deux autres pouvoirs, afin de porter un jugement d'appréciation, en sus d'une explication rationnelle. La faculté de juger est activée selon deux modes, deux schémas de réflexion entre le particulier et l'universel. La faculté de juger réfléchissante part d'une représentation pour « *obtenir un concept* ». L'originalité, la pertinence et la justification de cette faculté viennent qu'elle procède à « *la manière de l'art* ». Ainsi, il y a une transposition, appelée spécification par Kant, des lois universelles aux lois empiriques, pour penser la « *finalité de la nature* ». La faculté de juger réfléchissante engendre, soit un jugement esthétique de réflexion, lorsque il y a confrontation de l'imagination et de l'entendement, soit un jugement de connaissance, lorsque la « *forme est rencontrée dans l'objet* » par avance ; on a alors affaire à une « *finalité objective de la nature* », dont le jugement est « *téléologique* ». A ce stade, on remarque déjà que, chez Kant, la faculté de juger ne regroupe pas seulement des jugements subjectifs. Le second mode de la faculté de juger, d'ordre déterminant, est moins développé. Il s'agit de la capacité de « *déterminer un concept* » au préalable. C'est un jugement « logique, parce que le prédicat de ce jugement est un concept objectif donné ». Kant le nomme « *jugement esthétique du sens* », car seule « *l'intuition empirique de l'objet* » provoque la sensation, sans passer par la réflexion associant l'imagination et l'entendement. Si on écarte le jugement téléologique, il est intéressant de savoir quel jugement esthétique est à l'œuvre dans la pensée du visiteur par rapport à l'objet de visite : est-ce le jugement de sens ou de réflexion ? Kant nous offre une méthode plus concrète que ce cadrage théorique ; on peut ainsi chercher à l'appliquer au sujet des excursions pour appréhender quel jugement se produit chez le visiteur.

Le jugement de goût

Trois jugements esthétiques existent. Le beau est compris comme ce qui est la « *propriété des choses* ». Il est lié à la réflexion, a une « *validité commune* » qui a une « *prétention à l'universalité subjective* », en phase avec un sentiment de plaisir ou de déplaisir. Le beau est une qualité des choses, sa déclaration permet de définir la qualité de l'espace, mais il n'est pas lié à un concept, il ne se rapporte pas à la raison. Kant dit aussi qu'il est désintéressé. C'est le bien, ou le bon, qui intervient pour dire « *ce qui plaît grâce à la raison* ». Il est représenté comme un objet d'une satisfaction universelle grâce à un concept, et s'accompagne d'un rapport d'intérêt entre l'individu et la chose considérée. Néanmoins, si le beau trouve sa place du côté de la qualité, le bon peut se placer dans la qualité ou le bien-être

en fonction du contexte, de ce à quoi l'individu se réfère. En ceci, le double usage précisé par Kant rejoint la langue anglaise. D'une part, le bon peut signifier ce qui est « bon à quelque chose (utile) », c'est-à-dire « *ce qui plaît comme moyen* », que l'on retrouve par le terme *good* dans « *un bon repas* », « *c'est pour son chien* », « *faire du bien à* » : il s'agit d'une qualité de la chose, ou d'une action favorable envers la chose ou quelqu'un. D'autre part, le sens de « *bon en soi* » est « *ce qui plaît par soi-même* ». L'adjectif anglais *well* est employé pour parler de la santé d'un individu et, plus précisément, *well-being* traduit le bien-être. L'agréable se rapporte à ce qui est ressenti par l'individu. Il est lié à « *la représentation objective des sens* », ou « *sensation* ». Mais celle-ci est variable selon les personnes. Cette variabilité s'exprime par « *l'agrément* ». Cette notion se trouve au-delà du plaisir, elle se place dans le faire plaisir, mais pour cela, elle se rapporte (et se limite) à un « *sentiment personnel et privé* ». En terme de rapport à l'objet, l'agréable n'est pas une simple « *approbation* », mais une « *inclination* ». Ainsi, le beau est défini comme participant à la qualité de l'espace (mais pas au bien-être, car, à l'inverse du bon et de l'agréable, il ne se rapporte pas à la faculté de désirer), le bon se place dans la qualité d'un espace, mais qui opère une action favorable en vue du bien-être, et l'agréable traduit une sensation de bien-être (éphémère), mais sans forcément être relié à la beauté (universalité subjective) ou au bon (raison).

Confronter la répartition des jugements avec les discours des individus

Un même espace peut être défini à la fois comme un espace de qualité et comme un espace de bien-être. En outre, une déclaration d'un individu peut contenir, en une courte phrase, plusieurs jugements. Le beau est souvent représenté par les termes de joli, magnifique, pour qualifier un espace de visite ou un lieu de vacances. Ensuite vient la composition du paysage pour placer le niveau de qualité, certains recherchant et appréciant notamment l'association de plusieurs plans et/ou de plusieurs éléments, comme le village ancien avec la campagne ou la montagne, avec la mer ou la rivière. Pour aller plus loin dans la définition de la qualité, le lieu est dit bon lorsque son usage est précisé : c'est un endroit fait pour se promener, pour se balader, pour visiter. Le lieu est employé comme un moyen pour accomplir une pratique, c'est en cela qu'il est bon. Dans l'expression : « C'est clair, on voit bien le jour », le bon se rapporte à la qualité de l'espace, mais cela ne va pas plus loin qu'une satisfaction liée à la qualité. Dans le bon, l'apport du bien-être vient du lien qui peut s'établir entre l'espace et l'individu, que Augustin Berque qualifie de médiance⁶¹⁶, dans le sens où le paysage n'est pas seulement la chose perçue, mais aussi la relation entre cette chose et l'individu qui la perçoit. Par exemple, dans « Il y a une très belle vue au sommet », ce qui compte est ce que l'espace apporte à l'individu pour qu'il dise que la vue, qui n'est pas que la chose perçue, soit belle. Les jugements sur le calme, la tranquillité ou le dérangement d'un lieu entrent aussi dans cette catégorie, notamment quand la plurisensorialité du paysage est mise en avant. Enfin, l'agrément s'illustre par la satisfaction d'inclination, avec souvent l'usage de la première personne au singulier : J'aime bien, j'aime beaucoup, ou de la déclaration à la troisième personne, posant le lieu comme sujet : Ca m'attire, c'est plaisant, c'est sympa, ça me plaît.

⁶¹⁶ : BERQUE A., 2000 [1990], *Médiance De milieux en paysage*, Paris, Belin, 156 p.

b). Une première approche : la synthèse des représentations de la qualité et du bien-être des espaces de visite en fonction des cadres de vie quotidien des individus

Dans les tableaux suivants, ce sont les déclarations générales sur les différents types d'espaces de visite (rural, urbain, montagnard, littoral) qui ont été reprises. Les termes placés dans les tableaux sont une synthèse des discours individuels. Les discours particuliers, relatifs à certaines expériences de visite, feront l'objet de l'analyse suivante. Les déclarations des individus sur la qualité et le bien-être des espaces sont à prendre avec précaution, pour plusieurs raisons. Elles sont à considérer comme des représentations. Notamment, l'état réel de bien-être de l'individu est difficilement rendu, parce qu'il y a un manque de souvenirs de son expérience, parce que, d'un autre côté, certains souvenirs sont exagérés, en bien ou en mal, et parce qu'une expérience dans un espace de visite peut avoir pour conséquence la généralisation de la représentation à l'ensemble des espaces de même type, là aussi, en bien ou en mal. Il faut noter que certains types d'espaces font mieux apparaître certaines logiques que les autres, ces logiques étant aussi présentes dans d'autres espaces ; elles seront alors développées dans l'analyse du type d'espace en question, avec un renvoi aux autres types concernés.

Représentation de la qualité et du bien-être pour les espaces de visite ruraux

Les habitants ruraux et périurbains affichent une représentation des qualités de l'espace rural (tableau 44) davantage fondée sur les pratiques. La nature de l'espace rural est un support, une ressource matérielle, composée pour les individus d'éléments saisis par les différents sens. Les citadins renvoient une image plus esthétique de la qualité de l'espace rural, et cette qualité attribuée à la campagne est comparée à l'espace urbain. De même, la mauvaise qualité de l'espace rural est fondée sur les désagréments de celui-ci pour les ruraux, à savoir les odeurs et les immondices. Pour les urbains, cette mauvaise qualité due aux conséquences néfastes de l'agriculture est aussi représentée, mais simplement dans ce qui relève du non beau (les engrais), alors que, pour les ruraux, la mauvaise qualité se réfère à ce qui n'est pas bon. Dans ce clivage, les montagnards se rangent par certains aspects du côté des citadins. L'espace rural est pour eux aussi un terrain de jeu. Quant à la qualification de monotone, elle est employée par les périurbains et les montagnards pour deux raisons opposées. Pour les premiers, l'espace communal est effectivement monotone, et pour les seconds, il est supposé monotone en comparaison avec la montagne, archétype de la variété. Enfin, l'espace rural est qualifié d'espace éloigné par des habitants de tous les cadres de vie, sauf les périurbains. Là aussi, la pratique du déplacement entre la ville et la campagne périurbaine aboutit à cette absence de mauvaise qualité. Pour autant, les autres cadres de vie ne sont pas des espaces où les individus ne se déplacent pas (la sédentarité aurait pu expliquer la différence de représentation). Si les citadins font, pour la plupart, des trajets intra-urbains, les ruraux et les montagnards effectuent aussi, comme les périurbains, des déplacements pour travailler dans la petite ville à proximité, en campagne ou dans la vallée. Mais ces trajets ne sont pas assez importants pour que se crée la représentation de l'espace rural non éloigné de la ville. Cela renvoie à la notion de milieu, en tant que rapport entre l'espace du domicile et l'espace du travail, qui permet d'expliquer la représentation de l'éloignement de l'espace rural chez les différentes populations. Cela vient aussi, tout simplement, du fait que les individus doivent avoir choisi le périurbain pour

pouvoir évacuer l'éloignement de leur représentation de l'espace rural. Enfin, la différence de qualité entre le plus positif et le moins positif n'est pas très forte pour l'espace rural. Le plus négatif est apporté par les montagnards : l'espace rural est isolé, et même déserté. Mais cela s'inscrit dans un gradient de déclarations où le positif n'est pas très fort.

Tableau 44 : La qualité et le bien-être des espaces de visite ruraux :

	Représentation de la qualité	Bien-être ou difficulté de bien-être
<i>Habitants ruraux</i>	Positive : <i>Paysage magnifique</i> <i>Calme</i>	Positif : <i>Il maintient en vie</i> <i>C'est le seul espace habitable</i> <i>Liberté</i> <i>Tranquillité</i> <i>Plaisir du regard</i> <i>Variété paysagère</i>
	Négative : <i>Eloignement</i> <i>Disparition des espèces</i> <i>Décharges, déchets</i>	Négatif : <i>Il faut s'occuper</i> <i>Grisaille</i> <i>Openfield rejeté</i>
<i>Habitants urbains</i>	Positive : <i>Beauté des jardins et des châteaux</i> <i>Les maisons, les champs sont plus beaux qu'en ville</i> <i>Vallonnement</i> <i>Activités sportives</i>	Positif : <i>Reposant</i> <i>Plaisir de la cueillette</i>
	Négative : <i>Eloignement</i> <i>Engrais</i>	Négatif : <i>Inhabitable en permanence</i> <i>Tristesse</i> <i>Noir</i>
<i>Habitants périurbains</i>	Positive : <i>Air sain</i> <i>Nature proche</i> <i>La campagne nourrit les gens</i> <i>Varié</i> <i>Promenade</i>	Positif : <i>Goût d'y vivre</i> <i>Reposant</i> <i>Goût de l'eau</i> <i>Se balader, découvrir</i>
	Négative : <i>Monotone</i> <i>Déchets, fumiers</i>	Négatif :
<i>Habitants montagnards</i>	Positive : <i>Calme, tranquille</i> <i>Activités sportives</i>	Positif : <i>Reposant et apaisant</i> <i>Campagne verte et vallonnée</i> <i>Monotone mais plaisant</i>
	Négative : <i>Monotone</i> <i>Eloigné, isolé</i> <i>Déserté</i>	Négatif :

Les variations de déclarations sur le bien-être ne sont pas non plus très grandes. Le positif s'élève très haut chez les ruraux, au sujet de l'habitabilité de l'espace, et, plus encore, de la « vitalité » qu'il permet. La difficulté d'être est assez restreinte, mais la diversité et l'échelonnement des termes du gradient sont assez marqués. Par contre, on observe dans ce bien-être des ruraux un certain détachement par rapport à l'espace, alors que les termes de qualité signifiaient un rapport plus étroit avec l'espace. Néanmoins, une relation est établie entre la qualité positive et le bien-être : pour les ruraux, les caractères du paysage rural engendrent directement les modes de bien-être en espace rural. Assez logiquement, les modes de bien-être des périurbains se partagent entre les conditions de vie quotidienne et les

conditions de visite, alors que les ruraux englobent l'ensemble des termes dans une présence qui ne fait pas la distinction entre habiter et visiter. Ceci tend à montrer que l'on peut habiter un espace de visite lorsque se développe cet ensemble associant le quotidien et l'éphémère, et d'ailleurs, l'espace rural est alors « le seul espace habitable » (au-delà de cette habitabilité de l'espace focalisée sur l'association, avec un même type d'espace, entre le quotidien et la visite, il s'agit de réfléchir aux espaces qui sont « habités » par les individus, en fonction du rapport aux espaces). Le même processus fonctionne pour les périurbains et les montagnards. Le calage est plus développé chez les citadins : face à la qualité esthétique et à la ressource de la campagne, il s'agit d'en tirer un bien-être par un profit externe, et c'est justement ce calage qui produit(ra)it la difficulté d'être en espace rural s'il s'agissait d'y habiter. Par exemple, le noir de la campagne, la nuit, est craint, non pour un déficit de qualité, mais pour le mal être qu'il induit chez le citadin en comparaison des lumières de la ville.

Représentations de la qualité et du bien-être pour les espaces de visite urbains

Au sujet de la ville (tableau 45), la qualité n'est, le plus souvent, pas exprimée pour la totalité de l'espace urbain. Ce sont les parcs, les monuments, donc les lieux ponctuels à l'intérieur de la ville, qui sont désignés comme étant ce qui a la qualité pour être visité. L'espace rural était représenté, par les ruraux, dans sa totalité, alors que l'espace urbain l'est, d'emblée, dans sa partialité. Par rapport à l'espace de visite, les individus ruraux ont donc tendance à qualifier les abords (d'approche et/ou d'extension) et non la destination, dans l'espace rural, alors qu'ils ont tendance à qualifier la destination, et non les abords, dans l'espace urbain. Cela renvoie aussi à la distinction entre destination et attraction. Dans les représentations, en campagne, l'attraction serait alors davantage les abords d'un lieu visité, alors qu'en ville, l'attraction correspond(ra)it à la destination, à savoir le monument, le parc. En fait, c'est comme s'il était fait abstraction des villages dans les déclarations sur l'espace rural. D'une part, l'espace non bâti est valorisé, d'autre part, les villages sont oubliés. Les représentations de la qualité urbaine se présentent un peu de façon inverse. Pour les citadins, qui avaient une représentation spatiale partielle de la qualité de l'espace rural, on observe au contraire une représentation qui tend vers une globalité dans l'espace urbain (figure 33).

Cette logique se relie avec la question de l'habiter, puisque la totalité est exprimée par rapport à l'espace du quotidien, alors que l'altérité produit la représentation partielle de la qualité de l'espace considéré.

Alors que les qualités positives dans la ville sont choisies et limitées à des espaces précis, les qualités négatives sont attribuées à toute la ville. Si les qualités positives sont prises dans des espaces « supports » extérieurs à l'individu et qui ne sont qu'une part ponctuelle de l'étendue, les qualités négatives, elles, sont représentées dans un espace d'activités avec lequel l'individu doit composer. Les premières renvoient donc plutôt à la conception hypermoderne de la nature, tandis que les secondes se rapportent à la conception a-moderne, dans laquelle l'individu doit composer avec l'espace de nature, ou, en l'occurrence ici, être enclin à ne pas composer avec un espace où la nature n'est pas représentée. Les représentations de la nature et de l'absence de nature explicitent donc les qualifications apportées à l'espace urbain.

Tableau 45 : La qualité et le bien-être des espaces de visite urbains :

	Représentation de la qualité	Bien-être ou difficulté de bien-être
<i>Habitants ruraux</i>	Positive : <i>Ville magnifique par ses hauts lieux</i> <i>Très beaux parcs</i> <i>Animation</i> <i>Paris : jolie ville</i> <i>Equipement</i>	Positif : <i>Mouvement</i> <i>Villes anciennes</i> <i>Rues piétonnes</i>
	Négative : <i>Stationnement</i> <i>Mouvementé</i> <i>Bruit, chaleur</i> <i>Pollution</i>	Négatif : <i>Vigilance</i> <i>Entassement</i> <i>Etouffement</i> <i>Inhabitable</i> <i>Irrespirable</i>
<i>Habitants urbains</i>	Positive : <i>Villes très fleuries</i> <i>Plein de choses à visiter</i> <i>Côté pratique</i>	Positif : <i>Besoin de la ville</i> <i>Acclimatation à la ville</i> <i>Lumières, services</i> <i>Goût pour la circulation</i>
	Négative :	Négatif : <i>Difficulté de la banlieue</i>
<i>Habitants périurbains</i>	Positive : <i>Beaux endroits</i> <i>Parterres magnifiques</i> <i>Riche en histoire</i>	Positif : <i>Les petites villes sont plus agréables</i> <i>Plaisir de la visite</i>
	Négative : <i>Circulation</i> <i>Bruit</i> <i>Paysage sombre</i> <i>Foule</i> <i>Pollution</i>	Négatif : <i>Villes industrielles</i> <i>Désagréable</i> <i>Bruyant</i>
<i>Habitants montagnards</i>	Positive : <i>Beaux monuments et parcs</i> <i>Riche patrimoine</i>	Positif : <i>Plein de choses à voir, à visiter</i>
	Négative : <i>Bétonné</i> <i>Gris</i> <i>Circulation</i> <i>Trop de monde, foule</i> <i>Bruit</i> <i>Gens agressifs</i>	Négatif : <i>Subir la ville pour apprécier ses intérêts</i> <i>Ignorance des gens</i> <i>Fatigue</i> <i>Stress</i> <i>Etouffement</i> <i>Bousculade</i>

Les citadins n'expriment pas la mauvaise qualité de la ville. Ils énoncent, à la fois en terme de mauvaise qualité et de difficulté d'être, la difficulté de la banlieue, mais qui n'est pas représentée comme étant la ville, ou alors, dans une inversion de langage et de représentation, qui est représentée comme la ville, alors que le centre ville, justement, ce n'est pas la ville. Il en est ainsi pour un habitant de HLM à Rennes, en réaction à la photo 7 :

« Ca, par contre, ça ressemble un peu aux souks et à Fès. Si, pour toi, c'est la ville, pour moi, ça c'est pas la ville.

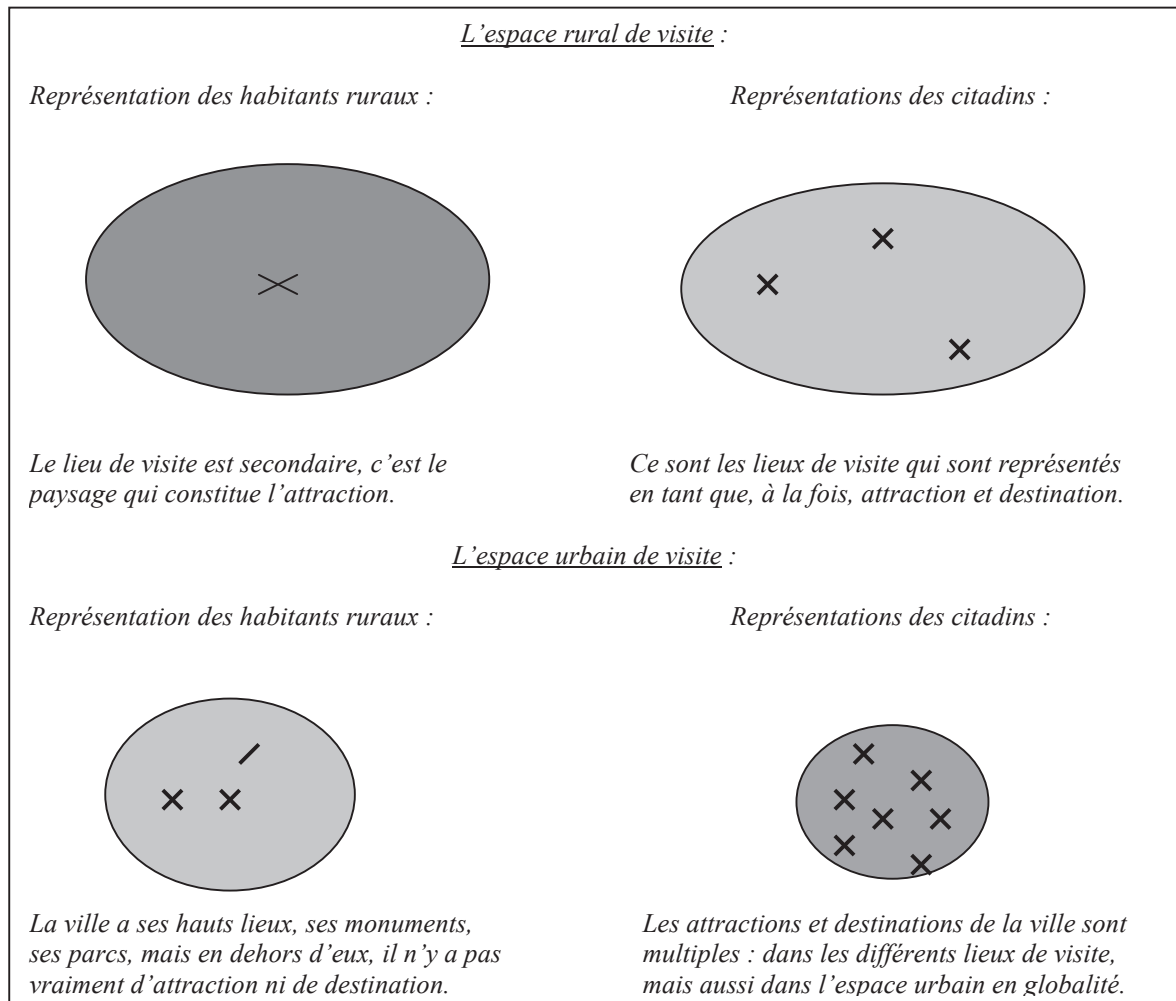
C'est quoi, alors ?

C'est le centre ville.

Mais le centre ville, c'est la ville ?

Non, c'est deux choses différentes. La ville, nous, on est en ville. Les centres villes, c'est le centre commercial de la ville, c'est les rues piétonnières, c'est ce qui est visitable dans un centre..., dans une ville. Pas ici » (RE13).

Figure X : La représentation des espaces de qualité : destination ou abords, où est l'attraction ?



Le bien-être des citadins est moins déclaré, il s'élève moins haut pour leur espace de vie que celui des ruraux dans le leur. Par contre, la tendance à l'extériorité de l'individu par rapport à l'espace urbain se trouve chez les citadins, de même qu'il y a, dans les déclarations du bien-être, une extériorité des ruraux par rapport à leur espace de vie. Les déclarations de ces habitants ruraux aboutissent à un échelonnement inversé du bien-être à propos de la ville, par rapport à la campagne : ici, ce sont les difficultés d'être qui sont majoritaires. Les habitants du Bocage bourbonnais sont ceux qui possèdent le moins de culture urbaine, et cela conduit à une déclinaison du mal être en ville, avec des difficultés importantes qui relèvent, d'une part, de la présence de l'individu dans la ville : on est entassés, c'est inhabitable, et qui, d'autre part, se rapportent aux conséquences encore plus graves que cela engendre sur certains individus : c'est étouffant, c'est irrespirable. Les montagnards, et encore plus les périurbains, ont une meilleure culture urbaine, restreignant leurs déclarations de mal être en ville. La différence entre montagnards et périurbains s'effectue sur la base de la distinction énoncée au sujet des ruraux entre la ville : pour les premiers, les deux modes de relation présents chez les ruraux existent aussi, alors que pour les seconds, seul l'aspect extérieur difficile pose problème, et la déclaration sur l'affection personnelle engendrée chez les ruraux n'existe plus. Globalement, la dimension patrimoniale est présente, chez tous les groupes non urbains, en ce qui concerne le rapport entre la qualité et le bien-être : un lien étroit est établi entre les qualités de la ville, avec ses lieux de visite patrimoniaux, et le plaisir de la visite. Pour les

citadins, c'est, logiquement, davantage un lien territorial que strictement patrimonial qui est établi.

Représentations de la qualité et du bien-être pour les espaces de visite montagnards

Tableau 46 : La qualité et le bien-être des espaces de visite montagnards :

	Représentation de la qualité	Bien-être et difficulté de bien-être
<i>Habitants ruraux</i>	Positive : <i>Air frais, pur</i> <i>Beaux points de vue</i> <i>Calme</i>	Positif : <i>Goût pour les marches</i> <i>Chaleur et soif</i> <i>Neige</i>
	Négative : <i>C'est moins joli en hauteur</i> <i>Les routes sont peu praticables</i> <i>Eloignement</i>	Négatif : <i>Dénivellation</i> <i>Rudesse du climat</i> <i>Difficulté de l'altitude</i> <i>Tristesse de l'hiver</i>
<i>Habitants urbains</i>	Positive : <i>Paysages superbes</i> <i>Pur, sain</i> <i>Riche</i> <i>Silencieux</i>	Positif : <i>Plaisir à y être</i> <i>Satisfaction du paysage</i>
	Négative : <i>Déplacements difficiles</i> <i>Reculé</i> <i>Eloigné</i>	Négatif : <i>Brouillard</i> <i>Vallées encaissées</i> <i>Monts tristes</i> <i>Vertige</i>
<i>Habitants périurbains</i>	Positive : <i>Air pur</i> <i>Changement de paysage</i> <i>Beauté de la neige</i> <i>Activités</i>	Positif : <i>Bienfaisant</i> <i>Bons souvenirs</i>
	Négative : <i>Dangerosité</i>	Négatif : <i>Vie fatigante</i> <i>Etre coupé du monde</i>
<i>Habitants montagnards</i>	Positive : <i>Magnifique</i> <i>Entretenu, propre</i> <i>Tranquille</i> <i>Sauvage</i> <i>Changeant</i>	Positif : <i>Plaisir du regard</i> <i>Verticalité et liberté</i> <i>Calme et silence</i>
	Négative : <i>Eloignement</i> <i>Froid, abrupt, sec</i> <i>Sinueux, enneigé</i> <i>Trop exploité</i>	Négatif : <i>La montagne à vaches est ennuyeuse</i> <i>Ne pas aimer la haute montagne</i>

Mises à part les déclarations des périurbains, la montagne (tableau 46) est l'espace où l'on trouve le plus d'équilibre entre les expressions positives et négatives. La qualité la plus reconnue de la montagne est la pureté de l'air, et elle l'est par ceux qui n'y habitent pas. Les montagnards perçoivent le travail qui est fait pour aboutir à la qualité de la montagne. Pour eux, ce n'est pas la qualité de l'air qui prévaut, mais la qualité du paysage due à l'entretien et à la protection, volontaire ou non, des espaces. Avec, dans une moindre mesure, les ruraux, ce sont eux qui développent une composition a-moderne avec la nature montagnarde, confirmant ainsi sensiblement les répartitions des individus dans les classes de représentation des espaces de nature. D'autre part, les représentations de mauvaise qualité sont assez partagées par les

différents groupes d'habitants, avec surtout la question de l'éloignement, et de la difficulté d'accès⁶¹⁷. L'éloignement est une représentation fondée sur une imagination de la vie quotidienne. A la question : quelle est votre image de la montagne ?, c'est l'image de la difficulté de vivre au quotidien dans la montagne enneigée, donc une représentation qui provient de l'image de la montagne touristique des sports d'hiver. Les montagnards sont les seuls à avancer la trop forte exploitation – selon eux – de la montagne, comme ils avançaient le caractère bon de l'entretien.

D'un point de vue géographique, certains ruraux se démarquent des autres individus en refusant la qualité de l'altitude, avec un élargissement de cette mauvaise qualité à l'ensemble des « hauteurs », ce qui confirme le rejet de la photo 15. En revanche, les autres groupes d'habitants valorisent l'altitude et les caractères qui lui sont associés dans le paysage montagnard ; les représentations des périurbains se rapprochent ici des celle des montagnards, en mettant en avant l'aspect changeant du paysage. Mais c'est le rejet de certains ruraux qui est surtout à retenir, et à relier avec le rejet aussi exprimé par eux de l'openfield (photo 3). Ainsi, leur préférence pour l'espace rural du quotidien n'est pas seulement à envisager dans une opposition binaire avec l'openfield, mais aussi dans une préférence par rapport à d'autres espaces ruraux, comme la montagne.

Les représentations du bien-être en montagne sont parfois surprenantes. La chaleur et la sensation de soif peuvent ainsi être recherchées, désirées dans une certaine mesure, pour mieux y pallier ensuite. On ne se place pas ici dans le bon, mais franchement dans l'agréable : il n'est pas bon pour la santé de laisser venir la soif, mieux vaut l'anticiper, mais se désaltérer apparaît comme une opportunité de la visite. Si, dans l'ensemble, les qualités positives et négatives étaient assez équilibrées, c'est un peu moins le cas pour le bien-être. Celui-ci est bien présent chez les montagnards, moins chez les autres individus. Comme pour les représentations de l'espace rural et urbain, un résultat global ressort des discours : la montagne est agréable pour la visite, mais n'est pas un bon espace pour y vivre (pour ceux qui n'y habitent pas déjà). Les outils kantien se révèlent ici très utiles : les individus relient l'agréable sur le bien-être éphémère, et le bon, en l'occurrence le « pas bon », sur la difficulté d'être quotidienne dans un espace qu'ils n'habitent pas. De ce point de vue, il y a une représentation opposée des périurbains sur la montagne par rapport à leurs représentations de la campagne. Avec les ruraux, ils ne conçoivent pas tellement l'habitabilité de la montagne. C'est l'inverse pour les citadins, qui ne se représentent pas une campagne habitable par eux, mais qui n'énoncent pas l'inhabitable au sujet de la montagne. La difficulté d'être en montagne pour les citadins, au sujet de l'habiter, n'est pas exprimée. La représentation la plus négative, liée à une pratique, est celle du vertige. Elle ne relève pas de l'habiter, mais de la présence éphémère, et elle ne relève pas du « pas bon » (le bon de l'espace montagnard n'est pas rejeté), mais du désagréable.

Représentations de la qualité et du bien-être pour les espaces de visite littoraux

La représentation de la qualité de l'espace littoral (tableau 47) est marquée par les déclarations sur la beauté. Assez souvent, et de la même façon que pour la ville, ce beau est appliqué à des aspects particuliers, à des espaces délimités, localisés, sur le littoral. Les

⁶¹⁷ : Ces termes sont d'ailleurs spontanément employés par les individus, alors que l'on ne retrouve pas les termes relatifs à l'enclavement.

représentations littorales expriment ainsi une distinction appliquée entre le beau et le bon. Le bon relève de l'environnement littoral, de ses qualités communes, comme l'air iodé, le soleil, le spectacle de la mer, alors que le beau relève de qualités plus spécifiques, dans l'espace (falaises) et/ou dans le temps, qu'il soit récurrent (marées) ou épisodique (tempêtes).

Tableau 47 : La qualité et le bien-être des espaces de visite littoraux :

	Représentation de la qualité	Bien-être et difficulté de bien-être
<i>Habitants ruraux</i>	Positive : <i>Hauts lieux magnifiques</i> <i>Belles falaises, belles vagues</i> <i>Très varié, riche</i> <i>Bien entretenu</i> <i>Plat, mais joli</i>	Positif : <i>L'île sans voitures</i> <i>La mer reposante</i> <i>Aimer l'eau</i> <i>Manger, bronzer, marcher sur le sable</i>
	Négative : <i>Pas varié</i> <i>Urbanisation trop importante</i> <i>Beau sans touristes</i> <i>A l'abandon</i> <i>Papiers par terre, une vraie poubelle</i>	Négatif : <i>Fraîcheur</i> <i>Tristesse du paysage plat</i> <i>Entassement</i>
<i>Habitants urbains</i>	Positive : <i>Magnifique</i> <i>Beau</i> <i>Aéré</i>	Positif : <i>Indispensable de temps en temps</i> <i>Plaisir de la mer</i> <i>Changement d'odeurs</i>
	Négative : <i>Espace abîmé par l'homme</i>	Négatif : <i>Ne nous manque pas</i> <i>Problème de foule</i> <i>Ne pas aimer la plage</i>
<i>Habitants périurbains</i>	Positive : <i>Changement de paysage</i> <i>Belles tempêtes, belles côtes découpées</i>	Positif : <i>Apaisant</i> <i>Goût pour l'eau</i>
	Négative : <i>Plat</i> <i>Chaud</i> <i>Désertique</i>	Négatif : <i>Endroits bétonnés</i>
<i>Habitants montagnards</i>	Positive : <i>Beauté des tempêtes</i> <i>Beauté du site</i> <i>Côtes découpées, accidentées</i> <i>Pas trop chaud</i> <i>Beauté des marées</i>	Positif : <i>J'adore la mer</i> <i>J'aime bien quand c'est sauvage, les petites plages</i> <i>Aller voir les bateaux</i> <i>Petites plages</i>
	Négative : <i>Monotone, pas de changement</i> <i>Humidité</i> <i>Constructions affreuses</i> <i>Sale</i>	Négatif : <i>Rien à voir, ennuyeux</i> <i>Effroi des tempêtes</i>

L'appréhension de la dimension temporelle du littoral diffère suivant les habitants des différents cadres de vie. Pour les ruraux et montagnards, les plus éloignés du littoral, les changements paysagers littoraux existent, mais restent vagues : la marée et la variété des paysages littoraux sont connus pour certains, elles exercent parfois une motivation essentielle dans le déplacement vers le littoral, mais sans qu'une connaissance plus précise ne soit exprimée. Les urbains et périurbains bretons ont une meilleure saisie des paysages littoraux changeants. La référence à l'odeur revient ici à propos des Rennais : les odeurs ne sont pas les

mêmes le matin et le soir quand on se trouve au bord de la mer. Mais les périurbains proches de la mer mettent davantage l'accent sur un changement incessant de paysage et non plus sur un changement rythmé. A l'inverse, on trouve même, chez quelques montagnards, la représentation inverse à la réalité physique du littoral, à savoir l'absence de changement au bord de la mer, par rapport aux changements saisonniers et journaliers du paysage de la montagne.

Dans l'ensemble, les représentations de la qualité littorale sont aussi conformes, à l'échelle de la France, à la distribution des flux entre espaces d'émission et de réception. En effet, les ruraux du Bocage bourbonnais, qui se dirigent surtout vers les côtes languedociennes, camarguaises et charentaises, sont sensibles à la platitude du littoral, alors que les montagnards et périurbains, qui fréquentent plus les côtes provençales et bretonnes, mettent davantage en avant le caractère découpé des côtes, et ceci beaucoup plus comme une belle qualité que la platitude énoncée par les ruraux. L'accoutumance à une certaine température intervient aussi dans les représentations de qualité. Pour les périurbains bretons, c'est la chaleur qui est évaluée : il en faut, et c'est ce qui explique le tropisme méridional, mais pas trop, pour ne pas connaître un excès par rapport à la température bretonne. Pour les montagnards, c'est la fraîcheur qui est évaluée, car la chaleur est connue dans l'espace du quotidien.

En terme de bien-être, les relations entre le littoral et l'espace du quotidien des individus sont aussi importantes. On ne peut pas classer ces relations en allant du plus positif au plus négatif, mais avec une déclinaison qualitative. Les périurbains, et péri-littoraux habitant Saint-Divy développent une culture territoriale des côtes du Léon et de la rade de Brest. Le bien-être qu'apporte la côte est presque entré dans la vie quotidienne. Pour les citadins rennais, le déplacement à la côte est un besoin de coupure temporaire avec la ville, mais il ne faut pas que cela dure ; d'ailleurs, certains d'entre eux n'aiment pas l'eau, et il s'agit surtout de profiter du paysage. Pour les montagnards, la reproduction du contraste entre l'étendue et le site est présente concernant le bien-être. D'une part, l'étendue marine est mal ressentie, et ceci, aussi dans une association des différents éléments entre eux. Ce n'est pas que la mer liquide, qui est mal représentée, mais aussi la combinaison de l'eau et de l'air, nous rappelant ici l'association, en terme d'imagination matérielle, énoncée par Bachelard de deux éléments entre eux, en l'occurrence ici le contenu de l'océan et l'odeur de l'air, ainsi que l'aspect que prennent la mer et l'air ensemble dans les tempêtes. Enfin, la relation entre le littoral et l'espace des ruraux se fait plutôt sur le mode de la spatialisation : on ne peut pas se trouver bien sur des côtes où il y a beaucoup de monde. Il faut alors rechercher des espaces où l'on est seuls ou avec peu de monde, comme les îles. Ruraux et montagnards s'accordent ainsi sur le fait d'apprécier être sur un bateau. Le thème, un peu onirique, de la présence sur un voilier se trouve spécialement chez ces individus, pas du tout chez les citadins et périurbains, plus en phase avec une pratique de la côte.

2). Qualités et bien-être des espaces de visite en fonction des classes de représentations de la nature et de problèmes d'environnement

Il s'agit maintenant d'évaluer dans quelle mesure, et par quelles modalités, les représentations de la qualité et du bien-être des espaces de visite chez chaque individu se conjuguent avec les cultures des espaces chez les individus établies dans le chapitre 6. Pour cela, la démarche suivie est de partir des résultats qui viennent d'être énoncés ci-dessus, et de les articuler avec ceux qui concernent les représentations de la nature et des problèmes d'environnement. Pour chaque groupe d'habitants, les différents groupes d'individus seront présentés ci-dessous dans l'ordre de l'importance qu'ils prennent.

a). Les habitants ruraux

Les habitants ruraux se remarquent par les qualifications de « magnifique ». Les qualités positives des espaces sont belles, et se restreignent à des lieux ponctuels pour les autres types d'espaces de visite que l'espace rural. Le même schéma est reproduit pour les représentations du bien-être, sauf pour le bien-être en montagne, qui s'étend au-delà de lieux ponctuels, par la pratique de la marche. A l'inverse, les mauvaises qualités de l'espace rural sont ponctuelles (décharges), alors que celles des autres espaces sont plus étendues.

Habitants ruraux de la classe 3

Les habitants du Theil se retrouvent en plus grand nombre dans la classe 3, avec une représentation de la nature partout hors de la ville, et une nature avec laquelle l'homme compose. Les espaces de visite sont surtout non urbanisés dans cette classe. Enfin, les problèmes d'environnement, pour ces individus, sont ceux qui les touchent directement. Les espaces de visite hors du cadre de vie habituel sont effectivement souvent restreints, dans la représentation, au lieu de visite lorsqu'il s'agit d'en énoncer la qualité ou le bien-être. Par exemple, au mont Saint-Michel, ce qui est d'abord mis en avant, c'est « l'architecture qui est splendide. C'est très haut, très élevé » (LT6). Les lieux de visite sont aussi conçus en espace rural : « *La Dordogne, le gouffre de Padirac, c'était joli* » (LT7). La mobilité plus forte des adultes, avec une expérience urbaine, conduit à la représentation positive de la ville, mais ponctuellement :

« J'ai trouvé Paris magnifique, de toute façon. La place de la Concorde, elle est super belle. Tout ce qui est place des Vosges, et tout ça, le Marais, Montmartre [...]. J'allais dans les parcs. Si, si, malgré tout. Et puis même, dans Paris, je suis toujours à m'intéresser aux immeubles qui sont merveilleux » (LT6).

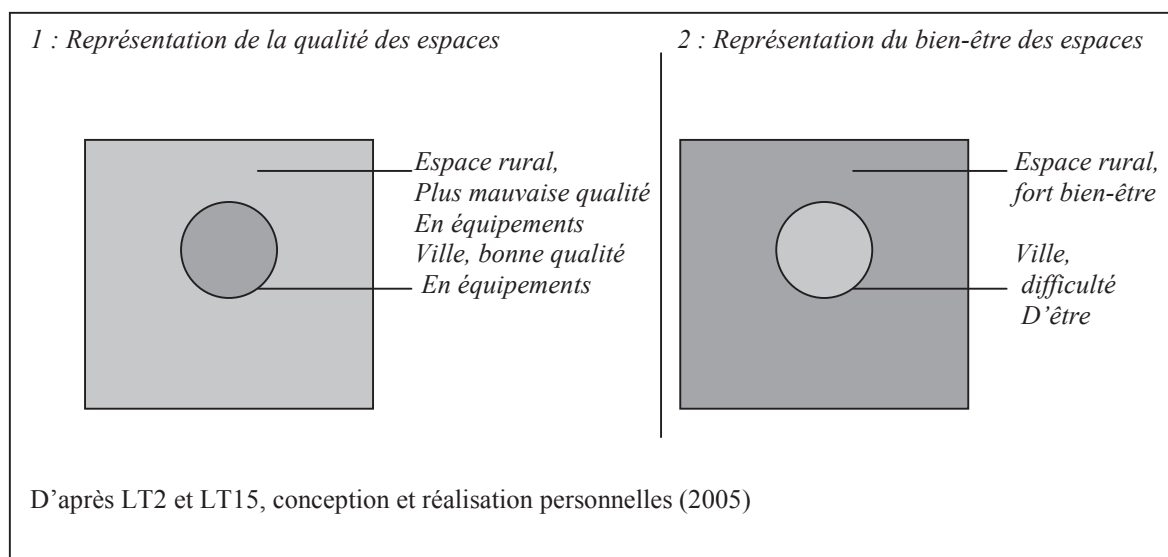
Une forte mobilité de travail donne aussi un certain contrôle des espaces de visite : « *Je repère un peu les endroits, les sites qui sont jolis, et j'essaye d'y aller pour les congés, si possible* » (LT1). Une plus faible mobilité aboutit à une représentation beaucoup plus partagée sur la ville, qui va de l'énonciation de la qualité : « *Bruxelles, c'est joli à voir, ça change de chez nous* », à la représentation mitigée : « *Pas trop agréable. A part s'il y a un parc, un truc comme ça, pour les enfants, à la rigueur* », jusqu'à l'expérience négative à Lourdes : « *On est passé voir, on a juste regardé l'église, la cathédrale de loin, parce que*

dedans, c'était inrentrable. On pouvait pas circuler, quand on était à Lourdes. Affreux, c'était intouchable » (LT3). En même temps, la représentation restreinte de ce qu'il y a à visiter à des lieux précis atténue le souvenir négatif de l'ensemble des espaces urbains. Lorsque l'extension de la représentation à l'ensemble de la ville s'effectue, alors pointe la difficulté d'y être : « *Le bruit, les Klaxons, ça résonnait, la chaleur l'été* » (LT1). Mais les principales difficultés d'être en ville ne se situent pas dans cette classe, et ceci est peut-être à relier avec la non représentation de la nature en ville, donc une faible attente (si elle existe) de bien-être en ville, et corrélativement, la recherche d'une certaine préservation de soi-même vis-à-vis de l'espace urbain : il n'y a pas lieu d'y aller dans le cadre d'une harmonie avec la nature. Si on y va, ce sera pour autre chose.

Malgré les quelques difficultés rencontrées, les expériences de visite sont dans l'ensemble positives chez ces personnes, grâce à une faculté d'adaptation : « *J'aime bien être partout, chaque coin est différent* » (LT3), « *quand je suis en passagère, j'aime bien regarder* » (LT10), et/ou à une volonté de se préparer soi-même à se déplacer : « *J'ai horreur de tout ce qui est organisé, arriver à telle heure, partir, faire avec des gens, tout ça* » (LT6). Le rapport différent au Midi peut aussi être pris pour exemple : « *Tout ce qui est Midi, on évite, parce qu'on se marche les uns sur les autres* » (LT1), ou : « *J'aime bien aller dans le Midi, j'aime bien le Midi* » (LT3). Mais il ne s'agit pas du même espace : littoral urbanisé pour l'un, paysages méridionaux non bâtis pour l'autre. Par un moyen ou un autre, ces individus essaient de contrôler leurs mobilités de loisirs. D'un autre côté, la relation étroite avec l'espace rural quotidien ne peut pas être évitée, et cela conduit à de bonnes expériences : « *Le bon air, c'est joli de voir les champs tout verts, de voir les fleurs. Les fleurs, c'est gai, je trouve que ça ravive les gens* » (LT3), « *on est en campagne, oui, on est bien* » (LT1), mais, parfois, à une juste énonciation de la mauvaise qualité de la campagne : « *Les ormes, on n'en trouve plus, ils sont tous crevés, et les frênes, ils commencent à avoir la maladie. L'import de chênes, c'est pas toujours sain* » (LT1). Enfin, ces individus se sentent bien dans des espaces de visite variés, ruraux comme à Rocamadour : « *De là-haut, on voit bien, on voit bien la vallée, on est bien, c'est joli* » (LT1), montagnards : « *J'aime bien la montagne, aussi, enfin je crains pas la marche* » (LT10), et littoraux : « *Nous, on va vers Royan, on aime bien, surtout quand il y a du soleil, c'est beaucoup plus gai. J'aime bien l'eau aussi* » (LT3). Dans ces exemples, on trouve franchement et spécifiquement, à la fois, un placement des déclarations dans le positif et une association de la qualité et du bien-être.

Habitants ruraux de la classe 4

Figure 34 : Géographie du rapport rural/urbain dans le cadre de la qualité et du bien-être chez les individus ruraux de la classe 4 :



Les deux personnes du Theil appartenant à la classe 4, celle d'une a-modernité de la nature, affichent une crainte de la destruction des espaces de nature. Pourtant, paradoxalement, ce n'est pas tellement la qualité des espaces bâtis qui est mise en cause (cela rejoint les résultats du chapitre 7 sur la qualité des constructions patrimoniales) : « *Ce qui était sympa en ville, c'est que tout était à portée de main* » (LT15). C'est le bien-être en ville qui pose problème : Clermont-Ferrand était « *désagréable. C'était infernal. Enfin, oui, c'est vrai que c'était dommage, parce qu'autour, c'était super* » (LT15). Dans cette déclaration, la dimension circonvoisine n'est pas anodine. La représentation de la campagne de l'autre personne permet de compléter la géographie du rapport rural/urbain chez les personnes de ce groupe : « *Ici, oui, je trouve que c'est agréable, mais bon, il faut s'occuper. Des fois, il y a pas trop de choses à faire pour s'occuper, mais sinon, c'est agréable* » (LT2), qui se traduit graphiquement de la façon suivante (figure 34).

Habitants ruraux de la classe 2

Les individus de la classe 2 ont affiché une certaine extériorité par rapport à la nature dans leurs représentations, avec une image de la nature étendue aux parcs urbains. L'extériorité par rapport à l'espace visité est présente : « *Quand je traverse une ville, j'ai horreur de ça. Je regarde pas, je connais aucun nom de rue, rien* » (LT18). La réflexion multi-scalaire présente chez eux au sujet des problèmes d'environnement se retrouve aussi dans leurs discours sur les espaces de visite, dans un déplacement linéaire d'un espace à un autre : « *C'est vrai que, quand on arrive, quand on vient de Royan et qu'on arrive à l'île d'Oléron, les plages, c'est pas du tout la même chose. Elles sont vraiment plus jolies* », ou dans l'étendue de voisinage, avec une représentation centrifuge : « *Royan, c'est un peu désert. C'est vrai que c'est pas très joli, Royan même, enfin autour de Royan* », ou enfin dans un déplacement d'un lieu ponctuel à un autre : « *On avait une autre station de ski qui était au-*

dessus des Ménuires. Et on y est allés, mais c'est vrai que c'était moins joli, parce qu'elle était plus en hauteur, et qu'il n'y avait pas d'aussi jolis paysages » (LT8).

La représentation multi-scalaire peut aussi se décliner par l'opposition entre un dedans et un dehors, comme au château de Chambord : *« Le château, il est magnifique. Oui, c'est gigantesque. Et puis la beauté des salles, oui, c'est magnifique » (LT11).* Inversement, lorsque le beau n'est pas appréhendé, « le bon » ne fonctionne pas, et c'est le désagréable qui prime, avec un fort rejet de la ville : *« J'étouffe, moi, en ville. Je suis mal quand je vais en ville »* ; l'explication géographique est donnée par l'intéressée : *« Quand je traverse une ville, j'ai horreur de ça. Je regarde pas, je connais aucun nom de rue, rien » (LT18).*

La représentation des lieux ponctuels à pratiquer en ville est aussi présente chez ces individus, et donne un résultat positif : *« J'aime bien aussi ce qui est moderne. Sur Vichy, il y a des choses à voir », « Si, des églises. Il y a quand même des belles architectures dans certaines villes »,* ou au contraire : *« Clermont, c'est vrai qu'on y est allés quelquefois, et j'aime moins. J'ai été juste dans le centre, mais j'ai pas trouvé vraiment de jolies choses » (LT8).* On se place toujours dans la recherche d'éléments ponctuels à l'intérieur de la ville (et non d'une totalité de la ville), et même du centre ville, et à partir de là, l'appréciation peut être positive ou négative. Ici, il s'agit de réfléchir à la relation qui s'établit entre la représentation d'extériorité de la nature et la ponctualité des objets de visite conçus et appréciés. Les éléments sont cernés, délimités, et l'évaluation de la qualité et du bien-être portent sur eux, non sur le reste de l'espace. L'espace doit être pratiqué pour qu'il y ait appréhension et évaluation, sans engagement ni composition de l'individu avec cet espace. Tout juste arrive-t-on à un jugement global : *« La montagne dans l'ensemble est assez belle »,* mais qui existe davantage à partir de l'addition de parties : *« Il y a des beaux points de vue » (LT11),* qu'à partir de la représentation d'une totalité. Cela vaut aussi pour l'espace rural : *« Moi, j'aime pas les étendues plates où tout est uniforme, ça j'aime pas trop » (LT8).* Mais il s'agit ici de bien autre chose que l'opposition à l'openfield. Le paysage est perçu et représenté par ses parties : *« Il y a eu une année, il y a eu beaucoup de givre. C'était trop beau, les arbres avec le givre, alors là, j'ai pris l'appareil photo, pour aller prendre des photos » (LT18).* Le dernier point très important chez ces personnes est la référence aux changements saisonniers de paysage, comme une variante temporelle de la réflexion multi-scalaire : *« Je trouve ça magnifique, surtout au mois de mai, par exemple, où les arbres sont en feuilles, et il y a beaucoup de fleurs. A l'automne, le feuillage change, et c'est magnifique aussi avec le soleil » (LT17), « Moi j'aime beaucoup tout ce qui est nature, comme à cette saison, au printemps, moi j'adore regarder tout ce qui est fleuri, toute la verdure » (LT18).* Toutes les caractéristiques des cultures de qualité et de bien-être de ces habitants ruraux se retrouvent ici : pratique détachée vis-à-vis de la nature, appréhension de différents espaces-temps, prédilection pour le beau par rapport au bon, et individualisation des éléments dans le paysage.

Habitants ruraux de la classe 1

Ensuite viennent, dans l'ordre décroissant, les ruraux de la classe 1. Le décalage entre la représentation de la nature partout et les expériences négatives des visites et vacances,

notamment en ville, se confirme ici. A l'inverse des deux classes précédentes, le contrôle de mobilité est beaucoup moins avéré chez ces personnes. Ceci s'articule avec une représentation négative de la ville dans sa totalité. Il n'y a plus d'évaluation de la ville, ni d'autres espaces, par les parties. Associées à une faible mobilité, les représentations reflètent alors une difficulté importante d'être en ville, énoncée de façon modeste : « *Je suis pas trop ville, moi* » (LT14), moyenne : « *C'est trop bruyant, il y a trop de monde* » (LT5), ou forte : « *En ville, j'étais tout le temps le nez piqué qui éternuait, j'étais pas bien* » (LT13). Néanmoins, sur le fond, ces déclarations ne font que se combiner avec celles de la classe précédente. L'autre principale idée à retenir chez ces personnes, c'est la représentation des autres espaces sans en distinguer les parties. Cela s'applique de façon positive : « *La montagne, c'est beau* », « *Vous avez des beaux paysages, aussi, dans le Midi* », ou négative : « *L'hiver, le climat doit être rude* », « *La mer, on est tassés comme des sardines, j'aime pas trop ça* » (LT13). Enfin, ces déclarations ne sont pas seulement énoncées dans le cadre restreint de l'espace considéré. La comparaison avec un autre espace est souvent effectuée. Il en est ainsi de la campagne : « *Oui, c'est très calme. Je préfère à la ville* » (LT5), « *Je préfère la campagne. C'est vrai qu'on est loin de tout, mais on a la tranquillité, et puis l'air pur* » (LT13). Après la partialité, l'homme ne peut appréhender et qualifier l'espace, en évaluer le bien-être qu'il en retire, sans que la totalité conçue d'un espace ne devienne la partialité d'un ensemble plus vaste par rapport auquel les autres parties permettent la spéciation de l'ici, ou de ce qui est ailleurs. Ceci est important en soi, pour distinguer les cultures de qualité et de bien-être des ruraux des classes 2 et 1, mais aussi, en retour, pour préciser la différence de position par rapport à la post-modernité de la nature énoncée dans le chapitre 7.

Habitants ruraux de la classe 5

En ce qui concerne la classe 5, il s'agissait d'une représentation de la nature aussi hyper-moderne. Le principal enjeu se situe dans les conséquences d'une nature délimitée à des espaces, en fait, non productifs. Il y a extériorité de l'homme face à la nature, mais sur le mode particulier de la réaction vis-à-vis de l'espace rencontré. Si celui-ci n'est pas convenable, on l'évite, par exemple le littoral : « *C'est beau, mais il y a le littoral. C'est beau quand il n'y a plus de touristes* », et à Madère, dans l'espace enchanté : « *C'est calme, on pouvait se promener tranquillement, il n'y a pas, c'est pas la cohue des touristes* » (LT12). L'environnement entourant se retrouve ici par le déploiement d'un espace de tranquillité autour de soi. Il faut peu de monde, il faut aussi un espace propre. Si les problèmes d'environnement énoncés dans cette classe sont variés, les ruraux se focalisent sur les questions de salubrité de l'espace visité, en lien avec l'importance du cheminement et de l'approche qui prévaut chez ces personnes : « *Quand on va sur une plage, qu'il y a des papiers partout par terre [...], ça ne donne pas envie d'y aller* » (LT12). Le contrôle de la mobilité est partiel. Il existe une certaine maîtrise de l'espace, qui vient de cette conscience géographique d'aborder un espace qui ne va pas être de bonne qualité, et par rapport auquel la distance, même courte, avant de l'atteindre, laisse toujours la possibilité de ne pas le visiter, ou au moins de ne pas être surpris au dernier moment par ce que l'on va trouver. Cela va de pair avec la prédominance du bon sur le beau dans la définition de la qualité de ces espaces. Il est évident que le fait de ne considérer la nature que dans des espaces très préservés renforce cette capacité à faire face à des espaces de mauvaise qualité : on ne se fait pas d'illusions, le

« magnifique » n'est pas le sentiment le plus partagé par ces individus. Le raisonnement de ces personnes est important, que ce soit pour apprécier la campagne : « *On est libres, en campagne* » (LT4), ou pour disqualifier la ville, dont on n'a pas toujours pu s'échapper tel qu'on l'aurait souhaité : « *J'ai fui la région parisienne et Paris en elle-même, donc j'y retournerais pas* » (LT12), ou : « *Entassé, entassé, oui. Ca ne me dit pas quelque chose de bien. Ca ne m'attire pas* » (LT4). La prévoyance et l'anticipation sont très développées. Dans l'organisation de la visite, il n'y a pas de dépendance par rapport à la voiture :

« *Moi, en voiture, j'apprécie pas du tout le paysage, quand on roule vite [...]. C'est pour ça que je fais quasiment beaucoup de choses à pied, parce que j'apprécie beaucoup, ça va déjà moins vite, et puis quand on a envie de s'arrêter, on s'arrête* » (LT4),

« *C'était une balade en voiture, on s'arrêtait quand on a avait envie de s'arrêter, on voyait quelque chose qui nous plaisait, on s'arrêtait* » (LT12). Deux niveaux d'indépendance sont à distinguer ici. Premièrement, on remarque la volonté et le pouvoir de s'arrêter, de ne pas suivre – apparemment – une quelconque promotion, gestion ou organisation de la visite. Deuxièmement, chez la première personne, il apparaît un détachement beaucoup plus profond, non plus seulement par rapport aux directions locales de la visite mais par rapport aux relations historiques établies entre l'homme et le paysage par l'intermédiaire des transports, qu'elle remet en cause. La post-modernité, si elle peut constituer une continuité historique de la modernité, peut aussi s'en détacher et produire un nouveau rapport à l'espace et à la nature : est-ce un retour à une forme de pré-modernité, ou bien une nouvelle conception de l'homme dans le paysage, induite justement par une faculté de distanciation d'une civilisation technique, notamment automobile, toujours et de plus en plus là, mais par rapport à laquelle l'individu développe une capacité de s'en affranchir ? En bref, les cultures de ces individus les conduisent à se placer dans une position moyenne sur les gradients de représentation de la qualité et du bien-être des espaces.

Le tableau ci-dessous (tab. 48) synthétise ces données, en rappelant la représentation post-moderne de la nature appliquée à la question de la qualité et du bien-être des espaces.

Tableau 48 : Qualité, bien-être des espaces de visite et contrôle de mobilité des habitants ruraux :

Classe du tab. 43, chapitre 6	1	2	3	4	5
	Hyper-modernité	Hyper-modernité	A-modernité	A-modernité	Hyper-modernité
Illustration de la position post-moderne	Atmosphères difficiles ailleurs (littoral : climat rude, ville : pollution)	Extériorité aux traversées de ville, éléments individualisés dans le paysage	Relation étroite avec les espaces ruraux	Crainte de la destruction des espaces de nature	Liberté de se mouvoir, par rapport à l'org. humaine et à la nature
Jugement de goût	Comparaison avec l'espace quotidien pour dévaloriser l'ailleurs	Beau prime sur bon, qualité par addition des parties	Association qualité/bien-être	Décalage qualité/bien-être	Conscience et prise de recul sur la qualité, Le beau prime sur le bon
Rapport à l'espace	Rapport global	Réflexion multi-scalaire, opposition dedans-dehors	Concentration sur des lieux précis	Rapport global	Evitement, déploiement d'un espace de tranquillité
Bien-être et/ou difficulté d'être	Expériences négatives des visites et vacances	Fort rejet de la ville	Faculté d'adaptation	Difficulté avec la ville, fort bien-être rural	Bien-être rural, difficulté en ville
Contrôle de mobilité	+ FAIBLE	++ MODERE	++++ FORT	+++ ASSEZ FORT	+++ ASSEZ FORT
Interprétation structurale	Sédentaire, Concentration	Sédentaire, Dispersion	Nomade sélectif, Evasion	Nomade sélectif, Evasion	Nomade sélectif, Rassemblement

b). Les habitants urbains

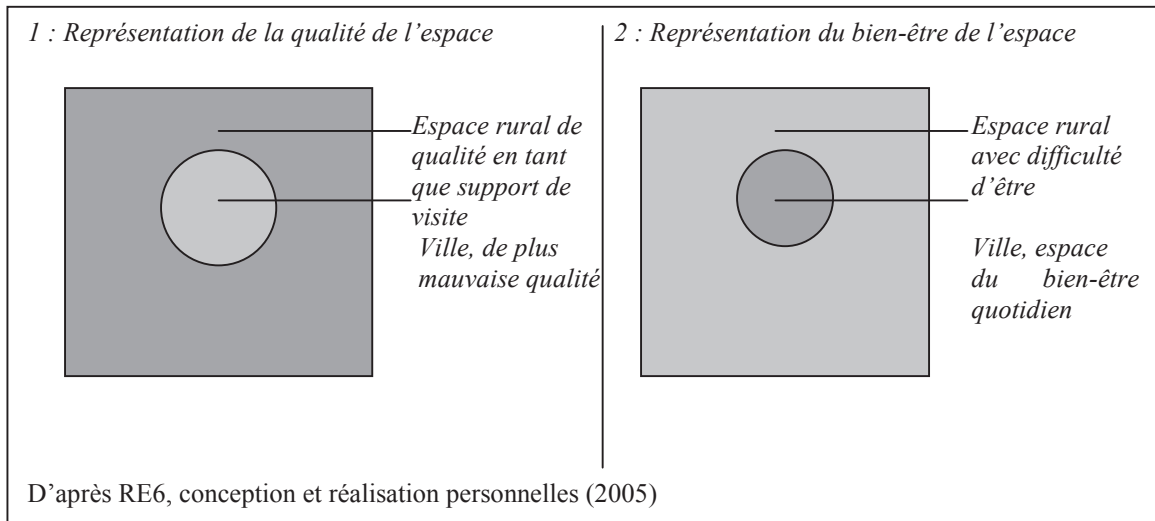
Les citadins se partagent surtout entre la classe 2, qui conçoit la nature partout sauf dans l'espace urbain construit, et la classe 5, qui se la représente hors de toutes constructions. Dans les deux cas, les parcs en ville font partie de la nature. Rappelons que les citadins ne se retrouvent pas dans la classe 1, celle de la représentation de la nature dans tous les espaces. Les deux classes dominantes relèvent ici, dans une apparente logique, de la conception hyper-moderne de la nature, due à la vie quotidienne en ville.

Habitants urbains de la classe 2

Les individus urbains de la classe 2 reprennent-ils ou pas les mêmes représentations que les ruraux de la même classe ? L'appréhension multi-scalaire des espaces, avec l'articulation de différents cadres de vie et de visite, existe aussi ici. Au sujet du rapport entre le rural et l'urbain en termes de qualité et de bien-être, elle permet une géographie inverse du rapport existant chez les ruraux de la classe 4 : « *J'aime bien regarder la campagne, mais je suis vraiment de la ville [...]. J'aime bien aller me promener à la campagne, mais ça me suffit pas* » (RE6) (figure 35). En remettant cette déclaration en perspective par rapport à la géographie inverse des ruraux, on s'aperçoit que l'a-modernité, concept de la composition et de l'intégration avec la nature, conduit à un bien-être dans l'espace rural : il s'agit d'apprécier une nature dans laquelle se trouve l'homme. L'hyper-modernité, concept de la prolongation

de la modernité, conduit à un bien-être dans la ville : il s'agit d'apprécier la nature à l'extérieur, mais l'enjeu n'est pas de vivre avec elle dans la ville.

Figure 35 : Géographie du rapport rural/urbain dans le cadre de la qualité et du bien-être des espaces chez les individus urbains de la classe 2 :



Le même processus de représentation associant différents lieux est partagé par d'autres urbains de cette classe, par exemple au sujet de La Baule, dans un discours assez proche de celui d'Oléron par rapport à Royan, ou des Ménéuires par rapport à Val-Thorens : « *La Baule, tout le monde connaît, La Baule, Pornichet, c'est vraiment la catastrophe. Autrement, on allait à La Bernerie, je préfère La Bernerie* » (RE14). Ce déplacement du lieu de visite et/ou de séjour sur le littoral, avec un report de l'espace « très » urbanisé, avec des immeubles, un front de mer bétonné, vers un espace bâti qui laisse plus de place à une nature visible, permet et signifie le passage d'une représentation de mauvaise qualité du littoral, sur un linéaire donné, à une représentation d'une meilleure qualité et d'un bien-être sur une autre portion de côte. La similitude de certains discours sur la qualité et surtout le bien-être retiré de l'espace littoral se traduit donc en terme d'organisation de l'espace par une géographie des préférences paysagères, davantage portée sur l'évaluation du bâti chez les urbains, qui ont besoin d'un changement par rapport à l'espace quotidien, alors que les ruraux associent à cela l'évaluation des qualités biophysiques du littoral, en tant qu'espace ressource pour la pratique balnéaire. C'est aussi cette appréhension de l'urbanisation qui complète la culture hyper-moderne de la nature chez ces citadins de la classe 2. Ce thème de la pluralité des échelles représentées se décline enfin au sujet des déplacements, que l'on convoque pour justifier sa présence à Rennes, soit par rapport à une autre ville dans sa situation à la mer : « *Si j'ai pas réussi à vivre à Paris, c'est parce qu'il fallait trop d'heures pour aller à la mer* » (RE9), « *Je pourrais pas vivre sans aller voir la mer de temps en temps* » (RE6), soit pour qualifier l'état des déplacements dans d'autres espaces que la ville : « *Il y a quand même des problèmes de déplacement, à la campagne* », « *Les déplacements dans la neige* » (RE5). On perçoit ici le jugement du bon, avec l'idée d'accessibilité jointe à la représentation multi-scalaire, alors que les ruraux de la même classe passaient plutôt du beau au désagréable, davantage en terme d'affect que d'intellect.

A côté de la similitude de pluralité d'échelles entre ruraux et urbains, ces derniers se démarquent par l'énonciation de lieux de visite ponctuels en campagne, alors que, au contraire, la ville contient plein de lieux de visite. L'habitude quotidienne de la pratique de la ville peut expliquer ce report de l'attention en ville au linéaire, à l'étendue, et non au ponctuel, cette culture et cette recherche d'extension de l'espace dans la ville, par exemple lorsqu'il est fait référence à l'espace autour du domicile :

« Oui, c'est agréable, parce que, d'abord, c'est le seul moment qu'on a de libre entre la sortie de chez soi et l'entrée de son travail. C'est le seul contact qu'on peut avoir avec la nature [...]. Le bonheur, c'est dans le quotidien, et dans les choses qu'il y a autour de nous. C'est des petits bonheurs de tous les jours, il y a plein de choses à voir. L'attitude est la même pendant les vacances. Moi je regarde. Et puis je peux aller plus loin, je peux voir d'autres choses, il y a d'autres paysages » (RE6).

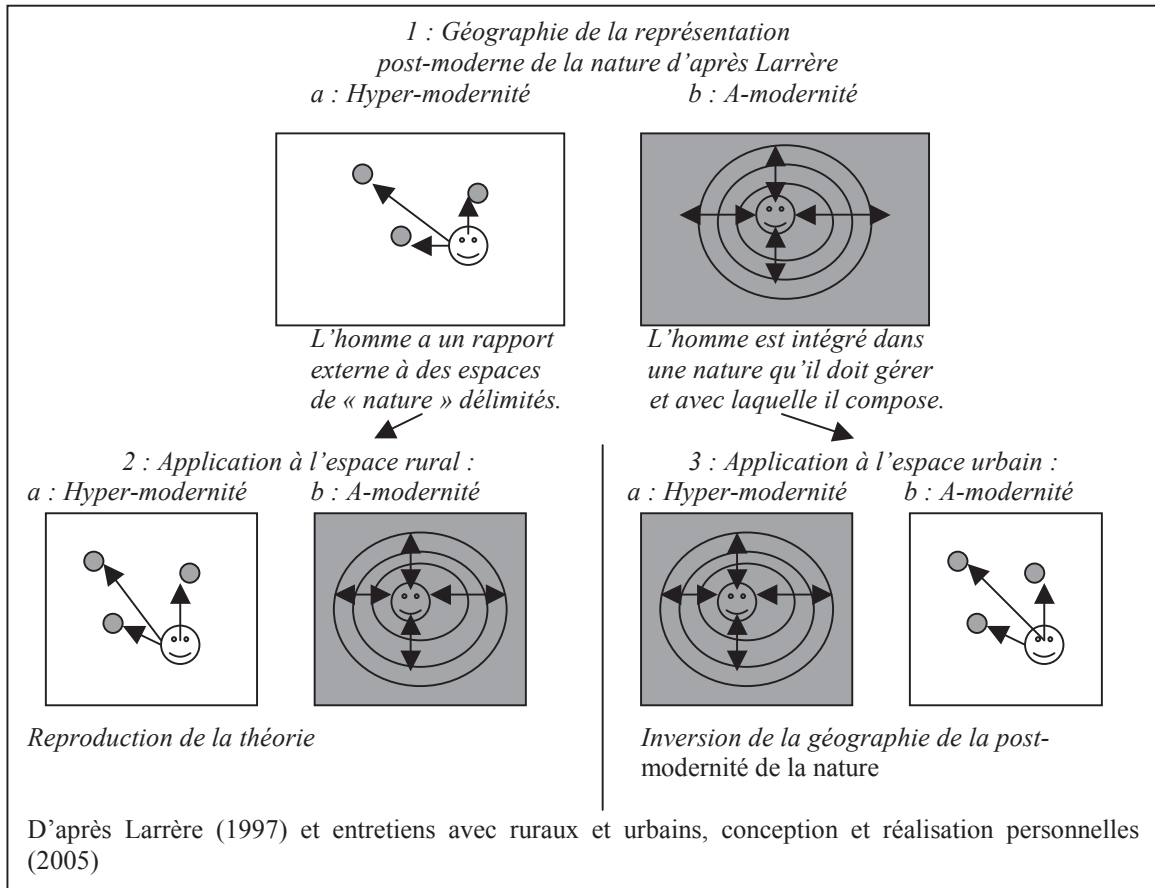
Le « il y a » externe par rapport à la nature s'associe avec une multitude de natures qu'il est possible de percevoir en ville, alors que cela est impossible pour les ruraux : la composition avec la nature oblige à se concentrer sur certains espaces. En cela, il apparaît une contradiction par rapport à l'interprétation géographique de Raphaël Larrère ; elle est valable pour les espaces ruraux, pas pour les espaces urbains (figure 36).

La ville est appréhendée en totalité, et cela est permis par les aménités que le citadin y trouve : *« Il y a des villes qui sont très fleuries, c'est très joli aussi » (RE5),* ou bien :

« Ce que j'aime aussi, c'est de regarder les constructions, quand elles sont anciennes, ou même modernes, en fait, de voir comment elles sont faites, les espaces de lumière ou pas. [...] Sinon, qu'est-ce que j'aime, et bien c'est le bruit aussi, le bruit des voitures, des bus, le bruit des gens qui discutent, des gens qui passent. C'est un tout » (RE9).

La totalité est clairement exprimée, et elle existe quelles que soient la valeur et la qualité attribuées à la ville : bonnes, mauvaises ou indifférentes. Mais le déploiement de cette totalité de pratique dans la ville n'est pas exempt de conditions, au sein desquelles le dimensionnement prend une place importante : *« Ce que j'apprécie dans des villes comme Rennes ou Nantes, c'est que c'est suffisamment grand, mais ça reste petit dans le sens où on peut faire tout à pied. Maintenant, dans une ville plus petite que Rennes, je serais pas à l'aise non plus » (RE9).* Lorsque la mauvaise qualité est énoncée, il s'agit aussi d'espaces urbains plus vastes que le monument, le lieu ponctuel : *« Même en centre ville, il y a certains quartiers qui font pas très... malgré l'architecture, il y a de superbes maisons, mais c'est vraiment mis en catastrophe » (RE14).*

Figure 36 : Calage et décalage des représentations post-modernes de la nature selon les espaces :



Au contraire, les visites dans l'espace rural se concrétisent par des lieux précis. La petite dimension qui les caractérise permet que s'exerce une démarche de pratique et de représentation centripètes : « *A Saint-Guilhem-le-Désert, c'était autre chose, c'était la place, parce que là, au milieu de la place, il y a un arbre qui est centenaire, et qui est magnifique. Il y a un tronc qui doit faire, le diamètre, il doit faire six mètres. C'est énorme. Avec la place* » (RE10), ou centrifuges : « *Très beau, très caché [...]. C'est pour ça que ça s'appelle la Devinière. Le jardin, et puis surtout le perron, le perron de derrière, on voit toute la Rance, c'est superbe* » (RE14). La partialité n'est pas comprise seulement comme une addition de lieux ponctuels, mais aussi comme un découpage pittoresque de l'espace rural : « *J'aime bien la campagne bretonne, parce qu'elle est justement, à l'inverse de régions qu'on peut traverser en France où tout est plat, j'aime bien quand c'est vallonné, varié [...]. J'aime bien les rivières, les canaux* » (RE6). Ainsi, l'association des monuments, du vallonnement, et, finalement, du processus consistant à faire ressortir le ou les caractères extraordinaire(s) du paysage par rapport à la campagne productive s'explique mieux : ce sont les figures de la partialité de l'espace rural dans les cultures que s'en font et qu'en ont les citoyens de la classe 2. Sur ce point, ils rejoignent les rapports à la montagne des ruraux de la classe 2.

Mais le rapport à la montagne de ces citoyens n'est pas le même. La représentation de la montagne n'est pas le produit d'une addition de parties, mais l'appréhension d'une totalité, belle mais qui fait peur, donc héritée du sublime, et cette crainte par rapport au paysage, malgré l'énonciation de difficultés d'être en montagne, n'était pas vraiment explicitée chez les ruraux. Ici, il peut s'agir d'une simple difficulté ponctuelle de condition de visite, comme au

cirque de Troumouse : « *On s'est arrêtés là, et on n'a pas vu grand-chose, parce qu'il y avait plein de brouillard. On a attendu qu'il y ait pas de brouillard pour redescendre* » (RE14), ou d'un avis plus général sur la difficulté d'être en montagne : « *La montagne, ça me paraît dur, c'est froid. C'est rude. Les paysages, tout en étant, ils sont beaux, mais ça me fait peur, je me sens pas tranquille* » (RE10), jusqu'à une extrême difficulté de se trouver en montagne : « *C'est vraiment pas, c'est pas mon milieu. J'ai le vertige, donc sur les routes, même en Auvergne. En bas, ça m'opprime. C'est un sentiment physique où je suis pas bien en montagne* » (RE6). Cette approche de la totalité de l'espace se retrouve dans la représentation du littoral. Celui-ci n'est pas décomposé en parties lorsqu'un de ses espaces est appréhendé. C'est néanmoins l'approche par le local qui est convoquée quand il s'agit de qualifier une certaine côte ; il en est ainsi de l'embouchure de la Vilaine : « *C'est une belle plage, oui. Elle est sans construction* » (RE5). L'urbanisation n'est pas niée, mais, même conceptualisée, elle est rapportée au local : « *C'est aussi un lieu qui est abîmé par l'homme* » (RE6). L'image de côtes bâties est plus précise que la vague appréciation des ruraux : la plus forte pratique du littoral des Rennais entre en jeu dans l'affinement de la représentation.

Habitants urbains de la classe 5

Les citadins de la classe 5 sont, ensuite, les plus nombreux, et, comme ceux de la classe 2, habitent dans différents quartiers de la ville. La seule différence entre eux au niveau de la représentation des espaces de nature est la suivante : tous pensent la nature en ville à travers les parcs, mais les individus de la classe 2 l'intègrent dans l'espace rural, alors que ceux de la classe 5 la restreignent à l'espace non cultivé. Le rapport à l'espace rural est d'abord esthétique, et il s'associe à une traversée rapide de cette étendue, expliquant la distanciation et l'absence de représentation de la nature face à ce qui est un paysage : « *J'apprécie beaucoup de traverser la France de bout en bout sur l'autoroute. L'autoroute sur un petit trajet ne m'intéresse pas, mais sur un grand trajet je trouve que c'est très plaisant de voir la différence de paysage entre la Bretagne et le Sud de la France* », ou, pour aller à Saint-Malo : « *Ce que j'aime, c'est y aller quand les champs sont jaunes, quand les champs sont fraîchement labourés* » (RE4). Le rapport à la nature est encore plus complexe, car ces individus ne s'engagent pas comme cela dans une énonciation de la nature dans tous les nouveaux espaces « naturels » que l'on crée : « *Manger par terre, c'est bien. La nature. Les aires de repos, faut les laisser sur les autoroutes* » (RE13). Les aménagements ne constituent pas des espaces de nature, notamment lorsqu'ils se trouvent et parce qu'ils se trouvent sur le parcours et non à la destination. En ville, les espaces verts sont des espaces de nature parce qu'ils constituent un but de visite, de détente : « *Ca nous est arrivé d'aller dans un square, comme ça, pour respirer, un petit peu, de s'asseoir sur un banc* » (RE4). Au contraire, la traversée de l'espace rural et l'arrêt dans des aires de repos ne permettent pas d'activer la représentation de la nature dans ces espaces. En outre, chez eux, il existe l'idée que la présence de la nature en espace rural ne va pas de soi, et qu'elle doit être assurée par une ambiance, une manifestation météorologique, atmosphérique particulières, par exemple avec cette impression donnée de Locronan : « *Je trouve que c'est très joli. Il y avait un magnifique coucher de soleil, et il y avait pas foule* » (RE4). Enfin, ce qui complète très bien cette représentation d'un espace rural qui n'est pas naturel est ce rapport à l'animal : « *Ce qui est dommage, c'est qu'on voit pas beaucoup les animaux. La nature, elle est un peu vide* »

(RE12). Au-delà des lieux visités ponctuellement, l'espace rural est davantage traversé que visité. Ce sont les villages, les monuments qui sont intéressants, et pas l'étendue rurale, qui est représentée comme étant un espace de mauvaise qualité : « *Les engrais. La campagne. C'est ça, ça se dégrade* » (RE2), « *Rien n'est accessible. T'es obligé d'avoir la voiture pour pouvoir avoir quelque chose* » (RE13). Chez eux, il n'est pas tellement question du bien-être en espace rural, car c'est un espace un peu mis entre parenthèses à partir de cette représentation de mauvaise qualité, ou, simplement, de présence pas assez prégnante, comme un espace fuyant et/ou que l'on fuit tant on le traverse rapidement.

En revanche, la montagne est déclinée par ses bonnes et ses mauvaises qualités. Il y a d'abord l'effet de la représentation de la nature qui importe dans la qualité qui lui est attribuée : « *La pureté, oui, c'est le côté pur. Donc c'est la nature, le côté sain, et les vacances en même temps* » (RE2) : le contraste par rapport à l'image de la campagne est saisissant. La mauvaise qualité de la montagne est aussi énoncée : « *C'est trop reculé, on est trop éloigné des grandes villes* » (RE2), mais justement pour permettre le développement de la pureté. On ne voudrait pas y vivre, mais c'est un très bon espace pour les vacances. Ainsi, la qualité attribuée à un espace est fortement reliée avec la fonction qui lui est assignée. Ensuite, le rapport hyper-moderne à la montagne est confirmé par la préférence pour sa dimension paysagère plutôt que pour la confrontation avec les éléments :

« *On y est allés encore au mois d'avril, il y avait encore toute une nuit de neige. Le lendemain matin, ah, c'était magnifique, les arbres et tout ça. Après, on prend le téléphérique, on va à ces étendues vierges, mais qui est moins, qui donne une sensation, pour moi, moins agréable que de voir les sapins, les petits sommets, les petites pointes, enfin, recouverts de blanc* » (RE11).

En même temps, la perception de la montagne doit se faire en se trouvant dans le massif : « *Je trouve la montagne l'été agréable si on ne la voit pas de loin* » (RE4). Au sein d'une logique paysagère, il s'instaure donc ici un équilibre entre le trop lointain et le trop proche. Des seuils de blocage par rapport à la montagne peuvent alors se mettre en place :

« *C'est sûr qu'il y a un blocage quelque part par rapport à la montagne. Je pense que j'ai peur. C'est sûr que c'est pas mal aussi par rapport à la randonnée, je suis pas très randonnée. En plein soleil et tout, avec la montagne qui monte, ça c'est hors de question* » (RE12).

A partir d'une représentation de base sur la montagne et d'une culture minimale de ces individus, chacun réagit ensuite différemment en fonction d'expériences particulières et de représentations qui se forgent à leur suite, ou indépendamment des pratiques. Ici, la représentation de la montagne à une certaine distance est incompatible avec une pratique des chemins à forte dénivellation.

Les cultures du littoral reprennent en partie ce qui a été dit au sujet de la campagne, à savoir la difficulté à retrouver la nature dans le simple biotope parcouru, et la recherche du vivant dans l'environnement pour valoriser le lieu en tant qu'espace de nature, en phase avec, à la fois, la préservation et la récréation de la nature, comme au sujet de la baie du mont Saint-Michel :

« *C'est la grève, c'est la grève en fait qui est importante [...]. C'est une scène vivante, tous les petits moutons qui se baladent par là [...]. Un peu plus loin, on a rencontré deux petites jeunes filles qui faisaient du cheval, et bien c'est*

pareil, j'ai voulu les prendre en photo, mais là, je me suis pas souciée du mont Saint-Michel, parce que je savais que si je me souciais, j'allais perdre, je voulais que l'instantané soit là, enfin, le moment...Mais c'était quelque chose de vivant sur cette nature un peu plate » (RE11).

C'étaient les présences éphémères de l'homme et de l'animal dans l'espace qui recréaient et/ou vivifiaient la nature.

Au sujet de la ville, un clivage apparaît entre les habitants du centre et du péricentre d'une part, et ceux de la périphérie d'autre part. Ces personnes n'ont pas de représentation commune sur l'espace urbain, comme celles de la classe 2. Lorsqu'elles se trouvent dans le centre ou en quartier pavillonnaire, elles attribuent de bonnes qualités à la ville : « *les commodités que la ville offre au plan culturel, relationnel, engagement* » (RE11). On y retrouve aussi la dimension spatiale de l'étendue, en articulation avec la pratique de l'itinéraire : « *J'apprécie, dans les déplacements dans le quartier, je m'aperçois que des maisons ont été repeintes* » (RE4). Au contraire, pour les individus de la périphérie, la ville est l'espace non pris en compte pour la visite, parce que l'ambiance ne convient pas dans certaines conditions, et l'on remarque bien le passage du quotidien à la visite dans la représentation de la mauvaise qualité et de la difficulté d'être :

« Le bruit. C'est vrai que les logements sont pas, si t'as pas beaucoup de revenus, ton immeuble, c'est vrai que faut pas aller dans le centre ville, parce qu'il y a beaucoup trop de monde, et moi j'aime pas trop la foule. Je me plais beaucoup mieux en ville, parce que je peux sortir et faire plein de trucs, et avoir des amis. Mais il faut pas trop de monde dans les rues, j'aime pas ». (RE12).

Il existe une répercussion de la représentation du bruit et de la promiscuité du logement HLM sur la représentation de l'habitat central et des espaces de visite centraux, alors que les nuisances ne sont pas ressenties par les habitants du centre.

Habitants urbains des classes 3 et 4

Les deux dernières classes regroupent les individus aux représentations a-modernes de la nature. Chez les citadins, ils sont moins nombreux que ceux relevant des positions hyper-modernes, et ils se situent tous dans le péricentre ou le centre. La ville n'est pas tellement représentée en terme de qualité, mais plutôt en fonction du niveau de bien-être. Ceci est relié avec le fait que la nature n'est pas représentée dans la ville : il n'est pas fait référence aux parcs, tout juste est-il fait allusion à leur absence : « *Dans certains quartiers, ça manque de verdure* » (RE3), alors que la référence aux parcs existait dans les deux groupes précédents. Contrairement aux autres individus, la relation est plus étroite entre qualité et bien-être. A défaut de nature, cela s'applique alors au patrimoine historique urbain : « *Ce que j'aime en ville, c'est tout l'ancien. J'adore l'historique dans les villes. Alors Albi me plaît parce qu'il y a beaucoup d'historique* » (RE8). Dans le cas d'une difficulté d'être, ce n'est pas l'absence de nature en tant que qualité qui manque, mais l'ambiance particulière produite par la ville et relevant plutôt de la noosphère :

« Ce nuage qu'il y avait sur Paris, déjà il y a 35 ans, je l'avais remarqué [...]. A Paris, j'avais cette sensation de chaleur, une mauvaise chaleur. Ce qui me

souciait souvent, c'était dans le métro, parce que je trouvais qu'on ne respirait pas, je trouvais qu'on n'était pas très bien, dans cette atmosphère du métro » (RE3).

Les individus de la classe 4, marqués par l'aspect négatif de l'urbanisation, sont au contraire très enclins à apprécier le paysage urbain : « *Je suis plus acclimaté à la ville qu'à la campagne. J'aime bien les lumières de la ville, et puis j'aime bien la proximité des services, des musées, et des magasins » (RE1).* La forte relation entre qualité et bien-être est toujours là, et on retrouve le caractère ponctuel des lieux vers lesquels on peut se rendre. La ville n'est plus cet espace d'extériorité pratiqué de façon étendue ou linéaire, sur un mode un peu déambulatoire, mais il est question d'accessibilité : on perçoit les lumières de la ville justement parce qu'on est proche d'elles, ou même parce qu'on y est incorporé. Elles ne sont pas qu'une ambiance relevant de l'étendue, mais aussi un espace précis qu'elles occupent et par rapport auquel on ne peut pas divaguer plus ou moins dedans ou dehors : non, il faut se diriger vers les lumières, vers les services pour en profiter. Ce n'est plus l'urbanisme en général qui est recherché, l'attrait de n'importe quelle rue. Certains quartiers sont dévalorisés :

« J'aurais pas aimé, non plus, un quartier où il y a beaucoup d'usines, d'anciennes usines, des choses pas entretenues [...]. Si on va sur le Sud de Rennes, ou sur le Nord, du côté de Villejean, c'est beaucoup moins agréable [...]. J'aime pas reprendre ce grand axe pour remonter, parce que le bruit des voitures est dérangeant » (RE7).

D'un autre côté, d'autres quartiers, notamment celui qu'on habite, sont valorisés : « *Je suis resté toujours dans le même quartier, parce que c'est un quartier qui me plaît » (RE1).* Les déclarations se font aussi au sujet des espaces de visite : « *J'aime bien les centres villes. J'aime bien une ville moderne, bien dessinée » (RE1).* Toutes ces déclarations rejoignent la position du trop-plein de constructions. Ces dernières sont bien représentées lorsqu'elles sont utiles, et donc qu'elles entrent dans la catégorie du bien-être. Mais elles sont spécifiquement mises en accusation quand elles ne produisent pas une partie de ville de qualité. Mais ces personnes en restent alors à l'écart, ne sont pas confrontées à la difficulté d'y être, et ainsi possèdent un contrôle assez important de leur mobilité.

Cette logique se retrouve parfaitement sur le littoral, appliquée à la qualité : « *Le littoral français, en Bretagne particulièrement, est beaucoup trop construit » (RE3),* ou au bien-être : « *On n'aime pas être dans les campings hyper chargés. On ne va pas, par exemple, sur la côte méditerranéenne rechercher un camping. On sait d'avance que ce sera insupportable, pour nous » (RE7).* D'un autre côté, les espaces « naturels » littoraux sont aussi, paradoxalement, rejetés : « *Je n'aime pas non plus, enfin, les grandes plages, j'aime pas les grandes plages de la Normandie, ni de la Vendée. Les grandes étendues de sable ne m'attirent pas » (RE7).* L'exemple est apparemment contradictoire avec la représentation théorique du rapport à entretenir avec la nature : être dans un environnement non bâti, et exercer avec lui des relations de proximité, d'intériorité. L'explication réside alors dans la culture urbaine de ces individus : leur a-modernité ne peut se transposer dans des espaces

d'une trop forte naturalité, qui les empêche de concrétiser la relation de l'homme dans la nature. Le paroxysme de cette logique peut être le rejet de l'attrait fondamental du littoral : « *Je n'aime pas la plage et je n'aime pas l'eau* » (RE3). A travers d'autres exemples, il apparaît alors que le citadin a-moderne réalise sa position en se rendant sur des littoraux où il peut concrétiser ce type de relation, c'est-à-dire là où le bâti, voire la ville, sont aussi présents. Ce qui est rejeté du littoral, c'est l'urbanisation massive et nouvelle, mais pas un urbanisme patrimonialisé. Cela concerne différents types de littoraux, selon le niveau d'urbanité et de relation entre l'urbanité et l'espace non bâti (Tableau 49).

Dans le premier exemple, le paysage non bâti domine, mis à part les villages des fonds de calanque. Le deuxième exemple est celui de Granville. Le visiteur se trouve en ville, mais la dimension non urbanisée du paysage est très importante autour de lui. L'urbanité est encore renforcée dans le cas de Collioure : d'une part, la présence du visiteur dans un cadre urbain est plus prégnante, à cause de la configuration des lieux qui inscrit davantage l'homme dans le bâti ; d'autre part, cette configuration produit une composition paysagère beaucoup plus aboutie entre la ville, la mer et la montagne.

Tableau 49 : Le gradient d'urbanité accepté et/ou recherché chez les citadins a-modernes :

Type d'espace littoral	Urbanité	Déclaration de l'individu
Côte rocheuse très peu urbanisée	<i>Faible</i>	« Ce que j'ai bien aimé, aussi, c'est les calanques autour de Marseille » (RE7)
Côte de la Manche avec petites villes	<i>Faible à modérée</i>	« Ce jour-là, il faisait un soleil magnifique. On découvrait toute la baie jusqu'au mont Saint-Michel » (RE3)
Ville moyenne	<i>Faible à forte</i>	« Celle qui m'a le plus plu, c'est Collioure. L'ensemble du site m'a plu. C'est en fait les deux choses que j'aime : mariage de la mer et de la montagne, et puis un vieux village, voilà » (RE1)
Riviera	<i>Faible à forte</i>	« Ce que j'aime du bord de la mer, que j'aime le mieux, c'est la côte d'Azur. Le plus joli, c'est de Saint-Raphaël à Nice » (RE8)

Le rapport à la montagne est du même type que le rapport au littoral. C'est un espace apprécié, non pas dans l'absolu, mais relativement aux lieux qui sont sélectionnés, d'où, là aussi, une preuve du contrôle de mobilité : « *Ce sont de superbes paysages. Ce sont des lieux que l'on choisit, on les choisit pour la beauté du paysage* » (RE1). Une contradiction est ici aussi soulevée entre cette représentation d'extériorité et le concept d'intégration de l'homme avec les espaces « naturels » de l'a-modernité. Ensuite, le même individu poursuit : « *On est très, très fan, je suis très fan de montagne. J'aime bien la montagne* » (RE1). En fait, il faut distinguer la culture de visite de l'individu une fois sur place, du processus de décision de la destination. Tous les individus opèrent un déplacement vers un espace de visite, mûrement ou pas du tout choisi, et ensuite se concrétise la position de l'individu par rapport à sa conception de la nature. Celle-ci est alors un épanouissement du visiteur en lien étroit avec la nature et le paysage : « *T'avais de la neige, en plus, vers le bas, encore, il y avait un peu de neige. Oui, c'était magnifique. Et puis alors, le coucher et le lever de soleil, c'était superbe* » (RE8), qui peut se réaliser justement dans des espaces protégés, ceux qui relèvent, dans le champ des acteurs de l'aménagement et de la gestion, d'une position hyper-moderne, mais que les individus de cette classe adoptent dans une position a-moderne :

« Je suis dérangée par...sensibilisée par le fait que les gens laissent traîner leurs déchets. C'est ce qui fait aussi, peut-être, notre attirance pour ces parcs de montagne où tout est protégé, et là on n'y trouve que de la propreté, on ne laisse rien » (RE7).

La personne est consciente de la tension entre les acteurs et les personnes non respectueuses de la nature. Elle se déclare hors de ce groupe de personnes et hors de cette tension, et en même temps, conséquence peut-être inattendue mais logique, elle pratique des espaces organisés sur le fondement de la conception hyper-moderne de la nature, parce que sa relation propre avec la nature, relevant de la position a-moderne, peut, de façon moindre, se concrétiser dans des espaces dégradés. Ce cas est significatif des décalages qui existent entre l'espace humain local, « endogène », et l'espace touristique et de visite, fondé sur « l'exogène ».

Tableau 50 : Qualité, bien-être des espaces de visite et contrôle de mobilité des habitants urbains :

Classe du tab. 43, chapitre 6	2, Hyper-modernité	3, 4, A-modernité	5, Hyper-modernité
Illustration de la position post-moderne	Espace rural apprécié en tant que support de visite	La nature n'est pas conçue en ville. Pas de rapport non plus avec les natures « sauvages »	Rapport esthétique à l'espace rural, la présence de la nature ne va pas de soi, importance du vivant
Jugement de goût	Décalage qualité/bien-être	Représentations négatives de l'espace rural et du trop construit.	Décalage entre le quotidien et l'éphémère
Rapport à l'espace	Appréhension multi-scalaire, lieux de visite ruraux ponctuels	Lieux de visite ponctuels en ville	Concentration sur les villages, sur le paysage montagnard
Bien-être et difficulté d'être	Bien-être urbain avec un détachement par rapport à la ville	Difficulté d'être à cause de la pollution. Bien-être dans les natures modérées.	Difficulté d'être en ville pour les habitants HLM
Contrôle de mobilité	++++ FORT	+++ ASSEZ FORT	++ MODERE
Interprétation structurale	Nomade sélectif, Rassemblement	Nomade sélectif, Evasion	Sédentaire, Concentration

La représentation de l'espace rural est dans l'ensemble assez négative chez ces personnes. Elles préfèrent vivre en ville. L'espace rural est apprécié lorsqu'il est vallonné, en référence aux collines de l'Aveyron : « Tout ce qui est campagne, c'est beau. Parce que j'y suis né. Moi, je m'ennuierais jamais en campagne [...]. Chez nous, on a Conques, vous savez, c'est magnifique, c'est très riche » (RE8), ou bien : « C'est l'ensemble de la Provence qui me plaît énormément » (RE3). Ce qui n'est pas apprécié est alors l'espace rural délaissé, avec un manque d'activité : « Certaines campagnes sont désertifiées. La Creuse, je trouve que c'est la désertification » (RE3). L'évaluation s'opère par comparaison entre régions, mais, comme pour les habitants ruraux, ces citadins de la classe 3 expriment un bien-être en campagne, quels que soient ses qualités ou ses défauts. Les individus de la classe 4 ont des déclarations beaucoup plus négatives sur l'espace rural, à rapprocher de leurs critiques des constructions.

Ce sont le mode d'activité et les aménagements ruraux qui sont alors dénoncés : « *Je trouve la campagne de l'agriculture des 15 ou 20 dernières années, ou 30 dernières années, très, très désagréable, c'est-à-dire la campagne suite au remembrement, ou la campagne des grandes plaines de la Beauce, je n'aime pas du tout* » (RE1), « *Campagne, je vois culture. Pour moi, la campagne est assez triste. Je peux pas dire que j'apprécie les paysages. Parce que moi, ce que j'appelle campagne, c'est quelque chose de plat* » (RE7). Un paysage imaginaire est alors développé pour conférer à l'espace rural une qualité en phase avec le bien-être :

« *Si je devais dire un aspect, j'y mettrais un petit torrent, pas un torrent en campagne, mais une petite rivière, une rivière, oui, qui coule, et puis quelque chose d'assez vallonné, pas trop plat. Enfin une rivière, le bruit d'une rivière* » (RE7).

L'hypothèse peut être faite que les eaux courantes de l'a-modernité tranchent avec les eaux stagnantes de la modernité⁶¹⁸.

Les représentations du vallonnement et, plus largement, du bucolique, proviennent d'expériences positives dans certaines régions pour les personnes de la classe 3, et d'un imaginaire positif pour celles de la classe 4. La question en suspens est alors de savoir dans quelle mesure ces niveaux d'expériences ont eux-mêmes défini ces représentations.

c). Les habitants périurbains

Habitants périurbains de la classe 3

A l'inverse des citadins, les périurbains se placent beaucoup plus dans les classes 3 et 4. Les déclarations des individus de la classe 3 sur l'espace rural produisent un décalage avec leurs représentations générales sur la conception de leur rapport à la nature. En effet, au lieu de montrer une intégration de l'homme à la nature, leurs discours sur l'espace rural révèlent une distanciation. L'explication qui peut être avancée est, dans ce cas, une relation particulière des périurbains à leur espace environnant, en partie remembré et avec lequel ils n'entretiennent pas de pratiques régulières, et/ou avec lequel une relation patrimoniale, fondée sur la longueur dans le temps des pratiques et l'attachement qui en résulte, n'existe que faiblement. Ce défaut de patrimoine est lié à et renforcé par la conscience et l'affection des problèmes d'environnement : « *Au niveau de l'environnement, et toujours lié à la pollution, en fait, moi c'est plutôt ça, l'environnement actuel, c'est ça qui m'attriste en fait* » (SD12). Il n'y a pas de report de l'attrait, comme les citadins de ce groupe, vers le patrimoine de leur espace de vie. En outre, ces périurbains traversent les espaces où le paysage rural est malmené par les nouveaux bâtiments, d'où le malaise entre eux et l'espace rural. Dans les espaces de vacances et de visite, ce détachement par rapport à la campagne demeure, même dans le cas d'une appréhension positive, que ce soit dans la région du domicile : « *Le moulin de Brézal, c'est magnifique. Il y a des endroits qui sont très beaux, qui méritent d'être regardés* » (SD4), « *C'est toujours agréable, c'est toujours très calme et reposant, c'est agréable. A côté de La Baule, c'est des grands champs de blé à perte de vue, c'était agréable aussi* » (SD8). C'est vraiment la position d'extériorité qui prévaut dans la relation à l'espace rural, avec la déclaration de découverte : « *J'aime bien me balader, comme ça, sans but précis, découvrir le paysage, la campagne* », et l'imaginaire : « *J'aime bien la campagne lorsqu'il y a des arbres, des arbustes, des oiseaux, j'aime bien les oiseaux, les animaux de toutes sortes* » (SD7), ou :

⁶¹⁸ : BACHELARD G., 1942, *L'Eau et les Rêves Essai sur l'imagination de la matière*, Paris, José Corti, 218 p.

« *La Camargue aussi, j'ai une très grande pensée pour la Camargue, je pense que ça doit être très joli, aussi* » (SD4). Le lien patrimonial ténu, voire inexistant, avec l'espace rural se confirme, et ces discours sont à rapprocher des citadins de la classe 5. Les représentations générales, sur tous les espaces, sont remises en cause, ici, dans l'examen de l'articulation d'un espace périurbain avec les espaces de visite ruraux.

Le rapport à la ville est exactement le même, à l'inverse de ce qu'il devrait être dans cette catégorie générale de composition de l'homme avec la nature : « *C'était en ville, c'était pas un cadre floral distrayant [...]. Landerneau, c'est quand même plus agréable, il y a déjà l'Elorn qui passe en plein centre, le cadre est déjà plus agréable* » (SD12). C'est un espace cadre, support, ressource, où les aménagements d'aménités sont souvent remarqués : « *Il y a quand même des parterres qui sont magnifiques, les plants* » (SD4), « *Cette dernière dizaine d'années, toutes les villes ont fait un effort pour se rendre agréables, de gros efforts d'esthétique et d'aménagement, ce qui fait que, même des villes qui, a priori, ne m'attiraient pas beaucoup, du type de Lille, finalement, ne sont pas désagréables du tout, il y a même des belles choses à voir à Lille* » (SD7), « *C'est plutôt agréable quand on fait une visite* » (SD8). L'originalité du discours est le passage du terme « agréable » de la catégorie du bien-être à la catégorie de la qualité : l'agréable n'est pas tant ce que ressent l'individu de la ville que la qualité de la ville elle-même. Ceci peut s'expliquer par ce qui relève chez eux de la quête des nouvelles aménités en ville. D'un côté, ils ont la représentation d'un paysage rural qui a été défiguré par la périurbanisation ; d'un autre côté, ils recherchent dans la ville le résultat du processus inverse, c'est-à-dire la mutation d'une ville morose vers une ville égayée par une présence nouvelle ou renouvelée de la nature. C'est le deuxième indice d'un rapprochement de ces périurbains vers la classe 5 : celle de la récréation de la nature.

Il reste à voir si leurs rapports aux principaux espaces touristiques : littoral et montagne, confirment ou infirment leur spécificité. Le littoral est un espace aussi beaucoup pratiqué dans les environs du domicile, et le rapport d'extériorité domine également : « *Une chose magnifique, quand on arrive face à la mer, de voir la mer bleue, c'est vraiment féérique* » (SD4). L'attribution de l'agréable à l'espace littoral existe aussi, comme pour la ville : « *Très agréables, à part le phénomène touristique* » (SD12). L'étonnement réside ici dans le fait que l'attachement patrimonial au littoral ne fonctionne pas au point que l'individu se sente intégré à l'espace de visite : « *Concarneau, j'aime bien aller voir la Ville Close, mais ça, c'est plus côté enfance* » (SD8). L'emploi du « on » exprime un peu plus la proximité de l'individu avec le paysage, mais cela reste bien faible : « *On avait une vue magnifique, il faisait un temps splendide* » (SD8), et les autres expressions confirment le bilan du paysage que l'on perçoit en face de soi et qui reste extérieur à l'individu : « *Des jolis, de beaux paysages du bord de mer* » (SD7). Paradoxalement, en dehors, peut-être, d'un petit nombre de lieux, il n'y a pas d'ancrage, d'appropriation des périurbains par rapport au littoral breton. La découverte, le dépaysement sont les aspects dominants de leurs relations à la côte : « *L'un des intérêts de la Bretagne, c'est pour ça qu'on reste ici en été, c'est que, vous faites trois kilomètres, vous changez de paysage* » (SD7).

Le bien revient dans les représentations du rapport à la montagne. Il peut s'exprimer dans une démarche de projet : « *Je suis très attirée par le Tyrol, j'aimerais bien y aller un jour* » (SD4), ou dans le fait de relater les expériences réalisées : « *On aime bien les petites stations qui restent des villages un petit peu traditionnels [...]. J'aime bien ce froid sec* »

(SD7). L'altérité par rapport aux espaces de visite et de parcours proches de l'espace du quotidien apporte cet engagement dans l'espace, avec l'usage du je et du on.

« Moi, j'aime bien voir un petit peu, loin. J'aime autant que la vallée soit un petit peu large, d'abord, qu'on ait du soleil [...]. Ce qui est très joli, c'est toutes ces montagnes qu'il y a au fond, qui donnent sur l'Italie. C'est le site, le genre de site que j'aime bien. J'aime bien la faune, de toute façon » (SD7).

Le « il y a » n'est employé que pour présenter le cadre d'exercice de la relation privilégiée avec la montagne. L'individu dispose d'une connaissance affinée de la montagne et des emplacements permettant d'y être bien selon lui. La part des choses entre l'appréhension du cadre et l'expérience vécue à l'intérieur de celui-ci se confirme chez une autre personne : *« Tout le cadre, la montagne, les balades, en montagne, tout ça, c'était bien » (SD8)*. Au-delà de la montagne, ce qui ressort de ces résultats, c'est aussi un contrôle important de mobilité dans ces différents types d'espace de visite.

Habitants périurbains de la classe 4

Chez les périurbains de la classe 4, on retrouve les cultures rurales, celles, de la mauvaise qualité de la campagne (avec une référence notable aux déchets, au lisier et aux problèmes dus aux nitrates chez ces personnes), mais du bien-être lorsqu'on y est présent. Les déclarations sur l'espace rural sont sensiblement différentes de celles de la classe précédente, et en phase avec la représentation générale de la nature et des problèmes d'environnement de cette classe :

« Quand je vais un petit peu plus loin, dans des zones où c'est vraiment encore la campagne, tout de suite, je suis soulagée, ça me rassure, je me dis, c'est bon, ils sont pas venus envahir tout encore [...]. Le calme, la beauté des couleurs, la vie des animaux, les oiseaux, des petites bestioles, même si je les aime pas beaucoup [...]. Mais autrement, ça fait partie de ma vie. Si j'avais plus du tout ça devant moi, je crois que je paniquerais » (SD3).

L'attachement et l'appropriation de l'espace existent déjà. La personne n'est plus dans un rapport de découverte avec l'espace, mais de cohabitation avec le vivant et, presque, de défense d'un territoire. Le « devant moi » n'est plus du tout le « face au paysage » : le rapport est inversé, c'est le sujet percevant, et non plus l'objet perçu, qui est énoncé. Transposée à l'espace de visite, cette présence en espace rural donne lieu à une active intégration avec les éléments, précédée d'une géographie du séjour due à l'attrait de la destination : *« En Ardèche, c'est ce qui nous intéressait aussi, c'était d'être près de l'eau. Vallon Pont-d'Arc n'était pas loin, donc on pouvait se baigner » (SD11)*. Cet attrait pour l'eau en espace rural est partagé : *« La Dordogne, en particulier. On apprécie beaucoup cet endroit. Parce qu'il y a de l'eau : l'eau, la campagne et les beaux villages » (SD2)*.

Trouve-t-on aussi cette implication dans l'espace urbain ? La mauvaise qualité et la difficulté d'être en ville sont clairement énoncées : *« Pour moi, c'est quelque chose de bruyant, où il y a la foule, et je déteste ça » (SD3)*. Mais il existe une bonne représentation urbaine qui est, comme chez les ruraux, limitée à certains lieux : *« Paris, j'ai visité des quartiers de Paris. Non, très bien » (SD2)*, ou, dans une association du temps et de l'espace :

« Pour un séjour de vacances, non. Pour visiter quelque chose, oui [...]. Lorsqu'il y a des rues piétonnes, des marchés, ou des monuments, anciens, de caractère. Là j'aime bien. Ou me balader dans les ruelles » (SD3), ou encore, plus vaguement : « Varié. On peut trouver pas mal de choses » (SD16). La position a-moderne ressort tout de même, avec le fait de ne pas être détaché de cet espace, de s'y confronter, ce qui produit, comme chez les ruraux, une mauvaise représentation de l'ensemble de la ville, et un repérage, lorsqu'il est effectué, des lieux intéressants et convenables à visiter en ville. Cela donne parfois une démarche de questionnement, montrant le désarroi de l'individu non citadin qui s'y retrouve pour y habiter, et qui en arrive à la pratique suivante : « J'ai essayé aussi de visiter un peu les jardins à Paris, les parcs, pour me rassurer un petit peu, pour voir que ça existait encore » (SD3). La crainte des constructions faisant disparaître tout espace non bâti existe, mais, même si les parcs ne sont pas pour cette personne de vrais espaces de nature, il s'agit aussi de se rendre compte, en fait, de la pérennité de l'existence de son contact avec la nature.

L'association de la bonne qualité et du bien-être en montagne est remarquable, à travers un discours qui révèle à la fois la relation à la nature et le rôle de la configuration de l'espace dans cette relation :

« L'espace, déjà, l'espace, le grand air, la verdure. La sensation d'espace, la sensation de pouvoir respirer...ne pas être confiné, en fait. L'image que j'ai de la montagne, c'est une sensation de plénitude, d'espace, c'est ça.

En montagne, on prend un vélo ou une voiture et on peut très bien sortir rapidement, de la vallée justement, et puis de retrouver tout de suite le grand air. Il y a une notion d'espace temps, là aussi. Quand on est en plein milieu d'une ville, effectivement, avant de retrouver la campagne, ça peut être assez stressant. En montagne, on a quand même, même si on est confiné au fond d'une vallée, il suffit de lever la tête et on retrouve cette sensation de plénitude, d'espace, de bien-être » (SD16).

Le bien-être est aussi imaginé dans une phase de projet : « C'est quelque chose aussi que je ferais, c'est aller dans les Alpes, mais l'été. Oui, donc j'aimerais bien me balader à cette période-là de l'année » (SD3).

Comme la montagne, le littoral est un espace où se poursuit l'association de la qualité et du bien-être, avec une connaissance beaucoup plus fine, apparemment, chez ces personnes par rapport à celles de la classe 3. Cet aspect cognitif leur permet de distinguer les côtes, selon eux, de bonne qualité : « Le Morbihan, ça nous convient bien » (SD11), de celles qui sont dépréciées à cause de l'urbanisation : « La Vendée, j'ai jamais trouvé que c'était très, c'est pas beau [...]. Saint-Jean-de-Monts, tous ces endroits où c'est bétonné, ça nous a pas très plu » (SD11). La référence au bâti est complétée par la référence à la nature : « Non, la côte Nord, parce que l'eau est plus froide, elle est moins agréable, mais partout où je suis allé, j'aime bien, je me suis bien plu » (SD2). La distinction géographique s'accompagne d'une distinction temporelle : « Il y a l'aspect, l'importance de la météo qui joue beaucoup. Je m'imaginais très mal vivre au bord de la mer et subir des tempêtes, des tempêtes d'hiver en Bretagne » (SD16), « Quand il y a des tempêtes, l'hiver, c'est pas agréable tout le temps » (SD11). Enfin, la destination côtière n'est pas la seule image représentée ; elle s'accompagne du parcours dans les abords d'approche : « Il y a des routes sinueuses, avant d'arriver le long de la rivière, sur le pont de Térénez. Donc on longe toute la baie » (SD2) : la différence se

marque entre la route, évoquée sur le mode du « il y a », et l'acte de longer la baie, en mode « on », déjà en proximité avec la nature. Ces individus possèdent donc un contrôle important de mobilité, qui se concrétise par et repose sur une cognition des espaces de visite, notamment littoraux. Le rapport au changement de paysage peut donc être différent. Il s'illustre ici par une représentation beaucoup plus précise, et qui n'est pas liée à une découverte. On observe donc aussi le lien entre l'appropriation de l'espace et la crainte de voir celui-ci modifié par les nouvelles constructions.

Habitants périurbains de la classe 1

Les personnes de la classe 1 sont dans la même lignée. Le contrôle de mobilité est important, et a des conséquences plus positives que les personnes de la classe 4, car les espaces de nature sont conçus partout, et presque tous les espaces sont bien représentés : « *Quel que soit l'endroit où on va, quel que soit l'endroit où on se trouve, il y a toujours quelque chose de bien à regarder* » (SD10). La démarche d'organisation des vacances est aussi très forte : « *Quand on dit vacances, on essaie de faire quelque chose de bien, ou alors c'est pas la peine* » (SD10). Lorsque les conditions de visite ne sont pas idéales, l'individu s'en accommode. Il n'y a pas de correspondance entre la mauvaise qualité et la difficulté d'être :

« On a été pendant une dizaine de jours dans les Pyrénées, le Pays Basque, on n'a pas eu, on a eu des conditions climatiques très difficiles. On n'a pas dit : ce sont des mauvaises vacances. On a quand même profité, au maximum, de l'environnement, même si ce sont des conditions difficiles » (SD13).

Le « on » est employé, mais le rapport à la nature ne se place pas dans le champ de l'amodernité, car les relations exprimées à l'espace de visite restent dans une position d'extériorité. Le périurbain n° 13 décline en plusieurs aspects comment s'opère cette culture des espaces récréatifs. Tout d'abord, il a conscience du caractère éphémère de la visite : « Des excursions ? C'est un plaisir très court. Mais bon, c'est difficile à dire, telle ou telle excursion m'a pleinement satisfait ou j'en ai un souvenir extraordinaire ». La dimension éphémère de la visite produit une limitation à pouvoir prendre contact avec la nature. Il y a un « *Je crois que, dans toutes les vacances, on fait ce que l'on, on vit pleinement, l'instant ou le lieu dans lequel on vit* ». La relation est importante, mais rien n'est dit sur une intégration avec la nature. Il s'agit davantage de profiter pleinement d'un espace ressource, par rapport auquel le contrôle de mobilité est fort et s'accompagne d'un détachement vis-à-vis de l'espace : « *Ou ça plaît, et puis on y reste plus longtemps, ou ça plaît moins, et on s'en va* », ou, de façon plus crue, à propos du Sud-Est : « *On a été plusieurs fois, mais jamais pour rester longtemps. Ça prend la tête* » (SD10). Ce sont aussi les espaces que l'on aurait souhaité visiter qui sont regrettés : « *Il y a des très, très jolis coins qui ne peuvent plus être accessibles, ça, ça nous chagrine un peu. Ce sont des choses qu'on ne verra pas, où on n'ira pas, on le sait* » (SD13). Ce n'est pas la coupure avec la nature qui est déplorée, mais le fait de ne pas pouvoir aller dans ces espaces pour une satisfaction personnelle.

Au sujet des espaces ruraux, l'idée de ressource, de support temporaire, qui passe, se confirme dans les exemples d'espaces de visite : « *C'était très joli, d'aller le long de la Loire, superbe* » (SD10). Le discours est presque celui d'un guide, qui invite à la visite : « *Il y a le*

château qui est ici, et puis on suit, il y a un parcours, si on veut, ici, c'est très intéressant, très joli parce qu'on domine complètement, du château aussi » (SD13). L'autre mode de relation est, presque, l'espace que l'on utilise puis qui devient, en exagérant, un espace « jetable » : *« A chaque fois qu'on va en vacances, on essaie de trouver une rivière, donc Dordogne, le Tarn, l'Allier, même en Alsace on en a fait aussi. Oui, on fait beaucoup, on aime beaucoup »* (SD13) : il s'agit du goût pour une certaine pratique. Le jugement se déclare à la façon d'un guide touristique : *« Le site de Courrouçay, pas mal, joli, bien fait »* (SD10), ou bien : *« J'ai été en Norvège, par exemple, ce sont des paysages qui sont superbes »* (SD13). L'expérience personnelle de rencontre avec la nature n'est pas relatée. Le rapport au paysage est énoncé dans le but de déclarer la beauté du lieu en terme de qualité, non dans le but d'exprimer le bien-être. Dans le tableau sur la qualité, on se place alors sous le terme de « promenades » : l'espace de visite n'est ni très apprécié, ni très dévalorisé. Les villes sont aussi représentées avec détachement, que ce soit la ville voisine : *« J'aime beaucoup ma ville, même si c'est vrai que c'est pas terrible. Je m'y sens bien, parce que je me retrouve »* (SD13) : encore un indice de la satisfaction personnelle, fondée sur une certaine répétition, au contraire des villes situées ailleurs : *« On a vu Venise, on a vu Rome, on a vu Florence, c'était joli, c'était bien »* (SD13). Ce processus de visite de plusieurs villes donne lieu à une mise en catégorie, par exemple au sujet des villes fortifiées : *« Intra-muros, c'est magnifique. Toutes les villes qui ont un passé, et qui ont un rempart, c'est quand même superbe »* (SD10). La répétition de la visite des villes hors de la région doit se fonder sur la découverte : *« J'aime beaucoup Paris, parce que j'y suis passé plusieurs fois, et à chaque fois je trouve quelque chose de neuf à voir »* (SD10). Le même processus se produit pour la montagne : *« J'aimerais bien retrouver en été, la visite de lacs, de certains lacs, qui sont en altitude, qui m'intéressent beaucoup, avec des gens que je connais. Et ça nous passionne »* (SD13).

Habitants périurbains de la classe 2

Concernant les individus de la classe 2, il est intéressant de les placer par rapport au nombre de lieux de visite en ville : faible nombre pour les ruraux, plein de lieux pour les citadins. Les déclarations sur les parcs se retrouvent ici : *« Les parcs, c'est bien aménagé. Si c'est bien entretenu, c'est bien aussi »* (SD9). Le rapprochement se fait davantage avec les urbains, car la ville est appréhendée comme un tout, ou plutôt comme un environnement où la sélection de lieux n'est pas drastique : *« On a fait plus attention à ce qu'il y avait autour de nous »* (SD15), *« A Landerneau, ils font des façades de différentes couleurs, ça égaye l'œil »* (SD9), mais existe néanmoins : *« En ville, il y a des endroits aussi qui sont plus calmes que d'autres »* (SD9). S'il est difficile de se repérer par rapport aux individus de la même classe ruraux et urbains au sujet de l'emplacement des espaces appréciés en ville, en revanche, c'est le « bon », comme les citadins, qui prévaut sur le « beau » des ruraux dans les représentations. Par contre, les espaces ruraux à l'extérieur de la région sont affectés d'une représentation différente, avec l'énonciation du beau, liée à la découverte :

« Ca aussi, c'était magnifique. C'est aussi, en allant vers la grotte, on s'est aperçus qu'il y avait ce paysage-là à côté, et si j'ai pris la photo, de toute façon, c'est parce que ça m'a plu. Enfin, effectivement, on savait pas qu'on allait trouver ça, on y allait pour la grotte » (SD15).

La découverte de ce « paysage » laisse le visiteur sur le mode de l'extériorité, il y a la prise de photo, mais pas de rapprochement avec la nature. En réalité, l'image montre un sous-bois très touffu en moyenne montagne, qui ne permet pas de la qualifier de paysage : il n'y a aucune perspective, on n'arrive pas à voir où l'on se trouve, le regard rencontre immédiatement la végétation. Pourtant, c'est une image « paysage », la personne n'arrive pas à s'intégrer à cet environnement. La recherche et l'évaluation du paysage sont les priorités : « *A La Forêt, il y a de jolis paysages, au bord de l'Elorn [...]. Dans les Vosges, ou en Alsace, c'est bien. C'est pas un paysage continu* » (SD9). A la rencontre d'espaces de visite particuliers, il n'y a alors pas d'adaptation qui se met en place, et il se développe une qualification en mauvaise qualité : « *Une année, on avait été en Aquitaine, sur le bord de l'Atlantique. C'est plat, il n'y a pas grand-chose à voir* » (SD9), voire une difficulté d'être : « *On avait l'impression d'être enserrés par les montagnes, ce qui était le cas, d'ailleurs. Et on avait du mal à respirer, alors qu'on dit qu'on respire mieux en montagne* » (SD15). A nouveau, l'imagination de la matière s'active, en renforçant le décalage entre la représentation, ainsi que la perception, et la matérialité de l'espace.

Habitants périurbains de la classe 5

Les périurbains se rapportant à la classe 5 ont une position générale d'implication, de participation à la nature :

« Quand je me sens dans la nature, ça peut être en forêt, comme en bord de mer, comme en montagne. Un endroit qui n'a que les goûts de la nature, du moment qu'on se sente tranquille. [...]. Je crois que ça permet un moment de tranquillité, un petit retour sur soi, un sentiment d'apaisement, une pause » (SD5),

ou : « *Du calme, de l'air pur. On a l'impression de régénération, de santé, et de calme* » (SD6).

Néanmoins, les discours des pratiques de visite vont à l'encontre de ces déclarations. Ces personnes affichent parfois, par exemple au sujet de la montagne, un écart important dans les déclarations sur la qualité. C'est un espace à la fois beau, et pas bon car dangereux, difficile à pratiquer. En conséquence, être en montagne se calque sur ces deux pôles qualitatifs : un bien-être important, fondé sur le paysage, et, d'autre part, une difficulté d'être fondée sur un environnement difficile. Il n'y a pas de culture « moyenne » de la montagne chez ces individus. La représentation générale, hyper-moderne, des espaces de « nature » est liée à la difficulté de confrontation avec l'espace de visite. A travers la beauté du paysage, c'est le rapport entre son changement et la récréation des espaces naturels qui apparaît, comme lors de cette excursion sur l'île de La Réunion : « *C'est la beauté des paysages, c'était superbe, d'être, à chaque virage, à chaque courbe de rivière, le paysage était complètement différent. Je crois que c'était extraordinaire* » (SD5) : lors de cette descente de torrent, la nature est à la fois préservée sur le plan de la matérialité (l'espace est simplement traversé, rapidement, sur des eaux vives) et recrée sur le plan de l'imaginaire (l'espace se décompose en une succession de découvertes). Et cette succession produit aussi la motivation de la reproduction de l'expérience, pour pouvoir la revivre, et ainsi recréer à nouveau la nature : « *La descente de rivière, j'aurais bien refait le lendemain, même si elle était aussi fatigante aussi dans un sens. Mais c'était autre chose, c'était riche, à tous points de vue* »

(SD5). Cependant, ce qui se produit sur le mode de la multiplication de la récréation de la nature existe aussi sur le mode de la récréation unique :

« Là où c'est le plus joli, c'est quand on passe le Tourmalet, quand on vient de La Mongie, qu'on passe le Tourmalet et qu'on descend vers Barèges. On voit le démarrage de la végétation en contrebas, c'est chouette, c'est joli » (SD6).

La représentation globale traduit ces expériences :

« J'ai des souvenirs merveilleux de la montagne. Je trouve la montagne superbe parce qu'elle change. On a des possibilités de randonnée, de faire du ski, de faire, de descendre [...]. En Ariège, j'ai des souvenirs magnifiques de paysages enneigés » (SD5).

L'autre face du rapport à ces espaces de visite, c'est la mauvaise qualité : *« le chemin qui mène du col du Tourmalet au Pic du Midi, il est dangereux » (SD6)*, et la grande difficulté de pratiquer et d'être dans un environnement avec lequel la confrontation se solde par un échec pour le visiteur, avec cette expérience négative au Piton de la Fournaise :

« Ca avait été très, très fatigant, extrêmement fatigant. On se faisait beaucoup mal aux pieds, aussi, c'était très caillouteux, et donc j'avais trouvé extrêmement fatigant. Et surtout, ce qui, ce qui rajoutait encore plus à la fatigue, c'était ce sentiment d'être, d'être loin de tout, d'être complètement isolé [...]. Je me rappelle que, quand, ce petit volcan, quand je descendais l'escalier, paraissait pas si loin que ça, et que ça m'a paru, mais interminable, de pouvoir y arriver » (SD5).

Les littoraux ne sont pas tellement évoqués chez ces personnes. Ce sont des *« paysages magnifiques » (SD5)*. Mais le contrôle de la mobilité n'est pas fort chez elles : *« On a eu une mauvaise série [de vacances], donc on a dit qu'on n'y retournerait plus » (SD5)*, et des expériences négatives ont marqué :

« La Méditerranée, c'est de la plage, c'est du soleil, de l'eau, c'est pas très joli, il fait chaud et la mer est chaude. C'était à Alicante, c'était à côté de Benidorm, c'est très chaud comme région, c'est envahi, c'est pire que Palavas-les-Flots. La région nous a pas plu ... » (SD6).

Ce sont autant avec les espaces urbanisés qu'avec les espaces « naturels » que la confrontation est difficile. En effet, dans l'un comme dans l'autre cas, le cadre de visite n'est pas propice à un bien-être. Mais la situation est différente lorsque l'espace environnant se réduit en dimension : *« ...mais la maison et le site sur lequel nous avons passé nos vacances nous ont plu, puisque nous y sommes retournés deux ans » (SD6)* : on retrouve exactement le même couple répétition/proximité chez les deux individus. La vaste dimension de l'espace (et sa difficulté de pratique), qu'elle soit marine ou urbanisée en Espagne, ou bien volcanique à La Réunion, conduit à une difficulté d'y être. Il n'y a pas d'intégration de l'individu avec ces « vastes » espaces, mais au contraire une confrontation avec des espaces ponctuels plus restreints, ou plutôt, faisant partie d'un vaste ensemble mais que le rapport du visiteur au paysage, en fonction de la pratique exercée et de la configuration de l'espace, permet de décomposer. Sur le plan temporel, cette confrontation avec l'espace peut alors être très

éphémère, de l'ordre de l'instantané, lorsque, à la vitesse de parcours de la visite s'associe le renouvellement du paysage dans un même environnement.

Tableau 51 : Qualité, bien-être des espaces de visite et contrôle de mobilité des habitants périurbains :

Classe du tab. X, Chapitre 7	1, Hyper-modernité	2, Hyper-modernité	3, A-modernité	4, A-modernité	5, Hyper-modernité
Illustration de la position post-moderne	Espaces de nature conçus partout	Découverte et qualification du paysage	Importance des problèmes d'environnement	Cohabitation avec le vivant	Implication dans, participation à la nature
Jugement de goût	Pas de corrélation entre mauvaise qualité /difficulté d'être	Bon en ville, beau en espaces ruraux	Agréable pour la qualité des espaces connus	Décalage qualité/bien-être au quotidien	Bien-être avec le paysage, difficulté avec l'environnement
Rapport à l'espace	Détachement vis-à-vis d'un espace support	Large, et décalage entre représentations et matérialité	L'altérité apporte l'engagement dans l'espace	Lieux ponctuels en ville, appropriation	Appréhension de vastes dimensions posant problème
Bien-être et/ou difficulté d'être	Accommodation des conditions de visite	Pas d'adaptation, mauvaise qualité voire difficulté d'être	Difficulté avec l'espace du quotidien	Difficulté en ville	Difficulté d'être avec presque tous les espaces de visite
Contrôle de mobilité	++++ FORT	+ FAIBLE	+++ ASSEZ FORT	++ MODERE	+ FAIBLE
Interprétation structurale	Nomade sélectif, Evasion	Sédentaire, Concentration	Nomade sélectif, Evasion	Sédentaire, Dispersion	Sédentaire, Concentration

b). Les habitants montagnards

Les montagnards se regroupent en majorité dans la classe 3, parce que l'appropriation de l'espace communal est très importante, d'où une position générale d'intégration avec la nature à partir de cet espace montagnard. Géographiquement, il reste alors à examiner deux questions : par quelles modalités se concrétise et se manifeste ce rapport, et ce rapport est-il semblable dans les autres espaces de vacances et de visite ?

Habitants montagnards de la classe 3

Tout d'abord, la relation avec la montagne se réalise au quotidien. C'est le seul espace dans lequel cette association du lieu de résidence principale et de l'espace de visite existe vraiment, à la fois au niveau de la matérialité du paysage : certaines perspectives, par exemple sur le col du Joly ou le mont Truc sont visibles depuis le village, et dans l'imaginaire des habitants, la montagne est représentée. C'est surtout ce dernier point qui les distingue des habitants ruraux, qui ont une meilleure vue sur le paysage, mais se le représentent moins en terme de pratique. La montagne, elle, se regarde depuis le domicile :

« Le matin, on se lève, on regarde la montagne, parce que c'est elle qui va nous dire, s'il fait pas beau, s'il fait beau, premièrement, et puis bon, on s'attarde

un peu. Notre regard est attiré, c'est grandiose quand même, il y a le coup d'œil » (CM15),

« le matin, en ouvrant les volets, la première chose que je regarde, c'est les montagnes. Et on m'a toujours dit, vous devez vous laisser. Je dis non, parce que c'est jamais vraiment pareil, jamais...les éclairages » (CM18).

Les déclarations de beaucoup d'individus sur leurs rapports au paysage pouvaient laisser entendre que celui-ci était l'expression d'un détachement, d'un regard externe. Or, la permanence de la pratique induit la culture inverse, fondée sur une implication avec les variations du paysage. Même si ce rapport perceptif ne constitue pas un parcours de l'espace, il en est une introduction permanente, il est ce qui rend possible, plus aisément, le contact et l'intégration avec la nature. Le cadre paysager quotidien ne va pas arrêter et fixer l'individu sur ce qu'il perçoit en permanence, avec une représentation de mauvaise qualité des paysages ailleurs, mais il va produire une motivation de recherche d'autres paysages, à partir d'espaces différents, mais aussi à partir de pratiques perceptives différentes : *« Si on en revient au charme de la montagne, sur Sallanches ou même sur Combloux, la montagne, l'angle, l'angle de vision n'est pas le même, donc ça nous intéresse de nouveau, oui, bien sûr »* (CM15). Ce n'est pas seulement la matérialité de l'espace qui est appréhendée, mais la relation entre cette matérialité et les processus de perception. La richesse de ce que recouvre le paysage est ici présente, révélée par les cultures montagnardes, alors que certains autres groupes d'individus restreignaient l'usage du terme à des emplois de distanciation et d'extériorité vis-à-vis de la nature. En terme de nature, l'a-modernité n'est donc pas seulement la traduction d'un rapport à l'environnement, mais aussi la conceptualisation d'un rapport au paysage. La représentation du paysage se place alors à la fois en amont et en aval de la perception : d'une part, pour concevoir les potentialités de perception, d'autre part, pour garder en mémoire le résultat de la perception.

S'il existe des cadres de vie privilégiés : préférence de la ville par rapport à l'espace rural (ou l'inverse), la position de certains montagnards va plus loin, puisqu'il s'agit pour eux de ne pas vouloir quitter l'espace des Contamines : *« Quand je change d'environnement, ça me manque. C'est quelque chose que je vois plus »* (CM9), ou de tout faire pour y revenir : *« C'est quand même là où je suis née, ça compte énormément. La preuve, c'est que j'y suis revenue après quarante ans d'absence »* (CM2). Cet attachement conduit à une difficulté de choix des espaces de vacances convenables, et à une difficulté d'adaptation à ces espaces une fois sur place, en dehors de la montagne : *« Ca m'est arrivé d'arriver sur un lieu qu'on avait ciblé, par exemple, et on a dit : on reste pas là, parce que c'est pas beau, ça ne nous plaît pas »* (CM9), ou : *« Oui, c'est vrai, il y a certains lieux de vacances où j'ai été un peu déçu. Si c'est uniquement au point de vue paysage, je dirais que c'est un peu monotone »* (CM12), mais aussi dans d'autres chaînes de montagne : *« Il y a une chose que j'ai pas appréciée, c'est l'altitude et le froid au Népal. Alors là, c'est vraiment difficile, c'est vraiment très dur. Avec la raréfaction de l'oxygène, on se fatigue très vite »* (CM2). Ainsi, on observe un contrôle de mobilité limité, qui est très fort pour des espaces de visite proches du domicile, mais qui diminue peut-être plus rapidement ensuite, pour des espaces qui ne sont pas connus, comme au mont Ventoux : *« Il y a quand même un sacré point de vue. C'est magnifique »* (CM7). La pratique de l'espace communal est liée avec le lieu de résidence, et la relation au paysage devient plus importante, comme l'exprime ce discours :

« Quand je suis aux Contamines, je vois l'environnement, je trouve ça très agréable, par exemple, surtout par les journées de beau temps. Mais quand je m'enfonce dans la montagne, à ce moment-là, je vis les choses d'une façon plus intense. Parce que l'environnement change, d'ailleurs. Plus on s'élève, plus on découvre des choses qu'on ne découvre pas en étant dans le fond de la vallée. Donc c'est plus fort en étant au cœur de l'action » (CM12).

Cette relation entre la montagne perçue depuis la résidence et la montagne pratiquée est spécifique aux montagnards, par rapport aux autres visiteurs de la montagne, car les deux dernières phrases de la citation ci-dessus révèlent une géographie comparée qui leur est propre : en effet, au sein d'un même espace, il y a un espace « plus » : celui du cœur de l'action, et corrélativement un espace « moins », celui de la perception, sans l'action. Pour les autres visiteurs, la comparaison n'est pas entre le plus et le moins de l'ici, mais entre l'ici et l'ailleurs, même si cet ailleurs est déjà connu, a déjà été visité. Une inversion peut aussi se produire entre l'espace valorisé et l'espace dévalorisé, chez les personnes qui préfèrent la moyenne montagne à la haute montagne. En effet, se placer dans la classe 3 n'est pas synonyme d'une préférence particulière pour un étage de montagne, ce qui montre que des personnes pratiquant l'alpinisme, comme d'autres personnes, faisant peu de randonnée, se regroupent dans cette classe. Cette inversion est exprimée par une représentation faisant la part belle au rapport à l'environnement, et délaissant le paysage, avec cet exemple de la course au col d'Enclave :

« En plus, la montée devient de plus en plus difficile, parce qu'il y a de plus en plus de rocailles, de terre, de terre durcie et de rocailles, donc c'est pas facile de grimper là-dedans. Et puis, bon, quand on arrive là-haut, on n'a pas franchement, c'est pas un spectacle inoubliable » (CM12).

Le beau n'est pas employé en référence à une perception extérieure du paysage, mais en fonction de rapports pratiques à ce paysage :

« Il y a tellement de beaux endroits, il y a pas des endroits plus, il y a des endroits qui ont été plus intéressants, pour telle raison, c'est difficile d'avoir une classification. Si on disait, pour la plongée, il y a deux spots qui m'ont particulièrement plu. Pour la montagne, il y a d'autres endroits, c'est suivant les pôles d'intérêt. On ne peut pas dire que tel endroit est mieux ou moins bien. C'est mieux pour certaines raisons, c'est moins bien pour d'autres » (CM8).

Le beau n'est plus une qualité extérieure que l'on regarde, c'est le mode de présence et de pratique éphémères de l'individu dans et avec cet espace, comme à « la Jonction », dans le massif du Mont Blanc : *« C'est un truc, c'est vraiment, c'est très beau à faire, c'est très simple » (CM8)*. Et puisque le beau se place alors dans la catégorie du bien-être, la qualité de l'espace montagnard est définie par l'absence de l'activité humaine et ses conséquences en terme d'espace de nature, mais n'est pas exprimée par le beau ou le bon : *« Le côté sauvage, côté aventure, chercher ce qu'il y a à découvrir, ce qui est caché derrière. Oui, le côté un petit peu chaotique » (CM11)*.

Le rapport au paysage évolue, comme le montre le discours relatant ce qui s'est passé pendant l'enfance et ce qui se passe maintenant :

« J'étais déjà attiré, quand j'étais gamin, par tous les côtés où il y avait un peu de rochers, un peu de falaises le long de la mer. La plage de sable fin avec la mer qui va dessus. J'aime bien ce contraste d'une zone un peu calme et un peu tourmentée. Je vais presque dire des paysages à la Turner, par exemple, j'aime bien ça [...]. Maintenant, ce à quoi je suis peut-être plus sensible, en vieillissant, au fil des années, c'est les contrastes de lumière que je vais avoir, c'est-à-dire qu'ici, je ne me lasse jamais » (CM11).

Le temps de l'évolution se traduit par une mutation, mais il peut aussi se concrétiser par une élaboration d'un rapport à ce qui est à la fois milieu, environnement et paysage, ainsi au sujet de la randonnée vers le Prarion (cf. chapitre 5, CM12). Le changement peut être dans la représentation (exemple ci-dessus des contrastes de lumière), mais aussi dans la qualité du paysage : *« Depuis que j'ai vu ces remontées mécaniques, là haut, c'est horrible, ça dénature tout le paysage » (CM12)* : le mont Prarion est toujours un environnement très apprécié, mais l'individu lui enlève une part de la nature qu'il lui accordait. Comme chez les individus ruraux de la classe 3, on retrouve l'association entre un espace de mauvaise qualité et, malgré tout, un bien-être qu'on en retire, parce que la ressource du bien-être dépasse l'apparente mauvaise qualité paysagère ou environnementale, et puise l'attrait de cet espace dans un attachement à un milieu proche. C'est notamment à travers ce cas que la notion de milieu prend toute son importance. L'espace des abords de la visite peut toujours être considéré comme un milieu. Dans cet exemple du Prarion, il est un milieu proche, celui qui ne fait pas la relation entre l'ici et l'ailleurs, mais entre deux lieux de l'ici : l'espace de la résidence d'une part, le sommet et surtout le paysage perçu depuis le sommet d'autre part.

Les visites en espace rural se déroulent de façon appréciée dans les régions au relief vallonné, non plus seulement, comme pour les citadins, afin de rechercher un pittoresque dépaysant et attractif, mais dans le but de ne pas être dépaysé par un paysage plat :

« Le Morvan est très vallonné et très vert, moi j'aime bien la verdure. Moi j'ai besoin de beaucoup de verdure et de vallonnement, faut pas que ça soit plat. Je serais très malheureuse en Belgique, où c'est trop plat » (CM18).

L'exigence peut même être portée au-delà : *« Si je traverse des paysages qui sont un petit peu vallonné avec simplement de l'herbe et des pâturages, je m'ennuie assez vite » (CM11)*. Il existe toujours ce lien entre une qualité qui n'est pas jugée très bonne, et le bien-être en campagne, au niveau du paysage : *« Monotone, mais plaisant. Monotone, mais pas désagréable » (CM11)*, ou de la situation dans l'étendue : *« Qui dit campagne dit aussi un peu loin de toute agglomération. Alors ça, par contre, pour moi, c'est un inconvénient. Mais autrement, l'avantage, c'est un peu l'isolement et c'est de se retrouver dans cette nature-là » (CM12)*, c'est-à-dire non seulement d'y être présent, mais aussi de retrouver le rapport à la nature dans cet espace. Il arrive que l'espace rural soit encore plus dévalorisé, lorsque son image est comparée à plusieurs autres espaces : *« Le désert, c'est varié, la montagne et la haute montagne, c'est varié, la mer, c'est varié, la campagne, c'est pas varié, voilà, c'est monotone » (CM8)*. Mais d'un autre côté, l'espace rural est mieux représenté que la ville : *« Moi qui suis quand même de la montagne, la campagne est mieux que la ville » (CM7)*.

Néanmoins, l'espace rural est privilégié pour réaliser certaines pratiques : *« C'est bien pour faire du vélo, voilà. Quand on fait du vélo, c'est l'intérêt du vélo, par rapport à la voiture,*

c'est de regarder le paysage, entre autres » (CM8). D'un côté, on note seulement le « regard » du paysage, mais d'un autre côté, l'absence d'habitable séparant l'homme de la nature est à relever, montrant l'association de la pratique et de l'espace, qui permet de créer un rapport avec l'environnement (la traversée de l'air, le vent) et de développer le rapport au paysage par rapport au confinement du véhicule. Les individus de cette classe sont conscients de cette coupure avec l'environnement en voiture : « *Moi, j'aime bien regarder. En voiture, ça devient difficile, mais j'aime bien regarder le paysage, partout où je vais, j'adore ça* » (CM7).

Comme pour les montagnes extérieures à la région, le littoral est représenté avec un certain détachement dans un rapport au local, à une station, à la côte, à une région : « *Carnac, c'est très beau, c'est magnifique* » (CM7), « *C'est le paysage, au bord de la mer, qui est magnifique. Surtout la mer, en Normandie, quand il y a des tempêtes, c'est très beau* » (CM2). Mais l'intégration avec l'environnement est plus développée et/ou mieux exprimée dans une représentation générale, délocalisée, dans un attrait pour la mer : « *J'adore la mer. J'aime pas trop me baigner, mais j'adore la mer, aller sur les bateaux, ça me passionne aussi* » (CM7), « *On y allait pour la mer, au Grau-du-Roi, on y était impeccables, bien sûr* » (CM15), « *Moi j'aime bien ce qui est un peu sauvage, les petites plages, les petites choses, assez sauvages, assez éloignées du reste* » (CM9). Une difficulté d'être peut aussi exister sur le littoral, mais non fondée sur une mauvaise qualité : « *Moi j'aime pas la mer [...]. Depuis que les enfants sont grands, on n'y est pas retournés, à la mer. Moi je m'y ennuie, à la mer* » (CM18). Enfin, l'étude des représentations de la campagne avait été l'occasion de déceler le « beau pour pratiquer », donc une association du beau et du bon. La relation au littoral est différente, avec une conscience d'un rapport personnel à l'espace, mais surtout une distinction entre le beau et le bon : « *Le côté agréable des littoraux, c'est la beauté du site, mais ça c'est subjectif [...]. Qu'est-ce qu'il peut y avoir d'autre, d'intéressant ? La possibilité de faire des activités sportives, voilà* » (CM8). Mais, globalement, la représentation du littoral se rapporte à un bien-être énoncé par les relations privilégiées à un environnement naturel appréhendé dans sa totalité, ou par certains de ses caractères généraux. D'un autre côté, les qualités paysagères sont employées au sujet de territoires littoraux, dans un lien plus affirmé au patrimoine et au paysage, ce qui est moins en phase, au premier abord, avec les définitions de la classe 3, mais ce qui suggère aussi que ces rapports d'extériorité peuvent anticiper et/ou prolonger des rapports environnementaux. Ainsi, les résultats d'entretien montrent que les différentes notions convoquées pour l'analyse de la relation individuelle à l'espace de visite sont utiles, en remettant en cause, dans une certaine mesure seulement, le clivage a-modernité/hyper-modernité.

La ville est l'espace qui donne lieu aux représentations les plus négatives. Alors que chez les habitants ruraux, certains aspects de la ville étaient valorisés : les équipements, ou certains lieux de visite, chez les montagnards de la classe 3, la ville est représentée négativement, avec souvent une association de la mauvaise qualité et de la difficulté à y être : « *Un peu triste. Le bruit, la circulation, non, j'aime pas trop* » (CM7), « *en général, c'est un endroit bruyant avec des gens chiants, des gens stressés et des gens agressifs* » (CM8, sic), « *pour moi, ça se définit par rapport à un environnement bruyant, une respiration pas facile* » (CM9), « *je n'aime pas la ville, je ne la supporte plus* » (CM2), « *je reviens avec des maux de tête, quand je vais en ville. La ville en elle-même, non, j'aime pas les villes* » (CM18). Jusqu'ici, les individus ont une image globale de la ville négative. L'hypothèse de la différence de représentation par rapport aux ruraux du même groupe peut être la taille de la

localité de résidence. Les habitants du Theil vivent dans un petit village. Ils conçoivent que les lieux puissent être individualisés, ils visitent des espaces urbains, à Montluçon, à Clermont-Ferrand, même à Vichy, avec des monuments, des parcs. Les habitants des Contamines sont beaucoup plus marqués par la pratique de petites villes touristiques : sans beaucoup de lieux patrimoniaux individualisés, voire par Paris, où certains possèdent une représentation moins tranchée, avec la déclaration d'une présence agréable en ville : « *J'aime bien aller à Paris, une fois de temps en temps à Paris, se balader sur les Champs-Élysées, s'arrêter sur une terrasse de bistro et regarder les gens passer* » (CM11). Mais ce n'est pas une expression de la qualité de l'espace. En complément, ce qui est le plus souvent énoncé est la mauvaise qualité de la ville : « *C'est pas très bien entretenu, c'est populeux, c'est des quartiers qui sont surchargés en construction, qui n'ont pas de verdure* » (CM12), enfin la mauvaise qualité de la ville rapportée à ses habitants, mais où les potentialités de bien-être sont évoquées pour la visite : « *C'est pas très sain pour les habitants [...]. Des vacances, oui, il y a des plaisirs, des distractions, des choses à voir* » (CM15). Une dernière déclaration sur la ville confirme que certains montagnards rejoignent bien la culture urbaine des ruraux de la classe 3, celle où certains points de la ville sont valorisés :

« *On va aller un petit coup au musée, ça c'est intéressant, ça c'est clair, mais c'est des petites lumières dans une grande chose bien sombre. C'est toujours pareil. Je subis la ville pour pouvoir apprécier les choses intéressantes qu'il y a dedans* » (CM8).

Habitants montagnards de la classe 4

L'autre classe relative à l'a-modernité contient aussi des montagnards. L'intégration à l'environnement est plus forte que dans la classe précédente. Cela peut se traduire par une conscience des contraintes montagnardes : « *On est plus isolés* » (CM17), mais surtout par un engagement important dans les pratiques de différents massifs alpins. Il n'y a pas de limitation à une culture montagnarde locale, avec en outre, une représentation qui n'est pas fondée sur la préséance du local sur le reste : « *La Grave, tous ces coins-là, c'est encore plus beau, parce que ça a gardé ce côté sauvage qu'on ne retrouve plus ici, en Haute-Savoie* » (CM4). La critique générale de l'urbanisation correspond bien à cette représentation. La comparaison entre massifs ne se fait pas seulement sur l'opposition entre urbanisé et non urbanisé, mais aussi sur le climat, de façon négative : « *Malgré tout, les hivers, c'est long ici. L'hiver commence en novembre, se termine en avril* » (CM4), « *on voit la neige qui arrive, on voit l'herbe qui devient verte, on voit les fleurs qui sortent, ça c'est des signes pour nous que le printemps arrive, on n'a plus envie de voir la neige* » (CM5), mais aussi positive : « *J'attache beaucoup d'importance au paysage, et puis aux arbres, et à la végétation, on arrive à l'automne, on a des nuances vertes, on a des dégradés de couleurs qui sont sensationnels* » (CM4). Dans une association des pratiques et des représentations, cette attention pour les changements de paysage se concrétise aussi lors des randonnées (annexe 6, récit CM4) : les termes relatifs à la qualité, comme « magnifique », sont reliés à la condition de bien-être.

La comparaison s'applique aussi, cette fois-ci au même titre que la classe 3, entre la montagne et l'espace rural, avec un compte-rendu des pratiques encore plus précis : « *On peut trouver son plaisir, aller marcher le long des cours d'eau. J'ai une préférence pour la montagne, mais je pense que la plaine, la campagne, ça peut être aussi agréable* » (CM4).

Concernant le littoral, le discours reprend et développe les éléments du groupe précédent : la préférence de la mer sur la côte ou l'espace rural : « *La mer, tant qu'à faire, autant y aller. Mais aller se promener à l'intérieur des terres, faire du vélo ou de la marche, non, moins. Autant profiter de l'eau et faire des choses dessus* » (CM5). Quant à la ville, elle est rejetée pour son environnement qui déplaît fortement : « *Le bruit, le bruit, on n'est pas habitués à dormir avec le bruit, et la chaleur* » (CM5), « *Vienne, on n'a pas gardé de bon souvenir du centre de Vienne où on logeait, parce que, déjà, on a écourté notre séjour, parce qu'on étouffait* » (CM4). Mais la ville n'est pas pour autant rejetée pour ses attraits patrimoniaux : « *La ville, c'est très bien, c'est plein de choses à visiter, mais pas agréable à habiter. Donc il y a des choses très intéressantes à voir en ville* » (CM5), « *Vienne, Salzbourg, tout ça, c'est aussi des voyages qui restent, qui ont un côté positif* » (CM4). Il existe donc une différence entre, d'une part, le rejet de la ville par rapport à la notion d'habiter, qu'il s'agisse d'une résidence permanente ou de séjour touristique, et d'autre part, l'attrait et une certaine satisfaction pour les lieux de visite en ville, pratiqués sur un mode éphémère et par rapport auxquels il n'est pas fait référence à l'habiter.

Habitants montagnards de la classe 2

Les montagnards se regroupent enfin dans la classe 2. Les discours sur le mode du « il y a » sont bien présents. Il importe surtout de mettre en évidence les différences par rapport aux classes de l'a-modernité. Une spécificité apparaît au sujet de la localisation des espaces favorables à la visite. Les espaces montagnards ou littoraux à visiter ne se rapportent pas à un environnement sans localisation, mais c'est au contraire un espace situé : « *J'aime bien le golfe de Saint-Tropez, Sainte-Maxime. J'ai beaucoup aimé l'Alsace, j'ai beaucoup aimé l'Autriche, aussi* » (CM14). C'est aussi cette personne qui préconise le passage par un itinéraire différent pour agrémenter la visite. En terme de spatialisation, la variété du trajet est recherchée, mais elle doit s'accompagner d'une connaissance de l'espace pour engager une pratique : « *Au Tyrol, c'étaient avec des personnes qui n'étaient pas intéressées par la randonnée pédestre. Et puis à l'étranger, comme ça, ça m'attire moins. Il faut que je connaisse un peu la zone pour m'aventurer à pied* » (CM3). Le paysage n'est pas représenté dans une globalité environnementale valorisée par rapport à des parties dévalorisées, mais il est représenté avec ses caractères concrets :

« Je crois que j'apprécie chaque paysage avec sa diversité, avec sa différence, et je crois pas que j'apprécie un paysage uniquement pour un paysage, c'est-à-dire que je l'intègre dans un tout, c'est-à-dire des gens que j'ai rencontrés, des relations que j'ai eues avec les gens qui sont là » (CM13).

C'est en réalité le mode d'achoppement de la préoccupation de l'importunance, conçu par Heidegger (cf. chapitre 4) qui prévaut ici : « *C'est pas forcément toujours évident de les faire en campagne, il n'y a pas forcément les sentiers, ou les cartes, ou ce qui permet de les faire* » (CM13). Se soucier de la cartographie est partagé : « *J'aime beaucoup voir, regarder les cartes, et voir ce que ça donne, voir où on va* » (CM14). Cette préoccupation correspond à la conception que se font ces individus des espaces de nature, c'est-à-dire une localisation ponctuelle, circonscrite, des pratiques de la nature parmi une étendue qui n'est pas, dans l'ensemble, favorable à de telles pratiques. Cela correspond aussi à leur représentation des espaces de nature : partout, y compris les parcs en ville : « *A Grenoble, il y avait des beaux*

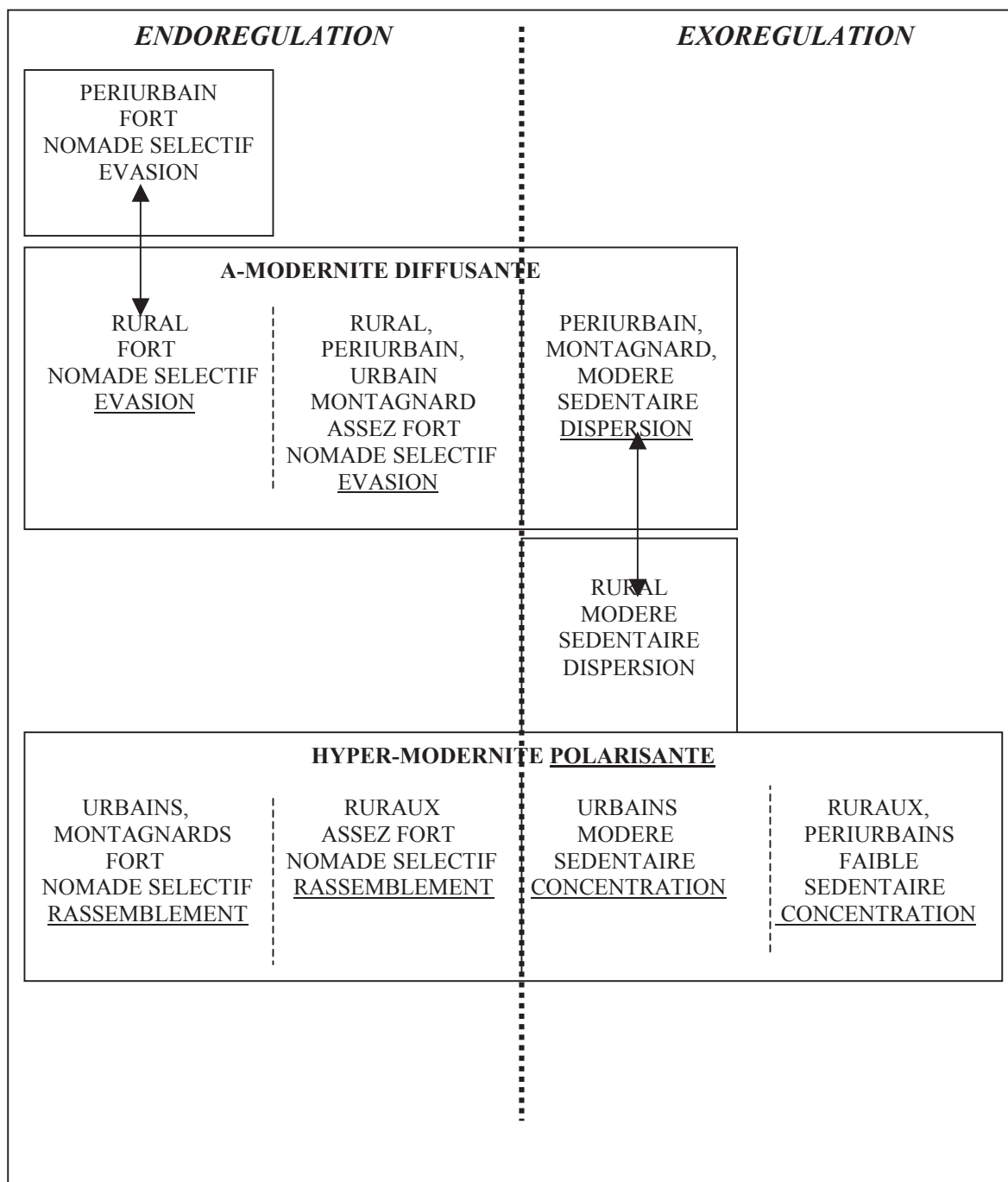
parcs, il y a des belles fleurs » (CM16). La prise en compte des abords dans la visite est aussi plus développée chez ces individus, par exemple au sujet de la pointe du Raz : « *C'est ce qui est mieux, c'est qu'on arrive en voiture, et avoir une vue d'ensemble* », ou du barrage de Roselend : « *C'est sympa pour y aller. Il y a de jolis paysages. En haut, il y a une belle vue* » (CM3). La tripartition abords d'approche/destination/abords d'extension est énoncée explicitement, et s'accompagne aussi, pour la visite à Roselend, de la qualification d'avant l'espace de visite, là où le paysage n'est pas intéressant, où le trajet en voiture ne permet pas de relation étroite avec l'environnement : « *Avant, non, parce que c'est une grande forêt, la route qui monte en lacets dans une grande forêt d'épicéas* » (CM3). Ces représentations s'intègrent dans les descriptions d'espaces déjà données chez les individus de la classe 2, avec l'approche multi-scalaire entre différents espaces, mais avec une représentation davantage focalisée ici sur l'espace de la visite, à une échelle locale.

Tableau 52 : Qualité, bien-être des espaces de visite et contrôle de mobilité des habitants montagnards :

Classe du tab. 43, Chapitre 6	2, Hyper-modernité	3, A-modernité	4, A-modernité
Illustration de la position post-moderne	Extériorité, mais avec association paysage, environnement et sociétés	Relation constante avec la montagne, rapport aux variations du paysage	Intégration plus forte avec l'environnement
Jugement de goût	Calage qualité et bien-être	Décalage mauvaise qualité/bien-être dans les espaces non urbains	Calage qualité et bien-être
Rapport à l'espace	Localisation précise des espaces de visite, approche multi-scalaire	Rapport global	Parties d'espace ou lieux ponctuels choisis
Bien-être et/ou difficulté d'être	Appréciation fondée sur le choix, la connaissance	Difficultés de choix et d'adaptation	Adaptation ou départ de l'espace de séjour/visite
Contrôle de mobilité	++++ FORT	++ MODERE	+++ ASSEZ FORT
Interprétation structurale	Nomade sélectif, Rassemblement	Sédentaire, Dispersion	Nomade sélectif, Evasion

L'ensemble de ces résultats, issu des chapitres de la troisième partie, peut être résumé dans la figure ci-dessous (fig. 37).

Figure 37 : Présentation reliée des types d'individus selon leurs relations multi-critères aux espaces du quotidien, du séjour touristique et de la visite :



QUATRIEME PARTIE

LES ESPACES DE VISITE : REVELER LES
EXPRESSIONS GEOGRAPHIQUES DES
PRESENCES EPHEMERES DE L'HOMME VERS LES
LIEUX DU PATRIMOINE

Introduction

« Dans la Route bleue, je chemine le long de la côte nord du Saint-Laurent et le livre se termine, trouve sa culmination, dans la baie d'Ungava, au Labrador. Mais à un moment donné sur la route je rencontre un lieu nommé le lac des Huttes Sauvages, et ce lieu me pose des questions, me lance un défi ».

Kenneth WHITE

Le matériau des entretiens effectués à domicile constitue une voie d'approche vers la connaissance géographique des cultures individuelles de visite. Les personnes rencontrées ont fait part de leurs pratiques de visite, au niveau des déplacements et des activités, et de leurs représentations, en indiquant l'adhésion qu'elles éprouvaient pour les images des espaces potentiels de visite. La troisième partie était donc à la fois une géographie de l'expérience, fondée en partie sur les fictions de visite que sont les motivations, et une géographie fictive, fondée en partie sur ces expériences. Elle a permis une appréhension holiste des cultures des espaces, non seulement des espaces de visite, mais aussi des espaces de séjour, et du quotidien. Cette appréhension a fourni des résultats relationnels à partir des différents rapports aux espaces, en termes de pratiques et de représentations, entretenus par les individus. Nous comprenons mieux maintenant pourquoi les Français ont apprécié, apprécient ou apprécieront, n'ont pas apprécié, n'apprécient pas ou n'apprécieront pas les différents types d'espaces qui leur ont été, sont ou seront offerts à la visite.

Sur le plan méthodologique, il n'y a pas de suivi total entre les enquêtes effectuées à domicile et les enquêtes effectuées sur les lieux de visite⁶¹⁹. Les premières se sont déroulées dans quatre types d'espace : rural, périurbain, urbain et montagnard. Les individus interrogés à domicile ont énoncé leurs destinations de visite, en France comme à l'étranger, alors que les espaces de visite avec les enquêtes *in situ* sont tous en France. D'un autre côté, ceux-ci nous ont aussi permis de rencontrer des personnes d'autres nationalités, habitantes d'espaces quotidiens non pris en compte dans la deuxième partie. Ce protocole a pour objectif de se rendre compte des relations entre les cultures globales des individus et l'application qui en est faite sur différents espaces de visite. Il ne s'agit pas de monographies d'espaces de visite, mais d'une géographie par les exemples. En outre, les individus rencontrés *in situ* ne sont pas non plus représentatifs de la population de visiteurs sur une longue période (mois, année). Les enquêtes sur chaque lieu de visite ont duré de deux à cinq jours, elles sont donc tributaires des périodes de repos : les week-ends, normaux ou prolongés, et les vacances scolaires, en tenant compte des différentes périodes de congés selon les zones académiques. Enfin, le dernier facteur influençant la visite est le type de temps.

Quel est alors l'intérêt de ce choix de lieux de visite ? Il a pour objectif de saisir les différents rapports à la nature, au patrimoine, au milieu, à l'environnement, et au paysage.

⁶¹⁹ : Avec des moyens de recherche beaucoup plus importants, il est possible de suivre un petit nombre de personnes sur leurs parcours de visite, mais cela ne permet pas l'observation des pratiques de visite depuis qu'elles se sont développées chez ces personnes, à l'enfance ou à l'adolescence : ainsi, un suivi de ces individus à travers tous leurs déplacements ludiques vers les lieux patrimoniaux aurait uniquement apporté une précision sur leurs pratiques actuelles, mais pas sur leurs cultures géographiques élaborées depuis l'enfance ni sur leurs rapports aux différents espaces, du chez-soi au reste du monde.

Plusieurs lieux de visite ont donc été sélectionnés afin d’y rencontrer les visiteurs⁶²⁰. Le nombre normal de personnes interrogées par lieu de visite est environ 30). A l’inverse, le nombre plus important de personnes interrogées s’explique par un flux de visiteurs individuels très important, notamment aux châteaux de la Loire (Tableau 53).

Tableau 53 : Les cadres d’enquête dans les espaces de visite :

Lieu de visite	Code	Nombre de personnes interrogées	Difficulté de rencontre
Panorama de Notre-Dame de Fourvière, Lyon	F	30	Faible
Cloître de Fréjus	FR	15	Fort
Opéra Garnier, Paris	O	28	Faible à moyen
Château d’Ussé	U	50	Faible
Place des Vosges, Paris	V	16	Faible

Le matériau de résultats issus des enquêtes *in situ* n’a pas pour seul objectif une présentation refermée sur elle-même des pratiques et des représentations des espaces de visite, et encore moins une « livraison » statistique des caractéristiques des visiteurs et de leur satisfaction. Il n’a pas non plus pour but de comparer point par point telle pratique, telle représentation, entre les espaces, parce que, compte tenu de la configuration de l’espace et des conditions de visite, il n’est pas possible de poser toujours les mêmes questions d’un espace de visite à l’autre. Les résultats d’enquêtes *in situ* ont un autre but : l’articulation qui peut en être faite avec, d’une part, les fondements théoriques exposés surtout dans la deuxième partie, et d’autre part, avec les résultats des entretiens à domicile exposés dans la troisième partie. Il s’agit de cerner cette relation concrète avec l’espace de visite qui manquait jusqu’ici, et dont l’absence permet à l’individu de développer des représentations pas toujours exactes, par rapport auxquelles le chercheur se trouve démuné dans l’entretien. Bien que les questions puissent varier, trois outils de recherche ont été utilisés dans ces enquêtes. Outre la question⁶²¹ et la carte mentale⁶²², le troisième outil est la restitution⁶²³ du parcours. Compte tenu de la difficulté à obtenir un discours de la part des visiteurs sur leur visite et le rapport à l’espace, la technique de réalisation de cartes mentales a été utilisée⁶²³, pour mettre en évidence une dimension spatiale qui n’est pas restituée par la parole.

⁶²⁰ : Une partie seulement des enquêtes réalisées a été reprise ici. Le choix des lieux de visite est aussi effectué en fonction de l’espace d’émission des populations qui le visitent : locales et/ou touristiques. La composition des types de visiteurs sur chaque lieu a un effet sur la géographie, puisque, à partir de rapports différents à l’espace, les parcours, pratiques et représentations ne sont pas les mêmes. Cf. aussi : SPENENGER D., L. MURPHY, M. SPENENGER, W. ANDERSON, 2004, Normative Meanings of Experiences for a Spectrum of Tourism Places, *Journal of Travel Research*, pp. 108-117.

⁶²¹ : Les questions sur la perception plurisensorielle ont toute leur place dans l’enquête. Cf. DANN G., J. JACOBSEN, 2003, Tourism smellscape, *Tourism Geographies*, n° 1, pp. 3-25, ou, par exemple : CONAN M., 1995, Généalogie du paysage, ROGER A. (dir.), *La théorie du paysage en France*, Seyssel, Champ Vallon, pp. 360-378 : « le primat accordé à la vision dans l’étude du paysage constitue un préjugé culturel qui en rend incompréhensible l’histoire », et les travaux de Jean-François AUGOYARD.

⁶²² : Outre les références générales sur l’usage de la carte mentale comme matériau de recherche, on peut citer une application récente dans le tourisme : SON A., 2005, The measurement of tourist destination image : applying a sketch map technique, *International Journal of Tourism Research*, n° 4-5, pp. 279-294.

⁶²³ : Cf. LYNCH K., 1999 [1960], *L’image de la cité*, Paris, Dunod, 221 p.; GOULD P., R. WHITE, 1986 [1974], *Mental maps*, Boston, Allen et Unwin, 172 p.; DEBARBIEUX B., 1988, Configurations cognitives et pratiques sociales : les résultats d’une enquête réalisée en Oisans, GUERIN J.-P., H. GUMUCHIAN (dir.), *Les*

C'est la rencontre avec les visiteurs qui a été privilégiée. L'observation des pratiques est aussi très intéressante, mais non reprise ici, car il s'agirait, pour une exploitation utile de l'observation, d'observer chaque visiteur un par un, de le suivre, puis de l'interroger, et non pas seulement de faire une observation statique, éventuellement avec des moyens vidéo. Il existe d'une part une démarche de recherche disant qu'il « *s'agit moins d'une description pour elles-mêmes des conduites que d'une étude les révélant comme des incarnations du rapport du piéton à l'environnement* »⁶²⁴, mais cette démarche n'appréhende pas les connaissances sur le visiteur : d'où vient-il, pourquoi est-il venu ici, etc.

Ainsi, deux principaux ensembles d'espaces de visite sont établis *a priori*, comme un champ d'analyse de la production des pratiques et de son articulation avec la configuration de l'espace, afin de laisser la voie ouverte à toute possibilité d'organisation de l'espace. Le premier ensemble (chapitre 8) rassemble les espaces de visite dont la destination est un point, c'est-à-dire un lieu d'une étendue très restreinte. Il n'y a pas d'accès particulier pour atteindre ce lieu, on peut passer devant sans le visiter (mais des abords d'approche peuvent tout autant s'y déployer que dans les autres espaces de visite), et les possibilités de perception du paysage depuis le lieu de visite sont limitées (mais l'imaginaire et la représentation des abords peuvent aussi se développer chez l'individu). Le second ensemble (chapitre 9) est celui où la visite de la destination consiste en un certain parcours. Il s'agit d'espaces qui sont parcourus pour se rendre vers une destination ponctuelle, mais ce parcours et cette destination n'existent que par rapport à un point de vue important.

Mais cette répartition est un cadre d'analyse, et non une typologie fondée sur des résultats. Elle existe cependant pour rappeler que les discours ne peuvent faire abstraction de ces configurations, mais elle laisse la possibilité de montrer la réaction des visiteurs. Outre les théories déterministes, dans le champ des théories transactionnelles, la théorie des sites comportementaux est là pour rappeler l'idée d'une dépendance du visiteur par rapport à l'espace, mais celle des opportunités environnementales est aussi là pour rappeler la liberté possible du visiteur face à la configuration de l'espace qu'il visite. Dans tous les cas, la méthode suivie consiste à partir de l'observation des parcours des visiteurs vers la destination, d'en évaluer la pertinence de la diversité selon les espaces, pour ensuite confronter ces parcours avec les représentations.

Un essai de représentation cartographique du lieu de visite et de ses abords est réalisé pour chaque espace, en reprenant la réflexion de Alain Reynaud sur les périphéries et en tentant de l'appliquer à l'espace de visite. La réflexion sur les fronts et les franges, elle, n'a pas fait l'objet d'un développement concret ; elle appelle à être travaillée, notamment en articulant les données de terrain (chiffres de fréquentation, recueil d'informations auprès des gestionnaires et habitants voisins pour connaître les évolutions) et les cadrages théoriques (rachat, fringe belts, etc...) de manière à les représenter en géographie.

représentations en actes, Actes du colloque de Lescheraines, Université Grenoble 1, pp. 301-312 ; PERON F., 1992, L'île, espace culturel. Formes d'attache aux lieux en Bretagne, *Géographie et cultures*, n° 2, pp. 3-33.

⁶²⁴ : THOMAS R., 2004b, Quand le pas fait corps et sens avec l'espace, *Cybergeog*, n° 261, p. 5., et THOMAS R., 2004a, L'accessibilité des piétons à l'espace public urbain : un accomplissement perceptif situé, *Espaces et sociétés*, n° 113-114, pp. 233-249.

CHAPITRE 8 : LES ESPACES DE VISITE A DESTINATION PONCTUELLE

Ce ne sont pas les espaces les plus visités individuellement en dehors des périodes de forte activité touristique, ce qui explique le faible nombre d'enquêtes réalisées : 28 à l'Opéra Garnier, 15 au Cloître de Fréjus, et 16 à la place des Vosges. Les visiteurs se dirigent vers un espace aux dimensions limitées, dans le but de le visiter, sans chercher à percevoir le paysage qui entoure cet espace. A partir de cette définition générale, nous verrons que des nuances sont à apporter.

1). L'Opéra Garnier

L'enquête à l'Opéra Garnier s'est déroulée en décembre 2002, avec un temps froid et ensoleillé, et elle concernait la visite payante de l'intérieur du monument. Deux autres types de visite, au sens large et plus « superficielles » de l'Opéra existent : celle qui consiste à entrer simplement dans le hall, en accès gratuit après un contrôle de sécurité, et celle qui consiste à l'observer de l'extérieur. Il s'agit d'un autre type de visite et de rapport à l'espace, avec notamment un public qui s'assoit sur les marches donnant sur la place, qui sont un lieu d'attente, de rendez-vous et d'observation. Néanmoins, ces deux lieux : les marches et le hall, ne forment pas des espaces à part ou d'autres couches de spatialité. Ils s'intègrent dans l'espace de visite de l'Opéra lui-même, parce que le visiteur payant de l'intérieur du monument les pratique aussi, en tant que lieu de visite et/ou en tant qu'abords, et parce qu'il est confronté au public plus important occupant ces lieux, dont il fait partie et/ou qu'il « traverse » avant de se diriger vers l'entrée payante. Enfin, il faut signaler que le théâtre n'était pas toujours accessible à cause des répétitions. De ce fait, l'interrogation des visiteurs n'a tenu compte que partiellement du discours sur ce lieu. Ainsi, la visite de l'Opéra dépasse l'attrait pour la salle de spectacles, ce qui ne signifie pas que celle-ci ne soit d'aucune importance pour l'individu. Bien au contraire, certains ont mis en avant leurs regrets de son inaccessibilité. Mais c'est aussi l'occasion de montrer la valeur plus générale du monument, ce décalage spatial concrétisé entre, d'une part, la qualité : la salle de spectacles, lieu central de l'Opéra, et d'autre part la valeur du lieu, qui est la diffusion dans le monument de la qualité du lieu central, même si les autres parties du monument, par exemple l'escalier, et sa façade extérieure, ont aussi leurs propres qualités et contribuent à la valeur du monument.

Pour l'Opéra Garnier, quatre groupes ont été définis en fonction du parcours effectué en se dirigeant vers la destination.

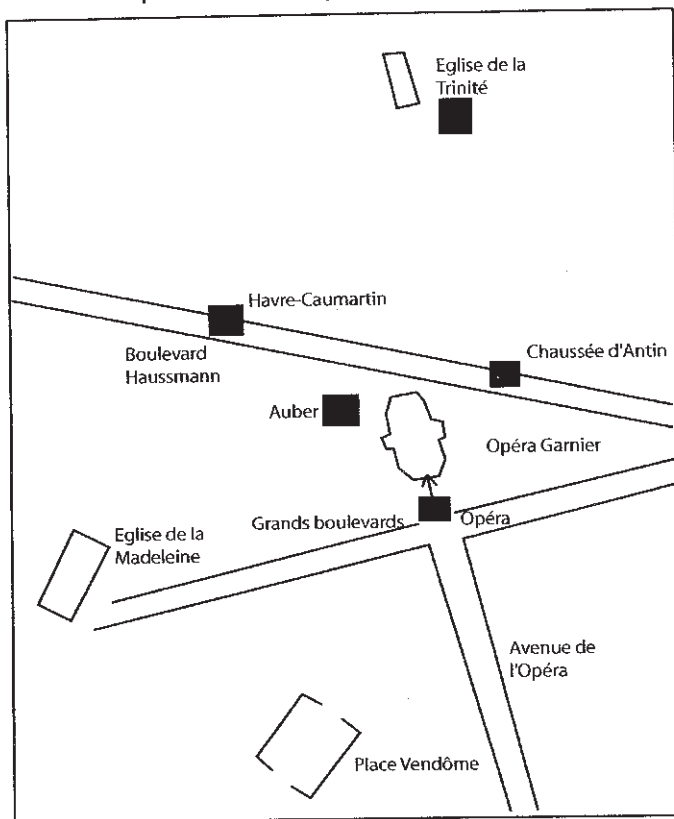
a). L'accès rapide

Avec 17 individus sur 28 interrogés, 60% des visiteurs de l'Opéra Garnier se place dans ce groupe dont la pratique d'accès consiste à s'approcher le plus près possible du lieu de visite sur un mode motorisé, en l'occurrence ici le métro et/ou le RER, une personne seulement étant venue en autobus (Carte 1-1). Par rapport à d'autres lieux de visite, et aux réflexions sur l'habitacle du véhicule agissant comme une séparation entre l'individu et l'espace extérieur, la situation est ici différente, avec d'une part un transport souterrain qui interdit toute perception de l'espace aérien, et d'autre part une découverte immédiate du




monument à la sortie de la bouche de métro, avec une instantanéité d'autant plus forte qu'elle s'opère après un demi-tour.

Cartes 1 : Accès rapide et recul des abords des visiteurs de l'Opéra Garnier :

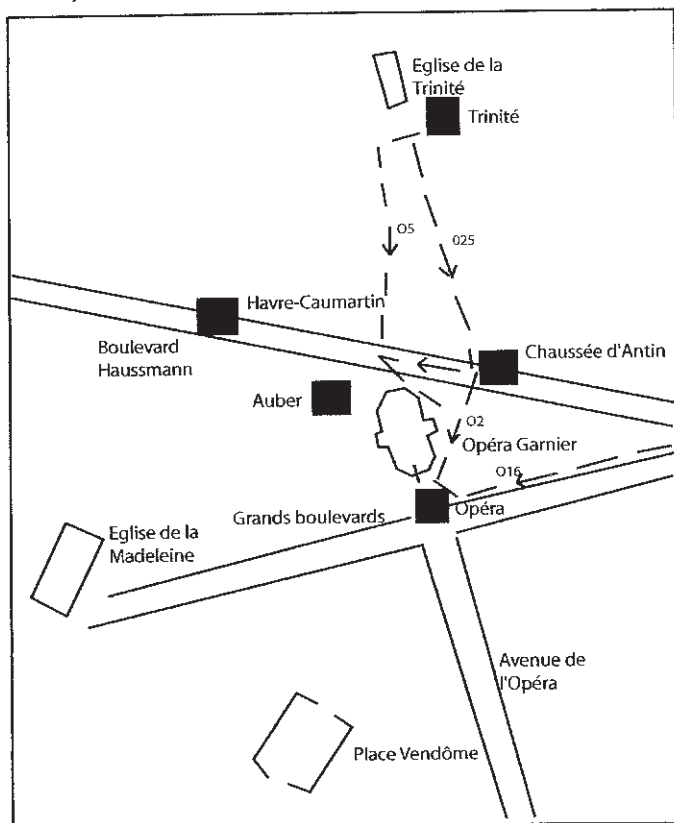
Groupe 1 : L'accès rapide, métro Opéra



Légende :

-  Eglise de la Trinité lieu remarquable
-  métro
-  parcours et sens du parcours

Groupe 2 : Le métro à distance, les abords à la marche



par rapport au sens de l'escalier de la sortie de métro. L'enjeu est d'évaluer ici ce qui peut réunir, en terme de pratiques, un groupe si nombreux de visiteurs. Deux espaces d'émission se distinguent : d'une part, les domiciles à l'étranger⁶²⁵, parfois éloignés (Amérique, Asie), d'où proviennent des jeunes, étudiants, et d'autre part, les domiciles parisiens, avec des personnes plus âgées. On trouve peu de personnes provenant des autres régions françaises dans ce groupe. Il est intéressant de noter que les deux personnes venant de province (Le Mans et Provence) possèdent une résidence secondaire.

Même si le parcours de ces visiteurs est identique, leurs pratiques peuvent être différentes. Deux tiers des individus de ce groupe ont pris des photos durant la visite : ce sont exactement tous les visiteurs étrangers, que ceux-ci soient en court séjour à Paris, ou en séjour touristique ou d'étude plus long. A l'inverse, parmi les visiteurs parisiens et provinciaux (y compris le Belge) de ce groupe, aucun n'a pris de photos ni filmé durant sa visite. Ces différences montrent que ce n'est pas seulement la culture globale des visiteurs qui importe dans la détermination des pratiques, ce n'est pas non plus le type de lieu de visite en lui-même, mais plutôt le milieu de visite, c'est-à-dire ce rapport entre l'espace d'émission et la destination. Ce milieu contribue à définir le niveau d'altérité du lieu de visite. A côté de la rareté du monument, l'effort de déplacement compte aussi. Si ces deux sous-groupes de visiteurs se ressemblent au niveau de la plurisensorialité de l'espace, notamment le toucher et le bruit, ils se démarquent par l'attention accordée aux différents éléments qui composent le monument, en sachant qu'on se place déjà ici à la frontière entre l'attention et les représentations. Pour les étrangers, un ou deux éléments de l'opéra se distingue : « *le plafond de Chagall* » (O7), « *la scène, le plafond* » (O9), « *le théâtre* » (O24), « *les statues, le plafond* » (O4), « *le grand foyer* » (O20). Ce sont des personnes jeunes qui répondent ainsi. L'exception vient d'une enseignante américaine, qui a une attention plus développée, elle regarde en haut, en face, tout autour d'elle, « *le marbre, les mosaïques, les murs, les chandeliers* » (O18) : la culture globale de l'individu revient ici perturber le fonctionnement mésologique de la visite. A partir de ces déclarations, elle se rapproche beaucoup plus du second sous-groupe, parisien et provincial, qui déploie une attention plus large envers beaucoup d'éléments du monument : « *le plafond de Chagall, la salle, les fauteuils, le balcon, les lustres, les petites loges, la bibliothèque, l'entrée, l'escalier* » (O15), « *les escaliers, les lustres, les fenêtres, la librairie* » (O28), « *l'architecture, les décors, les costumes* » (O27), ou bien qui énonce un rapport à un ensemble et non à des parties, mais avec la précision de la proximité avec le lieu : « *c'est plutôt l'ambiance que j'aime* » (O6). Ce sont aussi ces personnes qui regrettent ne pas pouvoir rester plus longtemps lorsqu'elles ont suivi une visite guidée : « *Ca allait trop vite pour moi. Le plafond de l'opéra, je l'ai regardé, mais j'aurais pu le regarder plus longtemps* » (O21), ou qui n'ont pas été contenté par les explications disponibles : « *Les brochures, c'est un peu léger, ils pourraient donner plus d'explications* » (O6). Ainsi, à partir d'un parcours d'approche identique, l'attention durant la visite n'est pas la même en fonction de l'origine géographique de l'individu. On fait l'hypothèse que ce contraste d'attention est aussi une cause et une conséquence de différences de parcours dans le monument, avec, peut-être, plus d'arrêts et de cheminements pour ces personnes que pour les étrangers.

⁶²⁵ : CROTTS J., 2004, The Effect of Cultural Distance on Overseas Travel Behaviors, *Journal of Travel Research*, pp. 83-88.

Dans ce premier groupe de visiteurs de l'Opéra Garnier, trois classes relatives à la post-modernité de la nature et à la géographie structurale se distinguent. Tout d'abord, les étrangers résidant en ville, souvent dans de grandes métropoles, se rangent dans la classe 2 : ils disposent d'un fort contrôle de mobilité, qui s'illustre par l'importance de leurs déplacements touristiques internationaux, depuis l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale ou l'Extrême-Orient, et déclarent avoir apprécié la visite de l'opéra. Tout au plus quelques uns seulement d'entre eux regrettent la fermeture de la salle de spectacles. Les cartes mentales réalisées limitent l'espace représenté à l'opéra, à la place, et à quelques rues adjacentes, mais avec un tracé peu développé, et parfois avec des erreurs importantes (Figure 38). La position occupée par ces individus citadins et « urbains » dans le sens structural est clairement celle du rassemblement : il s'agit de se rendre le plus rapidement possible au monument, en éludant des pratiques comme des représentations les abords.

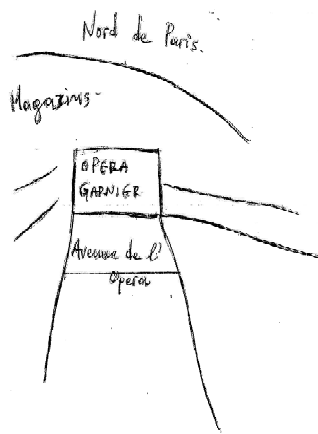
La deuxième classe que l'on retrouve parmi les visiteurs accédant rapidement à l'opéra est celle de l'a-modernité, qui regroupe pour les citadins les classes 3 et 4 à partir des résultats d'entretiens du chapitre 6. Dans ces classes sont inclus une habitante d'une ville de province, des habitants citadins venant de la banlieue parisienne, ou d'un autre pays européen, des habitants de la campagne belge⁶²⁶ et surtout des périurbains. L'a-modernité ressort de leurs déclarations, notamment sur l'appréciation du silence, ou des échos dans le monument : on ne décèle plus le détachement du visiteur de la classe 2 par rapport au lieu de visite, mais une implication. Les citadins européens développent ici de vastes cartes mentales, avec les tracés des grands axes de communication de la rive droite de Paris, entre La Madeleine, Le Louvre et la Gare du Nord. Les périurbains venant de l'étranger (Etats-Unis et Corée du Sud) sont plus discrets dans la mise en situation du monument (Figure 39) : la carte est limitée à l'opéra et à la place, mais avec des indications laissant voir que cet espace de visite prend place dans un espace plus vaste (flèche, bouche de métro, petit dessin sur une page laissée blanche en grande partie). Il en est de même pour les campagnards belges. Ces périurbains et ruraux se rangent plutôt dans la classe 3, qui a un contrôle de mobilité plus important et dont les habitudes de pratique de la ville, qui restent faibles, sont un peu plus développées que dans la classe 4.

La troisième classe représentée dans ce groupe de visiteurs pratiquant un accès rapide vers l'opéra est la cinquième. Elle révèle une hyper-modernité associée à un manque de contrôle de la mobilité. Les citadins qui y appartiennent résident à Paris, viennent régulièrement visiter l'opéra, mais énoncent une mauvaise appréciation de leur visite (Cf. ci-dessus, les critiques sur la vitesse de la visite guidée et le manque de consistance des brochures). Les données de ces visiteurs correspondent aux critères de cette classe : ils possèdent une résidence secondaire, visitent différents types de lieux, mais soulignent ici le bruit autour d'eux. L'idée de préservation, de récréation des espaces « naturels » est présente : « *J'aime la vie, parce que le silence, c'est la mort* » (O6), alors que l'autre individu insiste sur sa difficulté à s'accommoder de la dimension du monument : « *Ce qui me souffle, c'est l'immensité, c'est la grandeur, c'est tout ce qu'il y a à côté* » (O21). L'accent est aussi porté sur la différence des abords par rapport à l'opéra. Les cartes mentales sont très différentes l'une de l'autre : une très détaillée avec la toponymie, l'autre très floue.

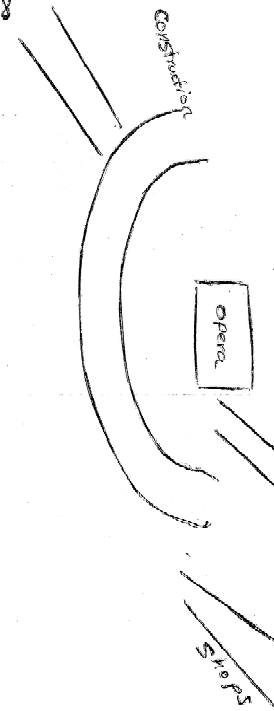
⁶²⁶ : Peut-être d'ailleurs habitants périurbains, compte tenu de la densité de population et de la densité du réseau urbain en Belgique, mais ils ont déclaré résider à la campagne.

Figure 38 : Cartes mentales des visiteurs de l'Opéra Garnier, accès rapide, classe 2 :

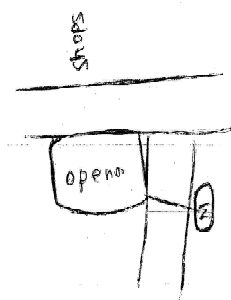
011



018



022



027

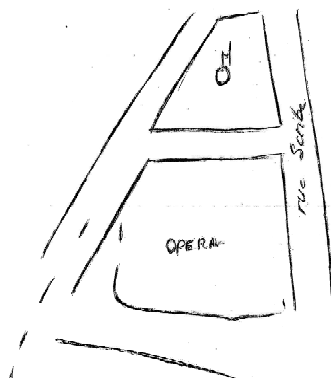
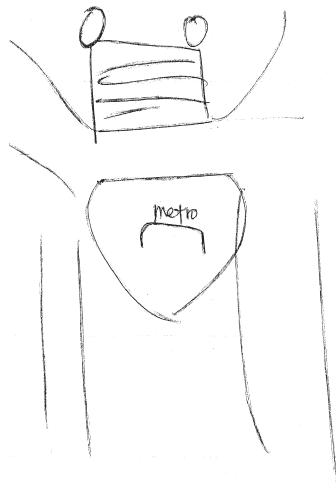
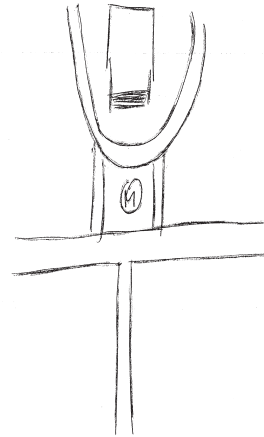


Figure 39 : Cartes mentales des visiteurs de l'Opéra Garnier, accès rapide, classes 3-4 :

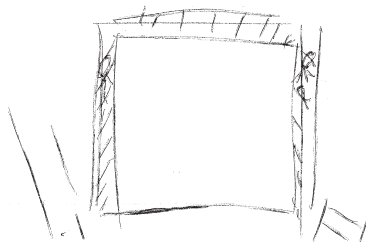
017



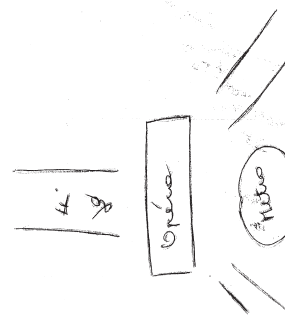
020



024



028



b). Le recul des abords

Le deuxième groupe est formé des visiteurs ayant choisi de s'arrêter à une station de métro située à une distance assez courte de l'opéra. L'espace d'émission est la province, avec des domiciles en ville, petite (O25) ou moyenne (O2), ou en campagne dans une région urbaine (O16), ou dans un parcours résidentiel qui associa ville et campagne (O5, équatorien).

En ce qui concerne la perception, ces personnes déclarent regarder des vues d'ensemble, à distance, plutôt que des vues proches. Elles ne développent pas une grande perception plurisensorielle, sinon par le fait de toucher les rampes de l'escalier en marbre. L'attention est peu développée, sauf par rapport à cet escalier. C'est l'architecture qui est regardée (O2), également les peintures (O5), mais toujours avec cette idée de totalité : « *tout autour* » (O16). L'hébergement n'est pas situé à proximité, et il prend surtout la forme d'un lieu de séjour chez des parents ou des amis, ou dans une résidence locative, plus qu'à l'hôtel. En réalité, les parcours les plus longs, de 500 à 800 mètres environ, sont choisis, depuis une sortie de métro aux stations Trinité ou Richelieu-Drouot, alors que le parcours de O2, avec un arrêt à Chaussée d'Antin, est dû à une visite effectuée par hasard, la personne est venue à l'opéra « *en passant devant* » (O2). D'un côté, les intentions de visite diffèrent, d'un autre côté, le parcours et la perception du lieu sont comparables. Ces personnes ne prennent pas de photos, mais par ailleurs elles se rapprochent sensiblement du sous-groupe « étrangers » du groupe 1. Les provinciaux se démarquent par ailleurs des parisiens du groupe 1 par cette différence de parcours et le fait de percevoir le lieu de visite comme un ensemble : il existe une relation d'échelle entre la pratique de la marche d'approche dans les abords et cette appréhension d'ensemble de l'opéra, alors que les parisiens, plus familiers du lieu, arrivent au métro Opéra et considèrent ensuite les détails du monument.

Dans l'interprétation du rapport à l'espace de visite, O2 se retrouve dans la classe 5, avec un contrôle de mobilité modéré (l'opéra est connu, mais il est un peu visité par hasard) et une position de concentration. L'hébergement est une résidence locative qui n'est pas située à proximité du lieu de visite. Comme les Parisiens accédant le plus rapidement au monument, elle possède une résidence secondaire. Elle a déjà voulu visiter l'opéra en 2000, alors qu'il y avait des travaux. Elle exprime un décalage de représentation du monument par rapport à la réalité, ne se l'imaginant pas aussi grandiose. La différence avec les Parisiens de la classe 5 est, ici, l'absence de carte mentale, par manque de cognition de l'espace.

L'autre individu citadin (O25) vient d'une plus petite ville (Dax). La position rejoint celle des étrangers : les caractères de la classe 2 dominant, avec un lieu qui n'était pas prévu à la visite, des vues d'ensemble, une extériorité par rapport au monument, mais d'un autre côté, le fait de comparer l'Opéra Garnier à l'Opéra de Bordeaux le place dans une position de rassemblement de la pratique des lieux somptuaires. Il y a une adaptation avec le lieu, rien ne gêne au cours de la visite. La carte mentale se focalise sur le monument, elle est approximative mais se veut une description détaillée des différentes façades de l'opéra, dans un souci de maîtrise de la connaissance du lieu (fig. 40). A la notion de rassemblement est donc aussi liée celle de réseau de lieux de visite et de pratique.

Les deux autres individus⁶²⁷ ayant pratiqué un accès avec abords d'approche assez limités viennent de province, ville ou campagne périurbaine du Nord de la France (Sarthe et Pas-de-Calais). Différentes déclarations vont dans le sens d'un rapport a-moderne à la nature, avec une présence de l'individu dans l'espace de visite qui révèle une intériorité du visiteur avec l'environnement. La carte mentale est un dessin des marches et de la façade. Elle n'est plus un plan détaché de la pratique, mais traduit un rapport d'engagement avec l'arrivée au lieu de visite, qui contraste d'ailleurs avec un rapport pas très attentionné au quartier

⁶²⁷ : On ne retient pas ici O5, équatorien, par manque de connaissance de son type de cadre de vie quotidien.

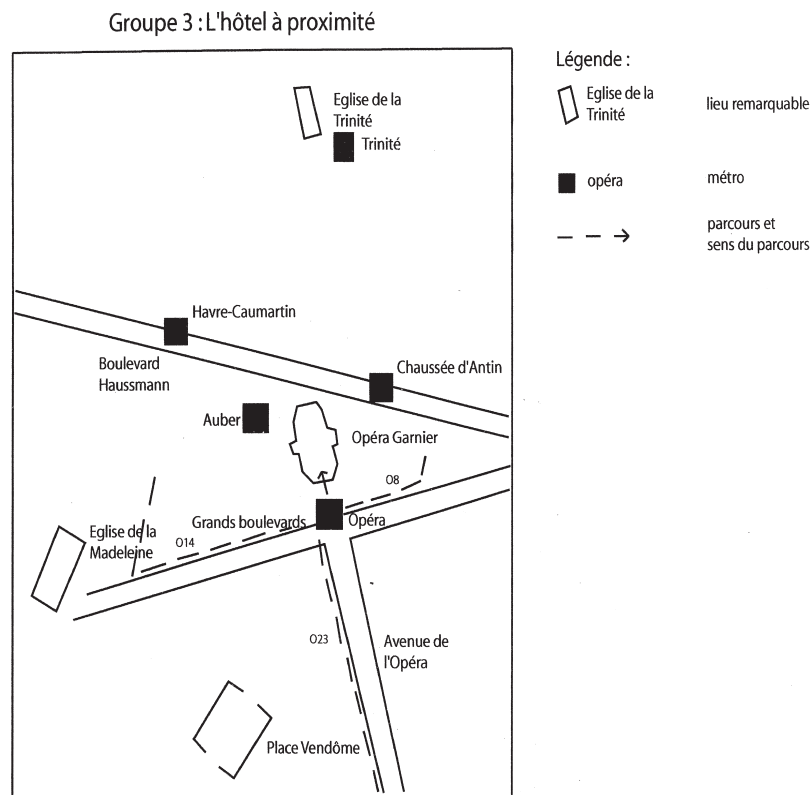
Figure 40 : Cartes mentales des visiteurs de l'Opéra Garnier, recul des abords :



environnant. L'important est de profiter du monument lui-même : « *On sent la musique* » (O15), « *silencieux, reposant* » (O16) révèlent la proximité avec le lieu de visite, même si la perception visuelle déclarée est la vue d'ensemble, et que la plurisensorialité n'est pas vraiment développée. Le contrôle de mobilité se range donc pour la citadine dans les classes 3-4 (assez fort). Le périurbain se place dans la classe 4 (modéré), du fait notamment d'un dessin des marches beaucoup plus flou, d'un séjour familial sur Paris, d'un décalage entre l'imagination préalable et la réalité et d'une envie de rester plus longtemps que prévu.

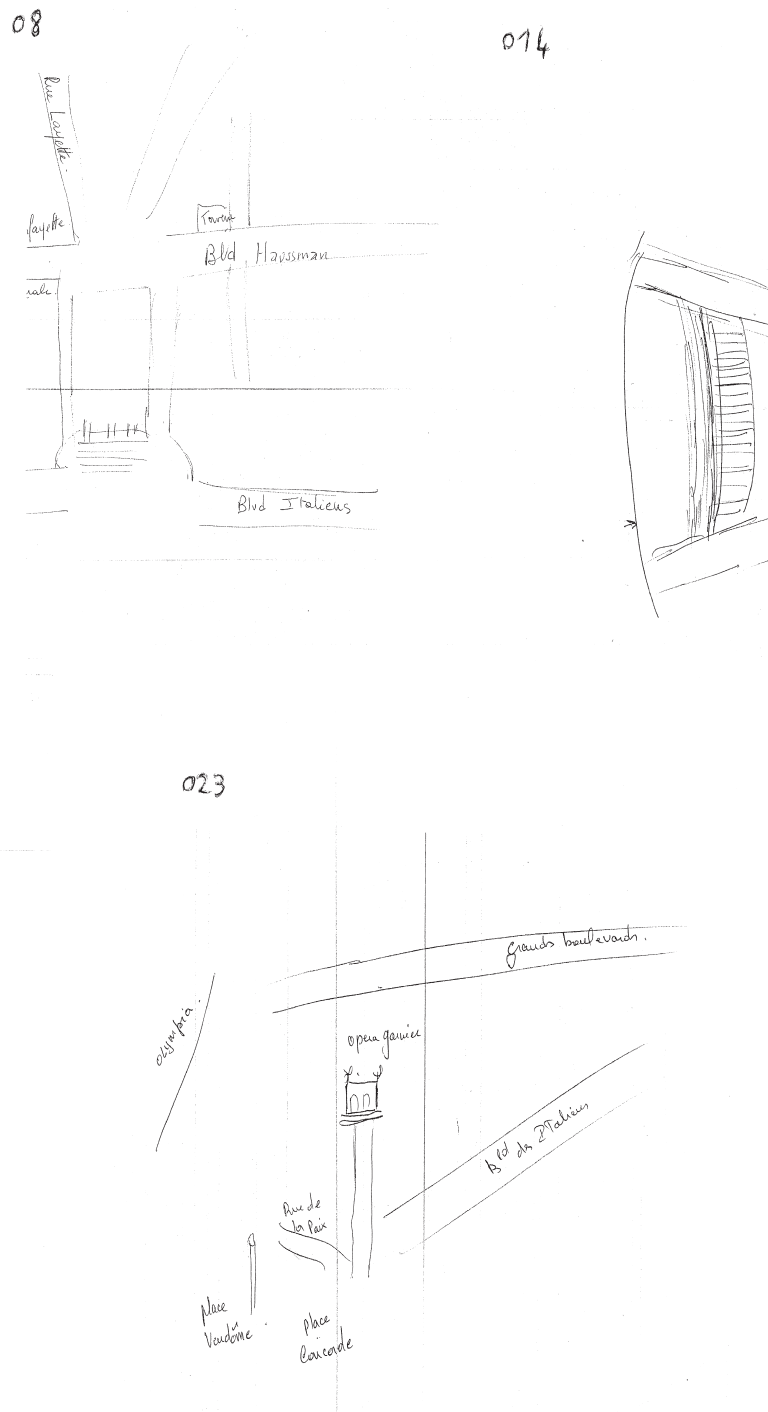
c). L'approche vers l'opéra depuis l'hôtel situé à proximité

Carte 2 : Parcours des visiteurs de l'opéra depuis un hôtel à proximité :



Ce groupe est aussi composé de personnes « provinciales » (O14 : périphérie nîmoise, O23 : Pyrénées), ou venant de l'étranger, mais vivant en périphérie de ville (O8 : dans l'Ohio), en sachant que la pyrénéenne se trouve dans un hébergement de groupe, un peu plus éloigné que les hôtels, plus onéreux, des deux autres visiteurs, situés plus près de l'opéra. Par rapport au groupe précédent, les sens sont davantage exercés, avec non seulement le toucher (O23 : les velours, le marbre ; O8 : le marbre, et « deux colonnes gravées »), mais aussi l'attention au bruit, que ce soit à l'extérieur : « *C'est pas des bruits déplaisants, la ville a un pouls qui bat, c'est vivant* » (O8), ou dans la salle : « *au niveau de la résonance, de l'écho de la scène, ça rendait bien la voix, on a fait attention* » (O23). Une habitude de la pratique de la ville existe chez ces personnes. Pour le visiteur gardois, c'est la 4^{ème} visite de l'Opéra Garnier, alors que la pyrénéenne a auparavant vécu à Paris, et a visité le quartier autour de l'opéra pendant son séjour à Paris (Place Vendôme, Grands Magasins), et que l'Américaine, au cadre de vie périurbain, a vécu en ville et dispose d'un lieu de séjour chez des amis en Belgique, à partir duquel elle développe des courts séjours dans les villes européennes. Contrairement aux personnes du groupe 2, celles-ci ont doublement choisi le rapport à l'espace de visite : d'une part, avec le choix de l'hôtel, et d'autre part, avec le déplacement de l'hôtel à l'opéra lors de courts séjours dont la visite de l'opéra constituait un des buts principaux. Elles font preuve d'une maîtrise du milieu : la mobilité est contrôlée, mais en même temps elle est encadrée, en amont, par la localisation de l'hôtel, et limitée à un trajet direct vers le lieu de visite (Carte 2).

Figure 41 : Cartes mentales des visiteurs de l'Opéra Garnier, approche vers l'opéra depuis l'hôtel situé à proximité :



Les cartes mentales ont ici un aspect spécifique (fig. 41) : elles associent un plan du quartier avec le dessin des marches (ou, lorsque seules les marches et la façade sont dessinées : O14, elles sont précédées d'une flèche indiquant que l'on vient de quelque part). Il y a une correspondance entre la représentation préalable et la réalité, parce que ce ne sont pas des primo-visiteurs, ou alors, pour O8 visitant pour la première fois, le monument apparaît en

mieux par rapport à la représentation préalable. La position de ces périurbains et campagnards est la classe 3, avec un contrôle de mobilité assez fort pour les périurbains, en corrélation avec une perception plurisensorielle, relative à l'a-modernité de la nature. Pour la personne venant des Hautes-Pyrénées, le cadre de vie davantage rural est corrélé avec une position de classe 3 au contrôle de mobilité fort, avec une carte mentale plus étendue et plus précise, et un bien-être plus développé : « *le côté paisible par rapport à l'extérieur, et se replonger dans le passé dans un luxe paisible* » (O23).

d). Le « long » parcours urbain préalable à la visite de l'opéra

La culture urbaine, la connaissance de la ville et du lieu de visite sont encore plus développées chez les personnes de ce groupe, qui comprend soit des personnes qui reviennent pour la seconde fois visiter l'opéra (O3 : habitant de Leipzig ; O13 : habitant des Hauts-de-Seine), soit une personne qui vient régulièrement à Paris⁶²⁸. La plurisensorialité chez ces individus est moins développée que chez les individus précédents venant d'un hôtel proche ; elle est du même niveau que celle des deux premiers groupes de visiteurs de l'opéra, avec le toucher de l'escalier. On observe ici la correspondance entre ce rapport au sens et le même type de parcours d'approche, même si, dans ce groupe, il est beaucoup plus long et composé de détours (Carte 3). Dans ce quatrième groupe, les individus se distinguent par une perception visuelle différente. D'après ce qu'ils rapportent dans leurs discours, leurs regards se portent beaucoup plus sur des points précis, surtout dans l'opéra mais aussi à l'extérieur, surtout en regardant au plus près mais aussi en fixant les objets à plus longue distance, que ce soit dans la salle de spectacles : « *La scène, les fonctions, la place des gens, pourquoi ils étaient là* » (O10), « *les scènes, les activités, une petite partie de la pièce qu'on donne maintenant* » (O3), ou ailleurs dans le monument : « *le musée des costumes* » (O13), « *les ornements, les panneaux sur l'histoire* » (O3), « *tous les aménagements, les boiseries, les peintures* » (O10).

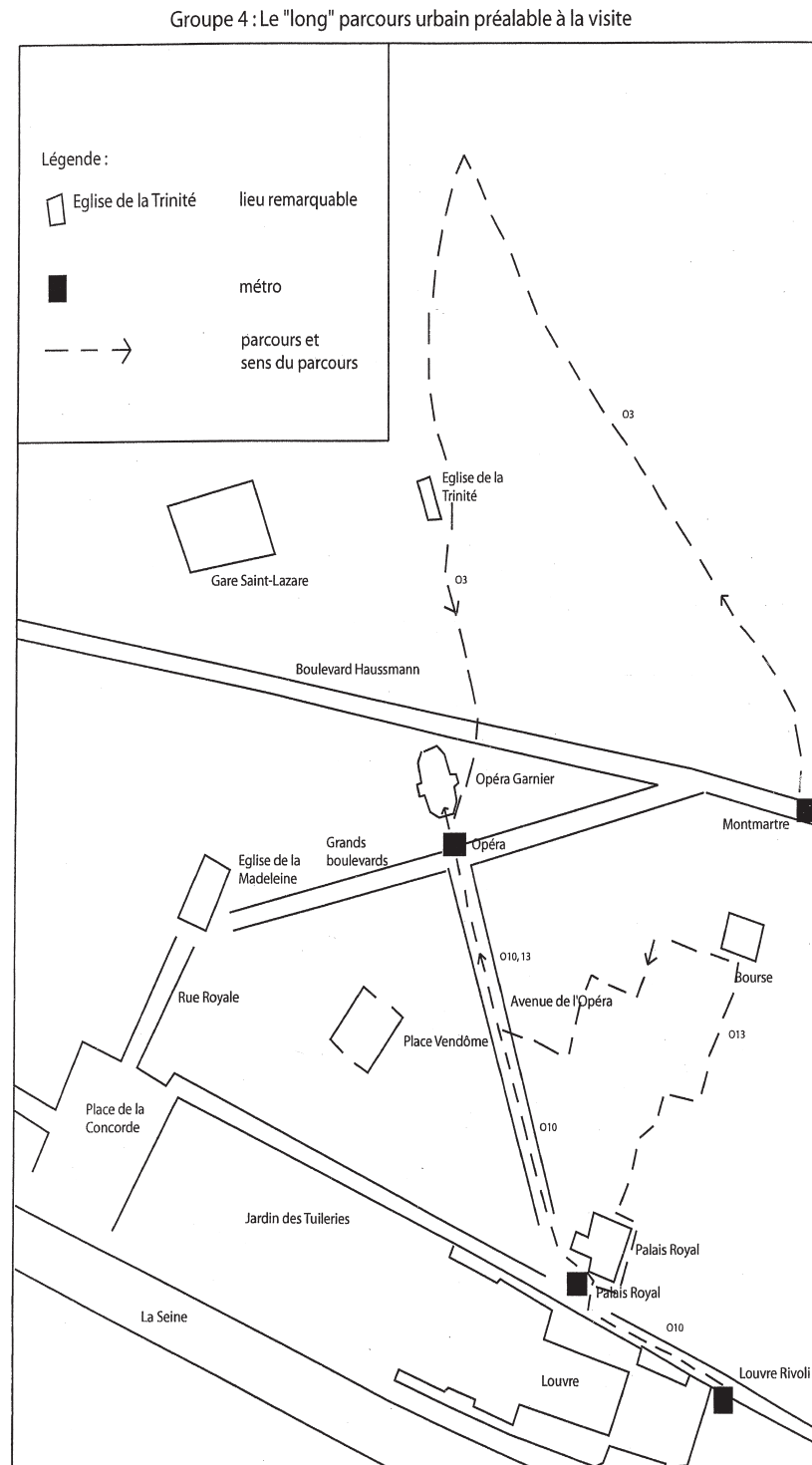
Les cartes mentales de ces visiteurs ayant effectué une longue marche dans Paris avant la visite de l'opéra sont de type radio-concentrique (fig. 42). Pour ces individus, les abords du lieu de visite ne sont pas tout le parcours urbain, mais une certaine étendue autour du monument, marquée par les perspectives et les tracés radiaux des différentes artères. Il ressort nettement de ces cartes mentales qu'elles ne reflètent pas les pratiques d'approche ni d'extension, mais sont une conceptualisation, détachée de la pratique, des abords du monument, dans une logique strictement hyper-moderne, correspondant aux déclarations d'extériorité des pratiques de visite vis-à-vis de l'intérieur de l'opéra. La position de ces individus est donc, comme pour les étrangers du premier groupe à l'accès rapide, celle de la classe 2, avec un fort contrôle de mobilité.

La synthèse des positions des visiteurs de l'Opéra Garnier montre un regroupement en trois classes (fig. 43). Tout d'abord, les citadins de la classe 2 se placent dans une position d'hyper-modernité de rassemblement. Ils se divisent en trois selon le type de parcours

⁶²⁸ : Au sujet de la distinction entre primo-visiteurs et visiteurs revenant sur le lieu, il faut citer notamment : McKERCHER B., D. Y. WONG, 2004, Understanding Tourism Behavior : Examining the Combined Effects of Prior Visitation History and Destination Status, *Journal of Travel Research*, n° 2, pp. 171-179 ; LAU A., B. McKERCHER, 2004, Exploration versus Acquisition A Comparison of First Time and Repeat Visitors, *Journal of Travel Research*, n° 3, pp. 279-285,

d'approche. Pour ceux qui ont un long itinéraire dans Paris avant d'arriver à l'opéra, il ressort clairement que ce trajet ne constitue pas des abords d'approche périphériques au lieu, mais forme une marge. Pour ceux qui viennent d'une station de métro proche ou de celle de l'opéra, il y a une correspondance entre le parcours d'approche et les abords. D'autre part, ce

Carte 3 : Long parcours urbain avant la visite de l'opéra :



sont les individus des classes 3 et 4 qui, par leur intégration à l'environnement, révèlent les marches de l'opéra en tant qu'interface.

Figure 42 : Cartes mentales des visiteurs de l'Opéra Garnier, long parcours urbain préalable à la visite :

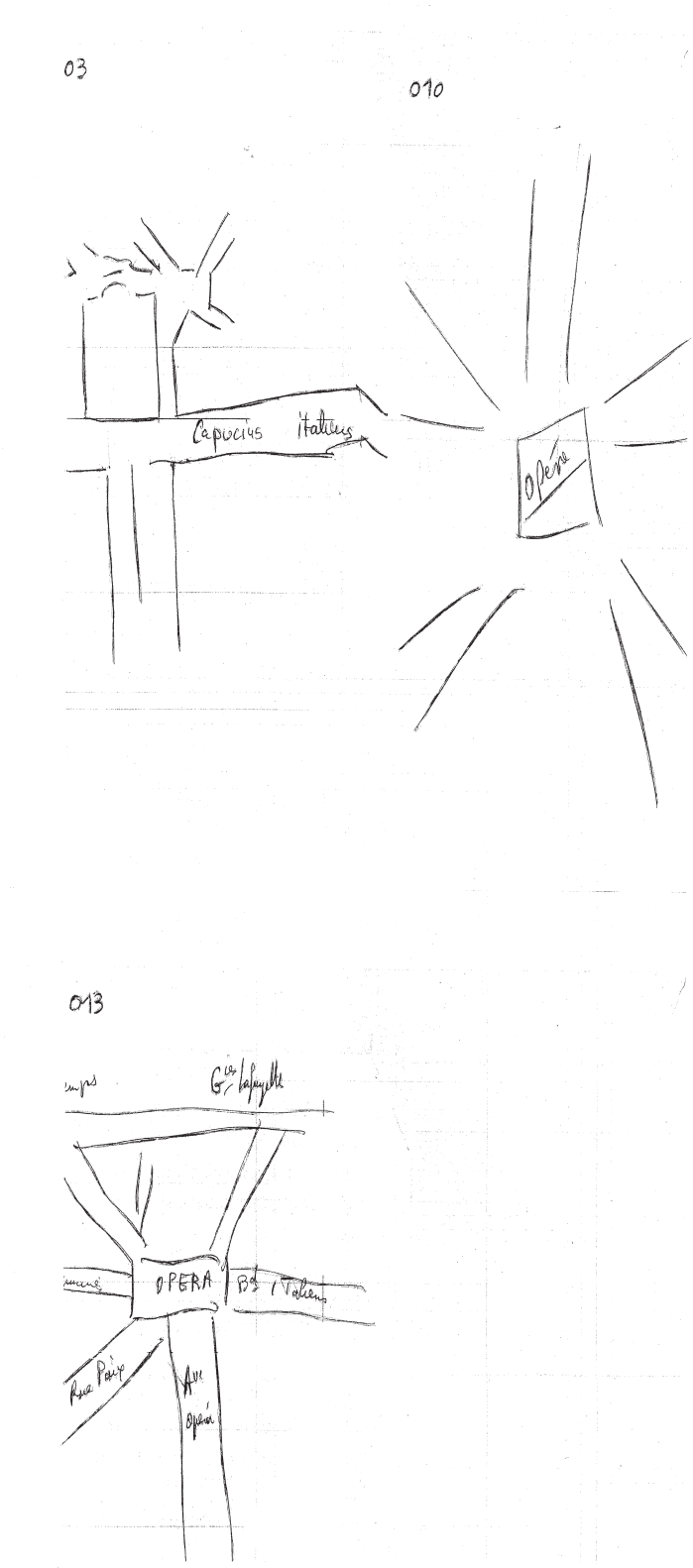
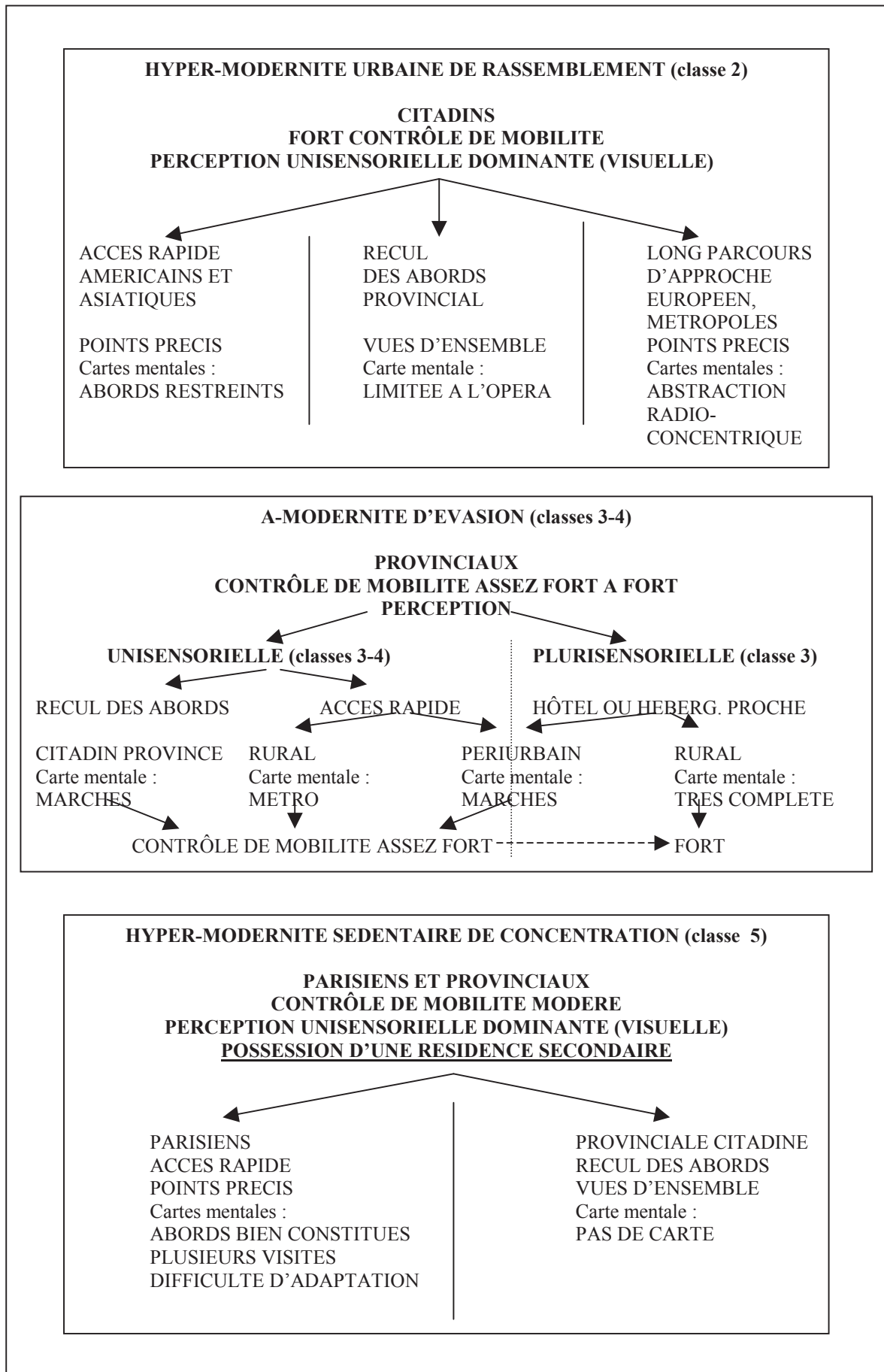
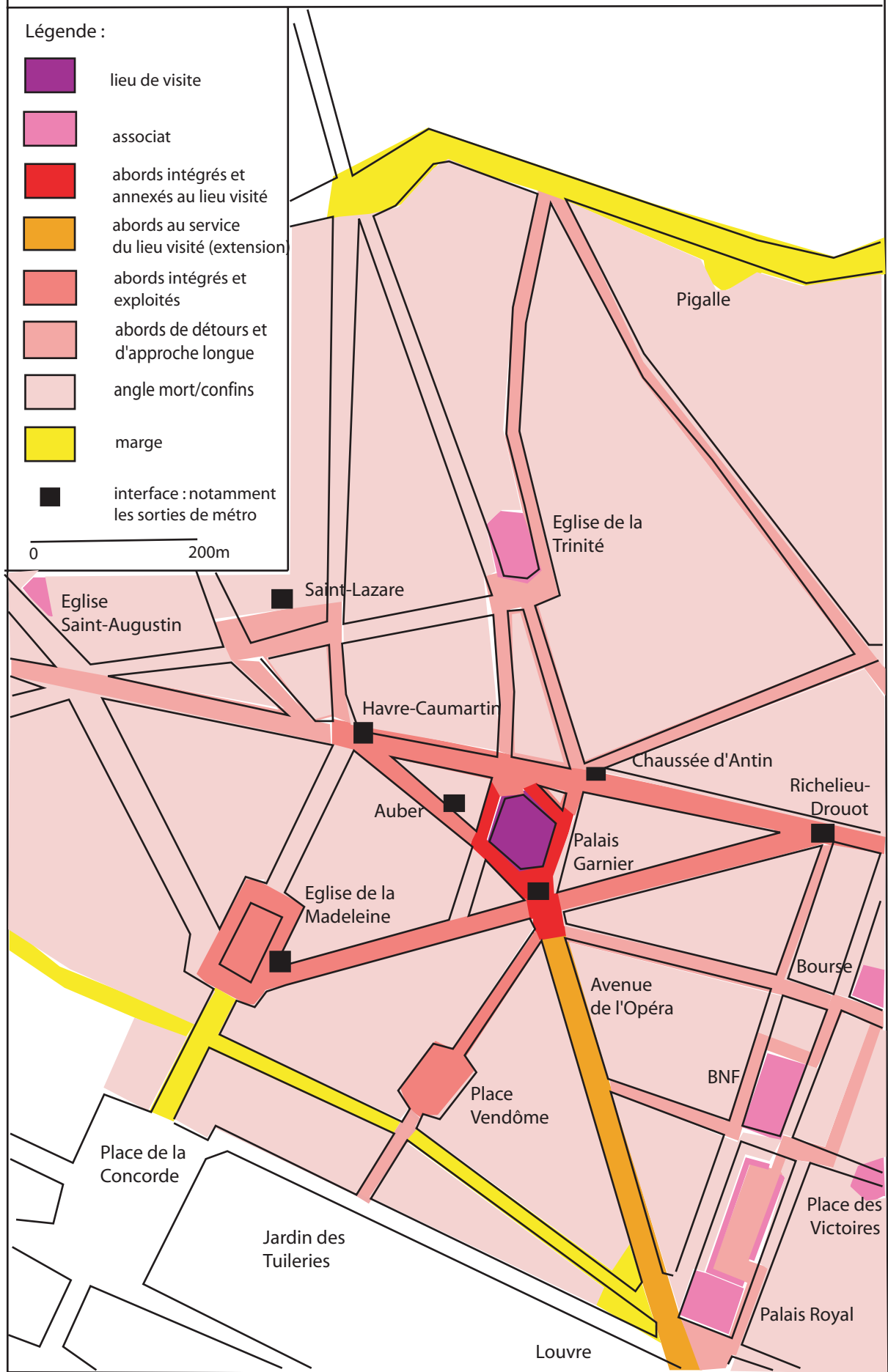


Figure 43 : Géographie des visites de l'Opéra Garnier :



Une esquisse de carte de synthèse tente de traduire la mise en espace de ces visites (carte 4).

CARTE 4 : GEOGRAPHIE DES VISITES DE L'OPERA GARNIER



2). La place des Vosges

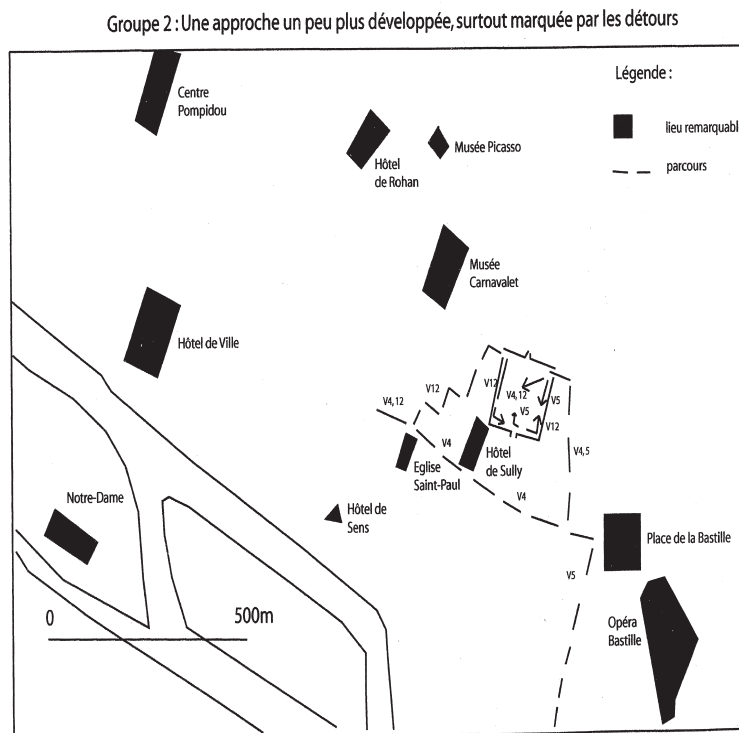
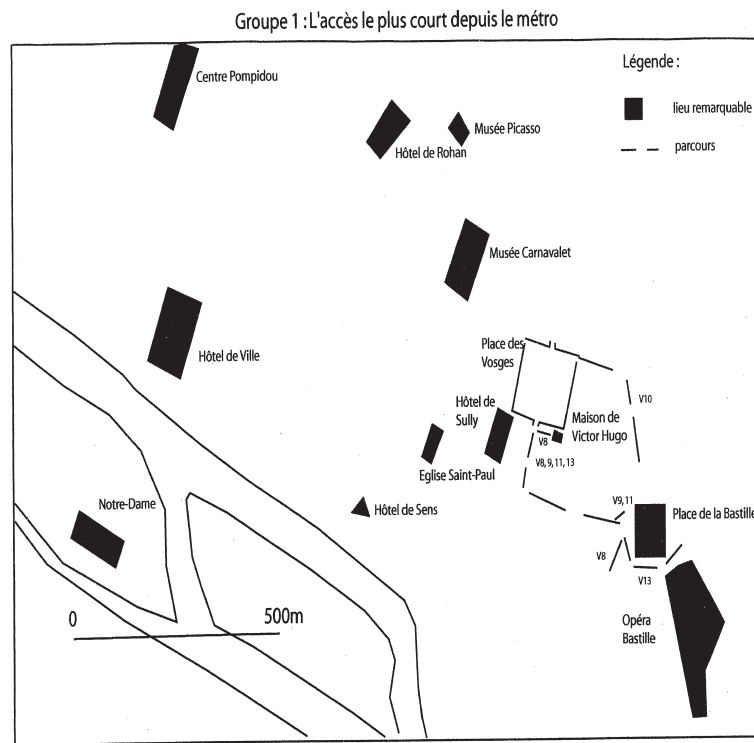
Après une enquête test en 2002, l'enquête reprise ici s'est déroulée en juin 2004, avec un enregistrement des réponses. La place des Vosges fait partie de ces lieux de visite qui sont aussi fréquentés par les habitants du quartier. Il faut d'abord dire que c'est principalement le square Louis XIII qui est occupé. Les dessous des arcades, sur les côtés de la place, sont beaucoup moins parcourus, surtout au Sud. Les visiteurs ont donc été interrogés dans le square, la majorité étant assis sur les bancs du pourtour, mais aussi certains au centre du square, près de la statue. A l'opéra, on avait affaire à des visiteurs extérieurs au quartier qui se déployaient différemment selon le mode de visite choisi : à l'extérieur du monument uniquement, ou aussi à l'intérieur mais seulement dans le hall, ou à l'intérieur avec une visite payante. Ici, la répartition est différente, avec l'ensemble des visiteurs qui se retrouvent au même lieu : le square, pour des usages différents qui font penser à des conflits entre utilisations de l'espace : ludique pour les enfants du quartier, ou culturel pour les touristes. Cette répartition renvoie aussi à la représentation structurale de l'espace de visite : dans les deux cas, les commerces se situent aux abords du lieu de visite, mais une distinction s'établit dans le mode de protection de l'espace central, ancien *vacuum* : à l'opéra, la salle de spectacles est parfois inaccessible, et l'entrée de l'intérieur du monument est payante. A la place des Vosges, les grilles autour du square matérialisent une certaine valeur, et à l'intérieur, tout l'espace n'est pas disponible, puisque, par rotation, certaines pelouses sont interdites pour leur régénération, mesure dont l'application est assurée par la surveillance d'un gardien.

Les parcours d'approche vers la place des Vosges sont plus divers, ce qui s'explique par deux facteurs : d'une part, le fait qu'il n'y ait pas de station de métro donnant immédiatement sur la place des Vosges, et d'autre part, par la fréquentation de la place par des habitants du quartier.

a). L'accès le plus court depuis la Bastille

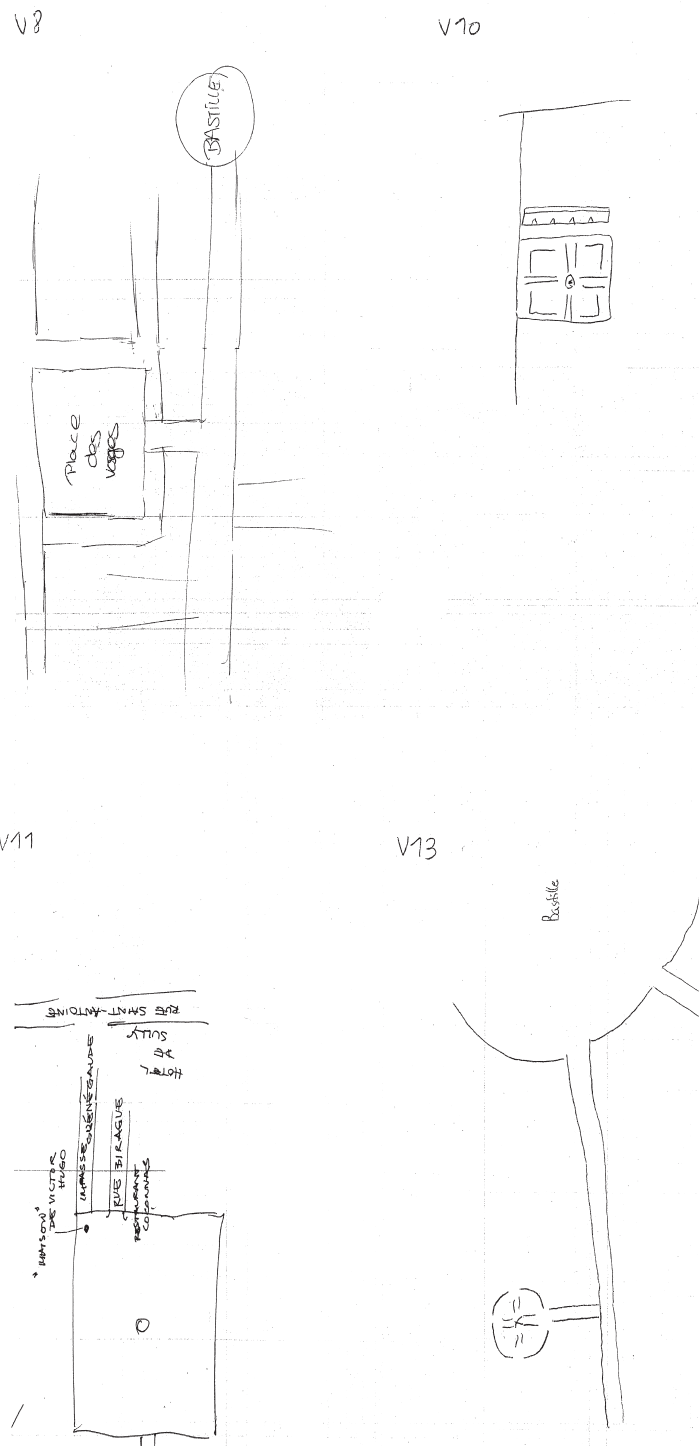
Alors que la place des Vosges peut être atteinte, en une distance de marche équivalente (400 à 500 mètres environ), soit depuis le métro Saint-Paul, soit depuis le métro Bastille, c'est ce dernier qui est privilégié, parce qu'il est plus connu et se trouve au croisement de trois lignes. 5 visiteurs sur 16 effectuent le parcours depuis la place de la Bastille, avec un trajet le plus direct possible (carte 5-1), soit par la rue Saint-Antoine puis la rue de Birague, soit, pour V10, par le Boulevard Beaumarchais puis la rue du Pas de la Mule. Par rapport au groupe 1 de l'opéra, les visiteurs proviennent aussi de différents espaces d'émission : banlieue parisienne, province, et Etats-Unis. La pratique photographique est aussi présente chez les trois Américains, et pas chez les Français. Comme chez un visiteur du groupe 2 de l'opéra, il y a eu la découverte de la place des Vosges pour un visiteur qui avait d'abord pour destination le musée Victor Hugo : « *It seems like a very nice neighbourhood, I didn't know until today what was here, so we discover this park on the way to the Victor Hugo museum, so it seems like a nice place, a nice area* » (V10). Le rapport à l'espace et aux éléments qui le composent est comparable à celui des visiteurs étrangers de l'opéra : il n'y a pas de saisie globale de l'espace de visite, perçu comme un ensemble, mais une sélection d'objets, de parties de l'espace vers lesquels l'attention se focalise, par exemple lorsqu'il

Cartes 5 : Accès rapide et accès avec détours vers la place des Vosges :



s'agit de l'attention aux bruits : « kids, spring water each other, having a good time, and birds » (V10), « kids, and conversations, and birds » (V13). Pour une Américaine séjournant un certain temps, et périodiquement, à Paris, l'attention « dépend surtout de la saison. Pendant l'hiver, pendant l'automne, c'est les immeubles [...], et en ce moment, c'est aussi le jardin, et les activités autour » (V11). A l'inverse, les Français arrivant depuis le métro

Figure 44 : Cartes mentales des visiteurs de la place des Vosges, accès rapide, classe 1 :



Bastille ne prêter pas une grande attention aux bruits, et ils restituent la place comme une totalité, avec une attention focalisée sur les immeubles dans leur ensemble : « *Moi j'aime bien, parce que je les ai en face des yeux, et puis tout autour comme ça, je trouve que ça fait majestueux* » (V9), ou sur l'ensemble de la place : « *C'est le tout, c'est le cadre. Je pense que les bâtiments sans le square seraient moins agréables. C'est aussi les bâtiments* » (V8). De ce

fait, il n'y a pas d'emplacement privilégié pour apprécier le lieu : « *Ca dépend de la place disponible [...] J'ai pas un endroit précis* » (V9). La configuration du lieu induit ici une perception globale pour les Français, alors que les Français visitant l'opéra se concentraient sur une pluralité de détails. L'existence et la limite de la perception visuelle permettent ce seuil d'apparition d'un paysage urbain à la place des Vosges, par rapport à la visite intérieure de l'opéra. En revanche, le rapport au lieu est le même pour les étrangers, avec une saisie partielle de détails dans les deux lieux de visite, qui en reste au niveau de l'environnement perçu, et l'absence de saisie du paysage de la place.

Les individus de ce premier groupe de la place des Vosges se rassemblent, au-delà des lieux de domicile particuliers, dans la catégorie des habitants périurbains. Ils n'ont pas d'attention particulière aux bruits ou aux odeurs, à part les agitations des enfants. Leurs cartes mentales (fig. 44) sont, comme celles du premier groupe de l'opéra, marquées par, à la fois, le tracé de la place, mais de façon générale, et le tracé des voies environnantes du quartier, que celles-ci aient été parcourues ou pas durant les abords d'approche. Là aussi, c'est une similitude avec le premier groupe de l'opéra, de pouvoir représenter, par extrapolation des rues effectivement perçues, les confins non pratiqués, et cependant déjà abords d'extension en représentation. Néanmoins, le plus souvent chez ces personnes, l'aménagement du square n'est pas tracé : ce sont les abords qui sont davantage représentés : rues, ou bien arcades de la place. Ceci, avec l'unisensorialité et un fort contrôle de mobilité, confirme le rattachement de ce groupe à la classe 1, avec une hyper-modernité de la nature où l'espace de visite correspond à ce cadre, chez-soi (banlieusard) ou que l'on va chercher (étrangers), dans lequel se produit l'adaptation aux conditions de visite pas toujours idéales, avec les enfants. Mais un certain détachement par rapport à l'espace support permet le bien-être.

b). Des abords d'approche avec détours

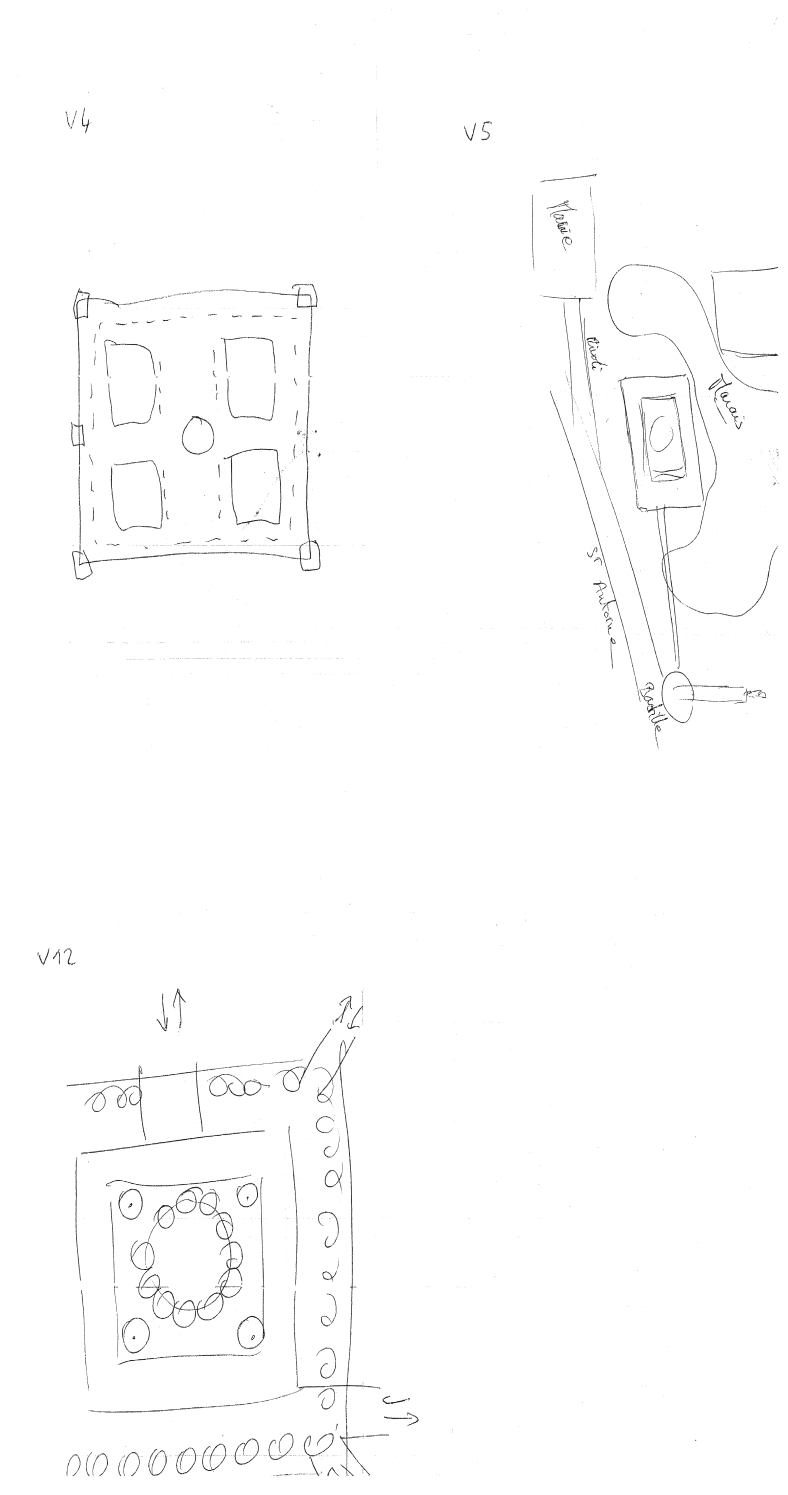
Le deuxième groupe de visiteurs de la place des Vosges est composé de personnes ayant une certaine habitude du lieu, où ils se rendent pour la 3^{ème} ou 4^{ème} fois en ce qui concerne les deux étrangers (un habitant de Chicago et une Munichoise), et où la fréquentation est régulière pour le Parisien concerné. Comme leurs « homologues » de l'opéra, ils ne prennent pas de photos. Le parcours d'approche (carte 5-2) est peut-être ce qui amène chez ces personnes une perception de la place des Vosges comme un lieu conceptualisé à la fois en tant qu'une totalité, et en tant que lieu différent du reste de l'espace urbain, en bref, une unité d'espace : « *It's a combination of the garden and the architecture unity, and uniteness of place* » (V4), « *Les bâtiments forment une sorte de cloître qui font qu'on est assez isolés des grandes artères [...], et le fait qu'à l'intérieur aussi, il y ait pas mal de verdure, et des grandes fontaines* » (V5), « *C'est comme une île verte dans une ville qui n'offre pas beaucoup de place à se reposer* » (V12). Au sujet de cette personne, la place des Vosges n'est pas au centre de l'espace de visite. Elle fait partie d'un espace de visite à plusieurs lieux, mais il lui est néanmoins conféré une fonction, un statut particuliers :

« Oui, pour moi, c'est très important d'avoir des îles vertes pour se reposer un peu, pour retrouver de l'énergie après quelques heures d'avoir fait des visites et avoir marché beaucoup de kilomètres, c'est très important d'avoir des arbres.

Est-ce que ça veut dire qu'ici, ce n'est pas une visite ?

Non, c'est une visite différente. Après avoir vu beaucoup, c'est une situation tranquille » (V12).

Figure 45 : Cartes mentales des visiteurs de la place des Vosges, abords d'approche avec détours :



Cette association du parcours d'approche et de la destination de visite apporte une conscience et une pratique perceptives différentes à la place des Vosges par rapport aux abords :

« Et bien là, on entend des oiseaux, ce qui est peut-être pas courant dans Paris, et les fontaines, si, on entend pas mal les fontaines. On n'entend pas de voitures, parce que c'est vrai que c'est assez calme » (V5),
« Paris est très, il y a beaucoup de bruits ici, je crois à cause de la circulation, c'est beaucoup, pour moi c'est trop de circulation [...]. Dans les rues où il y a beaucoup de circulation, ça sent mauvais, mais ici, c'est, je crois, à cause des arbres, c'est mieux » (V12).

Les citadins de ce groupe pratiquant un recul des abords, par un détour, développent une attention plurisensorielle, surtout par rapport aux bruits spécifiques de la place, dus à ses aménagements : fontaines, et à ses activités humaines : les enfants, les ouvriers, et les musiciens lorsqu'ils sont présents. Il est très frappant de constater la similitude des cartes mentales des deux touristes étrangers (fig. 45) : un tracé uniquement du square, avec les allées et les parterres, ainsi que les grilles et les portillons d'entrée, comparable avec l'engagement dans l'opéra par la bonne représentation des marches et de la façade. Le jeune parisien produit, lui, une carte représentant les environs de la place sous la forme des surfaces qu'il établit dans le quartier. Dans les deux cas, compte tenu de milieux différents, cela révèle un rapport d'intériorité avec un espace représenté sur un mode surfacique, à la différence du linéaire des voies périphériques de la place des cartes du premier groupe. Une a-modernité ressort de cette culture de visite, avec un assez fort contrôle de mobilité. La différence avec le groupe comparable de l'opéra est que, sur la place des Vosges, s'est développée une perception plurisensorielle chez des citadins, pas tant d'une nature sans l'homme, car sa représentation, pour ces personnes des classes 3 et 4, n'est pas établie en ville, mais davantage de la noosphère.

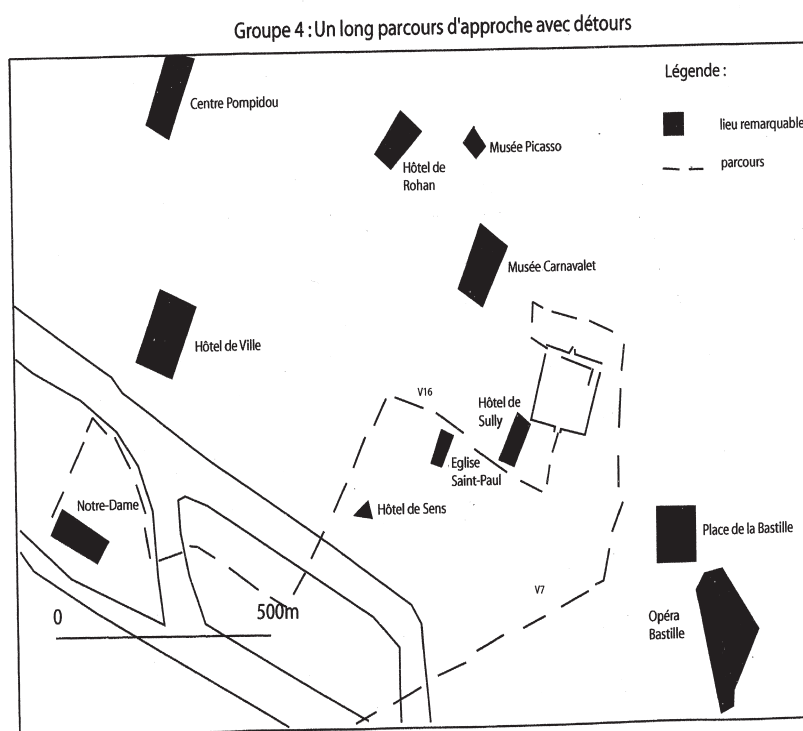
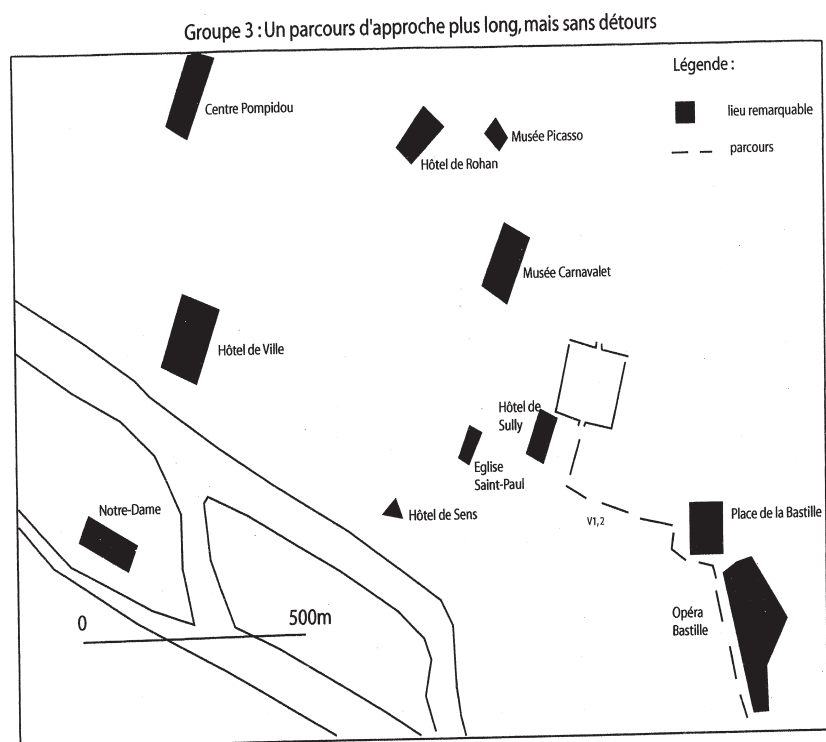
c). Les longs parcours d'approche

La longue approche peut se faire directement, sans détours, depuis le 12^{ème} arrondissement : elle est le fait d'un Coréen et d'un Chinois (carte 6-1). Par manque d'informations ⁶²⁹, on ne peut s'attarder sur leurs rapports à l'espace de visite, tout juste peut-on relever leur attention pour les immeubles, ce qui correspond à la traversée de la ville sans recherche d'attraits particuliers, comme les espaces de nature.

Les deux autres « longs » parcours d'approche ne sont pas du même type (carte 6-2). Le premier est celui d'un banlieusard ayant l'habitude de venir à la place des Vosges, qui vient de la Rive Gauche et emprunte le boulevard Henri IV puis la rue des Tournelles avant de rejoindre la place des Vosges, alors que le second est effectué par un Suisse visitant la place des Vosges pour la première fois, et qui, après avoir visité Notre-Dame, fait un détour par l'île Saint-Louis, puis le Marais, avant d'arriver à la place des Vosges. Même si c'est une première visite du quartier et un premier séjour à Paris, cet itinéraire montre une connaissance de la ville, pour établir un trajet à la fois assez direct et avec des détours, par le Quai aux Fleurs, la rue Saint-Louis-en-l'Île, le Pont Marie, la rue de Fourcy, la rue Saint-Antoine et la rue de Birague. Sous cet aspect, cette pratique et cette cognition urbaines sont comparables à celles des visiteurs du groupe équivalent pour l'opéra.

⁶²⁹ : La pratique de l'anglais ou du français est difficile pour ces personnes.

Cartes 6 : Les deux types de longs parcours d'approche vers la place des Vosges :

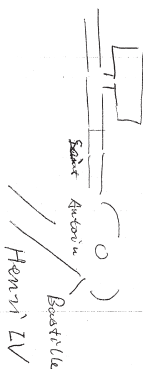


Comme les individus du groupe 2, il n'y a pas de prise de photos : « *parce qu'on est ici pour se reposer, oui, pour se recréer* » (V16), et la place des Vosges est perçue comme un lieu particulier au sein de Paris, avec une certaine qualité : « *Il y a des endroits dans la ville où l'odeur est très forte, je ne sais pas de quoi, et ici, l'air est très bon* » (V16). On retrouve ce qui fait aussi la particularité des visiteurs de l'opéra dans ce type de groupe, à savoir

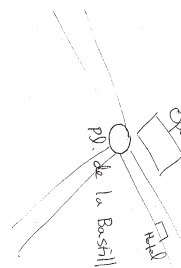
l'attention pour des points précis sur le lieu de visite : « *J'aime bien les arcades, les bâtiments avec des briques* » (V7).

Figure 46 : Cartes mentales des visiteurs de la place des Vosges, longs parcours d'approche :

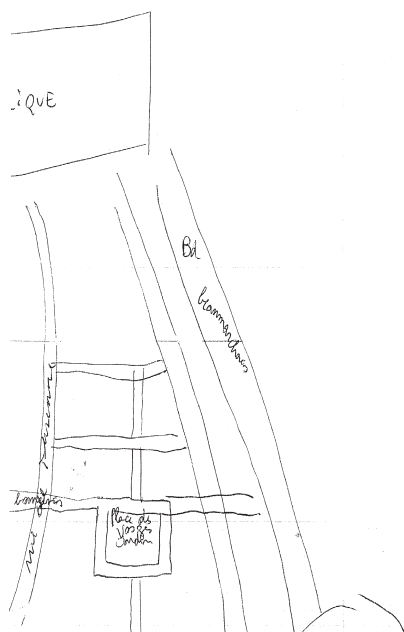
V1



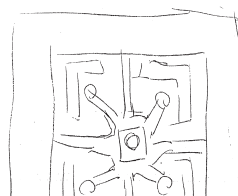
V2



V7



V16



Les deux individus asiatiques se définissent pas leur forte mobilité résidentielle, leur représentation notable de la place de la Bastille sur leurs cartes mentales (fig. 46), reléguant « au second plan » la place des Vosges. Ils relèvent de la classe 2, avec une hyper-modernité illustrée par une perception unisensorielle, par leur réflexion multi-scalaire associant ici plusieurs espaces dans leur représentation de l'espace de visite, et une position post-moderne par rapport à la nature qui insiste sur ce qui est perçu et pratiqué : la place de la Bastille prend une grande place parce que leur hébergement parisien sur le boulevard Henri IV en est proche.

Les déclarations des individus périurbains effectuant un long parcours d'approche sont assez précises pour ranger V7 dans la classe 4 et V16 dans la classe 3, donc tous les deux dans un rapport a-moderne à l'espace de visite. V7 relate une connaissance précise du lieu avec une carte mentale assez complète, mais une satisfaction modérée : « *Peut-être qu'il n'y a pas assez de pelouses [...]. En fait, je pense que je suis toujours un peu frustré que ça soit pas disponible, qu'on puisse pas s'allonger là, à l'ombre* ». On y retrouve la nécessité d'une cohabitation avec le vivant, un décalage entre une « mauvaise » qualité relative du lieu de visite et le bien-être qui y est néanmoins développé. La position de V16 est différente : cette jeune Suisse établit davantage un tracé de carte mentale focalisé sur le square.

d). Les habitants du quartier

Deux types de parcours sont identifiés ici (cartes 7) : le court trajet d'accès à la place, d'environ 300 mètres, et l'itinéraire d'extension depuis le chez soi, puis d'approche de la place des Vosges. Il existe d'ordinaire des visiteurs excursionnistes et non touristes, comme ici les Parisiens, ou dans d'autres espaces des habitants d'une même région en espace rural, ou d'une même commune en montagne, qui se rendent sur un lieu de visite en parcourant une certaine distance, pendant un certain temps, au cours de la journée. A la place des Vosges (et aussi aux Buttes-Chaumont), la présence de la nature en ville induit la venue d'habitants du quartier, au parcours d'approche très court. La résidence dans le quartier n'est, d'ailleurs, que temporaire pour un jeune mexicain en hébergement temporaire dans une école de la rue Saint-Antoine. Les habitants développent une perception centrée sur le jardin, ce qui est logique car ils vivent déjà dans cet espace urbain, et le milieu est pour eux davantage cet espace de nature intermédiaire entre le corps et la ville : « *Plus le square, plus pour manger tranquillement dehors, le square, sur un banc. Parce que, les bâtiments eux-mêmes...* » (V6), au point que la pratique du passage sous les arcades n'est pas toujours conçue :

Did you walk under the buildings or only in the garden ?

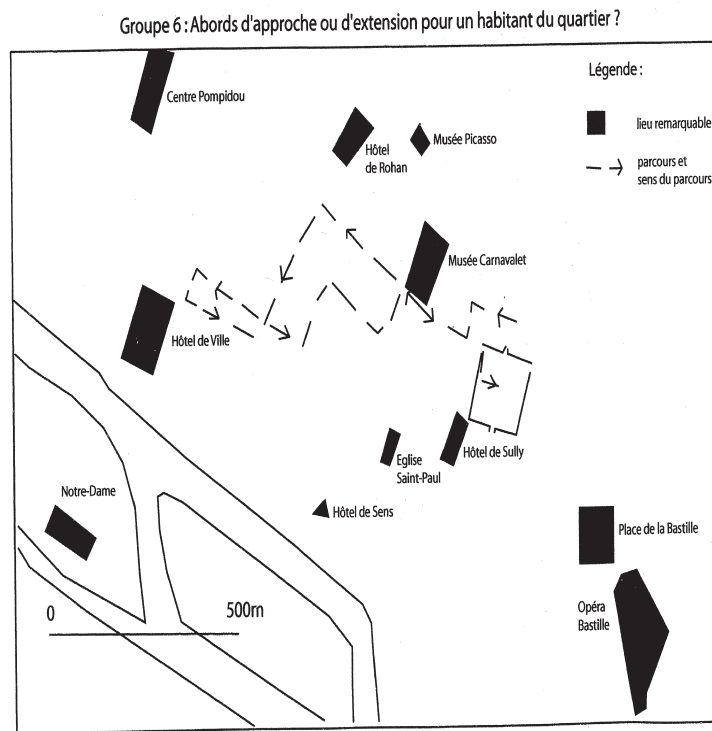
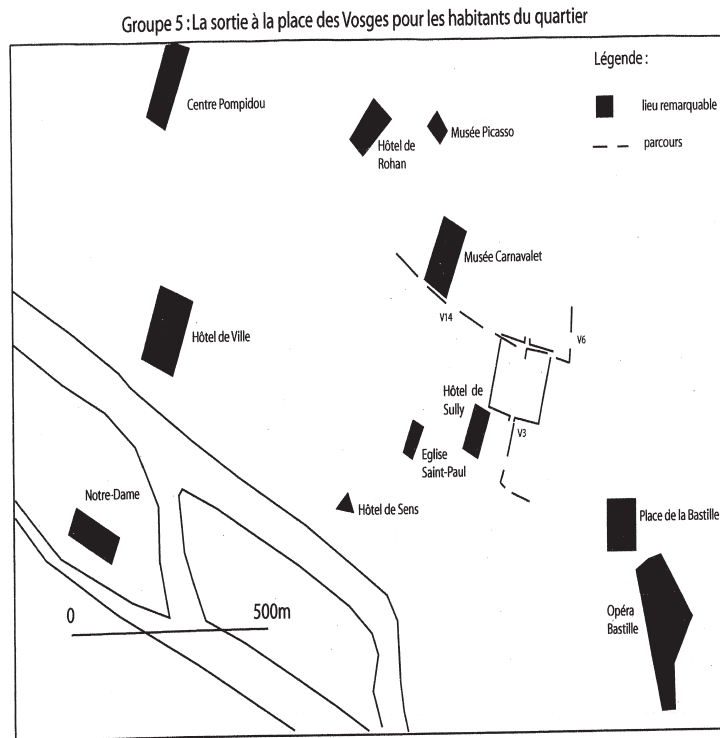
« *Only in the garden, still, we don't know if we can go under the buildings* » (V3).

Le jardin est aussi perçu, et déjà représenté, comme l'espace imaginaire du déploiement d'une scène de théâtre où une pièce se jouerait ⁶³⁰ :

« *Je vous parlais de Corneille, mais moi elle me fait penser, justement, au XVIIème siècle, ça serait plutôt à Molière que je penserais, mais à d'autres aussi, à Marivaux, je vois très bien une scène du jeu de l'amour et du hasard se dérouler dans ce jardin* » (V14).

⁶³⁰ : Ce discours est tenu par un acteur de théâtre et de cinéma.

Cartes 7 : Parcours des habitants du quartier pour accéder à la place des Vosges :

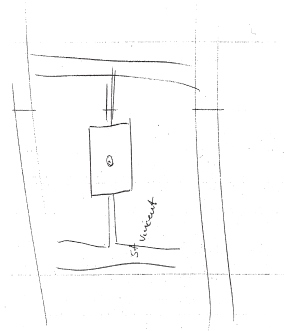


En revanche, l'autre habitant du quartier développe une pérégrination dans le Marais pour se retrouver ensuite à la place des Vosges. Il recherche le contraire des habitants précédents, ne souhaite pas accéder le plus rapidement possible à l'espace de nature pour se couper de la ville, mais est attiré par et apprécie davantage le bâti :

Ici, qu'est-ce que vous appréciez le plus, c'est le jardin ou ce sont les immeubles ?
 « C'est les immeubles, ça peut paraître bizarre, je sais pas, mais c'est les immeubles. C'est les immeubles, les arcades, avec, je sais pas » (V15).

Figure 47 : Cartes mentales des visiteurs de la place des Vosges, habitants du quartier :

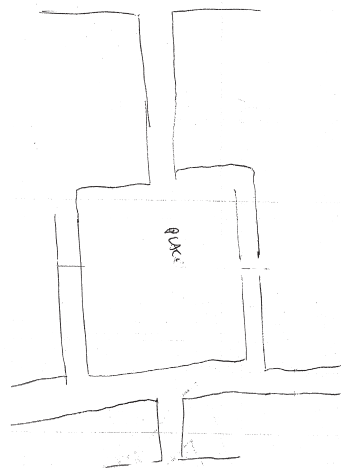
V3



V6



V15



Ce détachement par rapport au square se confirme dans la relation entretenue avec le bruit : « *Il y en a, en fait, du bruit, mais pas du tout. Ça m'a jamais dérangé, et comme je vous ai dit tout à l'heure, c'est calme, alors qu'il y a quand même beaucoup de monde et beaucoup d'enfants, beaucoup de cris, mais ça reste calme* » (V15). L'environnement est le même pour tous les visiteurs, mais chaque visiteur peut entrer en contact de façon différente avec cet

environnement, à partir de l'élaboration d'un milieu différent selon les individus. Dans ce contraste entre deux rapports différents des habitants à la place, la réflexion spatiale sur le milieu permet d'interpréter la qualité et le bien-être de l'espace du quartier. Le parcours dans le quartier s'assimile à une trajectoire d'évasion, nécessaire pour ensuite percevoir l'attrait des bâtiments de la place, dans une démarche de recherche d'espace plus large que le simple espace de nature. Paradoxalement, ce plus long parcours établit une unité de milieu entre le domicile et le lieu de visite, puisque l'attention se porte sur le bâti de la ville, un bâti qui est l'espace traversé dans le parcours d'approche et qui est aussi l'environnement du chez-soi. A l'inverse, le plus court parcours d'approche des autres habitants provoque un milieu dichotomique, avec une discontinuité entre l'espace bâti et l'espace de nature du square, celui à partir duquel peut seulement se mettre en place l'évasion de l'individu. Dans les deux cas, cette évasion, dans une organisation de l'espace de visite jouxtant le domicile, est impossible à réaliser complètement. Pour l'habitant au parcours d'extension, l'évasion est centrifuge, relativement ouverte dans l'espace d'extension du chez-soi mais absolument enfermée dans le temps de l'approche vers la place des Vosges, alors que pour les autres habitants, elle est centripète, relativement ouverte dans le temps de présence au lieu de visite mais absolument enfermée dans l'espace de la destination.

Les citadins habitant le quartier sont, comme les Parisiens visitant l'opéra, dans une position de contrôle de mobilité modérée, se plaçant dans la classe 5, avec un rapport esthétique à la place (décor de théâtre pour l'acteur), des cartes mentales refusées ou dépouillées (fig. 47) et une attention pas très développée aux bruits ou aux odeurs.

La carte de la géographie des visites de la place des Vosges (carte 8) montre ici, non plus un déploiement assez circonvoisin des abords, mais un partage plus fragmenté entre différents secteurs, entre d'une part des abords de détour et/ou d'approche longue (le quartier du Marais, le village Saint-Paul, le quartier de la Bastille), et d'autre part des angles morts et confins beaucoup plus nettement délimités, notamment au Nord de la place des Vosges, en lien avec leur fonction sensiblement résidentielle et non plus commerciale, et leur valeur patrimoniale beaucoup moins développée auprès des visiteurs.

CARTE 8 : GEOGRAPHIE DES VISITES DE LA PLACE DES VOSGES

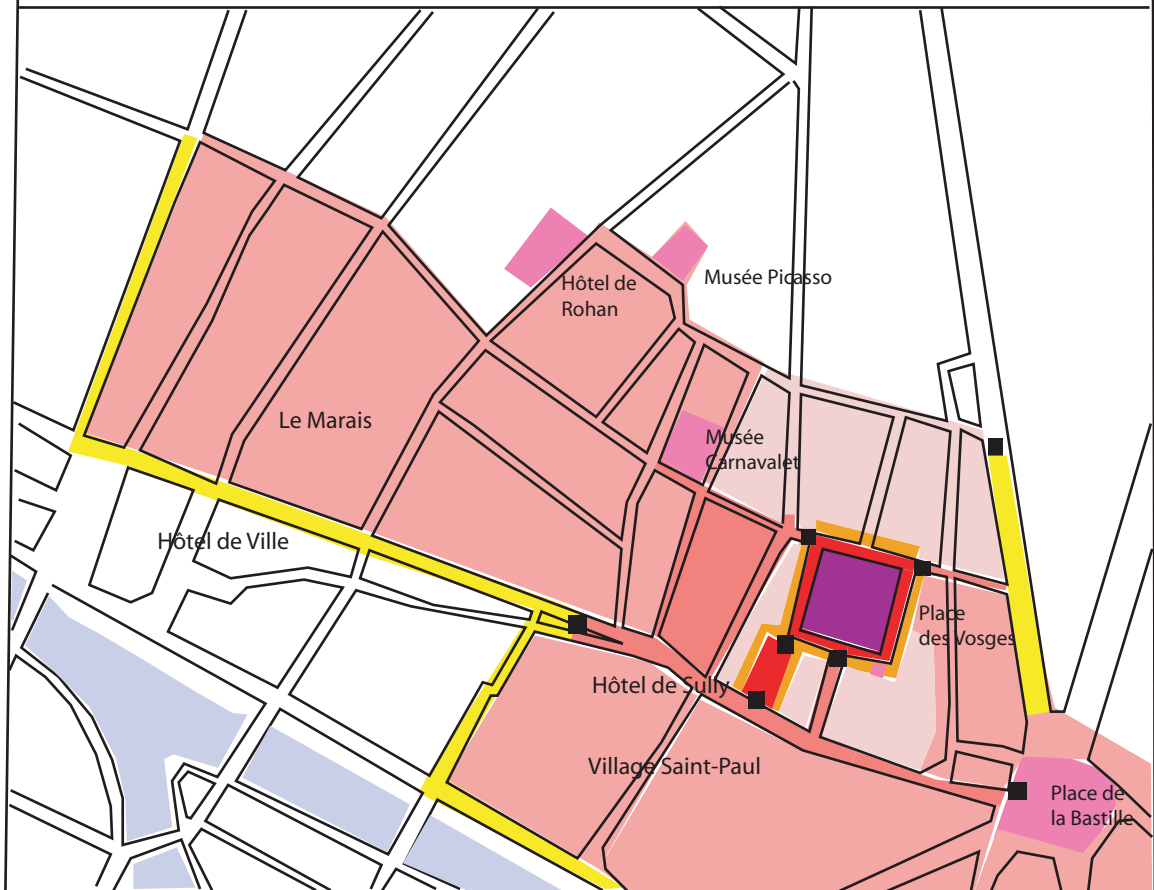
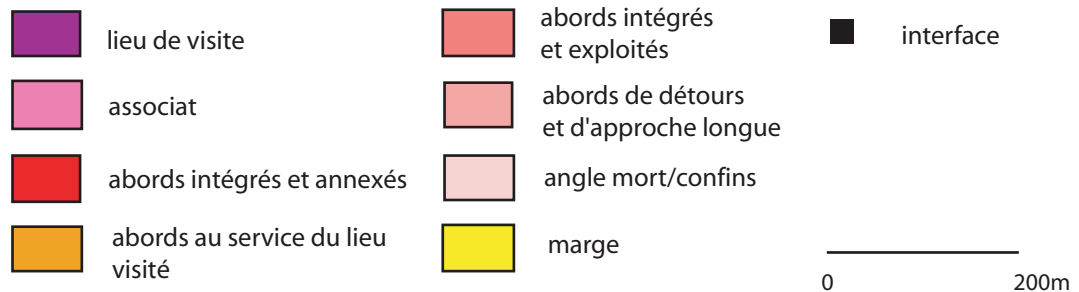
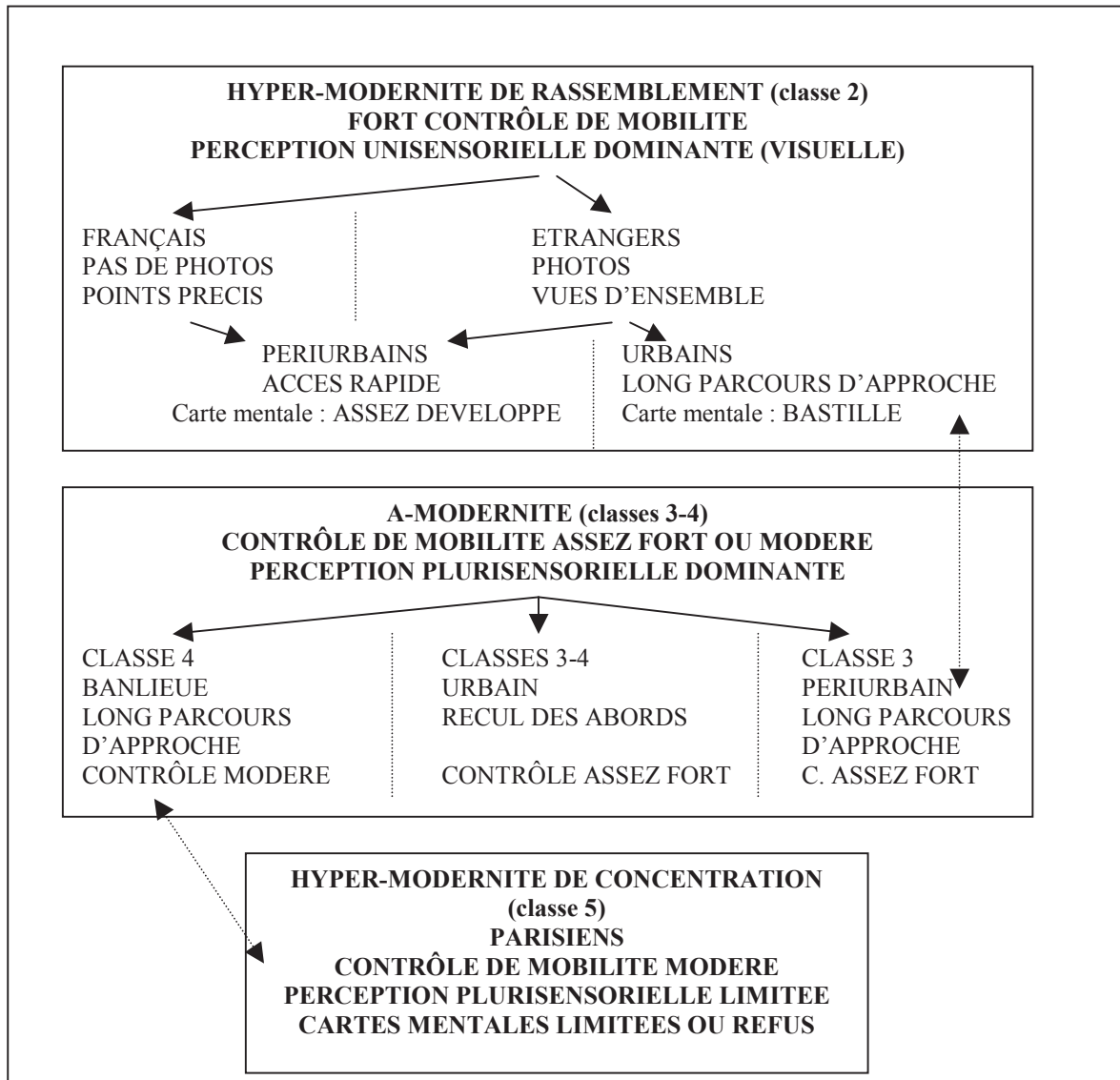


Figure 48 : Géographie des visites de la place des Vosges :



3). Le cloître de Fréjus

Les enquêtes au cloître de l'ensemble épiscopal de Fréjus ont été effectuées en mai 2003, à une période d'assez faible activité touristique, et où le temps de l'enquête était limité dans la journée, à cause d'horaires d'ouverture restreint et de visites guidées, qui conduisaient à une sortie des visiteurs en groupe, interrompue par des temps d'attente entre chaque sortie. Bien que Fréjus soit une petite ville, les parcours d'accès au cloître sont beaucoup plus variés que dans les deux espaces de visite précédents. D'une part, le cloître n'est qu'un des lieux de visite : il existe aussi à Fréjus, en dehors même de l'ensemble épiscopal, les ruines du théâtre et de l'aqueduc au Nord-Est, sur la route des Adrets-de-l'Esterel, et l'amphithéâtre des arènes à l'Ouest, dans la direction de Roquebrune-sur-Argens. Il n'y a pas, comme à Paris, de réseau de transport en commun pour canaliser les arrivées de visiteurs, il existe plusieurs aires de stationnement en centre ville, le réseau des ruelles du centre piétonnier offre une multiplicité de choix de parcours, et enfin, on le verra, la configuration et la situation du quartier épiscopal dans le centre ville obligent et suscitent le fait de le contourner.

Différents types de parcours peuvent aussi être distingués en ce qui concerne l'approche des visiteurs vers le cloître, en fonction d'un cheminement plus ou direct vers le

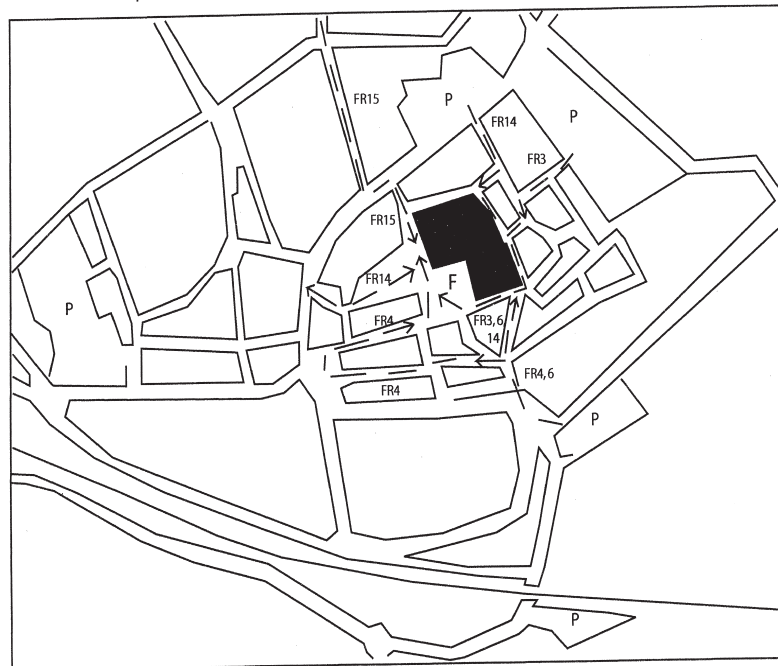
lieu de visite. On observe alors, soit un parcours radial, qui a pour but de prendre les voies menant le plus rapidement au cloître, soit un parcours plus chaotique, empruntant des voies supplémentaires par rapport à ce qui est nécessaire. Ce second mode de parcours peut ici se traduire par un trajet zigzaguant, mais dont la direction mène dans l'ensemble vers le cloître, et/ou par un trajet qui contourne le quartier épiscopal. Cependant, lorsque l'on cherche à faire correspondre ces types de parcours (modes plutôt radiaux ou plutôt concentriques) avec les autres données obtenues sur les visiteurs du cloître, on se rend compte de l'absence de corrélations avec les autres caractéristiques de visite de l'individu. La recherche consiste alors à intégrer à l'étude des parcours les autres visites de lieux patrimoniaux déjà effectuées, ou pas, dans Fréjus avant celle du cloître. A partir de là, une correspondance se remarque avec les déclarations des visiteurs sur l'attention pluri-sensorielle. On constate que les individus ayant déjà visité un ou plusieurs autres lieux avant le cloître déclarent avoir eu une attention à des bruits et/ou à des odeurs, alors que ceux qui n'ont visité que le cloître déclarent ne pas avoir fait attention à des bruits ou des odeurs. A partir de ce clivage, apparaît ensuite dans chacun des deux groupes : « autres visites préalables » ou « pas d'autres visites préalables » une distinction secondaire entre les individus ayant pris des photographies et ceux qui n'en ont pas pris.

a). Le cloître comme première visite dans Fréjus avec les individus ayant pris des photographies


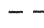


Selon les critères de ce classement, le groupe le plus important est celui dont les individus visitent le cloître en tant que premier lieu de visite dans leur excursion à Fréjus, et qui ont pris des photographies. Les parcours empruntés dans le centre de Fréjus se marquent par une arrivée sur les façades Ouest du quartier épiscopal (carte 7). Il n'y a pas d'arrivée par les côtés Est et Nord (FR3, 4, 6, 15), ou bien ces côtés-là, lorsqu'ils sont néanmoins empruntés, ne constituent que des allers et retours par rapport au passage principal (FR14). On observe une nette corrélation entre la prise de photographies, de l'extérieur comme de l'intérieur du cloître, et ce type de parcours, qui privilégie la place Formigé, principale ouverture dans le bâti urbain du vieux Fréjus, et qui est bordée, à l'Est, par la façade de l'Hôtel de Ville, et au Nord, par l'entrée de la cathédrale et du baptistère du groupe épiscopal. Ces visiteurs peuvent donc contourner l'îlot épiscopal, ou non, mais ils évitent dans tous les cas une approche principale par le côté Nord, celui qui est, non pas le plus étroit, car les passages les plus étroits entre les immeubles se situent à l'Est et au Sud, derrière l'Hôtel de Ville, mais qui n'offre pas de perspective directe sur une façade de monument, et duquel on ne perçoit que les toits des bâtiments du groupe épiscopal. Lors de leur visite guidée, ces visiteurs font surtout attention aux peintures sur les voûtes du cloître, « à l'atmosphère » (FR15), à « *tout ce que je pourrais traduire en photos ou en objets* » (FR14). Le rapport à l'environnement est très visuel, avec une association de vues d'ensemble et de points précis, qui se déroule parfois en se focalisant sur des objets après avoir regardé l'ensemble. Ces personnes ne déclarent pas d'attention particulière aux bruits ou aux odeurs, qui restent simplement dans le champ des représentations et non dans celui de la perception : « *Je sens les glycines, mais pas ici à Fréjus* » (FR14).

Carte 9 :

Groupe 1 : Le cloître comme première visite dans Fréjus avec prises de photographies



Légende :

-  quartier épiscopal
-  parcours
-  place Formigé
-  aire de stationnement

Echelle :

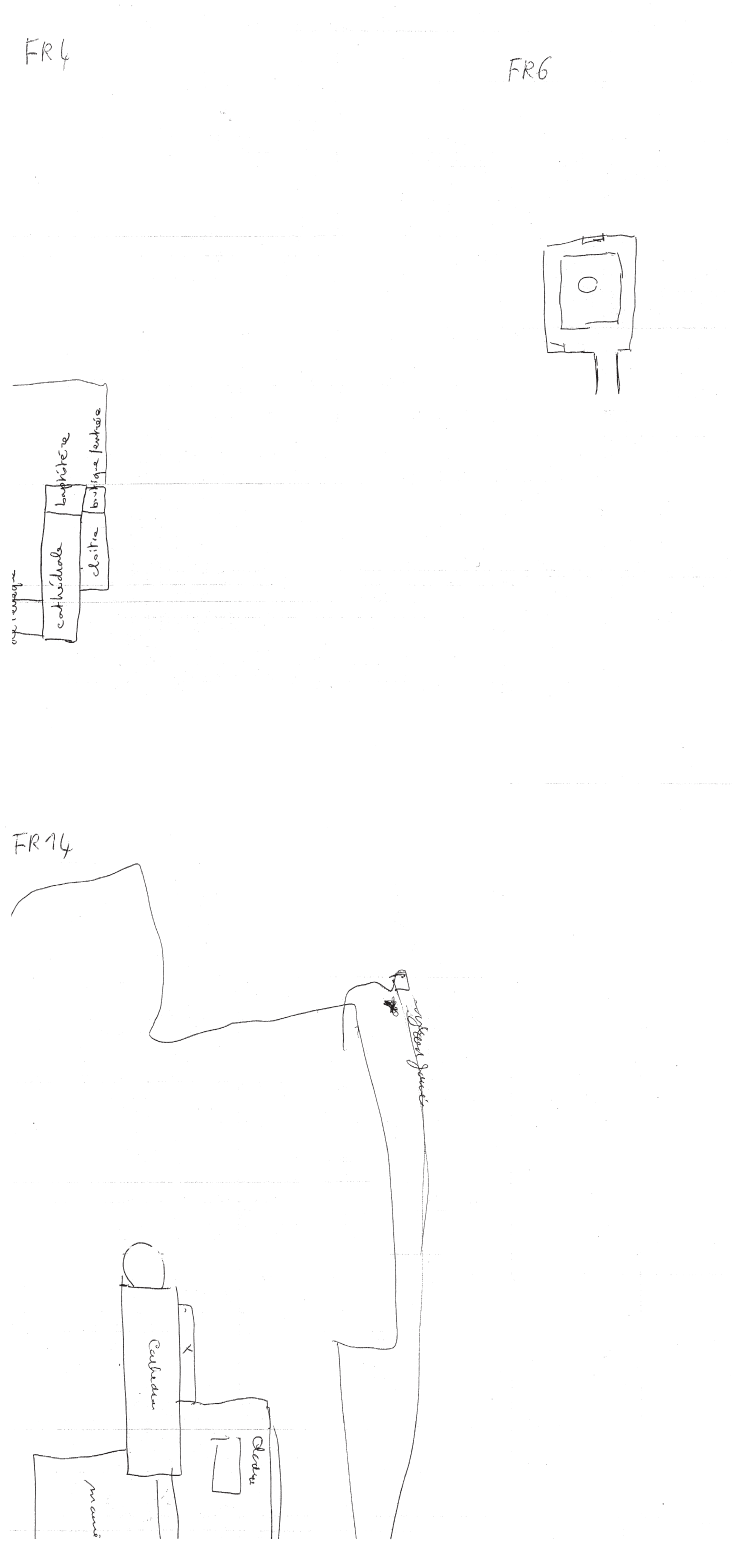
0 100 m

La plupart des données relatives à ce premier groupe montre que les pratiques des visiteurs se rapprochent ici de celles des visiteurs des premiers groupes de l'Opéra Garnier et de la place des Vosges. Il n'y a pas d'espace d'émission privilégié, mais, comme dans les deux précédents espaces de visite, à la fois des cadres de vie quotidien dans des petites villes de province et des provenances étrangères (FR6 : Milan, FR14 : Québec). Les parcours sont dans l'ensemble assez directs, même si la configuration du plan de la voirie urbaine incite déjà chez ces visiteurs fréjusiens à certains détours. Le point commun est aussi la pratique de la photographie. Enfin, les mécanismes de l'attention sont semblables, avec un partage du regard entre une ambiance globale et le fait de se focaliser sur des objets, ainsi que la perception d'un paysage urbain à partir des configurations comparables de la place des Vosges et de la place Formigé.

Ces visiteurs font attention aux bruits, mais ceux des autres personnes, de la musique, alors que les bruits et odeurs de la nature ne sont pas tellement représentés. Lorsqu'elle est réalisée, la carte mentale montre une indication de l'engagement de l'individu dans le monument, par le tracé d'un seuil, par une flèche (fig. 49). Beaucoup de leurs vacances se déroulent en espace rural, dans une résidence qu'ils ont à leur disposition (secondaire ou familiale). De même, leurs lieux de séjour dans le Var se situent dans l'intérieur des terres, ou dans l'agglomération de Fréjus, mais en dehors du littoral. Tous ces critères les placent dans les classes 3-4, qui induit un contrôle de mobilité assez fort, confirmé par l'absence de

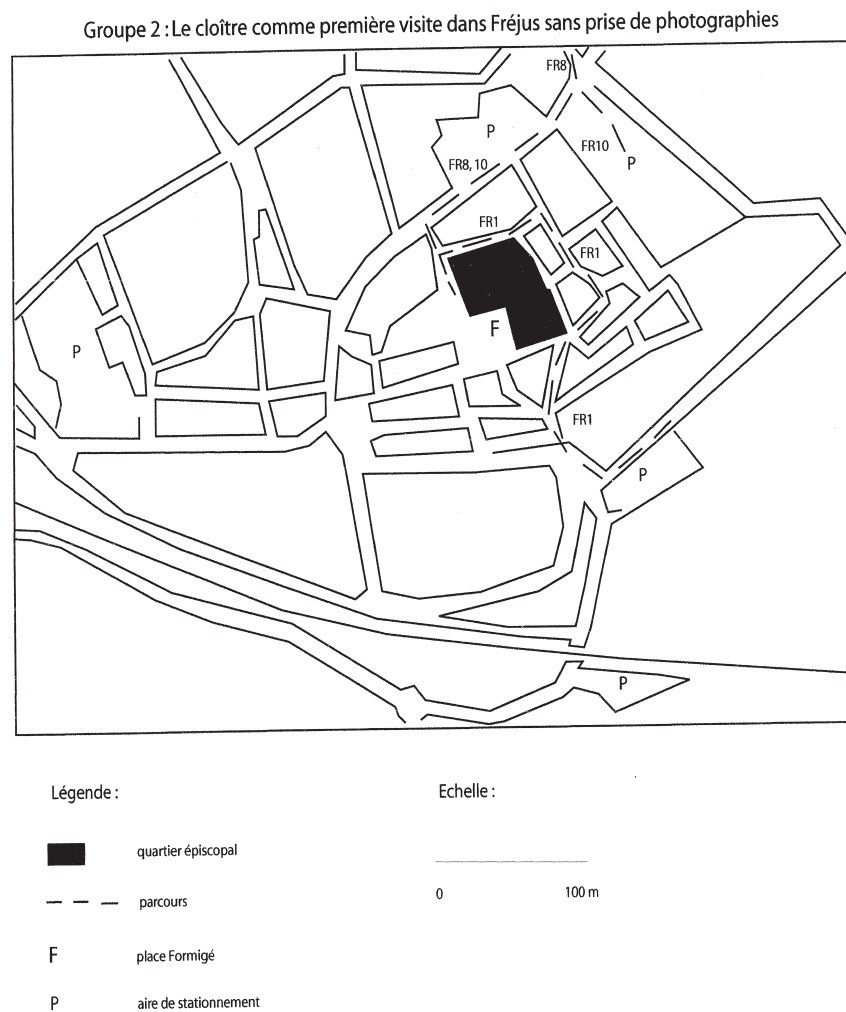
critiques sur le lieu de visite. La prise de photographies peut ici s'expliquer par le fait que la visite du cloître est restreinte, limitée dans le temps, et que, à la différence de l'intérieur de l'opéra, il y a une « nature » dans ce cloître qui peut faire l'objet d'une volonté de conservation en images.

Figure 49 : Cartes mentales des visiteurs du cloître de Fréjus, première visite avec photos :



b). Le cloître comme première visite dans Fréjus avec des individus n'ayant pas pris de photographies

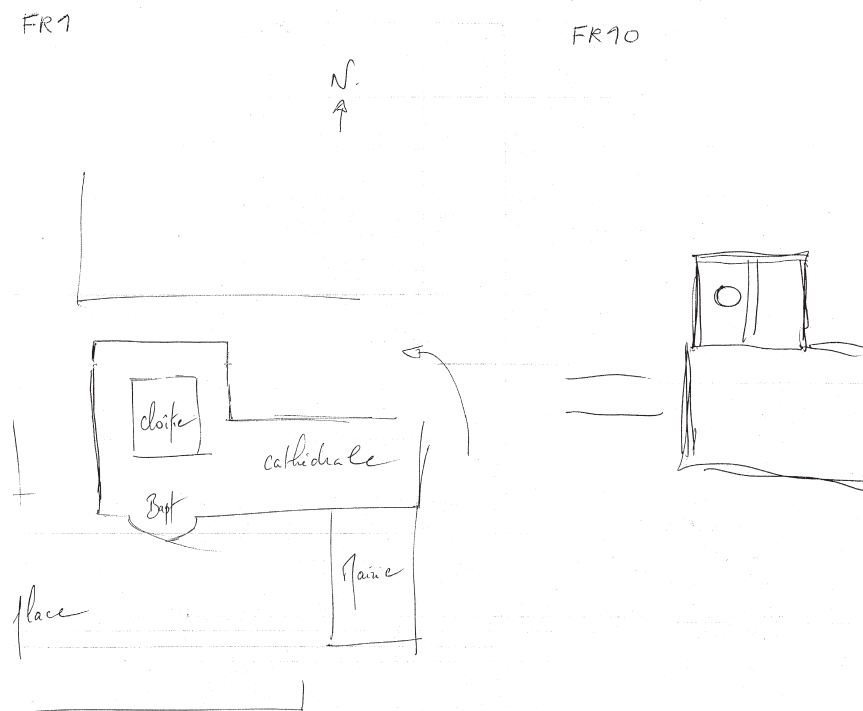
Carte 10 :



Trois autres visiteurs sont arrivés au cloître en n'ayant pas visité d'autres lieux patrimoniaux auparavant dans Fréjus. La longueur de leur parcours d'approche est variable, et elle est, soit la plus directe possible (FR8, 10), soit moins directe avec des détours par les ruelles à l'Est du quartier épiscopal (FR1), mais ces personnes ne sont pas passées par la place Formigé (carte 8). Elles ont emprunté des voies de relations ou bien effectué des détours par les ruelles et passages situés à l'Est du quartier épiscopal, et dans tous les cas ont évité et/ou n'ont pas cherché à se rendre sur la place Formigé. Ces visiteurs se distinguent donc aussi par l'absence de pratique photographique. Leurs regards se portent essentiellement sur des points précis, notamment au niveau des peintures et de l'architecture, même pour une personne qui n'a emprunté que la rue principale (rue Jean Jaurès) : « *les façades, les grilles de balcons, les passages* » (FR8). Elles ne déclarent pas non plus d'attention aux bruits ni aux odeurs. Concernant leurs principaux espaces de vie, il s'agit de personnes vivant en campagne, sans

lieu de vacances précis, ou en ville, mais avec plusieurs lieux de vacances en espace rural. Elles se rapprochent de la catégorie de Français appartenant aussi aux premiers groupes de l'Opéra Garnier et de la place des Vosges, qui effectuent le trajet le plus rapide pour se rendre au lieu de visite et ne prennent pas de photos. Même pour le visiteur qui a contourné le quartier épiscopal par l'Est, il existe l'idée d'arrivée la plus courte possible à destination : « *On est arrivés directement sur la partie ancienne de la ville* » (FR1). La configuration du centre ancien de Fréjus permet de révéler cette distinction entre pratiquants et non pratiquants d'un espace urbain monumental et paysager, par des choix de pratiques d'espace aux dimensions différentes, exprimant une perspective monumentale pour les visiteurs du premier groupe : la place Formigé au Sud, ou bien, un dimensionnement plus restreint pour les visiteurs de ce deuxième groupe : la rue de Fleury au Nord.

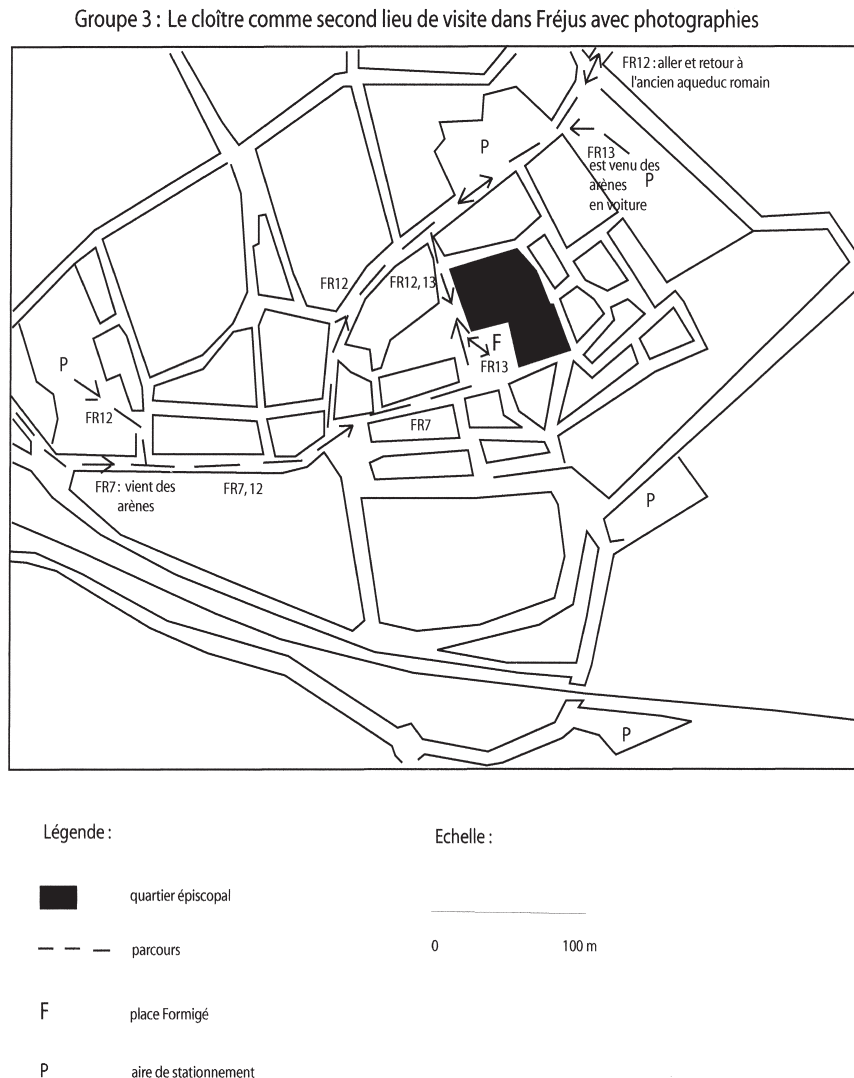
Figure 50 : Cartes mentales des visiteurs du cloître de Fréjus, première visite sans photographies :



Les positions de ces visiteurs sont celles de la classe 5, avec des lieux de séjour en stations littorales, une perception visuelle qui s'attache à des points précis sans avoir intégré un ensemble. Le contrôle de mobilité est faible pour l'habitant périurbain, qui utilise le cloître comme un lieu de substitution en remplacement de la plage. Il est plus important pour le citadin, tout en restant modéré (satisfaction de la visite, mais détachement vis-à-vis de l'espace, pas de carte mentale). Il devient assez fort pour le rural, qui signifie sa démarche de visite par le tracé d'une voie d'approche vers le cloître, mais voie d'approche qui, hyper-modernité oblige, reste bien théorique et ne correspond pas à la configuration *in situ* : de façon générale, c'est l'étonnement, la surprise qui sont exprimés chez cet individu, avec un bilan positif.

c). Le cloître comme lieu de visite second dans Fréjus pour des individus prenant des photographies

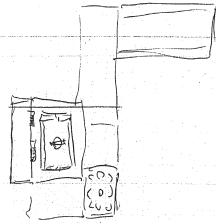
Carte 11 :



Les parcours de ces visiteurs se singularisent ici par le fait qu'ils sont plus longs et qu'ils s'associent à une visite préalable d'un autre lieu patrimonial dans Fréjus (carte 9) : les arènes (FR7, 13), les arènes et l'aqueduc (FR12). En outre, il existe ici la similarité du passage sur la place Formigé, comme chez les visiteurs du premier groupe. Dans le détail, les parcours sont un peu différents. Pour FR7, l'itinéraire consiste en un parcours à pied depuis les arènes, avec un trajet direct jusqu'au quartier épiscopal, donc une arrivée sur la place par l'Ouest. Pour FR12, il y a eu une visite des arènes, puis un trajet jusqu'à l'aqueduc, enfin un retour au cloître. La place Formigé n'est pas visitée, mais les lieux de visite précédents sont aussi des espaces monumentaux avec des perspectives, ils constituent l'équivalent d'une présence sur la place Formigé. Pour FR13, après la visite des arènes, le trajet vers le centre ancien s'est fait en voiture, jusqu'à la place Vernet, puis à pied jusqu'au quartier épiscopal, par la rue Jean Jaurès, mais avec une extension jusqu'à la place Formigé avant de visiter le cloître.

Figure 51 : Cartes mentales des visiteurs du cloître de Fréjus, second lieu de visite avec photographies :

FR7



FR12

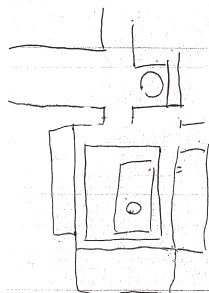


We stop at the church and I love a simple building like this. Coming in you see it and through that you see the cloister. After we went to see the aqueduct and we were we came back to see the cloister (because it and I like those silent places.

Now we ~~are~~ are going to the museum, a after that we drive a "touristic" road.

J. Lamm

FR13



La perception visuelle de ces visiteurs se fait avec une attention pour des points précis, contrairement aux visiteurs photographes qui n'avaient pas fait d'autres visites auparavant, et qui appréhendaient l'espace davantage par une vue d'ensemble. On fait l'hypothèse que l'extension préalable de l'excursion avec d'autres lieux de visite, et souvent aussi un parcours

plus long dans la ville, induisent un travail de perception globale de la ville déjà effectué, et une concentration plus localisée sur des objets au moment de la deuxième ou de la troisième visite. C'est surtout le cas dans les abords d'approche du cloître. Pendant la visite de l'intérieur du monument, il existe encore chez un des trois visiteurs de ce groupe (FR7) une vue d'ensemble, car l'individu est entré dans un autre type d'espace que le reste de la ville. L'attention aux bruits et aux odeurs est partagée, entre l'absence d'attention déclarée (FR12), et la mise en évidence du silence dans le monument : « *Un cloître, c'est calme en général* » (FR13), ou du bruit à l'extérieur : « *Beaucoup de trafic. En Allemagne, les centres des villes, il y a beaucoup plus de zones piétonnes, il n'y a pas de grandes voitures, c'est plus agréable de visiter un village sans trafic* » (FR7).

Beaucoup de similitudes se relèvent avec les visiteurs de l'Opéra Garnier effectuant un long parcours dans la ville. Ce sont des personnes qui, comme à Paris, ne viennent pas pour la première fois à Fréjus (seconde fois pour FR7 et 13), et qui, tous les trois, ont une connaissance de la région grâce à des lieux de vacances chez des amis ou dans la famille (FR7 au Plan de la Tour, FR12 à Seillans, et FR13 à Roquebrune-sur-Argens). Le niveau et la qualité de perception sensorielle sont aussi comparables avec les visiteurs aux longs parcours d'approche de l'opéra.

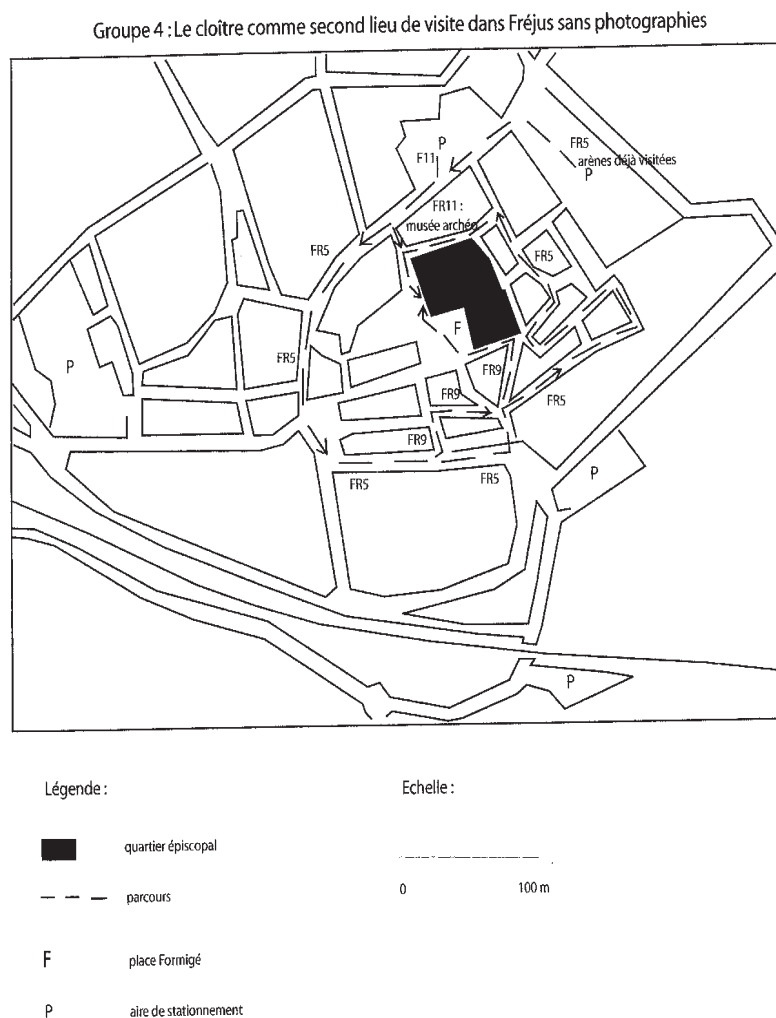
Ces personnes rejoignent aussi la classe 5, avec une perception unisensorielle limitée à la vue. Le contrôle de mobilité est modéré chez les individus citadins, avec des cartes mentales limitées et très schématiques (fig. 51). La crainte de la disparition des espaces de nature est présente chez ces personnes. Il s'agit de vouloir préserver les espaces d'une trop forte activité humaine polluante : « *En Allemagne, les centres des villes, il y a beaucoup plus de zones piétonnes, il n'y a pas de grandes voitures. C'est plus agréable de visiter un village sans trafic* » (FR7). Elle est manifestée aussi par la référence au littoral : « *le nouveau Fréjus, c'est les immeubles, le port* », chez un périurbain qui développe une difficulté de rapport au lieu de visite plus importante, conforme à un faible contrôle de mobilité : « *Dans le cloître, je pensais qu'il y avait plus de choses à visiter. On ne pouvait pas monter à l'étage* » (FR13).

d). Le cloître comme lieu de visite second dans Fréjus pour des visiteurs ne prenant pas de photographies

Ces trois personnes ont des parcours assez différents dans Fréjus (carte 10), mais se rejoignent sur le fait de ne pas avoir pris de photographies, et d'avoir une démarche évolutive très nette de perception visuelle, entre des vues d'ensemble dans les abords d'approche, et des points précis dans le cloître. On remarque un besoin de prise de contact avec l'espace des abords du cloître. Ce ne sont plus des parcours d'approche radiaux de traversée de ville pour rejoindre le cloître depuis un autre lieu de visite, ni une simple reprise de la voiture pour se rendre d'un lieu de visite à l'autre, mais des parcours, différents, qui se rejoignent sur l'idée (sans parler de territorialisation), de prendre la mesure des abords, de les évaluer, et cela se traduit individuellement de différentes façons. Pour FR5, qui visite le cloître pour la troisième fois, l'objectif est de parcourir le maximum d'espace autour du quartier épiscopal, dans la vieille ville, avant de le visiter. Après une visite des arènes puis un trajet en voiture et un stationnement sur la place Vernet, il parcourt la rue Jean Jaurès, puis la rue Grisolle, qui ceinturent le vieux Fréjus, avant de s'engager dans les ruelles, où un second parcours

ceinturant le groupe épiscopal est entrepris, et qui aboutit à une arrivée au cloître par la place Calvini et la rue de Fleury, c'est-à-dire en évitant le centre commercial et monumental de la vieille ville : la place Formigé. Pour FR9, la situation est différente puisqu'il est hébergé dans un hôtel de la rue Grisolle, et effectue un court parcours d'approche, direct, vers le cloître, donc par la place Formigé. Mais la prise de contact avec les abords s'est faite auparavant. Pour FR11, le parcours d'approche est aussi court, mais les possibilités de prise de contact de ce primo-visiteur avec les abords sont utilisées : visite préalable du Musée archéologique, et petit détour pour s'arrêter à un café en face du cloître, sans aller jusqu'à la place Formigé, qui, là aussi, n'est pas recherchée. En relation avec ce souci, concrétisé par la spécificité des parcours, de contact avec l'espace, la perception plurisensorielle est plus développée chez ces personnes : attention à la musique et à l'odeur du bois (FR11), aux odeurs méditerranéennes (FR5).

Carte 12 :



Ces rapports à l'environnement expriment une a-modernité à la nature, complétée par une satisfaction de la visite. Ces individus citadins se placent ainsi dans les classes 3-4. Comme pour les primo-visiteurs ayant pris des photos, ils effectuent une vue d'ensemble dans les

abords d'approche, puis se focalisent sur des points précis dans le lieu de visite. L'absence de pratique de la photographie peut d'ailleurs leur permettre de développer une attention plurisensorielle.

Figure 52 : Cartes mentales des visiteurs du cloître de Fréjus, second lieu de visite sans photographies :

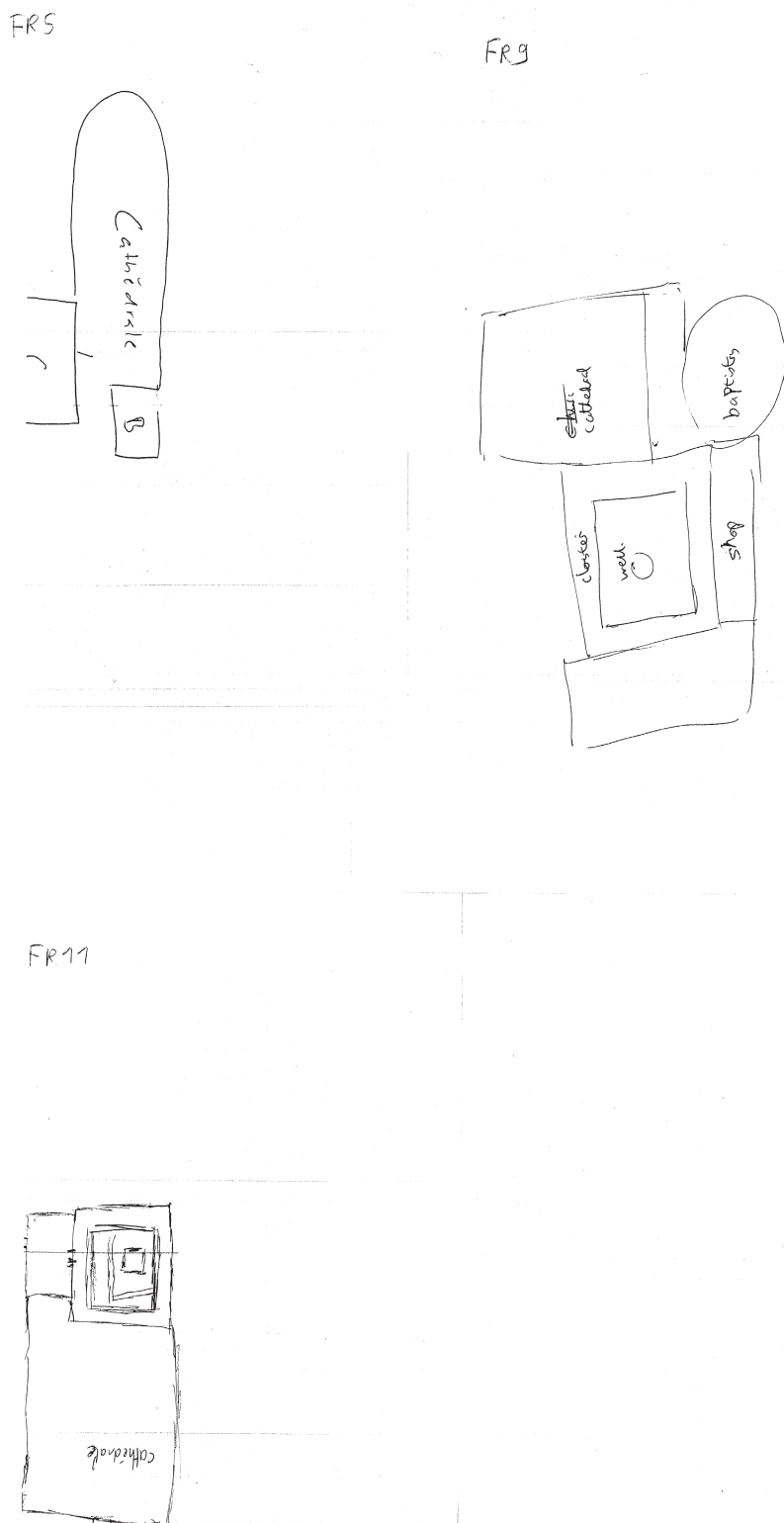
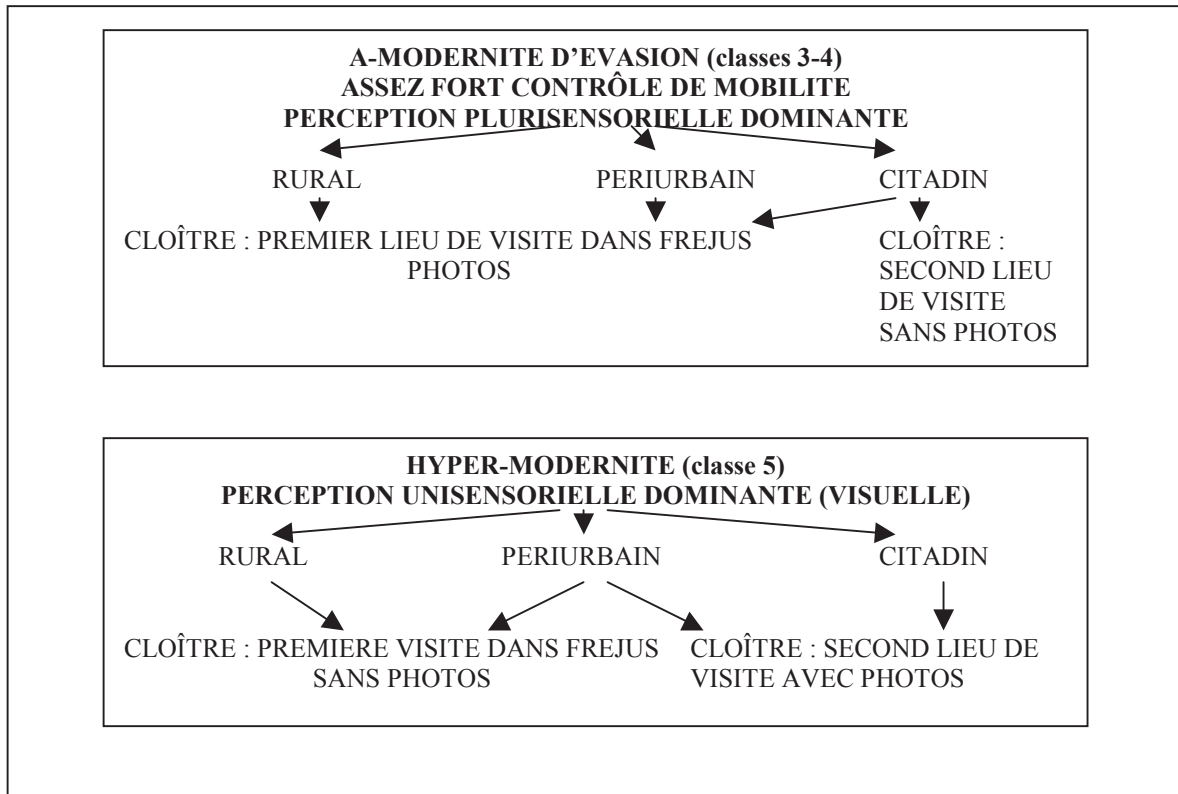
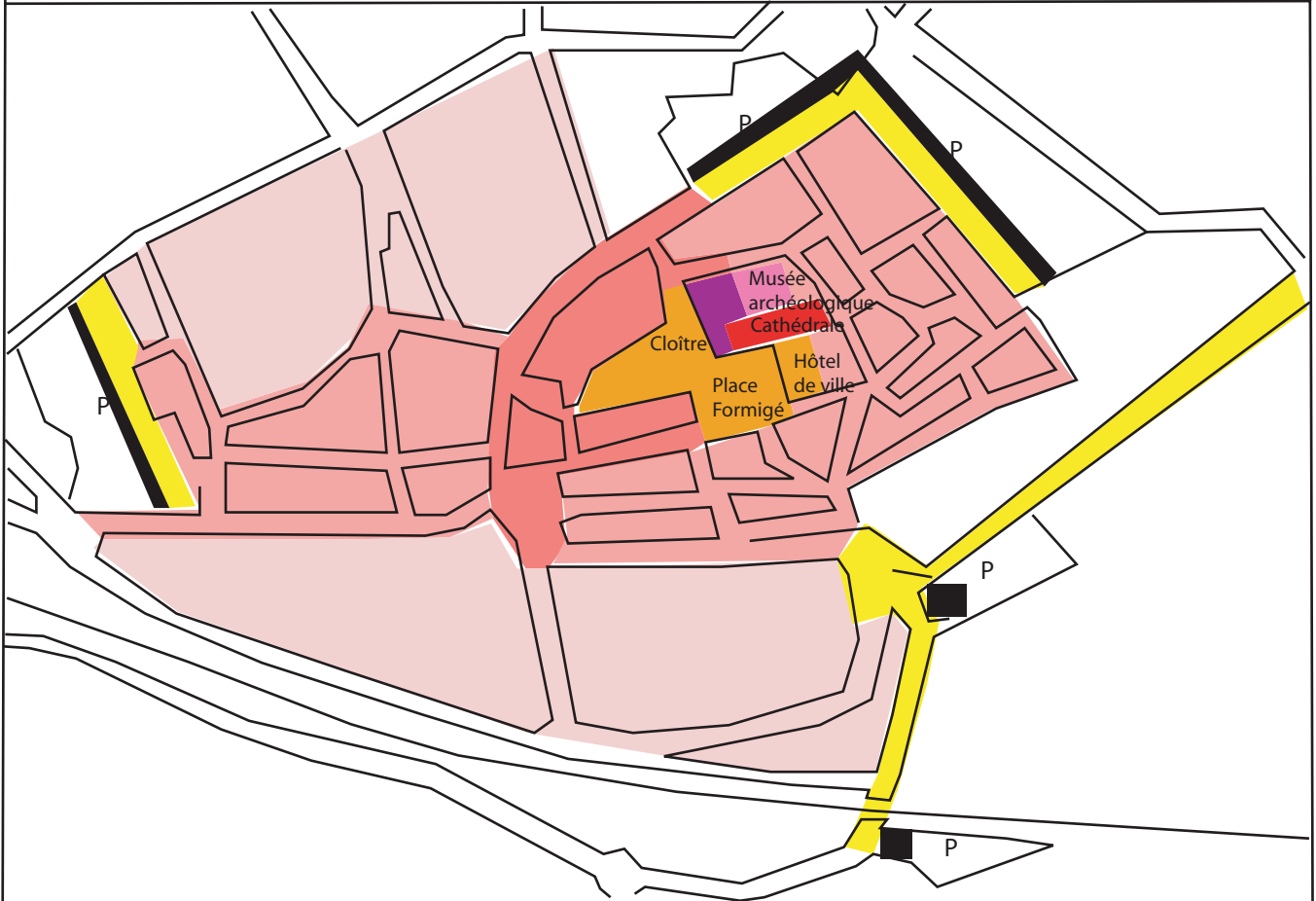


Figure 53 : Géographie des visites du cloître de Fréjus :



On retrouve, dans la cartographie des visites vers le cloître de Fréjus (carte 13), une organisation davantage radio-concentrique des abords par rapport à la place des Vosges. Dans la mise en évidence de la géographie des visites, le rôle de la configuration est donc là pour orienter les pratiques de parcours des visiteurs.

CARTE 13 : GEOGRAPHIE DES VISITES DU CLOITRE DE FREJUS



Légende :



lieu de visite



associat



abords intégrés et annexés



abords au service du lieu visité



abords intégrés et exploités



abords de détour et d'approche longue



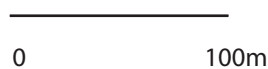
angle mort/confins



marge



interface



CHAPITRE 9 : LES ESPACES DE VISITE A DESTINATION PONCTUELLE AVEC ABORDS D'EXTENSION IMPORTANTS

Après l'observation des lieux de visite « ponctuels », il s'agit dans ce chapitre d'évaluer comment les visiteurs s'adaptent à des lieux de visite qui développent une étendue, une perspective visuelles en terme de configuration. Le « paysage » de la géographie classique, visible à partir de ces lieux, est-il aussi constitué chez les visiteurs ? D'autre part, retrouve-t-on dans ces espaces de visite les mêmes positions des visiteurs en termes de géographie structurale et de rapport à la nature ? Pour examiner cela, deux exemples sont pris : l'un en espace rural, le château d'Ussé, dans l'Indre-et-Loire, et l'autre en espace urbain : le belvédère aménagé contre la basilique Notre-Dame-de-Fourvière, à Lyon.

1). Le château d'Ussé

La recherche au château d'Ussé s'est déroulée durant la fin de semaine de l'Ascension, en mai 2004⁶³¹. Outre cette période de congés propice aux courts séjours, trois facteurs ont été favorables à un flux de visiteurs individuels assez importants⁶³². Tout d'abord, la situation du lieu de visite sur l'itinéraire d'excursions des châteaux de la Loire est favorable à un passage important de touristes. Ensuite, le flux de visiteurs est aussi composé d'individus provenant des villes de la région : Tours, Angers, et jusqu'à l'agglomération parisienne. Enfin, le beau temps durant les trois jours d'enquête a permis de rencontrer beaucoup de visiteurs. Les entretiens, au nombre de 51, ont été effectués après la visite du château, avant la sortie par le bâtiment d'accueil et de vente de souvenirs.

Le château d'Ussé fait partie de ces lieux aperçus avant la visite, lors de l'approche en voiture. L'aire de stationnement, bien que de l'autre côté de la route, au bord de l'Indre, appartient à la propriété du château. L'approche gratuite vers le lieu est réduite au minimum : de l'autre côté de la route, l'enceinte du domaine et le pavillon d'accueil constituent une rupture, entre la visite gratuite et payante, entre le parcours libre et orienté. La visite se compose d'un accompagnement par un guide dans le château, mais aussi d'un parcours non guidée dans le domaine et à travers les dépendances du château, sur le côté, plus en hauteur sur le coteau, avec la chapelle, les écuries, et les prisons occupant une cavité dans l'escarpement du plateau. Enfin, le rebord de la terrasse devant le château est un emplacement privilégié pour observer le paysage de cette partie de plaine entre l'Indre, qui coule en bas du domaine, et de la Loire, située à deux kilomètres au Nord. Parmi les données disponibles sur les pratiques des visiteurs, les informations sur les parcours ne se relient pas à d'autres informations sur l'attention plurisensorielle au paysage, à des pratiques comme la photographie, ou à l'espace d'émission du visiteur⁶³³. C'est à partir de l'articulation des déclarations de modes d'attention au paysage, dans les abords d'approche d'une part, dans les abords d'extension d'autre part, qu'un classement cohérent et corrélé avec d'autres données

⁶³¹ : Avec l'autorisation de Mme Moreau, responsable des visites au château d'Ussé.

⁶³² : MIRLOUP J., 1981, *Les fonctions touristiques et de loisirs en Loire moyenne Contribution à l'étude de l'aire de loisirs des Parisiens*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Thèse pour le Doctorat d'Etat ès Lettres et Sciences Humaines, 3 tomes, 846 p.

⁶³³ : On fait l'hypothèse que le détail de l'itinéraire des visiteurs est significatif par rapport aux différentes pratiques de visite du château d'Ussé, mais ce détail est très difficile à obtenir auprès des individus. Ils sont capables de dire quel(s) autre(s) lieu(x) ils ont visité pendant leur excursion avant de venir au château d'Ussé (et encore, pour certains, péniblement), mais la déclaration de l'itinéraire exact devient impossible.

sur les pratiques et les autres espaces pratiqués se réalise. Quatre groupes principaux : 1, 2, 3, et 4 se définissent selon le tableau suivant (Tableau 54), en sachant que les abords d’approche, compte tenu de la brièveté du parcours à pied, sont considérés comme étant le trajet automobile dans les derniers kilomètres avant d’arriver au château, et que les abords d’extension sont formés par le paysage perçu depuis le domaine du château⁶³⁴.

Les rapports à la visite du château et du domaine seront repris surtout dans l’analyse des représentations graphiques du lieu par les cartes mentales, car les données disponibles sur les pratiques de visite du château ne sont pas significatives : la visite du château avant ou après celle du domaine dépend des horaires, non de la culture des visiteurs, et la visite à l’intérieur du château est très guidée.

Tableau 54 : Les quatre principaux groupes de visiteurs du château d’Ussé selon l’articulation des abords d’approche et d’extension :

	Abords d’approche	Abords d’extension
Vue d’ensemble du paysage	1, 2	1, 4
Points précis dans le paysage	3, 4	2, 3

Ces quatre groupes se partagent ensuite entre les visiteurs qui déclarent une attention plurisensorielle, et ceux qui déclarent se limiter à une perception visuelle, en sachant là aussi que l’on se réfère à des discours de compte-rendu de visite, et qu’en réalité, tous les visiteurs perçoivent des bruits et des odeurs.

a). Paysages de la globalité

Dans le groupe 1, les visiteurs déclarent avoir perçu le paysage d’approche comme un ensemble, ou bien ne pas y avoir fait attention, ou encore en retenir certains aspects qui n’entrent pas tellement dans une évocation de composition du paysage, mais qui sont plutôt des éléments que l’individu généralise à l’ensemble du paysage, ou bien une image qu’il se fait du paysage. A partir de la question sur l’attention au paysage en approchant du lieu de visite, ou bien depuis le domaine du château, on est bien conscient, encore une fois, de saisir ce qui est déjà une représentation élaborée en lien avec une pratique.

1. *Cultures urbaines et attention unisensorielle*

Le premier sous-groupe de ce paysage tout entier appréhendé comme une généralisation de certains de ses éléments est composé d’individus urbains, habitant surtout en ville, et aussi, secondairement, en banlieue et en espace périurbain. La majorité d’entre eux n’a pas de lieu de vacances privilégié ; deux, cependant, en ont sur le littoral. Ce sont tous des personnes qui ont pris des photos durant cette visite, la seule qui ne l’ait pas fait ayant déclaré : « *J’ai oublié mon appareil* » (U21). Dans ce sous-groupe focalisé sur la perception visuelle, une corrélation s’établit entre les espaces connus et pratiqués par ailleurs et le type

⁶³⁴ : Seulement 24% des visiteurs du château déclarent qu’ils pratiqueront une visite du village de Rigny-Ussé. Bien que le village dispose d’atouts pour la visite : maisons en pierre de tuffeau, belle église, quelques commerces, celle-ci n’est pas facilitée par la configuration du village : une seule rue principale, étroite, avec peu de trottoirs, où la voie publique est prise par la circulation et le stationnement automobiles.

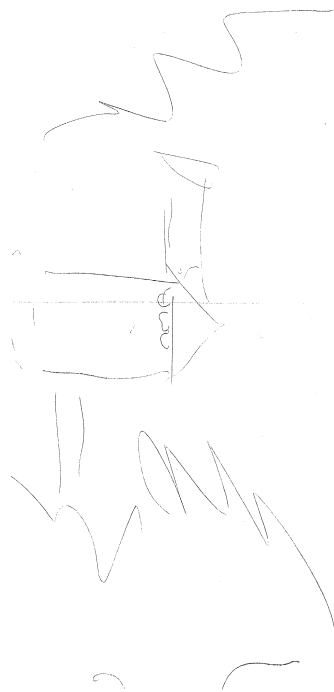
d'énonciation de l'attention au paysage. Pour les individus qui disent ne pas avoir de lieu de vacances régulier, et dont l'espace pratiqué au quotidien se limite à la ville, le paysage est un ensemble très vague, auquel on ne fait pas attention (U5, 35), ou bien auquel c'est surtout l'imagination qui travaille pour lui attribuer une image, colorée en vert, ou de différentes couleurs, mais sans plus (U10, 36, 42). Les individus de ce sous-groupe, aussi urbains, qui ont une pratique d'autres espaces pour leurs vacances, notamment littoraux, restent également dans une description globale et uniquement visuelle du paysage, mais en se fondant sur davantage de matérialité, qui se réfère à une qualité de l'espace : « *C'est très vert, c'est très bien entretenu* » (U21), ou, au sujet des abords d'extension, une construction visuelle du paysage : « *C'est plus un tour d'horizon, une vue d'ensemble* » (U38).

Dans ce sous-groupe, il faut distinguer, d'une part, les individus à fort contrôle de mobilité, des individus à contrôle de mobilité modérée. Les premiers sont des citadins ou banlieusards qui ont eu une forte mobilité résidentielle au cours de leur vie, avec des changements de domicile à l'échelle internationale (Afrique du Sud, Japon par exemple), et des domiciles actuels en région parisienne (U5), en Angleterre (U36), à Luxembourg (U42). Les cartes mentales de ces personnes (Figure 54) révèlent une relation hyper-moderne à un espace support, mais qui est représenté comme un décor. Les éléments du domaine d'Ussé sont tracés avec une perspective depuis le sol, ou bien ne relèvent pas simplement d'un plan, mais s'inscrivent dans un schéma à trois dimensions. Ainsi, des éléments de verticalité sont présents dans la représentation, tels que le château et sa tour, et les grands arbres. Une satisfaction de la visite est exprimée, malgré un manque de connaissances du lieu : « *On est venus un petit peu au hasard, en cherchant les panneaux, et en lisant par hasard, et puis on est arrivés là, en voyant le panneau, on s'est dit Ussé, tiens, qu'est-ce que c'est, on a cherché dans le guide, et on a trouvé* » (U5).

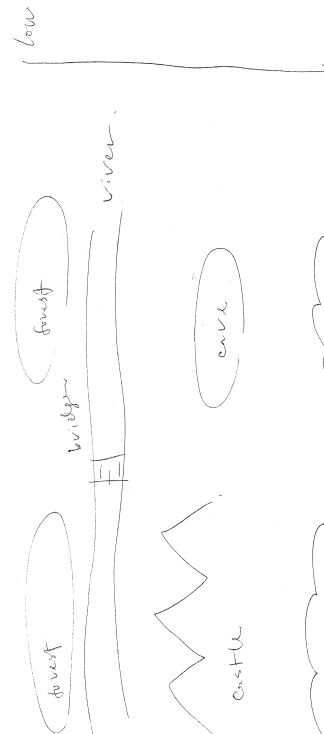
Les seconds individus sont aussi des citadins, mais qui résident dans des villes plus petites, ou des périurbains. Leur mobilité résidentielle est plus faible, et les cartes mentales produites sont plus limitées, ou n'ont pas été faites. Les dessins sont beaucoup plus vagues, avec des éléments représentés, mais en plan, et avec un tracé beaucoup moins imagé et représentatif des bâtiments, du jardin. La satisfaction de la visite est partagée : « *La vue du château à l'extérieur, je trouve que c'est magnifique. Par contre, la visite de l'intérieur, c'est plus mitigé* » (U35). Tout ceci range ces individus dans la classe 5, avec un contrôle de mobilité modéré.

Figure 54 : Cartes mentales des visiteurs du château d'Ussé, Paysages de la globalité, cultures urbaines et attention unisensorielle :

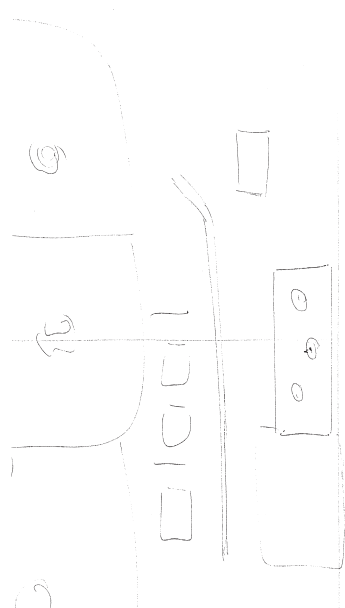
USSE 5:



USSE 42:



USSE 27:



USSE 38:



2. Pratiques rurales et attention plurisensorielle

Le second sous-groupe de ce paysage de la globalité est celui des personnes qui habitent en campagne, ou qui habitent en ville mais ont une pratique ludique et reposante dans les espaces ruraux. Elles se distinguent des précédentes par une attention plurisensorielle à l'environnement. A l'intérieur de ce sous-groupe, on démarque les urbains, qui pratiquent la photo, des ruraux, qui ne la pratiquent pas. Tout d'abord, les urbains (U3, 18, 22, 32) se placent surtout parmi ceux qui relatent une attention aux odeurs, et pas tellement aux bruits, ce qui peut être corrélé avec leur habitude du bruit en ville. L'attention au paysage lors de cette visite est notamment liée au fait d'approcher :

« On nous a conseillés de passer par la petite route qui est juste à droite du pont de Langeais, à la sortie de Langeais, juste à droite, donc c'est une route qui longe la Loire, et qui nous permet d'apercevoir, au loin, au fond de la vallée, le château d'Ussé, donc on l'a vu en arrivant » (U3),

ou, de façon plus ramassée, mais exprimant mieux cette globalité : *« Assez verdoyant. C'est des petites routes » (U18)*. Ce thème de l'approche renvoie fortement à la notion de milieu, cet espace intermédiaire qui correspond ici à l'ensemble des intervalles que ces urbains ont l'habitude de pratiquer entre leur espace de vie et leur(s) destination(s) rurale(s), et qui s'illustre ici par cette insistance sur la description du parcours des abords d'approche. A une échelle plus fine, ceci s'applique aussi au sujet des odeurs :

« Dans la prison, oui, de fortes odeurs. Le tunnel, aussi, qui est, avant d'arriver sur la gauche, avant d'arriver dans les prisons, enfin moi je l'ai trouvé très impressionnant. J'ai essayé de l'emprunter, mais je suis pas allée très loin. Les odeurs, les odeurs, si, quand on est rentrés une première fois dans le château, une odeur de cire, d'encaustique assez importante, et puis c'est tout » (U3).

Les seuils révélés ici dans l'espace de visite par les odeurs sont sans espace de transition⁶³⁵. Ils sont d'une autre nature que les seuils mésologiques d'approche paysagère vers une destination, en mettant en évidence une sensibilité d'autant plus exacerbée à l'intérieur de l'espace de visite, avec un seuil de saturation dans la cavité, par rapport à une relation d'approche vers l'espace de visite qui produit un seuil d'adaptation.

La seconde partie des individus de ce sous-groupe comprend donc des ruraux ou des habitants de petites villes, qui, eux, n'ont pas pris de photos durant cette visite, et qui ont aussi développé une attention aux bruits et/ou aux odeurs. Ils établissent un rapport avec les odeurs qui n'est plus sur le mode d'un seuil tranchant, de saturation ou d'apparition/extinction, mais davantage un seuil de manifestation, qui se maintient pendant un certain espace-temps. Ce ne sont plus des odeurs repoussantes, ou des odeurs auxquelles le visiteur urbain s'habitue qui retiennent l'attention, mais des odeurs, plutôt agréables ou plutôt désagréables, dont le visiteur rural s'accommode durant la visite : *« Des odeurs, dans la sellerie surtout. Après, dans le château, ça sent la poussière » (U45), « L'humidité, le moisi » (U26), « L'odeur, un peu, du renfermé, l'odeur d'un château, je sais pas, comment on peut dire » (U28)*. De même, les bruits qui attirent l'attention des ruraux sont les bruits présents dans la nature de l'espace de

⁶³⁵ : En terme de paradigme interactionnel dans la psychologie de l'espace, on se place ici en situation de stress et contrôle. Cf. Ch. 2, 1.a.

visite, que l'on entend en permanence si on s'approche d'eux : « *Déjà l'orangerie, donc l'eau. Autrement, énormément d'oiseaux, donc c'étaient des hirondelles qu'on a vues en arrivant, et autrement, le vent, le bruissement du vent* » (U4), « *des oiseaux* » (U50), alors que les urbains, lorsqu'il s'agit de bruits, relèvent une manifestation plus éphémère : « *les gens qui marchent* » (U32).

En terme de milieu, il en ressort que les urbains saisissent une manifestation, naturelle ou humaine, dans l'environnement, mais ne s'en accommodent pas. Il s'agit d'un passage d'un lieu à un autre, passage obligé car, au-delà d'une mobilité apparente, leurs pratiques des espaces les conduisent à cet exercice de stabilisation, de fixation, de sécurisation d'un type d'espace à un autre. Les individus ruraux se placent davantage dans une démarche d'adaptation à l'espace dans lequel ils se trouvent, ce qui produit un bien-être lorsqu'ils visitent un espace où ils se retrouvent par rapport à l'espace du quotidien, et une difficulté d'être lorsqu'ils visitent un espace autre. Le milieu s'applique donc différemment selon les individus. Ici, c'est un espace entre deux lieux, entre deux espaces pour les urbains, et, au contraire, un espace de correspondance, de retrouvailles avec l'espace du quotidien pour les ruraux. Ainsi s'explique aussi la différence d'attention au paysage pris dans sa globalité : les urbains construisent et saisissent cette globalité pour établir et concrétiser cet entre-deux, alors que les ruraux la recherchent pour établir dans ce paysage rural une altérité, mais qu'ils intègrent à la visite et ne considèrent pas seulement comme une approche : « *Je vois du grand, de l'étendue, peut-être parce qu'on est dans un pays où c'est plus cloisonné, il y a des petites propriétés, des petites choses. Là, on a l'impression qu'on est toujours, des grandes étendues* » (U28) : « *Très aéré, vert, reposant, je choisis cet itinéraire cette fois-ci aussi, parce qu'il fait chaud, donc c'est très relaxant* » (U4), ou bien pour montrer la qualité de l'espace rural qui est celui de leur région, dans ce cas sans référence à l'altérité : « *C'est fleuri, c'est superbe, il y a plein d'herbes, plein de pelouses et plein de fleurs partout* » (U50) : la description n'est plus généralisante pour différencier ou comparer, mais pour valoriser le paysage régional chez cette habitante de Tours.

A l'intérieur de ce sous-groupe, le clivage entre citadins et ruraux va se retrouver au niveau du contrôle de mobilité. Les citadins se placent dans la classe 2. Ceux qui résident en centre ville ou en banlieue expriment, comme les personnes du premier groupe « Cultures urbaines et attention unisensorielle », une maîtrise de l'itinéraire d'approche, et leurs cartes mentales (U22, 32) montrent aussi une représentation en décor du domaine. Les bruits entendus et rapportés par eux ne sont pas les bruits de la « nature », mais de la cire dans le château ou des gens qui marchent. De façon contrastée, le périurbain (U18) dit son inattention au paysage. Sa carte mentale est beaucoup plus floue, elle montre aussi un décor du domaine (fig. 55).

Les habitants ruraux ou d'une petite ville ont établi des cartes mentales (fig. 56), en plan, mais avec une importance de l'itinéraire, de la route à l'échelle régionale (U4) ou de l'allée à l'échelle du domaine (U26), qui, dans tous les cas, révèle un souci de l'approche, une inscription de l'individu dans les abords d'approche. Les bruits et odeurs évoqués sont, cette fois, ceux de la nature, et ne sont pas appréhendés sur le système des seuils d'apparition, d'accoutumance, révélant une intégration de l'individu à l'espace parcouru.

Figure 55 : Cartes mentales des visiteurs du château d'Ussé, paysages de la globalité, pratiques rurales et attention plurisensorielle, citadins :

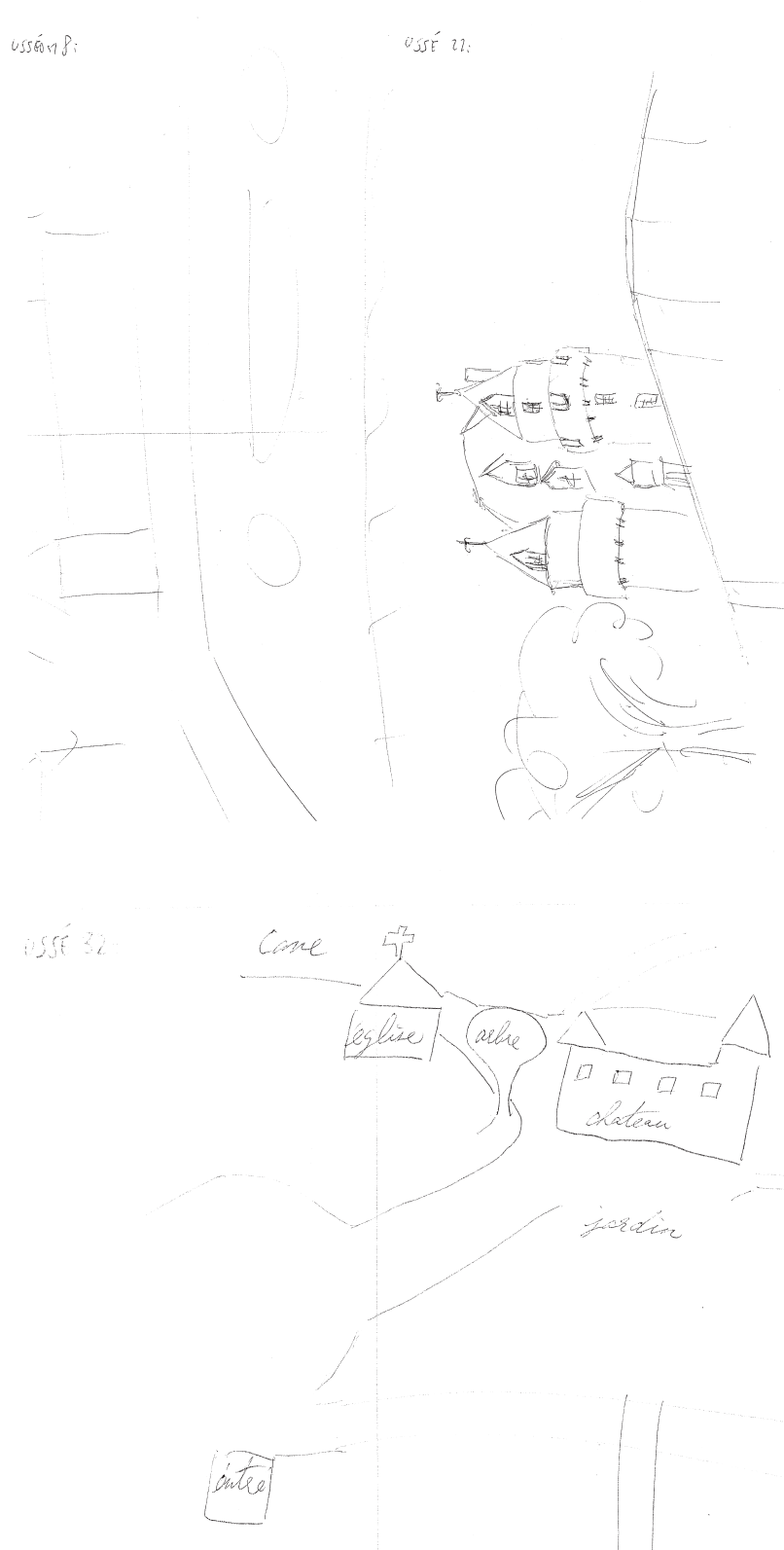
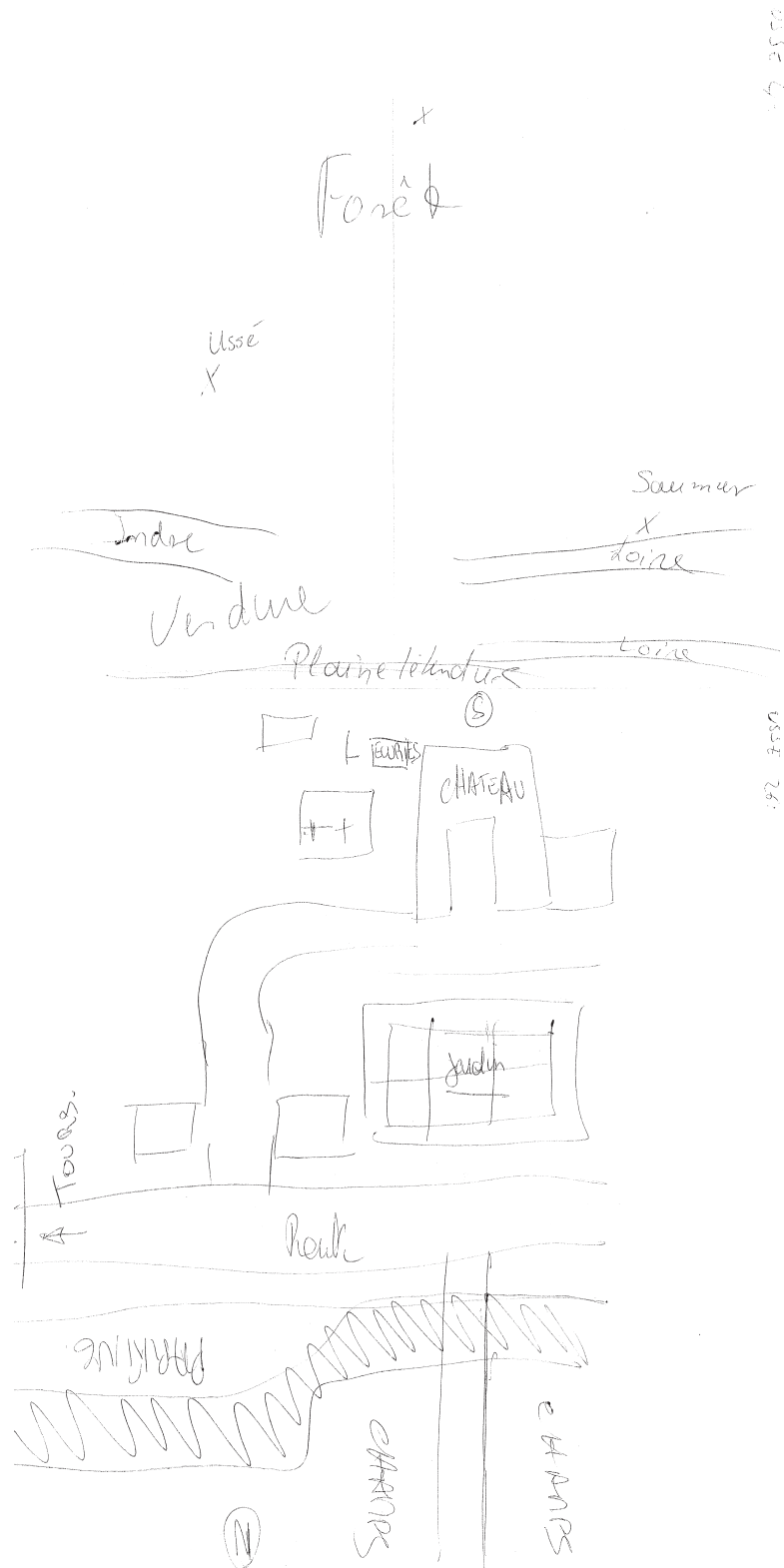


Figure 56 : Cartes mentales des visiteurs du château d'Ussé, paysages de la globalité, pratiques rurales et attention plurisensorielle, habitants ruraux :



b). L'approche globale L'extension en précision

1. L'attention aux odeurs

Dans ce deuxième groupe, un autre sous-groupe d'individus urbains décrit ici une attention au paysage, toujours avec une pratique de la photographie, mais cette fois-ci avec une attention aux odeurs, et un discours sur l'attention au paysage d'extension, perçu depuis le domaine du château, qui veut rendre compte de la composition, des détails, des points précis du paysage. Celui-ci n'est plus ce à quoi on n'a pas fait attention, ou bien une vue d'ensemble, mais une image fondée sur des éléments qui ont été repérés, et qui sont traduits et exprimés dans leur localisation et non dans une généralisation. Néanmoins, l'espace d'approche est encore perçu ici comme un paysage pris dans sa globalité. Il s'agit malgré tout de chercher à comprendre ce qui, chez ces visiteurs, les distinguent des urbains du groupe 1 et permet d'expliquer la différence d'appréhension du paysage d'extension.

Dans ce groupe, les urbains se rassemblent donc autour d'une attention uniquement visuelle au paysage. Comme dans le premier groupe, on y retrouve des citadins qui disent ne pas avoir de lieux de vacances particuliers (U9, 11, 23), et d'autres qui en possèdent, sur le littoral (U8, 31, 39) ou à la montagne (U47). Pour certains, le paysage d'approche est vite résumé : il est vert, fleuri (U8, 11). Pour d'autres, il est un ensemble d'éléments généralisés : *« C'est typiquement de la région de Tours. Les grandes surfaces, les bois, et les divers châteaux qu'on peut voir sur la route »* (U23). On retrouve pleinement ici chez ces urbains le milieu d'approche vers le lieu de visite. Pour eux, le paysage d'extension est une association de deux éléments précis, le jardin et l'Indre, qu'ils privilégient en laissant le reste de côté : *« On regarde les jardins qui sont là et qui sont assez bien entretenus, et on regarde en face, la rive, et voilà »* (U8), *« En haut, où on a la vue sur l'Indre. Les jardins, le paysage »* (U11). Ces urbains se trouvent plutôt dans des grandes villes : Paris, Tours. Les odeurs qu'ils rapportent sont très vagues : *« Oui, mais je peux pas dire lesquelles »* (U8), *« Dans le château, odeur de vieux »* (U11). Les citadins à la perception généralisante dans les abords d'approche habitent de plus petites villes : Mâcon, Laval. Les odeurs évoquées sont plus précises et se rapportent à des lieux localisés : *« Les odeurs, peut-être les odeurs d'humidité, suivant les endroits où on était, dans les caves »* (U9), *« Oui, au niveau des livres, des selleries, on a des odeurs bien spécifiques »* (U23), *« Oui, dans les écuries, ça sent le cuir, le bois »* (U39). L'odeur est localisée, il n'est plus question de seuil à franchir, de passage à traverser, mais de point où l'odeur est localisée et maîtrisée par le visiteur, de façon plus objective et détachée que dans le groupe 1. Ils cherchent spécifiquement à dimensionner les abords d'extension visuelle, leur discours relatant en outre un processus de cognition :

« Le cours d'eau, là, qui est à côté. Je me disais, tiens, il y avait l'air d'avoir une propriété dans le bois, qui avait l'air bien entretenue » (U9),

« Ce qu'il y a autour, on voit bien, il y a beaucoup de bois, des petits bois qui sont bien séparés. La rivière, les choses comme ça, qu'on a pu distinguer » (U23),

« Quand on est en haut, on voit le parc, après on voit le fleuve qui passe, donc c'est, oui, différents décors, et après la ville qui s'étend derrière » (U39).

Figure 57 : Cartes mentales des visiteurs du château d'Ussé, approche globale, extension en précision, 1. attention aux odeurs :



Ce sous-groupe se range aussi dans la classe 2 des individus citadins hyper-modernes, qui ont réalisé une carte mentale (fig. 57), là aussi, sur le mode du décor (U11), ou bien alors en plan, mais avec une absence notable du tracé des allées (U8, 23, 31, 39).

Néanmoins, les principaux éléments du domaine sont présents sur la carte, mais non reliés entre eux. Même le pont et la route conduisant à la Loire sont tracés séparément (U31). Le compte-rendu de l'attention aux odeurs montre aussi un détachement vis-à-vis de la nature : « *Je sais pas, moi, je me suis approché des roses tout à l'heure, et puis quand on vient de Paris, de toute façon, on peut pas forcément définir des odeurs, mais il y a des odeurs* » (U8). L'intégration, la participation à la nature vont de pair avec une indifférenciation spatiale de l'homme dans la nature, alors qu'ici, les éléments du lieu de visite sont posés dans l'espace, et « isolés » les uns des autres. Il y a une différenciation spatiale : « *Les bruits, non, les odeurs, peut-être, suivant les endroits où on était, les odeurs d'humidité* » (U9). Ces odeurs sont encore celles d'espaces intérieurs. Le rapport avec l'environnement extérieur n'est pas bien relaté.

2. *L'attention aux bruits et aux odeurs de la nature*

Les habitants des espaces périurbains (U20 : Normandie, U24 : Haut-Rhin, U25 : région lyonnaise) ont plutôt orienté leur attention vers les bruits de la nature que vers les odeurs :

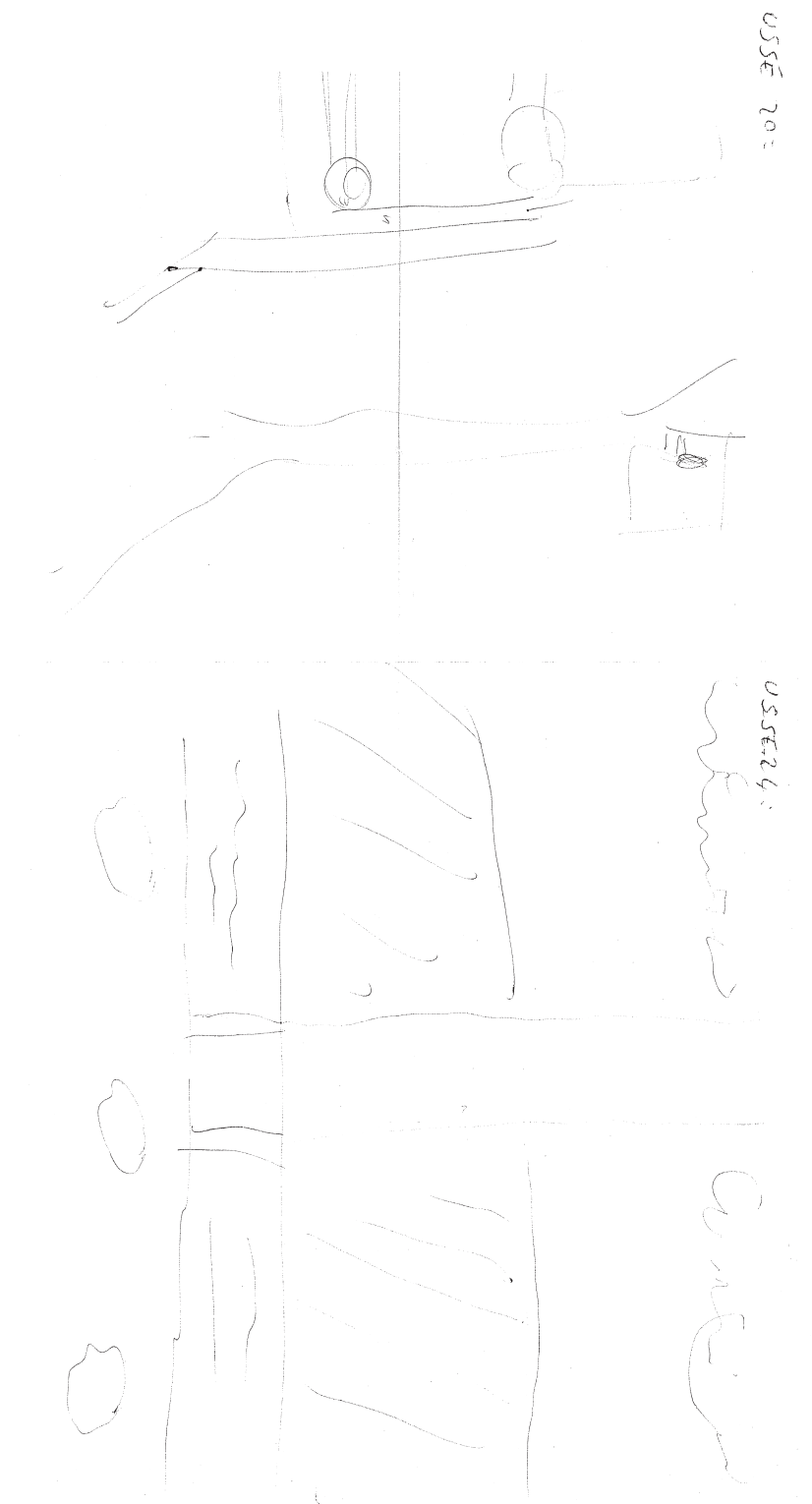
« *Alors, des bruits, on a beaucoup d'oiseaux, qui sont, quand on a visité, du côté des écuries et tout ça, on a énormément d'oiseaux, puisque le long des arbres et tout ça, on entend tous les oiseaux qui sont par là. D'autres bruits, pas tellement* » (U20).

« *Il y avait un pinson, en fait, qui chantait* » (U24).

Les abords d'approche sont aussi pratiqués ici comme des espaces intermédiaires qui assurent la transition vers le lieu de visite : « *C'est d'abord la découverte de la forêt, et de l'eau, qui m'a fait plaisir, et puis l'arrivée, avec le château visible de très loin* » (U25) mais on distingue clairement le seuil d'apparition de l'attention à l'environnement. Pour les urbains du groupe « *Pratiques rurales et attention plurisensorielle* », les abords d'approche ont pour fonction l'accoutumance visuelle, et le seuil d'apparition de l'attention aux odeurs se manifeste seulement ensuite. Pour ces périurbains, les odeurs sont déjà appréhendées dans les abords d'approche : « *C'est très verdoyant, c'est accueillant, avec tout son cadre de verdure, ses odeurs et tout, on sent tous ces arbres, on sent beaucoup les peupliers, et les fleurs de tilleuls, et tout ça* » (U20). Comme le paysage rural est déjà perçu visuellement au quotidien, mais pas forcément très pratiqué au niveau de l'attention plurisensorielle⁶³⁶, la perception visuelle du paysage rural, contrairement aux habitants de centre villes, est déjà acquise en partie, et l'attention peut se focaliser sur les odeurs dans l'espace d'approche, puis sur les bruits dans le lieu de visite. Le fait d'habiter en banlieue parisienne rappelle cette contrainte du processus de dépaysement dans les abords d'approche : « *Un peu vallonné, et puis en même temps c'est très vert. Enfin c'est vrai qu'on vient de Paris, donc... On a trouvé ça très vert, très agréable* » (U37). La saisie précoce d'un paysage plurisensoriel dans les abords d'approche permet aussi une attention développée au paysage d'extension : « *Il y a une partie agricole, donc les champs. Ensuite, les bois sont quand même assez loin. C'est pour ainsi dire divisé en deux : bois et champs* » (U24).

⁶³⁶ : Cf. les cultures périurbaines du paysage chez les habitants de Saint-Divy, dans la troisième partie.

Figure 58 : Cartes mentales des visiteurs du château d'Ussé, approche globale, extension en précision, 2. Attention à la nature :



Les bruits et les odeurs ressentis sont cette fois-ci ceux de la « nature » extérieure. Les éléments des cartes mentales sont davantage reliés entre eux (fig. 58), montrant, en plan un itinéraire d'approche (U20, 24), ou bien, en « paysage », une image du château qui ne se veut plus un décor, mais un rapprochement de l'individu et du château, et à son pied une eau de l'Indre qui est vivante par ses ondulations de surface (U25). Ces périurbains se placent dans la classe 3 avec un contrôle de mobilité assez fort.

c). Abords d'approche et d'extension perçus par les éléments

1. *Attention unisensorielle, cadre de vie des régions continentales (Est de la France)*

Contrairement au sous-groupe rural du groupe 1, les visiteurs ayant l'habitude de fréquenter les espaces ruraux ne déclarent pas ici d'attention aux odeurs ni aux bruits. L'attention se concentre sur les éléments du paysage. Ceux-ci sont évoqués individuellement, tant en référence aux abords d'approche que par rapport aux abords d'extension. Les individus de ce sous-groupe « rural » habitent en espace rural (U19 : Isère, U30 : Lorraine, U43 : Bourgogne), en espace périurbain (U29 : Seine-et-Marne) ou, pour deux d'entre eux, en banlieue Ouest de la région parisienne (U17 et 49), avec des lieux de vacances et/ou d'anciens lieux de vie en espace rural. Au niveau de la photographie, on retrouve le clivage entre les banlieusards et périurbains qui en prennent, et les ruraux qui n'en prennent pas.

Mais c'est le contraste du mode d'attention au paysage entre les ruraux et périurbains d'une part, les banlieusards d'autre part, qui est frappant. Le paysage d'approche des banlieusards est marqué par la perception du bâti le long de l'itinéraire :

« C'est assez vallonné, les routes sont étroites, j'imagine que ça ne date pas d'hier, les demeures sont assez près des routes, ce qui fait que certains passages sont un peu difficiles » (U17),

« Le paysage de la Touraine, et bien c'est très vert, et il y a beaucoup de, il y a beaucoup de maisons avec des briques, enfin pas des briques, mais de la pierre très claire » (U49).

Au-delà du bâti, la représentation d'une certaine composition paysagère ressort dans ces propos, avec l'image d'un espace sans grands horizons, où la vue est limitée au sein de longues vallées verdoyantes et étroites où se placent, sur un mode resserré, les routes et le bâti. D'autre part, les périurbains et les ruraux ne rendent pas compte de ce bâti dans les abords d'approche vers Ussé. Seul l'élément naturel importe : *« C'est beau, on a longé la Loire, on est venus par les bords de la Loire » (U29)*, et le bâti est celui des châteaux, des belles demeures, ou, plus simplement, du petit patrimoine, qui sont difficilement visibles. Cela s'applique au petit patrimoine de l'espace d'approche :

« Tout au long, sur les rives, on comptait voir des moulins qu'on n'a pas vus. Beaucoup de châteaux, beaucoup de verdure. C'est plaisant, et puis calme, c'est des rivières calmes par rapport à ce qu'on connaît chez nous » (U19),

« Je sais qu'à un moment, on a laissé un château sur notre droite. Donc je pense que ça devait être un château relativement petit » (U30),

« Cette fois-ci, du Futuroscope, pour repartir, on s'est dit, on s'arrêtera à Ussé. Mais on a eu du mal à trouver, on a eu du mal à trouver [...]. On a bifurqué avant Azay-le-Rideau, des petites routes qui traversent carrément la forêt » (U43).

Par rapport à la qualité de l'espace, on remarque que ces individus éprouvent une gêne dans le cadre de leur relation de spatialisation avec les abords d'approche, alors qu'un des banlieusards éprouve une gêne dans le cadre de sa relation d'humanisation avec les abords d'approche.

In situ, les banlieusards ont une difficulté à percevoir des éléments dans les abords d'extension, et « importent » les éléments des abords d'approche pour construire le paysage d'extension :

« La présence du cours d'eau, déjà, c'est un élément marquant. J'ai pas parlé des vignes, sur notre itinéraire, mais on en a rencontré beaucoup [...]. Oui, essentiellement, la présence des cours d'eau qui serpentent au milieu des zones vertes » (U17),

ou bien alors parlent uniquement du domaine : *« Il y a le jardin à la française, devant, et ici, c'est plus, enfin, c'est aussi à la française, mais c'est pas le même style, enfin c'est pas le même genre de décor »* (U49). A l'inverse, les périurbains et les ruraux établissent un paysage des abords d'extension : *« Il y a surtout l'eau, la rivière »* (U19), *« On a vu la rivière, en-dessous, comment elle s'appelle, l'Indre, en-dessous, et puis au bout il doit y avoir la Loire »* (U29), *« C'est surtout au niveau de la végétation. Beaucoup, beaucoup au niveau de la végétation. Ces grands arbres, par endroits, ces étendues, presque sèches »* (U43). En revanche, un habitant rural, mais il est vrai avec une culture urbaine importante, ne rend pas compte d'une perception du paysage d'extension, et se reporte sur les éléments du domaine :

« J'ai beaucoup apprécié l'endroit près de la chapelle, j'ai trouvé que ça avait un certain charme, notamment avec les jeux d'ombre, et les jeux de lumière, et cette pierre blanche, ça rend assez bien la lumière du soleil. Sinon, on a fait un petit tour au niveau des jardins. Malheureusement, ils sont pas ouverts, c'est un peu dommage » (U30).

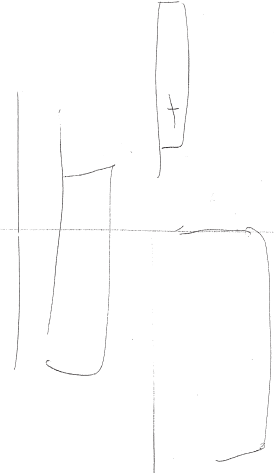
Ainsi, sous différentes formes, certains individus possédant une pratique rurale importante, et ayant uniquement une attention visuelle à l'espace environnant, se focalisent sur des points précis. Dans ce cadre des représentations du paysage de la partialité et non de la globalité, ceux qui ont la culture la plus rurale en font ressortir un paysage des abords d'extension perçus, alors que les autres, banlieusards, périurbains et ruraux avec un passé de mobilité urbaine très importante, ne dépassent pas la perception et la représentation d'éléments isolés dans l'environnement, avec une extension qui se limite, en deçà du paysage, au domaine du château, ou bien qui se transpose, au-delà d'un possible paysage d'extension perceptible, dans un retour imaginaire aux éléments du paysage perçus pendant les abords d'approche.

Enfin, il faut signaler l'origine régionale de ces individus. Ils proviennent en effet tous de la partie Est de la France. D'autre part, les autres individus dont l'attention se porte sur les éléments précis, mais qui ont une attention pluri-sensorielle au paysage et à l'environnement, habitent dans la moitié Ouest de la France, jusqu'en Belgique, et, dans tous les cas, dans des cadres de vie ruraux ou de petites villes assez proches du littoral. Il importe d'évaluer en quoi cette régionalisation peut exercer des effets sur les pratiques de visite.

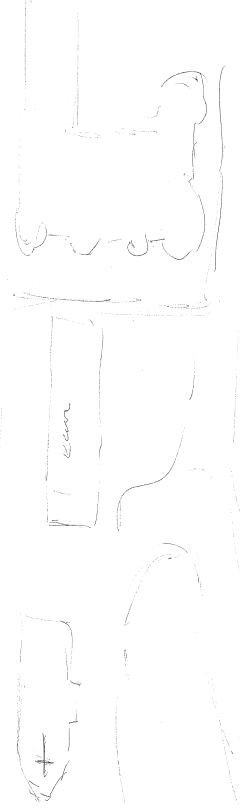
Ces rapports à l'environnement et au paysage place ces individus dans une position hyper-moderne de classe 5. Les cartes mentales traduisent assez bien l'aménagement de la propriété, mais avec une réalisation plus détaillée pour les habitants ruraux : plus de tracés d'allées (fig. 59).

Figure 59 : Cartes mentales des visiteurs du château d'Ussé, approche et extension perçus par les éléments, attention unisensorielle :

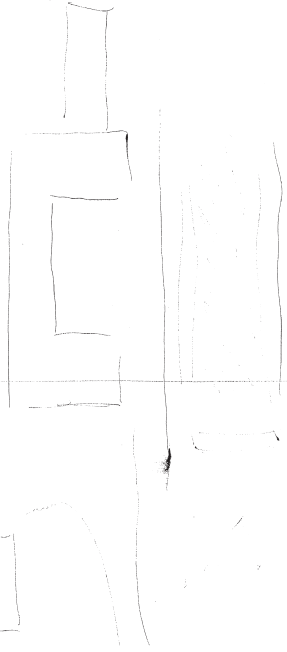
USSE 17:



USSE 19:



USSE 30:



USSE 36 P. 11 cm: 84:



2. Attention plurisensorielle, cadre de vie des régions océaniques (Ouest de la France et Belgique)

Les individus pris en compte ici résident donc entre le Midi toulousain (U7) et la Belgique (U6, U27) en passant par la Vendée (U13), Blois (U12) et Rennes (U16). La vision est complétée chez eux par l'attention aux odeurs, non aux bruits. Plus que des espaces de séjour touristique, les citadins de ce groupe « océanique » ont un lieu de vacances régulier sur le littoral. Les abords d'approche sont perçus et représentés en tant qu'éléments, et non paysage d'ensemble, parce qu'une vue générale ne peut être établie. Et en terme de vue générale, c'est la référence ligérienne qui est ici convoquée par les résidents ruraux :

« Et puis évidemment, la Loire, mais on voit très peu, du fleuve. De temps à autre, on voit un tout petit peu de l'Indre, oui, je crois, de l'Indre et de la Loire. Ce que j'ai manqué, ce sont des points de vue d'où l'on a une vue super, une vue totale. Vraiment, c'est très éparcelé (sic). J'ai même dit à ma femme, il faut pas venir visiter la Loire pour voir la Loire » (U6).

Le même souci est présent au sujet des abords d'extension : *« Encore une fois, j'ai, en vain, cherché la Loire. En vain, ça m'a déçu un peu » (U6).* En même temps, l'autre habitant rural, qui fait aussi référence à des éléments dans le paysage, conçoit que ceux-ci existent par rapport à la Loire : *« Je vais pas dire que tout a été construit autour de la Loire, mais c'est quand même une artère principale de la région, et c'est peut-être aussi à l'origine des châteaux de la Loire » (U13).* L'hypothèse, à vérifier, est qu'un rapprochement s'opère entre les espaces littoraux et l'espace ligérien, avec pour points communs l'eau et la configuration linéaire de l'association de l'eau et de la terre. A partir de là, la représentation de l'organisation de l'espace est celle d'établissements humains frangeant l'espace aquatique, et la représentation paysagère est celle d'une vision étendue de l'espace, où l'eau tient une grande place. C'est notamment cette dernière représentation qui ne peut, ici, se concrétiser par rapport au littoral, d'où la mise en œuvre chez l'individu d'un imaginaire géographique. Le rapport à l'environnement et au paysage se fonde aussi, chez ces ruraux, comme chez les ruraux et périurbains du sous-groupe précédent, sur la relation à la Loire, mais dans une démarche inversée, celle de l'absence de perception, volontaire et/ou involontaire, du fleuve. Les abords d'extension sont des espaces dynamiques chez ces deux personnes, c'est-à-dire que l'on n'y relève pas des éléments posés ci et là dans le paysage, mais un déploiement d'éléments, depuis l'ici vers le plus loin : *« on arrive à voir les fontaines, puis une partie du parc [...]. Ces magnifiques arbres [...] On peut voir la route qui part. C'est l'Indre, effectivement, c'est l'Indre » (U13),* qui tend à rejoindre un paysage d'extension global, mais dans une rupture avec la nature : *« De la chambre royale qui est ici, en face, on voyait la vallée qui se déployait » (U6) :* paysage d'extension, oui, environnement d'extension, non. L'attention aux odeurs correspond aussi aux rapports visuels présentés ci-dessus : pour U6, la rupture avec l'environnement revient encore une fois : *« Il y avait des chambres où l'air était un peu fermé. Des bruits, bruits de visiteurs, mais pas des bruits naturels »,* alors que pour U13, c'est une attention plurisensorielle relevant de la perception, mais pour laquelle, comme en ce qui concerne la sensation de la Loire absente, l'attention est portée vers des éléments que l'individu n'arrive pas bien à saisir, que cela soit dans un rapport concret et/ou cognitif avec l'environnement : *« Ca sent le buis. Et je peux pas vous dire le chant des oiseaux, mais j'entends les oiseaux ».*

Le périurbain toulousain, quant à lui, se rapproche des banlieusards du sous-groupe précédent, avec une attention pour des éléments du paysage dans un cadre vallonné étroit : « *Très boisé, la rivière qui passe dans la vallée, et puis les différents styles de maisons, les pierres blanches* » (U7), et une attention aux odeurs qui correspond à cet environnement humide, malgré le temps sec, entre forêt de Chinon et Indre : « *Des odeurs, oui, d'humidité* » (U7). Le rapprochement avec les individus « continentaux » est plus prégnant, car hormis la plurisensorialité, les rapports au paysage sont ici comparables à ceux des banlieusards.

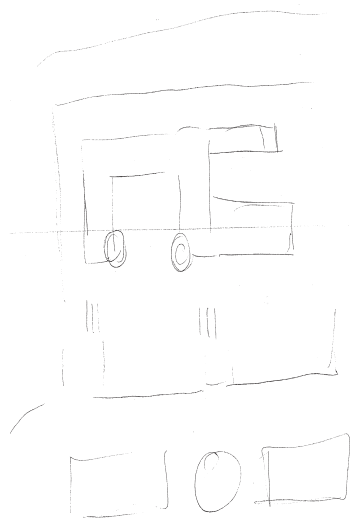
Enfin, les citadins ont un discours sur les abords d'autant plus développé qu'ils habitent loin du Val de Loire. La notion de milieu s'applique ici aussi très bien. Cela se corrèle aussi avec ce qu'ils disent de la perception des odeurs. Pour la Blésoise, l'attention est concentrée sur le château : « *Des odeurs de pierre, peut-être, et de boiseries* », et les abords d'approche sont très vite évoqués, avec une prédominance des éléments, mais une représentation globale aussi présente : « *Les bords de Loire, évidemment. Beaucoup de châteaux. Des paysages de campagne* » (U12). Pour la Rennaise, l'attention s'est portée sur un aménagement faisant tâche dans le paysage : « *La seule chose que j'ai regardée, quand même, de moins joli, c'était la voie ferrée, qui court partout* », et l'odeur n'est plus relative à un bâti posé en un point précis, mais se reporte davantage à l'ambiance du lieu : « *Je crois que c'est un peu comme de l'encens* » (U16). Pour le Belge, le déploiement des abords est encore plus large. Les abords d'approche sont une composition d'éléments particuliers, mais qui forme une représentation paysagère globale : « *Beaucoup d'arbres fruitiers, un terrain assez plat. Légèrement vallonné [...], et des cultures très riches* ». L'extension par les éléments est plus nette : « *Il y a différentes parties. Il y a de la culture fruitière, des arbres fruitiers. Il y a énormément de maraîchers. Il y a des forêts. Il y a des cultures multiples* », mais ce sont aussi des abords d'extension qui puisent dans la représentation des abords d'approche. De même, les odeurs perçues se situent dans un espace au-delà du château : « *Les odeurs, dans les jardins, on a des rosiers qui commencent à être en fleurs, et également les giroflées* » (U27).

Une remarquable application du milieu existe donc à partir de l'association de l'origine du visiteur et du déploiement perceptif et représentatif de ses abords du lieu de visite. Le milieu est bien la traduction et la dimension spatiales de l'environnement de visite, tant à l'échelle du lieu de visite avec les odeurs, qu'à l'échelle des abords du lieu de visite avec la vision. Et surtout, le milieu ne s'appréhende pas, ne se comprend pas, ne s'explique pas sur le mode de la sédentarité, ni de l'éphémère, mais grâce au rapport entre les différents espaces pratiqués par les individus. Le milieu se compose de plus ou moins d'espaces suivant, non seulement, la distance de parcours vers le lieu de visite, mais aussi la qualité de l'environnement de l'espace du quotidien et des espaces de loisirs et de vacances les plus courants. En ceci, le littoral joue aussi un rôle, par rapport à la vision du paysage et aux odeurs.

Ces expressions des relations à l'environnement et au paysage montrent un rangement de ces visiteurs dans les classes 3 et 4. Les périurbains se placent plutôt dans la classe 4, avec un contrôle de mobilité modéré, comme l'illustre, en complément des autres discours, cette citation sur l'incertitude de l'Indre : « *Il me semble qu'il y a une rivière qui passe en bas, mais j'en suis pas certain* » (U7). Les cartes mentales sont marquées par les tracés du château, de sa cour et de ses tours, ainsi que des bâtiments annexes (fig. 60).

Figure 60 : Cartes mentales des visiteurs du château d'Ussé, abords d'approche et d'extension perçus par les éléments, attention plurisensorielle :

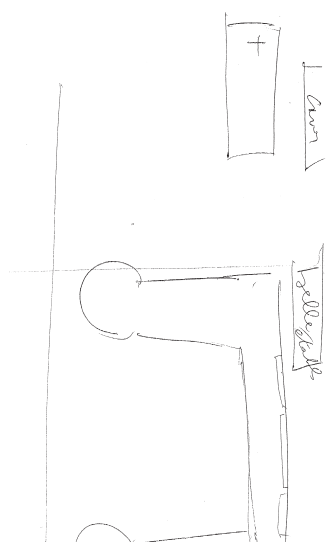
USSÉ 16:



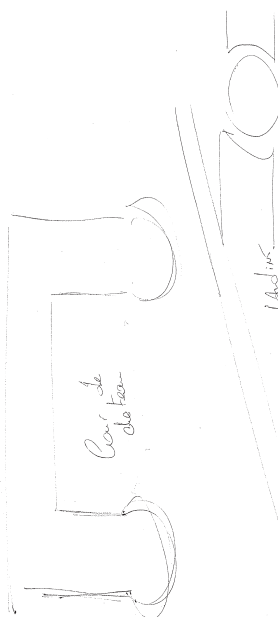
USSÉ 27:



USSÉ 6:



USSÉ 13:



d). Abords d'approche perçus par les éléments, globalité des abords d'extension Les espaces de vie urbains et périurbains

Les individus de ce dernier groupe des visiteurs du château d'Ussé proviennent tous d'un espace quotidien urbain ou périurbain, notamment en banlieue parisienne. Ce qui ressort des abords d'approche est ici aussi formé d'un ou deux éléments de l'espace rural. Le bâti est présent, mais sans plus : « *Si, le côté minéral, tous les villages en pierre de tuffeau, même les petites maisons...* » (U1), et ceci chez un individu de la périphérie de Reims. L'étroitesse et la difficulté d'accès dans les abords d'approche sont aussi évoquées : « *Des prés, un paysage plutôt plat, des routes sinueuses* » (U44). Pour les autres, davantage Franciliens, plus un Hollandais, la représentation dominante est celle de l'eau, de la Loire, de l'Indre. Les ruraux d'un groupe précédent ne voyaient pas le fleuve, alors que, eux, font ressortir le réseau hydrographique comme principal élément de repère et de distinction dans les abords d'approche. Dans ce cadre, le fleuve est présenté directement : « *On a suivi un peu les bords de Loire, on aime beaucoup la Loire* » (U15) chez un périurbain. Les banlieusards font une description plus technique de l'itinéraire : « *La rive sud de Saumur. On a pris le pont après Saumur* » (U48), ou bien enlèvent l'aspect spatial dans la description, mais toujours avec cette référence au pont : « *C'est bucolique, très vert, et puis de l'eau, des ponts, et beaucoup de verdure* » (U41). Ceci confirme la référence aux constructions chez les banlieusards, qu'elles soient maisons, routes ou ponts. L'individu parisien retient de l'eau son aspect faunistique : « *Il y a beaucoup de végétation, des espèces d'arbres très différentes, il y a pas mal de faune également, donc des canards, des cygnes, des oies* » (U2). Quant à l'individu venant de Hollande, il replace le cours d'eau dans son géofaciès : « *We went through the prairie of the Indre, river, ça c'était très joli* » (U14).

Le rapport à l'étendue d'espace perceptible depuis le château est un rapport d'ensemble, voire une inattention. Lorsque l'attention d'approche était portée vers les maisons, l'attention d'extension se déploie vers un paysage global où la référence à la Loire est présente : « *Quand on est là-haut, c'est sûr qu'on a une belle vue sur le val de Loire, enfin la vallée* » (U1). Par contre, lorsque la représentation de la Loire ou d'un autre cours d'eau est établie dans l'approche du lieu de visite, comme c'est le cas de la majorité des personnes de ce groupe, la représentation des abords d'extension est inexistante : l'espace rural est perçu, au mieux, comme un ensemble (U15, U41), ou bien comme un espace qui ne compte pas, auquel on ne fait pas attention (U2, U14, U44). De ce fait, l'intérêt et l'attention se reportent sur le lieu de visite : « *C'est une campagne qui n'a rien d'exceptionnel. Non, c'est plutôt l'atmosphère d'ensemble. Mais en fait, on se concentre plutôt sur le parc du château, plutôt que sur la campagne environnante* » (U48).

Cette dernière citation confirme l'engagement de ces individus avec l'espace de visite. Ici aussi, les périurbains montrent un contrôle de mobilité plus modéré (classe 4), avec une absence de carte mentale (U14, 15) ou bien une référence à des odeurs du château désagréables (suie, moisi, renfermé pour U1), et une satisfaction partagée : « *On n'est pas déçus, mais on voit pas grand-chose, on trouvait qu'on voyait pas beaucoup de pièces* » (U1). Comme dans le sous-groupe précédent, deux éléments particuliers à ce groupe ressortent de l'examen des cartes mentales. L'élément « horizontal », c'est la cour, parfois aussi les allées. La cour est limitée par des traits droits (U48), ou bien courbes (U44). Elle est représentée en plan (U2), ou bien en trois dimensions (U33), comme le reste de la carte mentale. Enfin, elle

peut être nommée (U1). L'autre élément, « vertical », ce sont les tours du château, dont le dessin est présent de façon spécifique dans ce groupe.

La majorité des cartes mentales (fig. 61) montre que l'attention du visiteur se focalise sur le domaine du château. En le laissant libre de définir comme il le souhaite le lieu de visite et ses abords, il établit le plus souvent un plan ou un dessin révélant la restriction du lieu de visite au château, et des abords à l'intérieur du domaine. Parfois, il est vrai, le village (U39, U44), ou l'Indre avec le pont qui l'enjambe (U24, 25, 26, 42, 44) sont représentés. Il s'agit là d'éléments en lien avec le château : le village porte une partie de son nom (Rigny-Ussé), et, comme l'Indre, s'inscrit dans un même ensemble paysager, celui d'un coteau du Val de Loire. Mais il n'est pas question de la varenne ou du plateau dans le discours des visiteurs, si on ne les incite pas fortement à en parler, ni, encore moins, sur leurs cartes mentales. L'espace rural des environs, agricole et forestier, est bien souvent un angle mort⁶³⁷, surtout dans le cadre des abords d'extension, qui ont pour limite l'Indre.

⁶³⁷ : Cela est d'ailleurs un élément de connaissance important pour la problématique touristique de la Communauté de Communes du Pays d'Azay-le-Rideau, celle-ci cherchant à développer un tourisme fondé sur la visite du petit patrimoine, en complément des visites de châteaux.

Figure 61 : Cartes mentales des visiteurs du château d'Ussé, abords d'approche perçus par les éléments, globalité des abords d'extension :

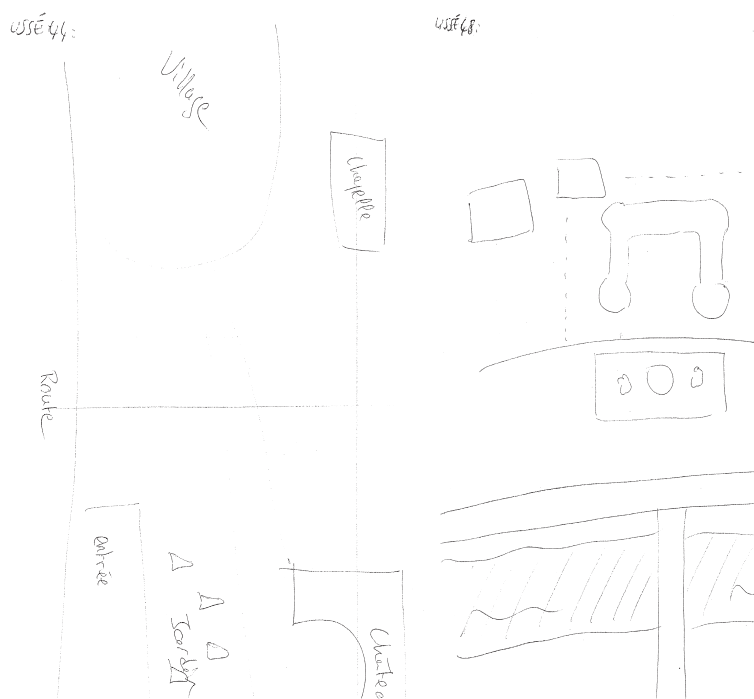
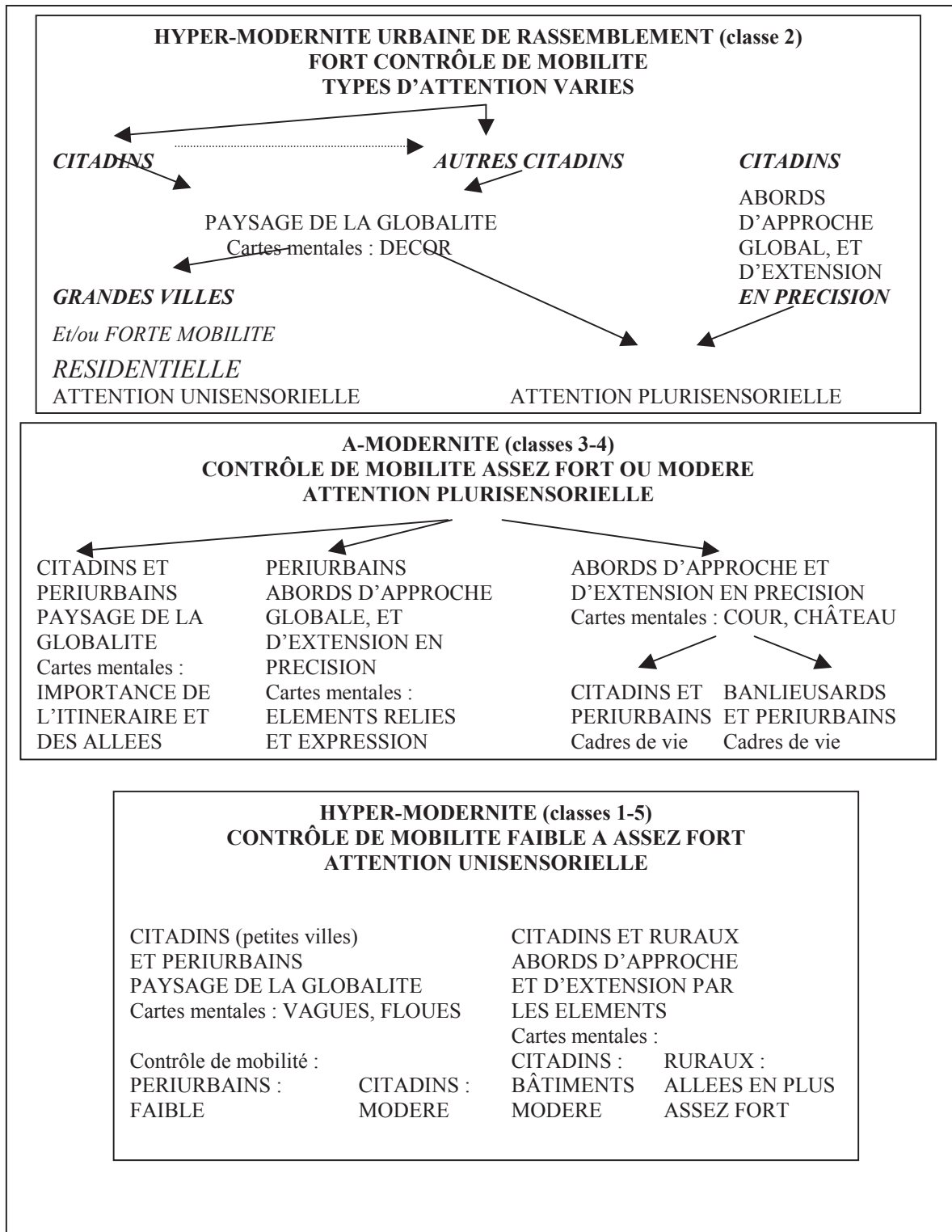
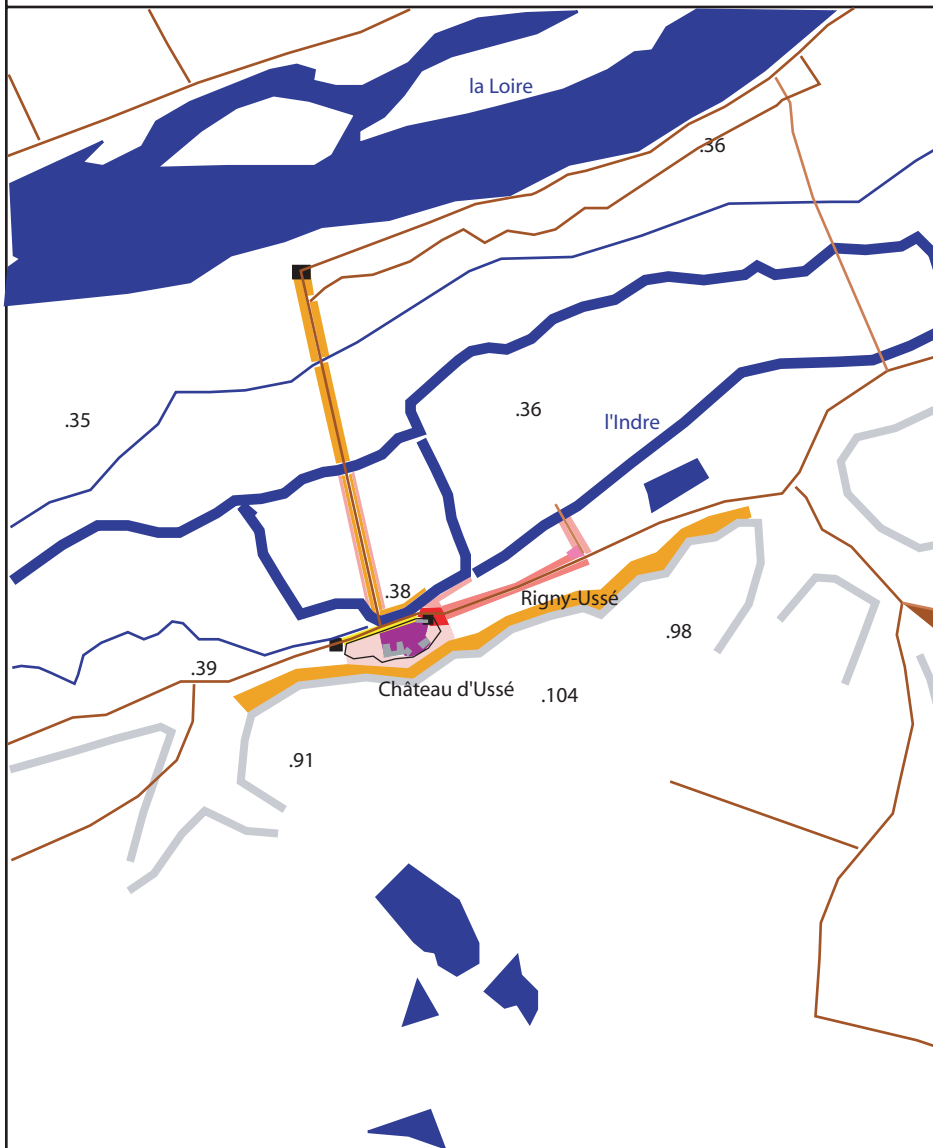


Figure 62 : Géographie des visites du château d'Ussé :



Par rapport aux cartes des trois espaces précédents, il apparaît que les abords autour du château d'Ussé appellent à être davantage appréhendés en terme de spatialisation. Une certaine délimitation est possible et a été réalisée (carte 14), mais reste ténue, révélant ainsi que l'espace rural exige, plus que l'espace urbain, la mise en place d'un protocole de recherche pour l'obtention des pratiques auprès des visiteurs qui soit mieux à même de délimiter les différents types d'abords.

CARTE 14 : GEOGRAPHIE DES VISITES DU CHÂTEAU D'USSE



Légende :

Topographie :

- .95 point coté
- hydrographie
- rupture de pente
- route
- bâtiments du château

- abords intégrés et annexés
- abords intégrés et exploités
- abords de détours et d'approche longue
- angle mort/confins
- marge

Géographie :

- lieu de visite
- associat

- interface

0 500m

2). Le belvédère de Notre-Dame-de-Fourvière

L'enquête au belvédère jouxtant la basilique Notre-Dame-de-Fourvière a eu lieu en mars 2003, par un temps froid et ensoleillé⁶³⁸. La pratique des visiteurs consiste majoritairement à se rendre au belvédère. La basilique est aussi visitée, mais le lieu de regroupement des individus est le belvédère, qui offre une vue sur le centre et l'Est de l'agglomération de Lyon, et sur les Alpes par beau temps. Les itinéraires pour accéder au domaine de Fourvière sont multiples : par le funiculaire, par la route, et à pied, par des voies uniquement piétonnes : le chemin traversant le Jardin du Rosaire, ou bien par la Montée Nicolas de Lange. Outre ces accès les plus directs depuis le Vieux Lyon, il existe d'autres possibilités d'approche avec détours, notamment par le Jardin des Hauteurs ou le site des vestiges romains. A propos de site, il apparaît ici que, si la basilique est un lieu patrimonial de visite, le belvédère est, originellement, un site de visite : il a été conçu pour la pratique d'observation de la ville. On peut alors seulement discuter de la relation entre le belvédère-site et la basilique-lieu : si le belvédère est site par rapport à la ville, il l'est aussi en fonction du lieu religieux. Or, si « des » visiteurs du belvédère ne considèrent plus la basilique comme lieu religieux, mais simplement comme monument architectural, peut-on encore qualifier le belvédère de site originel, puisque son originalité est aussi fondée sur sa proximité avec un lieu de pratique religieuse ?

La basilique et le belvédère se trouvent dans le même domaine, mais lorsque le chercheur se place à un point précis pour enquêter, il révèle, par les rencontres effectuées avec les visiteurs, le fait qu'il existe deux lieux de visite distincts : la basilique, et le belvédère. Dans cette géographie, ce ne sont pas seulement les emplacements qui comptent, mais peut-être surtout leur association avec les parcours. Ainsi, en se plaçant au belvédère, on rencontre certes des visiteurs qui ne se rendent pas à l'intérieur de la basilique, mais on rencontre surtout des personnes qui, plus que les visiteurs de la basilique, sont arrivées par des itinéraires qui ne passent pas devant l'entrée de la basilique, c'est-à-dire par le Jardin des Rosaies, le Parc des Hauteurs et la Montée Nicolas de Lange depuis l'église Saint-Paul. La répartition de l'origine et les caractéristiques des visiteurs doivent aussi être expliquées. Beaucoup de personnes résident dans l'agglomération lyonnaise, et beaucoup sont des jeunes, parce que les jours d'enquête étaient en semaine et pendant une période scolaire. Ainsi, les étudiants et les retraités, Lyonnais mais aussi touristes étrangers, dominent, et les familles sont rares.

Le choix du lieu de l'enquête se fonde surtout sur des questions pratiques, à partir des observations effectuées lorsque le chercheur arrive pour la première fois dans l'espace de visite. Trois faits ressortent de l'observation : le belvédère est le lieu où la majorité des visiteurs du domaine sont présents, c'est le lieu où presque tous ceux qui visitent la basilique et le domaine se rendent, et c'est le lieu où ils restent présents durant un moment, grâce à l'occupation de la contemplation de la ville et à la présence de bancs leur permettant de s'asseoir⁶³⁹. L'espace urbain environnant permet ici de retrouver, comme pour le Palais

⁶³⁸ : Le belvédère se trouvant dans le domaine privé de Notre-Dame-de-Fourvière, je remercie Monsieur Angleys de m'avoir autorisé à effectuer ces entretiens.

⁶³⁹ : A ceci il faut ajouter le fait que le déroulement de l'enquête à l'entrée ou sur le parvis de la basilique aurait été plus pertinent si l'on avait voulu faire une enquête strictement sur les visiteurs de la basilique, mais moins approprié et sans doute plus difficile à cause d'un nombre moins important de personnes à rencontrer durant un temps d'enquête court (2 jours) et à cause d'une difficulté de rencontre plus grande à la sortie d'un lieu religieux, où la pratique religieuse prévaut, et parfois exclut la pratique de visite patrimoniale.

Garnier et la place des Vosges, l'opportunité de la restitution du parcours des visiteurs. C'est aussi à partir de ceux-ci qu'une identification des différents types de visiteurs s'opère ici, afin d'évaluer dans quelle mesure se vérifient les relations entre les pratiques et les représentations, et surtout pour révéler les relations entre le lieu, les abords d'approche et les abords d'extension. Enfin, il est une donnée particulière par rapport aux lieux de visite en général : Fourvière est visité en majorité, à cette époque, hors saison touristique, par des personnes qui ne sont pas des primo-visiteurs : seulement 7 visiteurs sur 30 y venaient pour la première fois.

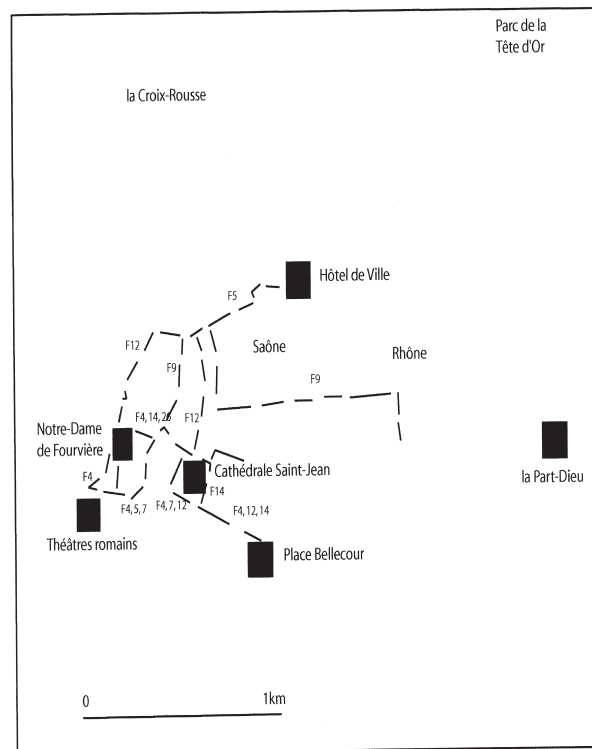
a). L'accès à pied à la colline de Fourvière

Au moins en ce qui concerne les visiteurs du belvédère, il s'agit du groupe le plus nombreux. Tous, sauf F4, sont déjà venus à Fourvière, et tous, sauf F12, n'ont pris de photographies. Le parcours préalable au centre de Lyon se fait le plus souvent dans les transports en commun chez ces personnes, mais celles-ci se retrouvent toutes autour d'une pratique pédestre d'accès terminal à la colline de Fourvière (Carte 15-1). En terme de distance au lieu de visite, la longueur du parcours pédestre est variable, mais débute la plupart du temps dans la presqu'île entre Saône et Rhône, à la place Bellecour (F4, F12, F14), au niveau de la place des Jacobins (F26) ou à la place de l'Hôtel de Ville notamment (F5). Deux visiteurs viennent d'au-delà du Rhône (F9 et F17), et un seulement débute sa marche à partir du Vieux Lyon (F7), mais en faisant un détour par les Thermes romains avant d'arriver sur le plateau.

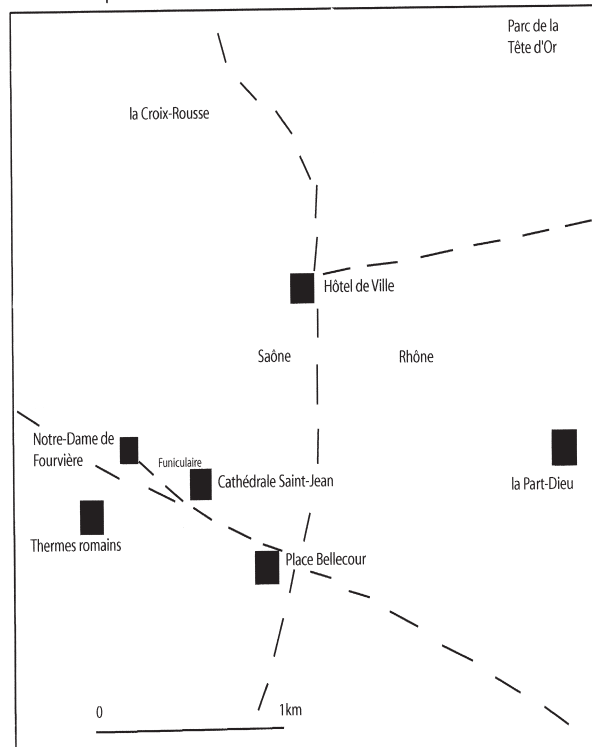
Ce visiteur, à la différence de tous les autres individus de ce groupe, réside en espace rural. En s'attachant à regarder des points précis, il confirme une relation limitée à l'ensemble de la ville. Sa « stratégie » est de se mettre en rapport avec des abords d'approche restreints à la colline et au sein desquels il ne regarde que des points précis, et pour ce qui est des abords d'extension, il n'observe aussi que les points précis, tels que la place Bellecour. Il souligne les deux sources de satisfaction de sa visite en lien avec cette attention : être au calme, et profiter de la vue offerte. Sa carte mentale reflète ce rapport étroit avec l'espace de visite, en excluant le paysage urbain du cadre de visite. Le cadre de vie quotidien incite à limiter le milieu aux pentes de la colline, et à constituer un environnement de visite composé de points précis : la basilique, le belvédère, les bâtiments de l'hôpital Sainte-Croix bordant le parvis, l'abri du Pèlerin et le relais audiovisuel. Le dessin est frappant (fig. 63), car il établit, non pas une vue d'approche, mais un regard imaginaire aérien qui embrasse une partie du domaine de Fourvière, comme si elle était vue, en hauteur, depuis un hélicoptère ou un ballon. Le visiteur tient surtout à montrer que ce n'est pas la ville qui compte, mais la colline, et seulement son architecture, qui exprime la qualité de l'espace de visite ; les espaces verts (Jardin du Rosaire, square) ne comptent pas, parce que, en étant un peu de poumon vert dans la ville, ils en font partie, et parce que la nature, il va la chercher en espace rural. Ici, ce n'est pas l'objectif, tout comme ne l'est pas l'intérieur de la basilique. La visite est uniquement patrimoniale, elle exclut l'ambiance de l'environnement : il ne peut décrire l'ensemble du plateau par des adjectifs, et ne s'attendait pas à la présence, bruyante, des enfants au belvédère. Avec une telle sélection des objectifs, il apparaît chez ce visiteur un fort contrôle de mobilité, d'autant plus appuyé que la pollution urbaine n'est pas citée, et que, tout en ne souhaitant pas rester plus

Cartes 15 :

Groupe 1 : Aborder la colline de Fourvière à pied



Groupe 2 : L'accès à Fourvière en métro et en funiculaire

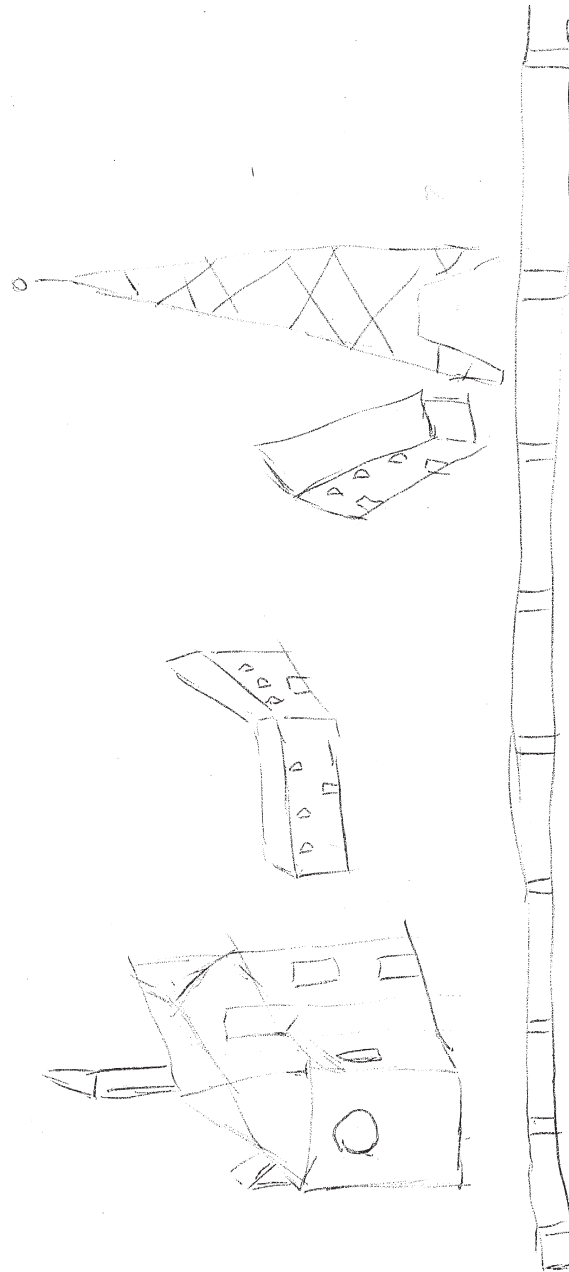


longtemps à ce lieu, il souhaite y revenir. En tant que rural, il se place dans la classe 2 des individus hyper-moderne à fort contrôle de mobilité : l'environnement n'est pas un cadre

de visite (classe 1), mais ce que l'on perçoit et pratique, en l'occurrence, ici, uniquement les éléments que l'on choisit de percevoir et de pratiquer.

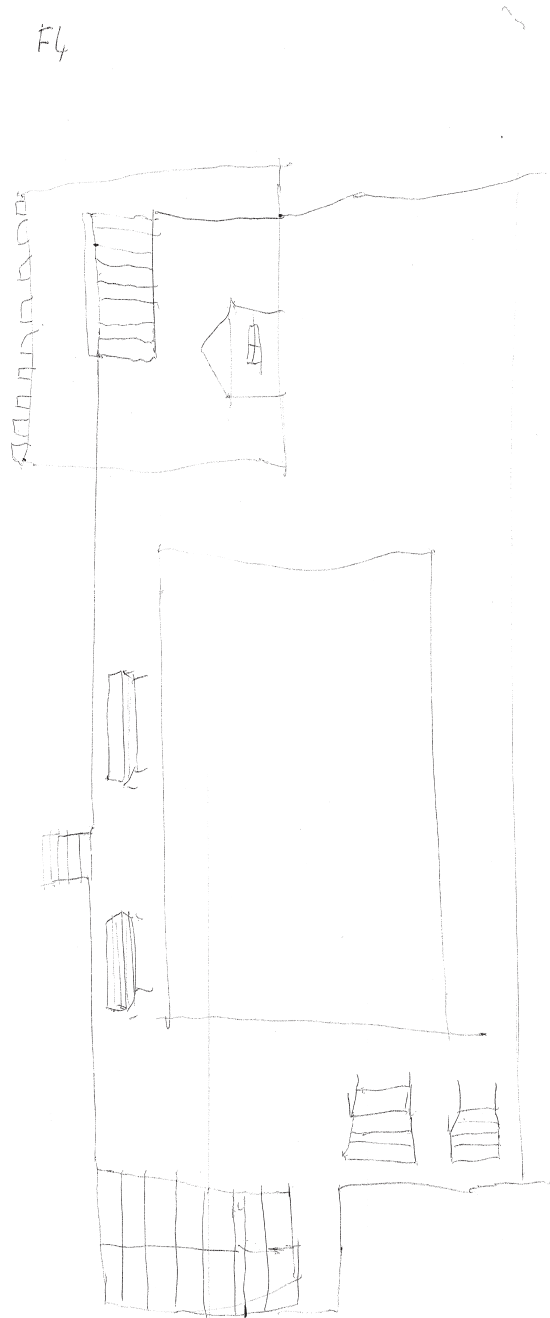
Figure 63 : Carte mentale du visiteur de Fourvière, accès à pied, plan aérien du domaine :

F7



Les autres visiteurs de ce groupe ont donc effectué une approche pédestre depuis, au moins, la « presqu'île ». Il faut ici distinguer deux catégories.

Figure 64 : Carte mentale du visiteur de Fourvière, accès à pied (F4):

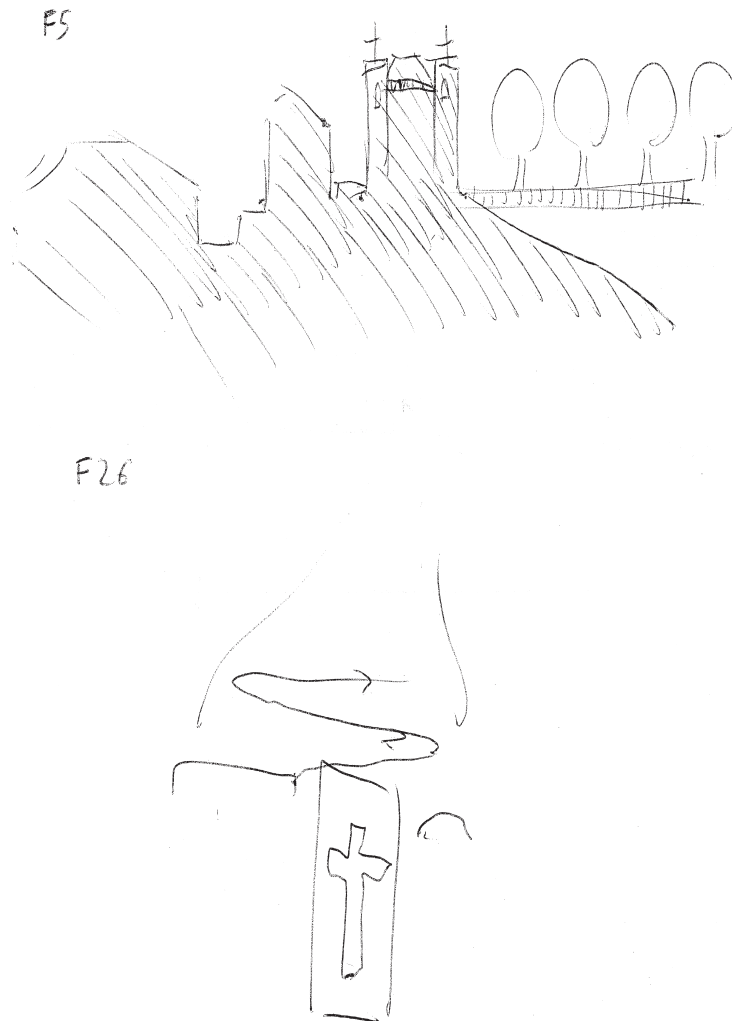


D'une part, il y a les personnes qui viennent d'assez loin dans la ville, mais suivent un itinéraire pédestre assez direct vers Fourvière : F4 vient de la place Bellecour, traverse le Vieux Lyon et emprunte la montée des Châteaux et le Jardin du Rosaire, F5 vient de l'Hôtel de Ville, passe par Saint-Paul puis emprunte la montée Saint-Barthélémy, F17 vient du cours Masséna et aboutit au Jardin du Rosaire, et F26 vient du quai des Célestins, traverse la Saône et emprunte le même chemin terminal. Ces individus se regroupent par la pratique dominante d'observation des points précis plutôt que des vues d'ensemble. Leurs cartes mentales dressent un environnement, et, parfois, représentent un paysage, composés d'éléments bâtis et d'espaces verts reliés entre eux. Les cadres de vie de ces habitants sont urbains, et leur attention à l'environnement est plurisensorielle. La composition des cartes mentales diffère, mais cela s'explique. Pour F4 (fig. 64), l'important est la vue, mais surtout « *de voir la*

basilique, ça me fait plaisir ». Celle-ci est comparée à Notre-Dame d'Afrique, à Alger, où réside ce visiteur. L'espace représenté reste celui du domaine de Fourvière, sans le Jardin du Rosaire ni les arbres. Le seul bruit auquel il est fait référence est celui des voitures, mais sans se plaindre. La seule difficulté énoncée est celle de la montée, et le lieu de visite est au contraire valorisé : « *le calme, l'endroit est calme* ». Sa classe d'appartenance est la 1, avec un contrôle de mobilité assez fort, et un espace de visite qui est un cadre, à la fois chez soi et que l'on va chercher.

Avec une longueur de trajet équivalente, le visiteur provenant du quai des Célestins dresse aussi une carte mentale en plan, avec cette fois-ci seulement la basilique dessinée pour le lieu de visite, et par contre la montée dans le Jardin du Rosaire, qui n'est pas dépréciée dans le discours. Ce Lyonnais vient à Fourvière plusieurs fois par semaine. Il ne cherche pas à s'abstraire de la ville, et met en avant le « *panorama* », mais aussi est attentif à la nature : « *la végétation change, la faune, les oiseaux* » (F26). Il participe, dans une attitude a-moderne, à l'évolution de la vie de l'espace de visite : ce qui compte est le caractère de l'espace en lien avec son vécu. La pertinence de la dimension territoriale le place donc ici dans la classe 3. L'espace de nature de Fourvière est alors considéré comme étant hors de la ville. La position est la même pour un habitant de Lyon fréquentant encore plus souvent le domaine, chaque jour (F5). Peut-être est-ce son parcours plus long, depuis l'Hôtel de Ville, mais par la montée Saint-Barthélémy, car il vient à vélo, qui lui permet de développer une carte mentale (fig. 65) avec des abords d'approche (carte assez caractéristique des visiteurs suivants effectuant un accès pédestre). Son contrôle de mobilité est un peu tempéré par les nuisances sonores : « *Je suis assez interloqué par le bruit des voitures, mais on se sent un peu au-dessus, protégé* » (F5). Encore une fois, on s'aperçoit ici du décalage entre la post-modernité de l'offre des espaces de nature et la post-modernité des cultures géographiques individuelles des espaces de nature : l'espace protégé de la colline de Fourvière, qui apparaît dans la première représentation comme un espace hyper-moderne, relève en fait de l'a-modernité lorsque des individus y développent leur territoire, non comme une enclave périphérique éphémère, mais, cette fois, comme une part d'un territoire personnel. L'attention portée à d'autres lieux de Lyon confirme la connaissance et l'attachement au patrimoine urbain : la cathédrale Saint-Jean, l'Hôtel-Dieu, l'opéra, la place Bellecour, l'Hôtel de Ville. Ce territoire « polycentré » n'est pas fait principalement d'espaces de nature, et c'est pour cela que Fourvière constitue l'espace d'échappement de la ville, et en même temps d'intégration à la nature.

Figure 65 : Cartes mentales des visiteurs de Fourvière, accès à pied, dessin de versant :



D'autre part, il existe les visiteurs pédestres qui effectuent un détour au cours de leur trajet d'approche. En situation intermédiaire entre les deux, F14 vient de la place Bellecour, et accède à Fourvière par le Vieux Lyon et le Jardin du Rosaire, sans détour. La carte mentale est aussi une vue d'approche de la cathédrale, mais depuis le square, avec l'indication du relais audiovisuel vers la gauche (le nord) de la page. La pratique de Fourvière de ce retraité est aussi régulière, mais pas tous les jours : quelquefois le matin, ou souvent le dimanche, pour la messe. La motivation de visite montre déjà un contrôle de mobilité : « *Pour marcher, m'activer un petit peu. C'est quelquefois un but. Quand je suis en forme, je me dis, je vais à Fourvière* ». Mais les mauvaises qualités rencontrées dans les abords et sur le lieu de visite sont nombreuses : « *Les odeurs d'essence en ville, et les odeurs de goudron sur la place Gabriel Péri* », et *in situ* : « *Je pensais trouver un peu moins de monde. On entendait parler un peu fort depuis le jardin. J'aime bien la campagne* ». Il rapporte ce que d'autres disent de Lyon : « *Il y a beaucoup de verdure. Moi j'en vois pas trop* ». De même, l'appréciation de la basilique est partagée : « *On a mis de la pierre. On a rajouté du stuc, de la mosaïque. Je préfère les choses plus dépouillées. On y apprend beaucoup d'histoire à travers les mosaïques, les descriptions* ». Pourtant, l'appréciation du lieu existe. A partir de sa qualité

intrinsèque, la comparaison avec la ville environnante le valorise : « *en montant, j'ai entendu le chant des oiseaux* ». Mais la comparaison avec l'espace rural relativise sa valeur : « *Je m'extasie plus facilement devant un site naturel que devant un site urbain* » (F14). Ce discours le place dans un contrôle modéré de mobilité, correspondant chez cet urbain à la classe 5, notamment avec le « rejet » des images urbaines, une mobilité résidentielle assez importante (possession d'une résidence secondaire dans le Var), et le souci de préserver les espaces « naturels ». Ce qui le rapproche des visiteurs approchant de la colline par un détour, c'est une attention visuelle générale privilégiant les vues d'ensemble aux points précis.

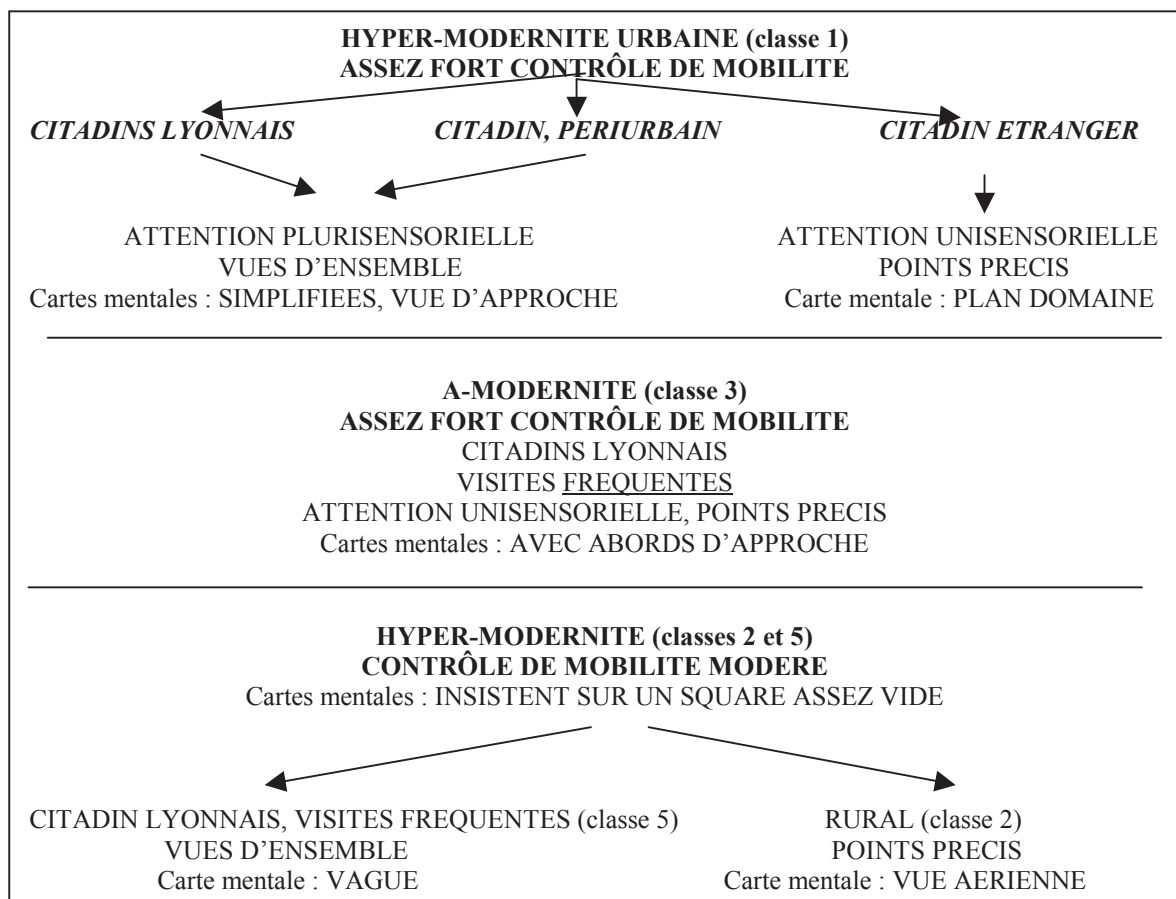
Figure 66 : Cartes mentales des visiteurs de Fourvière, accès à pied, pratiques de détours :



Les pratiques de détours sont associées de façon plus importante avec les représentations d'ensemble de l'espace vu. Le but de la visite est alors davantage de montrer le lieu à un ami, à un parent. Les cartes mentales (fig. 66) tracent pleinement les abords d'approche parcourus, en plan (F9) ou en paysage (F12, F25). Par contre, en ce qui concerne la relation au lieu de visite, c'est le grand écart. Pour la lyonnaise F9, habitante de la Croix-Rousse, Fourvière est vue depuis le domicile. Il s'agit de concrétiser, par la visite, le fait que la basilique représente la ville. L'environnement de l'espace de visite est comparé à l'espace du quotidien : « *Bruits de la ville. Quelques oiseaux, moins qu'à La Croix-Rousse* ». C'est la dimension patrimoniale qui domine dans la visite, avec un seuil limité au lieu lui-même, un lieu représentatif du milieu. En même temps, la comparaison sur la présence de la faune entre La Croix-Rousse et Fourvière n'établit pas le lieu de visite en tant que lieu de rassemblement. Justement, la relation patrimoniale avec la ville exprime une position au-delà du lieu sacré ou interdit. Pour le Roannais venant à Lyon pour la journée, le lieu de visite apparaît dans un espace d'altérité, « *qui rappelle un peu les vacances. Ça dépayse* » (F12). Cela se concrétise dans les pratiques, avec la prise de photos. Mais cet individu aussi dit avoir fait attention aux bruits de la nature : « *Beaucoup moins de bruits qu'en bas. Les oiseaux* » (F12). La similitude de la carte mentale avec F25 est frappante. L'étudiante résidant en périphérie de Béziers y ajoute juste le Rhône. La référence au calme est aussi notée : « *on n'entend plus le bruit des voitures* ». Les différents critères de leur visite les placent en classe 1, celle du cadre, chez soi ou que l'on va chercher.

Un bilan provisoire de la géographie des visites à Fourvière peut être établi, en reprenant les données des visiteurs pédestres (fig. 67).

Figure 67 : Géographie des visites de Fourvière pour les visiteurs arrivant à pied :



b). L'accès en métro puis en funiculaire

Le deuxième groupe de visiteurs le plus important en nombre est formé par ceux qui atteignent directement le domaine de Fourvière par le funiculaire, avec, auparavant, un trajet en métro (Carte 15-2). On y trouve un peu plus de personnes adultes. Ici aussi, ce sont des personnes qui, sauf une, ne sont pas des primo-visiteurs. Les cartes mentales révèlent clairement la pratique de sortie à l'air libre de ces visiteurs. Alors que celles du groupe précédent montraient, soit un strict plan de la partie « belvédère » du domaine, soit un dessin paysager d'une vue d'approche de la colline depuis Lyon, soit un plan de la situation de Fourvière dans Lyon, les cartes mentales de ce groupe représentent bien l'approche terminale dans l'espace de visite. On peut suivre une progression dans la représentation, entre les abords d'approche et les abords d'extension (fig. 68).

La première représentation montre à la fois l'approche et l'extension, mais dans une image faussée par rapport à la configuration (F2). En effet, le Vieux Lyon, espace de début de l'approche, est placé d'un côté de la carte, avant la basilique, et est dissocié de l'espace entre Rhône et Saône, qui, en tant qu'extension, est placé de l'autre côté de la carte, au-delà de la basilique. L'attention se porte uniquement sur une vue d'ensemble pour ce rural britannique en séjour touristique à Vaujany. Il y a un manque de connaissance et une mauvaise représentation de l'espace chez cet individu. Cela, associé à une envie, irréalisable, de prolonger le séjour touristique à Lyon, le place dans un faible contrôle de mobilité rural relatif à la classe 1.

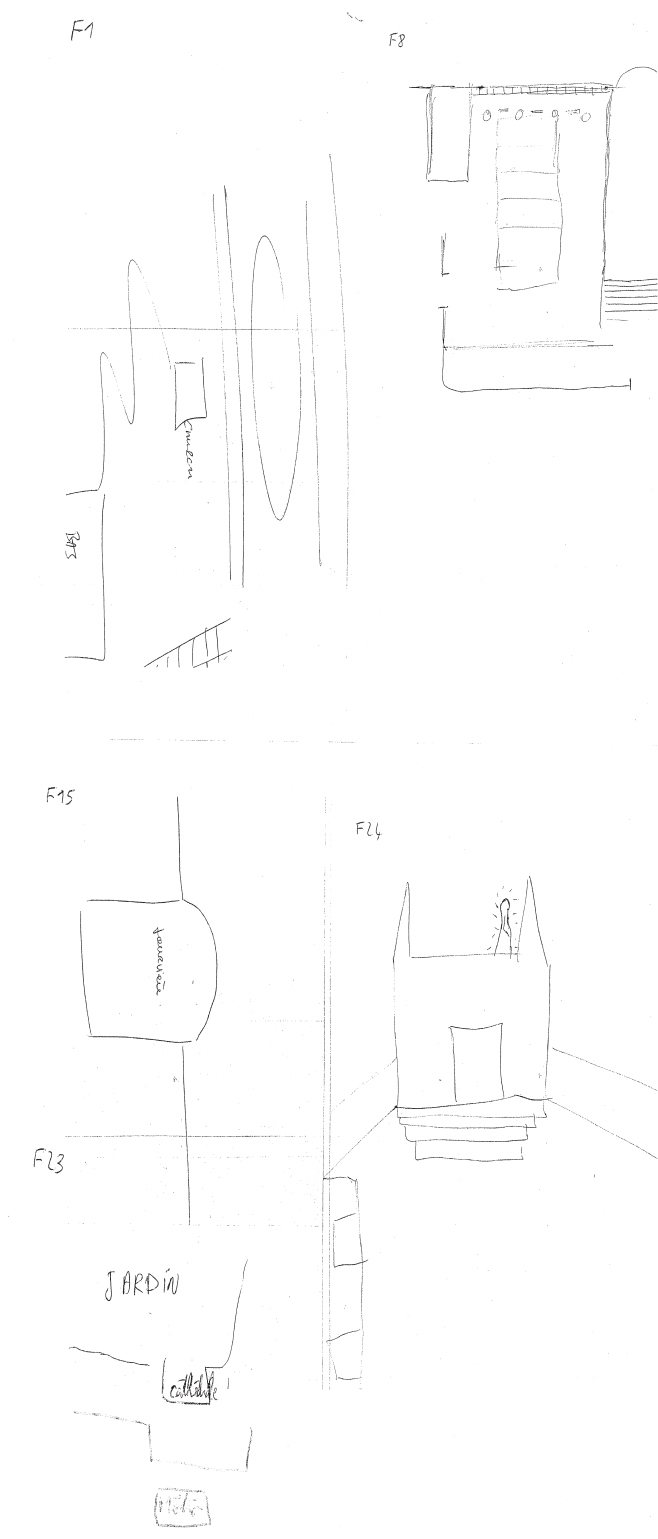
La carte suivante, dans la progression vers les abords d'extension, est à placer entre parenthèses. Elle relève d'une lycéenne (F15) qui ne trace que la basilique et le trait du belvédère, avec aussi une attention d'ensemble dans la perception visuelle. Elle est venue, selon ses termes, à cause d'une « *dépression passagère* », et le bruit des touristes la gêne. Le tracé dépouillé de la carte correspond avec un discours de mise en abstraction de l'environnement, et une recherche de point de vue paysager, dans le but de se reposer et de prendre du recul. Malgré la difficulté d'être, un contrôle de sa présence dans le lieu existe. Fourvière est le cadre de visite que l'on vient chercher, dans une hyper-modernité de classe 1.

La carte mentale suivante (F8) se concentre sur la représentation du domaine. L'entrée du parvis est tracée, ainsi que les marches de la basilique, et les abords d'extension ne sont pas dessinés, mais suggérés par le dessin des bancs et du parapet du belvédère. Ce dessin correspond avec une attention focalisée sur des points précis. Le but de la visite de ce retraité de Liverpool est historique et patrimonial : sa présence à Lyon s'explique par l'objectif de mieux connaître la Résistance, Jean Moulin, et en même temps le patrimoine de Fourvière : la basilique, mais aussi les vestiges romains. Il y a un lien entre la visite patrimoniale et l'attention sur des points précis : apprécier l'ensemble du paysage urbain ne compte pas ; ce qui importe est de localiser les lieux historiques et culturels dans la ville. Le type de visite est le même pour une Lyonnaise (F24) : association d'une attention à des points précis et carte mentale représentant les marches de la basilique et suggérant les abords d'extension par un double trait. Le but de visite patrimonial est aussi cité : « *le décor, les fresques, les vitraux, les statues* ». Ici aussi, l'espace de visite est un cadre que l'on vient chercher (classe 1).

Sur le même modèle en ce qui concerne le tracé du domaine, mais en y ajoutant le Jardin du Rosaire, et en faisant précéder le domaine de la bouche du funiculaire (F23), ce Lyonnais d'origine algérienne, sans but défini de visite déclare, comme la lycéenne F15, une

attention unisensorielle à une vue d'ensemble, et s'attache à des points précis lorsqu'il les reconnaît. Il est satisfait de sa présence à Fourvière, cadre de visite aussi relatif à la classe 1.

Figure 68 : Cartes mentales des visiteurs de Fourvière, accès en métro puis en funiculaire, classe 1 : progression des abords :



La carte de F11 reprend plus en détail le dessin de F8, en le complétant par des abords d'extension qui se prolongent, au-delà du Jardin du Rosaire, par la cathédrale Saint-Jean, la

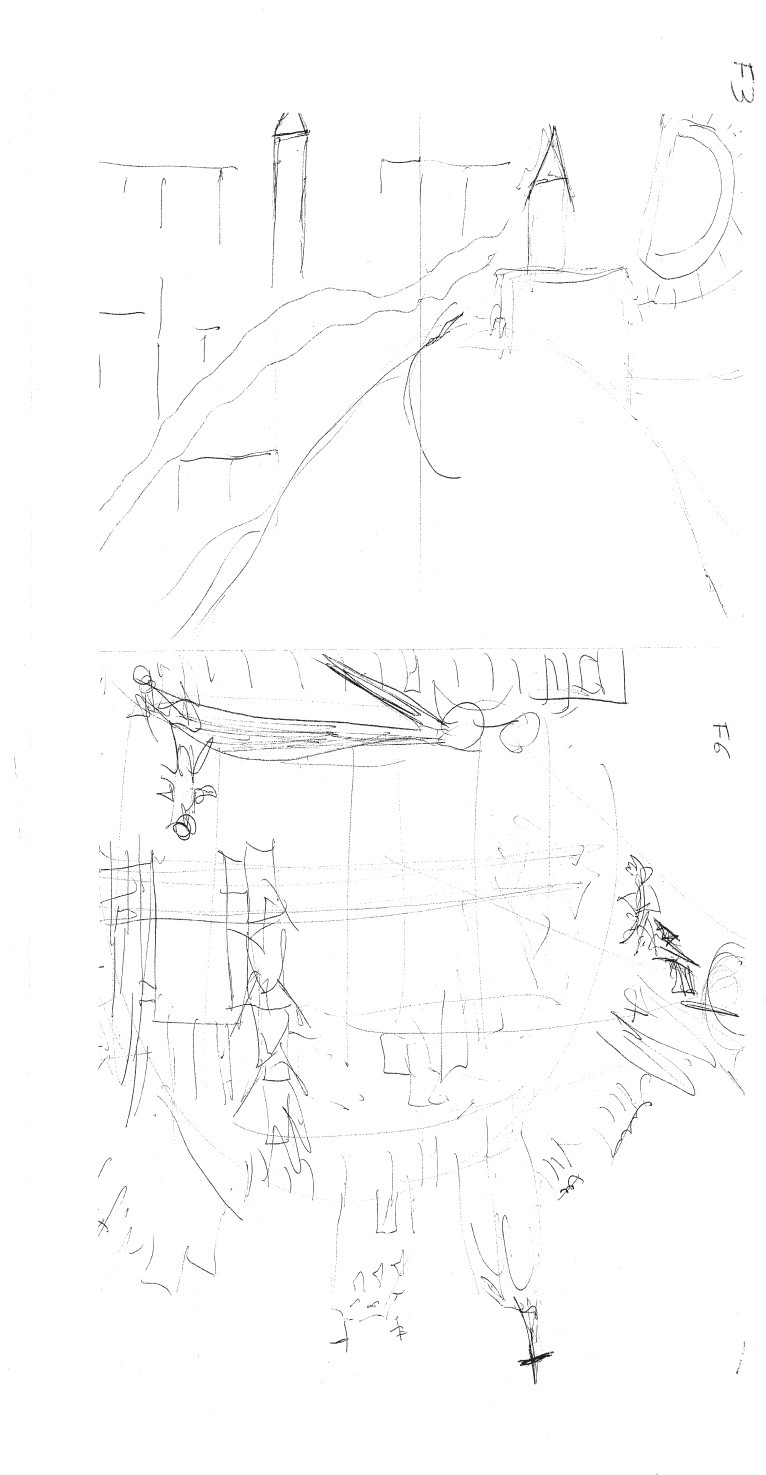
Saône et le pont Bonaparte. Avec l'origine lointaine, cet architecte bruxellois remet en avant l'attention aux points précis. Il met en évidence la non reconnaissance de la nature dans ce qui l'entoure : la basilique est « *une tarte Chantilly, grossière, baroque* », et le quartier de Fourvière est « *mort, sans activité, un ensemble d'hôpitaux* » (F11). Ce souci de manque de la nature, associé à la possession d'une résidence secondaire et à un lieu de vacances sur le littoral belge, tend à le placer en classe 5, par rapport à une préoccupation de récréation de nature dans l'espace : le Jardin du Rosaire est représenté sans être nommé, et sans qu'y soient dessinés des éléments de nature.

Enfin, les deux derniers visiteurs accédant à Fourvière par le métro et le funiculaire produisent des cartes mentales exubérantes, foisonnantes. Cela reste encore assez mesuré pour F3, résidant dans une petite ville de la Loire, qui établit un paysage des abords d'extension, de Fourvière jusqu'aux Alpes. Mais ce paysage d'ensemble se fonde sur une observation de points précis, comme la tour de la Part-Dieu. Le but déclaré de la visite est le point de vue, la localisation des quartiers, et c'est aussi « *un endroit un peu refuge* » (F3). Ces réponses le placent comme le précédent en classe 5, avec cette fois-ci une bonne corrélation entre une offre et une demande d'hyper-modernité.

Au contraire, la carte de F6 se fait presque globe terrestre, ponctué de différents monuments qu'il est difficile d'identifier, et l'observation déclarée est celle d'une vue d'ensemble, mal représentée par une multitude de dessins de monuments, certains étant purement imaginaires. La représentation rappelle celle de la Serre. Ce périurbain américain se place plutôt aussi dans la classe 5, avec une dénonciation des problèmes d'environnement. Ce ne sont que des nuisances qu'il retient de son attention à l'espace de visite : les bruits des enfants, la pollution urbaine et le bruit du trafic automobile (fig. 69).

Ainsi, on remarque que, à partir d'un même type de parcours, tant que la représentation reste limitée au domaine de Fourvière, les individus se rangent dans la classe 1. Par contre, lorsqu'ils mettent en évidence l'ensemble de la colline, la ville, voire la montagne en arrière-plan, ils se placent dans la classe 5, en lien avec une conscience de la situation de l'espace de visite dans un ensemble urbain, environnemental et paysager plus vaste.

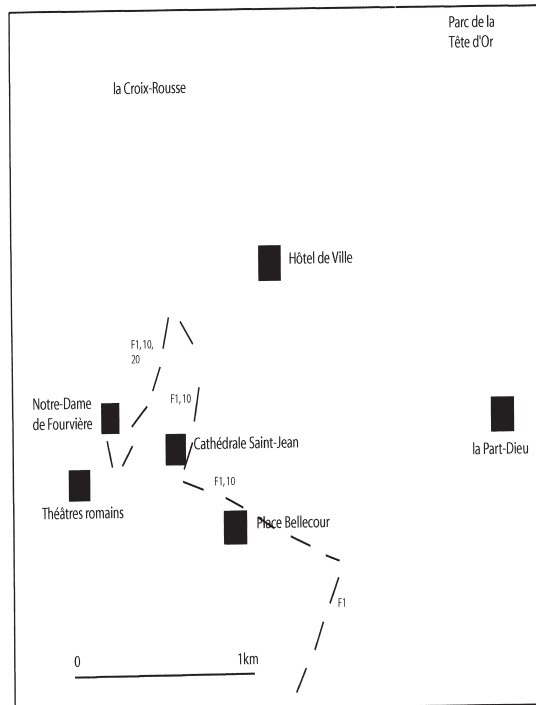
Figure 69 : Cartes mentales des visiteurs de Fourvière, accès en métro puis en funiculaire, classe 5 : dessins foisonnants :



c). L'accès routier motorisé

Cartes 16 :

Groupe 3 : L'accès routier motorisé



- Légende :
-  cours d'eau
 -  rupture de pente
 -  lieu remarquable
 -  parcours et sens du parcours

Groupe 4 : Accès en voiture puis en funiculaire

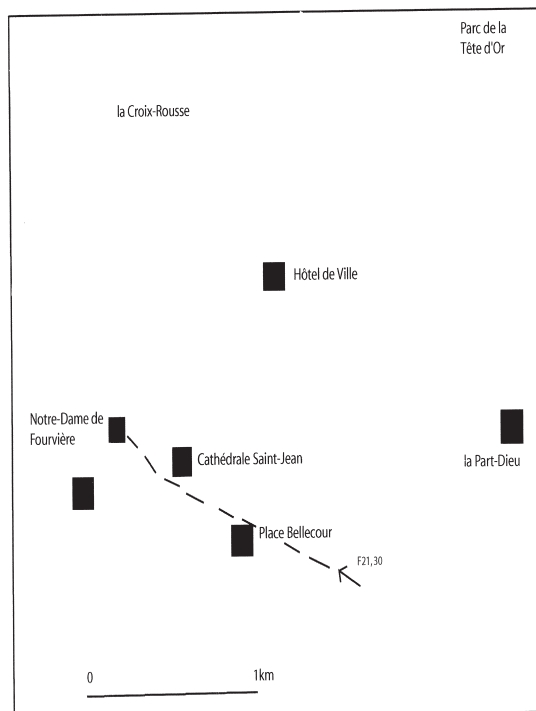
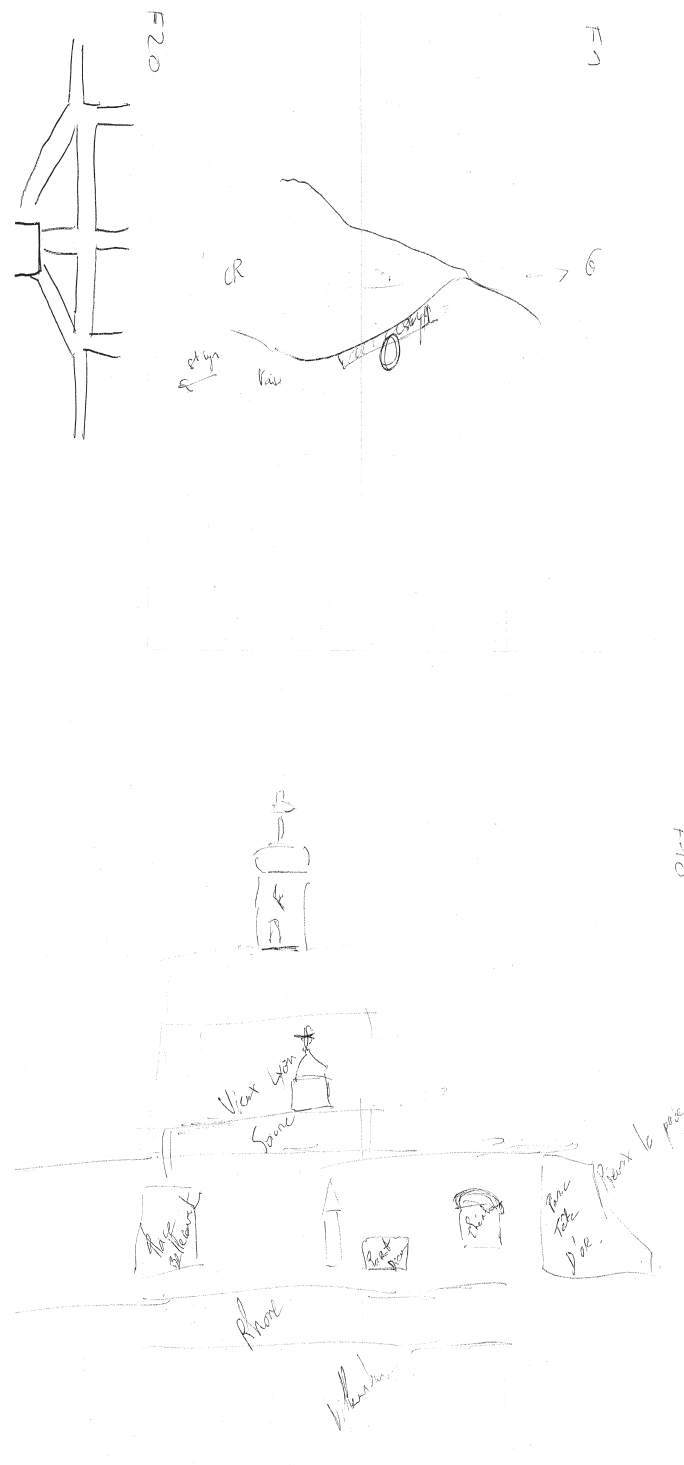


Figure 70 : Cartes mentales des visiteurs de Fourvière, accès routier motorisé :



Ici aussi, les visiteurs arrivent directement au lieu de visite avec un moyen de transport (Cartes 16-3). Cela se voit clairement sur les cartes mentales⁶⁴⁰ (fig. 70), qui représentent des plans de ville, ou bien une représentation de la voirie : la représentation du domaine de Fourvière n'existe plus. L'origine de ces visiteurs est Villeurbanne (F20), la banlieue parisienne (F10), ou Toulon (F1). Ce sont aussi des individus qui sont déjà venus à Fourvière.

⁶⁴⁰ : Ces cartes mentales sont utiles pour saisir une partie du rapport à l'espace de visite chez ces individus, qui par ailleurs ne déclarent que peu de choses.

Le Toulonnais, propriétaire d'une résidence secondaire en Ardèche, esquisse un vague plan de ville, limité aux tracés de la Saône et du Rhône, à quelques localisations et directions. L'observation se veut générale, vues d'ensemble comme points précis. Sa position relève de la classe 5.

Les deux autres personnes dressent des cartes mentales plus précises, de même que leur attention visuelle se focalise sur des points précis. F20 trace quelques larges voies d'accès à Fourvière, sans toponymie. Ce jeune habitant de Villeurbanne vient pour la seconde fois à Fourvière, en moto, mais ne connaît pas bien le centre de Lyon. Il est venu là parce que le temps était beau. Sans manifester un grand engouement pour le lieu ni un rapport étroit à la nature, il se place aussi en classe 5. En revanche, F10, résidant en Ile-de-France mais ayant une famille dans la région lyonnaise, montre une meilleure connaissance de la ville et place les principaux monuments entre Rhône et Saône, que domine la basilique. Ceci est bien relié au but de la visite : « *on voulait voir Lyon dans son ensemble et les environs de Lyon* ». La forte mobilité résidentielle associée au rapport pratique, de perception, très développé envers les abords d'extension, place F10 en classe 2.

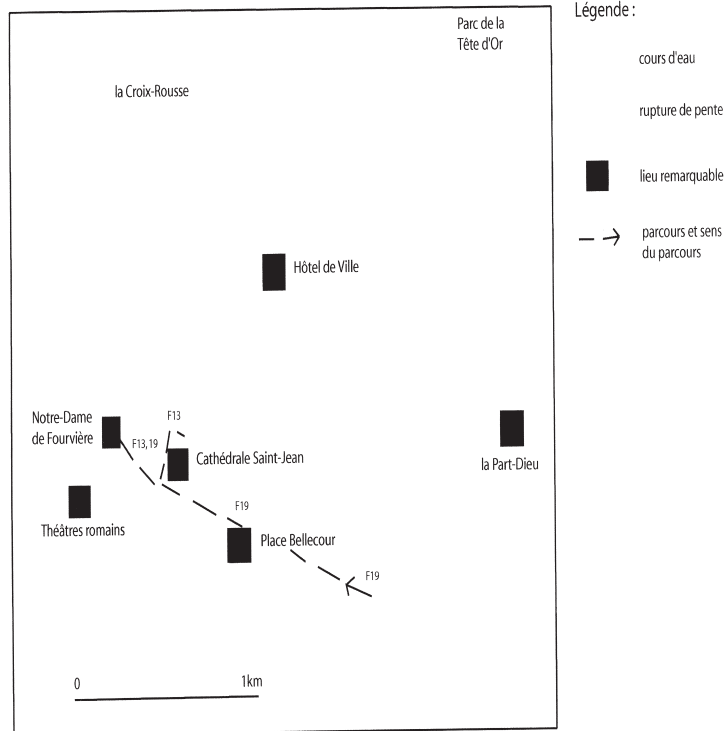
d). Les représentations privilégiées de la colline de Fourvière et du Vieux Lyon

Ce type de représentations de l'espace de visite est produit par des individus ayant effectué une combinaison de modes de transport dans les abords d'approche : soit en voiture plus en funiculaire, soit à pied plus en funiculaire. Les cartes mentales de ces visiteurs établissent la basilique dans son support physique : la colline, et le Vieux Lyon.

La première combinaison associe un trajet en voiture puis en funiculaire (Carte 16-4). La représentation graphique montre bien le passage sur la Saône par les ponts (fig. 71). Ensuite, la colline ne reçoit pas de tracé de voie (F21). Pour la Lyonnaise, la carte mentale est plus détaillée et surtout davantage circonvoisine (F30), avec le Jardin des Hauteurs. Dans les deux cas, l'attention se porte sur des points précis. Mais F30 déclare beaucoup plus une attention plurisensorielle. Elle n'a « *pas du tout fait attention à la basilique* », a au contraire écouté les « *oiseaux, et le murmure de la circulation* », et a senti les fleurs, moins la pollution. Son discours sur l'appréciation du lieu de visite confirme ce rapport privilégié : « *la tranquillité, le décalage avec la ville qui est juste en bas* ». La carte mentale ne montre pas du tout de perspective paysagère sur la ville de Lyon. Ce sont les environs du domaine de Fourvière qui importent, et notamment le Jardin du Rosaire et le Jardin des Hauteurs. La fréquence de visite est d'une fois par mois environ, et beaucoup de chemins sont tracés dans ces jardins. Ces éléments révèlent une intégration à ce territoire, constitutive d'une a-modernité.

Cartes 17 : Accès à pied puis funiculaire, et long parcours urbain :

Groupe 5 : L'accès à pied puis en funiculaire



F18 : le long parcours urbain

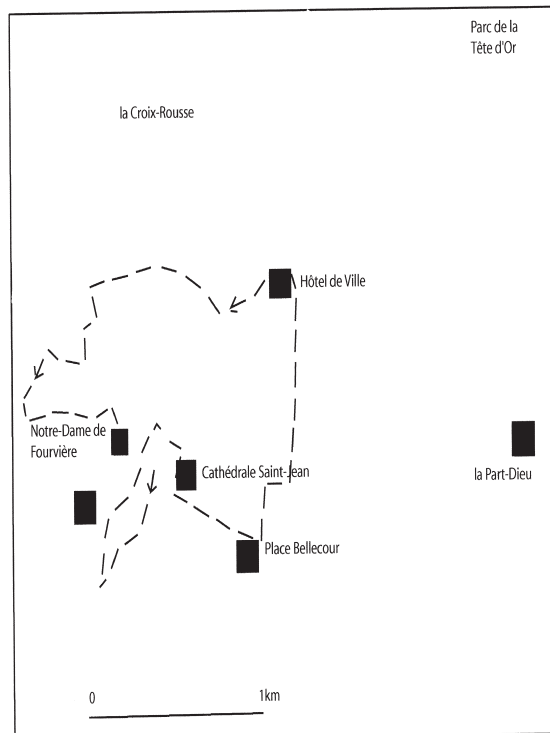
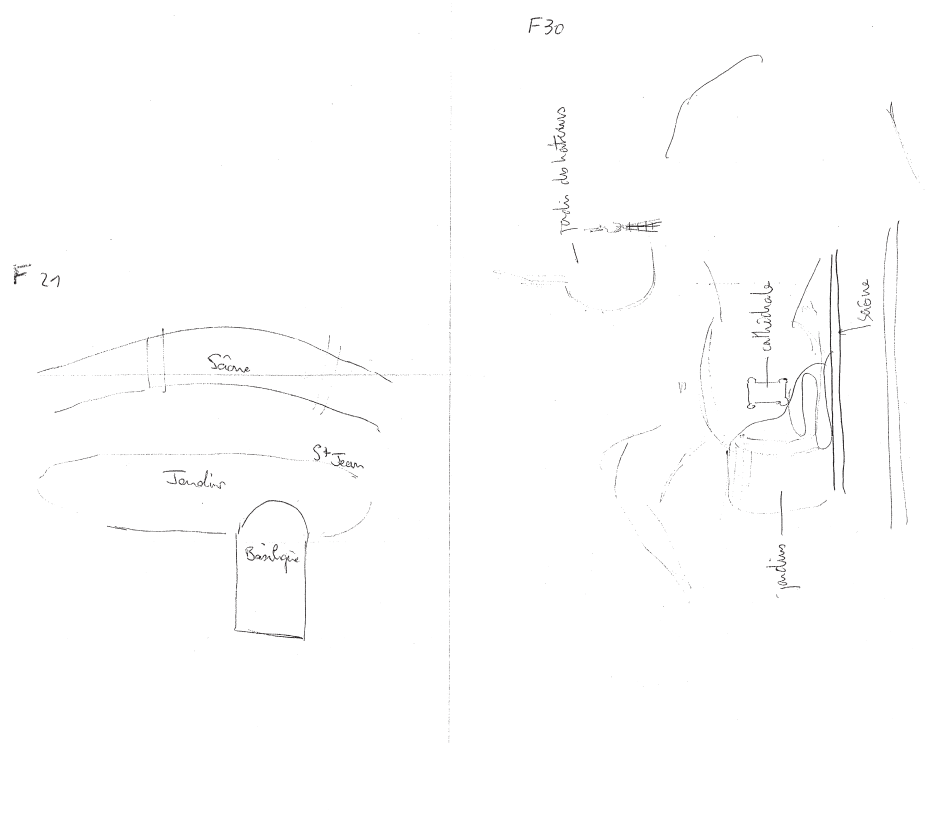


Figure 71 : Cartes mentales des visiteurs de Fourvière, accès en voiture puis en funiculaire :

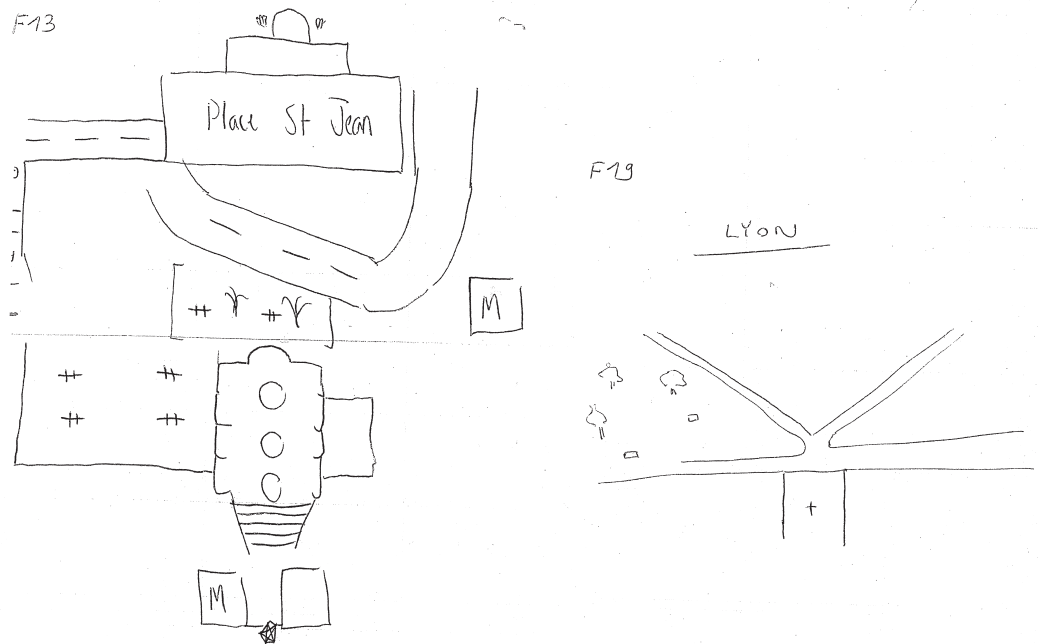


La seconde combinaison additionne un trajet à pied, puis en funiculaire⁶⁴¹ (Carte 17-5). La visite est plus ou moins régulière : une fois par semaine pour le Lyonnais F13, ou une à deux fois par an pour l'Ardéchoise F19. Leurs cartes mentales se focalisent davantage sur la colline, entre le plateau et le Vieux Lyon (fig. 72). Ici aussi, ces personnes portent leur attention sur des points précis. Le même décalage que pour les deux individus précédents se reproduit, à savoir une attention plus forte pour le Lyonnais que pour la personne extérieure. Ainsi, F19 dit simplement avoir été gênée par « *les voitures en ville, les sonneries de portables, les paroles des gens* », alors que F13 présente une attention plurisensorielle : « *la musique, les gens* », « *je pense que chaque église a une odeur* », et une carte mentale plus détaillée du domaine de Fourvière, auquel est exagérément juxtaposé le Vieux Lyon, quartier d'habitat de cet étudiant.

Les Lyonnais effectuant un trajet préalable en voiture ou à pied avant de prendre le funiculaire ont donc un rapport a-moderne avec l'espace de visite, alors que les personnes extérieures ayant les mêmes pratiques ont un rapport plus détaché, en plan ou en paysage, lié à une hyper-modernité de classe 2, avec un contrôle de mobilité modérée pour l'Ardéchoise.

⁶⁴¹ : A la différence du deuxième groupe, dont les individus effectuent un trajet en métro, puis en funiculaire.

Figure 72 : Cartes mentales des visiteurs de Fourvière, accès à pied puis en funiculaire :



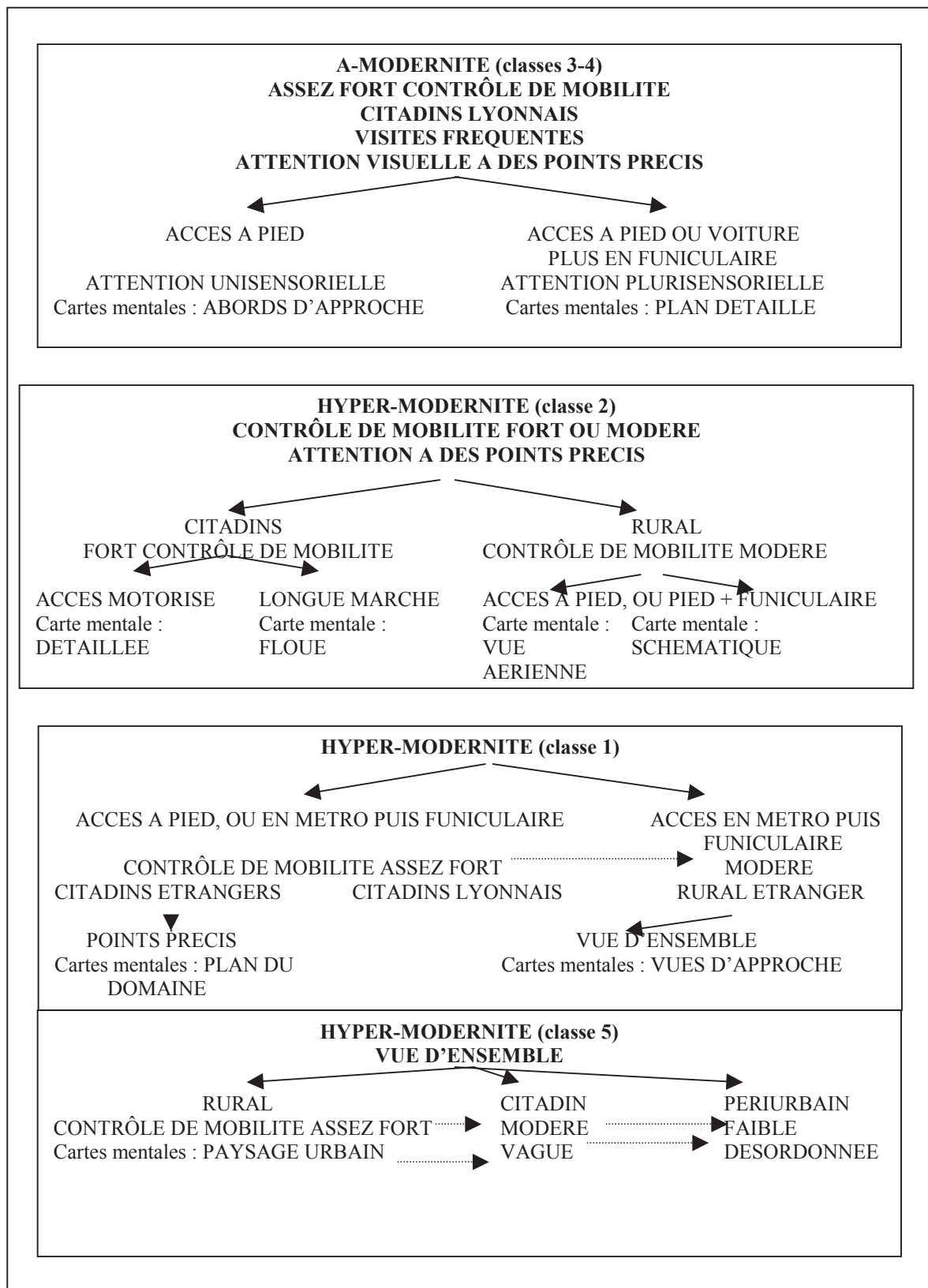
e). Le long parcours urbain

Les caractéristiques et le rapport à l'espace de l'individu (F18) ayant fait un long parcours à la marche dans Lyon avant d'arriver à Fourvière (Carte 17-6) sont comparables aux visiteurs de l'opéra et de la place des Vosges ayant cette même longue approche. Cette marche, qui débute sur les pentes de Fourvière avant de s'en éloigner par la place Bellecour, l'Hôtel de Ville, les quais de Saône et le Jardin des Hauteurs, n'est pas constitutive des abords. Ceux-ci sont restreints à l'espace très proche de la basilique, et ne sont pas bien représentés. Il s'agit d'un jeune ingénieur canadien, en résidence pour trois mois à Toulouse, et qui passe la journée à Lyon. Comme pour la visite de l'opéra, il porte aussi son attention sur des points précis. L'intérieur de la basilique est « *coloré, peinturé, tout était fait dans les petits détails, beaucoup d'or, beaucoup de marbre. Les tableaux au mur* ». Le contrôle de mobilité est important, avec la maîtrise de l'itinéraire en ville, mais aussi avec la prise de décision d'effectuer cette excursion : « *J'ai vu la basilique en me dirigeant vers l'auberge de jeunesse. Je trouvais ça beau de loin. Je voulais voir de quoi ça avait l'air* ». De même, il rend compte d'une façon maîtrisée de sa relation aux abords d'extension : le point de vue est « *saisissant, il englobe, il fait un bond, il fait un point de vue global* » (F18). On retrouve l'association de la faculté d'adaptation et d'un détachement par rapport à l'espace de visite. Ceci est dû à des mobilités résidentielle et touristique importantes, conduisant à un fort contrôle de mobilité caractéristique de la classe 2 des individus urbains.

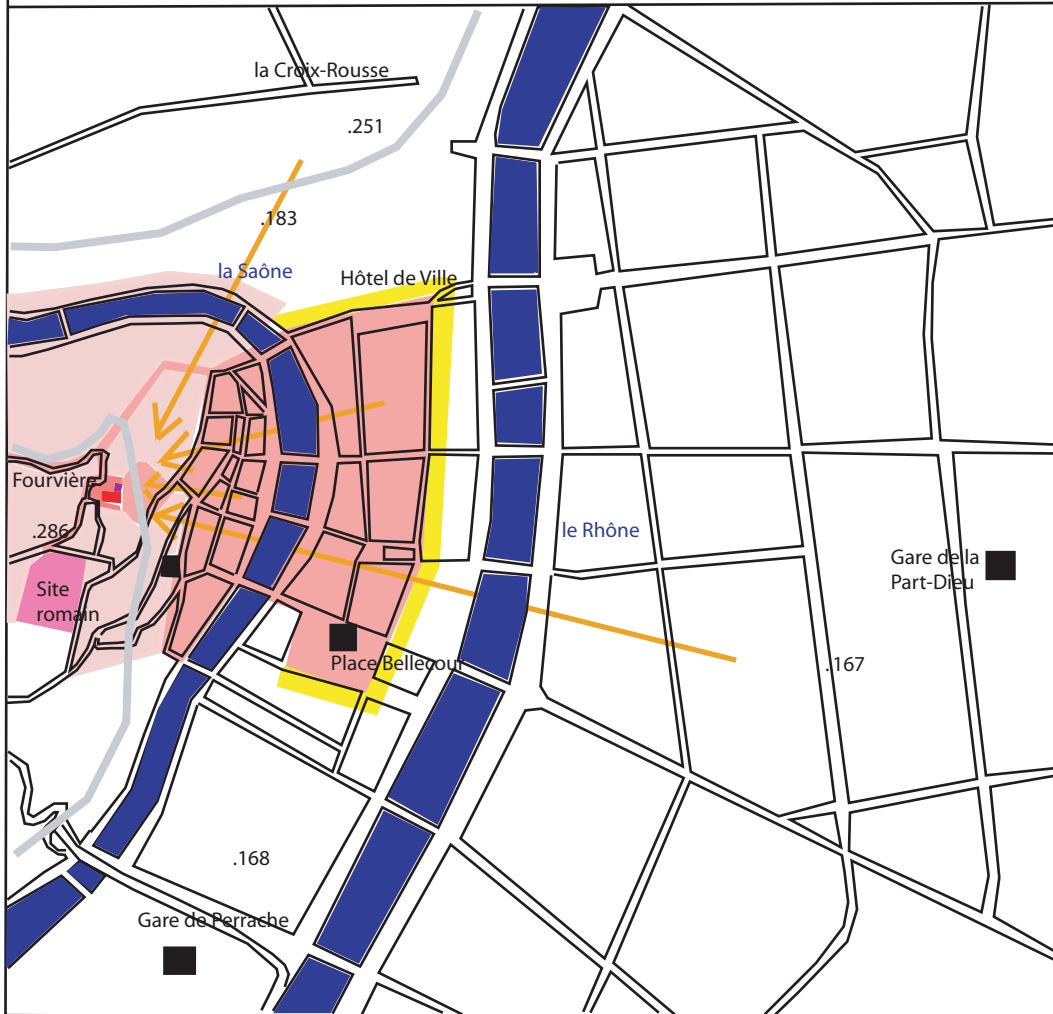
La traduction cartographique (carte 18) montre la spécificité du point de vue. Il existait déjà les abords en perspective à l'Opéra Garnier, avec l'avenue qui y conduit depuis le

Louvre, mais ici, ces abords au service du lieu de visite sont formés par l'ensemble du paysage urbain de l'agglomération lyonnaise.

Figure 73 : Géographie des visites du belvédère de Notre-Dame-de-Fourvière :





CARTE 18 : GEOGRAPHIE DES VISITES DU BELVEDERE DE FOURVIERE







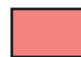


Légende :

Topographie :

- .170 point coté
-  hydrographie
-  rupture de pente

Géographie :

-  lieu de visite
-  associat
-  abords intégrés et annexés
-  abords au service du lieu de visite

-  abords intégrés et exploités
-  abords de détour et d'approche longue
-  angle mort/confins
-  marge
-  interface

0 500m

Conclusion de la quatrième partie

Une comparaison des résultats entre les différents espaces de visite peut en premier lieu être effectuée. En observant la présence des différentes classes dans les tableaux récapitulatifs, on s'aperçoit que la classe 2 (hyper-modernité avec un espace considéré comme un support) se manifeste dans les lieux de visite ayant un certain prestige, qu'ils soient payants ou non. Elle n'apparaît pas pour le Cloître de Fréjus, mais ce résultat est à prendre avec précaution, étant donné le faible nombre de personnes interrogées, et en dehors des vacances scolaires. La classe 2 se retrouve aussi au belvédère Notre-Dame-de-Fourvière. Elle a un point commun avec le Palais Garnier, celui d'être composée d'individus qui pratiquent des abords d'approche le plus rapidement possible, ou bien alors qui choisissent de faire un long parcours d'approche. Cette spécificité urbaine se transforme en espace rural dans un mode d'attention global au paysage d'approche, avant d'arriver au château d'Ussé. Les individus d'origine rurale visitant Fourvière et se plaçant en classe 2 ont un contrôle de mobilité plus modéré, avec un accès à pied, parfois associé au funiculaire, et avec une représentation graphique plus vague. Les premiers critères de comparaison et de différenciation se distinguent donc déjà à partir du bilan de cette classe 2 : d'une part, intervient la configuration de l'espace, et d'autre part l'origine des visiteurs pour expliquer les ressemblances et les différences de pratique des abords selon l'espace de visite. Il est à noter que l'importance de la configuration peut être liée à la notion d'espace support, fondateur de cette classe 2.

La classe 1, relative, elle, à un espace-décor, apparaît seulement chez les visiteurs de Fourvière. Parmi eux, les étrangers développent une attention visuelle à des points précis, comme les étrangers de l'opéra. Le décor est limité, pour ceux d'entre eux qui résident en ville, alors que l'étranger ayant un domicile rural déploie davantage son attention autour du belvédère, comme les Lyonnais. Un décor semblable s'établit donc pour des individus qui ont des origines et un cadre de vie qui diffèrent, justement parce que ces critères diffèrent. Enfin, si, malgré une perception visuelle dominante, on pouvait déceler une perception plurisensorielle chez des Lyonnais de la classe 2 visitant Fourvière, celle-ci ne ressort pas dans la classe 1, en corrélation avec la fonction de décor de l'espace, qui limite sa perception à la vue.

Il en est de même pour les visiteurs placés en classe 5. Ceux du château d'Ussé ont été associés avec les visiteurs rangés en classe 1. Une corrélation inverse s'observe entre le contrôle de mobilité de ces individus et leur rapport à la récréation de nature, qui caractérise cette classe 5. En effet, pour les périurbains, le contrôle de mobilité de l'espace de visite est faible, et ce sont des individus qui ont une difficulté à la récréation de nature dans des cadres de vie où c'est au contraire la destruction de nature qui prévaut, et la représentation de la difficulté de récréation de nature est d'autant plus forte qu'elle se fonde sur son hyper-modernité, celle d'une création d'espaces et/ou de champs de perception visuelle qui lui sont consacrés, et non simplement sur un rapport a-moderne d'intégration avec des fragments de nature. Pour les citadins, la présence de la nature dans l'espace quotidien est très relative, mais elle est le plus souvent installée, et ces individus sont habitués à un état de nature durable, ils peuvent davantage concevoir la récréation de nature, en lien avec un contrôle de mobilité modéré. Quant aux ruraux de l'espace non périurbain, ils sont les moins affectés par

le risque de suppression des espaces de nature, et peuvent développer un fort contrôle de mobilité en association avec un espace de vie où la nature leur apparaît omniprésente et non menacée.

Les résultats au sujet des classes 3 et 4 sont intéressants, car ils mettent en évidence un clivage entre une perception unisensorielle dans des espaces de visite urbains aux vastes dimensions (l'opéra, le belvédère de Fourvière), et au contraire une perception plurisensorielle dans des espaces de visite urbains plus confinés, au déploiement plus limité, et avec une présence plus importante de la nature (la place des Vosges, le Cloître de Fréjus), ainsi qu'au château d'Ussé. L'enjeu est alors de saisir comment l'intégration à la nature, caractéristique de ces classes, se relie avec les pratiques et les représentations des visites de ces espaces. L'attention uniquement visuelle est relatée par des individus qui, pour accéder à l'opéra ou au belvédère de Fourvière, ont pratiqué un recul des abords avec un accès à pied. La seule hypothèse qui peut être émise est que le souvenir de l'attention aux différents sens ne ressort pas, peut-être à cause de la pollution de l'air ou des bruits de la ville qui, à Paris comme à Lyon, n'ont pas permis que résulte du parcours pédestre des abords une représentation plurisensorielle de la nature. A l'inverse, pour les autres visiteurs de l'opéra, on observe que des accès plus rapides et/ou plus rapprochés pour atteindre le lieu de visite conduisent au rapport d'une perception plurisensorielle et à un plus fort contrôle de mobilité. Cette organisation n'est pas valable pour la place des Vosges, puisque ce sont au contraire des visiteurs ayant un long parcours d'approche ou, au moins, un recul des abords, qui rapportent une perception plurisensorielle et affichent un assez fort contrôle de mobilité. Plusieurs hypothèses existent alors : soit la place en elle-même, par son environnement de « nature », exercerait un rôle décisif, soit ce sont les abords de la place des Vosges qui seraient plus propices à la représentation plurisensorielle de la nature, par exemple avec l'ambiance fluviale de la Seine (plus d'air), la présence d'arbres en plus grand nombre sur les boulevards, soit, au contraire, c'est l'opéra par lui-même, associé à des abords sans « nature apparente », qui est un frein à la représentation de la plurisensorialité. Dans tous les cas, on est amené à supposer que, plus encore que pour l'espace support de la classe 2, la configuration de l'espace de visite exerce un rôle important dans la définition des cultures de visite des individus des classes 3 et 4, logiquement en lien avec les notions d'intégration et de participation à la nature.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette recherche, les résultats ont été présentés. Il importe ici, d'une part de faire le bilan de la démarche effectuée, et d'autre part de replacer les découvertes obtenues en perspective.

La pertinence des notions

Revisiter des expressions employées couramment en géographie pour les appliquer à notre problématique a montré que ce n'était pas un souci pointilliste, mais une réflexion à but opératoire, afin de saisir des catégories d'espace et des modes de relation à celui-ci, enfin des articulations entre ces catégories, spécifiques à la question de l'espace de visite dans ses rapports avec le reste des espaces. Sans reprendre l'ensemble de la réflexion, quelques idées clés peuvent être mises en avant. C'est ainsi que la notion de lieu a posé un fondement essentiel de notre sujet, en montrant la qualité patrimoniale de la destination par rapport à la notion de site. L'attention à l'échelle d'observation a eu son importance, dans le but de faire correspondre l'espace étudié avec les pratiques et les représentations des individus. L'environnement et le paysage ont bien été distingués, en termes d'échelle et de types de rapport que l'homme entretient avec le monde extérieur : l'environnement se rapporte à une matérialité de la nature située à proximité, au contact de l'individu, dans lequel interviennent aussi les représentations, mais le paysage est une composition plus large, l'aspect d'un pays, qui participe aussi de l'espace vécu, en dehors de la pratique. Il faut peut-être surtout (ré)insister sur la notion de milieu. En effet, dans le cadre de l'observation de ces espaces de visite, le milieu ne peut être un cadre de vie entourant un chez-soi quotidien. La géographie d'aujourd'hui telle que nous la concevons n'est plus celle du lieu ici, ou du lieu ailleurs, ou bien encore des seules mobilités, mais de l'articulation d'un ensemble d'espaces pratiqués et/ou représentés, quel que soit l'objet auquel nous attachons de l'importance, en l'occurrence, pour nous, les espaces de visite du patrimoine. Dans ce contexte, le milieu est l'espace compris entre deux lieux. La déclinaison et la richesse de la notion ont déjà été exposées, mais il importe surtout de dire que ce cadre de réflexion concerne aussi les espaces des individus aux horizons de départ limités. J'ai rencontré des personnes qui n'étaient presque jamais parties en vacances, un peu en excursions : la notion de milieu « entre deux lieux » s'applique avec autant de pertinence au sein de l'espace de vie et de l'espace vécu de ces personnes. Enfin, des « qualifications englobantes », ce sont surtout les confins qui apparaissent observables dans certaines configurations, comme un espace possible d'extension de la visite à côté de l'espace déjà pratiqué. La notion d'enclave se retrouve au sujet du lieu de visite lui-même, elle se relie avec l'espace sacré présenté en terme de géographie structurale. A partir de là, l'espace enclavé peut contenir plus ou moins les abords en son sein. La contrée trouve aussi une utilité pour exprimer l'ensemble constitué par le lieu, ses abords, mais aussi le milieu, cet espace déjà de l'approche qui opère, en représentation, un lien entre l'espace du chez-soi et l'espace de visite, comme on l'a vu par exemple au sujet des paysages ruraux du Val de Loire.

Etre empreint de l'état d'esprit d'une géographie française de la fin du XXème siècle

Si les affirmations ci-dessus montrent la spécificité d'une réflexion nécessitée par l'objet et le sujet de la recherche, la culture d'un géographe est aussi fondée sur sa connaissance des travaux antérieurs et sur l'usage qu'il en fait. Etablir une épistémologie de la géographie dans la perspective d'analyser les travaux à partir desquels un lien est opéré avec l'espace de visite a pour but de reconnaître l'héritage qui nous a permis de fonder notre réflexion, tout en apportant, par rapport à ce qui existe déjà, la formulation d'un besoin d'avancée de la recherche. Le sujet présent a la particularité de pouvoir être à la fois placé dans la famille de la géographie du tourisme, et en même temps il est autre chose que la géographie du tourisme. Néanmoins, les rapprochements les plus féconds s'opèrent avec les travaux qui commencent à montrer le fait de visite, au début des années 1980, avant que les dernières thèses montrent le rôle indéniable exercé dans le souci de prendre en compte un espace local entourant pour établir cette géographie fondée en partie sur les abords. Et, si la notion d'habiter n'a pas été explicitement appliquée au cours de cette recherche, elle se retrouve pleinement en terme d'une géographie de l'adéquation entre l'individu et le lieu promue par Mathis Stock, ceci en fonction des cultures globales des individus qui agissent de façon spécifique dans leurs rapports à chaque lieu particulier.

Mais, puisque notre sujet est autre chose qu'une géographie du tourisme, il s'est aussi forgé en tenant compte de l'héritage d'autres géographies. En terme de parcours de recherche personnel, l'observation du phénomène insulaire a été le déclencheur de la démarche de réflexion et du sujet présent, non pas pour transposer les îles sur le continent, mais pour y déceler une géographie plus générale. Les îles ne font que s'insérer dans ce dispositif d'organisation de l'espace constitué par l'association des abords et du lieu, mais elles y tiennent une place particulière, par le statut particulier que la société leur confère, et par la réflexion scientifique qu'elles permettent. Par ailleurs, l'articulation d'autres travaux, même anciens, à la confirme la permanence des modes de rapport à l'espace et à la nature. Par exemple, au sujet des descriptions de Jean Brunhes, comment ne pas rapprocher le cercle de champs qui entoure le village du Val d'Anniviers à l'espace décor de notre classe 1, et l'îlot rocheux portant Ghardaïa à l'espace support de notre classe 2 ? Surtout, on a vu qu'ils permettent de nourrir une réflexion de recherche appliquée à l'espace de visite. Le rapport à la nature pensé par Descola concerne les dispositions de l'être, mais le naturalisme et l'analogisme sont une chose, la situation et le mode de mouvement de l'homme de l'espace en sont une autre. Ainsi, le dispositif révélé par Joël Bonnemaïson sur le lien entre la route, le lieu et le territoire a permis d'affirmer la réflexion sur un espace davantage borné que limité, au sein duquel, si les abords existent, ils sont assez difficiles à délimiter, comme le montrent les essais de cartographie des espaces étudiés. Dans ce contexte, la difficile expression du rapport à l'espace de la part des visiteurs, en terme de discontinuité, de manifestation du seuil d'attention, révèle ce dispositif territorial aux limites floues. La notion des abords est alors un outil pour saisir ce flou. En réalité, c'est ainsi que nous décrivons cette géographie lorsque l'on cherche à l'opposer à une géographie du stable, fondée sur la sédentarité, sur les aménagements, les pratiques et les représentations de l'espace du quotidien. Mais en prenant une autre posture, celle vers laquelle nous guident ces auteurs, on adopte une autre représentation scientifique. Celle-ci permet de ne plus se centrer sur un lieu, ni de considérer

les territoires comme des étendues surfaciques et nettement délimitées, mais comme des espaces ponctuels définis par des rapports privilégiés, même lorsqu'ils sont éphémères, que l'homme entretient, en représentation, et a entretenu, en pratique, avec l'espace. Et c'est aussi en tenant compte de ces types de rapports territoriaux que l'observation des abords devient pertinente.

De l'usage des matériaux de la recherche

La partie épistémologique était un cadre pour la réflexion, mais devait être complétée par un dispositif méthodologique pour mener à bien l'appréhension de la géographie des visites. Il a été fait référence aux outils relevant de l'étude des discontinuités, parce que ceux-ci sont aussi à utiliser pour saisir les relations des individus à l'espace, et en établir une organisation. Mais l'expérience a montré qu'ils sont à relativiser, parce qu'ils ne peuvent pas tous être employés pour l'examen de chaque situation. On se trouve en fait ici non pas tant devant un problème de fond que face à une question de méthodologie de recherche. D'une part, en terme de temps disponible pour la réalisation de l'enquête, le chercheur comme l'enquêté ont un temps réduit, surtout sur les lieux de visite. D'autre part, le caractère éphémère de la présence du visiteur dans cet espace ne lui permet pas de produire un discours à partir d'un ensemble de questions relatif aux types et aux natures de seuils. Sur le fond, un principe de recherche plus important a émergé dans la pratique des entretiens : tout en tenant compte des possibilités offertes par la série d'outils permettant de convoquer les types de rapports à l'espace chez l'individu, il est apparu important que le visiteur fasse part de lui-même de la façon dont son rapport à l'espace s'est manifesté. A partir de là, le chercheur fait ressortir les informations importantes, les traduit et les rapporte à la grille de réflexion sur les rapports à l'espace, dans leurs déclinaisons (paysage, environnement, nature, patrimoine, milieu) et sur l'organisation de l'espace qui s'établit en reliant ses rapports et la configuration de l'espace. Quant à l'examen de la notion de périphérie, il a été utile pour évaluer les qualités des abords, et les appliquer de façon spécifique aux cinq espaces de visite observés. La réflexion, on l'a déjà dit, appelle à être poursuivie en ce qui concerne la dynamique des espaces.

Au-delà de l'usage de ces outils de mise en place de l'organisation de l'espace, il a fallu chercher les fondements de cette organisation. De ce point de vue, l'approche de la géographie structurale a été développée pour montrer, toujours dans un contexte systémique d'interrelations entre différents espaces, quels types de rapports aux espaces existaient. On a vu dans la troisième partie que cette analyse, qui croise à la fois les pratiques et les représentations des espaces sous l'angle des rapports à la nature, au paysage et à l'environnement, permet d'établir cinq classes d'individus, en tenant compte notamment de leur niveau de contrôle de mobilité. Cette dernière notion s'applique très bien à ce déploiement d'expériences actuelles de la récréation, elle met en avant l'importance de connaître la capacité des individus à accéder, à s'adapter et à adhérer – ou pas – aux espaces qu'ils pratiquent, en fonction de l'examen d'un certain nombre de données, telles que la mobilité résidentielle, les pratiques de vacances et d'excursions, les représentations de ces espaces pratiqués et des autres, et les rapports qu'ils entretiennent avec la nature et les problèmes d'environnement. L'usage de ce matériau a donc permis une compréhension des rapports de la société à l'espace, fondement indispensable qui se doit ensuite d'être traduit en

terme d'organisation de l'espace. La validité des résultats est à mesurer à l'aune du groupe d'individus rencontrés. A partir de l'expérience de recherche déjà réalisée, ceci conduit à en souhaiter une extension, dans plusieurs directions : un perfectionnement dans la démarche d'obtention des résultats, un élargissement des terrains de recherche, notamment en ce qui concerne les espaces urbains en tant que cadre de vie habituel, et les espaces ruraux, littoraux et montagnards en ce qui concerne les espaces de visite, et enfin l'intégration du fait que cette géographie est dynamique parce qu'elle évolue avec les cultures des individus comme avec le niveau et la qualité de pratique des espaces de visite.

Comprendre les territoires individuels pour établir la géographie d'aujourd'hui

La compréhension des territoires passe actuellement par une prise en compte de ces données, notamment celles relatives à la qualité des espaces et aux états de bien-être ou de difficultés d'être différenciés que les individus ressentent et expriment à leur sujet par leurs pratiques. Au-delà de cette question, cette compréhension met en évidence le fait que chaque espace ne peut plus se penser séparément des autres espaces. Les territoires sont devenus multiples, et individualisés. Chacun, en suivant la terminologie de Philippe Bourdeau, possède sa a-quotidienneté et ses territoires du hors-quotidien. Le territoire n'étant plus, ni collectif, ni compact, cela amène à revoir une partie de la conception que l'on peut se faire de la géographie. Textuellement et graphiquement, il est possible de rendre compte clairement et efficacement de ces nouvelles territorialités, tel que l'exprime par exemple André-Frédéric Hoyaux, mais qu'en est-il de la cartographie de ces territoires individualisés ? Car il ne s'agit pas seulement de positionner le lieu d'une telle pratique et d'une telle temporalité ici, et le lieu d'une autre pratique et d'une autre temporalité là, mais de montrer les relations entre ces lieux, par des flux de déplacements, mais surtout par l'expression des relations culturelles – pratiques et représentations – entre les lieux. Il s'agit alors de synthétiser les forces qui se dégagent de l'existence des différents territoires individuels, pour établir une géographie qui ne soit plus directement fondée sur l'observation de territoires collectifs, tels que la région, mais qui soit le produit, en terme d'organisation de l'espace, d'un faisceau convergent de pratiques et de représentations des espaces, celles-ci étant justement visibles au moyen de l'évaluation des territoires individuels. C'est ainsi que ces forces agissantes dans l'espace peuvent être mises en évidence, notamment en terme d'attractivité des espaces. Par exemple, il a été montré que des rejets plus spécifiques s'établissaient chez les habitants ruraux envers des paysages ruraux différents du paysage de leur espace de vie. A l'inverse, des cultures régionales littorales, comme en Bretagne induisent une attraction particulière pour le rivage. Dans ce jeu, les représentations des individus ne sont pas les seules forces agissantes ; elles composent sensiblement avec les conditions de la pratique. Plus que jamais, la prise en compte de la distance et de la situation interviennent dans la géographie des mobilités.

Annexe 1 : Photographies présentées aux individus interrogés à domicile :

Photo 1 : Forêt de Fausse-Repose :

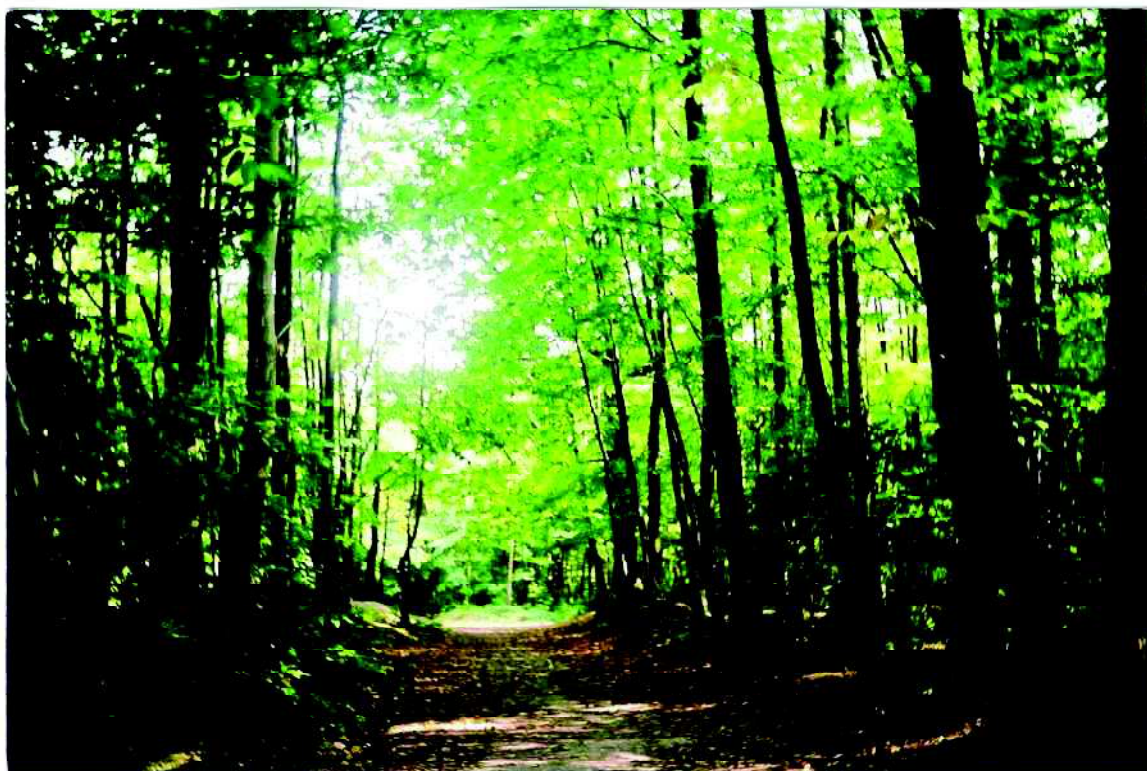


Photo 2 : Village de Sancy-lès-Provins :



Photo 3 : Openfield en Brie champenoise :



Photo 4 : Lande dans le Finistère :



Photo 5 : Lac du Drenec (Finistère) :



Canal du Midi près de Bram (Aude) :



Photo 7 : Ruelle du quartier El Morer à Collioure :



Photo 8 : Annexe du parc André Citroën (Paris) :



Photo 9 : Avenue de Friedland (Paris) :



Photo 10 : Boulevard Haussmann (Paris) :



Photo 11 : Quartier de l'Hôpital européen (Paris) :



Photo 12 : Place Saint-Ayoul (Provins) :



Photo 13 : Etage collinéen près de Beaufort (Savoie) :



Photo 14 : Etage montagnard au-dessus d'Arêches (Savoie) :



Photo 15 : Haute montagne rocheuse au-dessus de Beaufort (Savoie) :



Photo 16 : Montagne pyrénéenne en fin d'hiver au col du Puymorens :



Photo 17 : Massif du Canigou au printemps :



Photo 18 : Vallée de Vernet-les-Bains et Massif de Madres (Pyrénées-Orientales) :



Photo 19 : Ile Molène (Finistère) :



Photo 20 : Côte basse à Ploudalmézeau (Finistère) :



Photo 21 : Haut de falaise près de Collioure :



Photo 22 : Etang de Bages et de Sigean (Aude) :



Photo 23 : Plage et dune à Saint-Pabu (Finistère) :



Photo 24 : Quai des Paimpolais (île de Sein) :



Annexe 2 : Guide d'entretien à domicile :

Attention lors des déplacements quotidiens :

Si vous vous déplacez pour vous rendre à votre travail, faites-vous attention simplement à la route ou aussi à autre chose ?

Si vous faites attention à autre(s) chose(s), de quoi s'agit-il ?

S'agit-il toujours de la même chose, des mêmes choses, ou de choses différentes ?

Si ce sont des choses différentes auxquelles vous faites attention, est-ce en fonction des jours ou des saisons ?

Votre attention est-elle différente à l'aller et au retour de votre travail ?

Si oui, en quoi est-elle différente ?

Concernant des trajets passés pour vous rendre à votre travail, votre attention était-elle différente de votre attention actuelle ?

Si oui, en quoi était-elle différente ?

Concernant maintenant vos déplacements pour rendre visite à quelqu'un, par quel moyen de transport y allez-vous ?

A quoi faites-vous attention lors de ces déplacements ?

Préférences des lieux :

En fonction de quels critères avez-vous choisi votre domicile actuel ?

Considérez-vous que l'environnement dans lequel vous vivez est agréable ou désagréable ?

Pourquoi ?

Si vous avez eu plusieurs domiciles, en fonction de quels critères aviez-vous choisi ces domiciles passés ?

Si vous avez eu plusieurs domiciles, était-il agréable ou désagréable de vivre là où vous avez vécu par le passé ?

Pourquoi ?

Avez-vous toujours apprécié les endroits où vous avez passé vos vacances ?

Pourquoi ?

Pouvez-vous dire quels sont le ou les endroits de vacances que vous avez le plus apprécié ?

Si oui, lequel, lesquels ?

Quel sera le type de vos prochaines vacances ? (ou, si vous deviez partir en vacances, que choisiriez-vous comme type de vacances) ?

Pourquoi ?

Quel(s) endroit(s) avez-vous choisi ou choisiriez-vous pour vos prochaines vacances ?

Pourquoi ?

Processus de choix des vacances :

Pour quelle(s) raison(s) partez-vous (ou ne partez-vous pas) en vacances ?

Ces raisons changent-elles au cours de votre vie ?

Si oui, qu'est-ce qui change ?

Pour quelle(s) raison(s) choisissez-vous le(s) type(s) de vacances que vous pratiquez ?

Pour quelle(s) raisons(s) ne pratiquez-vous plus, éventuellement, certains types de vacances ?

Avez-vous envie de pratiquer des types de vacances que vous ne pratiquez pas ?

Pourquoi ?

En fonction de quel(s) critère(s) choisissez-vous l'endroit, les endroits où vous allez en vacances aujourd'hui ?

Avez-vous toujours choisi l'endroit de vos vacances de cette façon ?

Si non, comment faisiez-vous pour choisir les endroits de vos vacances par le passé ?

Si vous utilisez de la documentation, de quel type de documentation s'agit-il ?

Comment obtenez-vous cette documentation ?

A quoi vous sert cette documentation ?

Conservez-vous cette documentation ?

Rapport au monde :

Vous arrive-t-il de penser à la planète dans son ensemble ?

Si oui, selon quelle fréquence ?

Si oui, y pensez-vous quand vous êtes dans des endroits particuliers ou quand vous faites une activité particulière ?

Si oui, quels sont ces endroits, quelles sont ces activités ?

Par rapport à quel sujet, quelle idée pensez-vous à la planète dans son ensemble ?

Vous arrive-t-il de penser à certaines régions du monde ou de France, hors de votre région ?

Si oui, à quelle(s) région(s) pensez-vous ?

Si oui, selon quelle fréquence ?

Si oui, y pensez-vous quand vous êtes dans des endroits particuliers ou quand vous faites une activité particulière ?

Si oui, quels sont ces endroits, quelles sont ces activités ?

Par rapport à quel sujet, à quelle idée pensez-vous à ces régions ?

Vous arrive-t-il de penser à votre région, à des endroits de votre région ?

Si oui, selon quelle fréquence ?

Si oui, y pensez-vous quand vous êtes dans des endroits particuliers ou quand vous faites une activité particulière ?

Si oui, quels sont ces endroits, quelles sont ces activités ?

Par rapport à quel sujet, à quelle idée pensez-vous à votre région, à ces endroits ?

Représentation de la nature :

Qu'est-ce que pour vous la nature ?

D'après vous, où la nature est-elle présente ?

Pensez-vous faire des usages de la nature ?

Si oui, lesquels ?

La nature vous apporte-t-elle quelque chose ?

Si oui, quoi ?

D'après vous, la nature peut-elle être fragile et menacée ?

Si oui, qu'est-ce qui peut être fragile et menacée dans la nature ?

A quelle(s) occasion(s) vous rendez-vous compte de la fragilité de la nature ?

D'après vous, la nature peut-elle être menaçante ?

Si oui, qu'est-ce qui peut être menaçant dans la nature ?

A quelle(s) occasion(s) vous rendez-vous compte de ces menaces de la nature ?

Représentation des problèmes d'environnement :

D'après vous, quels sont les problèmes d'environnement les plus graves ?

A quelle(s) occasion(s) avez-vous pris conscience de ces problèmes ?

A quelle(s) occasion(s) vous arrive-t-il de penser à ces problèmes ?

Pensez-vous que ces problèmes modifient le fonctionnement de la nature ?

Est-ce une conviction personnelle ou est-ce quelque chose que vous avez entendue et que vous reprenez ?

Représentation de l'espace rural :

Quelle est (ou quelles sont) pour vous l'image, les images que vous avez de la campagne ?

(En dehors de votre région) Y a-t-il des campagnes que vous trouvez agréables ?

Si oui, lesquelles ?

Pourquoi ?

Si vous n'y avez pas vécu, est-ce que vous pourriez vivre dans ces campagnes ?

Si vous n'y avez pas été pendant vos vacances, est-ce que vous passeriez des vacances dans ces campagnes ?

Y a-t-il des campagnes que vous trouvez désagréables ?

Si oui, lesquelles ?

Pourquoi ?

Représentation de la ville :

Quelle est (ou quelles sont) pour vous l'image, les images que vous avez de la ville ?

Y a-t-il des villes ou des endroits en ville que vous trouvez agréables ?

Si oui, lesquelles ?

Pourquoi ?

Si vous n'y avez pas vécu, est-ce que vous pourriez vivre dans ces villes ?

Si vous n'y avez pas été pendant vos vacances, est-ce que vous passeriez des vacances dans ces villes ?

Y a-t-il des villes ou des endroits en ville que vous trouvez désagréables ?

Si oui, lesquelles ?

Pourquoi ?

Représentation de la montagne :

Quelle est (ou quelles sont) pour vous l'image, les images que vous avez de la montagne ?

Y a-t-il des montagnes ou des endroits en montagne que vous trouvez agréables ?

Si oui, lesquelles ?

Pourquoi ?

Si vous n'y avez pas vécu, est-ce que vous pourriez vivre dans ces montagnes ?

Si vous n'y avez pas été pendant vos vacances, est-ce que vous passeriez des vacances dans ces montagnes ?

Y a-t-il des montagnes ou des endroits en montagne que vous trouvez désagréables ?

Si oui, lesquelles ?

Pourquoi ?

Représentation des littoraux :

Quelle est (ou quelles sont) pour vous l'image, les images que vous avez des littoraux ?

Y a-t-il des littoraux que vous trouvez agréables ?

Si oui, lesquels ?

Pourquoi ?

Si vous n'y avez pas vécu, est-ce que vous pourriez vivre sur ces littoraux ?

Si vous n'y avez pas été pendant vos vacances, est-ce que vous passeriez des vacances sur ces littoraux ?

Y a-t-il des littoraux que vous trouvez désagréables ?

Si oui, lesquels ?

Pourquoi ?

Récits d'excursion :

Pouvez-vous décrire la façon dont se sont déroulées plusieurs excursions que vous avez effectuées pendant vos vacances ?

Entretien libre. Insister sur :

- Identification des espaces traversés et atteints,
- Localisation,
- L'itinéraire et la représentation du système de réception (carte mentale),
- la durée et les pauses,
- les activités,
- Description : situation météorologique, ambiance sociale et description des paysages,
- conscience du fonctionnement des espaces,
- représentation des dynamiques,
- insertion du site dans son environnement,
- l'équilibration,
- la suffisance,

- la satisfaction,
- la motivation de retour.

Photographies :

1). Photographies personnelles :

Prenez-vous des photographies lors de vos excursions ?

Si oui, prenez-vous des photographies lors de toutes vos excursions ou lors de certaines seulement ?

Lors de quelles excursions prenez-vous des photographies ?

Pourquoi ?

Pouvez-vous me présenter des photographies de paysages ou de monuments prises pendant ces excursions ?

Sur chaque photographie :

- pouvez-vous dire où a été prise cette photographie ?
- pourquoi avez-vous pris cette photographie ?
- la photographie correspond-elle à ce que vous vouliez prendre ?
- la photographie est-elle représentative de l'endroit où vous avez fait l'excursion ?
- la photographie correspond-elle à votre image de l'endroit ?

2). Pour chacune des photographies suivantes, pouvez-vous dire si vous voulez aller dans cet endroit, et si oui, pour quoi faire ?

Annexe 3 : Extrait d'entretien avec un habitant des Contamines-Montjoie :

Vos propres excursions déjà réalisées : parmi toutes les excursions, quel est le premier exemple que vous donneriez ?

Le premier exemple d'excursion ?

Oui.

Le premier exemple ? N'importe quelle course en montagne que j'ai fait dans le coin, c'est le premier truc qui me viendrait à l'esprit.

Alors quel lieu, quelle course ?

Oh ! Il y a une foison de, de mots qui me viennent. Allez, la Tête du Colonne, par exemple, la Tête du Colonne, enfin, Aiguille Rouge, Aiguille Grise, la Grande traversée, ça, c'est un grand souvenir.

Pour cet exemple, est-ce que vous pouvez faire un plan de l'itinéraire de ce qui est pour vous la destination, de ce que sont les points d'étape de cette course ?

C'est-à-dire un plan, un croquis, en disant où est-ce qu'on passe ? Oui, complètement. Ca, toutes les courses en montagne que j'ai faites, je peux refaire, elles sont gravées, je peux retrouver, redécrire l'itinéraire grosso modo, où est-ce que je me suis arrêté.

Avec l'itinéraire, la ou les destinations, les attractions, les points de pause éventuellement, et les éléments remarquables aux environs de l'itinéraire, dans l'environnement que vous traversez.

Vous aimez pas que je vous fasse le chemin, que je vous trace la carte géographique.

Non, pas la carte exacte, ce que vous pouvez faire comme représentation de cette course.

Si je pars du parking qui est là, tout le chemin d'approche jusqu'au refuge de Varan.

Cette première partie, déjà, c'est une seule unité de paysage traversée ou plusieurs ?

Non, il y a une unité de paysage, à part un endroit où on s'enfoncé peut-être dans les gorges, mais en gros c'est un chemin de gypaète jusqu'au refuge, avec la vue sur le mont Blanc derrière. C'est pas monotone du tout, c'est agréable. Un petit peu rébarbatif par moments à marcher, au niveau de l'effort. Après, on a, on part légèrement de la gauche du refuge, et on remonte, ça c'est un exercice que vous me faites faire là, on remonte une grande combe, donc on fait un paquet de lacets dans cette espèce de grande combe, sous l'aiguille, sous l'aiguille grise, jusqu'à ce qu'on appelle le col de Barmerousse. Donc là, la montée est fastidieuse, parce que c'est des lacets, parce que c'est monotone, et on monte pendant une heure, une heure et demi de montée régulière, en plein soleil parce que c'est le soleil levant. Par contre, on arrive au col de Barmerousse, tout d'un coup, c'est géant, parce qu'on passe d'un endroit vertical à un endroit presque horizontal, et puis complètement pommé, et là, il n'y a plus de chemin.

Dans la montée, il y a aussi une seule, une deuxième seule unité paysagère ?

C'est une, alors là, pour le coup, il y a vraiment une unité paysagère. Autant en bas, on peut encore être un peu dubitatif, parce qu'on est un peu dans la forêt, il y a des trouées, il y a des rochers, alors que là, il n'y a rien qui arrête le regard. Le seul truc qui peut ne pas être monotone, c'est que le refuge devient de plus en plus petit. Mais sinon, la montée au col de Barmerousse, honnêtement, c'est une purge.

Et alors, après, plus de chemin ?

Par contre, après, plus de chemin, il faut chercher son chemin, il faut trouver son itinéraire, et là ça devient varié.

Et on évolue dans quel milieu, là, c'est de la caillasse ?

C'est, non, là, on est encore dans les pelouses, si mes souvenirs sont bons, on appelle ça des pelouses subalpines, oui, c'est des espèces de pâturages à moutons.

Oui, subalpines ou alpines.

Oui, même alpines, peut-être, même, à cette altitude-là, parce qu'on arrive quand même à 2200 là.

Oui, alpines.

Et puis, à partir de là, on va chercher une espèce de petit col, où on va pouvoir laisser son sac, et ce petit col est impressionnant parce que derrière, on a l'à-pic sur Sallanches. Autant on arrive par des pentes qui sont relativement douces par rapport à ce qui attend de l'autre côté de la falaise vertigineuse qu'on voit depuis Sallanches. C'est peut être pour ça que ça me plaît, parce que ça faisait très longtemps que je voyais ces falaises, et j'avais envie de voir comment c'était depuis en haut, donc là il y a une particularité fantasmique, qu'on peut appeler fantôme. Ensuite, donc, à partir de là, on laisse les sacs. Donc ça doit faire la deuxième pause, troisième pause de ce nom, la première pause au refuge, deuxième pause au col de Barmerousse, troisième pause à ce petit col pour voir comment c'est, on laisse les sacs, et là on peut faire l'aiguille Grise en aller et retour, donc là il faut là contourner, et puis, et bien on met les mains, on monte dans des espèces de gros blocs, il est bon d'avoir une corde, au moins pour la descente, parce que c'est assez scabreux, et puis quand on est en haut, on est tout seul au sommet de ce... depuis la vallée, c'est géant. Et puis on voit surtout tout l'itinéraire, tous les détours qui suivent derrière. Donc après on redescend, on récupère les sacs, et puis là, et bien ça redescend un petit peu, il faut chercher son itinéraire pour arriver à taper sur une espèce de petite barre de rochers, c'est le seul moyen de franchir cette barre de rochers qui permet d'arriver à, à une autre, une espèce d'autre grande terrasse herbeuse, qu'on va remonter, qui permet d'arriver à l'aiguille Rouge. Donc là, on fait une troisième, encore une pause, donc a priori, on y est à l'heure du repas, vers une heure de l'après-midi. Et pour faire l'aiguille Rouge, là, par contre, il faut s'encorder, parce qu'il y a des petits pas d'escalade, sans être très, très durs. Et puis surtout le rocher est pourri et la chute est mauvaise, donc il faut s'encorder. Vous voulez que je vous décrive tout ? On

passer sous un surplomb, faut pas hésiter à passer derrière, enfin bref... Au sommet de l'aiguille Rouge, ce qui est super, c'est qu'on voit l'aiguille Grise où on était avant, avec toujours en toile de fond, tout le massif du mont Blanc, et puis de l'autre côté, la vallée de Sallanches, Magland sous nos pieds. Donc ensuite on redescend par le même itinéraire, on contourne l'aiguille Rouge par sa base, et puis on suit, alors là le paysage change complètement, autant avant on était dans les herbes, dans les pelouses, et puis un petit peu de terre ou de tout petits éboulis, mais pas grand chose, autant après, là on tombe sur, on arrive dans le plateau calcaire qui est typique du Désert de Platé. Donc là on monte, on descend, on désescalade deux mètres, on remonte deux mètres, on descend dans ces lapias calcaires, jusqu'à buter sur la Tête du Sautet. Quand vous êtes à la Tête du Sautet, et bien là, quand on y était, on était dans la neige. C'est un coin à bouquetins, truffé, apparemment, d'après les dires qu'on a eu, il y en a eu tout le temps. Et puis après, on quitte ce sommet, on plonge un petit peu à flanc de coteau, et là on est, on est dans des terrains complètement instables de schistes, des espèces de piles d'assiette de schistes. Donc, autre type de paysage, autre type de stress également, parce qu'on n'a pas envie de se casser la gueule ; si on tombe, on va se faire mal, on va pas se rattraper. Et puis on traverse plusieurs creux de torrents asséchés à cette époque-là. Il n'y a toujours pas, il n'y a aucun chemin pour trouver le bon étage où on est. Donc là, on a été obligé de monter, descendre, pour trouver les passages les plus commodes. A un endroit, on rejoint l'arête. Les topos disent qu'il y a un saut de trois mètres à faire, mais qu'on va pas oser le faire, donc il a fallu désescalader ces trucs schisteux pourris, remonter de l'autre côté, et puis ensuite on repart sur la Tête du Colonne, on retrouve les pelouses du début, on est au pied de la Tête du Colonne. Il y a une grande fissure pour monter, ou alors on peut la contourner par derrière dans la neige, il y a un petit peu d'escalade à faire, on arrive à la Tête du Colonne. Et puis après, la descente, on revient sur Platé, on repasse par derrière en face Nord, on est dans la neige, sur la glace, on reprend une arête, et, j'aurais peut-être dû dessiner, du coup, j'ai parlé avec les mains, je suis désolé.

Mais ça fait beaucoup de choses ?

C'est une grosse journée, ça. C'est une grosse journée. On avait 2000 mètres de dénivelé dans les pattes, et c'est pour ça qu'elle m'a particulièrement marquée.

Vous l'avez fait plusieurs fois ?

Je l'ai fait qu'une fois.

Quelle est la différence de votre rapport à l'environnement à la descente par rapport à la montée ? Pas au niveau de l'effort physique, mais au niveau du paysage ?

Et bien, à la descente, le paysage, le paysage, je vais certainement moins bien l'apprécier. Surtout dans cette balade-là, parce qu'on en avait vraiment plein les pattes, on est rentré la nuit avec la frontale. Mais, en règle générale, à la descente, j'ai moins bien apprécié le paysage, parce que les douleurs aux pieds, aux genoux, aux cuisses, gâchent un petit peu le plaisir. C'est pour ça que je préfère le ski de rando, parce que la descente, on aura à la fois le plaisir de la descente, et comme la descente est agréable, ça permet à la fois d'apprécier pleinement le paysage qui est autour. Je profite beaucoup plus du paysage à la montée qu'à la descente.

Pour toutes vos excursions en général, ou alors pour certains types, est-ce que vous prenez des photographies ?

Oui.

De toutes ou de certains types d'excursions ?

Je dirais pas de toutes, mais je dirais pas d'un certain type. Je veux dire par là que mes photos, je les prends pas toutes parce que, bon, ne prendre que des photos, c'est lassant, mais je peux prendre des photos de sorties un petit peu acrobatiques, comme de sorties complètement familiales et tranquilles.

De quelles photos vous rappelez-vous en premier ?

A propos de cette sortie-là ?

Non, de n'importe quelle sortie.

La première photo qui me vient en tête, c'est une photo qu'on a pris en Corse, où on a, justement, la mer qui plonge dans la montagne, et des contrastes de lumière ou de couleurs fabuleux.

Et là, vous êtes au sommet quand vous la prenez ?

On est à flanc de coteau, et en plus, c'est même pas une photo prise en marchant, c'est une photo prise en baignole. On a arrêté la voiture, parce que c'était tellement beau, je suis sorti, j'ai pris mon appareil, j'ai pris la photo. Parce que, justement, on avait ces contrastes de couleurs.

C'est sur une route littorale ?

Route littorale, qui surplombe la mer, où on passait à un moment où il y avait des contrastes de couleurs et une luminosité qui étaient, qui étaient comme il faut. On avait le soleil du bon côté, pour pouvoir apprécier, justement, la beauté du paysage, pas trop écrasé par le soleil.

Sur cet exemple-là, où avez-vous pris des photos ?

On a pris des photos à l'aiguille Rouge, aux sommets, à chacun des deux sommets, notamment des photos du sommet qu'on venait de faire ou qu'on allait faire, pour avoir un souvenir de l'itinéraire qu'on avait fait ou qu'on allait faire après. Des photos avec, autant que possible, un arrière-fond sympa, toujours en essayant d'avoir un premier plan, et puis derrière, donc un premier plan, style copains, ou une touffe d'herbe, des trucs comme ça, et en arrière-plan le sommet qu'on allait faire ou qu'on venait de faire. Du col, par exemple, ici, on avait pris une photo qui était sympa, parce qu'on voyait, sur une falaise d'en face, on voyait nos ombres. Donc, oui, c'était assez rigolo, on avait l'impression de trois rois mages qui marchaient, c'était rigolo comme tout. Photo de la vallée d'en bas, photo, photo à la Tête du Sautet où il y avait justement des bouquetins. Et puis photo au sommet du Colonne. En fait, il y a eu, un, deux, trois, quatre, il y a dû y avoir, on a dû prendre cinq, six photos. Cinq, six

photos qui essaient de remonter les différents types d'ambiance qu'on pouvait avoir au cours de cette journée. C'était ça qui était fabuleux dans cette journée, c'est la variété des paysages auxquels on a eu droit.

Par rapport aux sites culturels, est-ce que vous en visitez beaucoup aux alentours de vos lieux de séjours, et là aussi, quel est le comportement par rapport à la photographie ? Est-ce que vous en prenez souvent ou pas ?

Tout va dépendre des sites culturels qu'on va voir.

Par exemple ?

Par exemple, quand on avait été du côté, pas très loin de Narbonne, on avait été voir le fort, fort Sale, fort de Sale, je sais plus comment il s'appelle. Donc, une fortification du château cathare. J'ai peut-être pris une ou deux photos.

C'était au Canet ?

C'était quand on était en vacances au Canet, je crois, oui. C'est pas très loin. On n'hésitait pas à faire trois quarts d'heure de bagnole.

Donc, là, pour une semaine de vacances, c'est juste une ou deux excursions et puis le reste à la plage ou... ?

Non, non, non, ce serait plutôt l'inverse, c'est-à-dire que, pour nous, la plage, c'est le soir, sous les coups de cinq heures, et dans la journée, on va dans l'intérieur des terres.

Alors, à chaque fois, c'est pour un site culturel, ou aussi la randonnée ?

Ca peut être les deux, les deux, soit l'un, soit l'autre, en fonction de ce qu'il y a à voir de sympa.

Aux environs du Canet, ou ailleurs, un exemple de site culturel avec prise de photo ?

Et bien, fort Sale, fort de Sale, par exemple. On avait été voir également l'abbaye de Fontfroide.

Alors, le fort de Salses, je crois, là, c'est le site que vous prenez en lui-même, avec un arrière-plan, ou bien vous utilisez le point de vue qu'il y a ou qu'il y aurait sur ce site pour prendre le paysage autour ?

On n'a pas pris le paysage alentour depuis ce site. On a pris ce site avec au premier plan, par exemple, les enfants. En fait, le site est le prétexte de prendre les enfants, d'allier les deux, les deux plaisirs pour la photo. Mais c'est le site en lui-même qui nous attire, et en même temps on a pris la photo d'une partie du fort de Sale qui nous a plu.

Les sites de panorama, de belvédère, de table d'orientation, mais où il n'y a rien, spécialement, il n'y a rien d'autre. Ca, ça vous intéresse ou pas, quand ce n'est pas en montagne ?

Oui, oui, j'entends, éventuellement. On va pas aller les rechercher systématiquement. S'il y a effectivement, je suis en train de réfléchir, on n'a jamais fait un réel détour pour... Par contre, si je vois, si je vois par exemple dans ces coins-là...

Mais c'est un lieu propice à la prise de photo, ou pas ?

Si, au moment où on y est, ça nous semble beau, ça nous plaît, on prendra une photo, on n'hésitera pas à la prendre, ça, c'est clair. S'il y a la bonne luminosité, si, je reviens toujours à mes histoires de contrastes de couleurs, parce que c'est des trucs auxquels je suis sensible, là on n'hésitera pas à en prendre. Par contre, si on est à une heure où le soleil écrase toute luminosité, là, on ne prendra pas de photos, même si le site nous a plu. On sera tout à fait capable de se déplacer d'un point A à un point B pendant un périple, pas sur l'aller ou le retour des vacances, mais quand on décide d'aller, par exemple, à Fontfroide, si, sur le trajet, la carte nous dit que là, il y a un beau point de vue, et bien on n'hésitera pas à s'arrêter à cet endroit-là, pour justement voir ce qui est signalé.

Annexe 4 : Extrait d'entretien avec une habitante de Saint-Divy :

Ca se trouve où ?

C'est à La Réunion. C'est à La Réunion, c'est une rivière qui s'appelle le Bras Rouge. J'y ai été au mois de septembre et donc elle était à sec. Et donc on avait décidé de, au cours d'une journée, de descendre, de la descendre complètement. Donc on avait laissé les véhicules tout en haut de la rivière, presque au départ en fait, plutôt dans les, j'allais dire montagne, non, c'est plutôt des collines, mais bon, on était avec des grandes falaises, on était monté tout en haut de ces grandes falaises, et puis on avait pris un chemin qui descendait à travers les rochers et la forêt également, c'était super, pour arriver dans le lit de la rivière, et on avait descendu ça, il nous avait fallu quatre heures pour descendre entièrement la rivière. Donc c'est un souvenir extra, avec quelques endroits, bien sûr, où l'eau était un petit peu présente.

Un premier plan très rocailleux, et puis un torrent juste derrière, des escarpements très raides qui encadrent ce torrent, et on voit un peu de verdure au fond, mais c'est assez sec.

On était, là on se sentait vraiment, comme vous dites, dans la roche, avec cette eau présente, mais on était quand même entourés pendant toute cette descente par des arbres et de la végétation, un petit peu plus loin. Il y avait des endroits avec des falaises beaucoup moins hautes, donc parfois on cotoyait la végétation, et ça, je trouvais magnifique. Mais c'était, même au niveau des émotions, c'était incroyable de se dire qu'on descendait, qu'on posait nos pieds à un endroit où, où il est impossible de le faire lors d'une autre saison, avec cette, un petit peu ce sentiment aussi, si, jamais, tout d'un coup, des pluies diluviennes, si l'eau se remettait à monter, on serait en danger parce qu'on n'avait pas moyen de monter, à ce moment-là, de remonter plus haut, et, et puis cette végétation autour qui était quand même très, très luxuriante.

Là, c'était plutôt ce qu'il y avait de proche, la végétation proche qui vous attirait ?

C'était déjà l'aventure de descendre une rivière à sec, ça, je l'avais jamais fait. Et puis non, c'est la beauté des paysages, c'était superbe, d'être, à chaque virage, à chaque courbe de la rivière, le paysage était complètement différent. On ne savait jamais ce qu'on allait découvrir, à passer le rocher suivant. Et c'était toujours différent, je crois que c'était extraordinaire. Non, c'était le tout, je crois que c'est pas, pas la végétation, c'était le tout.

La rivière.

La rivière, le Bras Rouge, je pense que c'est dans le coin de Cilaos, on voit bien que Cilaos c'est la région plutôt élevée, donc on n'a pu descendre que dans ce coin-là.

D'autres photos ?

Peut-être les volcans.

A la Réunion, toujours.

Par exemple, celle-ci.

Une terre de lave, au sommet, c'est un volcan. On ne voit que ça, il y a un seul paysage, complètement aride, plutôt sombre, noir, moitié terre volcanique, moitié ciel bleu. Dans quelles conditions vous avez fait cette visite ?

Donc, là, c'était parce que, comment dire, c'était une des curiosités de l'île, de voir ce volcan. Je suis en train, j'ai des trous de mémoire, déjà.

C'est la Fournaise.

Oui, le Piton de la Fournaise. Oui, je me rappelle, ça avait été très, très fatigant, extrêmement fatigant, parce qu'il fallait marcher énormément, on a beaucoup, beaucoup marché, sur ce sol de lave, où on se faisait beaucoup mal aux pieds, aussi, c'était très caillouteux, et donc j'avais trouvé extrêmement fatigant. Et surtout, ce qui est, ce qui rajoutait encore plus à la fatigue, c'était ce sentiment d'être, d'être loin de tout, d'être complètement isolé, loin de tout, et de ne pas voir la fin, en fait. Et c'est vrai que le paysage était quasiment identique, on pouvait faire une heure de marche, on restait toujours avec les mêmes images, quasiment, dans les yeux.

A partir de l'endroit où vous avez laissé votre voiture, c'était toujours, pratiquement, le même paysage ?

Ca n'a été que ça. Ca n'a été que ça. Il y a eu un moment où on a dû, descendre, quand même, sur le site, par des escaliers interminables. Je me rappelle, il y a une autre photo où on les voit, on descendait, on descendait, et puis à ce moment-là, je me rappelle, j'étais assez contente, tout ça, je me disais, on m'avait dit que j'allais voir un volcan, mais je pensais que ça allait se faire en un quart d'heure, et on fait on a dû marcher, donc il y a le petit volcan et le grand volcan, qui est donc le piton de la Fournaise. Je me rappelle que, quand..., ce petit volcan, quand je descendais l'escalier, paraissait pas si loin que ça, et que ça m'a paru, mais, interminable de pouvoir y arriver, donc j'ai grimpé à son sommet, en me disant, chouette, ça y est, je suis sur le petit volcan. Et puis là, les amis qui nous accompagnaient nous ont dit, bon, on va aller jusqu'au grand, et je me rappelle avoir demandé combien de temps il allait nous falloir. Et donc ce serait quasiment le même temps qu'on avait mis pour arriver à

ce petit volcan, j'ai donc dit, je pourrais jamais faire le retour, après, je serais trop épuisée, donc je ne suis pas allée jusqu'au grand volcan. Et puis c'était ce paysage, marcher aussi longtemps pour voir exactement tout le temps la même chose, c'était, non, je trouvais pas du tout d'intérêt. C'était bien, j'avais vu le petit volcan, j'avais vu ce que c'était un paysage volcanique, bon, voilà, je l'avais fait, mais c'est pas du tout le genre d'excursion, c'est à faire une fois, c'est bien, je le referais pas une deuxième fois. Je serais pas retournée là une deuxième fois, contrairement à la descente de rivière, j'aurais bien refait le lendemain, même si elle était aussi fatigante aussi dans un sens. Mais c'était autre chose, c'était riche, à tout point de vue. Tandis que là, c'était à voir, en effet, j'ai jamais regretté, mais bon j'ai vu une fois, c'était bien. Je serais pas retournée ;

Quelle était votre attention au paysage avant d'arriver dans ce paysage volcanique ?

En fait, avant d'arriver dans le paysage volcanique, c'était le paysage qu'on voyait quasiment partout sur l'île. C'est vrai que, d'un seul coup, les choses se dégradent, diminuent, il y avait de moins en moins de verdure, de moins en moins d'arbres, la végétation commence à se rapetisser, jusqu'à devenir ras du sol. Ça faisait un peu paysage de montagne, oui, avec des, oui, de ce style-là, et puis d'un seul coup on arrive à quelque chose qui est immense, oui, je me rappelle avoir vu ça d'en haut, c'est immense, c'est désert, c'est sombre, c'est, oui, c'est un paysage marqué.

Au retour, que vous a fait le fait de revenir dans le paysage plus vert, après être passée par là ?

Oui, là, on a l'impression de revenir à la vie, que les choses étaient éteintes, mortes, de là où on venait, et retourner jusqu'à la voiture, ça permet de renouer un petit peu avec... Oui, c'était quand même un sentiment d'irréalité, en fait, dans ce paysage volcanique. C'était revenir à quelque chose de plus réel, comme si on avait fait une parenthèse, descendre jusqu'à ce petit volcan, là, et puis que, d'un seul coup, on revenait quand même à la vie, grâce à la végétation, à ce qu'on pouvait, à tout ce qui semblait vivant. C'est vrai que ça fait paysage mort, et, quand on revient, quand on réaperçoit les arbres, et un petit coin de ciel bleu, aussi, parce qu'on était au-dessus des nuages, en plus, donc c'est, on a vraiment l'impression d'être ailleurs, complètement ailleurs.

Là, on est sur une passerelle, qui franchit une rivière assez large, dans un milieu de forêt, c'est très vert.

En fait, c'était un pont suspendu. Ca, ça aurait été une passerelle, ça m'aurait plus arrangé à l'époque, parce que le fait qu'il soit suspendu, en fait, ça bougeait à chaque pas, donc j'avais l'impression que j'allais tomber en-dessous à chaque moment. Donc c'était dans le cadre d'une excursion, donc on était tombé par hasard, en voiture, au bord de cette rivière, et puis on voulait se promener, donc on a décidé de s'arrêter. Donc c'est vrai que c'était un paysage assez varié de rocailles, c'était une rivière en milieu de forêt, tout à fait, avec beaucoup de rocailles, et donc, je me rappelle avoir mis les pieds dans l'eau, et tout ça, et pour pouvoir aller plus loin, il a fallu un moment passer ce fameux pont. Je m'attendais pas du tout à ça, en fait. Ca m'a paru tout à fait surmontable quand je l'ai vu. Et quand j'ai, par contre, quand on a été dessus, ça été assez terrible. Ce que j'aimais bien, c'est, quand même, dans cet endroit, c'est que le pont, je trouve, s'harmonisait assez avec le paysage alentour. Ils auraient pu faire quelque chose de plus moderne, de plus solide, de plus, mais bon, ça rajoute un petit peu à l'aventure, et puis je trouve qu'il dénotait un peu dans le paysage.

Est-ce qu'il y avait un but à l'excursion ?

Du tout. C'était complètement, on avait le temps, on n'allait nulle part.

Et concrètement, ensuite, est-ce que vous êtes arrivés à un but, par hasard ?

En fait, c'est vrai que ce pont, on l'a aperçu, de loin, et c'est vrai qu'on comptait se promener, on ne savait pas du tout combien de temps, et puis on s'est dit, pourquoi est-ce qu'on n'irait pas plus loin, ça a l'air sympa par là-bas, donc plus loin, ça avait l'air assez joli aussi à regarder, c'était vraiment dans un but de promenade, complètement, on était dans un but de promenade, et il est vrai que, bon, jusqu'au pont, on a longé cette rivière, et puis une fois que le pont était traversé, la promenade a pris un tour différent, parce que je ne faisais que penser que j'allais devoir reprendre le pont en arrière.

Avant le pont, c'était un chemin qui longeait la rivière, c'était pas une traversée de la forêt ? Ca longeait la rivière, ou les deux ?

C'était, c'étaient des petits cailloux qui longeait la rivière. Il n'y avait pas de chemin, c'était pas dessiné, en tout cas, c'était sauvage, c'était pas du tout aménagé, en tout cas, pour que ce soit un lieu de promenade.

Et après le pont, vous êtes allés jusqu'où, jusqu'à un endroit particulier ou pas ?

Non, en fait, non, le pont permettait de retourner un peu en forêt, mais pour contourner la rivière et revenir, en fait. Parce que, il y avait des endroits, comme je vous dis, où il n'y avait pas de chemin dessiné, donc il fallait qu'on trouve des endroits où on pouvait marcher, donc, et bien c'était un petit peu à nous de faire notre itinéraire. Donc le pont permettait de contourner, je sais plus quoi, je sais plus pour quoi est-ce qu'il..., on ne pouvait pas continuer à longer la rivière. Il y avait un truc qui empêchait, sûrement, qu'on continue à la longer, et donc qui permettait de contourner cet obstacle, ce pont, et de retourner à la rivière, mais en amont. Voilà.

Si on essaie de savoir un peu où ça se trouve, c'était lors de quelles vacances ?

Alors, c'était lors des vacances, quand on a fait Bordeaux, la Dordogne, je pense, vu qu'elles arrivent après le passage d'un barrage, où on s'est arrêtés également, je pense que c'était en Auvergne. Je pense que c'est en Auvergne, du côté, du coup, l'Auvergne, comme on ne l'a pas sillonnée énormément, le premier endroit où on s'est arrêté, c'est Bort-les-Orgues. Apparemment, c'est les premières photos d'Auvergne que j'ai, donc ça doit être du côté de Bort-les-Orgues.

Et au niveau du temps qu'il faisait ? C'était un ciel couvert comme ça ?

Est-ce que c'est la paresse ? Je vois mon mari torse nu, moi je suis en short et en tee-shirt.

L'ambiance météo peut-être jouer dans la perception du lieu.

Surtout que là, on est en septembre, donc déjà c'est pas plein juillet ou plein août, mais je vois qu'on n'a pas d'autres vêtements que ceux-là, donc il devait pas faire si froid. Par contre, le ciel, oui, c'était jamais très ensoleillé comme, comme la Bretagne peut l'être ou le Midi de la France. C'était toujours un petit peu couvert, mais avec des températures tout à fait correctes.

Là, on se trouve dans le Périgord ?

En Dordogne.

Avec un escarpement quasiment vertical, au-dessus d'une rivière, puisqu'on voit même les roches qui se reflètent dans l'eau. Vous vous rappelez quelle rivière ?

Je pense que c'est un fleuve, ça doit être la Dordogne, je pense, c'est la Dordogne. Parce que, si vous voulez, ce qui m'avait fait prendre cette photo, c'est que déjà, j'ai toujours été très passionnée par tout ce qui était constructions troglodytes, comme ça, j'ai toujours été passionnée par l'histoire des cathares, dans les Pyrénées, et en fait, là on le devine pas, c'est une route qui passe là, qui passe en fait dans le rocher avec cette construction, un petit peu, de tour moyenâgeuse, intégrée dedans.

Il y a au premier plan la rivière, le fleuve, et puis ensuite sur plus de la moitié de la photo, la falaise avec une partie qui s'avance un peu plus que le reste sur la rivière, ce qui fait que cette partie-là est percée par un tunnel. Ensuite, sur le reste, il y a, il y a aussi la roche qui est creusée pour laisser passer la route.

Et c'est vrai que, on allait complètement à l'aventure, on n'avait pas de destination précise, on prenait notre temps, on roulait tranquillement, et puis on était sur cette départementale, ou nationale, qui nous faisait découvrir des paysages qu'on ne connaissait pas. Et puis d'un seul coup, on est arrivé sous ce rocher, et en fait par la gauche de la photo, et donc c'est seulement après l'avoir traversé qu'en se retournant on a aperçu cette construction, et de ce fait on s'est arrêté beaucoup plus loin, de l'autre côté du fleuve, pour prendre une photo de ce passage, parce que je le trouvais assez, comment dire, original.

Est-ce que vous vous rappelez si, lors de cette demi-journée, journée, il y avait des sites d'excursion, en dehors d'ici, plus précis ?

Ah tout à fait, oui, on s'était arrêté visiter quelques..., par exemple, je vois les photos autour, on s'était arrêté dans un village assez typique, on s'était arrêté également en ville, mais alors je ne sais plus laquelle, pour faire une petite pause, parce qu'on avait notre chien avec nous, pour le sortir un petit peu de la voiture. Et on était resté une petite heure en bord de fleuve, mais en ville, à proximité d'un pont, et tout en étant en ville, on était quand même, on avait l'impression d'être toujours en campagne. Mais par contre, là, ce que je peux préciser, c'est que c'est pas du tout un site touristique, je pense que il n'y avait pas moyen du tout de stopper la voiture à proximité. Donc on ne pouvait pas s'arrêter à pied.

En dehors de ce site-là, les deux villes dont vous venez de parler, vous ne vous rappelez pas de leurs noms ?

Sarlat, Sarlat, et puis sinon, non, c'étaient des villages assez typiques, enfin, quand je dis ville, Sarlat, je me rappelle, parce que c'était une magnifique ville à sillonner, mais sinon, on s'est arrêté dans un petit village, plus rudimentaire, plus local. Mais le nom, je me rappelle pas.

Ce jour-là, est-ce que vous avez visité des grottes, des musées ou des châteaux ?

Non. Je me rappelle qu'on a voulu visiter un château, et en fait le prix nous avait paru assez exorbitant. C'est-à-dire qu'on était en vacances en septembre, et qu'il y avait beaucoup de touristes allemands, anglais surtout. Les Français étaient plus retournés dans le quotidien. Et peut-être que les prix avaient augmentés, enfin ça nous avait paru assez énorme, pour visiter un château, on s'est dit, non, non, on en a tous vu. Et par contre, oui, bien sûr, on a été...Ce jour-là, précisément, j'ai pas l'impression, je pense qu'on a beaucoup roulé, ce jour-là, parce qu'on cherchait un endroit où s'installer, donc c'était plus à la recherche d'un camping, d'un hôtel, tout en se permettant, quand même, de, de flâner un petit peu.

Les autres jours, vous n'avez pas visité de château. Mais est-ce que ces châteaux, ou d'autres éléments dans le paysage, vous les remarquiez, vous y prêtiez attention, beaucoup, pas beaucoup ?

Là, si vous voulez, par exemple, cette photo, là, oui, en effet, on a prêté attention à un élément du paysage. Par contre, il est vrai, pour tout ce qui est choses qu'on a visitées, endroits qu'on a visités, c'était surtout la publicité

qu'on voyait, des prospectus qu'on avait retirés au syndicat d'initiative. Parce que, bon, on a quand même, on a fait Rocamadour, on a fait le gouffre de Padirac, tout ça, je sais plus ce qu'on a fait, mais tout ça, c'était de la publicité qui nous avait attirée vers ces sites-là. C'est vrai, moi, ce qui m'a le plus impressionné, dans ces paysages de Dordogne, c'est les bords de fleuve, comme ça, les bords de rivière, je trouvais ça assez joli et reposant.

C'est la publicité qui vous attire. Est-ce que c'est uniquement l'information, qui dit que là il y a quelque chose, ou est-ce que cette publicité montrait aussi des photos, par exemple, du site à visiter, et que vous avez fait un tri en voyant ce que c'était ?

Oui, c'est vrai que les photos nous ont paru attirantes pour certaines choses à voir à tout prix, et puis d'autres, comme on n'avait pas toujours le temps, oui, c'est vrai, qu'au départ, on disait, il faut à tout prix qu'on voit ça, et puis après on verra si on a le temps pour tout le reste. Donc on ne faisait pas toujours tout ce qui était indiqué dans les prospectus ou les publicités qu'on pouvait avoir.

Annexe 5 : extrait d'entretien avec une habitante du centre ville de Rennes :

Quel est le premier site d'excursion qui vous vient à l'esprit ?

Le premier site d'excursion, c'est souvent le dernier, le dernier qu'on a fait, si c'est à l'étranger.
N'importe où.

Non, c'est certainement, là, par exemple, on a encore l'image du Brésil.

Un site sur une journée, une demi-journée ou une heure ?

Ah oui, d'accord, une excursion comme ça.

Mais effectivement, ça peut être dans le cadre d'un voyage.

Non, mais à ce moment-là, je traduirais ça comme une sortie, si vous faites une sortie d'une journée, ou est-ce que vous allez aller, quelle est votre première, sans avoir besoin de, de rechercher trop...

Oui, mais soit à partir d'ici, soit à partir d'un lieu de vacances.

Euh, je crois que c'est au bord de la mer.

Alors quel exemple au bord de la mer ?

Et bien l'exemple, c'est il y a huit jours, on est allés à Avranches, et on a fait, après le bord de..., on est redescendus vers le mont Saint-Michel par la route côtière, la route côtière des prés salés, jusqu'au mont.

Est-ce que vous pouvez faire un plan, un schéma de ce site ?

Je veux bien essayer.

Sur ce lieu, qu'est-ce qui est pour vous le site, qu'est-ce qui est les abords ?

Je sais qu'il y avait des..., Avranches.

Je pense que c'est par rapport... Qu'est-ce qui est pour vous le site, et qu'est-ce que sont pour vous les abords ?

Le site, à mon avis, c'est la ville d'Avranches, qui est en hauteur, et puis après, en-dessous, il y a donc Avranches, et puis il y a toute la côte, là, qui va aller, donc jusque en Bretagne, et puis au mont Saint-Michel. Et alors là, il y a le terrain d'aviation, non, c'est pas un terrain d'aviation, c'est, c'est des avions, qu'il y a, un aérodrome, les prés salés, l'étendue de la mer, les moutons de pré salé qui se baladent un peu partout, les trous qu'il y a dans la plage, les petites rigoles dans le pré, dans les prés, il y a plein de petites rigoles, comme ça, qui retiennent l'eau.

Et dans la plage...

C'est pas la plage, c'est, c'est le pré. Ils sont recouverts par la mer, après, de temps en temps, pas tout le temps, mais il reste toujours des petits coins d'eau. Bon, beaucoup de verdure, des herbes très courtes, en fait, et puis il y a l'eau, la mer au loin, et de quelque coin qu'on soit, on voit, on voit le mont Saint-Michel. Bon, vraiment, je sais pas dessiner, je vais écrire le mont Saint-Michel, pour être sûre.

Ici, tout ce que vous avez représenté, pratiquement, porte sur le littoral et la mer. Rien à l'intérieur.

Oui, il y a le terrain d'aviation, l'aérodrome ici. C'est une promenade qui n'est pas très, très large, ici, il y a juste de quoi mettre quelques voitures, quelques voitures par là, et puis bien sûr, quelques piétons, aussi, qui se baladent là, comme nous.

Oui, c'est ça, c'est tout qui se concentre au bord de la mer, et vous n'avez pas d'images de l'intérieur.

Non, non, pas là, là c'est tourné vers l'extérieur. Parce que je sais qu'il y a quelques maisons, là, mais qui sont assez proches, c'est pas très large. Il y a quelques maisons qui sont enfouies dans la verdure, tout le long, là, qui sont enfouies, c'est un grand mot, mais enfin, admettons. Ça gêne pas. C'est vrai que quand on est là, c'est pas l'intérieur, on regarde toujours vers l'extérieur.

La baie du mont Saint-Michel, vous la connaissez bien, mais plutôt du côté Ouest, d'après ce que vous m'avez dit ?

Oui, plutôt Saint-Malo. Là, cette partie-là, bon, on la connaît moins bien.

Vous étiez déjà allée quelquefois à Avranches. Là, vous y êtes retournée ?

Oui.

En approchant d'Avranches, qu'est-ce qui importe, dans votre attention, c'est la mer, c'est voir le mont Saint-Michel de loin, ou est-ce qu'il y a aussi une attention à la campagne traversée ? Ou est-ce que c'est juste l'envie d'arriver à la mer, l'attrait de voir le mont Saint-Michel ?

Je pense que c'est l'envie d'arriver à la mer, une espèce de liberté quand on arrive à la mer, quand on est tout près de la mer, le jardin des plantes est très, très, tout à fait surélevé, donc on voit, on voit la baie très bien. Mais c'est pas le..., enfin oui, l'expérience fait que, dimanche, on était donc arrivés tôt, on a fait un peu le tour d'Avranches, plus vers l'intérieur, pour voir, pour connaître un peu, parce qu'on ne connaissait pas, on a cherché un restaurant sur la route, sur la route même qu'on connaît d'habitude, et puis en fait on n'a rien trouvé, mais c'était plus par volonté, parce qu'en fait on s'est retrouvé, on a trouvé ce qui nous plaisait beaucoup plus proche de la mer.

Et au mont Saint-Michel, vous y êtes allée souvent, ou juste quelquefois ?

Ca, oui. J'y vais moins. Même enfant, on y allait tous les ans, c'était la promenade. Quand je suis partie en retraite, j'ai fait mon repas où j'ai réuni ma famille, on l'a fait au mont Saint-Michel. Et c'était, c'était vraiment, pour tout le monde. On n'a pas mangé dans le mont, on a mangé à côté, parce que, mais après, on a passé l'après-midi à déambuler, et même ma mère qui avait plus de 90 ans, elle est venue, elle était là, elle a pas voulu monter les marches, elle a dit : moi, je ne monte plus, ça fait trop longtemps que je les monte...

Quand vous êtes comme ça au mont Saint-Michel, qu'est-ce qui importe dans l'attention : c'est l'intérieur du mont, les ruelles, c'est le paysage autour, ou c'est les deux ? Et dans le paysage, c'est le paysage marin, c'est le paysage terrestre ?

Euh, je pense que c'est le paysage. La ruelle qui n'est pas ordinaire, qui a toujours un mystère, ne serait-ce qu'avec ses aménagement, la façon dont elle est aménagée, les oubliettes qui sont sur le côté, surtout quand on est enfant, et, la façon dont c'est bâti, dont ça vit à l'intérieur, amène toujours à un moment, on fait pas cinquante mètres, on fait même pas vingt mètres, sans apercevoir, ou regarder au loin, comment est la mer, quels sont les dessins de l'eau et du sable là-dessus.

Et par rapport à la route d'approche, à la digue, juste avant d'arriver au mont, est-ce que cette route, cette digue a une valeur de site, de destination en elle-même, ou est-ce que c'est encore l'approche, et c'est le mont qui est juste l'attrait ?

L'accès, là, par la digue, ça nous a jamais gêné. On a toujours été au mont Saint-Michel, il fallait bien trouver un chemin, donc elle est presque inclus dans le mont.

Mais incluse seulement matériellement ou avec sa valeur également ?

Ca fait partie du passage de la marche vers..., vers le mont. Parce que, quand on est sur la digue, bien sûr il y a les voitures, mais bon, pas grave, enfin bon, de toute façon il y a où marcher, un petit peu, il y a un espèce de muret de terre, où on peut marcher éventuellement, dessus, et puis on voit justement, d'un côté les prés salés, où on peut aussi se balader, éventuellement aller se reposer, parce que l'herbe est très haute, il y a de l'autre côté une arrivée du Couesnon, avec tous ses méandres, aussi, qui, qui se fait par là. Et puis plus on avance par là, vers le mont, vers le bout, vers un certain accomplissement, si on peut, et puis on ira, si on, moi j'ai jamais fait, je crois que j'aurais pas eu l'occasion de faire, c'est un petit peu comme si on s'attaquait à une..., quelque chose, on a bien assimilé mais que au deux tiers, et je me dis que si je l'avais fait plus tôt, rejoindre le mont par l'intérieur, par la grève, mais par l'Est, non, l'Ouest, enfin le chemin à pied, ce serait quand même aussi une autre forme, une autre appropriation de la grève, et puis des sables mouvants, parce que c'est quand même assez, assez impressionnant.

Par rapport aux photographies, sur quels types d'excursion vous prenez des photos, sur quels autres types vous n'en prenez pas ?

Alors je vais vous dire que maintenant qu'on a un appareil numérique, ça change tout, parce que, et bien avec l'appareil numérique, on sait que, quand ce n'est pas bon, on peut l'effacer, et ça nous coûte rien. Tandis que, quand on faisait quelques photos comme ça pour notre plaisir, il faut les développer, ça revient à cher, les photos.
Prenons alors l'évolution : avant ?

Avant, il fallait que ce soit, pour qu'il y ait la photo, il fallait qu'il y ait vraiment quelque chose d'original, il y ait une partie originale, quelque chose qui a fait que ce soit un beau point de vue, ou un beau cadre, ou bien, ou une touche, ... Dimanche dernier, on a été à Saint-Lunaire, c'est donc, il y a huit jours qu'on a été à Avranches, dimanche dernier on a été à Saint-Lunaire, et tout d'un coup, j'ai vu, enfin, sur le bord, on marchait sur le sentier des douaniers, et une partie dans l'aplomb de la falaise recouverte de fleurs, mais vraiment de toutes les couleurs, et au soleil, elles, enfin les couleurs vibraient, c'était très intéressant. Bon, j'aurais eu n'importe quel appareil, j'aurais pris ça en photo. Je crois qu'il faut un choc émotionnel, agréable, pour prendre la photo.

Alors vous avez donné trois types de prises de vue. Vous avez dit : le point de vue, le cadre, la touffe. Le point de vue, c'est une scène large, un paysage, le cadre, c'est un objet, un monument, mais dans son environnement, et la touffe...

Le détail.

C'est très varié, il y a tous les types de prises de vue, mais en même temps, en cherchant plus loin, le cadre : donc il y a des choses, il y a des objets, il y a du bâti qui est pris dans son cadre, des plantes qui sont prises en elles-mêmes sans cadrer plus large, mais quand ça devient du bâti, c'est pris dans un cadre.

Oui, oui. Oui, qu'est-ce que je pourrais vous dire comme exemple.

Une maison, une ferme sera prise avec son jardin, dans un cadre, un paysage plus large.

L'exemple qui me vient, par exemple, là, il y avait des moutons de prés salés qui étaient là, mais bon, il y en avait un peu partout, mais bon, on a choisi, la photo que je voulais faire, moi, le mouton était placé d'une certaine façon, il y avait un cadre précis. Et on voyait, si on les prenait comme ça, on voyait le mont Saint-Michel, si on les prenait comme ça, on le voyait aussi. L'aérodrome...

A ce moment-là, dans cette association mouton, mont Saint-Michel, qu'est-ce qui comptait le plus : prendre le mont Saint-Michel comme objet principal avec l'intérêt de montrer les moutons autour, ou c'est l'inverse : les moutons et le pré salé comme objet principal ?

Moi je crois que c'est indissociable, et ce qui fait le lien, c'est la grève, c'est la grève en fait qui est importante. Mais sur cette grève, qui est pas intéressante au point de vue photographique pour moi, parce que c'est plat, je suis pas, je suis pas, bon, je suis pas équipée pour, par contre, une scène, parce que c'est une scène vivante, tous les petits moutons qui se baladent par là, ils sont marqués, en plus, enfin ils sont répertoriés, on sait que ces moutons-là, c'est, au point de vue, disons, sociologique si on peut dire, ça a une importance particulière dans l'alimentation de l'homme, c'est pas n'importe quel mouton, c'est pas vendu n'importe quand, etc. Et puis pour nous c'est lié à cette présence de cette montagne-là, cette petite montagne qui a été, moi je dirais que le premier, c'est la grève, mais je dis pas je prends la grève. Mais il y aurait eu des chevaux qui, parce que c'est arrivé un peu plus loin, on a rencontré deux petites jeunes filles qui faisaient du cheval, elles se promenaient sur la grève, et bien c'est pareil, j'ai voulu les prendre en photo, mais là, je me suis pas souciée du mont Saint-Michel, parce que je savais que si je me souciais, j'allais perdre, je voulais que l'instantané soit là, enfin, le moment... Mais c'était quelque chose de vivant sur cette nature un peu plate.

Annexe 6 : Extrait d'entretien avec un habitant des Contamines-Montjoie :

S'il fallait que vous preniez l'exemple d'une excursion, au sens large, visite d'un site ou randonnée, quel serait l'exemple que vous prendriez en premier ?

L'exemple que je prendrais en premier. Je crois que, en sortie, je crois que c'est le tour du mont Blanc, et la Vanoise aussi, mais je crois que le tour du mont Blanc, oui, c'est quelque chose de fantastique, à organiser, à... Et puis on a tellement eu de temps différents. On a eu un temps hivernal notre première journée, où il faisait des températures au Bonhomme de -10°C , la glace, et puis après on a retrouvé des températures belles, avec le soleil et tout, et puis après la pluie, la neige. C'est vrai que ça laisse des choses fortes, quoi.

Je vous ai précisé que les excursions, c'est une journée.

Ah ! Une journée !

Ou bien alors, prenez la journée la plus marquante du tour du mont Blanc.

Non, je crois qu'elles se... Moi, j'en ai... Elles sont toutes belles et différentes. Lundi, on est monté à Tré-la-Tête. Pour moi, c'était une journée magnifique. On a encore vu des fleurs magnifiques, on a encore vu des paysages splendides, on domine tout...

Des bouquetins.

Des bouquetins, il y avait un bouquetin, tiens, qui était sur un rocher, on aurait dit qu'il voulait se prendre en photo, il était vraiment posé, il dominait, sur un piton. Il y a plein de journées, moi je pourrais en citer...

Alors, vous avez cité cet exemple de Tré-la-Tête.

Oui.

Pour le premier exemple qui est cité, je demande si vous pouvez faire un croquis ou un plan de ce lieu de visite.

C'est difficile, faire un plan. Comme ça, oralement ?

Non, par un croquis.

C'est long, à faire, si on veut. Si vous demander à un dessinateur de vous faire un plan, il va passer deux heures, pour vous le faire.

Sans y passer deux heures.

C'est difficile à faire, parce qu'il y a une première montée, jusqu'au lac d'Armancette. Après, on a une grande traversée. Oui, mais c'est difficile, de faire.

Ca, c'est le départ. On va arriver, on va le mettre là, le glacier de Tré-la-Tête.

Autour de la destination, autour de l'itinéraire, quels éléments sont importants pour vous ?

Il y a le refuge, de Tré-la-Tête, et puis là, il y a ce qu'on appelle le chemin Bernard, Bernard, c'est un chemin balcon où on domine, on domine toute la vallée, permet de dominer toute la vallée, toute la vallée des Contamines, et son Villard. Voilà, disons, les points clés. Après, il y a la flore, il y a la faune, il y a tout ça. On a vu encore des lys martagon, on a encore, on a entendu des marmottes, on les a pas vues, on a vu des bouquetins.

Il y a la langue glaciaire, aussi.

Oui, et bien là, c'est le glacier, glacier, avec, avec, comment ça s'appelle, le mont Tondu, là, le mont Tondu ici, et puis ici il y a les Dômes de Miage. Donc, on voit ce qu'on voit, et puis un petit peu plus loin l'aiguille de Bionnassay. Voilà un petit peu l'itinéraire. Donc là, alors là, la durée de cette balade, c'est une durée, montée, descente, montée : trois heures, descente : deux heures trente, on va mettre. Parce que, faire un départ, ça monte là, après on va reprendre là, donc là on va arriver à Tré-la-Tête, où il y a un petit plateau, là, on va laisser, et puis là on remonte, ici, pour arriver à la langue glaciaire, le glacier.

Alors, vous avez noté les points d'étape, mais les différentes parties, les différents paysages, comment vous scindez les paysages traversés ?

Disons que là, on aura une... c'est pas vraiment du bois, le chemin Bernard.

Avant.

Avant, là, c'est forêt, là, là, c'est la forêt. Là, ce serait plutôt des, oui, je sais pas comment, oui, il y a des petits, des petits talwegs que l'on traverse. Alors là, c'est plus une végétation, des buissons, c'est plus des buissons, buissons, et puis on arrive là dans le minéral, là ici on est dans le minéral, là c'est des petits buissons, et puis là, c'est la combe d'Armancette, combe d'Armancette. Toute cette zone-là, avec le glacier de la vidome, c'est le glacier, avec ce qu'on voit en supérieur, un petit peu.

A quelle partie vous avez fait le plus attention ?

Quelle partie nous a plus ? On recherchait un peu, pendant un moment, sur cette zone-là, on a recherché la flore, en particulier les lys martagon, et puis après, on a plus recherché, bon, les animaux, comme on sait qu'on a souvent des bouquetins, et puis on a eu chaque fois, il faut vraiment une coïncidence fâcheuse pour ne pas en voir. Donc, là, les animaux. Essentiellement. Et puis le glacier, là. Du coup, on est monté 100m, parce qu'on est à la sortie de, il y a, là ici...

Une langue glaciaire.

Une langue glaciaire, et puis il y a le torrent qui sort dessous. Et puis il y a une petite centrale d'eau électrique, là, ici, qui est un peu sur le côté. C'est pas le côté attractif, la centrale.

Est-ce que l'attention au paysage était la même à la descente comme à la montée ?

Non, plus à la montée qu'à la descente. Parce que, à la descente, il vaut mieux regarder où on est. Oui, et puis on est plus fatigué, quand même. On a moins d'attention, à la descente, on est plus concentré sur ce qu'on fait que sur ce que l'on voit. La montée, c'est plus cool, on va plus doucement, donc on a plus de temps, on a le paysage devant soi, autrement on a le paysage derrière. Ou alors, il faut s'arrêter de descendre, il faut s'arrêter.

Cette randonnée, cet itinéraire, vous le faites assez régulièrement ? C'est peut-être une fois par an ?

Peut-être pas forcément une fois par an. On l'a fait de nombreuses fois. On l'a fait l'année dernière, et il y a deux ans avec des amis, moi je l'ai...si, si, je l'ai fait l'année dernière deux fois, en raquettes, donc l'hiver, totalement différent, beaucoup plus pénible, beaucoup plus difficile à faire, pas par le même itinéraire, parce que, toute la combe d'Armançette, c'est très dangereux, il y a des coulées, des risques d'avalanches. Si, je la connais, je l'ai faite à plusieurs... Si j'avais décrit le lac Jovet, bon, on l'a fait, peut-être...

Plus souvent ou moins souvent, le lac Jovet ?

Plus souvent. Je l'ai fait à toutes les saisons.

A chaque fois qu'on a des amis, on les emmène.

On le fait, et puis avec des, des changements, là, on a vu, au printemps, le lac gelé, avec des contours qui commencent à dégeler, bleus, avec la neige tout autour, c'est, c'est magnifique.

Alors, quand vous allez vers là-bas, ce sera davantage le lac Jovet que le col du Bonhomme ?

Oui, parce que le col du Bonhomme, il faut faire que ça, ou alors, si, il faut monter à Tête Nord des Fours, ne pas faire que l'objectif col du Bonhomme. Un col, c'est froid, il y a souvent du vent, bon, faut y passer, quoi, c'est tout, j'en ferai pas un objectif de course. Ou alors, si, je pourrais faire, faire le col de la Fenêtre, pour faire le tour, mais là, on est obligé, pour nous qui habitons les Contamines, en une journée, il faut revenir sur ses pas. Donc, que le lac Jovet, on peut partir d'un côté, faire le tour, au-dessus le lac supérieur, revenir de l'autre côté, ça fait une boucle, c'est différent. Parce que vraiment, le col du Bonhomme, on est obligé impérativement de reprendre le même sentier, c'est plus monotone. Il y a moins de..., enfin moi, je pense qu'il se fait, pour le côté passage d'Italie.

Alors une photo, là, sur un glacier, avec une crevasse. C'est quel glacier ?

Là, c'est la mer de Glace. C'est au-dessus du Montenvers, enfin, entre le glacier de Leschaux, disons, et l'autre, qui est un petit peu plus haut, à la fois le refuge du Couvercle.

Donc la photo est centrée sur le glacier et les crevasses, c'est-à-dire qu'on ne voit pratiquement pas le versant rocheux. Vous l'avez prise à destination d'une course ou pendant le trajet ?

Oui, en montant au refuge avec des amis, au refuge du Couvercle.

Oui, d'accord, c'est sur le trajet.

Sur le trajet, oui.

Et là, vous alliez où ? Au refuge ?

Refuge du Couvercle, oui.

Et après, descente ?

Après, on couchait au refuge du Couvercle, et après on retraversait le glacier de, glacier de...

Paléf.

Paléf, pour redescendre sur le refuge du requin, et redescendre la mer de Glace, remonter au Montenvers, et puis reprendre le petit train du Montenvers pour redescendre sur Chamonix. C'est une balade, avec des amis, sur deux jours, là. On est partis le, le matin, par le petit train, pour monter jusqu'au Montenvers, redescendre par les échelles sur glacier, et puis monter en direction du Couvercle, et puis le lendemain matin, traverser, descendre sur le glacier de Talef, traverser Talef, et puis rejoindre le Requin, et redescendre la mer de Glace pour remonter au Montenvers, et puis redescendre après par le train à Chamonix.

Les crevasses, c'est impressionnant, mais pour vous, c'est familier où c'est quelque chose d'étranger ?

C'est à la fois familier, parce que, bon, ayant fait des courses, des grandes courses en montagne, en alpinisme, et c'est à la fois étranger, parce que on peut pas les voir, et tomber dedans. J'ai perdu un ami dans une crevasse. Peut-être que le glacier va le rejeter dans quinze ou vingt ans, je ne sais pas. Donc c'est à la fois quelque chose de familier, parce qu'on a l'habitude de passer sur des ponts de neige, et tout, et à la fois aussi un petit peu angoissant, parce que tous les ans, il y a des gens qui passent à travers un pont de neige et puis qui y perdent la vie. Donc c'est les deux côtés, c'est les deux côtés.

Sur cette deuxième photo, vous arrivez au sommet ?

Au sommet, là, voilà, il y a l'arrivée du sommet, la rupture de glace, là, et puis on voit toutes les cordées qui arrivent là, à quelques mètres. Après, il faut monter un petit peu sur l'arête de rocher, mais, bon, c'est à cinquante mètres, soixante mètres après. Donc on voit que c'est au lever du soleil.

C'est à quelle saison ?

C'est en juillet, juillet, mi-juillet.

La course a duré combien de temps ?

Alors, il y a deux parties course. Il y a une première partie qui nous permet de coucher au refuge, du val Samaranche pour monter au refuge Victor Emmanuel, qui est à 2700. Et puis le lendemain, on se lève à, mettons, quatre heures du matin, et puis il y a cinq heures de montée pour monter à 4000, un peu plus de 4000, 4070 mètres exactement.

Ce qui vous intéresse au sommet, c'est d'avoir fait le sommet ou de voir le paysage ?

Ah, je pense que les sommets, bon, j'en ai fait tellement, c'est le paysage, je pense. Bon, on a une vue sur le Cervin, sur le mont Rose, enfin tous les, tous les grands sommets des Alpes, donc c'est magnifique, c'est magnifique, on contemple vraiment.

Sur le trajet, vous portiez une attention depuis le bas, où c'est devenu intéressant à partir de la neige ?

Non, je pense que c'est vraiment le sommet où on a...parce que, on est encordé, il faut, il y a quand même une attention particulière. Bon, il y a pas eu de crevasse, c'est quand même un sommet relativement facile à faire, mais il y a la fatigue, quand même.

Et avant, alors, avant le refuge, il y a une partie... ?

Et bien, la partie moyenne montagne, là c'est joli.

Elle était intéressante ?

Oui, oui, c'est magnifique, là, je pense que, en plus, c'est une réserve naturelle, donc il y a beaucoup de bouquetins aussi, beaucoup de marmottes, et puis on peut s'arrêter, on n'est pas tenu par l'itinéraire. Bon, si on arrive au refuge, au lieu d'être 17h, on arrive à 17h30, c'est pas, c'est pas un problème, pourvu qu'on arrive pour le repas. Non, je pense que la première partie est magnifique aussi, ça peut être le but d'une balade de la journée, pour permettre de découvrir la faune qui est magnifique.

Et le refuge est juste à la limite de la neige ?

A la période où on l'a fait, en juillet, il y avait plus de neige, il faut monter dans les rochers, il y a encore.... Bon, il doit être à 2700, le refuge, il faut aller à 2900, il y a 200m de dénivelé pour retrouver au-delà du glacier. Voyez, là, on voit le refuge, il est par là, il faut monter 200m de dénivelé, à peu près, pour retrouver de la neige. C'est là où on chausse les crampons, je vous ai montré, vous m'avez vu avec... Voilà, là, on commence à trouver le glacier, on met les crampons pour attaquer la partie, technique disons, du glacier.

BIBLIOGRAPHIE

Centres de ressources visités :

Bibliothèque de l'Institut de Géographie de Paris, bibliothèque de la Sorbonne, bibliothèques universitaires de Paris 1-Tolbiac, Paris 8, Paris 10, Marne-la-Vallée, bibliothèque du laboratoire Ladyss, bibliothèque de recherche de la BNF, bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, bibliothèque de la Documentation française, Centre de Documentation de l'Urbanisme du Ministère de l'Équipement, fonds tourisme de la bibliothèque municipale du XVIème arrondissement de Paris, bibliothèque de l'ICOMOS, bibliothèque du Musée de l'Homme, bibliothèque des Sciences sociales de l'UNESCO.

Construction de la bibliographie :

Les références présentées ci-dessous ont servi à nourrir la réflexion sur les espaces de visite, les relations que les hommes entretiennent avec ces espaces et la géographie qui est produite en conséquence. Néanmoins, une partie d'entre elles ne sont pas directement utilisées dans le corps du texte. Il a semblé nécessaire de les conserver ici, parce qu'elles participent d'une construction générale de la réflexion de la thèse et/ou qu'elles avaient déjà été exploitées dans mon mémoire de DEA, et aussi parce qu'elles participent d'une information à diffuser auprès de ceux qui voudraient travailler sur ces questions. Une division des références par thèmes, ou par discipline, n'a pas été jugée opportune, d'une part, sur le fond, parce qu'il est difficile d'isoler une référence dans un thème ou même dans une discipline, et de ne pas la relier à d'autres, et d'autre part, sur la forme, pour rendre plus aisé le renvoi des références à partir de la lecture de la thèse, selon le simple ordre alphabétique. Une division par types de sources n'a pas non plus été jugée nécessaire, parce que la quasi-totalité des références sont des travaux scientifiques. A ce sujet, il faut bien préciser que les sources promotionnelles ou administratives locales ne sont pas négligées dans l'absolu, mais elles ne constituent pas, dans ce travail, le support à partir duquel ont été établis la réflexion et les résultats.

- AITCHISON C., N.-E. MACLEOD, S.-J. SHAW, 2000, *Leisure and Tourism Landscape Social and Cultural geographies*, Londres, Routledge, coll. « Advances in Tourism », 201 p.
- AGERON J.-P. 2000, Préserver le « capital nature » et développer notre économie, *Accueil, aménagement et gestion dans les grands sites Les Cahiers de la section française de l'ICOMOS*, pp. 112-113.
- AMIROU R., 1995, *Imaginaire touristique et sociabilité du voyage*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « le sociologue », 281 p.
- AMIROU R., 2000, *Imaginaire du tourisme culturel*, Paris, PUF, 156 p.
- ANDREU-BOUSSUT V., 2004a, Les espaces d'une nature patrimonialisée, protégée et touristique : les exemples contrastés des sites naturels du littoral audois, « *Tourisme et patrimoine : un moment du monde* », Les Journées de Géographie du Tourisme, Saumur.
- ANDREU-BOUSSUT V., 2004b, *L'aménageur, le touriste et la nature sur le littoral de l'Aude (France) Modèles de gestion, pratiques touristiques et enjeux environnementaux*, Université de Marne-la-Vallée, Thèse de doctorat de Géographie, 456 p.
- APOSTOLAKIS A., 2003, The Convergence Process in Heritage Tourism, *Annals of Tourism Research*, n° 4, pp. 795-812.
- AUDRERIE D., R. SOUCHIER, L. VILAR, 1998, *Le patrimoine mondial*, Paris, PUF, Que sais-je n° 3436, 127 p.
- AUGE M., 1992, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, coll. « La librairie du XXème siècle », 151 p.
- AUGOYARD J.-F. 1995a, La vue est-elle souveraine dans l'esthétique paysagère ?, ROGER A. (dir.), *La théorie du paysage en France*, Seyssel, Champ Vallon, pp. 334-345.
- AUGOYARD J.-F., 1995b, L'environnement sensible et les ambiances architecturales, *L'Espace géographique*, n° 4, pp. 302-318.
- AUSTIN N.K., 2002, Managing Heritage Attractions : Marketing Challenges at Sensitive Historical Sites, *International Journal of Tourism Research*, n° 4, pp. 447-457.
- AWARITEFE O.D., 2003, Destination environment quality and tourists spatial behaviour in Nigeria : a case study of third world tropical Africa, *International Journal of Tourism Research*, n° 4, pp. 251-268.
- BACHELARD G., 1942, *L'Eau et les Rêves Essai sur l'imagination et la matière*, Paris, José Corti, 218 p.
- BACHELARD G., 1943, *L'Air et les Songes Essai sur l'imagination du mouvement*, Paris, José Corti, 350 p.
- BACHELARD G., 1994 [1957], *La poétique de l'espace*, Paris, PUF/Quadrige, 214 p.
- BACHELARD G., 2004a, *La Terre et les rêveries de la volonté*, Paris, José Corti, 381 p.
- BACHELARD G., 2004b [1948], *La Terre et les rêveries du repos*, Paris, José Corti, 376 p.

- BACHIMON P., 1994, De l'Eden au paradis touristique. Tahiti dans la géographie des espaces paradisiaques, LE BOURDIEC P., C. JOST, F. ANGLEVIEL (coord.), *Géo-pacifique des espaces français*, Nouméa, Textes réunis pour les journées géographiques 1994, pp. 163-176.
- BACHIMON P., 2000, Le cycle des représentations touristiques du paysage, AMIROU R., P. BACHIMON (dir.), *Le tourisme local Une culture de l'exotisme*, Paris, L'Harmattan, coll. « Tourismes et sociétés », pp. 51-60.
- BAILLY A., 1974, La perception des paysages urbains Essai méthodologique, *L'Espace géographique*, n° 3, pp. 211-217.
- BAILLY A., 1977, *La perception de l'espace urbain Les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique*, Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme, 264 p.
- BAILLY A., 1981, *La géographie du bien-être*, Paris, PUF, 239 p.
- BAILLY A., 1995, Les représentations en géographie, BAILLY A., R. FERRAS, D. PUMAIN (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 369-381.
- BARBAZA Y., 1966, *Le paysage humain de la Costa Brava*, Paris, A. Colin, 717 p. + XXVII p. de sources et bibliographie, 80 p. d'annexes et 5 cartes.
- BARBAZA Y., 1970, Trois types d'intervention du tourisme dans l'organisation de l'espace littoral, *Annales de Géographie*, n° 434, pp. 446-469.
- BARON-YELLES N., 1999, La fréquentation touristique des espaces protégés littoraux : cas des réserves ornithologiques bretonnes de Cap Sizun et de l'île de Groix, *Revue de Géographie de Lyon*, n° 1, pp. 85-94.
- BARON-YELLES N., 2000, *Recréer la nature Ecologie paysage et société au marais d'Orx*, Paris, Editions Rue d'Ulm/Presses de l'ENS, 215 p.
- BARON-YELLES N., C. MEUR-FEREC, 1999, Tourisme et loisirs de nature sur les sites préservés du littoral Nord-Pas-de-Calais, *Hommes et Terres du Nord*, n° 1, pp. 37-46.
- BARTHON C., 2000, *Géographie, culture et patrimoine : essai sur l'identité insulaire à partir des exemples des îles de Ré et d'Oléron (Charente-Maritime)*, Nantes, Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes, Thèse de doctorat de Géographie, 383 p.
- BARTHES R., 1957, *Mythologies*, Paris, Editions du Seuil, 233 p.
- BAUELLE G., H. REGNAULD, 2004, *Echelles et temporalités en géographie*, Paris, SEDES, 174 p.
- BEAUJEU-GARNIER J., 1995 [1980], *Géographie urbaine*, Paris, A. Colin, 349 p.
- BEDAR M., 2002, Une typologie du haut lieu, ou la quadrature d'un géosymbole, *Cahiers de Géographie du Québec*, n° 127, pp. 49-74.
- BERDOULAY V., J.-N. ENTRIKIN, 1998, Lieu et sujet Perspectives théoriques, *L'Espace géographique*, n° 2, pp. 111-121.

- BERGERY L., 2004, Evolution des critères d'attractivité d'un territoire Nécessité d'intégrer l'espace mental du voyageur, *Téoros*, n° 1, pp. 64-68.
- BERLAN-DARQUE M., B. KALAORA, 1991, Du pittoresque au tout paysage, *Etudes rurales*, n° 121-124, pp. 185-195.
- BERNARDIE-TAHIR N., 2005, Des « bouts du monde » à quelques heures : l'illusion de l'isolement dans les petites îles touristiques, *Annales de Géographie*, n° 644, pp. 362-382.
- BERQUE A., 2000a [1990], *Médiance de milieux en paysages*, Paris, Belin, 156 p.
- BERQUE A., 2000b, *Ecoumène Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 271 p.
- BERTHO-LAVENIR C., 1999, *La roue et le stylo Comment nous sommes devenus touristes*, Paris, Odile Jacob, 438 p.
- BERTRAND G., 1978, Le Paysage entre la Nature et la Société, *Revue de Géographie des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n° 2, pp. 239-258.
- BERTRAND G., 2002a [1991], La nature en géographie : un paradigme d'interface, BERTRAND C. et G., *Une géographie traversière L'environnement à travers territoires et temporalités*, Paris, Editions Arguments, pp. 80-91.
- BERTRAND G., 2002b [1991], Territorialiser l'environnement Un objectif pour la géographie, BERTRAND C. et G., *Une géographie traversière L'environnement à travers territoires et temporalités*, Paris, Editions Arguments, pp. 154-165.
- BERTRAND G., 2002c [1978], Le Sidobre Esquisse d'une monographie, BERTRAND C. et G., *Une géographie traversière L'environnement à travers territoires et temporalités*, Paris, Editions Arguments, pp. 183-228.
- BERTRAND G., 2002d, La discordance des temps, BERTRAND C. et G., *Une géographie traversière L'environnement à travers territoires et temporalités*, Paris, Editions Arguments, pp. 264-273.
- BESANCENOT J.-P., 1990, *Climat et tourisme*, Paris, Masson, 223 p.
- BESSE J.-M., 1992, Entre modernité et postmodernité : la représentation paysagère de la nature, ROBIC M.-C. (dir.), *Du milieu à l'environnement Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, pp. 89-121.
- BESSE J.-M., 1997, Les sens de la nature dans les discours philosophiques, BESSE J.-M., I. ROUSSEL (dir.), *Environnement Représentations et concepts de la nature*, Paris, L'Harmattan, pp. 35-50.
- BESSE J.-M., 2000, Entre géographie et paysage, la phénoménologie, *Voir la Terre Six essais sur le paysage et la géographie*, Arles, Actes Sud/ENSP/Centre du paysage, pp. 115-145.
- BETEILLE R., 1996, *Le tourisme vert*, Paris, PUF, Que sais-je n° 3124, 127 p.
- BIGANDO E., 2004, Evaluation de la sensibilité au paysage ordinaire et à ses changements Méthodes et enjeux, PUECH D., A. RIVIERE HONEGGER (dir.), *L'évaluation du paysage Une utopie nécessaire ?*, Montpellier, Université Paul Valéry, pp. 303-309.

BLACHE J., 1948, Les particularités géographiques des îles, *Bulletin de la Société de Géographie de Marseille*, n° 64, pp. 5-22.

BLANCHET A. et al., 1985, *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris, Dunod, 289 p.

BONIN S., 2002, *Paroles d'habitants, discours sur les paysages : des modèles aux territoires L'évaluation des paysages du fleuve Loire du Gerbier-de-Jonc à Nantes*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, volume I : 513 p., volume II : 139 p.

BONIN S., 2004, Au-delà de la représentation, le paysage, *Strates*, n° 11, pp. 13-26.

BONINI N., 2004, Changer d'espace pour vivre mieux : ethnologie des « nouveaux » habitants des Cévennes, « *Peut-on prétendre à des espaces de qualité et de bien-être* », <http://perso.wanadoo.fr/geosan>

BONNEMAISON J., 1979, Les voyages et l'enracinement Formes de fixation et de mobilité dans les sociétés traditionnelles des Nouvelles-Hébrides, *L'espace géographique*, n° 4, pp. 303-318.

BONNEMAISON J., 1991, Vivre dans l'île Une approche de l'îlénité océanienne, *L'Espace géographique*, n° 2, pp. 119-125.

BONNEMAISON J., 1996, *Les fondements géographiques d'une identité L'archipel du Vanuatu Essai de géographie culturelle - Livre I Gens de pirogue et gens de la terre*, Paris, ORSTOM Editions, 459 p.

BONNEMAISON J., 1997a, *Les fondements géographiques d'une identité L'archipel du Vanuatu Essai de géographie culturelle - Livre II Les gens des lieux Histoire et géosymboles d'une société enracinée : Tanna*, Paris, ORSTOM Editions, 562 p. + 1 carte.

BONNEMAISON J., 1997b, La sagesse des îles, SANGUIN A.-L. (dir.), *Vivre dans une île Une géopolitique des insularités*, Paris, L'Harmattan, coll. « Géographie et cultures », pp. 121-129.

BOTTON A. de, traduit par J.-P. Aoustin, 2003, *L'art du voyage*, Paris, Mercure de France, 278 p.

BOUCHE N., 1998, Tourisme et patrimoine urbain : les grandes interrogations, CAZES G., F. POTIER (eds), *Le tourisme et la ville : expériences européennes*, Paris, L'Harmattan, pp. 73-80.

BOULMERKA-BOIS D., 2003, Les marches pyrénéennes audoises : un espace rural entre désertification, annexion et renaissance, communication au Colloque « *Marges et interfaces* », Université de Metz.

BOURDEAU P., 1995, Tourisme diffus et développement territorial : le cas du tourisme sportif de nature, JAMOT C., P. VITTE (dir.), *Le tourisme diffus*, Clermont-Ferrand, Université Blais-Pascal, CERAMAC, n° 8, pp. 73-88.

BOURDEAU P., 1998, Des pratiques sportives et des valeurs renouvelées, *Rapport sur l'Etat des Alpes*, Aix-en-Provence, Edisud, pp. 252-259.

- BOURDEAU P., 2003, *Territoires du hors-quotidien : une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines : le cas du tourisme sportif de montagne et de nature*, Université Grenoble 1, Essai d'Habilitation à diriger des recherches, 267 p.
- BOURDEAU P., J. CORNELOUP, P. MAO, E. BOUTROY, 2004, Les interactions entre cultures sportives de montagne et territoires : un état des lieux de la recherche française depuis 1990, *Cahiers de Géographie du Québec*, n° 133, pp. 33-46.
- BOURDIN A., 1992, Patrimoine et demande sociale, NEYRET G. (dir.), *Le patrimoine atout du développement*, Presses Universitaires de Lyon, pp. 21-25.
- BOURG D., 1997, Le paradoxe de nos relations à la nature, BESSE J.-M., I. ROUSSEL (dir.), *Environnement Représentations et concepts de la nature*, Paris, L'Harmattan, pp. 53-73.
- BOURGUET M., C. MOREUX, X. PIOLLE, 1989, La montagne, espace unique d'un loisir sans mesure ?, *Revue de Géographie Alpine*, n° 1-3, pp. 227-242.
- BOURGUET M., C. MOREUX, X. PIOLLE, 1992, Pratique de la montagne et société urbaine La construction d'un ailleurs compensatoire, *Les Dossiers de la RGA*, n° 7/Hegoa-Cahiers du CRISSA, n° 10, 116 p.
- BOYER M., 2000, La place des grands sites dans l'histoire du tourisme, *Accueil, aménagement et gestion dans les grands sites Les Cahiers de la section française de l'ICOMOS*, pp. 25-31.
- BOZONNET J.-P., 1992, *Des monts et des mythes : l'imaginaire social de la montagne*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 294 p.
- BRANDIN E., 2003, Interviewing on Single-Use-Camera-Snapshots, *Still Visions-Changing Lives*, International Conference on Tourism and Photography, Sheffield Hallam University.
- BRIGAND L., 1983, *Les îles bretonnes Aspects géographiques de l'insularité*, Brest, Université de Bretagne Occidentale, Thèse de Géographie, tome 1 : 267 p., tome 2 : 111 p.
- BRIGAND L., 1995, Les motifs de fréquentation touristique de l'île Dumet et de l'île du Pilier, *Les Cahiers du Conservatoire du littoral*, n° 4, « Les Français et la protection du littoral », pp. 63-74.
- BRIGAND L., 2000, *Iles, îlots et archipels du Ponant De l'abandon à la surfréquentation ? Essai sur la question des usages, de la gestion et de la conservation depuis 1950*, Université Paris 1, Thèse de Doctorat d'Etat, vol. 1 : 470 p.
- BRUNET R., 1965, *Les phénomènes de discontinuité en géographie*, Université de Toulouse, Thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres, 304 p.
- BRUNET R., 1974a, Analyse des paysages et sémiologie, *L'Espace géographique*, n° 2, pp. 120-126.
- BRUNET R., 1974b, Espace, perception et comportement, *L'Espace géographique*, n° 3, pp. 189-204.
- BRUNET R., 1997, Espaces à part, *Champs et contrechamps*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », pp. 253-279.

BRUNET R., R. FERRAS, H. THERY, 1992, *Les mots de la géographie dictionnaire critique*, Paris, Reclus – La Documentation française, 518 p.

BRUNHES J., 1925, *La géographie humaine*, Deuxième volume, Paris, Librairie Félix Alcan, pp. 575-975.

BUE A., 1982, *Le transect Méthode d'investigation du milieu naturel et humain*, Université Paris 8, Thèse de 3^{ème} cycle en Géographie, 171 p.

BURNET L., 1963, *Villégiature et tourisme sur les côtes de France*, Paris, Hachette, Bibliothèque des Guides Bleus, 483 p.

BUSSI M., 2003, L'émergence d'une entité Côte d'Albâtre : les acteurs d'un développement touristique et culturel, GRAVARI-BARBAS M., P. VIOLIER, *Lieux de culture, culture des lieux Production(s) culturelle(s) et émergence des lieux : dynamiques, acteurs, enjeux*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 227-240.

BUTLER R., 2004, Geographical Research on Tourism, Recreation and Leisure : Origins, Eras and Directions, *Tourism Geographies*, vol. 6, n° 2, pp. 143-162.

BUTTNER A., 1979, Le temps, l'espace et le monde vécu, *L'Espace géographique*, n° 4, pp. 243-254.

CADIOU N., Y. LUGINBÜHL, 1995, Modèles paysagers et représentations du paysage en Normandie-Maine, *Paysage au pluriel Pour une approche ethnologique des paysages*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Ethnologie de la France » C9, pp. 19-34.

CAILLOIS R., 1950, *L'homme et le sacré*, Paris, Gallimard, 250 p.

CAMPILLO X., 2002, Les modèles d'accès aux espaces ruraux en Europe de l'Ouest : une approche comparative, MERMET L., P. MOQUAY (dir.), *Accès du public aux espaces naturels Outils d'analyse et méthodes de gestion*, Paris, Hermès Sciences/Lavoisier, pp. 107-114.

CAMUS J.-F., 2003, L'attention et ses modèles, *Psychologie française*, n° 1, pp. 5-18.

CASSOU-MOUNAT M., 1977, *La vie humaine sur le littoral des Landes de Gascogne*, Lille/Paris, Atelier de reproduction des thèses/Champion, 2 tomes, 906 p. + 158 p. de cartes et croquis.

CASTAGNE R., P. CHONDROYANNIS, 2000, La réserve naturelle du Néouvielle (Hautes-Pyrénées), *Accueil, aménagement et gestion dans les grands sites Les Cahiers de la section française de l'ICOMOS*, pp. 132-137.

CATUDAL H.-M., 1974, Exclaves, *Cahiers de Géographie du Québec*, n° 43, pp. 107-136.

CAUQUELIN A., 1990, Paysage, rhétorique et patrimoine, JEUDY H.-P. (dir.), *Patrimoines en folie*, Paris, Maison des Sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France » C 5, pp. 227-234.

CAUVIN C., 1984, *La perception des distances en milieu intra-urbain : une première approche*, CDSH, 284 p.

- CAUVIN C. et al., 1998, Usagers et représentations cognitives de la ville : exemples à Strasbourg, REYMOND H., C. CAUVIN, R. KLEINSCHMAGER (coord.), *L'Espace géographique des villes. Pour une synergie multistrates*, Paris, Anthropos, pp. 301-347.
- CAUVIN C., 1999, La cognition urbaine, *Cybergeo*, n° 72, 19 p.
- CAZELAIS N., 1999, L'espace touristique québécois contemporain, CAZELAIS N., R. NADEAU, G. BEAUDET (dir.), *L'espace touristique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp. 5-60.
- CAZES G., 1975, Les constantes spatiales du fait touristique littoral : thématique et systématique, *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n° 23-24, pp. 13-21.
- CAZES G., 1982, Réflexions sur la notion d'intégration appliquée à l'aménagement touristique, *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n° 51-52, pp. 23-30.
- CAZES G., 1987, La géographie du tourisme : réflexion sur les objectifs et les pratiques en France, *Annales de Géographie*, n° 537, pp. 595-600.
- CAZES G., 1989, *Les nouvelles colonies de vacances ? Le tourisme international à la conquête du Tiers-Monde*, Paris, L'Harmattan, coll. « Tourisme et Sociétés », 335 p.
- CAZES G., 1989, L'île tropicale, figure emblématique du tourisme international, *Iles et tourisme en milieux tropical et subtropical*, coll. « Iles et archipels », n° 10, pp. 37-52.
- CAZES G., 1992, *Tourisme et Tiers-Monde Un bilan controversé Les nouvelles colonies de vacances*, Paris, L'Harmattan, coll. « Tourisme et Sociétés », 207 p.
- CAZES G., 1992, *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*, Rosny, Bréal, 189 p.
- CAZES G., 1999a, De la notion du « tourisme durable », *Géographes associés*, n° 23, pp. 73-77.
- CAZES G., 1999b, La recherche en géographie du tourisme, *Géographes associés*, n° 23, pp. 101-103.
- CAZES G., R. KNAFOU, 1995, Le tourisme, BAILLY A., R. FERRAS, D. PUMAIN (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 827-844.
- CAZES G., R. LANQUAR, Y. RAYNOUARD, 1993 [1980], *L'aménagement touristique*, Paris, PUF, Que sais-je n° 1882, 128 p.
- CAZES G., F. POTIER, 2002, Un « système vacancier » français ?, VIARD J., (dir.), *La France des temps libres et des vacances*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube/DATAR, pp. 45-61 + figure p. 44.
- CHADEFAUD M., 1989, *Aux origines du tourisme dans les pays de l'Adour*, Université de Pau, Thèse de doctorat de Géographie, numéro spécial des Cahiers de l'Université, 1010 p.
- CHAPELON L., 2003, Les interfaces du système de transport : enjeux d'aménagement du territoire ?, communication au Colloque « *Marges et interfaces* », Université de Metz.

- CHARDONNEL S., 2001, La time-geography : les individus dans le temps et dans l'espace, SANDERS L. (dir.), *Modèles en analyse spatiale*, Paris, Hermès/Lavoisier, pp. 129-156.
- CHARDONNEL S., W.-G.-M. VAN DER KNAAP, 2002, Managing Tourist Time-Space Movements in Recreational Areas A comparative study of a protected natural park in the French Alps and the « Hoge Veluwe » Dutch National Park using the same methodology, *Revue de Géographie Alpine*, n° 1, pp. 37-48 et 8 pages de figures.
- CHARLES L., 2000, La ville entre nature et artifice : perspectives de l'environnement urbain, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 2, pp. 125-135.
- CHASSIGNET D., H. NONN, R. WOESSNER, 2001, Marges, seuils et portes, territoires « d'entre-deux », Groupe RITMA, *Regards croisés sur les territoires de marge(s)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, pp. 61-71.
- CHASTEL A., 1997 [1984], La notion de patrimoine, NORA P. (dir.), *Les lieux de mémoire*, Quarto 1, Paris, Gallimard, pp. 1433-1469.
- CHAUDET B., 2004, Une voie « accessible » ? Développer des espaces de qualité et de bien-être pour tous, « *Peut-on prétendre à des espaces de qualité et de bien-être ?* », <http://perso.wanadoo.fr/geosan>
- CHEONG S., M. MILLER, 2000, Power and Tourism. A Foucaudian Observation, *Annals of Tourism Research*, vol. 27, n° 2, pp. 371-390.
- CHETELAT J., E. LEY, 2002, Intégration des représentations sociales dans la gestion du paysage jurassien, *Cybergeo*, n° 228.
- CHIFFRE E., 1999, Enclavement et désenclavement en moyenne montagne d'Europe occidentale – Ardennes belge et française – Morvan – Montagne languedocienne, *Revue Géographique de l'Est*, n° 4, pp. 229-236.
- CHO S.-H., 2004, *Pression touristique et sites culturels en région parisienne Etude sur trois sites : Le Louvre, Orsay et Versailles*, Université Paris 1, Thèse de Doctorat en Géographie, 373 p.
- CLAVAL P., 1995, *La géographie culturelle*, Paris, Nathan Université, 384 p.
- CLAVAL P., 2002, Découpage et effets de seuil en géographie, *Limites et discontinuités en géographie*, Paris, SEDES, pp. 27-39.
- CLAVAL P., 2003, *Causalité et géographie*, Paris, L'Harmattan, 125 p.
- CLOAREC J., 1996, Le corps acteur et le corps agi, *Communications*, n° 61, pp. 5-10.
- COHEN E., 2002, Visiter Notre-Dame de Paris, *Ethnologie française*, n° 3, pp. 505-513.
- COLLOT M., 1984, L'horizon du paysage, *Lire le paysage Lire les paysages*, Université de Saint-Etienne, Travaux XLII, CIEREC, pp. 121-129.
- COLLOT M., 1995 [1986], Points de vue sur la perception des paysages, ROGER A. (dir.), *La théorie du paysage en France*, Seyssel, Champ Vallon, pp. 210-223.

- Commissariat Général du Plan Groupe de projet Sirène, 2004a, Prospective de l'attractivité culturelle de la France, *Le Quatre pages*, n° 1, 4 p.
- Commissariat Général du Plan Groupe de projet Sirène, 2004b, L'attractivité culturelle de la France : bilan en demi-teinte, *Le Quatre pages*, n° 2, 5 p.
- CONAN M., 1994, L'invention des identités perdues, BERQUE A. (dir.), *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Seyssel, Champ Vallon, pp. 33-49.
- CONAN M., 1995, Généalogie du paysage, ROGER A. (dir.), *La théorie du paysage en France*, Seyssel, Champ Vallon, pp. 360-378.
- CONAN M., J. FAVARON, 1997, Comment les villages devinrent des paysages, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 74, pp. 48-58.
- Conseil National du Tourisme, 1996, *Conservation et reconquête des paysages écrins de l'activité touristique*, Paris, Conseil National du Tourisme/Section de l'aménagement touristique, 115 p.
- CORAJOURD M., 1982, Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent, DAGOGNET F. (dir.), *Mort du paysage ? Philosophie et esthétique du paysage*, Seyssel, Champ Vallon, pp. 37-53.
- CORAJOURD M., 1990, Regarder le haut lieu de dos, CREPU M., R. FIGUIER (dir.), *Hauts lieux Une quête de racines, de sacré, de symboles*, Paris, Autrement, pp. 39-41.
- CORBIN A., 1988, *Le territoire du vide L'Occident et le désir de rivage (1750-1840)*, Paris, Aubier, 406 p.
- CORBIN A., 2001, *L'homme dans le paysage*, Paris, Textuel, 190 p.
- CORMIER-SALEM M.-C., 1995, Paysans-pêcheurs du terroir et marins-pêcheurs du parcours. Les géographes et l'espace aquatique, *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 46-59.
- CORMIER-SALEM M.-C., 2003, *Rives et dérives. En quête de mangroves*, Dossier d'Habilitation à diriger des recherches, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, vol. 1 : 67 p. ; vol. 2 : 635 p. ; vol. 3 : 188 p.
- CORNELOUP J., M. BOUHAOUALA, C. VACHEE, B. SOULE, 2000, Formes de développement et positionnement touristique des espaces sportifs de nature, <http://sportsnature.org>, 38 p.
- CORNELOUP J., B. SOULE, 2002, La gestion du risque par les pratiquants d'activités sportives de nature, *Espaces*, n° 73/<http://sportnature.org>, 29 p.
- CORTESE L., 1999, Gérer les flux touristiques dans les vals Ferret et Veny, *Cahier Espaces*, n° 62, pp. 72-81.
- CORVAISIER B., 1994, Les entrées de l'agglomération stéphanoise, éléments pour une méthode d'évaluation des paysages, *Revue de Géographie de Lyon*, n° 4, pp. 305-317.
- COSGROVE D., 2002, Social Formation and Symbolic Landscape, *Les Carnets du paysage*, n° 8, pp. 27-46.

- COUDRAY P. A. VOURC'H, 1995, *Réhabilitation touristique de sites délaissés Guide de sensibilisation*, Paris, Ministère de l'Environnement, 80 p.
- CRANG M., 1999, Knowing, tourism and practices of vision, CROUCH D. (ed.), *Leisure/tourism Geographies Practices and geographical knowledge*, Londres, Routledge, pp. 238-256.
- CRIBIER F., 1969, *La grande migration d'été des citadins en France*, Paris, Editions du CNRS, Centre de recherches et documentation cartographiques et géographiques, Mémoires et documents n° hors-série, 403 p. + pochette de 32 cartes en couleurs.
- CROTTS J.C., 2004, The Effect of Cultural Distance on Overseas Travel Behaviors, *Journal of Travel Research*, n° 1, pp. 83-88.
- CROUCH D., 2001, The intimacy and expansion of space, CROUCH D. (ed.), *Leisure/Tourism Geographies Practices and geographical knowledge*, Londres, Routledge, pp. 257-276.
- CURRIE R.R., 1997, A Pleasure-tourism Behaviors Framework, *Annals of Tourism Research*, n° 4, pp. 884-897.
- DANN G., E. COHEN, 1991, Sociology and Tourism, *Annals of Tourism Research*, n° 1, pp. 155-169.
- DANN G., J. JACOBSEN, 2003, Tourism Smellscapes, *Tourism Géographies*, n° 1, pp. 3-25.
- DARDEL E., 1990 [1952], *L'homme et la terre*, Paris, Editions du CTHS, 199 p.
- DEBARBIEUX B., 1985, Configurations cognitives et pratiques sociales : les résultats d'une enquête réalisée en Oisans, GUERIN J.-P., H. GUMUCHIAN (coord.), *Les représentations en actes*, Actes du colloque de Lescheraines, Grenoble, Université scientifique et médicale – IGA, pp. 301-312.
- DEBARBIEUX B., 1988, *Terres de haute montagne, recherches sur le processus de territorialisation et d'appropriation sociale de l'espace de haute montagne dans les Alpes du Nord*, Grenoble, Thèse de Doctorat de Géographie, 452 p.
- DEBARBIEUX B., 1992, Imagination et imaginaire géographique, BAILLY A., R. FERRAS, D. PUMAIN (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 875-888.
- DEBARBIEUX B., 1993, Du haut lieu en général et du mont Blanc en particulier, *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 5-13.
- DEBARBIEUX B., 1995, Le lieu, fragment et symbole du territoire, *Espaces et sociétés*, n° 82-83, pp. 13-35.
- DEBARBIEUX B., 1995, Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique, *L'Espace géographique*, n° 2, pp. 97-112.
- DEBIE F., 1993, Une forme urbaine du premier âge touristique : les promenades littorales, *Mappemonde*, n° 1, pp. 32-37.
- DEFERT P., 1958, *La mise en valeur touristique des littoraux et des montagnes en Europe Contribution à une géographie générale et régionale du tourisme*, Faculté de Lettres de

l'Université de Paris, Thèse pour le doctorat d'Université, 2 tomes, 728 p. (thèse reproduite dans la référence suivante)

DEFERT P., 1966, *La localisation touristique Problèmes théoriques et pratiques*, Berne, Ed. Gurten, Publications de l'Association Internationale des Experts et Scientifiques du Tourisme, volume 7, 143 p.

DELIGNIERES V., 1995, Systémique et espace touristique rural, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 1, pp. 32-41.

DELIGNIERES V., 1995, Limites et phénomènes de diffusion spatiaux du tourisme en espace rural Exemple local : Auxois-Morvan, JAMOT C., P. VITTE (dir.), *Le tourisme diffus*, Clermont-Ferrand, Université Blaise-Pascal, CERAMAC, n° 8, pp. 137-151.

DELIGNIERES V., 1996, *Structures, dynamiques et fonctionnement du tourisme en espace rural Approche à deux échelles : France et Auxois-Morvan*, Université de Bourgogne, Thèse de doctorat de Géographie, 574 p.

DEMERON P., A.-F. PILLIAS, 1999, Les opérations grands sites Une réponse à la dégradation des sites majeurs, *Cahiers Espaces*, n° 62, pp. 50-53.

DEROGNAT I., C. MAURICE-BAUMONT, 1994, Les espaces imprécis, AURAY J.-P., A. BAILLY, P.-H. DERYCKE, J.-M. HURIOT (dir.), *Encyclopédie d'économie spatiale Concepts – Comportements – Organisations*, Paris, Economica, pp. 153-160.

DESMARAIS G., 1998, Trois concepts-clés pour les modèles morphodynamiques de la ville, *Cahiers de Géographie du Québec*, n° 117, pp. 399-419.

DESMARAIS G., G. RITCHOT, 2000, *La géographie structurale*, Paris, L'Harmattan, 147 p.

DESMARAIS G., 2001, Pour une géographie humaine structurale, *Annales de Géographie*, n° 617, pp. 3-21.

DEWAILLY J.-M., 1985, *Tourisme et loisirs dans le Nord Pas-de-Calais Approche géographique de la récréation dans une région urbaine et industrielle de l'Europe du Nord-Ouest*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses/Société de Géographie, 2 volumes, 1161 p.

DEWAILLY J.-M., 1990, *Tourisme et aménagement en Europe du Nord*, Paris, Masson, coll. « Géographie », 248 p.

DEWAILLY J.-M., 1992, Les citadins et les loisirs de nature, *Tourisme et environnement*, Actes du colloque de La Rochelle, Paris, La Documentation française, pp. 30-32.

DEWAILLY J.-M., 1997, L'espace récréatif : du réel au virtuel ?, *L'Espace géographique*, n° 3, pp. 205-213.

DEWAILLY J.-M., E. FLAMENT, 1993, *Géographie du tourisme et des loisirs*, Paris, SEDES, coll. « DIEM », 287 p.

DIDIER S., 2000, *Une île dans la ville ? Invention, négociation et mise en pratique du modèle de ville Disney à Anaheim (Californie) 1950-2000*, Université Paris 1, Thèse de doctorat en Géographie, 423 p.

- DIENOT J., 1985, Représentations et pratiques socio-spatiales du loisir quotidien (Les implications méthodologiques d'une problématique), GUERIN J.-P., H. GUMUCHIAN (coord.), *Les représentations en actes*, Actes du colloque de Lescheraines, Grenoble, Université scientifique et médicale – IGA, pp. 179-204.
- DIENOT J., D. THEILLER, 1992, Les nouvelles pratiques sportives de la montagne : un champ nouveau pour le tourisme de pleine nature, *Tourisme et environnement*, Actes du colloque de La Rochelle, Paris, La Documentation française, pp. 38-47.
- DI MEO G., 1991, *L'Homme, la Société, l'Espace*, Paris, Anthropos, 319 p.
- DI MEO G., 1995, Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle, *Espaces et sociétés*, n° 78, pp. 15-34.
- DI MEO G., 1996, Production des identités et attachement au lieu, LAMY Y. (dir.), *L'Alchimie du patrimoine Discours et politiques*, Talence, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 247-276.
- DI MEO G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan Université, 320 p.
- DI MEO G., Y. VEYRET, 2002, Problématiques, enjeux théoriques et épistémologiques pour la géographie, *Limites et discontinuités en géographie*, Paris, SEDES, pp. 5-26.
- DODIER R., 2001, Que sont devenues les classes sociales dans la géographie ?, FOURNIER J.-M. (dir.), *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Presses Universitaires de Caen, Les Documents de la Maison de la Recherche en Sciences humaines de Caen, n° 14, pp. 227-232.
- DOMS M., S. MOSCOVICI (dir.), 2003 [1984], Innovation et influence des minorités, MOSCOVICI S. (dir.), *Psychologie sociale*, Paris, PUF, pp. 49-87.
- DONADIEU P., 1998, Du désir de campagne à l'art du paysagiste, *L'Espace géographique*, n° 3, pp. 193-203.
- DONADIEU P., 2002, *La Société paysagiste*, Arles, Actes Sud/ENSP, 149 p.
- DOUMENGE F., 1984, Unité et diversité des caractères naturels des îles tropicales, *Nature et hommes dans les îles tropicales : réflexions et exemples*, Université Bordeaux 3 – CRET/CEGET, coll. « Îles et archipels » n° 3, pp. 9-24.
- DUBOIS J.-L., 1977, Loisirs de plein air en région Ile-de-France Eléments sur le comportement des habitants de l'agglomération parisienne, *Les Cahiers de l'IAURIF*, n° 45, 65 p.
- DUBOIS J.-L., 2000, Les forêts urbaines et périurbaines : des modèles à réinventer ?, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 2, pp. 175-188.
- DUBOST F., 1994, *Vert patrimoine La constitution d'un nouveau domaine patrimonial*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Ethnologie de la France » C8, 172 p.
- DUBOST F., 2000, Les agréments de l'entrée, *Communications*, « Passages et seuils », n° 70, pp. 53-63.
- DUBY G., 1991, Quelques notes pour une histoire de la sensibilité au paysage, *Etudes rurales*, n° 121-124, pp. 11-14.

DUCOM E., 2003, La théorie des ceintures limitrophes (fringe belts) : discontinuités d'occupation de l'espace sur les franges des villes, *L'Information géographique*, n° 1, pp. 35-44.

DUMAZEDIER J., 1972, *Vers une civilisation du loisir*, Paris, Seuil, 315 p.

DUMAZEDIER J., M. IMBERT, J. DUMINY, C. GUINCHAT, 1967, *Espace et loisir dans la société française d'hier et de demain*, Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme, Tome 1 : L'expansion des loisirs en France, 257 p. ; Tome 2 : L'espace de loisir et l'évolution des normes d'équipement, 205 p.

DUMONT M., 2004, Esthétique, esthésique urbaine : les figures du « bien-être » dans les politiques urbaines en France, « *Peut-on prétendre à des espaces de qualité et de bien-être* », <http://perso.wanadoo.fr/geosan>

DUPONT A., 1996 [1994], Entrées de ville : la problématique française, LE DANTEC J.-P. (dir.), *Jardins et paysages Textes critiques de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Larousse, pp. 594-602.

DURUP DE BALEINE A., 1998, Paysages hérités de la fortification « Séré de Rivières » au sein des côtes lorraines, *Revue Géographique de l'Est*, N° 1-2, pp. 57-84.

EDENSOR T., 2000, Staging Tourism Tourists as Performers, *Annals of Tourism Research*, n° 2, pp. 322-344.

EIZNER N. (coord.), 1994, *Les représentations sociales de l'environnement*, Paris, Contrat MRT/CNRS n° 501433, 172 p.

EIZNER N., P. LALLI, 1993, A propos des représentations de l'environnement en France et en Italie, *Peuples méditerranéens*, n° 62-63, pp. 157-163.

ELIADE M., 1952, *Images et symboles*, Paris, Gallimard, 238 p.

ELIADE M., 1965, *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard, 185 p.

ELLENA L., 2000, Paysages mentaux et mondes physiques Grenoble et la montagne : de la barrière à l'avancée, *Revue de Géographie Alpine*, n° 4, pp. 21-34.

Equipe MIT, 2002, *Tourisme I Lieux communs*, Paris, Belin, 320 p.

ESCOURROU P., 1980, *Climat et tourisme sur les côtes de France de Dinard à Biarritz*, Paris, Thèse de doctorat d'Etat, 787 p.

ESCOURROU P., 1993, *Tourisme et environnement*, Paris, SEDES, 239 p.

ETCHEVERRIA O., 1996/97, Le chemin rural, nouvelle vitrine des campagnes ?, *Strates*, n° 9, pp. 32-41.

ETCHEVERRIA O., 1999, *La valorisation touristique-culturelle des chemins ruraux L'exemple du Pays Basque*, Université Paris I, Thèse de doctorat en Géographie, 332 p.

- FAIRWEATHER J.R., S.R. SWAFFIELD, 2002, Visitors and locals experience of Rotorua, New Zealand : an interpretative study using photographs of landscapes and Q method, *International Journal of Tourism Research*, n° 4, pp. 283-297.
- FALGON E., 1995, L'ici et l'ailleurs, *Hégoa*, n° 15, 160 p.
- FARO CRAVEIRO SARAIVA M. do R., 2001, *L'environnement sensible dans les musées à caractère ethnologique. Approche interdisciplinaire des ambiances muséales*, Ecole d'Architecture de Grenoble, Thèse de doctorat en Sciences biologiques fondamentales et appliquées, 375 p.
- FARR R.M., 2003 [1984], Les représentations sociales, MOSCOVICI S. (dir.), *Psychologie sociale*, Paris, PUF, pp. 385-395.
- FENNELL D.A., R. BUTLER, 2003, A human ecological approach to tourism interactions, *International Journal of Tourism Research*, n° 3, pp. 197-210.
- FERRAS R., 1995, Niveaux géographiques, échelles spatiales, BAILLY A., R. FERRAS, D. PUMAIN (dir.), *Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, pp. 401-419.
- FERRIER J.-P., 1998, *Le contrat géographique ou l'habitation durable des territoires Antée 2*, Lausanne, Payot, 252 p.
- FOURNY M.-C., 2003, L'Isle d'Abeau, une interface métropolitaine ? Géo-stratégies en région et émergence d'un nouveau statut territorial d'« entre-deux », communication au Colloque « *Marges et interfaces* », Université de Metz.
- FRANCOIS J.-C., 2002, Ressemblances et proximités : un point de vue sur le contexte théorique de la notion de discontinuité géographique, *Cybergeo*, n° 214, 21 p.
- FREMONT A., 1974, Les profondeurs des paysages géographiques Autour d'Ecouves, dans le Parc régional Normandie-Maine, *L'Espace géographique*, n° 2, pp. 127-136.
- FREMONT A., 1999 [1976], *La région espace vécu*, Paris, Champs Flammarion, 288 p.
- FRIDGEN J.D., 1984, Environmental Psychology and Tourism, *Annals of Tourism Research*, n° 1, pp. 19-39.
- FRIEDBERG C., 1992, Représentation, classification : comment l'homme pense ses rapports au milieu naturel, JOLLIVET M. (dir.), *Sciences de la nature Sciences de la Société Les passeurs de frontière*, Paris, CNRS Editions, pp. 357-373.
- FRIEDL U., 2005, Tourism and the Disenchantment of the World, *Tourism & Performance : Scripts, Stages and Stories*, Tourism and Cultural Change Conference, Sheffield Hallam University.
- FROLOVA M., J.M. TORIBIO, L.C. POMAR, 2003, El paisaje en las políticas públicas de Francia y España : desde la protección del monumento a la gestión del espacio, *Estudios Geográficos*, n° 253, pp. 605-622.
- GADAL S., R. JEANSOULIN, 2000, Borders, frontiers and limits : some computational concepts beyond words, *Cybergeo*, n° 125.

- GAGNON S., 2003, *L'échiquier touristique québécois*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 390 p.
- GALLAIS J., 1984, *Hommes du Sahel Le delta intérieur du Niger*, Paris, Flammarion, 289 p.
- GALLARDO D., F.-G. BERNALDEZ, J.-P. RUIZ, R.-P. ABELLO, 1989, Paysages préférés : divergence des jeunes en Espagne, *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 27-37.
- GALLARZA M., I. GIL SAURA, H. CALDERON GARCIA, 2002, Destination Image : towards a conceptual framework, *Annals of Tourism Research*, vol. 29, pp. 56-78.
- GAUCHON C., 1995, Une ressource touristique en espace rural : le monde souterrain, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 1, pp. 42-49.
- GAY J.-C., 1990/1991, La distance et la promotion d'un produit touristique insulaire : le cas de Tahiti et ses îles, *L'Espace géographique*, n° 2, pp. 149-157.
- GAY J.-C., 1992, *L'étendue, les lieux et l'espace géographique : pour une approche du discontinu*, Université Aix-Marseille II, Thèse de doctorat en Géographie, 490 p.
- GAY J.-C., 1993, Vitesse et regard Le nouveau rapport de l'homme à l'étendue, *Géographie et cultures*, n° 8, pp. 33-50.
- GAY J.-C., 1995, *Les discontinuités spatiales*, Paris, Economica, 112 p.
- GAY J.-C., 1999, *Recherches sur les discontinuités spatiales et le tourisme (Document de synthèse)*, Université de Paris VII, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, 211 p.
- GAY J.-C., 2000a, La mise en tourisme des îles intertropicales, *Mappemonde*, n° 2, pp. 17-22.
- GAY J.-C., 2000b, Deux figures du retranchement touristique : l'île-hôtel et la zone franche, *Mappemonde*, n° 3, pp. 10-16.
- GEORGE P., 1993, Crépuscule de l'Homme habitant ?, *Revue de Géographie de Lyon*, n° 4, pp. 213-214.
- GEORGE P., 1995, La géographie à l'heure du temps, BAILLY A., R. FERRAS, D. PUMAIN (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 1061-1074.
- GEORGE P., F. VERGER, 1996 [1970], *Dictionnaire de la géographie*, Paris, PUF, 500 p.
- GERONIMI M., 1999, L'émergence des lieux du tourisme et de la villégiature A. Permanence paysagère et consommation touristique Le cas du Vieux-Québec, CAZELAIS N., R. NADEAU, G. BEAUDET (dir.), Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp. 197-212.
- GERMAIN A., 1992, Du patrimoine architectural au patrimoine urbain, NEYRET G. (dir.), *Le patrimoine atout du développement*, Presses Universitaires de Lyon, pp. 31-36.
- GINIER J., 1969, *Les touristes étrangers en France pendant l'été*, Ed. Genin, 643 p.
- GIRAN J.-P., 2003, *Les Parcs nationaux Une référence pour la France Une chance pour ses territoires*, Paris, Assemblée nationale, Rapport au Premier Ministre, 89 p.

- GIRARDIN R.-L. de, 1992 [1777], *De la composition des paysages ou Des moyens d'embellir la Nature autour des Habitations en joignant l'agréable à l'utile*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Pays/paysages », 117 p.
- GODARD O., 1992, L'environnement, une polysémie sous-exploitée, JOLLIVET M. (dir.), *Sciences de la nature Sciences de la société Les passeurs de frontière*, Paris, CNRS Editions, pp. 337-345.
- GOELDNER-GIANELLA L. et al., 2003, Les marais endigués de la Ria Formosa (Algarve) face à un siècle de développement économique. Le cas de la Réserve Naturelle de Ludo, *Annales de Géographie*, n° 629, pp. 3-22.
- GOTTESDIENER H., 1987, Comportement des visiteurs dans l'espace des expositions culturelles, *Psychologie française*, n° 1-2, pp. 55-64.
- GOUHIER J., 1989, La marge, espace intermédiaire, *Géographie sociale*, n° 8, pp. 81-91.
- GOULD P., R. WHITE, 1986 [1974], *Mental maps*, Boston, Allen et Unwin, 172 p.
- GRAILLOT L., 1996, *Segmentation, choix de cibles et positionnement des produits touristiques Une approche méthodologique*, Université de Dijon, Thèse de doctorat en Sciences de gestion, 538 p.
- GRAILLOT L., 2001, La sémiotique comme analyse des comportements touristiques, *Revue française du Marketing*, n° 181, pp. 7-27.
- GRASLAND C., J.-C. FRANCOIS, avec R. BRUNET, 1997, La discontinuité en géographie : origines et problèmes de recherche, *L'Espace géographique*, n° 4, pp. 297-308.
- GRAVARI M., 1991, *La mer retrouvée Baltimore et autres reconquêtes de fronts d'eau urbains*, Université Paris 4 Sorbonne, Thèse de Doctorat de Géographie et Aménagement, 3 volumes, 893 p.
- GRAVARI-BARBAS M., 1998a, Belle, propre, festive et sécurisante : l'esthétique de la ville touristique, *Norois*, n° 178, pp. 175-193.
- GRAVARI-BARBAS M., 1998b, Le « Festival market place » ou le tourisme sur le front d'eau Un modèle urbain américain à exporter ?, *Norois*, n° 178, pp. 261-278.
- GRESILLON L., 2004, Sentir Paris : itinéraire méthodologique, *Strates*, n° 11, pp. 89-96.
- GRIFFET J., 1999, La mise en commun de la nature, *Dossier de la RGA*, n° 20 : Espaces modes d'emploi Communiquer l'espace dans les sports de montagne, pp. 41-44.
- GRISELIN M., S. NAGELEISEN, 2004, Paysage et itinéraire Quelques pistes méthodologiques, PUECH D., A. RIVIERE-HONEGGER (dir.), *L'évaluation du paysage Une utopie nécessaire ?*, Montpellier, Publications de l'Université Paul-Valéry, pp. 261-271.
- GUERIN J.-P., 1984, *L'aménagement de la montagne en France Politiques, discours et productions d'espaces dans les Alpes du Nord*, Gap, Ophrys, 467 p.
- GUERIN-PACE F., P. COLLOMB, 1998, La notion d'environnement Enseignement de la statistique textuelle, *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 41-52.

- GUIGUENO V., 2002, La visite au phare, PERON F. (dir.), *Le patrimoine maritime*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Art et société », pp. 421-425.
- GUILLAUME M., 1990, Invention et stratégies du patrimoine, JEUDY H.-P. (dir.), *Patrimoines en folie*, Paris, Maison des Sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France » C 5, pp. 13-20.
- GUIMELLI C., 1995, L'étude des représentations sociales, *Psychologie française*, n° 4, pp. 367-374.
- GUISEPELLI E., 2005, Les représentations sociales du paysage comme outils de connaissance préalable à l'action L'exemple des Alpes du Nord, *Cybergeo Revue européenne de Géographie*, n° 309, 18 p.
- GUISEPELLI E., P. FLEURY, 2003, *Paysages et agriculture dans les Alpes du Nord Représentations et aspirations de la société*, Chambéry, GIS Alpes du Nord, 54 p.
- GUMUCHIAN H., 1983, *La neige dans les Alpes françaises du Nord Une saison oubliée : l'hiver*, Grenoble, Editions des Cahiers de l'Alpe de la Société des Ecrivains Dauphinois, 620 p.
- GUMUCHIAN H., 1984, Images et partages de l'espace : le succès de la moyenne montagne, *Revue de Géographie Alpine*, n° 2-3, pp. 265-271.
- GUMUCHIAN H., 1997, A propos de quelques notions : marges, périphéries et arrière-pays, *Montagnes méditerranéennes*, n° 6, pp. 9-11.
- HADDAD G., 2002, Le voyage, figure du désir, Saint-Dié-des-Vosges, Festival International de Géographie, <http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/>
- HÄGERSTRAND T., 1963, Geographic measurements of migration, SUTTER J. (dir.), *Les déplacements humains Aspects méthodologiques de leur mesure*, Monaco/Paris, Editions Sciences humaines Diffusion Hachette, pp. 61-85.
- HALL E.-T., 1971, *La dimension cachée*, Paris, Seuil, 254 p. (traduit de l'anglais *The Hidden Dimension*, 1966, par Amélie PETITA).
- HARDY S., 2003, La vallée de Sula. Marge hondurienne, interface mondiale ?, communication au Colloque « *Marges et interfaces* », Université de Metz.
- HARTOG F., 2002, Patrimoine et temps, PERON F. (dir.), *Le patrimoine maritime*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Art et société », pp. 199-201.
- HEBERT F., 2004, Figures et paysages de la routine, *Strates*, n° 14, pp. 245-254.
- HEIDEGGER M., 1986, *Etre et Temps*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de Philosophie », 589 p.
- HENIN J., 1981, *Les week-ends des habitants de l'agglomération parisienne*, Université Paris 1, Thèse de 3^{ème} cycle en Géographie, 165 p.
- HEROUARD F., 2004, Habiter, être, bien-être : éléments de méthode pour une investigation auprès des habitants, « *Peut-on prétendre à des espaces de qualité et de bien-être* », <http://perso.wanadoo.fr/geosan>

HERVIEU B., J. VIARD, 2005 [1996], *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 154 p.

HOM CARY S., 2004, The Tourist Moment, *Annals of Tourism Research*, n° 1, pp. 61-77.

HOYAUX A.-F., 2000, *Habiter la ville et la montagne Essai de géographie phénoménologique sur les relations des habitants au lieu, à l'espace et au territoire (Exemples de Grenoble et de Chambéry)*, Grenoble, Université Joseph-Fourier – IGA, Thèse de doctorat en Géographie, 782 p.

HOYAUX A.-F., 2002, Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept de l'habiter, *Cybergeo Revue européenne de Géographie*, n° 216, 18 p.

HOYAUX A.-F., 2003, Les constructions des mondes de l'habitant : Eclairage pragmatique et herméneutique, *Cybergeo Revue européenne de Géographie*, n° 232, 23 p.

HUBERT J.-P., 1993, *La discontinuité critique Essai sur les principes a priori de la géographie humaine*, Paris, Publications de la Sorbonne, n° 6, 221 p.

HUBERT J.-P., 1998, A la recherche d'une géométrie de l'espace habité chez Camille Vallaux, Jean Gottmann et Gilles Ritchot, *L'Espace géographique*, n° 3, pp. 217-227.

HUMBERT G., LEFEUVRE J.-C., 1992, A chacun son patrimoine ou patrimoine commun ?, JOLLIVET M. (dir.), *Sciences de la nature Sciences de la société Les passeurs de frontière*, Paris, CNRS Editions, pp. 287-296.

HUSSON J.-P., 1997, Forêts sommitales et chaumes vosgiennes confrontées à l'essor touristique, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 3, pp. 320-328.

HUSSY C., D. LOPRENO, 1985, La représentation du territoire : analyse critique de démarches (déjà) traditionnelles, GUERIN J.-P., H. GUMUCHIAN (coord.), *Les représentations en actes*, Actes du colloque de Lescheraines, Grenoble, Université scientifique et médicale – IGA, pp. 313-326.

JANKOVIC N., 2004, *Ecographie Le paysage à l'ère des reproductibilités technologiques*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Thèse de doctorat de Géographie, 2 volumes, 588 p.

JENKINS O., 1999, Understanding and measuring tourist destination images, *International Journal of Tourism Research*, n° 1, pp. 1-15.

JENKINS O., 2003, Photography and travel brochures : the circle of representation, *Tourism Geographies*, vol. 5, n° 3, pp. 305-328.

JODELET D., 2003 [1984], Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie, MOSCOVICI S. (dir.), *Psychologie sociale*, Paris, PUF, pp. 363-384.

JOLE M., 2001, « En vitrine » : plasticiens et mises en scène du privé dans l'espace public, *Villes en Parallèle*, « La ville aujourd'hui entre public et privé », n° 32-34, pp. 160-170.

JOLLIVET M., A. PAVE, 1992, L'environnement : questions et perspectives pour la recherche, *Lettre du Programme Environnement du CNRS*, n° 6, pp. 5-29.

- JOUTARD P., 1986, *L'invention du mont Blanc*, Paris, Gallimard/Julliard, 216 p.
- JOYE D., M. BASSAND, M. SCHULER, 1989, La diversité des mobilités, *Espaces et sociétés*, n° 54-55 « Mobilités », pp. 35-49.
- KALAORA B., 1975, *Problématique de la fréquentation et des représentations de la forêt péri-urbaine*, Orléans, INRA – Centre de recherches forestières d'Orléans, 43 p.
- KALAORA B., 1981, *Le musée vert ou le tourisme en forêt : naissance et développement d'un loisir urbain Le cas de la forêt de Fontainebleau*, Paris, Anthropos, 304 p.
- KALAORA B., 1997, Du musée vert au musée écologique Illusion ou réalité ?, CORVOL A., P. ARNOULD, M. HOTYAT (dir.), *La forêt Perceptions et représentations*, Paris, L'Harmattan, pp. 219-227.
- KALAORA B., 1998, *Au-delà de la nature, l'environnement : l'observation sociale de l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 200 p.
- KALAORA B., 2001, A la conquête de la pleine nature, *Ethnologie française*, n° 4, pp. 591-597.
- KNAFOU R., 1978, *Les stations intégrées de sports d'hiver des Alpes françaises*, Paris, Masson, 319 p.
- KNAFOU R., 1992, De quelques rapports souvent contradictoires entre tourisme et environnement, *Tourisme et environnement*, Actes du colloque de La Rochelle, Paris, La Documentation française, pp. 16-23.
- KNAFOU R. (coord.), 1997, *Atlas de France volume 7 Tourisme et loisirs*, Paris, Reclus/La Documentation française, 126 p.
- KNAFOU R. et al., 1997, Une approche géographique du tourisme, *L'Espace géographique*, n° 3, pp. 193-204.
- KNAFOU R., P. VIOLIER, 2000, Tourismes en France : vivre de la diversité, *Historiens et Géographes*, n° 370, pp. 367-384.
- KOLODNY E., 1976, Aspects d'ensemble de l'insularité méditerranéenne, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 435-436, pp. 191-195.
- KUO I.-L., 2002, The effectiveness of environmental interpretation at resource – Sensitive tourism destinations, *International Journal of Tourism Research*, n° 2, pp. 87-101.
- LACOSTE Y., 2003, *De la géopolitique aux paysages Dictionnaire de la géographie*, Paris, A. Colin, 413 p.
- LANFANT M.-F., 1972, *Les théories du loisir*, Paris, PUF, coll. « le sociologue », 256 p.
- LANFANT M.-F., 1980, Introduction. Le tourisme dans le processus d'internationalisation, *Revue Internationale des Sciences Sociales*, « L'anatomie du tourisme », n° 1, pp. 14-45.
- LANFANT M.-F., 1996, Identité, mémoire, patrimoine et « touristification » de nos sociétés, *Sociétés*, n° 46, pp. 433-439.

- LANQUAR R., 1994 [1985], *Sociologie du tourisme et des voyages*, Paris, PUF, Que sais-je n° 2213, 127 p.
- LAPLANTE M., 1992, Le patrimoine en tant qu'attraction touristique : histoire, possibilités et limites, NEYRET G. (dir.), *Le patrimoine, atout du développement*, Presses Universitaires de Lyon, pp. 49-61.
- LAQUES A.-E., 2003, Paysages et modèles paysagers : des indicateurs géographiques pour l'analyse des dynamiques spatio-temporelles d'un front pionnier (Le cas de Sao Félix do Xingu (Brésil, Etat du Para)), *Objets et indicateurs géographiques*, Editions des Actes d'Avignon, pp. 109-120.
- LARRERE C. et R., 1997, *Du bon usage de la nature Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier, 355 p.
- LARRERE R., 1997, Les différentes conceptions de la nature Conséquences sur la manière d'envisager la protection, Aussois, *Séminaire d'Aussois « Sciences sociales et espaces protégés »*, pp. 3-15.
- LAU A., B. McKERCHER, 2004, Exploration versus Acquisition : A Comparison of First-Time and Repeat Visitors, *Journal of Travel Research*, n° 3, pp. 279-285.
- LAZZAROTTI O., 1995, *Les loisirs à la conquête des espaces périurbains*, Paris, L'Harmattan, coll. « Tourismes et Sociétés », 319 p.
- LAZZAROTTI O., 2002, French tourism geographies : a review, *Tourism Geographies*, n° 2, pp. 135-147.
- LAZZAROTTI O., 2003, Tourisme et patrimoine : *ad augustia per angustia*, *Annales de Géographie*, n° 629, pp. 91-110.
- LEBRETON D., 2000, *Eloge de la marche*, Paris, Métailié, 177 p.
- LEBRUN N., Des marges urbaines à l'interface périurbaine. L'émergence d'une centralité de complémentarité, communication au colloque « *Marges et interfaces*, Université de Metz.
- LE LANNOU M., 1967, *Le déménagement du territoire : les rêveries d'un géographe*, Paris, Seuil, 267 p.
- LELLI L., S. PARADIS-MAINDIVE, 2000, Quand le « paysage ordinaire » devient un « paysage remarqué », *Sud-Ouest européen*, n° 7, pp. 27-34.
- LE LOUARN G., 2002, De la notion de Monument historique à celle de patrimoine Essai de mise en perspective du problème, PERON F. (dir.), *Le patrimoine maritime*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Art et société », pp. 105-108.
- LEFORT I., 1995, L'articulation littorale : un principe rittérien relu par Elisée Reclus, *Etudes rurales*, n° 133-134 « Littoraux en perspectives », pp. 45-58.
- LEFORT I., 2000-2001, *Des géographies singulières Les territoires d'une géographe*, Université Lumière-Lyon 2, Texte présenté pour l'habilitation à diriger des recherches, 298 p.
- LEVINE J.M., B. ZDANIUK, 2003 [1984], Conformité et obéissance, MOSCOVICI S. (dir.), *Psychologie sociale*, Paris, PUF, pp. 25-47.

LESOURD M., 2003, L'a-centralité comme construction territoriale : l'exemple du département de Kedougou, communication au Colloque « *Marges et interfaces* », Université de Metz.

LEVY J., M. LUSSAULT (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 p.

LEVY-LEBOYER C., 1980, *Psychologie et environnement*, PUF, coll. Le psychologue, 216 p.

LI Y., 2000, Geographical Consciousness and Tourism Experience, *Annals of Tourism Research*, n° 4, pp. 863-883.

LIEBMAN PARRINELLO G., 1993, Motivation and Anticipation in Post-industrial Tourism, *Annals of Tourism Research*, n° 3, pp. 233-249.

LIPOVETSKI G., 1983, *L'ère du vide, Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 328 p.

LOWENTHAL D., 1996, Paysages et identités nationales, EIZNER N., M. JOLLIVET (dir.), *L'Europe et ses campagnes*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 245-271.

LOZATO-GIOTART J.-P., 1990, *Méditerranée et tourisme*, Paris, Masson, 192 p.

LOZATO-GIOTART J.-P., 1992, Insularité et îléité, *Espaces*, n° 119, pp. 28-34.

LOZATO-GIOTART J.-P., 2003, *Géographie du tourisme De l'espace consommé à l'espace maîtrisé*, Paris, Pearson Education, 330 p.

LUCCHESI J.-L., 2000, La Camargue s'ouvre au public : le projet du Vigueirat, *Accueil, aménagement et gestion dans les grands sites Les Cahiers de la section française de l'ICOMOS*, pp. 97-100.

LUGINBÜHL Y., 1981, *Sens et sensibilité du paysage Tome 1 Le paysage et son sens Tome 2 Un paysage de la côte viticole bourguignonne*, Université Paris 1, Thèse de 3^{ème} cycle en Géographie, 520 p.

LUGINBÜHL Y., 1984, La « montagne » un paysage de liberté pour le vignoble de Bourgogne, *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 13-22.

LUGINBÜHL Y., 1989a, *Paysages Textes et représentations du paysage du siècle des Lumières à nos jours*, Lyon, La Manufacture, 267 p.

LUGINBÜHL, 1989b, Lumières sur le paysage européen de l'an 2000, MARCEL O. (dir.), *Composer le paysage Constructions et crises de l'espace (1789-1992)*, Seyssel, Champ Vallon, pp. 313-327.

LUGINBÜHL Y., 1989c, Au-delà des clichés... La photographie du paysage au service de l'analyse, *Strates*, n° 4, pp. 11-16.

LUGINBÜHL Y., 1992, Nature, paysage, environnement, obscurs objets du désir de totalité, ROBIC M.-C. (dir.), *Du milieu à l'environnement Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, pp. 11-56.

- LUGINBÜHL Y., 1997, Entre image et paysage, cherchez l'intrus, *Xoana*, n° 5, pp. 11-22.
- LUGINBÜHL Y., 1998, Symbolique et matérialité du paysage, *Revue de l'Economie Méridionale*, « Le paysage entre nature et culture », n° 183, pp. 235-246.
- LUGINBÜHL Y. (dir.), 1998, *Les paysages de la baie du mont Saint-Michel*, Paris, Mission mont Saint-Michel – UMR LADYSS, 120 p.
- LUGINBÜHL Y., 2001, *La demande sociale de paysage*, Rapport du Conseil National du paysage, Paris, Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, 17 p.
- LUGINBÜHL Y., 2004, *Bien-être individuel et social et paysage*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Conférence de la Convention européenne du Paysage à l'occasion de son entrée en vigueur, 19 p.
- LUGINBÜHL Y., 2004, L'évaluation des paysages : une utopie nécessaire et qui devient réalité, PUECH D., A. RIVIERE HONEGGER (dir.), *L'évaluation des paysages : une utopie nécessaire ?*, Montpellier, Université Paul Valéry, pp. 633-640.
- LUGINBÜHL Y., T. MUXART, 1996, Place de la géographie dans les recherches sur l'environnement, *Lettre du PIREVS*, n° 17, pp.
- LUGINBÜHL Y. (dir.), K. SIGG, X. TOUTAIN, 1997, *Sensibilités paysagères, modèles paysagers*, Paris, Ministère de l'Environnement/UMR LADYSS/SEGESA, 117 p.
- LUTZ A., P. SIMPSON-HOUSLEY, A. de MAN, 1999, Wilderness Rural and Urban Attitudes and Perceptions, *Environment and Behavior*, n° 2, pp. 259-266.
- LYNCH K., 1999 [1960], *L'image de la cité*, Paris, Dunod, 221 p.
- MAFFESOLI M., 1997, *Du nomadisme Vagabondages initiatiques*, Paris, Le Livre de poche, 190 p.
- MAFFESOLI M., 2000 [1988], *Le temps des tribus Le déclin de l'individualisme dans les sociétés postmodernes*, Paris, La Table Ronde, 330 p.
- MARCHAL J.-Y., 1991, Sur le continent, des îles à la carte, GOURMELON F., L. BRIGAND (eds), *Territoires et sociétés insulaires*, Paris, Ministère de l'environnement, coll. « Recherches environnement », n° 36, pp. 29-34.
- MARCHAND J.-P., 2000, La nature, thème privilégié ou objet à inventer ?, LEVY J., M. LUSSAULT (dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux*, Paris, Belin, pp. 241-252.
- MARESCA B., 2000, *La fréquentation des forêts publiques en Ile-de-France Caractéristiques des sorties et flux de visites des Franciliens*, Paris, CREDOC, 40 p.
- MARESCA B., P. HEBEL, 1999, *L'environnement Ce qu'en disent les Français*, Paris, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement/La Documentation française, 218 p.
- MARIE M., J. VIARD, 1988, *La campagne inventée*, Arles, Actes Sud, 228 p.

- MARTIN P., 2003, Les limites en géographie physique. Eléments de réflexion, *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n° 113-114, pp. 127-143.
- MASSEAU D., 2002, *Les sites touristiques en France métropolitaine : Fréquentations 1994-2000*, Paris, Observatoire National du Tourisme, Analyses et perspectives du tourisme n° 74, 315 p.
- MATHIEU N., 1996, Rural et urbain : unité et diversité dans les évolutions des modes d'habiter, JOLLIVET M., N. EIZNER (dir.), *L'Europe et ses campagnes*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 187-205.
- MATHIEU N., 2000, Des représentations et pratiques de la nature aux cultures de la nature chez les citoyens : question générale et étude de cas, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 2, pp. 162-174.
- MAZURDKY D., 1989, Past Experience and Future Tourism Decisions, *Annals of Tourism Research*, n° 3, pp. 333-344.
- McKERCHER B., 2002, Towards a Classification of Cultural Tourists, *International Journal of Tourism Research*, n° 1, pp. 29-38.
- McKERCHER B., D. WONG, 2004, Understanding Tourism Behavior : Examining the Combined Effects of Prior Visitation History and Destination Status, *Journal of Travel Research*, n° 2, pp. 171-179.
- MERLEAU-PONTY M., 1995 [1968], *La nature*, Notes Cours du Collège de France, Paris, Editions du Seuil, coll. « Traces écrites », 381 p.
- MICHAUD J.-L., 1983, *Le tourisme face à l'environnement*, Paris, PUF, coll. « le géographe », 240 p.
- MICHEL C., L. MERMET, 2002, L'accès du public aux espaces naturels, agricoles et forestiers privés : enjeu de société et question de recherche, MERMET L., P. MOQUAY (dir.), *Accès du public aux espaces naturels Outils d'analyse et méthodes de gestion*, Paris, Hermès Sciences/ Lavoisier, pp. 19-32.
- MICHEL X., 1997, *Territoires touristiques insulaires en mer d'Iroise*, Université Paris 1, mémoire de maîtrise en Géographie, 165 p.
- MICHEL X., 2000, *Les destinations de visite et l'intervalle circonvoisin : mise en évidence de systèmes de réception*, Université Paris 1, mémoire de DEA Organisation et dynamique des espaces, 132 p.
- MICHEL X., 2003a, Places and landscapes represented and photographed by tourists : the role of global space culture in the individuals, *Still Visions – Changing Lives*, International conference on Tourism and Photography, Sheffield Hallam University, CD-Rom, 13 p.
- MICHEL X., 2003b, Les abords des sites d'excursion : images, représentations et fonctions des espaces d'approche et de contemplation des sites, communication au Colloque « *Marges et interfaces* », Université de Metz.
- MICHEL X., 2004a, Quels lieux ont valeur de patrimoine pour les populations touristiques ? Résultats de deux types d'enquête, communication au Colloque « *Tourisme et patrimoine : un moment du monde* », Les Journées de Géographie du Tourisme, Saumur.

- MICHEL X., 2004b, L'évaluation du paysage et le tourisme : les paysages du décalage, PUECH D., A. RIVIERE-HONEGGER (dir.), *L'évaluation du paysage : une utopie nécessaire ?*, Montpellier, Université Paul Valéry, pp. 563-571.
- MICHEL X., 2005, De la résidence au reste du monde : le déploiement des espaces de loisir, *Le monde en réseaux : lieux visibles, liens invisibles*, poster pour le Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges.
- MICHELIN Y., 1998, Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise, *Cybergeo*, n° 65, 30 p.
- MIOSSEC J.-M., 1977a, Un modèle de l'espace touristique, *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 41-48.
- MIOSSEC J.-M., 1977b, L'image touristique comme introduction à la géographie du tourisme, *Annales de Géographie*, n° 473, pp. 55-70.
- MIOSSEC J.-M., 1977c, Frontières, espaces périphériques et tourisme, *Hommes et Terres du Nord*, n° 2, pp. 83-95.
- MIRLOUP J., 1981, *Les fonctions touristiques et de loisirs en Loire moyenne Contribution à l'étude de l'aire de loisirs des Parisiens*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Thèse pour le Doctorat d'Etat ès Lettres et Sciences Humaines, 3 tomes, 846 p.
- MITCHELL L.S., 1979, The Geography of Tourism An Introduction, *Annals of Tourism Research*, n° 3, pp. 235-244.
- MOINE A., 2003, Marges décisionnelles et interfaces fonctionnelles : le cas du pays horloger franc-comtois, communication au Colloque « *Marges et interfaces* », Université de Metz.
- MOISY L., 2001, L'espace de la ville ludique et touristique : approche à travers les pratiques spatiales des visiteurs (hébergements, itinéraires), *Géocarrefour*, n° 2, pp. 107-113.
- MOLES A., 1982, Nissonologie ou science des îles, *L'Espace géographique*, n° 4, pp. 281-289.
- MOLES A., 1995, Vers une psycho-géographie, BAILLY A., R. FERRAS, D. PUMAIN (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 159-187.
- MOLES A., E. ROHMER, 1978, *Psychologie de l'espace*, Paris, Casterman, coll. « Synthèses contemporaines », 246 p.
- MOLES A., E. ROHMER, 1982, *Labyrinthes du vécu L'espace matière d'actions*, Paris, Librairie des Méridiens, coll. « Sociologies au quotidien », 183 p.
- MOLES A., E. ROHMER (Textes rassemblés, mis en forme et présentés par Victor Schwach), 1998, *Psychosociologie de l'espace*, Paris, L'Harmattan, coll. « Villes et entreprises », 158 p.
- MONTALIEU J.-P., 1994, *Les lieux représentés : géographies médiatique et sociale*, Paris, EHESS, Thèse de doctorat en Géographie, Tome I : 635 p., Tome II : 105 p.

- MONTALIEU J.-P., 2003, Un indicateur des préférences touristiques : le macaron automobile, *Re-Tour*, n° 1, 8 p.
- MONTFERRAND A., 2002, La fréquentation des lieux touristiques culturels et non culturels, VIARD J. (dir.), *La France des temps libres et des vacances*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube/DATAR, pp. 99-105.
- MONTFERRAND A., J.-F. TRICHARD, 1998, *La fréquentation des lieux culturels et non culturels en France métropolitaine en 1991 et 1996*, Paris, Secrétariat d'Etat au tourisme – Observatoire National du Tourisme, Analyses et perspectives du tourisme n° 51, 198 p.
- MONTMOLIN G. de, 2003 [1984], Le changement d'attitude, MOSCOVICI S. (dir.), *Psychologie sociale*, Paris, PUF, pp. 89-136.
- MONTPETIT C., P. POULLAOUEC-GONIDEC, F. TREMBLAY, 2001, Paysages du littoral : la frange extensible (du pays métissien), *Téoros*, n° 1, pp. 42-48.
- MOORE K., G. CUSHMAN, D. SIMMONS, 1995, Behavioral Conceptualization of Tourism and Leisure, *Annals of Tourism Research*, n° 1, pp. 67-85.
- MORICE J.-R., 2001, *Les châteaux ruraux et l'hébergement touristique dans la France de l'Ouest*, Université d'Angers, Thèse de doctorat en Géographie, 591 p.
- MORICE J.-R., O. RIALLAND, 2003, La mise en tourisme des parcs et jardins dans le Grand Ouest Français : des initiatives spontanées à la structuration d'un réseau interrégional ?, GRAVARI-BARBAS M., P. VIOLIER (dir.), *Lieux de culture, culture des lieux Production(s) culturelle(s) et émergence des lieux : dynamiques, acteurs, enjeux*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 241-256.
- MOSCOVICI S., 1991 [1977], *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion, 569 p.
- MOSER G., K. WEISS, 2003, *Espaces de vie Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, A. Colin, 396 p.
- MOTA SANTOS P., n.d., *Through the Looking Glass – historical production, photographic representation and the sense of place in Porto's old city (Northern Portugal)*, University College London/Universidade Fernando Pessoa, 15 p.
- NADEAU R., 1999, Tourisme et environnement, CAZELAIS N., R. NADEAU ; G. BEAUDET (dir.), *L'espace touristique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp. 61-131.
- NASH D., V.L. SMITH, 1991, Anthropology and Tourism, *Annals of Tourism Research*, n° 1, pp. 12-25.
- NICOD J., 1998, Les grottes : rétrospective historique et insertion des grottes-aménagées dans l'espace géographique, *Annales de Géographie*, n° 603, pp. 508-530.
- NORA P., 1997 [1984], Entre mémoire et histoire, la problématique des lieux, NORA P. (dir.), *Les lieux de mémoire*, Quarto 1, Paris, Gallimard, pp. 23-43.
- NURYANTI W., 1996, Heritage and Postmodern Tourism, *Annals of Tourism Research*, n° 2, pp. 249-260.

- NYS P., 1994, Le paysage et la question du sentir, *Géographie et cultures*, n° 9, pp. 107-126.
- NYS P., 1999, Fatale attraction ? Les passions du patrimoine, *Les Carnets du paysage*, n° 4, pp. 66-79.
- OLLIVRO J., 2000, *L'homme à toutes vitesses De la lenteur homogène à la rapidité différenciée*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Espaces et territoires », 179 p.
- OLLIVRO J., 2005, Les classes mobiles, *L'Information géographique*, n°
- OPPERMANN M., 1995, Travel Life Cycle, *Annals of Tourism Research*, n° 3, pp. 535-552.
- ORIGET DU CLUZEAU C., 2000 [1998], *Le tourisme culturel*, Paris, PUF, Que sais-je n° 3389, 125 p.
- ORIGET DU CLUZEAU C., 2003, Retrouver le plaisir de l'itinérance, *Espaces*, n° 206, pp. 16-21.
- PAICHELER G., S. MOSCOVICI, 2003 [1984], Suivismes et conversions, MOSCOVICI S. (dir.), *Psychologie sociale*, PUF, Paris, pp. 137-164.
- PATIN V., 1997, *Tourisme et patrimoine en France et en Europe*, Paris, La Documentation française, 173 p.
- PEARCE D., 1979, Towards a Geography of Tourism, *Annals of Tourism Research*, n° 3, pp. 245-272.
- PEARCE D., 1993, *Géographie du tourisme*, Paris, Nathan, 351 p.
- PEARCE P.L., P.F. STRINGER, 1991, Psychology and Tourism, *Annals of Tourism Research*, n° 1, pp. 136-154.
- PEARCE P.L., U.I. LEE, 2005, Developing the Travel Career Approach to Tourist Motivation, *Journal of Travel Research*, n° 3, pp. 226-237.
- PELLETIER P., 1993, *L'insularité dans la mer intérieure japonaise*, Bordeaux, CEGET, coll. « Iles et archipels » n° 16, 284 p.
- PELLETIER P., 1997, *La Japonésie. Géopolitique et géographie historique de la surinsularité au Japon*, Paris, CNRS Editions, 391 p.
- PERON F., 1988, L'insularité : présentation, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 3, pp. 239-240.
- PERON F., 1992, L'île, espace culturel. Formes d'attache aux lieux en Bretagne, *Géographie et cultures*, n° 2, pp. 3-33.
- PERON F., 1993, *Des îles et des hommes L'insularité aujourd'hui*, Rennes, Editions de la Cité/Editions Ouest-France, 287 p.
- PERON F., 1994, Fonctions sociales et dimensions subjectives du littoral, *Etudes rurales*, n° 133-134 « Littoraux en perspectives », pp. 31-43.

PERON F., 1996, La mer comme valorisation d'un territoire. L'île productrice de mythes et nouveau géosymbole, PERON F., J. RIEUCAU (dir.), *La maritimité aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, coll. « Géographie et cultures », pp. 79-91.

PERON F., 2001, Patrimoine culturel et géographie sociale, FOURNIER J.-M. (dir.), *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Presses Universitaires de Caen, Les Documents de la Maison de la Recherche en Sciences humaines de Caen, n° 14, pp. 19-29.

PERON F., 2002, Construction, signification, rôle social et géographique, PERON F. (dir.), *Le patrimoine maritime*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 15-33.

PIKE S., C. RYAN, 2004, Destination Positioning Analysis through a Comparison of Cognitive, Affective, and Conative Perceptions, *Journal of Travel Research*, n° 4, pp. 333-342.

PINCHEMEL P. et G., 1988, *La face de la Terre Eléments de géographie*, Paris, A. Colin, 519 p.

PINCHEMEL P., N. MATHIEU, J.-L. TISSIER, A. AURIS, 1997, Lire la face de la Terre : de la géographie à la géonomie Entretien avec Philippe Pinchemel, *Natures Sciences Sociétés*, n° 4, pp. 47-54.

PIOLLE X., 1990, Mobilités, identités, territoires, *Revue de Géographie de Lyon*, n° 3, pp. 149-154.

PIOLLE X., 1992, Changement social et tourisme de nature, *Tourisme et environnement*, Actes du colloque de La Rochelle, Paris, La Documentation française, pp. 33-37.

PIVETEAU J.-L., 1995, *Temps du territoire Continuités et ruptures dans la relation de l'homme à l'espace*, Genève, Zoé, 260 p.

PIVETEAU J.-L., 1995, Le territoire est-il un lieu de mémoire ?, *L'Espace géographique*, n° 2, pp. 113-123.

PORIA Y., R. BUTLER, D. AIREY, 2003, The Core of Heritage Tourism, *Annals of Tourism Research*, n° 1, pp. 238-254.

PORIA Y., R. BUTLER, D. AIREY, 2004, Links between Tourists, Heritage, and Reasons for Visiting Heritage Sites, *Journal of Travel Research*, n° 1, pp. 19-28.

POTIER F., 1998, L'affirmation du tourisme urbain Les pratiques des Français, CAZES G., F. POTIER (eds), *Le tourisme et la ville Expériences européennes*, Paris, L'Harmattan, pp. 33-48.

POTIER F., 2002, De l'évolution de la mobilité pendulaire à celle des loisirs, VIARD J. (dir.), *La France des temps libres et des vacances*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube/DATAR, pp. 23-43.

POTIER F., 2002, La République du temps libre n'est pas une et indivisible, VIARD J. (dir.), *La France des temps libres et des vacances*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube/DATAR, pp. 149-163 + cartes pp. 196-208.

PROST B., 2004, Marge et dynamique territoriale, *Géocarrefour Revue de Géographie de Lyon*, n° 2, pp. 175-182.

- RADKOWSKI G.-H. de, 2002 [1963-1968], *Anthropologie de l'habiter Vers le nomadisme*, Paris, PUF, 166 p.
- RAFFESTIN C., 1986a, De la nature aux images de la nature, *Espaces et sociétés*, n° 82-83, pp. 50-66.
- RAFFESTIN C., 1986b, Nature et culture du lieu touristique, *Méditerranée*, n° 3, pp. 11-17.
- RAITZ K., M. DAKHIL, 1988, Recreational Choices and Environmental Preferences, *Annals of Tourism Research*, n° 3, pp. 357-370.
- RAPEY H., B. MICHALLAND, 2002, Fréquentation des forêts et caractéristiques de l'accès Analyse de quatre sites boisés du Massif central, MERMET L., P. MOQUAY (dir.), *Accès du public aux espaces naturels Outils d'analyse et méthodes de gestion*, Paris, Hermès Sciences/Lavoisier, pp. 231-248.
- RAYMOND N., 2001, *Le tourisme au Pérou De Machu Picchu à Fujimori : aléas et paradoxes*, Paris, L'Harmattan, coll. « Tourismes et sociétés », 255 p.
- RAYMOND R., 2004a, *La nature à la campagne Identification sociale et argument pour la gestion d'un territoire rural partagé*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 559 p.
- RAYMOND R., 2004b, De quelle nature parle-t-on ?, *Strates*, n° 11, pp. 43-56.
- REBOUR T., 1996, *Conjoncture longue et dynamique spatiale La Théorie du rachat Valeur, mobilités et localisations Tome I : La Théorie du rachat Tome II : Vérifications empiriques*, Université Paris 1, Thèse de doctorat en Géographie, 576 p.
- REBOUR T., 2000a, *La théorie du rachat Géographie, économie, histoire*, Paris, Publications de la Sorbonne, n° 12, 258 p.
- REBOUR T., 2000b, Openfield et bocage : étude du contact entre le Vexin normand et le Pays de Bray, *Cahiers de Géographie du Québec*, n° 121, pp. 27-42.
- REMOND-GOUILLOUD M., 2002, L'accès, un nouveau regard juridique sur la nature, MERMET L., P. MOQUAY (dir.), *Accès du public aux espaces naturels Outils d'analyse et méthodes de gestion*, Paris, Hermès Sciences/Lavoisier, pp. 37-42.
- REMY J., 2000, L'implication paradoxale dans l'expérience touristique, AMIROU R., P. BACHIMON (dir.), *Le tourisme local Une culture de l'exotisme*, Paris, L'Harmattan, coll. « Tourismes et sociétés », pp. 29-50.
- RENARD J.-P., 2002, La frontière : limite géopolitique majeure mais aussi aire de transition, *Limites et discontinuités en géographie*, Paris, SEDES, pp. 40-66.
- RETAILLE D., 1997, *Le monde du géographe*, Paris, Presses de Sciences Po, 283 p.
- REWERSKI J., 1983, Les loisirs et le monde souterrain en Anjou, *Norois*, n° 120, pp. 565-570.
- REYNAUD A., 1975, Eléments pour une épistémologie de la géographie du tourisme, *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n° 23-24, pp. 5-12.

- REYNAUD A., 1981, *Société, espace et justice*, Paris, PUF, coll. « Espace et liberté », 263 p.
- REYNAUD A., 1995, Centre et périphérie, BAILLY A., R. FERRAS, D. PUMAIN (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 583-599.
- RIALLAND O., 2001, De la patrimonialisation à la mise en tourisme des jardins remarquables, SACAREAU I., L. VACHER (dir.), *La mise en tourisme des lieux et des espaces Processus, périodisations et variations régionales*, Université de La Rochelle, LET-OTELLO Editeur, pp. 155-171.
- RIALLAND O., 2003, *Les parcs et jardins des châteaux dans l'Ouest de la France Paysage évanescent, patrimoine naissant*, Université de Nantes, Thèse de doctorat en Géographie, 708 p.
- RICHEZ G., 1992, *Parcs nationaux et tourisme en Europe*, Paris, L'Harmattan, coll. « Tourismes et sociétés », 421 p.
- RIEGL A., traduit et présenté par Jacques BOULET, 2003 [1903], *Le culte moderne des monuments*, Paris, L'Harmattan, 123 p.
- ROBIC M.-C., 1988, Les petits mondes de l'eau : le fluide et le fixe dans la méthode de Jean Brunhes, *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 31-42.
- ROBIC M.-C., 1992, Milieu, région et paysage géographiques : la synthèse écologique en miettes ?, ROBIC M.-C. (dir.), *Du milieu à l'environnement Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, pp. 167-199.
- ROBIC M.-C., 1995, Epistémologie de la géographie, BAILLY A., R. FERRAS, D. PUMAIN (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 37-55.
- ROBIC M.-C., N. MATHIEU, 2001, Géographie et durabilité : redéployer une expérience et mobiliser de nouveaux savoir-faire, JOLLIVET M. (dir.), *Le développement durable, de l'utopie au concept*, Paris, Elsevier, pp. 167-190.
- ROGER A., 1997, *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, 199 p.
- ROGNANT L., 1978, L'aire de Saint-Tropez : approche d'un modèle de système spatial touristique, *Tourisme et commerce Rôle du tourisme et de la villégiature dans la mise en place et le fonctionnement des systèmes commerciaux*, Travaux présentés à la Commission nationale du Tourisme au colloque de Nice d'octobre 1978, Université de Nice – Laboratoire de Géographie Raoul Blanchard, pp. 161-193.
- ROLLAND-MAY C., 2003, Limites, discontinuités, continu : le paradoxe du flou, *L'Information géographique*, n° 1, pp. 1-20.
- ROSEMBERG M., 2003, Contribution à une réflexion géographique sur les représentations et l'espace, *Revue de Géographie de Lyon/Géocarrefour*, n° 1, pp. 71-77.
- ROULIER F., 1999, Pour une géographie des milieux sonores, *Cybergeog*, n° 71, 14 p.
- ROUSSELET G.-A., M. FABRE-THORPE, 2003, Les mécanismes de l'attention visuelle, *Psychologie française*, n° 1, pp. 29-44.

RUPPERT K., 1978, Mise au point sur une géographie générale des loisirs, *L'Espace géographique*, n° 3, pp. 187-193.

SALINAS A., M. ZABALIA, 2001, Psychologie de l'espace : aspects sociaux et cognitifs, FOURNIER J.-M. (dir.), *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Presses Universitaires de Caen, Les Documents de la Maison de la Recherche en Sciences humaines de Caen, n° 14, pp. 141-147.

SANGUIN A.-L., 1981, La géographie humaniste ou l'approche phénoménologique des lieux, des paysages et des espaces, *Annales de Géographie*, n° 501, pp. 560-587.

SANTOS M., 1995, Postface : les nouveaux mondes de la géographie, BAILLY A., R. FERRAS, D. PUMAIN (dir.), *Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, pp. 1075-1083.

SAUTTER G., 1976, Le paysage comme connivence, *Hérodote*, n° 16, pp. 40-67.

SAUTTER G., 1991, Paysagismes, *Etudes rurales*, n° 121-124, pp. 15-20.

SCHAKLEY M., 2002, Space, sanctity and service ; the English Cathedral as *heterotopia*, *International Journal of Tourism Research*, n° 5, pp. 345-352.

SCHMITZ S., 2004, Le paysage invisible, PUECH D., A. RIVIERE HONEGGER (dir.), *L'évaluation du paysage Une utopie nécessaire ?*, Montpellier, Publications de l'Université Paul-Valéry, pp. 27-33.

SNEPENG D., L. MURPHY, M. SNEPENG, W. ANDERSON, 2004, Normative Meanings of Experiences for a Spectrum of Tourism Places, *Journal of Travel Research*, n° 2, pp. 108-117.

SON A., 2005, The measurement of tourist destination image : applying a sketch map technique, *International Journal of Tourism Research*, n° 4-5, pp. 279-294.

SORRE M., 1955, *Les migrations des peuples Essai sur la mobilité géographique*, Paris, Flammarion, Bibliothèque de Philosophie scientifique, 265 p.

SOUBEYRAN O., 2000, De quelques implications de la « relation homme/milieu », LEVY J., M. LUSSAULT (dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux*, Paris, Belin, pp. 253-268.

SOUDIERE M. de la, 1991, Les hauts lieux...mais les autres ?, MICOUD A. (dir.), *Des hauts lieux La construction sociale de l'exemplarité*, Paris, CNRS, pp. 17-31.

SOUDIERE M. de la, 2000, Le paradigme du passage, *Communications*, n° 70, pp. 5-32.

STOCK M., 2001, *Mobilités géographiques et pratiques des lieux Etude théorico-empirique à travers deux lieux touristiques anciennement constitués : Brighton et Hove (Royaume-Uni) et Garmisch-Partenkirchen (Allemagne)*, Université Paris VII, Thèse de doctorat en Géographie, 663 p.

STOCK M., 2004, L'habiter comme pratique des lieux géographiques, *EspacesTemps.net*, Textuel, 18.12.2004.

TERKENLI T.-S., 2002, Landscapes of tourism : towards a global cultural economy of space ?, *Tourism Geographies*, n° 3, pp. 227-254.

TERRASSON F., 1988, *La Peur de la nature : au plus profond de notre inconscient les varies causes de la destruction de la nature*, Paris, Sang de la Terre, 192 p.

THOMAS R., 2000, *Ambiances publiques, mobilité, sociabilité Approche interdisciplinaire de l'accessibilité piétonnière des villes*, Ecole d'Architecture de Grenoble, Thèse de doctorat en Sciences et techniques, 330 p.

THOMAS R., 2004a, L'accessibilité des piétons à l'espace public urbain : un accomplissement perceptif situé, *Espaces et sociétés*, n° 113-114, pp. 233-249.

THOMAS R., 2004b, Quand le pas fait corps et sens avec l'espace Aspects sensibles et expressifs de la marche en ville, *Cybergeo*, n° 261, 13 p.

THUMERELLE P.-J., 1986, *Peuples en mouvement La mobilité spatiale des populations*, Paris, SEDES, 319 p.

TISSIER J.-L., 1982, Ile insularité isolement, *Documents pour l'histoire du vocabulaire scientifique*, GRECO/CNRS, Publications de l'Institut national de la langue française, n° 3, pp. 49-67.

TISSIER J.-L., 1992, La géographie dans le prisme de l'environnement (1970-1990), ROBIC M.-C. (dir.), *Du milieu à l'environnement Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, pp. 201-236.

TISSIER J.-L., 2004, Chemins en géographie Dessin, dessein et destin des chemins, *Les Carnets du paysage*, n° 11, pp. 35-53.

TOMAS F., 1994, Du paysage aux paysages, pour une autre approche paysagère, *Revue de Géographie de Lyon*, n° 4, pp. 277-286.

TOMAS F., 1996, Architecture, nature et paysage, MARTIN J.-B., F. LAPLANTINE (dir.), *Architecture et nature Contribution à une anthropologie du patrimoine*, Presses Universitaires de Lyon, pp. 81-95.

TRESIDDER R., 2001, Tourism and sacred landscapes, CROUCH D. (ed.), *Leisure/Tourism Geographies Practices and geographical knowledge*, Londres, Routledge, pp. 137-148.

TRICAUD P.-M., 2002, Le patrimoine paysager, de la protection au développement durable. L'exemple de la forêt de Fontainebleau et de ses alentours, *Les Cahiers de l'IAURIF*, n° 130, pp. 67-77.

TUAN Y.-F., 1984, Continuity and Discontinuity, *The Geographical Review*, n° 3, pp. 245-256.

TUAN Y.-F., 1990 [1974], *Topophilia A Study of environmental perceptions, attitudes and values*, New York, Columbia University Press, 260 p.

TUAN Y.-F., 2002 [1977], *Space and place The perspective of experience*, Londres, Arnold, 235 p.

URIELY N., 2005, The Tourist Experience Conceptual Developments, *Annals of Tourism Research*, n° 1, pp. 199-216.

- URRY J., 1990, *The Tourist Gaze. Leisure and Travel in Contemporary Society*, Londres, Sage, 176 p.
- URRY J., 1995, *Consuming Places*, Londres, Routledge, 247 p.
- URRY J., 2001, Sensing leisure spaces, CROUCH D. (ed.), *Leisure/Tourism Geographies Practices and geographical knowledge*, Londres, Routledge, pp. 34-45.
- VALLAT C., 1995, Tourisme rural en milieu périurbain : l'exemple de la Campanie, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 1, pp. 66-85.
- VALLAT C., 2003, Le rôle du patrimoine dans la structuration du tissu urbain et de l'espace social : l'exemple napolitain, GRAVARI-BARBAS M., S. GUICHARD-ANGUIS (dir.), *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXIème siècle*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, pp. 623-641.
- VIARD J., 1984, *Penser les vacances*, Le Paradou, Actes Sud, 204 p.
- VIARD J., 1990, *Le tiers espace Essai sur la nature*, Paris, Méridiens Klincksiek, 152 p.
- VIARD J., 2000, *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 170 p.
- VIARD J. (prés.), G. ARNAUD, C. KOVACSHAZY (rapp.), 1998, *Réinventer les vacances La nouvelle galaxie du tourisme*, Rapport du groupe d'experts « Prospective de la demande touristique à l'horizon 2010 », Paris, Premier ministre/Secrétariat d'Etat au tourisme, La documentation française, 335 p.
- VIOLIER P., 1998, A la recherche du tourisme urbain : exploration nantaise, CAZES G., F. POTIER (dir.), *Le tourisme et la ville : expériences européennes*, Paris, L'Harmattan, pp. 55-69.
- VIRILIO P., 1984, *L'espace critique*, Paris, Christian Bourgois Editeur, 189 p.
- VOASE R., 2002, Rediscovering the Imagination : Investigating Active and Passive Visitor Experience in the 21st Century, *International Journal of Tourism Research*, n° 4, pp. 391-399.
- VOURC'H A., 1992, La valorisation des « grands sites », *Tourisme et environnement*, Actes du colloque de La Rochelle, Paris, La Documentation française, pp. 155-160.
- WACKERMANN G., 1973, *Les loisirs dans l'espace rhénan De la région zurichoise à la frontière germano-néerlandaise Une analyse géographique d'un espace multinational*, Thèse de Doctorat en Géographie, Strasbourg, Université Louis Pasteur, Service de reproduction des thèses de Lille III, 673 p.
- WALMSLEY D.J., J.M. JENKINS, 1992, Tourism Cognitive Mapping of Unfamiliar Environments, *Annals of Tourism Research*, n° 3, pp. 268-286.
- WALTER F., 2004, *Les figures paysagères de la nation Territoire et paysage en Europe (16e-20e siècle)*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 521 p.
- WANG D., 2004, Tourist Behaviour and Repeat Visitation to Hong Kong, *Tourism Geographies*, vol. 6, n° 1, pp. 99-118.

WHITE K., 1999, *L'expérience du lieu : perspectives géopoétiques*, Communication aux Premières Rencontres des Grands Sites, Domaine du Rayol, 10 p., grandssitesdefrance.com

WILSON K., 2004, Examining the spaces and scales of well-being : exploring aboriginal perspectives of health and place, « *Peut-on prétendre à des espaces de qualité et de bien-être ?* », <http://perso.wanadoo.fr/geosan>

WUNENBERGER J.-J., 2002, Gaston Bachelard et la médiance des matières arche-cosmiques, YOUNES C., T. PAQUOT (dir.), *Philosophie, ville et architecture La renaissance des quatre éléments*, Paris, La Découverte, pp. 27-41.

YELLES N., 1997, *Espaces protégés et tourisme de nature sur le littoral atlantique français : stratégies et enjeux*, Université Paris 1, Thèse de doctorat en Géographie, 380 p.

YOUNES C., M. MANGEMATIN, 2002, Bien vivre avec les éléments, YOUNES C., T. PAQUOT (dir.), *Philosophie, ville et architecture La renaissance des quatre éléments*, Paris, La Découverte, pp. 191-198.

YOUNES C., T. PAQUOT, 2002, Ouverture, *Philosophie, ville et architecture La renaissance des quatre éléments*, Paris, La Découverte, pp. 7-10.

LISTE DES FIGURES :

1	Distance, réception et émission dans la localisation touristique chez Pierre Defert	35
2	Zone d'influence urbaine, aire de plaisance et espace de visite, d'après Cribier	41
3	Les trois types de domaine skiable, d'après Rémy Knafou	45
4	« Une autre carte du tourisme culturel », d'après Joël Mirloup	51
5	Les formes de circuits	51
6	Espace touristique et espace de visite : dynamiques et organisations	54
7	Polarité et « nucléarité » des espaces touristiques et de visite	56
8	Application théorique du modèle de Lundgren sur la diffusion à l'espace de visite	62
9	Représentation géographique de l'ensemble château, espace de verdure, espace rural, à partir de Jean-René Morice	67
10	Combinaisons théoriques de continuités et de ruptures en vue de l'articulation enclavement/intégration dans les relations lieux de visite/abords/reste de l'espace	68
11	Les trois types d'articulation entre les parcs et jardins et le territoire dans l'Ouest de la France, d'après Olivier Riolland	69
12	Les « séquences d'actes » : île/mer et espace de visite	75
13	Les types d'insularité en fonction de l'espace maritime	76
14	Le modèle de surinsularité	80
15	Nombre de visiteurs et représentation des abords dans l'analyse d'un réseau de lieux de visite	94
16	Les grottes touristiques et les environs	98
17	Transit et circuit, trajet hébergement/visite et abords : différences d'échelle et de pratiques	103
18	Les types de plan en ville	104
19	Seuils discontinuités et organisation de l'espace	119
20	Application du centre et de la périphérie à l'espace de visite	126
21	Représentation graphique de la dynamique de création de la marge dans le rang québécois	128
22	Du centre à l'angle mort, l'organisation de l'espace de visite et de ses environs	130
23	Les dynamiques de l'espace de visite en application du front pionnier	133
24	Les interfaces dans l'espace de visite	136
25	Les données de l'analyse du continu et du discontinu dans l'espace de visite	139
25bis	La définition du <i>vacuum</i> selon Jean-Paul Hubert	145
26	La Clairière et l'Île : dynamique et application aux espaces de visite	171
27	L'adhésion par cadre de vie à l'ensemble des images en tant que représentations de cadres de visite potentielle	202
28	L'adhésion par cadre de vie à chaque image rurale en tant que représentation de cadre de visite potentielle	203
29	L'adhésion par cadre de vie à chaque image urbaine en tant que représentation de cadre de visite potentielle	208
30	L'adhésion par cadre de vie à chaque image montagnarde en tant que représentation de cadre de visite potentielle	213
31	L'adhésion par cadre de vie à chaque image du littoral en tant que représentation de cadre de visite potentielle	221
32	L'adhésion aux images présentées en fonction de la durée dans le cadre	237

	de vie du domicile actuel	
33	La représentation des espaces de qualité : destination ou abords, où est l'attraction ?	267
34	Géographie du rapport rural/urbain dans le cadre de la qualité et du bien-être des espaces chez les individus ruraux de la classe 4	274
35	Géographie du rapport rural/urbain dans le cadre de la qualité et du bien-être des espaces chez les individus urbains de la classe 2	279
36	Calage et décalage des représentations post-modernes de la nature selon les espaces	281
37	Présentation reliée des types d'individus selon leurs relations multicritères aux espaces du quotidien, du séjour touristique et de la visite	304
38	Cartes mentales des visiteurs de l'Opéra Garnier, accès rapide, classe 2	313
39	Cartes mentales des visiteurs de l'Opéra Garnier, accès rapide, classes 3-4	314
40	Cartes mentales des visiteurs de l'Opéra Garnier, recul des abords	316
41	Cartes mentales des visiteurs de l'Opéra Garnier, approche vers l'opéra depuis l'hôtel situé à proximité	318
42	Cartes mentales des visiteurs de l'Opéra Garnier, long parcours urbain préalable à la visite	321
43	Géographie des visites de l'Opéra Garnier	322
44	Cartes mentales des visiteurs de la place des Vosges, accès rapide, classe 1	326
45	Cartes mentales des visiteurs de la place des Vosges, abords d'approche avec détours	328
46	Cartes mentales des visiteurs de la place des Vosges, longs parcours d'approche	331
47	Cartes mentales des visiteurs de la place des Vosges, habitants du quartier	334
48	Géographie des visites de la place des Vosges	337
49	Cartes mentales des visiteurs du cloître de Fréjus, première visite avec photos	340
50	Cartes mentales des visiteurs du cloître de Fréjus, première visite sans photos	342
51	Cartes mentales des visiteurs du cloître de Fréjus, second lieu de visite avec photographies	344
52	Cartes mentales des visiteurs du cloître de Fréjus, second lieu de visite sans photographies	347
53	Géographie des visites du cloître de Fréjus	348
54	Cartes mentales des visiteurs du château d'Ussé, paysages de la globalité, cultures urbaines et attention unisensorielle	353
55	Cartes mentales des visiteurs du château d'Ussé, paysages de la globalité, pratiques rurales et attention plurisensorielle, citadins	356
56	Cartes mentales des visiteurs du château d'Ussé, paysages de la globalité, pratiques rurales et attention plurisensorielle, habitants ruraux	357
57	Cartes mentales des visiteurs du château d'Ussé, approche globale, extension en précision, 1. Attention aux odeurs	359
58	Cartes mentales des visiteurs du château d'Ussé, approche globale, extension en précision, 1. Attention à la nature	361
59	Cartes mentales des visiteurs du château d'Ussé, approche globale, extension en précision, attention unisensorielle	364
60	Cartes mentales des visiteurs du château d'Ussé, abords d'approche et d'extension perçus par les éléments, attention plurisensorielle	367
61	Cartes mentales des visiteurs du château d'Ussé, abords d'approche et d'extension perçus par les éléments, globalité des abords d'extension	370

62	Géographie des visites du château d'Ussé	371
63	Carte mentale du visiteur de Fourvière, accès à pied, plan aérien du domaine	376
64	Carte mentale du visiteur de Fourvière, accès à pied (F4)	377
65	Carte mentale du visiteur de Fourvière, accès à pied, dessin de versant	379
66	Carte mentale du visiteur de Fourvière, accès à pied, pratiques de détours	380
67	Géographie des visites de Fourvière pour les visiteurs arrivant à pied	381
68	Cartes mentales des visiteurs de Fourvière, accès en métro puis en funiculaire, classe 1 : progression des abords	383
69	Cartes mentales des visiteurs de Fourvière, accès en métro puis en funiculaire, classe 5 : dessins foisonnants	385
70	Cartes mentales des visiteurs de Fourvière, accès routier motorisé	387
71	Cartes mentales des visiteurs de Fourvière, accès en voiture puis en funiculaire	390
72	Cartes mentales des visiteurs de Fourvière, accès à pied puis en funiculaire	391
73	Géographie des visites du belvédère de Notre-Dame-de-Fourvière	392

LISTE DES TABLEAUX :

1	Application des modèles de Miksch, repris par Defert, à la relation entre l'espace de visite, de villégiature et l'espace d'émission	36
2	Types d'espaces, échelons d'analyse et phénomènes observés dans la thèse de Pierre Defert	37
3	Points communs et différences dans la composition des thèses de Cribier et Ginier	40
4	Les grandes régions touristiques et de loisirs urbaines et périurbaines étudiées par les géographes français	47
5	De l'îléité au mythe insulaire	78
6	Les thèmes des « îles humaines » chez Jean Brunhes	82
7	Espace chorotaxique et espace fonctionnel dans la ville quotidienne et dans l'espace de visite	109
8	De l'espace de la valeur à l'espace de la richesse : dynamiques des espaces de visite	148
9	Les positions de localisation et les trajectoires de mobilité	149
10	Les théories déterministes en psychologie environnementale	153
11	Les déclinaisons du paradigme interactionnel	154
12	Les théories transactionnelles	155
13	Les lois d'identité du lieu « Ici »	156
14	L'appropriation du lieu	157
15	L'accessibilité à l'espace naturel chez Moles	158
16	Les modes d'achoppement de la préoccupation	159
17	Les variantes du diorama	172
18	La théorie de la représentation sociale	193
19	Les cadres d'entretien à domicile	194
20	Description des photographies montrées aux personnes interrogées lors des entretiens à domicile	198
21	Moyenne de l'adhésion à la série de photographies par classe d'âge	200
22	Moyenne de l'adhésion aux photographies par classe d'âge selon les « milieux » de visite potentielle	201
23	La part du nombre d'adhésions par « milieux » de visite potentielle	201
24	Moyenne par commune de l'adhésion à l'ensemble des images	202

25	Les premières combinaisons des représentations d'images d'espaces ruraux	205
26	Les premières combinaisons des représentations d'images d'espaces urbains	211
27	L'altitude, l'étagement et les taux de représentations positives des images de montagne (en %)	214
28	Les premières combinaisons des représentations d'images d'espaces montagnards	218
29	Les premières combinaisons des représentations d'images d'espaces littoraux	224
30	Les lieux de vacances et de visite pratiqués par les habitants ruraux	227
31	Les lieux de vacances et de visite pratiqués par les habitants périurbains	228
32	Les lieux de vacances et de visite pratiqués par les habitants montagnards	229
33	Les lieux de vacances et de visite pratiqués par les habitants montagnards	230
34	Corrélation entre les pratiques récréatives de littoraux bâtis et les représentations des images de littoraux bâtis chez les habitants du Theil	232
35	Corrélation entre les pratiques récréatives de littoraux bâtis et les représentations des images de littoraux bâtis chez les habitants périurbains proches de la côte	232
36	Corrélation entre les pratiques récréatives de littoraux bâtis et les représentations des images de littoraux bâtis chez les habitants urbains proches de la côte	233
37	Corrélation entre les pratiques récréatives de littoraux bâtis et les représentations des images de littoraux bâtis chez les montagnards	233
38	Corrélation entre les pratiques de la haute montagne et les représentations de l'image de la haute montagne rocheuse chez les montagnards	234
39	Corrélation entre les pratiques de la haute montagne et les représentations de l'image de la haute montagne rocheuse chez les ruraux	235
40	Corrélation entre les pratiques de la haute montagne et les représentations de l'image de la haute montagne rocheuse chez les périurbains	236
41	Corrélation entre les pratiques de la haute montagne et les représentations de l'image de la haute montagne rocheuse chez les urbains	236
42	Mobilités résidentielles et mobilités récréatives chez les périurbains	238
43	Pratiques des espaces de visite, représentations de la nature et des problèmes d'environnement	249
44	La qualité et le bien-être des espaces de visite ruraux	264
45	La qualité et le bien-être des espaces de visite urbains	266
46	La qualité et le bien-être des espaces de visite montagnards	269
47	La qualité et le bien-être des espaces de visite littoraux	270
48	Qualité, bien-être des espaces de visite et contrôle de mobilité des habitants ruraux	278
49	Le gradient d'urbanité accepté et/ou recherché chez les citadins a-modernes	286
50	Qualité, bien-être des espaces de visite et contrôle de mobilité des habitants urbains	287
51	Qualité, bien-être des espaces de visite et contrôle de mobilité des habitants périurbains	296
52	Qualité, bien-être des espaces de visite et contrôle de mobilité des habitants périurbains	303
53	Les cadres d'enquête dans les espaces de visite	307
54	Les quatre principaux groupes de visiteurs du château d'Ussé selon l'articulation des abords d'approche et d'extension	351

LISTE DES CARTES :

1	Accès rapide et recul des abords des visiteurs de l'Opéra Garnier	310
2	Parcours des visiteurs de l'opéra depuis un hôtel à proximité	317
3	Long parcours urbain avant la visite de l'opéra	320
4	Géographie des visites de l'Opéra Garnier	323
5	Accès rapide et accès avec détours vers la place des Vosges	325
6	Les deux types de longs parcours d'approche vers la place des Vosges	330
7	Parcours des habitants du quartier pour accéder à la place des Vosges	333
8	Géographie des visites de la place des Vosges	336
9	Le cloître comme première visite dans Fréjus avec prises de photographies	339
10	Le cloître comme première visite dans Fréjus sans prise de photographies	341
11	Le cloître comme second lieu de visite dans Fréjus avec photographies	343
12	Le cloître comme second lieu de visite dans Fréjus sans photographies	346
13	Géographie des visites du cloître de Fréjus	349
14	Géographie des visites du château d'Ussé	372
15	Aborder la colline de Fourvière à pied, et l'accès en métro et en funiculaire	375
16	L'accès routier motorisé, et l'accès en voiture puis en funiculaire	386
17	Accès à pied puis funiculaire, et long parcours urbain	389
18	Géographie des visites du belvédère Notre-Dame de Fourvière	393

TABLE DES MATIERES :

Introduction générale	1
<u>Chapitre préliminaire : Exprimer l'objet pour penser le sujet : quels mots de la géographie dans les espaces de visite ?</u>	10
1). La question de la position et de l'étendue	11
a). Qu'atteint le visiteur, où se trouve-t-il alors ?	11
b). Exprimer l'étendue autour du point par les termes du langage courant	11
c). De l'espace à l'ensemble géographique	12
d). La dimension et l'étendue	14
e). L'échelle de l'ensemble spatial	15
2). Les qualifications de la destination	17
a). Le lieu	17
b). Du haut lieu au non lieu	19
3). Les qualifications des abords	20
a). L'environnement	20
b). Le milieu	23
c). Le paysage	24
4). Vers les qualifications englobantes	28
a). L'enclave	28
b). Les confins	29
c). La contrée	31
<u>Première partie : La présence éphémère de l'homme dans l'espace : essai d'épistémologie appliqué à la visite</u>	32
Introduction	33
<u>Chapitre 1 : Le lieu et l'étendue environnante dans l'étude des espaces touristiques et de loisirs chez les géographes français</u>	34
1). Les premières thèses de géographie du tourisme : 1958-1963	34
a). Les théories et les observations de la localisation	34
b). Les apports idiographiques de Louis Burnet	38
2). A la fin des années 1960, deux thèses fondamentales pour la problématique de la relation entre espace d'émission et de réception	39
a). Les « aires de plaisance » de Françoise Cribier	40
b). Autre population, autre géographie	41
3). Rendre compte des grands aménagements littoraux et montagnards	43
a). Une approche régionale et paysagère	43
b). Une approche thématique et localisée	44
4). Les grandes régions urbaines et périurbaines de loisirs	46
a). L'enchevêtrement des types d'espace	46
b). Une première prise en compte de la présence éphémère de l'homme dans l'espace de visite à partir des « panoramas »	48
c). La première géographie des relations entre le lieu de visite, les environs et les abords	49
d). Saisir l'organisation de l'espace	52

5). Quelles productions d'espace par le tourisme ?	52
a). Modéliser	53
b). Polarité et « nucléarité »	55
c). Espace enclavé, espace intégré	56
d). De l'enclavement au désenclavement	59
e). Saisir les différenciations spatiales : anisotropie, systémique et dynamique de diffusion	60
f). Réexaminer l'enclave à partir du parc à thème(s)	62
6). Nature, environnement, patrimoine, paysage : les valeurs des visites	63
a). La nature et les visites	64
b). Les espaces protégés : deux échelles d'analyse	64
c). Deux recherches pour un type d'objet patrimonial : ce que révèlent les usages touristiques et de loisirs des châteaux	66
7). D'une géographie des pratiques à la notion d'habiter	69
a). Les pratiques des espaces de visite	70
b). Pratiques et représentations de l'espace : l'habiter	71
<u>Chapitre 2 : Parcourir d'autres géographies</u>	73
1). La géographie des îles	73
a). Qu'est-ce qu'une île ?	73
b). L'insularité	75
c). Iléité, mythe insulaire, mythe patrimonial ?	78
d). La surinsularité	79
2). De la mer à la terre : les espaces de mobilités	81
a). Les îles humaines de Jean Brunhes	81
b). Les mobilités des hommes du Sahel de Jean Gallais	87
c). L'espace mélanésien de Joël Bonnemaïson	90
d). Conclusion : terroir ou parcours ?	95
3). Le lieu, les limites et les environs de l'espace de visite dans les espaces géographiques : effectivité et éventualités	96
a). Les formes de l'organisation de l'espace : 1. Les espaces devenus lieux de visite	96
<i>Les fortifications lorraines</i>	96
<i>Les grottes touristiques</i>	97
<i>Les « espaces sommitaux » vosgiens</i>	99
<i>Les enclaves ludiques urbano-portuaires</i>	100
b). Les formes et l'organisation de l'espace : 2. Les espaces supports de pratiques de visite	102
c). Perception, représentation, paysage : les géographies des rapports des individus aux espaces	106
<i>Dans le Parc Normandie-Maine : de l'expérience individuelles du paysage aux modèles paysagers</i>	110

<u>Deuxième partie : Les matériaux de la recherche sur l'espace de visite</u>	113
Introduction	114
<u>Chapitre 3 : L'organisation des espaces de visite : une étendue différenciée</u>	115
1). La notion de discontinuité dans le système géographique	115
a). Un préambule américain : continuité et discontinuité à partir des cultures individuelles	116
b). Le seuil, fondement des recherches sur les discontinuités	117
c). Les rapports de l'homme à l'étendue	120
d). Les discontinuités : production collective à partir des seuils individuels	122
e). De l'opposition à l'intégration du continu et du discontinu : la question du flou	123
2). Que peuvent être les abords ?	125
a). La périphérie	125
b). La marge	128
c). Le front et la frange	130
d). L'interface	133
3). Continu et discontinu dans le prisme de la relation nature/société	137
a). « Aujourd'hui, en géographie, il n'y a plus de saison ! »	137
b). Seuils et gradients fixes et mobiles et organisation de l'espace	140
4). Les interprétations de l'organisation de l'espace : la géographie structurale et la théorie du rachat	141
a). L'interdit de propriété et l' <i>homo turisticus</i>	141
b). <i>Mimesis</i> et fonction masculine	142
c). Le <i>vacuum</i> et son espace	144
d). La théorie du rachat et les espaces de visite : pertinence et limites	146
e). Les positions des individus en géographie structurale	149
<u>Chapitre 4 : L'apport des sciences humaines et sociales à la réflexion sur l'espace de visite</u>	151
1). L'espace et l'environnement	151
a). La relation de l'homme à l'environnement	152
b). La psychologie et l'espace	155
c). L'être, le temps et l'espace	158
2). La nature	162
a). La pré-modernité	162
b). La modernité	163
c). La post-modernité	166
3). Ecographie : les schèmes des « enclos d'éclosion »	167
a). La Clairière	168
b). L'île utopique	169
c). La Serre	170
d). Le Parc	172
4). La recherche des patrimoines individuels	173
a). Appliquer la notion de patrimoine à l'espace de visite	173
<i>Les modes de maîtrise du sol</i>	173
<i>Patrimoine commun, patrimoine mondial, patrimoine de l'humanité</i>	174

<i>Des espaces de vie aux espaces touristiques : la recherche des échelles d'analyse pertinentes</i>	174
b). Le patrimoine dans la nature et le paysage	175
<i>Les formes du paysage</i>	175
<i>Les éléments de la nature</i>	175
c). La géographie sociale : handicap ou opportunité du lien avec le patrimoine des espaces du visiteur ?	176
<i>Le rapport chronologique et cognitif entre pratique et représentation</i>	176
<i>De l'habitant aux modes d'habiter éphémères</i>	177
<i>Tensions, revendications et cohésion dans les espaces de visite : les signifiants du patrimoine ?</i>	178
<i>Espaces vécus et identités</i>	178
5). L'imagination et la relation aux éléments chez Bachelard	179
a). Les imaginations	179
b). L'eau	181
c). L'air	183
d). La Terre	184
<u>Troisième partie : Géographie des relations entre les espaces du quotidien, du séjour touristique et de la visite</u>	189
Introduction	190
<u>Chapitre 5 : Représentations et pratiques des espaces de visite chez quatre groupes d'habitants en France</u>	191
1). Aspects théoriques et méthodologiques	191
a). Représentations sociales, représentations spatiales	191
b). L'évaluation des représentations et des pratiques des individus	194
<i>Cadres de vie, cadres d'entretien</i>	194
<i>Les photographies des espaces de visite potentiels</i>	197
<i>Le guide d'entretien</i>	199
2). Cadres de vie, espérances de visite	200
a). Vue générale	200
b). Représentations et pratiques de l'espace rural	202
c). Représentations et pratiques de l'espace urbain	208
c). Représentations et pratiques de l'espace montagnard	213
d). Représentations et pratiques du littoral	221
<u>Chapitre 6 : Les pratiques des espaces de visite, la relation des individus à la nature et à l'environnement</u>	226
1). Calages et décalages des pratiques par rapport aux représentations, relations entre les espaces du quotidien, du séjour touristique et de la visite	226
a). L'observation à partir du cadre de vie des habitants	226
b). L'observation à partir des mobilités résidentielles	236
2). Pratiques des espaces de visite et représentations de la nature et de l'environnement	240
a). Les représentations de la nature et des problèmes d'environnement face aux pratiques de vacances et de visite	241
b). Des représentations de problèmes d'environnement aux pratiques de l'environnement	248
<i>Quelles pratiques dans les espaces de visite pour des représentations de problèmes d'environnement à impact local ?</i>	250
<i>Comment la réflexion multi-scalaire sur les problèmes d'environnement se retrouve-t-elle dans</i>	251

<i>les pratiques de visite ?</i>	
<i>Le vécu des espaces de visite pour les individus aux problèmes d'environnement touchant la personne et le territoire</i>	253
<i>Mise en danger, réduction, destruction des espaces de nature et cultures de visite spécifiques à ces représentations des problèmes d'environnement</i>	256
<i>Préservation, récréation de la nature et localisation, situation du visiteur dans un environnement entourant</i>	258
<u>Chapitre 7 : Qualité et bien-être des espaces de visite</u>	260
1). L'analyse d'un matériau textuel : la critique kantienne de la faculté de juger	260
a). Cadrage conceptuel	260
<i>Note théorique</i>	260
<i>Le jugement de goût</i>	261
<i>Confronter la répartition des jugements avec les discours des individus</i>	262
b). Une première approche : la synthèse des représentations de la qualité et du bien-être des espaces de visite en fonction des cadres de vie quotidiens des individus	263
<i>Représentations de la qualité et du bien-être pour les espaces de visite ruraux</i>	263
<i>Représentations de la qualité et du bien-être pour les espaces de visite urbains</i>	265
<i>Représentations de la qualité et du bien-être pour les espaces de visite montagnards</i>	268
<i>Représentations de la qualité et du bien-être pour les espaces de visite littoraux</i>	269
2). Qualités et bien-être des espaces de visite en fonction des classes de représentations de la nature et des problèmes d'environnement	272
a). Les habitants ruraux	272
<i>Habitants ruraux de la classe 3</i>	272
<i>Habitants ruraux de la classe 4</i>	274
<i>Habitants ruraux de la classe 2</i>	274
<i>Habitants ruraux de la classe 1</i>	275
<i>Habitants ruraux de la classe 5</i>	276
b). Les habitants urbains	278
<i>Habitants urbains de la classe 2</i>	278
<i>Habitants urbains de la classe 5</i>	282
<i>Habitants urbains de la classe 3 et 4</i>	284
c). Les habitants périurbains	288
<i>Habitants périurbains de la classe 3</i>	288
<i>Habitants périurbains de la classe 4</i>	290
<i>Habitants périurbains de la classe 1</i>	292
<i>Habitants périurbains de la classe 2</i>	293
<i>Habitants périurbains de la classe 5</i>	294
d). Les habitants montagnards	296
<i>Habitants montagnards de la classe 3</i>	296
<i>Habitants montagnards de la classe 4</i>	301
<i>Habitants montagnards de la classe 2</i>	302

<u>Quatrième partie : Les espaces de visite, expressions géographiques des présences éphémères de l'homme vers les lieux du patrimoine</u>	305
Introduction	306
<u>Chapitre 8 : Les espaces de visite à destination ponctuelle</u>	
1). L'Opéra Garnier	309
a). L'accès rapide	309
b). Le recul des abords	314
c). L'approche vers l'opéra depuis l'hôtel situé à proximité	317
d). Le « long » parcours urbain préalable à la visite de l'opéra	319
2). La place des Vosges	324
a). L'accès le plus court depuis la Bastille	324
b). Des abords d'approche avec détours	327
c). Les longs parcours d'approche	329
d). Les habitants du quartier	332
3). Le cloître de Fréjus	337
a). Le cloître comme première visite dans Fréjus avec les individus ayant pris des photographies	338
b). Le cloître comme première visite dans Fréjus avec les individus n'ayant pas pris de photographies	341
c). Le cloître comme second lieu de visite second dans Fréjus pour des individus prenant des photographies	343
d). Le cloître comme lieu de visite second dans Fréjus pour des individus ne prenant pas de photographies	345
<u>Chapitre 9 : Les espaces de visite à destination ponctuelle, avec abords d'extension importants</u>	350
1). Le château d'Ussé	350
a). Paysages de la globalité	351
1. <i>Cultures urbaines et attention unisensorielle</i>	351
2. <i>Pratiques rurales et attention plurisensorielle</i>	354
b). L'approche globale L'extension en précision	358
1. <i>L'attention aux odeurs</i>	358
2. <i>L'attention aux bruits et aux odeurs de la nature</i>	360
c). Abords d'approche et d'extension perçus par les éléments	362
1. <i>Attention unisensorielle, cadres de vie des régions continentales (Est de la France)</i>	362
2. <i>Attention plurisensorielle, cadres de vie des régions océaniques (Ouest de la France et Belgique)</i>	365
d). Abords d'approche perçus par les éléments, globalité des abords d'extension Les espaces de vie urbains et périurbains	368
2). Le belvédère de Notre-Dame-de-Fourvière	373
a). L'accès à pied à la colline de Fourvière	374
b). L'accès en métro puis en funiculaire	382
c). L'accès routier motorisé	386
d). Les relations privilégiées de la colline de Fourvière et du Vieux Lyon	388
e). Le long parcours urbain	391
Conclusion générale	396

Annexe 1 : Photographies présentées aux individus interrogés à domicile	400
Annexe 2 : Guide d'entretien à domicile	412
Annexe 3 : Extrait d'entretien avec un habitant des Contamines-Montjoie	416
Annexe 4 : Extrait d'entretien avec une habitante de Saint-Divy	419
Annexe 5 : Extrait d'entretien avec une habitante de Rennes	423
Annexe 6 : Extrait d'entretien avec un habitant des Contamines-Montjoie	426
Bibliographie	429
Liste des figures	463
Liste des tableaux	465
Liste des cartes	467
Table des matières	469